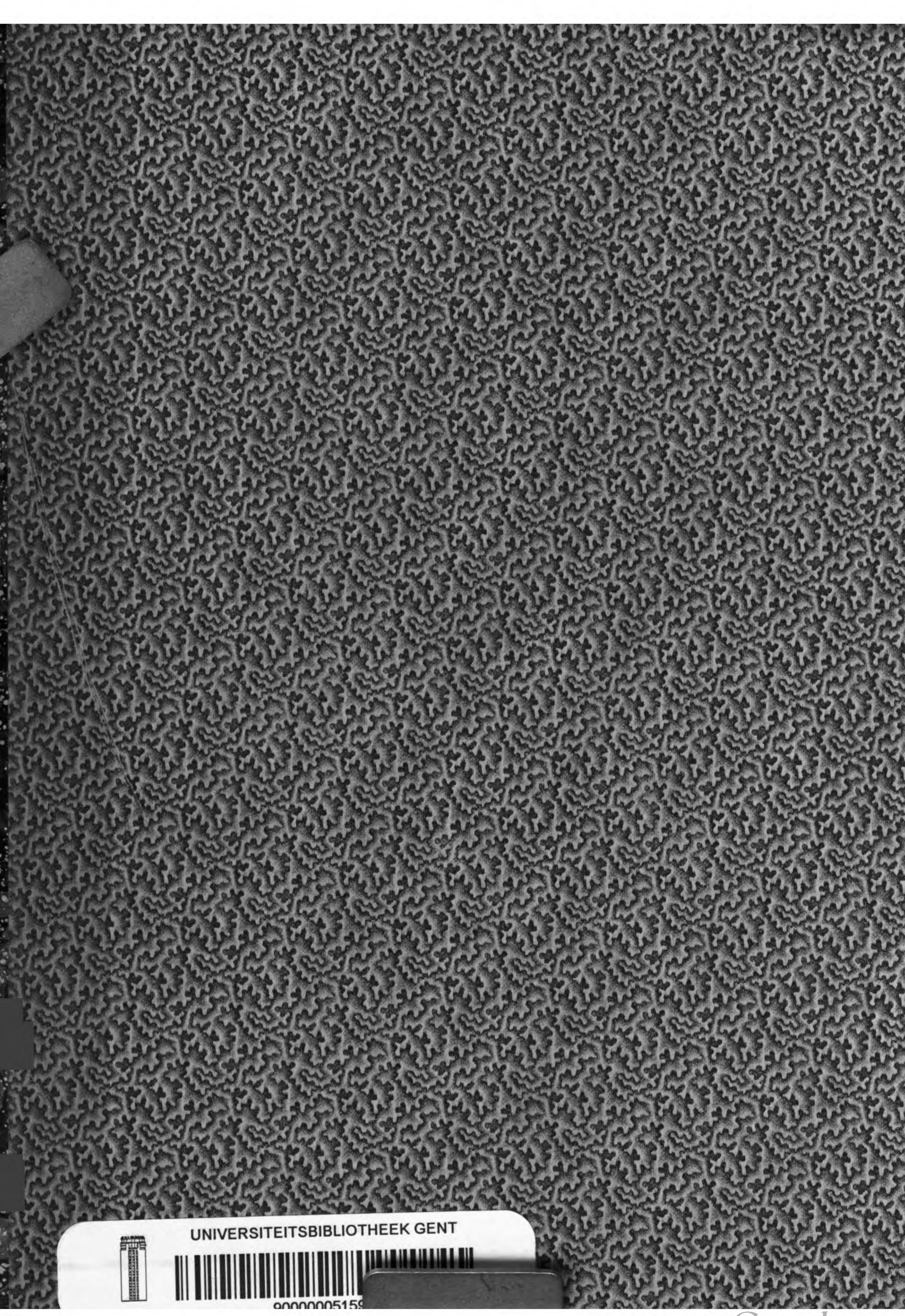
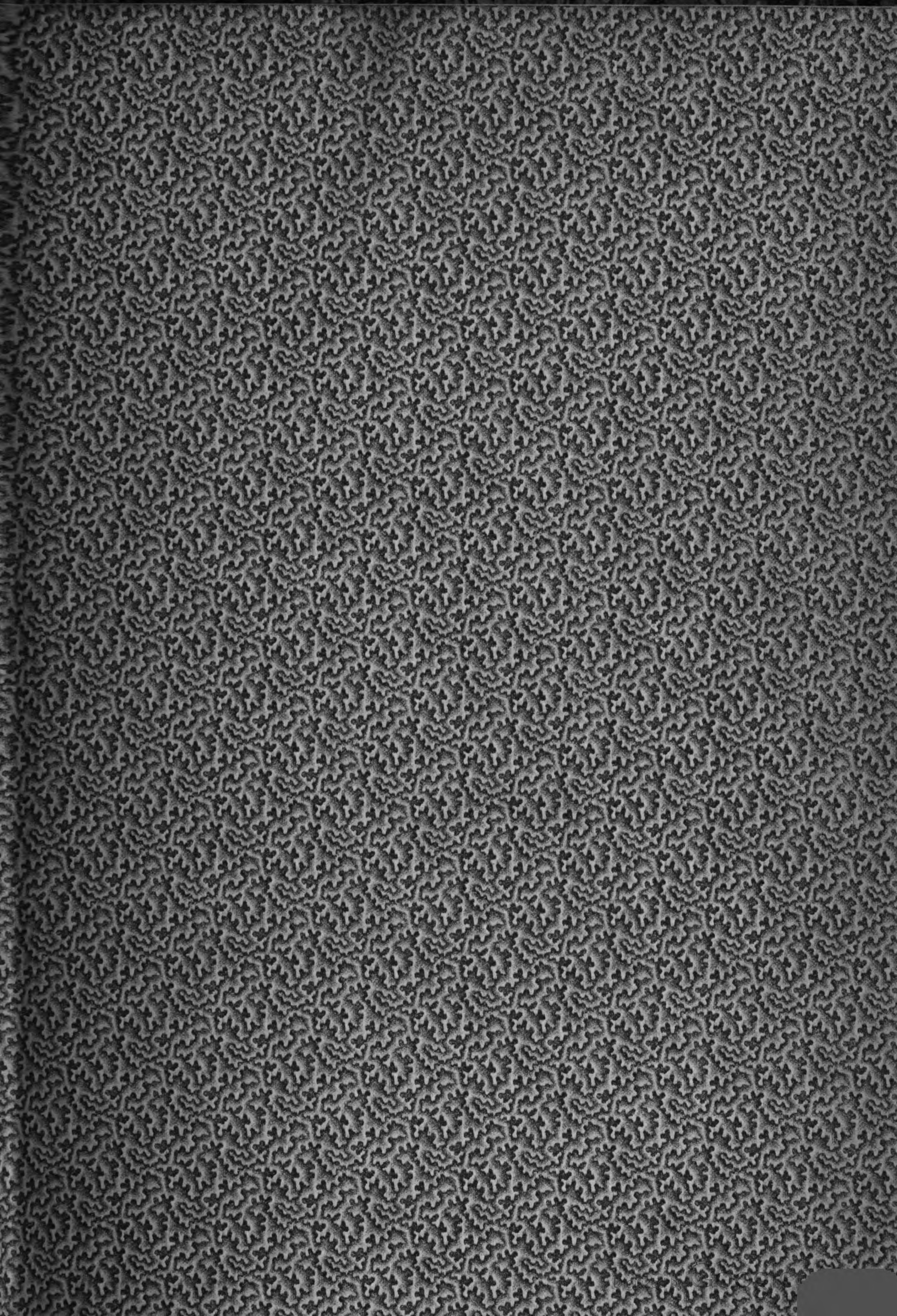
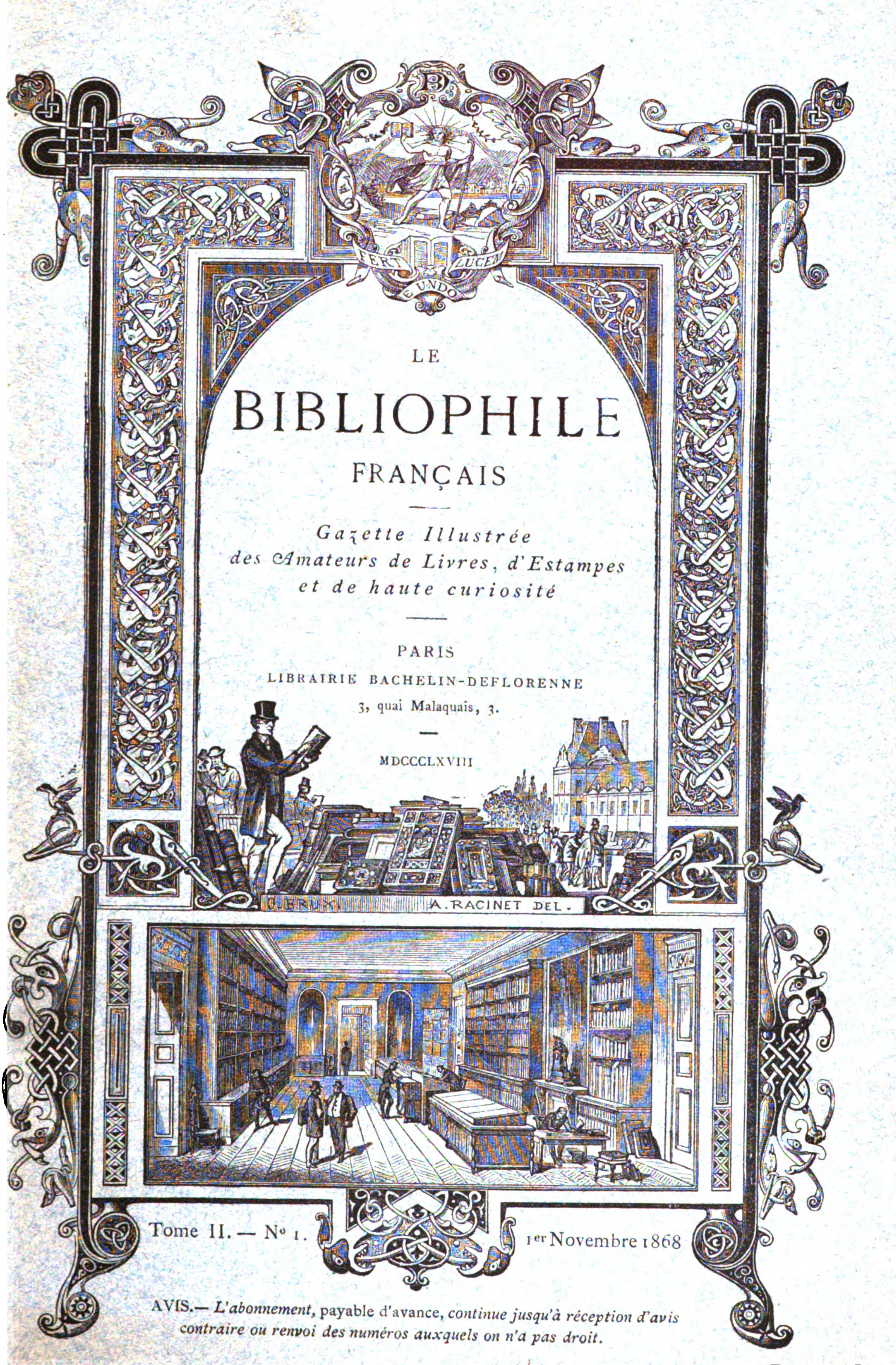



UNIVERSITEITSBIBLIOTHEEK GENT





LE

BIBLIOPHILE

FRANÇAIS

Gazette Illustrée
des Amateurs de Livres, d'Estampes
et de haute curiosité

PARIS
LIBRAIRIE BACHELIN-DEFLORENNE
3, quai Malaquais, 3.

MDCCCLXVIII

Tome II. — No 1. 1er Novembre 1868

AVIS.— *L'abonnement*, payable d'avance, *continue jusqu'à réception d'avis contraire ou renvoi des numéros auxquels on n'a pas droit.*

SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

(1er *Novembre* 1868)

TEXTE

GRAVURES

COLLABORATEURS

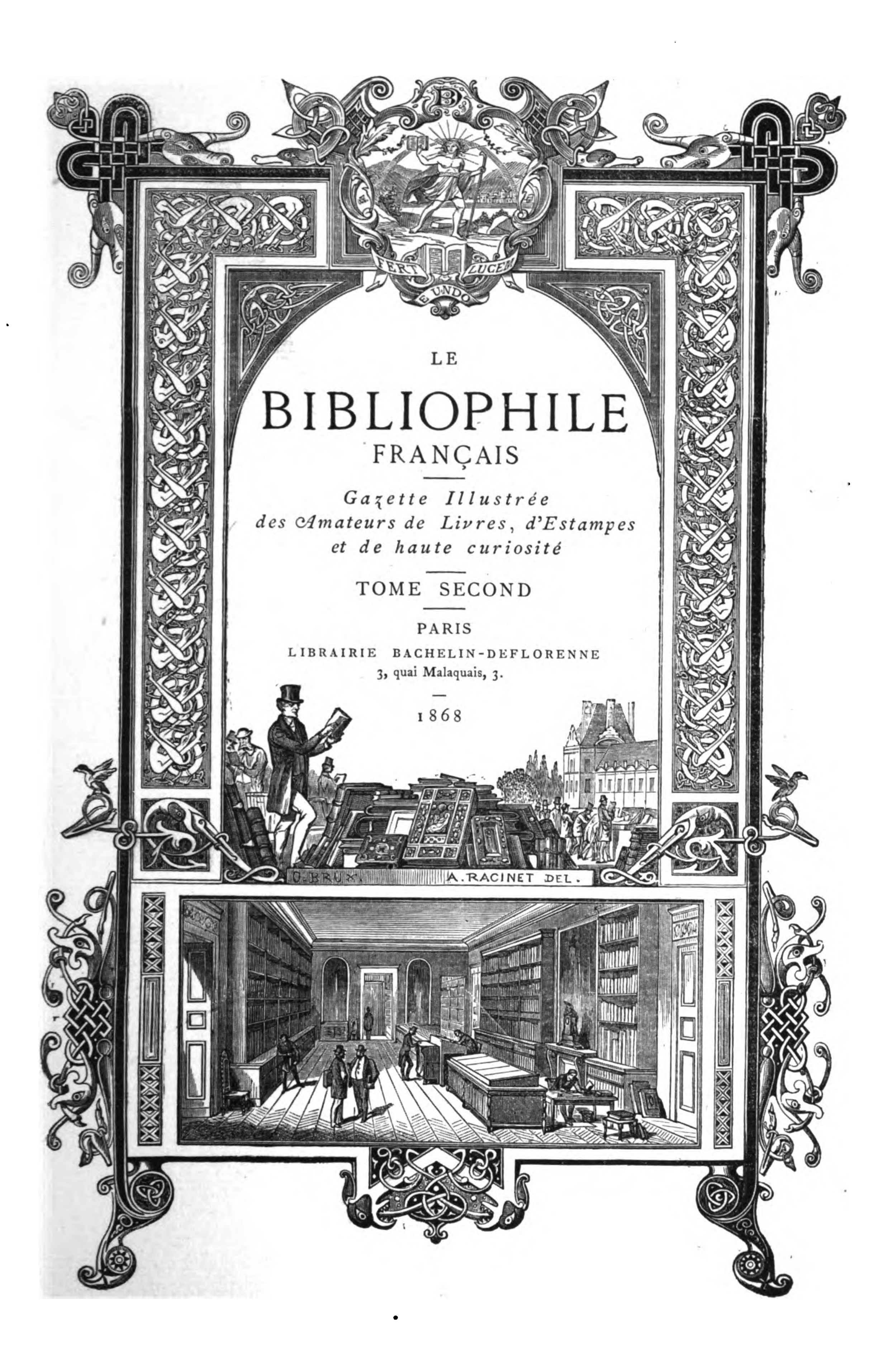
MM. Ch. ASSELINEAU, Prosper BAILLY, Ed. de BARTHÉLEMY, BERJEAU, H. BONHOMME, BOREL D'HAUTERIVE, Gustave BRUNET, Cte Clément de RIS, CHAMPFLEURY, Jules CLARETIE, Gustave CLAUDIN, COCHERIS, DECAUX, Gustave DESNOIRESTERRES, Ambroise-Firmin DIDOT, l'abbé DUFOUR, Louis ENAULT, Edouard FOURNIER, Anatole FRANCE, Edmond et Jules de GONCOURT, Joannis GUIGARD, Jules JANIN, bibliophile JULIEN, Paul LACROIX, Lorédan LARCHEY, LE ROUX DE LINCY, MIOT-FROCHOT, Charles MONSELET, Paulin PARIS, Louis PARIS, Ernest PETIT, etc.

LE

BIBLIOPHILE FRANÇAIS

GAZETTE ILLUSTRÉE

Paris. — JULES BONAVENTURE, *imprimeur*,
quai des Grands-Augustins, 55.



LE

BIBLIOPHILE FRANÇAIS

Gazette Illustrée des Amateurs de Livres, d'Estampes et de haute curiosité

TOME SECOND

PARIS

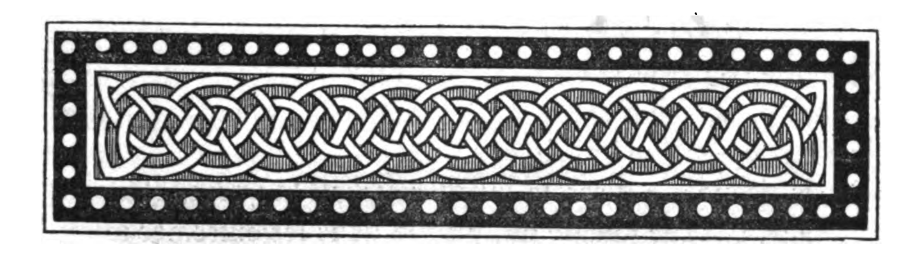
LIBRAIRIE BACHELIN-DEFLORENNE

3, quai Malaquais, 3.

1868



CHARLES NODIER



CHARLES NODIER





Il semble que tout ait été dit sur Charles Nodier; et il faut même un certain courage pour se reprendre à parler de lui après tant de biographies, de notices, d'éloges, d'études signés parfois de noms considérables et auxquels l'amitié, le savoir, le talent donnent une autorité qui défie la concurrence.

Quand il s'agit de parler de Nodier bibliophile surtout, un peu de peur est bien permis, car ici le concurrent est Nodier lui-même. Personne plus que lui n'a aimé, parce que nul n'y a excellé comme lui, à traiter ces matières délicates de la bibliographie et de la catalogie. Il a été l'historien de ses collections. « Après le plaisir d'avoir des livres, le plaisir d'en parler », c'est lui qui l'a dit; et certes ce plaisir, il n'en a jamais manqué l'occasion. Ses catalogues de vente sont des cours de bibliographie. Les notes qu'il y a répandues, trop courtes pour le lecteur, étaient, on peut l'imaginer du moins, trop courtes aussi pour lui; tellement on sent qu'il se concise à regret sur ces sujets où sa fantaisie s'épanchait si volontiers.

C'est là, en effet, son œuvre et sa gloire : sans doute la bibliographie ne date pas de Nodier. Nous avions avant lui de bons catalogues et de bons traités, de savants et fins bibliographes; mais lui, le premier, il a animé cette science jusque là maus-

sade; il l'a dépédantisée, et en a fait un genre littéraire, presque un genre poétique. Les facultés de son esprit si diverses, les facultés de son âme si étendues, se retrouvaient souvent dans une phrase, dans une ligne, dans un mot de ces brèves notices écrites à propos d'un imprimeur ou d'un bouquin. Nodier avait un fonds de poésie discrète qu'effarouchait la gloire, et qui se faisait jour, comme malgré lui, jusque dans les extrêmes minuties du travail, dans les sujets et dans les propos qui comportent le moins l'enthousiasme et où le lyrisme est le moins attendu. Il était poëte en tout et partout, poëte-né; et le poète, s'il n'était pas tout, faisait tout en lui. Ceux qui ne l'ont point compris ainsi ne le comprendront jamais. Il y a là un phénomène de physiologie littéraire qui tient autant au temps qu'à la nature de l'homme et de son esprit: le premier élan de sa jeunesse, comprimé par la rigueur du sort et par la terreur répandue dans le monde pendant les premières années de sa vie, resta en lui refoulé et neuf à l'état d'un ressort qui n'a pas servi. Lorsque plus tard, la paix étant revenue, et avec elle la sécurité et le loisir, Nodier put espérer de reconquérir la libre possession de lui-même et de suivre sans contrainte la pente de son génie, il se trouva primé par des génies plus jeunes, advenus dans des conditions plus favorables, et dont les succès déjà devançaient ses efforts. De nouveau comprimé, son trésor vierge s'épancha, comme il put, par les voies les plus diverses et les moins frayées, teignant ses études et son style des couleurs prismatiques de l'enthousiasme et de la rêverie. Il avait été dans son adolescence le poëte de la botanique et de l'entomologie; il fut dans sa maturité le poëte de la bibliographie, répandant sur ses études chéries tout le charme des impressions naïves. Selon le vers de son ami Bonneville, qu'il aimait à citer :

Sur les yeux de l'insecte il peignit l'univers;

il fut le poëte de la préface et de la notice, de la note et de la notule. On s'étonna de trouver si attrayante une science jusque là réputée stérile et rebutante pour les mondains. Et il n'est

pas douteux pour moi que cette initiation par la poésie n'ait amené à la science des livres toute une clientèle d'esprits, dans tous les temps réfractaires, qui de lecteurs sont devenus amateurs pour la joie et le profit des libraires. Les nouveaux confrères en goût et en curiosité que nous avons acquis depuis quarante ans, gens et femmes du monde, c'est par là qu'ils nous sont venus.

C'est cette expansion soudaine donnée à la bibliographie qui a valu à Charles Nodier une si grande autorité et qui l'a fait reconnaître pour un maître; car ce titre n'est pas moins dû à celui qui renouvelle une science qu'à celui qui la crée.

Tous ceux qui jusqu'alors avaient froncé le sourcil et allongé la lèvre devant les lourds et secs commentaires des docteurs en *us*, qui tournaient le dos à la littérature des bibliopoles et des faiseurs de *stromates*, furent émerveillés de voir fleurir sur ce fumier tant de fleurs nouvelles, inconnues, brillantes, d'un parfum si délicat et si pénétrant. Comment ne pas adorer une science qui tout à coup nous faisait rencontrer, entre les lignes d'une dissertation technique, non-seulement de charmantes et spirituelles divagations, non-seulement des révélations ou des anecdotes, mais des récits palpitants de toute l'émotion et de toute la grâce du poème, tragique ou comique, tels que les aventures du bibliophile Théodore, frappé d'apoplexie à la salle Sylvestre, ou que la légende des chastes et divines amours de la princesse Polia de Trévise et du dominicain Francesco? Nodier, en effet, ne se contentait pas d'animer la science, mais de la science même il tirait la poésie. Il parfumait de la poésie des livres ses contes et ses histoires d'amour (*Amélie, le nouveau Faust et la nouvelle Marguerite, le Roi de Bohême*, etc.). Pour moi, je le déclare, si j'avais à donner le prix de la Nouvelle dans ce siècle, je l'adjugerais à celle qui a pour titre : *Franciscus Columna, nouvelle bibliographique!*

J'ai parlé tout à l'heure de l'autorité de Nodier en bibliographie. Il n'était pas seulement le maître du genre : il en était le roi, le souverain incontesté et irrésistible. Qui donc, tant qu'il vécut, eut osé prendre le pas sur lui, dans ce domaine où il régnait par

droit d'amour et de conquête? Qui donc eût osé jouter avec lui sur ce terrain de la notice et de la dissertation? Une préface. une notice de Nodier, c'était la meilleure recommandation qu'ambitionnât un éditeur de catalogues et de réimpressions. Qu'un libraire, en ces temps d'engouement littéraire, où les ouvrages collectifs étaient à la mode, eut l'idée de publier une encyclopédie de nos mœurs et ne nos physionomies, l'un des premiers types qu'il inscrivait sur son *prospectus* c'était celui du Bibliophile, et l'un des premiers noms celui de Charles Nodier. Et, en effet, il n'était pas plus possible d'omettre dans une galerie du XIXe siècle le portrait du Bibliophile par Ch. Nodier, qu'il n'était facile de le recommander à un autre que lui. Nul, lui vivant, je le répète, n'eût osé l'entreprendre; mais peut-être sans lui n'y eût-on pas songé. C'est que; si Nodier n'avait pas créé le Bibliophile, il l'avait, on peut le dire, inventé. Il l'avait présenté au monde et lui avait délivré son état-civil. Il l'avait si bien inventé qu'il en était devenu lui-même l'incarnation et le type. On ne pouvait lire le mot, ou l'entendre prononcer, sans imaginer aussitôt ce personnage long et maigre, un peu voûté, qu'on avait tant de fois rencontré cheminant, les mains derrière le dos, sur les quais et dans les rues, et lançant un regard oblique vers les vitrines des libraires, ou vers les étalages des bouquinistes.

Le portrait du Bibliophile, que de fois il l'a traité; que de fois il y est revenu sous des formes diverses et avec des indications nouvelles! Une fois qu'il l'eût créé (le type) d'après lui-même, son imagination mobile lui en présenta des aspects différents. C'est tantôt Théodore, le foudroyé; tantôt l'abbé Lowrich, le bibliophile voyageur, le Don Pic de Fanferluccio du *Roi de Bohême*. Et que de traits ajoutés dans des préfaces, dans des articles, notices, etc., etc. Par là, je le dis encore, il a servi la littérature et la bibliographie, en propageant le goût des beaux livres, en révélant le prix et la valeur intellectuelle des bonnes éditions, et en initiant tout un public qui ne s'en doutait guère aux jouissances d'un art qui n'était apprécié jusque-là que des gens de lettres et des hommes du métier. Peut-être a-t-il sauvé

ainsi de précieux exemplaires oubliés dans les bibliothèques de famille, que l'indifférence eût laissé perdre et que l'ignorance eût détruits.

Je n'ai pas besoin de dire que ce ne sont pas là les seuls services que Nodier ait rendus à la bibliographie. Le plaisir de « parler des livres », on l'a vu, ne passait pour lui qu'en second. D'ailleurs, on ne parle si bien que de ce qu'on sait, et on ne connaît si bien que ce que l'on aime avec passion.

Par où commence, me dira-t-on, la passion des livres; et comment s'engendre-t-elle dans un esprit? Éclate-t-elle à la vue d'un beau livre, comme la passion des arts en présence d'une belle peinture ou d'une belle statue, comme la passion des armes au récit d'une action guerrière, comme la passion des lettres à la lecture d'un chef-d'œuvre? Est-elle affaire de nature ou affaire d'éducation? L'un et l'autre. La passion des livres est une passion à deux faces, géminée, et qui se compose de deux éléments : un art et une science. Je laisse de côté pour le moment les Mondors de la bibliographie, qui se donnent le luxe d'une bibliothèque, comme on se donne le luxe d'une écurie ou d'un palais. Négligeons également les convertis qui se déterminent sous l'influence d'un hasard, ou par vanité, ou par imitation, ou par complaisance à la mode régnante. Je parle ici du bibliophile-né, sincère et convaincu, qui serait bibliophile dans un désert, ou sur le radeau de la *Méduse*. Qui ne conçoit que, pour aimer les livres, il faut commencer par aimer à lire, c'est-à-dire par aimer l'étude, autrement par être intelligent et instruit? Peut-être me répondra-t-on que bien des savants, bien des lecteurs intrépides massacrent leurs livres et ne font pas de différence entre un bel exemplaire et un bouquin? Très-bien, mais ces Murats de la lecture sont des êtres incomplets. Ils n'ont qu'un des deux éléments qui constituent le Bibliophile : ils lisent et ne regardent pas. Ils sont comme les métaphysiciens abstraits qui donnent tout à l'âme et rien au corps. Ils ne sont pas — artistes.

On a abusé de la comparaison de l'amant qui pare sa maîtresse. C'est joli, mais ce n'est pas exact. Non, dans la passion

des livres il n'entre rien de puéril ni de *galant!* C'est un goût éminemment raisonnable, éminemment sérieux et sensé. L'homme, l'homme érudit et intelligent qui conserve ses livres, qui en a soin, qui veut qu'ils lui survivent, qui recueille le livre rare pour sa rareté, le bel exemplaire pour sa beauté, celui-là n'est ni un libertin, ni un fantasque; c'est un noble esprit, qui a le respect de la pensée et l'amour des bons arts. Il sait associer à son admiration, à sa reconnaissance pour les génies qui nous ont instruits ou charmés, sa sympathie pour les artistes qui ont voulu protéger leurs œuvres contre la destruction du temps, qui en ont orné l'enveloppe pour les recommander à l'attention des hommes. Ce qu'il aime dans le livre et ce qui le passionne, c'est la pensée qu'il reproduit; mais cette pensée, fût-elle frivole, fût-elle nulle, ma foi! si dans l'exécution du livre l'imprimeur s'est surpassé, si le relieur a fait un chef-d'œuvre, notre homme le conserve par respect pour l'œuvre d'une main humaine. Voilà le bibliophile. Et trouvez-moi beaucoup de passions aussi nobles, aussi pures et aussi raisonnables que celle-là.

Nodier, fils d'un père lettré et qui l'avait instruit dans les bonnes lettres, Nodier, qui savait le grec à douze ans, Nodier, qui dans son enfance, fuyant de village en village, se réfugiait de préférence dans les presbytères pour y trouver des livres, était naturellement un grand liseur et un liseur studieux. Son premier livre, on le sait, fut un vocabulaire, le *Dictionnaire des Onomatopées;* le second fut un traité de bibliographie, les *Questions de littérature légale*. Faits remarquables! Nodier déjà aimait le livre pour le livre. Il étudiait la langue comme instrument de la littérature, et la bibliographie, son histoire. « Dès l'âge de treize ans, a-t-il dit quelque part, je pressentais que j'écrirais. » Le littérateur était né; mais le bibliophile l'était aussi, puisque déjà il compulsait des dictionnaires et collationnait des éditions.

Du jour où cette habitude, ce goût s'est enraciné dans l'esprit, de comparer entre elles les éditions d'un même ouvrage, c'en est fait, on est bibliophile. L'édition préférée devient un joyau, un objet précieux et rare, qu'on ne peut acquérir ni conserver à trop haut prix. De là à le vouloir rétablir dans son état primitif

à force de soins et d'argent, par le lavage, l'encollage et la reliure, il n'y a qu'un pas; et ce pas, on le voit franchir tous les jours par des gens qui seraient fort en peine de renouveler leur mobilier. Je viens de toucher, sans m'en douter, à l'un des côtés mélancoliques de la passion des livres. En indiquant comme des éléments constitutifs le savoir et l'amour du beau, j'ai fait abstraction de la richesse. Ah! ne jetons pas la pierre à l'amateur riche ou enrichi qui n'a qu'à faire un signe de sa baguette d'or pour attirer dans ses ruches de cristal les abeilles du savoir et du génie humains. Celui-là aussi sauve, conserve, consolide, décore et transmet. Mais celui qui trouve et qui cherche, qui devine et qui crée, le croyant, le chasseur, ce n'est pas celui-là; c'en est un autre moins heureux, mais plus habile. Et celui-ci, Nodier, qui l'a bien connu, a fait de son apothéose la conclusion de sa dernière édition du portrait du bibliophile (1). « Le « bibliophile de notre époque, c'est le savant, le littérateur, « l'artiste, le petit propriétaire à modiques ressources ou à for- « tune congrue, qui se désennuie dans le commerce des livres « de l'insipidité du commerce des hommes, et qu'un goût déplacé « peut-être, mais innocent, console plus ou moins de la fausseté « de nos autres affections. Mais ce n'est pas lui qui pourra for- « mer d'importantes collections, et trop heureux, hélas! si ses « yeux mourants s'arrêtent encore un moment sur la sienne; « trop heureux s'il laisse ce faible héritage à ses enfants! *J'en « connais un, — et je vous dirais son nom si je voulais,* — qui « a passé cinquante ans de sa laborieuse existence à se compo- « ser une bibliothèque, et à vendre sa bibliothèque pour vivre. « Voilà le bibliophile! et je vous notifie que c'est un des der- « niers de l'espèce. Aujourd'hui l'amour de l'argent a prévalu : « les livres ne portent point d'intérêt. » Pauvre Nodier! pauvre et honnête homme! Ce nom qu'il n'a pas voulu dire, nous le connaissons. Il l'a signé au bas de la page, page non moins lamentable que la prosopopée d'antithèses de La Bruyère. Il s'est

(1) *L'Amateur de livres*, dans les *Français peints par eux-mêmes*, de Curmer, 1842.

seulement trompé à la dernière ligne : il n'a pas prévu qu'un jour viendrait où la fièvre de la spéculation multipliant les valeurs se jetterait sur les livres comme sur tout le reste, et que les livres, à leur tour, porteraient intérêt. Cet avenir, s'il l'eût entrevu, l'aurait-il consolé? J'en doute. Il eût gémi sur le sort des grands hommes, désormais cotés et négociés comme des actions en bourse. Il eût salué d'un regard de regret l'émigration des experts de la salle Sylvestre à la salle des commissaires-priseurs; mais il eût gardé sa foi et sa sympathie à ses confrères, les pécoreurs et les érudits.

Ce qui fait de la passion des livres une passion mélancolique, c'est qu'elle est essentiellement la passion des petites bourses, une consolation et comme un dédommagement. L'homme de lettres, le savant, pensent peu au luxe et aux honneurs; ils savent qu'ils leur sont interdits. On ne peut pas toujours acheter des chevaux et des palais; on peut toujours acheter un livre; on peut même l'avoir à bon marché, si l'on s'y connaît. Nodier le savait mieux que personne, lui qui, éprouvé plus qu'aucun autre par les tribulations de la vie littéraire, sut trouver le moyen de se composer successivement trois collections dont les catalogues sont consultés comme des classiques, et dont la dernière surtout était le suprême du genre. Il allait de l'une à l'autre, épurant sans cesse, toujours plus rigoureux à mesure qu'il se perfectionnait dans la science, arrivant d'exclusion en exclusion du bon au meilleur, du meilleur à l'excellent et de l'excellent au parfait, ambition des grandes âmes.

Sur ce chapitre de la perfection il était devenu intraitable, aimant mieux laisser des lacunes sur ses rayons que d'y placer des exemplaires non pas défectueux, mais imparfaits. M. Techener, dans la préface de ce catalogue posthume de 1844, en citait un exemple remarquable : « Dans les cadres de M. Nodier, disait-il, il entrait nécessairement un *Virgile*. Eh bien, sa bibliothèque est sans Virgile! Rien pourtant, dira-t-on, n'est moins rare qu'un beau Virgile; mais notre illustre patron ne voulait avoir que le Virgile des amateurs, le Virgile *Elzevier*, 1636, beau, grand, et, s'il eût été possible, dans sa vieille reliure! Eh bien, il n'en a

jamais trouvé un exemplaire digne de sa bibliothèque, tel qu'il le rêvait, tel qu'il le connaissait dans quelques cabinets d'amateurs de Paris. Il se serait contenté du Virgile *Elzevier* de 1676, mais en grand papier; et dans l'attente d'un tel Virgile, il n'en achetait pas d'autre. — M. Nodier, ajoute l'éditeur, était devenu de plus en plus difficile pour ses exemplaires : à peine s'il admettait un livre qui ne fût pas relié en maroquin; le plus léger défaut suffisait pour motiver un rejet définitif. Il en est résulté que, à l'exception de quelques volumes qui n'existent plus autrement, tout ici est parfait de condition. »

Pour donner une idée complète des connaissances et des travaux de Nodier en bibliographie, il m'eût fallu étudier l'un après l'autre ces trois catalogues. J'aurais dû rechercher dans ses notices dispersées en tant d'endroits, dans ses notes, dans les préfaces qu'il ajoutait aux catalogues, dans ses études critiques sur les dictionnaires, dans ses dissertations sur les anciens auteurs, dans son traité de linguistique, dans ses mélanges, les rayons épars de ce savoir multiple et de cet esprit si vif et si lumineux. Comment oublier encore, dans une telle étude, les articles, de science et de goût si variés, qu'il écrivit pour le journal qu'il avait fondé, le premier journal spécial de bibliographie que la France ait eu, le *Bulletin du Bibliophile*, dont les deux premiers volumes, entièrement rédigés par lui, sont actuellement introuvables ? Mais un tel travail eût forcé le cadre d'un portrait. Il m'a paru, sinon plus agréable, plus à propos de montrer ici Nodier dans la liberté de son action militante et dans l'éclat de son influence.

Nodier avait sans doute, et au plus haut degré où on les reverra jamais, les deux qualités que je réclamais en commençant pour un parfait bibliophile : le savoir, qui le conteste ? l'amour, qui en doute ? Mais il en possédait une troisième, qui est le superlatif des deux autres, et où elles se confondent en s'illuminant, comme à la lumière de l'éclair, — le talent. Nodier a aimé les livres, il les a connus, et il a su en parler, en parler comme nul n'en avait parlé avant lui. Il a fait aimer les livres ; il a donné un public à la bibliographie ; il y a fait école. Grâce

à lui, cette science littéraire, jusqu'alors reléguée dans l'ombre des bibliothèques et des écoles, a conquis sa place au grand jour et a pris rang parmi les plaisirs de tous. Par là il a été sans doute un messager bienfaisant de nobles pensées et de pures jouissances. Ajouterai-je qu'après avoir propagé le goût des livres, il l'a réhabilité dans l'opinion commune en réfutant par son exemple les plaisanteries séculaires qui prétendaient montrer dans tout bibliophile un Hortensius ou un Lysidas.

Je ne puis, sans songer à lui, me rappeler cette épitaphe écrite par Chapelain pour Guillaume Colletet, poëte et bibliophile aussi (et Chapelain même me paraît avoir été ce jour-là plus poëte dans cette ligne de prose que dans toute son épopée) : « Il a passé ses jours dans l'innocence, entre Apollon et ses livres. »

Charles ASSELINEAU.



LES CHATS (1)



BLASONS, MARQUES, ENSEIGNES.

Le Chat, regardé comme un animal bizarre, devait entrer naturellement dans le bestiaire héraldique, formé non-seulement d'animaux nobles offrant une signification précise, mais aussi d'animaux chimériques dont la représentation répondait plus particulièrement aux yeux du peuple.

Vulson de la Colombière, l'homme de la science héraldique, qui a donné quelques blasons de chats dans le *Livre de la Science héroïque*, dit à ce propos :

« Comme le lion est un animal solitaire, aussi le chat est une bête lunatique, dont les yeux, clairvoyants et étincelants durant les plus obscures nuits, croissent et décroissent à l'imitation de la lune: car, comme la lune, selon qu'elle participe à la lumière du soleil, change tous les jours de face, ainsi le chat est touché de pareille affection envers la lune, sa prunelle croissant et diminuant au même temps que cet astre est en son croissant ou en son décours. Plusieurs naturalistes assurent que, lorsque la lune est en son plein, les chats ont plus de force et d'adresse pour faire la guerre aux souris que lorsqu'elle est faible. »

A cette interprétation, je préfère celle d'un autre commentateur de blasons, Pierre Palliot, qui, à propos de l'antagonisme entre les astres, imagina une légende bizarre :

« Chat plus dommageable qu'utile, ses mignardises plus à craindre qu'à

1. M. Champfleury vient de publier à la librairie Rohtschild un livre piquant destiné à un grand succès : *Les Chats.* Histoire, mœurs, amours de ces animaux, sont traités avec la certitude de regard de l'auteur. Ce livre s'adresse aussi bien aux femmes qu'aux hommes, aux naturalistes qu'aux philosophes, aux archéologues qu'à ceux qui veulent être amusés. L'histoire y coudoie la science; les observations d'après nature se mêlent à celles des plus grands esprits : Châteaubriant, Voltaire, Diderot, etc.

Le livre est illustré des plus rares dessins. M. Champfleury a mis à contribution les richesses des musées européens, celles des collections particulières, en même temps qu'il puisait dans ses propres cartons. Citer les noms des amis des chats qui ont prêté leur concours à cette publication suffit déjà. Ce sont : MM. Viollet-le-Duc, Mérimée, de l'Académie française; Eugène Delacroix, le peintre suisse Mind, dit le *Raphaël des Chats;* Ok'sai, le caricaturiste japonais; Ribot, Edouard Manet, dont la composition sur le rendez-vous de chats fait sensation. — Nous ne pouvons donner une meilleure idée du livre et des illustrations qu'en citant le chapitre suivant.

désirer et sa morsure mortelle. La cause est plaisante du plaisir qu'il nous fait. A l'instant de la création du monde, dit la fable, le soleil et la lune voulurent à l'envi peupler le monde d'animaux. Le soleil tout grand, tout feu, tout lumineux, forma le lion tout beau, tout de sang et tout généreux. La lune, voyant les autres dieux en admiration de ce bel ouvrage, fit sortir de la terre un chat, mais autant disproportionné en beauté et en courage, qu'elle-même est inférieure à son frère. Cette contention apporta de la risée et de l'indignation; de la risée entre les assistants, et de l'indignation au soleil, lequel, outré de ce que la lune avait entrepris de vouloir aller de pair avec lui,

Créa par forme de mépris
En même temps une souris.

« Et comme ce sexe ne se rend jamais, se rendit encore plus ridicule par la production d'un animal le plus ridicule de tous : ce fut d'un singe, qui causa parmi la compagnie un ris démesuré. Le feu montant au visage de la lune, tout ainsi que lorsqu'elle nous menace de l'orage d'un vent impétueux, pour un dernier effort, et afin de se venger éternellement du soleil, elle fit concevoir une haine immortelle entre le singe et le lion, et entre le chat et la souris. De là vient le seul profit que nous avons du chat[1]. »

Le peuple, ami des légendes, se plaisait à voir ces êtres fantastiques sur les bannières des seigneurs. Et en ceci nous n'avons pas à rire des étendards des Chinois allant en guerre.

Les anciens Bourguignons avaient un chat dans leurs armoiries. D'après Palliot, Clotilde « Bourguignotte, femme du roy Clovis, portait *d'or un chat de sable tuant un rat de mesme.* »



Blason des Katzen.

La famille Katzen portait d'*azur à un chat d'argent qui tient une souris.*

1. Palliot, déjà cité.

La Chetatdie, au pays de Limoges, portait d'*azur à deux chats l'un sur l'autre d'argent.*

Les Della Gatta, seigneurs napolitains, portaient d'*azur à une chatte d'argent au lambeau de gueules en chef.*

Chaffardon portait d'*azur à trois chats d'or les deux du chef affrontés.*

Nombre d'autres armoiries pourraient être relevées dans les blasons des familles européennes [1].

De fantastique, le symbole devint plus positif. A mesure qu'on s'éloignait du moyen âge, chat voulut dire indépendance.

C'est ainsi qu'on peut expliquer la *marque* des Sessa, imprimeurs à Venise au XVIe siècle.

On voit sur la dernière page de tous leurs livres, vierge de caractères typographiques, la représentation d'un chat, entouré de curieuses ornementations. L'imprimerie, c'était la lumière, la lumière, c'était l'affranchissement. Le XVIe siècle le comprit ainsi, car combien de grands esprits furent persécutés pour l'invention nouvelle, et combien de bûchers furent allumés avec la torche que ces libres penseurs tenaient en main !



Marque d'imprimerie de Sessa de Venise.

L'Italie surtout, qui fournit tant de martyrs, n'employait pas la *marque* du chat sans motif.

Du XVIe au XVIIIe siècle, je trouve peu de traces du chat comme symbole de l'indépendance.

Les hagiographes nous dépeignent saint Yves toujours accompagné d'un chat; et Henri Estienne fait observer, avec quelque malice, que cet animal est le symbole des gens de justice.

Il appartenait à la République française de reprendre l'animal pour l'ajouter à son glorieux blason. Maintes fois la figure symbolique de la Liberté fut

1. Voir Champfleury, *Histoire des faïences patriotiques sous la Révolution*, 1 vol. in-8. Dentu, 1867.

représentée tenant un joug brisé, une baguette surmontée du bonnet; à côté d'elle une corne d'abondance, un chat et un oiseau s'échappant le fil à la patte[1].

Prudhon, le doux peintre républicain, le seul qui ait donné un caractère tendre et chaste aux figures allégoriques nationales, a laissé une curieuse symbolisation de la Constitution : la Sagesse, représentée par Minerve, est associée à la Loi, des enfants mènent un lion et un agneau accouplés. La Liberté tient une pique surmontée du bonnet phrygien, et à ses pieds est accroupi un chat.



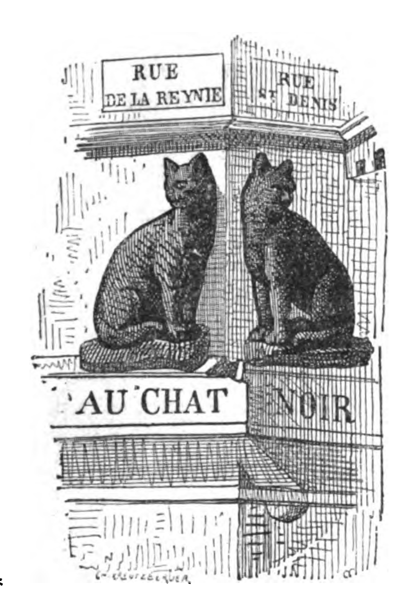
La Liberté, d'après Prudhon.

Avec la République finit le règne du chat, qui d'ailleurs n'avait pu s'implanter profondément dans le blason révolutionnaire. Piques, bonnet de la liberté, faisceaux, niveau égalitaire parlaient plus vivement que les animaux à l'esprit du peuple. Quelquefois, il faut l'avouer, à cette époque, le chat fut représenté sous un jour défavorable. Ce n'était plus le symbole de l'indépendance, mais de la perfidie. Le frontispice d'un méchant livre, les *Crimes des Papes*, montre aux pieds du prélat un chat, emblême de l'hypocrisie et de la trahison.

1. Voir au cabinet des Estampes, œuvre de Boizot, *la Liberté*, gravée par la citoyenne Lingée.

Le chat, on doit le dire, parut à nos pères un animal plus bizarre que sympathique. On en a la preuve par sa fréquence sur les enseignes des marchands avec de singulières légendes, telles par exemple que *la Maison du chat qui pelote*. Le chat occupa une place considérable dans l'imagination des boutiquiers. Je ne parle pas seulement des cordonniers, qui naturellement devaient faire peindre sur leurs façades le *Chat botté*.

La silhouette de l'animal, sa malice proverbiale comparée à celle des femmes, son caractère de domesticité mêlée d'indépendance en faisaient un être destiné à la représentation publique. Et aujourd'hui que s'effacent nos anciennes coutumes, que la pioche démolit tout ce qui était cher aux bourgeois parisiens, ce n'est pas sans regretter les vieilles enseignes que je m'arrête devant un des derniers débris du quartier des Lombards, la maison de confiserie qui porte à ses deux angles deux Chats noirs fantastiques.



CHAMPFLEURY.

LES ÉTUDES HISTORIQUES SUR PARIS

1258-1868.





De nombreux écrits révèlent les études auxquelles se livrent les savants et les érudits pour reconstituer l'histoire nationale et l'histoire locale. Sous l'ancienne monarchie, des clercs et des religieux de plusieurs ordres ont laissé de précieux documents sur les annales des villes; quoique ces documents soient incomplets, ils n'en sont pas moins authentiques et servent encore à attester un mouvement historique remarquable. Avant la découverte de l'imprimerie, il était difficile au public de se renseigner sur l'histoire locale; cependant, de précieux travaux, incomplets, sont, à toutes les époques, comme des jalons à l'aide desquels on a pu se guider et retrouver les bases de l'histoire provinciale.

Paris ancien présente le même fait : dès l'année 1258 on pensait à réunir les registres relatifs à la juridiction de cette ville; en 1445 et 1451, on écrivait sur des tablettes : « pour mettre en mémoire plusieurs choses qui surviennent « touchant les affaires de la dite ville. » En ce temps-là, les prévôts des marchands et les échevins pouvaient être considérés comme les promoteurs d'une œuvre historique.

Ce ne fut que quarante-huit ans après que l'on s'occupa de colliger avec plus de soin les collections: des registres du *bureau* de la ville (1499 à 1784), et des *comptes* des recettes et dépenses (1425-1768). Malheureusement dans ces derniers registres il y a des lacunes considérables pour l'histoire municipale, et on ne peut les compléter qu'à l'aide d'un « *inventaire général* » fait par les ordres du prévôt et des marchands en 1682.

Ces différents registres ont été pour les historiens de Paris une source de documents précieux, connus seulement des savants archéologues et des historiens de nos jours : MM. Le Roux de Lincy, Douet d'Arcq, de Gaule et autres, en ont fait l'objet de publications importantes. Avec les registres du Parlement, ceux de la ville éclairent d'un jour nouveau l'histoire de Paris.

De 1573 à 1650 plusieurs auteurs, sous le patronage des magistrats municipaux, firent paraître des ouvrages relatifs à l'histoire ou à la topographie de Paris; ces timides essais, écrits tantôt en latin ou en français, sont signés par



25

RELIURE EXECUTÉE PAR NICOLAS EVE

Corrozet, Bonfons, Dubreul, Malingre, Boisseau, Gomboust, etc.; ils n'ont pas l'importance des publications faites depuis l'année 1677 jusqu'en 1752, période pendant laquelle parurent les travaux historiques de Lamarre, de Félibien, de Lobineau, de Le Roy, de Lebeuf, etc.

En 1734 l'édilité nomma un historiographe, et Étienne Turgot, prévôt des marchands, régla les travaux et les recherches à faire pour constituer un centre de documents plus spécial à son administration qu'au *fait*-Paris en général. En 1770, un autre règlement prescrivit les devoirs de l'historiographe. Bonamy, D. Bouquet, et Ameilhon, de 1760 à 1781, ont été successivement les historiographes de la ville; d'autres personnages furent nommés généalogistes, héraldistes, géographes et graveurs de la ville, de 1720 à 1780, tels que: Lagrive, Jaillot, Chevillard. Là s'arrêtèrent les tentatives faites pour une très-minime série pour élucider les travaux bibliographiques sur Paris.

Du reste, les études avaient à peu près cessé de 1725 à 1730, et de 1785 à 1789 elles furent totalement abandonnées. La création de 1734 ne produisit rien, tout était à refaire pour continuer la pensée d'Étienne Turgot.

En 1821, M. le comte Chabrol de Volvie, dont l'administration a laissé d'honorables souvenirs, voulut reprendre les études historiques sur Paris; il ordonna de rechercher les documents relatifs aux fêtes et cérémonies et à l'administration. Précédemment, sous la gestion de M. le comte Frochot, on avait introduit l'usage d'imprimer les documents concernant les grands travaux de Paris et autres affaires; M. de Chabrol continua ces publications, qui sont pour la plupart de véritables ouvrages.

En 1830, les traditions de l'histoire de Paris, telle que l'ancienne édilité l'avait conçue, demeuraient livrées à des compilateurs et dans une confusion d'autant plus grande, que l'on s'obstinait à ne point travailler sur les documents originaux.

M. le comte de Rambuteau, administrateur distingué (auquel on doit une vive reconnaissance pour les améliorations qu'il a entreprises dans l'intérêt de l'administration parisienne), fit agrandir l'Hôtel-de-Ville et transforma le palais municipal. Ce fut sous son administration qu'un écrivain laborieux reçut la mission de faire des recherches historiques sur l'Hôtel-de-Ville.

MM. Leroux de Lincy et Calliat s'empressèrent de mettre à exécution l'idée de M. Rambuteau et publièrent une monographie de l'Hôtel-de-Ville; ils retrouvèrent la trace historique indiquée autrefois par Étienne Turgot.

Cette histoire de l'Hôtel-de-Ville par M. Leroux de Lincy est et demeure un travail d'autant plus recherché par les écrivains qui s'occupent de Paris, qu'il est construit sur des bases solides; aussi l'administration municipale, qui jadis a patronné cet ouvrage, l'a admis, en 1868, parmi les érudits qui composent les nombreux collaborateurs du service historique de la ville de Paris en 1868.

Après tant d'essais infructueux faits pendant plusieurs siècles pour écrire

une histoire de Paris, il était réservé à M. le baron Haussmann d'organiser d'une manière définitive un service qui permettrait de réaliser enfin la pensée d'une histoire générale de Paris.

En 1860, M. le Préfet de la Seine proposa au conseil municipal de réunir et de coordonner tous les titres de l'histoire parisienne. Le conseil s'associa à l'intention exprimée par le chef de l'édilité parisienne; des études furent faites pour déterminer les principes d'une organisation sérieuse, et après cinq années d'expérience, M. le baron Haussmann eut l'honneur de présenter le projet de l'*Histoire générale de Paris* à S. M. l'Empereur, qui y donna son approbation.

Le principe fondamental de l'Histoire générale de Paris est une collection de documents et de monographies. Pour élaborer cette collection, il fallait des hommes spéciaux : les uns *attachés* à l'administration, les autres *libres* et dont l'érudition pouvait apporter des travaux remarquables et inédits. Afin d'assurer une bonne exécution de cette œuvre littéraire, il a été créé à l'Hôtel-de-Ville un service des travaux historiques, restreint au personnel nécessaire pour constituer un lien entre l'administration et les collaborateurs étrangers.

Ce service des travaux historiques, au point de vue littéraire et artistique, a donné lieu à des dépenses que nécessite une œuvre aussi importante.

Ces dépenses sont en rapport avec les résultats déjà obtenus et sont faites avec une ampleur qui n'en exclut pas l'économie.

En voici la répartition en chiffres ronds :

I.	Personnel du bureau historique.	18,000 fr.
II.	Personnel des collaborateurs (attachés à l'administration, ou libres hors cadre administratif).	25,000
III.	Indemnités.	1,800
IV.	Impressions	100,000
V.	Artistes.	30,000
VI.	Menues dépenses	3,000
		177,800 fr.

De 1866 à 1868 quatre volumes de la collection des documents parisiens ont été publiés par le service du bureau historique :

1° Une introduction destinée à faire connaître le plan de la collection;

2° Le tome Ier de la Topographie historique du vieux Paris, par M. Berty;

3° Paris et ses historiens, par MM. Leroux de Lincy et Tisserand;

4° Anciennes bibliothèques des églises, abbayes, colléges, etc., par M. Alfred Francklin.

Ces quatre ouvrages, imprimés avec luxe, sortent des presses de l'Imprimerie Impériale. Les auteurs ont répondu aux prescriptions administratives avec une érudition et une sagacité parfaite. Les *fac-simile*, les *miniatures*,

les *gravures*, les *plans*, rendent ces ouvrages dignes de cette splendide collection.

Ces quatre volumes sont pleins de mémoires, de notes, de pièces justificatives, de notices et de détails inédits ou inconnus. Parmi ces documents nous avons surtout remarqué : une monographie du vieux Louvre et des Tuileries; les origines bibliographiques de vingt-neuf établissements religieux dont il n'existe plus aucun reste; des renseignements très-précis sur l'état des lettres, des arts, des artistes et des artisans de Paris au xve siècle, les anciens historiens de Paris au moyen âge. Ces différentes pièces historiques, dues à la plume de MM. Le Roux de Lincy, Tisserand et Francklin, attestent une étude approfondie.

Ceux qui sont familiarisés avec les études historiques comprennent que l'histoire littéraire offre une suite de vicissitudes, et qu'il y a une grande difficulté à se procurer des documents intéressants; la plupart de ces documents, sans doute, se trouvent dans les archives de l'État et dans les bibliothèques, mais il faut encore en chercher d'autres en province, et même à l'étranger. Si en France on a pu recueillir des parties de manuscrits inconnus relatifs à Paris, le service historique en a reçu d'Amsterdam, de Berlin, de Londres, de Madrid et de Saint-Pétersbourg, avec des renseignements précieux pour ses travaux.

Au milieu de cette riche moisson (que récolte avec tant d'ardeur M. Ch. Read, directeur de ce service), un autre travail se produit : il faut mettre en œuvre les matériaux écrits en latin mêlé à l'inextricable scolatisque du moyen-âge; on est obligé de vérifier, de comparer les textes et les citations, de traduire, enfin de faire des études afférentes à chaque série sur les sujets divers dont se compose l'œuvre.

Travail utile mais pénible, quand on réfléchit que toute collection doit être faite avec l'attention, la critique et l'authenticité des documents qu'elle exige pour former une œuvre de mérite. A cet égard on peut dire que celle dont nous parlons est dans cette voie, la commission, par son intelligente sévérité littéraire, et même administrative, n'admettant que des travaux sérieux.

D'autres travaux historiques seront publiés bientôt, et une suite curieuse de monographies sont en préparation et confiées à des archéologues, à des savants et à des architectes.

Voici la liste des travaux en préparation :

Tome II. *Topographie historique de Paris.* — Louvre et Tuileries.
Tome III. *Topographie historique de Paris.*—Faubourg St-Germain.
Tome II. *Anciennes bibliothèques de Paris.*
Cabinets des Manuscrits de la Bibliothèque Impériale.

Tome Ier. *Métiers et Corporations de la ville de Paris.* — Armoiries, couleurs et livrées de la ville.—Jetons de l'Échevinage parisien. — Anciens plans de Paris. — Épitaphier général de Paris. — Iconographie parisienne.

Tome Ier. *La Seine.* — Histoire du gouvernement municipal à Paris. — Architectes parisiens. — Cartulaires de Paris. — Palais de Justice de Paris.— La Faculté de médecine de Paris. — La généralité de Paris. — Les prévôts des marchands. — La sûreté publique à Paris. — La domination anglaise à Paris. — Les siéges de Paris.—Les juridictions de Paris.—Les Parisiens aux croisades.—L'orfévrerie parisienne. — La commune de Paris. Les entrées solennelles et les fêtes à Paris. — Les duels, joûtes, tournois et carrousels. — Le service des incendies à Paris. — Le palais Cardinal. — L'hôtel Carnavalet. — Les monuments deParis en 1789.—L'âge de pierre à Paris. — Le bassin géologique de Paris, etc., etc.

Ces ouvrages formeront une suite de documents étudiés sur les pièces originales, et non des travaux reflétant des opinions étrangères au sujet. Composées avec la loyauté qui doit distinguer le véritable historien, ces monographies présenteront un ensemble raisonné qui facilitera la connaissance historique du Paris tel qu'il était. Les anciens Bénédictins et l'École des Chartes nous ont habitués aux travaux sérieux; le service des travaux historiques continuera avec impartialité cette ligne de conduite littéraire, si rare à retrouver dans les ouvrages soi-disant historiques de notre siècle.

M. le Préfet de la Seine, en assurant, par des mesures judicieuses, la continuation incessante des documents relatifs à l'histoire parisienne, sera digne de la reconnaissance des vrais amis des lettres.

PROSPER BAILLY.



La Grant Dance Macabre

DES FEMMES, QUE COMPOSA
MAISTRE MARCIAL
DE PARIS
DIT
D'AUVERGNE

SA VALEUR HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

Morte nihil melius, vita nil pejus iniqua!
Chronica chronicarum.



UE les danses macabres, par la nature même de leurs représentations sur les murs des églises ou dans les cimetières, aient attiré tout d'abord l'attention des archéologues, rien de plus juste. Mais maintenant que nous savons que c'étaient de véritables peintures à fresque, maintenant qu'il n'est plus permis d'y voir, avec M. H. Martin, « un lugubre mimodrame (1), » il est temps de dégager cette question des langes et des bandelettes archéologiques ou iconographiques, et de l'étudier, se produisant dans l'histoire au sein même des événements. Qu'est-ce que ce fait étrange et bizarre apporte à la connaissance des temps où il s'est produit ? en un mot, quelle est sa valeur historique ? c'est ce que nous allons rechercher. Jusqu'à présent, c'est le côté le plus négligé, et c'était peut-être le plus curieux.

Si le xve siècle, ou du moins ses premières années sont les plus pleines et les plus nourries de faits, avouons-le, ce n'est pas toujours à la gloire de nos annales. Bien souvent on se prend à détourner les yeux du spectacle navrant que nous donne la France, notre patrie commune. Et pourtant, que ne contiennent pas d'enseignements pour tous ces années malheureuses de notre histoire ? Mais jamais, on peut le dire, époque ne fut plus critique que celle qui inaugure le règne de Charles VII. Charles VI vient de mourir; son

1. *Histoire de France*, t. VI, p. 97. Note 1.

fils, Charles VII, est proclamé roi; mais roi d'un royaume presque imaginaire. Une partie de la France, avec Paris, est au pouvoir des Anglais. Charles VII offre actuellement le spectacle d'un roi dépossédé, réduit à la dernière extrémité, n'ayant plus d'argent, plus de moyens de subsistance, plus de ressources. Ce qu'il est actuellement, il le sera toujours. Toujours il sera réduit, par son incapacité et son manque d'énergie, à être le jouet de l'étranger et la honte de la France, que sa faiblesse expose à être la risée des pays voisins. A côté de la présence de l'Anglais, comme cause de malheur, se place l'intervention savante de l'Église. Car, ne l'oublions pas, ce qui a étouffé cette époque, ce qui a élargi et agrandi les plaies de la France, ce qui a rendu les blessures plus saignantes, plus repoussantes à voir, c'est que l'Église est venue, par un concours calculé et savamment étudié, leur prêter assistance. Voilant ses intentions sous les dehors de la charité, pour fermer les plaies, elle est venue les rendre plus hideuses; pour réclamer des larmes, sincères ou non, elle a exalté les imaginations; et les imaginations une fois troublées, elle les a conduites et menées, ces pauvres égarées, comme bon lui a semblé. C'est, en effet, là le spectacle que nous donne tout le xv[e] siècle: époque de doute et de révolte même contre le sentiment religieux, contre l'idée dominatrice de l'Église, elle a été pour les arts le berceau d'une de ces représentations bizarres, la plus repoussante, la plus terrible qui ait jamais été donnée en pâture à la curiosité publique. L'Église a jeté à cette misérable époque la Danse macabre comme une proie. Avidement saisie, elle ne manque pas de jouir, dès son apparition, d'une immense popularité, d'autant plus grande qu'elle est irréfléchie. Effet d'un moment de découragement profond et de doute effrayant, et non d'une réalité régnant au fond des cœurs, elle sera appelée bientôt à mourir, à disparaître avec la cause qui aura servi de prétexte à sa naissance. Obéissant à une panique, elle s'évanouira, la confiance une fois revenue, l'Anglais une fois chassé. C'est donc là une de ces mystérieuses histoires qu'il est bon de connaître et d'étudier, quand ce ne serait que pour nous apprendre à nous conduire *in rebus adversis*.

« L'an 1424 fut faite la Danse Marâtre (Danse Macabre) aux Innocents et fut commencée environ le mois d'aoust et achevée en karesme ensuivant (1). » On mit donc six mois à peindre au cimetière des Innocents cette horrible danse « de tous estas. » Jamais, on peut le dire, moment ne fut mieux choisi pour l'apparition d'une pareille peinture. On était au lendemain de la sanglante et désastreuse bataille de Verneuil. « C'était, dit un contemporain, un spectacle affreux que celui des monceaux de cadavres entassés et pressés sur ce champ de bataille (2). » A la honte de l'avoir perdue, venait se joindre

1. *Journal d'un Bourgeois de Paris*, p. 244, édit. Buchon.

2. Pinkerton, *The History of Scotland*, vol. I, p. 106.—Francisque Michel, *Les Français en Écosse, les Écossais en France*, t. I, p. 148.

l'horreur d'une misère profonde, fruit d'une guerre incessante qui durait depuis longues années. De tout le royaume, Paris avait été la ville qui avait le plus souffert des Anglais, et pour qui l'occupation étrangère était plus cuisante au cœur. Or, actuellement Paris est au pouvoir du duc de Bedford, régent du royaume au nom d'Henri VI, souverain *légitime*. Ajoutez à cette douleur morale les souffrances matérielles, sinon plus terribles, du moins tout aussi vives que les autres. Il faut lire dans les auteurs contemporains combien grande était la misère, combien vives étaient les souffrances. Paris était presque désert; on comptait plus de vingt-six mille maisons vides. On mourait tant et si vite, que le temps manquant pour creuser des fosses, on entassait dans une seule les cadavres, quelquefois au nombre de trente et quarante. A toutes les portes se présentait la Mort. Partout et toujours la Mort. C'était là l'idée dominante, incessante; c'était la seule préoccupation; et, qui plus est, c'était le seul désir. On n'avait plus de force, plus d'énergie pour la résistance, pour la lutte; on n'avait plus que la force de mourir! Quand même nous ne voudrions pas croire à pareil épuisement, à pareil découragement, le *Journal d'un bourgeois de Paris* ne serait-il pas là, dans son langage si simple, si clair, si éloquent, pour nous faire souvenir de la vérité, de la réalité? C'est le témoignage le plus terrible porté contre cette époque, parce qu'il est sans animosité, sans fracas, sans rhétorique. Il n'est que vrai. Sans le *Journal d'un bourgeois de Paris*, on ne pourrait s'expliquer la danse macabre; en lui, cette lugubre peinture trouve son commentaire le plus réel et le plus véridique. Admettons, en effet, qu'à une époque donnée l'activité humaine se trouve engrevée, qu'en dépit de ses efforts et de ses luttes elle se voie arrêtée de toute part, qu'elle n'ait plus d'issue, comme champ donné à son impatience, qu'elle brûle de parcourir. Que fera-t-elle? Le désespoir n'est-il pas la seule ressource, ou du moins le seul sentiment qui viendra s'emparer de l'homme, et, paralysant son activité, éteindra du même coup son énergie, et calmera la source de ses immenses désirs, seule raison de son existence?

La Danse macabre est venue dans un de ces moments-là! Aussi a-t-elle été accueillie avec enthousiasme, on pourrait même dire avec joie. Elle répondait à un besoin du moment. Elle avait sa raison d'être dans les événements. Elle trouvait un écho dans tous les cœurs. Du reste, dans cette œuvre, tout fut fait pour frapper les yeux, par là l'imagination. Par le lieu, par la forme prêtée à la mort figurée par un squelette hideux et repoussant, il est impossible de ne pas voir dans cette décevante peinture une œuvre de l'Église qui donnait ainsi une forme chrétienne au désespoir de tous, et qui présentait à tous la mort comme le seul port de salut, le seul moyen d'échapper aux misères de cette vie! Jamais, on peut le dire, plus lugubre et plus horrible représentation ne fut offerte à des yeux humains. On voyait l'horreur dans ce qu'elle peut offrir de plus repoussant et de plus effrayant à la fois. On n'avait

pas craint de faire sortir la Mort du tombeau. On l'avait évoquée, et elle était apparue, les os décharnés, pourris, vermoulus; ses mains saisissaient, ses jambes marchaient. Sa langue invisible s'était déliée; on l'entendait proférer des paroles. Elle avait parlé; tous l'avaient entendue; tous accouraient autour d'elle, les gens de bonne comme de mauvaise volonté. Qui oserait lui résister? Mais ce qu'il y avait de plus affreux, de plus terrifiant, c'est ce rire, ce *Rictus* infâme, qui distendait prodigieusement ces deux os maxillaires, cette mâchoire inconnue qui, bien que vide, parlait. Ce qui glaçait le sang dans les entrailles des malheureux qui avaient encore à supporter le poids de la vie, c'était ce rire formidable : car la Mort riait. Aussi, à cette voix, tous entraient-ils en branle, commençaient-ils une ronde formidable qui commençait ici-bas, mais allait se terminer on ne sait où, dans l'intérieur de la terre. Talonnés, éperonnés par la grande désabuseuse, ceux-là que la Mort entraînait, ils allaient, ils allaient, emportés comme par un vent de malheur, et les rangs allaient s'éclaircissant, et le rire augmentait d'intensité, devenant strident; et la ronde continuait, menée par un bras inconnu, aux sons entrecoupés de la rote, de la viole et du rebec.

Il est malheureux que l'histoire ne nous ait pas conservé le nom de cet artiste étrange, qui eut l'idée plus que bizarre de peindre cette danse au Charnier des Innocents! Franchement ce devait être un esprit singulier. Nous aurions peine maintenant à nous expliquer une pareille peinture. Certes, il fallait que celui-là qui peignit cette formidable sarabande fût bien convaincu, il fallait que son âme fût bien pénétrée de l'idée chrétienne, pour donner ainsi un corps à ce qui n'en a plus. C'était un croyant. C'était un sincère. L'Église devait en être fière, car il entrait dans ses vues, et servait admirablement ses desseins. En effet, quand l'Église, interprétant l'idée de la mort, la représentait matériellement sous la forme d'un squelette, elle exploitait les sentiments populaires, et se mettait ainsi à la portée de tous. Il y avait dans cette conduite plus de politique que de charité chrétienne.

Il ne faudrait pas en effet demander au populaire du quinzième siècle la même ferveur religieuse qu'à celui du onzième et du douzième siècle. Si le temps avait marché, les idées n'étaient pas restées en arrière. Loin de là. Au quinzième siècle, deux pouvoirs étaient en présence : l'Église et la Royauté. Le pouvoir royal venant à s'accuser plus fortement, l'Église par cela même voyait de jour en jour s'amoindrir sa suprématie. Par la nature même des événements qui constituent son histoire, le quinzième siècle préparait la voie aux larges et grandes réformes qui seront l'œuvre du XVI[e] siècle. L'édifice religieux si péniblement et si longuement construit se mine de toutes parts. Il menace de s'écrouler. Sans l'occupation anglaise, la Réforme n'aurait peut-être pas tardé d'un siècle. Aussi voyons-nous l'Église toujours en éveil, et se montrer très-habile à saisir une occasion favorable, quand elle ne la fait pas naître, pour étendre et raffermir sa puissance.

Sans cesse elle cherche à s'emparer des idées populaires, à les développer, en encourageant leurs prétentions et en exaltant leurs désirs. De là vint l'erreur où l'on est resté pendant de longs siècles, de croire que la rénovation, la régénérescence étaient venues du clergé. — Rien de plus faux. — C'est lui tout au contraire qui a retardé le mouvement, en lui donnant une formule qui n'avait rien des idées qui auraient dû animer et exciter les esprits à la recouvrance du « *Royaulme de doulce France.* » Tout au contraire, elle a frappé l'instinct aveugle du populaire. Elle a flatté sa misère. Elle a parlé au populaire le langage qui répondait à la position présente de son esprit. Même quand on voudrait douter d'une pareille conduite de la part de l'Église, la peinture du Charnier des Innocents est là comme un témoignage éclatant de ce que nous avançons. Si l'Église n'avait pas voulu de cette funèbre image de la mort, si elle avait repoussé cette désespérante sarabande, elle n'avait qu'à ne pas la permettre. Ce qui lui était facile. N'a-t-il pas fallu l'autorisation du chapitre de Saint-Germain-l'Auxerrois pour exécuter cette peinture? de même qu'il fallait une autorisation du même chapitre pour inhumer au cimetière des Innocents, qui dépendait de l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois. Et que pouvait un pareil spectacle pour la recouvrance de la patrie? Nous n'hésitons donc pas à dire que l'Église a circonvenu le populaire en le flattant dans ses intentions de renoncement et de douleur. Elle a gémi avec lui. Le pauvre, le malheureux s'est laissé prendre, et comme toujours c'est le populaire qui a été la victime. C'est ainsi que l'on a cru que le clergé avait été le promoteur, le principal acteur, quand au contraire son rôle s'est uniquement borné à entretenir d'abord, à encourager ensuite les idées de malheur, de souffrance, de renoncement. Son devoir n'était-il donc pas de faire naître l'espérance aux âmes fatiguées, désespérées par des luttes trop longues pour des cœurs humains? Ce qui a admirablement servi à répandre cette croyance, c'est l'œuvre de Jeanne d'Arc, que l'Église s'est empressée de représenter comme ayant obéi à des voix, et de la réclamer comme « sienne ». Mais en vain elle essayera de montrer dans Jeanne la jeune fille éclairée par le rayon divin, l'histoire se montrera rebelle à cette interprétation religieuse, à cette influence de la Divinité, qui ne fut que fictive et nullement prouvée. Comme l'a fort bien remarqué le premier en France un historien de génie, dont le regard s'étend loin dans le passé, plus loin encore peut-être dans l'avenir, Augustin Thierry : « L'aspect religieux que revêtit cette glo« rieuse révolution n'en est que la forme ; c'était le signe le plus énergique de « l'inspiration populaire(1). » Cessons donc de voir l'influence de l'Église dans l'œuvre toute patriotique de Jeanne d'Arc. — Rendons à César ce qui est à César, mais ne nous refusons pas, pour faire œuvre de justice, à reconnaître cette influence dans la peinture du Charnier des Innocents. Elle est

1. Augustin Thierry, *Lettres sur l'Histoire de France.* Lettre I, p. 13 de l'édit. in-18. Paris, Furne, 1846.

tout entière dans cette œuvre. N'était-ce pas un moyen de s'emparer fortement des esprits, en les frappant profondément par un de ces spectacles plutôt dignes d'inspirer une pitié profonde que d'éveiller une colère légitime? Alors que la patrie est perdue, livrée qu'elle est aux mains étrangères, présenter la Mort comme seul et unique refuge, c'était bien là, on l'avoue, une idée toute chrétienne, mais qui n'avait que l'avantage de ne pas servir grandement la cause de la patrie.

Si cette conduite ne promettait pas des résultats efficaces, elle avait du moins, aux yeux de l'Église, l'immense avantage d'être en rapport avec la doctrine professée par le moyen-âge tout entier. Les contemporains ne s'y sont point trompés. C'est ainsi qu'ils ont compris l'action de l'Église. *La Chronique de Nuremberg*, imprimée en 1493, ne laisse aucun doute à cet égard. « Si nous nous étions armés des armes de la charité, si nous avions pris le bouclier de la foi, si nous nous étions préparés par nos actions à la vie future, combien ne serions-nous pas supérieurs aux événements! La mort est la fin de toutes douleurs. Nos malheurs ne peuvent nous poursuivre par delà la mort (1). » Un tel langage précédant les vers latins « *Imago mortis,* » dont le premier vers est le fameux

Morte nihil melius, vita nil pejus iniqua!
Rien de mieux que la mort, rien de pis que la vie.

ne laissent pas que d'être un éloquent témoignage en faveur de cette influence que nous nous plaisons à reconnaître, parce qu'elle est démontrée partout. S'appuyer sur la mort pour justifier la vie, telle fut du reste la doctrine du moyen âge tout entier. Telle fut cette philosophie, qu'un de nos grands philosophes modernes a appelée avec tant de raison la philosophie de la douleur. Tout le moyen âge est là. La Danse Macabre du Charnier des Innocents en serait une nouvelle preuve si une pareille définition en avait besoin. Mais l'Église aura beau faire, la réforme était menaçante. L'œuvre du quinzième siècle fut de préparer la voie; c'est en cela qu'il est digne de toute notre attention. Évidemment, tous les siècles en sont là devant l'histoire; mais il a eu la rare bonne fortune de voir rapidement fleurir ce qu'il avait si rapidement jeté, plutôt que semé. Cela tient d'abord à l'entente intime du popu-

1. Si tamen arma caritatis et scutum fidei sumpserimus, si ad alterius vite preparationes actiones nostras instituerimus, quantacumque ea sint que (*sic*) occurrunt superabimus. Mors quoque omnium dolorum solutio est, ultra quam mala nostra non exeunt. *Chronica Chronicarum. Septima ætas mundi*, f° CCLXIIJ, v°. A la fin de ce livre curieux on lit: Completo in famosissima Nurembergensi urbe Operi de historiis etatum mundi. Ac descriptione urbium, felix imponitur finis. Collectum brevi tempore auxilio doctoris Hartmeni SCHEDEL, qua fieri potuit diligentia, Anno Xpi millesimo quadringentesimo nonagesimo tercio, die quarto mensis Junii.—Deo igitur optimo sint laudes infinite. F° CCLXVI, *recto*. — Ceci est véritablement la fin des Chroniques; mais là ne se termine pas le volume. Suit encore dans l'exempl. de la Biblioth. Imp., *Réserve* 6755, *c*, une description d'autres pays. Mais c'est là que finit l'œuvre de Schedel.

laire avec le pouvoir, seul moyen possible de faire une réforme à cette époque; et ensuite à la main ferme, sinon loyale, de ce personnage qui s'appelle Louis XI, grand roi, plus grand politique, encore plus profond connaisseur et appréciateur de l'humanité. C'est dans cette connaissance que gît la grandeur de Louis XI. C'est là qu'est son génie. Son œuvre, qui a survécu si longtemps, est une preuve irréfutable de la profondeur de ses vues, de la justesse de ses projets et de la fermeté de son exécution. Louis XI avait pour lui cette prudence qui ose, cette audace qui sait reculer quand il le faut; mais, par-dessus tout, cette justesse dans la pensée qui sait accomplir de grandes choses, et cette fermeté froide qui en soutient et en assure l'exécution. Louis XI fut l'homme de son temps, parce qu'il fut l'homme de l'avenir. Être de son époque, n'est-ce pas la dominer? Par son caractère méfiant et soupçonneux, il fut bien de ce tourmenté et ballotté quinzième siècle, qui ne vit, sa meilleure vie durant, dans sa jeunesse, que l'ennemi et que la domination anglaise; mais, tout au contraire, dans son esprit de réforme, de révision générale, d'institutions nouvelles, Louis XI relève directement du monde moderne. Il a pressenti ce qui pouvait et ce qui devait être; il a préparé la voie à l'avenir. C'est là sa grandeur devant la postérité. Et l'histoire a vu en lui un de ces hommes qui se recommandent à son amour et à sa justice par leurs œuvres fécondes.

Mais avant Jeanne d'Arc d'abord, avant Louis XI ensuite, en 1424, la Danse Macabre avait sa raison d'être; les événements l'avaient annoncée. Dès qu'elle fut peinte au Charnier des Innocents, l'affluence fut grande pour la voir, la contempler. Le populaire sentait que c'était bien là ce qui l'attendait. C'était la seule réalité que le trouble de son esprit lui laissait entrevoir et espérer. En outre, comme pour ajouter encore au tableau de cette fresque, frère Richard, un cordelier, vint au prêchoir qui se trouvait presque au milieu du cimetière, plus près cependant de la rue aux Fers, et là prêcha le peuple tous les jours, pendant six heures, de cinq heures du matin à onze heures. L'affluence était immense. On comptait, dit un contemporain, jusqu'à cinq à six mille personnes (1). Le temps ne nous a pas conservé les sermons de frère Richard; mais comme nous pouvons facilement en deviner la matière, le lieu ne nous indique-t-il pas suffisamment le texte? Quel commentaire devait fournir la vue de ces Charniers tout neufs, car ils ne remontaient pas à plus de vingt-deux ans! Nous lisons, en effet, dans la *Vie du maréchal Boucicaut*, « qu'à Saint-Innocent, à Paris, par l'argent qu'il (le maréchal Boucicaut) a donné, sont faits les beaux charniers qui sont autour du cimetière, vers la Draperie (2). » Évidemment, frère Richard commen-

1. *Journal d'un Bourgeois de Paris*, p. 253.

2. Lib. IV, cap. II. Cf. *Hist. de la ville et du dioc. de Paris*, par l'abbé Lebeuf. *Nouvelle édit.*, donnée par Hippolyte Cocheris, t. I, p. 111.

tait la « peinture notable. » C'était donc l'idée de la mort seule qui se présentait comme salut. Par elle on échappait à la vie, pleine de douleur ; par elle on échappait à la domination anglaise, pleine de honte. Aussi ne comprenons-nous pas que l'on ait vu dans cette peinture une fantaisie, lugubre, il est vrai, mais une fantaisie. Avant d'être de la fantaisie, c'est de la réalité, c'est de la vie, c'est de l'horreur, c'est de l'histoire. Dans cette peinture hideuse on sent battre le cœur de la France, de la patrie, mais de la France anéantie, de la patrie découragée, qui dans son égarement ne compte plus que sur la mort, aù lieu de compter sur son seul courage. Ce qui manque aux âmes de ce temps, c'est la réaction. La réaction viendra plus tard ; elle apparaîtra avec Jeanne d'Arc. L'œuvre du christianisme finie, commencera l'œuvre du patriotisme ; c'est celui-là qui sauvera la France.

Par cela même, la grande, la vraie Danse Macabre,

Qui à tous la mort aprend,

est celle du Charnier des Innocents de 1424-1425. Jamais on n'en verra d'aussi éloquente, d'aussi énergique. Plus tard, à la vérité, il y en aura d'autres, soit en Angleterre, soit en Suisse ; mais alors celles-ci ne seront que de la fantaisie. Le sérieux de l'œuvre n'existera plus. Ce ne sont que des copies, mais qui n'ont plus d'âme. Dans le comté de Glocester, dans la chapelle de Wortley-Hall était peinte une Danse Macabre. Le texte qui accompagnait cette fresque était dû à John Lydgate, qui avait copié celui qui se lisait au Charnier des Innocents, et l'avait traduit en vers anglais (1). Le texte qu'il a traduit est celui-là même que nous publions aujourd'hui. Lydgate avait donc senti qu'il ne pouvait ni mieux dire, ni mieux faire. Et pourtant, Dieu sait si c'était un grand poëte et s'il était fécond.

C'est qu'en effet il règne dans ces vers une muette et silencieuse désespérance qui éteint tout sentiment, toute énergie, toute force de caractère ou d'âme. Ceux que la mort elle-même appelle à son branle ne savent même pas trouver de courageux et énergiques accents pour échapper à la mort. Ils se laissent entraîner, et l'accueillent comme leur libératrice. Où est le sentiment de la conservation ! Que faire avec des hommes qui meurent si volontiers ? Évidemment ceux-là peuvent mourir ! car ils ne seraient de rien pour la recouvrance.

A l'horreur de la peinture venait encore se joindre l'horreur des vers inscrits

1. Les vers de Lydgate furent d'abord inscrits au-dessous de la Danse Macabre peinte dans une chapelle de l'église Saint-Paul, connue sous le nom de *Danse de Saint-Paul*. He then states, that about this cloyster was artificially andrichly painted the Dance of Machabray, or Dance of Death, commonly called the Dance of Paul's : the like whereof was painted about St. Innocents cloyster at Paris; the meters or poesie of this Dance were translated out of French into English, by John Lidgate (*sic*), Monke of Bury, the picture of Death leading all estates, at the dispence of Jenken Carpenrter in the reigne of Henry the Sixt. Francis Douce. *The Dance of Death*, ch. IV, p. 51. 1 vol. in-8. London, William Pickering, 1833.



au-dessous. Ce n'est pas là un des points les moins curieux de cette production plus qu'étrange. Les vers semblaient rivaliser avec la fresque. Évidemment le peintre et le poëte s'étaient bien compris. Ils se complétaient l'un l'autre. Les sentiments que le peintre n'avait pu exprimer, la désespérance, la soif du repos, la joie de mourir, le poëte les avait traduits dans un langage qui ne manque pas quelquefois d'une certaine poésie. Écoutons cette « femme de vil laige » qui, dans son parler naïf et dans sa résignation, donne toute l'étendue de sa douleur.

LA FEMME DE VILLAIGE.

Je prens la mort vaille que vaille
Bien en gré et en paciencc,
Francs archiers ont pris ma poulaille,
Et osté toute ma substance.
De povres gens ame ne pense
Entre voisins n'a charité.
Chascun veult avoir grant chevance,
Nul n'a cure (souci) de povreté.

Que de souffrances sont confiées dans ces vers! Comme on conçoit qu'il faut avoir souffert pour mourir si facilement! Tous se résignent de même, car tous ont également souffert. Tous désirent la mort, le repos.

Voici la vieille damoiselle :

LA VIEILLE DAMOYSELLE.

J'ai voyrement mon temps passé,
Et ayme mieulx aussy mourir
Que revoir le vieulx temps passé,
Et tant de misaire courir,
Pities, povres gens langourir,
Et d'aultres choses dont me taiz.
Enfans, pour bien vivre et mourir,
Il n'est plus grant bien que de paix.

C'était bien là l'interprétation de ce que pensait le populaire. Il n'y avait pas que la vieille damoiselle qui eut de pareilles idées. Tous pensaient de même, tous désiraient la paix ou la mort. Mais quelquefois aussi le langage prêté aux personnages ne manque pas d'une certaine élévation, d'une certaine grandeur, qui n'a pas lieu que de surprendre beaucoup. Témoin cette réponse faite par la « femme commune » à la Mort, qui lui reproche sa manière de vivre, avant de l'entraîner au branle.

LA FEMME COMMUNE.

Au péché me suis soubz mise
Par plaisance déshordonnée.
Mauldiz soient ceulx qui m'y ont mise
Et au mestier habandonnée.
Las! se eusse esté bien menée
Et conduite premierement,
Jamays n'y eusse esté tournée,
La fin suyt le commencement.

Voilà certes des sentiments très-élevés, d'une morale peu ordinaire, et qui font honneur au poëte qui les a exprimés.

Telle est la nature de ces vers inscrits au Charnier des Innocents, et que nous publions aujourd'hui pour la première fois, d'après le manuscrit *unique* (1) qui donne le nom de l'auteur. Et nous n'hésitons pas à regarder la Danse du Charnier des Innocents comme la « *première* » qui portât des légendes explicatives. Comme on n'a ni avancé, ni établi que celle de Minden en Westphalie (1378) fut suivie de légendes allemandes, nous pouvons poser en principe que celle du Charnier des Innocents fut la « première » dont la fresque fut accompagnée de vers.

C'est cette « Danse Macabre » que nous donnons. Il nous reste maintenant à parler du manuscrit d'où nous l'avons tirée.

Ce texte que nous publions aujourd'hui pour la première fois provient d'un manuscrit coté 47 du fonds des Célestins. C'est un petit livre sur papier, d'une écriture gothique de la fin du xve siècle. C'est le seul qui porte le nom de l'auteur, comme l'indique le titre même au f° 61 : « Cy commance la Dance des femmes, laquelle composa maistre Marcial d'Auvergne. » Il ne renferme pas de miniatures. La Danse commence au f° 61 *recto* et finit au f° 70 *verso*. Il semble très-singulier au premier abord que ce manuscrit soit le seul qui désigne Marcial, tandis que l'autre manuscrit, qui contient aussi le texte de la Dance des femmes, commençant au f° 24 *recto* et finissant au f° 42 *verso* coté fonds français 995, ancien Colbert 1849, ancien fonds du Roi 1310, et qui a appartenu à de Rochefort Bruille, ne donne aucun renseignement sur l'auteur. Mais je crois pouvoir expliquer un pareil silence. Il est de toute évidence que les vers de la *Danse des femmes* sont la première production de Marcial. Nous avons donc là, selon nous, des vers de jeune homme. Ce qui nous fait supposer que ce sont là ses débuts, c'est que nous pencherions pour croire que ce sont les siens qui ont été les premiers faits, sinon les premiers inscrits. Toujours est-il que c'est une œuvre de jeunesse. Il ne pouvait en être autrement. Plusieurs circonstances militent en faveur de cette opinion. Et d'abord, c'est le seul manuscrit qui donne son nom, qui offre le texte le plus correct et le plus pur. Tous les autres manuscrits ne sont que des variantes ou des copies, notamment le manuscrit 995 fonds français, le seul qui offre des miniatures que nous reproduisons, et le seul qui soit sur parchemin. Ce dernier donne un plus grand nombre de personnages. Au lieu de trente-six, nous en avons trente-deux. De plus le texte offre certaines variantes qui ont plutôt l'air d'être des négligences de copistes que des versions différentes, parce que l'auteur n'est plus le même. A cette raison vient s'en joindre tout naturelle-

1. Bien qu'il en existe beaucoup d'autres, nous ne craignons pas de dire UNIQUE, parce qu'il est le seul qui nous ait conservé le nom de Marcial.

ment une autre : c'est qu'on n'a jamais désigné personne comme étant l'auteur de la *Danse des hommes et des femmes*. Les contemporains, *le Journal d'un Bourgeois de Paris*, et Guillebert de Metz gardent la même réserve qui se trouve du reste observée dans l'épitaphe latine de Marcial (1). Celle-ci ne désigne d'une façon précise, comme étant ses œuvres, que *les Vigilles de Charles VII, roi de France*, et les *Heures à la louange de Marie mère de Dieu*. Ce ne sont pas là ses seules productions ; restait encore à mentionner les *Arrêts d'Amours*, et plusieurs poésies légères et badines, comme *l'Amant rendu Cordelier à l'observance d'amours*, la *Confession de la belle fille*, et enfin la *Danse des femmes*, œuvres que l'épitaphe renferme sous la généralité « plurimisque aliis gestis ab ipso editis, » et enfin plusieurs autres œuvres écrites en français. Maintenant ce qui fait aussi qu'on ne l'a pas connu, c'est que l'auteur lui-même semble avoir pris un soin jaloux de cacher son œuvre. Nous ne pouvons dire qu'il l'a considérée comme un péché de jeunesse, car le dernier ouvrage qui charmera sa vieillesse en l'occupant est cette longue histoire de la Vierge. Jusqu'à présent, donc, induit en erreur par l'auteur lui-même, on a regardé comme étant ses débuts les *Vigilles de Charles VII*, trompé que l'on a été par Marcial, qui écrivait à la fin de ses Vigilles : « Excusez l'acteur qui est nouveau (2). » Désormais on sera forcé de reconnaître que ce livre ne vient qu'en second, si même l'*Amant rendu Cordelier* et la *Confession de la belle fille* n'appartenaient pas à la première période. Toujours est-il que pour lui, Marcial, comme pour nous, sa première œuvre, celle qui seule révèle un écrivain, est les *Vigilles de Charles VII*, véritable chronique qui ne demande qu'un éditeur, car l'édition de Coustellier est plus qu'insuffisante, et la chronique de Marcial exprime, sous un jour que l'on chercherait en vain ailleurs, les sentiments du pauvre populaire. On sent que l'auteur a connu les malheureux, il compatit trop bien à leurs misères. On reconnaît là le « *Nutritor ac director pauperum* » de son épitaphe. Le témoignage a dit vrai ! Du reste le nom de Marcial est fort connu (3). Il n'y a que sa vie qui soit restée dans l'ombre. Tout ce que

1. *Epitaphium Marcialis d'Auvergne,*
Procuratoris in Parlamento :

Quiescit hic vir laude dignus et magnæ pietatis, Martialis d'Auvergne, Parisiensis diœcecesis, qui 50 annis procuratoris officium, hoc in Senatu summo, cum labore et diligentia fideliter exercuit et director ac nutritor pauperum semper existens, Vigiliisque Caroli VII, Francorum regis, necnon Horis ad laudem Dei Genitricis Mariæ, plurimisque aliis gestis ab ipso editis, tandem senio confectus, plurimisque scientiis ac patientia imbutus, expiravit anno 8 supra 1500, 13 die Maii. (Girard, *Offic. de Fr.*, t. I. *Addit.*, p. cxliiij.)

2. Manuscrit fonds français, 9677 : Cy commencent les Vigilles de la Mort du feu roy Charles Septiesme, à neuf pseaulmes et neuf leçons, fo 1.

3. Cf. Niceron, *Mém. pour servir à l'hist. des Homm. ill. de la Républ. des Lett.*, t. IX, p. 172.—Abbé Goujet, *Bibl. franç.*, t. X, p. 41.—Voir en plus : *Acad. des Sc. et B.-L. de*

nous savons de précis, c'est qu'il mourut en 1508, qu'il était notaire apostolique au Châtelet', procureur au parlement de Paris. Peut-être se maria-t-il et eut-il des enfants. Toujours est-il qu'à la date de 1471, nous voyons un Martial d'Auvergne être le secrétaire de Jean de Barton, évêque de Limoges, venir à Paris pour répondre à l'emprunt forcé, levé sur les gens d'église par le roi Louis XI (1).

Quant au fait que le manuscrit fonds Célestins 47 est le seul qui porte le nom de Marcial, il n'y a rien là de fort étrange. Nous avons dit que Marcial avait lui-même caché cette œuvre de jeunesse; mais il n'y a rien d'étonnant qu'il ait donné son œuvre à copier à un frère du couvent des Célestins, avec qui il était en rapport, parce qu'en qualité de procureur du parlement il était tenu d'entendre la messe dans la chapelle des Célestins. Il n'y a donc rien que de fort naturel à ce que les Célestins eussent dans leur bibliothèque une œuvre religieuse comme la Danse Macabre, puisqu'elle était due à un procureur au parlement de Paris. Maintenant, si nous ne publions que la *Danse des femmes*, c'est qu'elle est la seule à laquelle le manuscrit assigne un auteur. Au f° 18 du manuscrit fonds Célestins se lit la Danse des hommes, mais sans nom d'auteur. C'est ce qui explique pourquoi nous ne donnons que la Danse des femmes, celle-là même qui ne figure pas, nous ne savons pourquoi, dans *Paris et ses historiens aux XIV[e] et XV[e] siècles*, le dernier volume publié par la ville, dans sa collection de l'*Histoire de Paris*.

P. L. MIOT-FROCHOT,
Membre de la Société de l'Histoire de France.

Caen.—Mem. *Ann.* 1863, un Mémoire de M. Bataillard sur Marcial, p. 136. Dans son Mémoire, M. Bataillard ne parle pas non plus de la Danse des Femmes.

1. Et le xxi[e] jour dudit moys de février, ledit evesque nous escripvit qu'il envoyoit son official, ung nommé Vallecte, son maistre d'ostel, et maistre Marcial d'Auvergne le Jeune, son secretaire, pour fere la dite responce... (*Docum. hist. inéd.* publiés par Champollion-Figeac, t. I, n. xxxiv, publ. par J. Quicherat, p. 686.)

Ce Jean Barton était de la famille des Barton de Montbas, originaire du Limousin. Il était le fils de Jean Barton, marié à Moulins, le 5 juin 1380, avec Berthe de Bonac ou Bosnac. Il mourut en 1497, archevêque de Nazareth. La famille Barton de Montbas porte d'azur au cerf gisant ou à la reposée d'or, onglé et ramé de même, au chef échiqueté d'or et de gueules de trois traits. (Cf. *Nobiliaire du Diocèse et de la Généralité de Limoges*, par l'abbé Joseph Nadaud, publié par J.-B.-L. Roy de Pierrefitte. Limoges, t. I, p. 141-144.)— Son élévation à l'épiscopat était du xi août 1457. Quant à son titre d'archevêque de Nazareth, les auteurs du *Gallia Christiana* ignorent sa signification : Postea noster Johannes factus est *Archiepiscopus Nazariensis*......; ignoramus autem quid sit hæc sedes archiepiscopalis. (Gall. Christ., *Eccles. Lemovic.*, t. II, p. 536.)—Il fut inhumé au milieu du sanctuaire de l'église cathédrale de Limoges. Sur sa tombe se lisait son épitaphe, composée de vingt-quatre vers latins, inscrits en caractères gothiques, et dont voici le dernier vers :

Post mortem sit et requies, finisque doloris.

(Cf. *Biograph. des Homm. illustr. de l'ancienne Province du Limousin*, par Auguste Du Boys et l'abbé Arbellot, t. I, p. 53. Limoges, 1854.

Cy commance

La dance des femmes



laquelle composa

maistre Marcial dAuvergne/ procureur au Parlement de Paris.

Noms des Personnaiges.

lActeur.

la mort
la royne
la mort
la duchesse
la mort
la regente
la mort
la femme du cheuallier
la mort
la femme de lescuyer
la mort
la damoyselle
la mort
la bourgoise
la mort
la vefue
la mort
la marchande
la mort
la bailliue
la mort
lespousee
la mort
la femme mignote
la mort
la fille
la mort
la theologienne
la mort
la nouuelle mariee
la mort
la femme grosse
la mort
la chamberiere
la mort
la recommanderesse
la mort
la vieille damoyselle
la mort
la cordeliere
la mort
la femme de villaige
la mort
la vieille
la mort
la reuenderesse
la mort
la femme commune
la mort
la femme
la mort
la nourrisse
la mort
la bergiere
la mort
la vieille
la mort
la garde
la mort
la fillette
la mort
la religieuse
la mort
la sorciere

lActeur.

lActeur.



Mirez vous icy/ mirez femmes/
pour prendre consolation/
et pansez a vos poures ames
qui desirent saluation.
cy bas nest pas la mansion
ou vous debuez estre tousiours.
mort mect tout a destruction.
grant & petit meurt tous les iours.

La Mort.

Noble Royne de beau corps saige
gente & ioyeuse a la venant/
iay/de par le Grant Maistre/ charge
de vous amener maintenant.
et comme bien chose aduenant/
ceste dance en commanceres.
faictes debuoir au remanant.
Vous qui viuez/ ainsy feres.



La Royne.

Ceste dance mest bien nouuelle/
et en ay le cueur fort surprins.
he Dieu! quelle dure nouuelle
a gens qui ne sont pas aprins.
las! en la mort tout est comprins:
Royne/ dame grande & petite/
les plus grans sont les premiers prins.
contre la mort na point de fuite.

La Mort.

Apres/ ma dame la Duchesse/
Vous viens querir & prochasser.
ne panses plus a la richesse/
a biens na ioyaulx amasser/
il vous faut emmyt trespasser.
certes de vostre vie est fait.
cest follie de tant embrasser.
len nen porte que le bien fait.



La Duchesse.

Je nay pas encore trante ans.
helas! a leure que commance
a savoir que cest de bon temps/
la mort vient tollir ma plaisance.
iay des amys/ argent/ chevance/
soulas/ esbaz/ gens a devis/
par quoy mest dure la sentance.
gens aisez si meurent envis?

(*Sera continué.*)

UN GENTILHOMME CHAMPENOIS

POÈTE CATHOLIQUE AU XVII[e] SIÈCLE





Nous croyons pouvoir faire connaître aux lecteurs du *Bibliophile français* un petit livre excessivement rare et qui est en même temps une véritable curiosité, parfois même assez amusante. C'est un recueil de poésies religieuses, composées par un jeune gentilhomme catholique de Châlons, en Champagne, sous le titre fort original du « Sacré Helicon, ou le Dévot Logis de la Muse dévote, » et publié dans cette ville, en 1608, chez l'imprimeur Claude Guyot, « par Louis Godet, écùyer, sieur de Tillois, champenois-chaalonnois, » et dédié au duc de Nivernais, gouverneur général de la Champagne (1). Et il est bon de faire remarquer que l'auteur eut l'ingéniosité de choisir le terme *dévot logis*, parce que ces deux mots étaient l'anagramme de son propre nom.

Louis Godet appartenait à l'une des familles les plus considérables du Châlonnais; ses parents occupaient les principales situations civiles et religieuses de cette ville, en même temps qu'ils s'étaient alliés aux maisons les plus notables. Un de ses oncles paternels était gentilhomme ordinaire du roi Henry III et commandait cinquante hommes de ses ordonnances. Dès son plus jeune âge, Louis se mit à rimer, et il put, à vingt ans, fièrement présenter au public plusieurs milliers de vers, en déclarant non moins fièrement, dans son épître au public, que « c'est chose extraordinaire de veoir en un homme plus de dévotion que de barbe, car habituellement ceux qui ont escrit de la piété n'estoient plus échauffés par le cour-bouillon d'une folastre jeunesse. »

Louis Godet a soin de s'entourer, en commençant, de pompeux éloges en vers français et latins, comme s'il craignait de ne pas en recevoir assez du public. Son oncle de Saint-Pouange, son cousin de Compertrix, d'autres amis, jusqu'à son éditeur, lui décochent des compliments qui ne laissent rien

1. Le titre exact de ce volume est : «*Le Sacré Hélicon* ou *le Dévot Logis de la Muse dévote*, par Louis Godet, escuyer, sieur de Thilloy, Champenois, chaalonnois, dédié à haut et puissant prince, monseigneur le duc de Nyvernois et de Retholois. — Sapiens sua sorte gaudet. »

à ajouter de la part du lecteur le plus admirateur, puisque M. Samuel Hacquin n'hésite pas à mettre son ami bien au-dessus de Ronsard :

Courage donc, Godet, un autre Dieu t'inspire
Que l'homme Vendosmois ; car dès qu'il eut esté
Sur le mont Pegasin comme toy arresté,
Sa plume ne voulut point que de l'amour escrire.

Et notre jeune poëte commence par ce sonnet :

Arrier peuple prophane, icy rien je n'escris
De ce qu'on peut apprendre en l'amoureuse escole,
Car le Christ est mon but, et sa sainte parole
Est l'objet amoureux dont mon cœur est espris.

Qu'un souffle tout divin anime mes escris,
Et que le Saint-Esprit serve de protocole
A celui-là duquel ma muse trop fole
Avait fait resonner les plaintes de Cypris.

Vous, amans aveuglés, suyvez tous mon exemple,
Imitant le Sauveur, vuydez de votre temple
Ces banquiers vicieux qui prophanent l'autel.

N'en ferez-vous donc rien? Qu'est-ce qui vous retarde?
Je monstre le chemin, avisez, prenez garde
Qu'en ce dévot logis *il n'y a rien de tel.*

Ce volume est un petit in-18, comptant huit pages non numérotées, quatre-vingt-trois chiffrées au folio seulement, et deux remplies par l'écusson aux armes de Châlons, d'azur à la croix d'argent, cantonnés de quatre fleurs de lys d'or, avec ces vers :

Tes Chaalonnois ont pris ces quatre belles fleurs
Pour monstrer, ô grand roy, comme ils t'affectionnent,
Et que ces beaux fleurons qui ton chef environnent
Ont pris ferme racine au profond de leur cœur,

et par l'approbation donnée par le docte chanoine Ytam.

Les poésies de Louis Godet se composent de quelques odes, d'un certain nombre de textes sacrés mis en vers, de dix-huit sonnets sur la vanité du monde, d'un poëme sur « les impudiques poursuittes des vieillards lubrics

envers la chaste Suzanne en quatorze sonnets; » d'un autre poëme en plus de quinze cents vers sur « la Patience affligée, » d'après le livre de Job; enfin de deux pièces en l'honneur de Henry IV. Louis Godet, malgré la supériorité que ses amis lui reconnaissaient sur « l'homme vendosmois, » ne paraîtra pas à mes lecteurs digne de ces éloges excessifs. Il a souvent de la verve cependant, et, malgré son apparence négligée et même grotesque, il a des élans véritablement poétiques. Ce début de la paraphrase sur le *Venite, exultemus*, n'est pas sans valeur :

Reveille-toy, mon âme, et que ma bouche entonne
Quelque chant agréable au grand Dieu qui estonne
Du bransle de sa teste et la terre et les cieux :
Bourdonne maintenant la divine armonie
De ta douce musique, et d'une mélodie
Pousse au nom du Seigneur quelqu'hymne gracieux.

Cette strophe du premier des sept psaumes de la Pénitence :

Regardez-moy ces fleurs qui au matin fleurissent,
Qui escloses bien tost, une heure après fannissent :
Les animaux du Pont qui ne vivent qu'un iour,
C'est l'estat des meschants, de bien courte durée,
S'il commence au matin, il cesse à la vesprée,
Et de leur repentir le plaisir est bien cour.

Cet autre du psaume *Miserere :*

Pardon, pardon, Seigneur, je demande la vie;
Tu es victorieux, n'aye donc plus envie,
Me voyant terrassé, de pourchasser ma mort :
Si ce pécheur implore à ce coup ta clémence,
Ne regarde, mon Dieu, la grandeur de l'offence,
Mais plus tost ta pitié luy serve de support.

Je citerai encore ce passage :

Le soleil se mirant dans le creux de la nue
Luy donne la couleur jaunastre, verte, bleue,
La diversifiant d'un pinceau bigearré;
Et l'homme qui se mire a l'âme traversée;
Il balance, inconstant, en bien plus de pensée,
Qu'il n'y a de couleurs en cest arc azuré.



20

RELIURE AUX ARMES DE ANNE D'AUTRICHE
(PLAT INTÉRIEUR)

Mais nous recueillerons plus facilement des passages d'une originalité tout à fait réjouissante. Louis Godet s'est assez bien inspiré, ce me semble, quand il s'écrie dans la pièce intitulée le *Miroir de la Pénitence*, ou la Madelaine :

Ces ondoyans cheveux qui tenoient enlassés
Dans leurs nœuds crespelus les amans insensés,
Qui servoient de chaisnons pour captiver leurs âmes.

. . . .

Adieu poudre de Cypre, adieu masque, adieu fards,
Adieu les vermillons des visages blaffards,
Déguisant les beautés souz un masque de plastre.

Ce sonnet pour le troisième commandement de Dieu :

Celuy qui t'a dessus son image mouslé,
En douze demi-jours a créé toute chose :
L'air, la terre, le feu et l'eau qui nous arrose,
Et qui sert de logis pour le peuple escaillé.

Aussi quand tu auras par six jours travaillé,
Il faudra que, lassé, tu faces quelque pause ;
Que ton bœuf, ton cheval, ton valet se repose,
Afin que leur courage ainsi soit réveillé.

L'arc qui est trop bandé fait rompre sa ficelle,
Et on veoit bien souvent casser la chanterelle
Du roy des instrumens, quand par trop on la tend.

Que si tu es poussé d'un désir d'avarice,
Tu fais qu'en travaillant ton bestail dépérisse :
Bien souvent mal estraint qui par trop entreprend.

Et ce début du sixième commandement :

Le canonnier du ciel, boute-feu du tonnerre,
Qui punit les méchans par ses dards ensouffrés...

Et encore au dixième :

On dit que nos yeux sont les fenestres de l'âme,
Les fourriers de l'amour, les premiers boute-feux
De l'archerot aveugle, et que c'est par iceux
Que ce petit mignon nous eslance sa flamme.

Le seigneur de Tillois a laissé entière carrière à sa fantaisie dans son poëme sur les aventures de la chaste Suzanne, laquelle commence par repousser les deux vieillards en leur donnant cette naïve raison :

Que si par cy devant j'eusse eu la volonté
De choisir un amy, quelque jeune éventé,
Et non quelque vieillard, eust captivé mon âme.

Puis elle leur débite entr'autres ce petit apologue :

Le petit Archerot, oubliant son devoir,
Osa bien décocher un trait droit à sa mère ;
Elle s'en aperçeut et luy dit en colère :
Falloit-il contre moy esprouver ton pouvoir ?

Sçais-tu pas quel affront tu m'as fait recevoir,
Lors que nous enlaça le filé de ton père,
Nous prenant sur le faict ? Quelle douleur amère
Saisit mon pauvre cœur, quand Phœbus nous fit voir.

Mais je punyrai bien ta folle outrecuidance.
Voila, j'estains ton feu, tu n'auras plus puissance
De nous bruler encore et le monde affliger.

Ce n'est assez, Vénus, tiens l'encor en deffence
D'aprocher ce ruisseau pour prendre sa vengeance :
Si l'eau lui sert de feu, que perdra-t-il au change ?

Je ne prolongerai pas ces citations ; je finirai en donnant cependant place encore à cette strophe de la paraphrase de *Salve regina*. Jamais on n'a pu atteindre plus haut en ce genre, et l'auteur du « Dévot Logis » dut être fier le jour où sa plume écrivit :

Ce grand Dieu que le Ciel même ne peut comprendre,
Dans le clos de ton ventre, humain, s'est venu rendre.
De Jessé est sorty ce Jessemin *flairant.*
Dieu l'a fait distiller dans le Bain-de-Marie,
Afin de nettoyer ceste playe pourrie
Que nostre premier père avait fait de sa dent.

E. DE BARTHÉLEMY.

ARMORIAL DU BIBLIOPHILE

Ire SECTION



MAISON DE FRANCE

PRINCESSES.

CHARLOTTE-ÉLISABETH DE BAVIÈRE, femme de Monsieur, frère de Louis XIV, née au château



d'Heidelberg, le 7 juillet 1652, morte à St-Cloud le 8 décemb. 1722.

De France, *accolé de* Bavière, *qui est losangé d'argent et d'azur de* 21 *pièces en bande.*

Sa bibliothèque était nombreuse et de bon goût. La majeure partie de ses livres sont aujourd'hui à la Bibliothèque Impériale.

MARIE-ANNE-CHRISTINE-VICTOIRE DE BAVIÈRE, morte en 1690. Elle avait épousé Louis-Dauphin, dit Montpensier, mort en 1742.

Parti de trois et coupé d'un, *ce qui fait* 8 *quartiers. Au* 1 *et* 6 *de* France; *au* 2 *et* 5 *de* Dauphiné, *qui est d'or au dauphin d'azur; au* 3 *et* 8 *losangé d'argent et d'azur de* 21 *pièces en bande qui est de* Bavière; *au* 4 *et* 7 *de sable au lion d'or couronné de gueules*

(1)



qui est du Palatinat du Rhin. L'écu, soutenu de deux rinceaux croisés, est surmonté de la couronne des Dauphins (No 1). Ces armes figurent presque toujours sur les livres appartenant à cette princesse Quelquefois aussi on y voyait seulement son chiffre, formé des lettres M. A. C. V., initiales de

ses prénoms, et surmonté de la cou-

(2)



ronne des Dauphins (N° 2).

MARIE-JOSÉPHE DE SAXE, mère de Louis XVI, fille de Frédéric-Auguste II, roi de Pologne, deu-



xième femme de Louis-Dauphin, fils de Louis XV, morte en 1767.

Ecartelé : au 1 et 4 de gueules à l'aigle d'argent couronné, membré et becqué d'or qui est de Pologne; *au 2 et 3 de gueules au cavalier armé d'argent tenant une épée nue à la main dextre, et en l'autre un écu d'azur à une double croix patriarcale ; le cheval bandé d'argent, houssé d'azur et cloué d'or ; sur le tout de* Saxe *qui est burelé de sable et d'or de dix pièces ; un crancelin de sinople brochant sur le tout.* L'écu accolé de celui de France écartelé de Dauphiné. Le chiffre formé des lettres M. J. initiales de ses prénoms figurait aux angles des volumes.

ANNE de BEAUJEU, régente de France, morte au château de Chantelle, en 1522.

Parti : au 1 de France, *à la cotice de gueules ; au 2 de* France.

LOUISE de LORRAINE, femme de HENRI III, roi de France. Morte en 1601.



Mi-parti de France *et de* Pologne, *contre-parti de* Lorraine-Guise.

Louise de Lorraine avait dans son

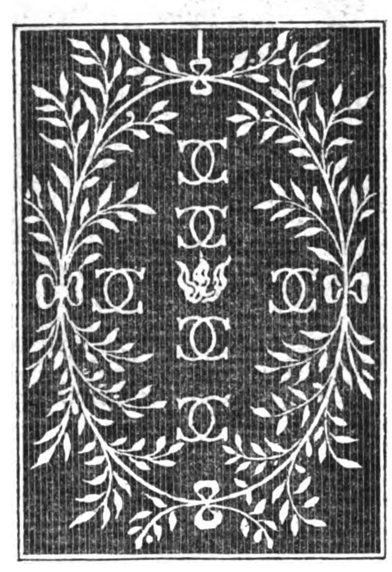
château de Chenonceau, où elle s'était retirée après la mort de son époux, une bibliothèque composée de livres splendidement reliés et ornés. L'inventaire de la bibliothèque de Chenonceau, dressée en 1603, et publié en 1856 par le prince A. Galitzin, mentionne quatre-vingt-quatre ouvrages, la plupart « couvercts de marrocquin bleu, rouge, verd, dorez sur la tranche, et a petit fer », et dont quelques-uns portaient sur la couverture tantôt « un semé de fleurs de liz, » tantôt les « armes de la deffuncte dame royne. »

Louise de Lorraine avait légué Chenonceau à sa nièce, Françoise de Lorraine, depuis duchesse de Vendôme. Comme elle était mineure, sa mère, Marie de Luxembourg, princesse de Martigues, prit possession du château, après en avoir fait faire l'inventaire par le bailli d'Amboise.

Les livres de cette princesse sont aujourd'hui très-rares, ayant été vendus et dispersés après la mort du dernier possesseur. La Bibliothèque Impériale en conserve quelques-uns seulement, et encore n'y voit-on pas ceux avec marques complètes. Les amateurs les recherchent avec ardeur, soit à cause de la provenance, soit à cause de la beauté et de l'élégance de la reliure. Un exemplaire de Tite-Live, indiqué aussi dans l'inventaire : « Lhystoire de Tite-Live, en troys volumes, couvercte en marrocquin verd, estimée douze livres... », fut acquis dans une vente publique 975 fr.

Le relieur d'Henri III, Nicolas Eve, fut aussi le relieur de Louise de Lorraine ; mais il ne travailla pas toujours pour elle. Les reliures portant simplement un « semé de fleurs de lys », appartiennent bien certainement à une autre main, malgré le talent incontestable de l'ouvrier, resté inconnu.

BOURBON (Catherine de), duchesse d'Albret, sœur de Henri IV ; née le 7 février 1558, mariée le 30 janvier 1599 à Henri de Lorraine, duc de Bar. Morte à Nancy le 13 février 1604.

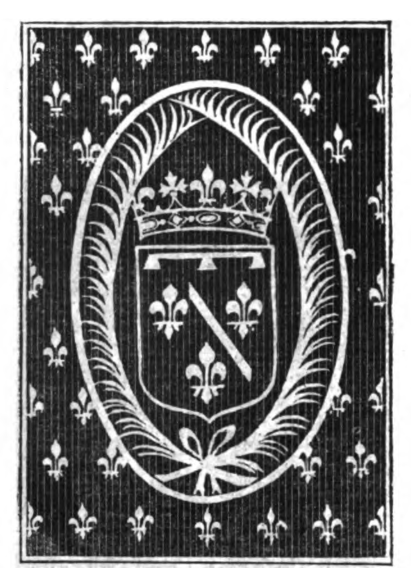


Semé de flammes et de doubles C.

Catherine de Bourbon avait une bibliothèque considérable. On y remarquait une belle collection de classiques grecs et latins, ce qui était assez rare pour cette époque. Elle avait en outre réuni plusieurs manuscrits de la plus grande rareté, avec une grande quantité de lettres autographes des principaux personnages de son temps.

LONGUEVILLE (Anne-Geneviève de Bourbon, dite la duchesse de), née le 27 août 1619, mariée le 2 juin 1642 avec Henri II d'Orléans, duc de Longueville. Elle mourut à Paris le 15 avril 1679. Elle était fille de Henri II de Bourbon, prince de Condé, et de Charlotte-Marguerite de Montmorency, petite-fille du connétable, et, selon d'unanimes té-

moignages, la plus belle femme de son temps.



De France, *au bâton péri en bande de gueules, au lambel d'argent à trois pendants.*

MAILLÉ (Claire-Clémence de), duchesse de Fronsac, fille du maréchal de Brézé, première femme du grand Condé. Elle mourut à Châteauroux le 16 avril 1694.

Nous ne savons si cette princesse avait une bibliothèque nombreuse. Tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'elle devait aimer les belles reliures, si nous en jugeons par le spécimen que nous avons vu dans la collection Yeméniz (nº 3764 du cat.). C'est un manuscrit sur vélin, dû à la plume élégante de Jarry et relié par Le Gascon. Il est intitulé : *Temple de la gloire*, poëme composé à l'occasion de la victoire de Nordlingen, par un nommé Bruc de Montplaisir. La reliure est en maroquin rouge, doublé de même et semé, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des plats, du chiffre formé des lettres C. M. entrelacées, initiales des noms de la princesse.

CONDÉ (Louise-Françoise de Bourbon, dite Mlle de Nantes, princesse de), fille de Louis XIV et de la Montespan. Elle avait épousé, en 1685, Louis III, duc de Bourbon, prince de Condé. Elle mourut en 1743.



Deux écus accolés : Le premier, *de* France, *au bâton péri en barre de gueules, signe de bâtardise.* Le second, *aussi de* France, *au bâton péri en bande de gueules, qui est* Condé.

Dans le magnifique palais appelé *Palais-Bourbon*, qu'elle s'était fait bâtir, et où siége aujourd'hui le Corps Législatif, cette princesse s'était composé une bibliothèque des plus curieuses. Elle avait du reste un goût profond pour les lettres, les arts et les sciences, lisait beaucoup et annotait ses livres. Sa collection se distinguait par la splendeur des reliures, dont la plupart avaient été exécutées par Derome et Padeloup.

BOURGOGNE (Marie-Adélaïde de Savoie, duchesse de). Morte le 12 février 1712, âgée de 26 ans.



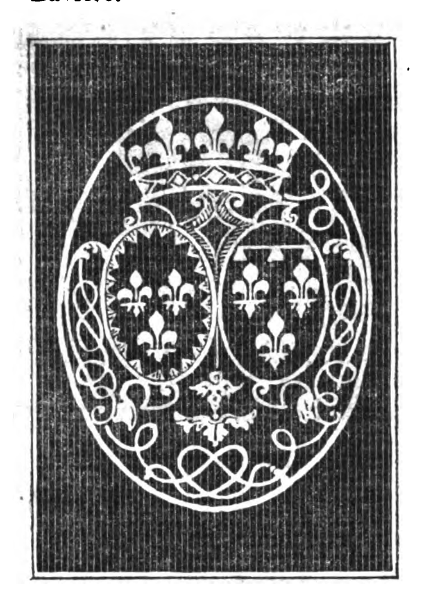
De France, *accolé de* Savoie.

MAINE (Anne-Louise-Bénédicte de Bourbon, duchesse du), petite-fille du grand Condé, née le 8 novembre 1676, mariée le 19 mars 1692 à Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine. Morte le 23 janvier 1753.

La duchesse du Maine avait fait mettre sur les livres de sa bibliothèque de Sceaux des *Abeilles d'or*, avec cette devise autour de leur ruche : *Piccola, Si. Ma. Fa. Pur. Gravi. La. ferite.* (Je suis petite, mais je fais pourtant de graves blessures.)

Cet emblême et cette devise faisaient allusion à l'Ordre galant de la *Mouche à miel*, que la duchesse avait fondé à Sceaux le 11 juin 1703.

BERRY (Marie-Louise-Elisabeth d'Orléans, duchesse de), fille du régent, née le 20 août 1695. Morte au château de la Muette, en 1719. Elle avait épousé en 1710 Charles duc de Berry, 3e fils de Louis, dauphin de France, appelé le grand Dauphin, et de Marie-Christine de Bavière.



De France, *à la bordure engrêlée de gueules qui est de* Berry, *accolé d'*Orléans.

Le dos des volumes porte, en outre, le chiffre de cette princesse, formé des lettres M. L. entrelacées.

La duchesse de Berry, si connue par ses goûts singuliers et l'excentricité de son caractère, aimait beaucoup les livres; mais elle n'eut guère le temps de les lire, tant, si l'on en croit les *Mémoires* de la princesse Palatine, sa grand'mère, elle avait besoin de divertissements. Quoi qu'il en soit, ses livres étaient nombreux, choisis et bien reliés.

ARTOIS (Louise-Marie-Thérèse d'), dite Mademoiselle, née à Paris, le 21 septembre 1819. Elle était fille du duc de Berry, qui fut assassiné le 13 février 1820.



De France, *à la bordure crénelée de gueules.*

ORLÉANS (Philippe-Élisabeth d'),



dite Mademoiselle de Beaujolais. Morte en 1734.

D'Orléans : *De* France, *au lambel d'argent à trois pendants.*

L'écu en losange surmonté de la couronne ducale.

MESDAMES DE FRANCE, à Bellevue, ADÉLAIDE, SOPHIE et VICTOIRE, filles de Louis XV. La première est morte le 25 février 1800; la seconde, le 3 mars 1782, et la troisième, le 7 juin 1799.



Chacune d'elles avait sa bibliothèque, aux mêmes armes, c'est-à-dire de France, tantôt en or, tantôt en argent, et l'écu en losange surmonté d'une couronne ducale. Seulement, leurs livres différaient par l'habit ; ainsi, ceux de Mme Adélaïde étaient couverts en maroquin rouge ; ceux de Mme Sophie en maroquin citron, et ceux de Mme Victoire en maroquin vert ou olive.

Ces trois bibliothèques contenaient des ouvrages d'un goût sévère. On n'y trouvait pas de ces sortes de productions si communes à cette époque, et dont les plus grandes dames, voire des reines, composaient leurs collections intimes.

ARTOIS (Marie-Thérèse de Savoie, comtesse d'), fille de Victor-Amédée III, roi de Sardaigne; épouse de Charles-Philippe d'Artois, qui fut plus tard Charles X. Elle mourut le 2 juin 1805.



D'Artois, contre-partie de Sardaigne.

PROVENCE (Marie-Joséphine-



Louise de Savoie, comtesse de), fille
II.

de Victor-Amédée III, roi de Sardaigne, épouse de Louis-Stanislas-Xavier, comte de Provence, qui fut ensuite Louis XVIII. Elle mourut le 13 novembre 1810.

De France, *à la bordure engrêlée de gueules, contre-parti de* Sardaigne.

BERRY (Caroline-Ferdinande-Louise de Bourbon, duchesse de), fille du roi de Sicile. Après la mort du duc de Berry, elle se remaria au prince Luchesi-Palli.



De France, *à la bordure crénelée de gueules, contre-parti des* Deux-Siciles.

Dans sa charmante résidence de Rosny, en Beauce, la duchesse de Berry avait fondé une splendide bibliothèque, composée d'ouvrages remarquables par la beauté des éditions et le luxe de la reliure.

Elle renfermait en outre une collection de manuscrits rares et précieux dont la majeure partie provenait de la Bibliothèque des Pithou. Quelques-uns de ces manuscrits remontaient au

VIIIe siècle, c'est-à-dire à une époque plus reculée que les monuments les plus anciens de Paris.

On y trouvait encore un grand nombre de lettres autographes de Henri IV, de Fénelon, de Bourdaloue et de plusieurs autres personnages illustres du XVIe et du XVIIe siècles.

Catalogue de la riche bibliothèque de Rosny... *Paris* (1837), in-8.

Catalogue des manuscrits ayant appartenu à S. A. R. madame la duchesse de Berry, par Meyer. — *Paris*, 1864, in-8.

JOANNIS GUIGARD.

(*La suite au prochain numéro.*)



NOUVEAUTÉS ANECDOTIQUES



A M. le directeur du Bibliophile Français.

La Rochelle, 24 octobre 1868.



ous voici à la fin du mois, et mes *Nouveautés anecdotiques* n'ont pas été remises à l'imprimerie. La faute en doit être imputée non à votre serviteur, qui s'est toujours piqué en pareille occurrence de la plus rigoureuse exactitude, mais aux circonstances impérieuses qui l'ont amené et qui le retiendront huit jours encore à La Rochelle.

La Rochelle! une ville calme, silencieuse, cloîtrée, mais peuplée de souvenirs héroïques et de maisons anciennes. Que de vieux livres on devrait trouver dans ce Versailles des ports de mer, peuplé de petits hotels discrets, blanchissant leurs antiques murailles avec la régularité qui présidait jadis au *fardage* solennel de nos douairières.

Mais j'ai beau errer sous les arcades de chaque rue, j'ai beau *allumer* du regard leurs boutiques sombres, pas le moindre bouquiniste. La librairie est ici exclusivement moderne; elle se borne aux romans maritimes de La Landelle et à *La Cloche* de Louis Ulbach.

Reste la bibliothèque publique, ouverte à certaines heures du mardi, du jeudi et du samedi. Les menuisiers y travaillent à l'établissement d'un parquet nouveau, la bonne odeur résineuse des sapins du Nord s'y mêle au fumet du veau et du parchemin; mais son bibliothécaire émérite, M. Delayant, n'a pas abusé de la circonstance pour fermer les portes. Je me présente et je suis bien reçu.

La pluie fouette les vitres, les ouvriers cognent à coups de marteau, le violon d'un écolier posté dans le voisinage nous envoie des notes déchirantes qui semblent trouer la muraille; mais qu'importe! quand on se trouve vis-à-vis d'un catalogue bien tenu, en face d'un confrère obligeant, avec la certitude de pouvoir avancer de quelques lignes un travail commencé.

Ce travail, je n'en ferai pas mystère, à l'exemple des gens qui couvent leur manuscrit comme une poule couve ses œufs, tant ils craignent de voir tomber dans le domaine public ce qu'ils appellent *leur idée*. J'avouerai donc que

je cherche à faire un *Dictionnaire raisonné du Bibliophile Français*, vaste compilation où doivent se venir ranger alphabétiquement toutes les notions qui peuvent intéresser notre confrérie. On y trouvera des définitions à choisir, et des extraits justificatifs nombreux.

A défaut de *nouveautés anecdotiques,* permettez moi d'achever l'exposé de mon programme en donnant ici un fragment du futur dictionnaire.



BOUQUIN, BOUQUINER, BOUQUINEUR, BOUQUINISTE.

Nos premiers glossateurs semblent n'avoir point voulu donner droit de cité au mot *bouquin.* Il n'en est pas question dans le *Thrésor de la langue* de Nicot, qui date de 1606, et cependant, au siècle précédent, l'historien du Haillan dit en parlant de certains auteurs : « Il faut louer la peine qu'ils ont prise à escrire ce qu'ils avoient trouvé ès bouquins de leurs devanciers. » — Peine encore plus digne de louanges si, comme on le verra plus loin, on savait y joindre en même temps celle de citer les devanciers qu'on copie.

Mais n'anticipons point sur les plagiats mignons que nous aurons à constater, et contentons nous de constater qu'au seizième siècle *bouquin* et *vieux livre* étaient synonimes et admis comme tels par de graves auteurs, sinon par les lexicographes.



A dater de 1650, non-seulement *Bouquin* est accepté, mais on discute longuement son étymologie.

Le premier, Gabriel Naudé, dit en son *Mascurat :*

« J'ay autrefois observé, estant à Basle, que les Allemans appellent un livre *buc* ou *bouc* comme quelques uns prononcent. Et, d'autant que les plus anciens livres imprimez nous sont venus d'Allemagne..., cela a été cause que les François voulant parler d'un vieux livre ont dit que c'étoit un *buc* ou *bouquin :* comme qui diroit un de ces vieux livres d'Allemagne qui ne sont plus bons qu'à faire des fusées.

« En un mot, les François ont voulu emprunter cette parolle des Allemands comme ils ont fait celle de *rosse,* non pour signifier toute sorte de chevaux, comme elle fait en Allemagne, mais ceux particulièrement qui sont recreus et *qui jàm ilia ducunt*, en les appelant *rosses* ou *vieilles rosses*, comme ils disent aussi quelquefois *vieux bouquins.* »



Notons en passant ce que Naudé dit des vieux livres d'Allemagne *bons à faire des fusées*. En fait de vandalisme, nous voici bien loin des gargousses républicaines et des pots de confitures de nos grand'mères.

Pour ce qui regarde l'étymologie, elle a toutes les qualités de logique et de simplicité désirables; elle fut sans doute dès lors jugée telle, car cinq ans après Borel, médecin et conseiller du Roy, la faisait sans façon passer dans son *Trésor de recherches :*

« Bouquin, vieux livre, de BOUCH qui en allemand signifie un livre. Ainsi nous avons attribué en France tous les mots allemands qui nous ont resté à des choses de peu de considération, comme de *ross*, qui veut dire cheval en allemand, nous avons donné le nom de *rosse* aux meschans chevaux. »

De Naudé, Borel n'en parle pas, mais c'était un homme si occupé qu'il ne pouvait avoir le temps de citer ses sources. Il avait, ma foi, bien autre martel en tête. Indépendamment de huit pièces de vers latins en l'honneur *clarissimi auctoris*, l'introduction de son *Trésor* n'est-elle pas suivie de la liste des *quarante-cinq* ouvrages qu'il avait « achevez de composer ou seulement avancez en besogne. » Nombre prodigieux que Borel affirme en invitant les incrédules à venir examiner ses manuscrits, et en les prévenant qu'il profitera de l'occasion pour leur montrer *encore autant* de compositions seulement à l'état de projet. Le *Mascurat* de Naudé ne devait être qu'une bouchée pour cet homme quatre-vingt-dix fois auteur.



En 1663 arrive le révérend père Pomey avec le *Dictionnaire Royal*, mi-latin, mi-français.

BOUCQUIN : vieux livre de néant; *cariosus ac vilis codex.*

BOUCQUINER : feuilleter des livres vieux et inutiles; *viles et obsoletos codices evolvere.*

BOUCQUINEUR : *Hic antiquarius.*

Il est dédaigneux, le père Pomey, et son dédain est d'autant plus à noter qu'il paraît influer ensuite sur d'autres fabricants de définitions.

De bouquin, le *Dictionnaire de l'Académie* de 1694 renvoie à Bouc « espèce de beste à cornes qui est le masle de la chèvre. »

En cherchant au-dessous, on trouve : « — BOUQUINER : lire souvent de vieux et meschants livres... — On appelle *un vieux bouquin* un vieux livre qui n'est guère estimé... — Bouquin signifie aussi l'odeur puante du bouc. *Sentir le bouquin.* »

Tout cela est bien pâle à côté du Naudé que Messieurs de l'Académie ne paraissent pas connaître. En revanche, que d'injures pour ce pauvre *Bouquin*, qui n'avait eu jusque là d'autre vice que son antiquité. Le voilà devenu méchant et peu estimable, *vilis* ac *cariosus*.



A dater de la fin du XVIIe siècle, les étymologistes dissertent avec une ardeur nouvelle sur l'origine des mots.

Le Père Labbe propose une variante repoussée en ces termes par la seconde édition de Ménage (1694).

« Bouquin : pour *vieux livre*. De l'allemand *buch*, qui signifie livre. (Gabriel Naudé se retrouve ici avec l'extrait de son *Mascurat* que j'ai donné plus haut.) Puis Ménage ajoute :

... Il est vray que *bouquin* est un diminutif de l'allemand *buch*. Mais ce mot *bouquin* étoit en usage parmy nous avant l'invention de l'imprimerie : ce que j'avois remarqué dans la première édition de ces *Origines*, et ce qui a été remarqué depuis par le P. Labbe, dans la seconde partie de ses *Étymologies françaises* au mot *bouquin*. Mais il s'est trompé en disant que le mot allemand *buch*, dans la signification de livre, vient de *buch*, autre mot allemand qui signifie *un bouc*, et que de là on a appelé *bouquins* de vieux livres manuscrits couverts de peaux de bouc ou puants de vieillesse et puants comme des boucs.

« J'avais encore remarqué dans la première édition de ces *Origines* que l'allemand *buch* ou *bok*, si on en croyait Lipse dans la lettre 44 de la 3e Centurie de ses *Lettres ad Belgas*, venait du latin *buxus*.— Voicy les termes de Lipse: Bok *etiam unde librum dicimus, nisi quia e ligno et fago*, *acere*, *buxo*, *olim pugillares*. — Cette étymologie de Lipse n'a pas plu au père Labbe, mais, comme elle n'est pas de moi, je n'ay point intérest de la défendre. »

Je recommande au lecteur ce dernier aveu ; il sent plus son Trissotin que son Ménage.

Furetière, en 1701, résume à son tour l'état de la question, sans enregistrer toutefois l'hypothèse du P. Labbe.

« On appelle aussi de vieux livres frippez et *peu connus* de vieux *bouquins*. Ce mot vient de l'allemand *buck* ou *bouc*, qui signifie un livre ; et parce que les premiers livres imprimez nous sont venus de ce païs là, on a appelé *bouquins* les vieux livres. Mais Lipse croit que l'allemand vient du latin *buxus* parce que le buis servait à leurs reliures.

« On dit proverbialement *sentir le bouquin* pour *sentir mauvais*. Ce mot se dit particulièrement des aisselles, lorsqu'il en sort une odeur forte comme celle d'un bouc.

« Bouquiner, v. neutre. Chercher de vieux livres inconnus et frippez chez des libraires, ou s'amuser à les lire. Il y a force curieux qui ne font toute leur vie que bouquiner. Ce mot est *bas*.

« Bouquineur, s. m: Mot qui se trouve dans Pomey, et qui signifie celui qui se plaît à bouquiner, à lire les livres vieux et inconnus. »



Le *Dictionnaire de Trévoux* de 1704 copie littéralement le Furetière de 1701 sans le citer.

Mais comme il est de ces crimes qui ne doivent pas rester impunis, l'édition du *Trévoux* de 1721 ajoute des éclaircissements de son crû, qui sont à leur tour repris, sans dire gare par les éditeurs du *Ménage* de 1750.

Le mot *bouquinerie* fait là sa première apparition, il est accompagné de ces deux mots : « Terme méprisant. »



On ne saurait omettre ici le *Ménage* de 1750 ; non-seulement ses nouveaux éditeurs, Formey en tête, ne dédaignent pas d'emprunter au *Trévoux*, mais ils englobent bien d'autres dissertations dans la leur, sous le prétexte louable « d'éclaircir daventage l'origine du mot. »

Ainsi, nous apprenons ce que dit Wachter dans son *Glossarium germanum*, où il appelle successivement à la rescousse le gothique *bok*, l'anglo-saxon *boc*, l'allemand *buoch, puach*, le belge *bœk*, le suédois *book, bok,* et le danois *boog*...

Ainsi encore, nous voyons le père Kircher avancer que « *buch* vient du mot *fagus* (hêtre) qui, dans la langue teutonique, est presque le même (*buech*) que celui qui veut dire livre. »

Sans compter Étienne Guichard, « qui veut trouver toutes les étymologies dans l'hébreu, » et qui propose l'hébreu *cathab*, d'où, en transposant les lettres, il fait *bacath*. Et de là, selon lui, le grec πυκρος, *libellus,* d'où le latin *pyctacium*, et l'allemand *buch*. (???)

Ceci est le fin du fin de l'étymologisme.

Quelques autres ont cru pouvoir dériver le teutonique *bog,* qui signifie *volumen*, du verbe *bügen* ou *biegen*, qui veut dire *flectere*, *curvare*. (???)

Après tous ces... éclaircissements, Formey se résume :

« Au reste, comme *bouquin*, en français, ne signifie pas seulement « un vieux livre, » mais encore un « vieux bouc, » cela pourrait faire croire que ce mot, dans la signification de « vieux livre » viendrait de *bouc*, de même qu'il en vient dans la signification de « vieux bouc. » Mais cette raison n'est pas décisive, car il y a des mots qui, étant entièrement semblables quant au son et à l'écriture, ne laissent pas d'avoir des origines différentes. Ainsi, je crois que, pour l'étymologie dont il s'agit, il faut s'en tenir à celle de M. Ménage. » (Lisez *Naudé*.)



Philologiquement parlant, nous en avons, je crois, assez vu pour sauter à

pieds joints sur un bon siècle, et pour en arriver à la dernière expression de la lexicographie moderne, au Littré de 1863 :

« *Bouquin*, vieux livre dont on fait peu de cas.

(Suivent deux exemples pris dans Paul-Louis Courier et dans du Haillan.)

Etym. : flamand, *boeckin*, petit livre, de l'allemand *buch*, livre. Etymologie préférable à celle de Génin, qui dit que *bouquin* a été ainsi nommé à cause de sa mauvaise odeur.

« *Bouquiner :* Consulter de vieux livres ; chercher des livres d'occasion.

« *Bouquinerie :* Commerce de bouquins, amas de vieux livres. Au lieu de cette bouquinerie, j'emplissais ma chambre de fleurs. (J.-J. Rousseau. *Prom.*, 5.)

« *Bouquineur :* Celui qui s'occupe, qui aime à chercher de vieux livres.

« *Bouquiniste :* Celui qui achète et vend de vieux livres. »



Malgré l'aspect séduisant du flamand *boeckin*, malgré mon respect et mon estime profonde pour l'érudit qui la met en avant, j'avoue mon faible pour le *buch* de Naudé. Il me paraît être la première en date et aussi la meilleure des étymologies.

Malgré sa couleur pittoresque, on pourrait dire son odeur, l'opinion de Génin, ou plutôt du père Labbe, me semble d'ailleurs rejetée avec raison par M. Littré.

Je passerai moins vite sur ce qui regarde la définition du mot.

Bouquin peut-il être qualifié en termes aussi absolus de « vieux livre dont on fait peu de cas? »

Si cela était, les bouquinistes seraient tous de pauvres diables, et j'en connais cependant dont les affaires sont bonnes, et qui ne répudient point pour cela leur titre, qui l'inscrivent au contraire en tête de leurs publications. Le *Bulletin du Bouquiniste* a plus d'une fois annoncé des livres d'un certain prix ; et, s'il dure depuis des années, c'est que ses clients en font cas. Je n'ignore pas qu'on dit souvent d'un volume insignifiant : « *c'est un bouquin*. » Je sais aussi que dans les triages de livres, les libraires disent qu'ils mettent tel livre *aux bouquins* quand ils le placent dans un lot de livres sans valeur. — Mais ne dit-on pas aussi de tel ou tel bibliophile, qu'il *se connaît en bouquins*, qu'il *aime les bouquins*, et, si susceptible qu'il fût, ce bibliophile a-t-il cru jamais qu'on lui adressât un mauvais compliment? Que de fois n'ai-je pas entendu également dire du possesseur de livres qui avaient une certaine valeur : « *Il a de bons bouquins*. »

Contrairement à M. Littré, mais conformément à l'usage qui doit faire règle en pareille matière, je propose donc de remplacer sa définition par celle-ci :

27

RELIURE EXECUTÉE PAR LE GASCON

« Bouquin : livre ancien, livre d'occasion. Diminutif ironique de l'allemand *buch* (prononcez *bouc*). Se prend indifféremment en bonne ou en mauvaise part. »



Comme dernière preuve à l'appui de ma réhabilitation du *bouquin,* on me permettra de faire intervenir un observateur dont je fais grand cas, quoiqu'il ait été fort déprécié par la critique, et bien que ses œuvres soient, elles aussi, classées au rang des *bouquins* sans valeur.

Je veux parler de Mercier et de son *Tableau de Paris*, dont les volumes ne valent guère plus de quatre à dix sous pièce. Or, voici ce que Mercier disait en 1783 des *bouquinistes* de son temps. Il paraît que les bouquinistes d'alors étaient les *bouquineurs* d'aujourd'hui.

« *Le bouquiniste.*— On appelle ainsi un homme qui arpente tous les coins de Paris, pour déterrer les vieux livres et les ouvrages rares, et celui qui les vend. Le premier visite les quais, les petites échoppes, tous ceux qui étalent des brochures; il en remue les piles qui sont à terre; il s'attache aux volumes les plus poudreux, et qui ont la physionomie antique.

Ce n'est que de cette maniere que l'on trouve à bas prix les anciens ouvrages et les plus curieux. Les bibliotheques les plus précieuses n'ont point eu d'autre fondement que le zele assidu et opiniâtre des *bouquinistes*.

Au décès de tel homme ignoré, se rencontre quelquefois le livre qu'on cherchoit depuis plusieurs années; mais les libraires matineux ont si bien fait depuis quelque tems, qu'ils ont enlevé aux *bouquinistes* de profession toutes les découvertes que ceux-ci pouvoient faire; il n'y a plus rien à glaner après eux. Les livres rares sont devenus introuvables; ce n'est que par le plus grand coup du hasard que l'on peut tromper la vigilance des argus modernes de la librairie; et puis la science des livres est devenue assez commune : les petits vendeurs en savent assez pour faire la séparation avant de les crier à quatre sols, comme ils faisoient il y a vingt-cinq ans.

La bibliotheque du Roi a peu de livres rares, en comparaison de quelques bibliotheques particulieres, qui, chacune dans son genre, offrent des ouvrages dont la collection est vraiment unique. Le roi est mal servi en cette partie, ainsi qu'en plusieurs autres; il n'y a pas grand mal à cela. Une bibliotheque curieuse en ce genre est celle de M. le duc de la Valliere. Celle de M. Paulmi d'Argenson à l'Arsenal présente encore des collections rares et choisies.

La meilleure bibliotheque est celle qui n'est composée que de livres philosophiques; les autres appartiennent à l'opulence, à l'ostentation ou à la curiosité. Nous devons néanmoins des éloges à ceux qui rassemblent des ouvrages qui périroient sans leurs recherches attentives. On ne sait pas ce que tel livre peut produire un jour sur telle tête humaine. Les mauvais instruisent comme les bons, parce qu'ils marquent l'écueil. »

Laissons de côté l'engouement philosophique de Mercier. C'était la maladie de son temps; elle n'affaiblit point à nos yeux la vérité profonde entrevue par sa dernière ligne. *Les mauvais instruisent comme les bons.*

Cette vérité, il la développe plus éloquemment encore dans un chapitre précédent intitulé *Livres.* Il n'est pas long, mais voyez comment chaque mot porte :

« Presque tous les livres se font à Paris, s'il ne s'y impriment pas. Tout jaillit de ce grand foyer le lumiere. Mais, dira-t-on, comment fait-on encore des livres? Il y en a tant! Oui, mais c'est que presque tous sont à refaire; et ce n'est qu'en refondant les idées d'un siecle, que l'on parvient à trouver la vérité, toujours si lente à luire sur le genre humain.

« On peut imprimer beaucoup de livres, à condition qu'on ne les lise pas; les livres sont une branche de commerce très-importante : combien d'ouvriers en tirent leur subsistance! Sous ce point de vue de commerce, on ne fait pas trop de livres: ce petit inconvénient se rachete avec de grandes salles. D'ailleurs il peut en resulter un grand bien; au milieu de ces matériaux immenses, il viendra peut-être un homme à qui tout cela sera utile. »



Conclusion.—Le livre est éternel; il ne meurt que pour renaître sous une autre forme, ainsi que les produits naturels au milieu desquels nous vivons. Il suffit de quelques pages salies pour composer le *fumier* qui hâtera l'éclosion du livre de l'avenir.

Donc, sans rien exalter, ne méprisons rien, conservons au *bouquin* le plus infime le juste bénéfice d'une neutralité bienveillante.

LORÉDAN LARCHEY.



CHRONIQUE.



C'est le 1er décembre prochain que commencera, à la salle Sylvestre, la vente de la bibliothèque de M. le comte de l'Espine.

Parmi les manuscrits précieux qui figurent dans cette collection, il est intéressant de mentionner ici le LIVRE D'HEURES DE LA MAISON DE SCHOENBURN, que l'on estime valoir plus de 30,000 francs.

Cet admirable volume est enrichi de 91 miniatures, dont 41 de la grandeur des pages.

Ces 41 peintures du xve siècle et de l'école de Bourgogne sont de véritables chefs-d'œuvre au triple point de vue de la composition des sujets, de la pureté du dessin et de la beauté du coloris. Heureux le bibliophile ou l'établissement public qui acquerra ce trésor dont la place serait aussi bien marquée dans une galerie de tableaux que dans une collection de livres.



La vente de la bibliothèque de feu M. Fournerat, qui vient d'être terminée, et où l'on remarquait une très-belle suite d'ouvrages sur les mathématiques, a été suivie avec beaucoup d'attention par les amateurs de ces livres spéciaux, dont les prix sont peu connus en dehors du monde des mathématiciens. Comme ces ouvrages peuvent se trouver un peu partout, nous pensons être agréable à nos lecteurs en leur signalant les prix de vente suivants :

409	Bernouilli opera. *Genevæ*, 1744, 2 vol. in-4, v.	19 50
412	La Caille. Leçons de mathématiques. *Paris*, 1778, in-8, v.	27 »
424	Fagnano (Comte de). Di Produzione matematiche. *Pesaro*, 1750, 2 vol. in-4.	68 »
425	Ferma (Petri de) Opera matematicha. *Tolosæ*, 1629, in-fol., v.	50 »
451	Montferrier. Dictionnaire des sciences mathématiques. *Paris*, 1835, 3 vol. in-4 et atlas.	47 »
452	*Montucla*. Histoire des mathématiques. *Paris*, 1799-1812, 4 vol. in-4.	85 »
471	Sûma de arithmetica. *Venetiis*, 1494, 2 t. en 1 vol. in-fol.	65 »
484	Canon mathematicus. *Lutetiæ*, 1579, in-fol.	25 »
487	Chasles. Traité de géométrie. *Paris*, 1852, in-8, br.	43 »
488	Chasles. Aperçu historique des méthodes en géométrie. 1837, in-4, demrel. veau.	135 »
595	Lacroix. Traité du calcul différentiel, etc. *Paris*, 1810-19, 3 vol. in-4.	51 »
610.	Neper. Arithmetica logarithmica. *Goudæ*, 1628, in-fol.	52 »



La bibliophilie a perdu récemment un héroïque travailleur en la personne de M. Auguste Bernard. Depuis des années, il allait de bibliothèque en bibliothèque, à l'aide d'une de ces

petites voitures-brouettes, qu'un domestique pousse en avant. Descendre, gravir les marches d'un escalier, s'asseoir sur une chaise, nécessitaient autant de manœuvres non moins pénibles. Mais le feu de la recherche était là pour le soutenir en ses épreuves. Il apportait beaucoup d'ardeur dans ses travaux scientifiques et n'hésitait pas au besoin à rompre une lance en leur honneur. L'archéologie lyonnaise en a dû garder le souvenir. En dernier lieu, il s'occupait beaucoup plus de Geoffroy Tory que de la Librairie française à laquelle on l'avait, je crois, attaché avec le titre d'inspecteur général. Geoffroy Tory l'a fait vivre deux ans de plus.



La librairie Bachelin-Deflorenne vient de mettre en vente le douzième et dernier volume de la petite *Collection du Bibliophile français*, dont le succès a été si grand. Ce tome XII a pour titre : *Madame de Girardin*, par George d'Heilli. L'auteur entre dans les détails les plus piquants sur la vie de Delphine Gay, sans toutefois trop dépasser le mur de la vie privée. C'est une biographie à lire et à conserver.



Il paraît qu'on a vendu samedi, à l'hôtel Drouot, la dernière page du contrat de mariage de Louis XVI et de Marie-Antoinette, avec les signatures de Louis XVIII, de Charles X et des futurs, etc., etc., suivies de celles des notaires, le tout pour 5 francs. Cette pièce, bien qu'incomplète, aurait été sans doute payée fort cher par les Archives impériales; mais personne n'a eu connaissance de la vente. Cela ne fait pas l'éloge de l'expert qui a dirigé la vente.

Le Bibliophile JULIEN.



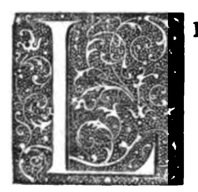
Propriétaire-Gérante : Mme Bachelin-Deflorenne.

Paris. — Imprimé chez Jules Bonaventure, quai des Grands-Augustins, 55


Ai. Aie RENOUARD.
G. STAAL.



ANTOINE-AUGUSTIN RÈNOUARD



Le bibliographe dont nous inscrivons le nom doit être envisagé à divers points de vue : il a vendu et publié des livres, il en a écrit, il en a réuni; à notre connaissance, du moins, il est le seul qui offre l'assemblage de ces trois objets différents qui, depuis la jeunesse, ont rempli une carrière plus longue que celle qui est accordée à la presque totalité des mortels. Essayons de tracer une esquisse, incomplète sans doute, mais fidèle, nous en avons l'espoir, du triple aspect sous lequel se présente A.-A. Renouard.

Il naquit à Paris en 1765; son père était dans le commerce et lui-même, après avoir fait de très-bonnes études, fut destiné aux affaires; mais ses goûts le portaient vers une autre direction. Très-jeune encore, il éprouvait pour les livres un attachement des plus vifs. Toutes ses économies étaient consacrées à acheter quelques volumes; il se refusait, pour atteindre ce but, les plaisirs vers lesquels on se porte de préférence à vingt ans. Ses choix étaient intelligents, il guettait déjà des exemplaires sur peau de vélin, et lorsque vint, en 1788, la vente de la vaste et précieuse bibliothèque du prince de Soubise (où se trouvait en entier l'admirable collection de l'illustre président Auguste de Thou), Renouard y fit d'heureuses acquisitions. Observons

d'ailleurs qu'à cette époque les raretés bibliographiques étaient accessibles aux fortunes les plus modestes; on adjugeait pour quelques francs ces volumes aux armes de de Thou qui se payent aujourd'hui le centuple lorsqu'ils se montrent aux enchères. Les troubles de la Révolution arrêtèrent l'élan que la bibliophilie prenait en France; au moment du 10 août et du 2 septembre, au milieu des terreurs de 1793, aux approches du 9 thermidor, on avait toute autre préoccupation que celle des exemplaires ayant appartenu à des amateurs célèbres; les incunables, les vélins étaient oubliés; les ventes avaient cessé.

Dès que la France put respirer, dès que les esprits eurent recouvré quelque tranquillité, Renouard s'amusa, comme distraction, à faire imprimer quelques volumes exécutés avec élégance et destinés à des amateurs délicats. Il était un admirateur instruit et fervent de l'antiquité; il choisit de préférence des classiques, il débuta par quelques uns de ces écrits de philosophie morale où Cicéron a exprimé de nobles pensées que recouvre la diction la plus élégante. A cette époque il s'était placé à la tête d'une manufacture de gazes, mais des occupations de ce genre ne lui souriaient pas; les volumes qu'il avait mis sous presse dans un but de passe-temps délicat, et non de spéculation, trouvaient des acheteurs empressés; il prit le parti d'embrasser la profession qui lui souriait le mieux. Il devint libraire; il établit une maison qui devint une des plus importantes de la capitale et qui prospéra rapidement. Il rouvrit avec les pays étrangers des relations qui s'étaient brisées au choc des guerres internationales et des discordes civiles; il eut en Italie, en Allemagne, en Hollande, des correspondants actifs et intelligents; il passa lui-même à plusieurs reprises les Alpes et le Rhin, malgré les lenteurs et les fatigues de voyages qu'on accomplit aujourd'hui avec une facilité rapide; il fréquenta les foires de Leipzig; sa probité sévère, son exactitude le mirent en possession de l'estime la mieux méritée. Ses magasins devinrent le rendez-vous des amateurs d'élite. Le goût était alors plus sérieux qu'aujourd'hui; les facéties, les heures gothiques, les plaquettes françaises du XV[e] et du XVI[e] siècle, les poëtes de la Renaissance,

les reliures de Le Gascon, de Duseuil, de Pasdeloup, étaient loin d'exciter l'enthousiasme avec lequel on les envisage depuis quelques années, en se les disputant à coups de billets de banque. On demandait alors les plus belles éditions des classiques grecs et latins ; on se passionnait pour le grand papier : le Xénophon d'Oxford de 1705, l'Hésiode de 1730, l'Homère publié en 1800 par quelques jeunes patriciens anglais, le Tite-Live de Drakenborch, le Cicéron de d'Olivet, se payaient des prix qu'ils seraient loin d'obtenir; les beaux volumes mis au jour à Parme par Bodoni étaient demandés avec avidité, et Renouard s'était empressé de lier des relations avec cet habile typographe que, le premier, il fit connaître en France. Les bibliophiles d'alors n'étaient-ils pas plus sérieux que ceux de nos jours? Les objets de leurs attachements ne répondaient-ils pas mieux aux aspirations du véritable connaisseur? Faisons cependant une réserve en faveur des éditions originales de nos grands classiques français, de Molière, de La Fontaine, de La Bruyère, longtemps laissées dans l'oubli le plus complet, et qu'aujourd'hui on s'estime heureux d'obtenir au poids de l'or. C'est qu'en effet, comme l'a si bien dit Charles Nodier : « Qui pourrait dédaigner ces titres de notre « gloire littéraire, dont les moindres variantes, inestimables aux « yeux du goût, révèlent les secrets les plus intéressants de la « composition et les développements du génie, éclairé par l'ex- « périence et mûri par le temps (1)? »

Tout en vendant les livres anciens ou étrangers qu'il savait se procurer avec intelligence, Renouard n'oubliait pas qu'il était éditeur. Il publia des ouvrages qui sont aujourd'hui passés de

1. On nous pardonnera de mentionner divers exemples des prix qu'ont atteints, depuis quelques années, certaines éditions de nos classiques; ces adjudications, ayant eu lieu après la publication de la dernière édition du *Manuel du Libraire*, sont assez peu connues. MOLIÈRE : *Le Tartuffe*, 1669, 880 fr., vente Chedeau; *L'Avare*, 1669, 520 fr.; *Amphytrion*, 405 fr.; *Les Femmes savantes*, 425 fr., même vente; *Le Médecin malgré lui*, 220 fr., Techener, en 1865. — RACINE : *Bérénice*, 1671, 215 fr., vente Chedeau; *Mithridate*, 1673, 230 fr., et *Iphigénie*, 1675, 380 fr., même vente; *Esther*, 1689, 315 fr., vente Yemeniz. — CORNEILLE : *Œuvres*, Rouen, 1644, petit volume in-12 (ne contenant que sept comédies et *Médée*), 505 fr., Chedeau ; un second volume de 1648, contenant cinq tragédies, 760 fr., même vente; les deux volumes réunis, 1050 fr., vente Périer (faite en 1865 par M. François, libraire); ce même exemplaire, qui était loin d'être beau, avait été, un an auparavant, payé 3 fr. à un bouquiniste de Rouen.

mode, mais qui eurent alors un immense succès : les *Lettres à Emilie*, cet agréable badinage du spirituel Demoustier, *Le Mérite des femmes* de Legouvé, les *Œuvres de Gessner*. Il voulut d'ailleurs faire entrer ses éditions dans les bibliothèques des amateurs les plus difficiles; il les orna de gravures nombreuses, de portraits; il appela à lui les artistes les plus distingués, d'abord Saint-Aubin, ensuite Moreau, si gracieux, si habile à reproduire les costumes de la fin du siècle dernier, à donner à de petites figures une élégance charmante. Il eut soin de faire tirer quelques exemplaires (souvent un seul) des beaux volumes qu'il confiait habituellement aux presses de l'habile Crapelet, son imprimeur habituel, et il se réservait pour lui-même ces exemplaires de choix, en y intercalant les dessins originaux. Peu d'éditeurs ont le goût ou les moyens de se permettre ces fantaisies auxquelles nous applaudissons de grand cœur. Mais Renouard était trop dévoué aux livres pour se borner à en acheter, à les revendre et à en fabriquer; sa vocation le portait à en écrire, et les sujets qu'il devait embrasser ne pouvaient être douteux.

De bonne heure, il avait été frappé d'une admiration sympathique pour la famille des Aldes Manuces; c'était justice. Pendant près d'un siècle, ces illustres typographes ont rendu à l'intelligence humaine d'éclatants services; Alde l'ancien mérite surtout l'hommage le plus sincère : réunissant autour de lui les plus érudits des Grecs qui fuyaient la tyrannie musulmane, il fut le premier à publier la majeure partie des grands écrivains de l'Hellénie. On ne possédait que des manuscrits plus ou moins défectueux; la critique n'était pas encore éclose, la tâche était rude; Alde la poursuivit avec une infatigable activité et un dévouement à toute épreuve. Ce fut lui encore qui, s'avisant d'abandonner les caractères gothiques et l'in-folio si incommodes, livra aux lecteurs Virgile, Horace, Lucrèce dans le format portatif du petit in-8 et avec les types *italiques* amis de l'œil; ses fils, ses successeurs, marchèrent sur ses traces : les *Commentaires* de Paul Manuce sur Cicéron, ses *Traités sur les Antiquités romaines*, jouissent encore d'une juste estime. Alde

Manuce, fils de Paul, écrivit sur les grammaires latine et italienne, retraça la vie de Côme de Médicis, s'exerça sur Térence, promena sur de nombreux objets son intelligence rapide et chercheuse.

Il n'existait jusqu'alors sur cette illustre famille que quelques notions dispersées et incomplètes ; rien de suivi, rien d'exact. Renouard voulut combler cette lacune ; il s'était procuré toutes les éditions aldines ou peu s'en faut ; deux ou trois tout au plus étaient parvenues à lui échapper ; il savait que la loi rigoureuse, inflexible, imposée à tout bibliographe qui se pique d'exactitude, est de ne parler que *de visu*, de décrire exclusivement les livres qu'il a longtemps tenus dans ses mains, sur lesquels il s'est courbé. Fruit d'un travail consciencieux, les *Annales de l'imprimerie des Aldes, ou Histoire des trois Manuces*, parurent en 1803, 2 volumes in-8 ; vingt-deux années plus tard une seconde édition, revue et augmentée, vit le jour en 1825 ; enfin, toujours préoccupé de ce sujet favori de ses études, profitant de ces découvertes qu'amènent la marche de la science et le zèle des chercheurs, Renouard eut la satisfaction de faire paraître en 1834 une troisième et dernière édition qui demeure le mot définitif de la science bibliographique à l'égard des Aldes. Il sera difficile d'y joindre quelques informations d'une valeur réelle.

A peine Renouard avait-il mis la dernière main à son grand travail sur les Aldes, que des typographes d'un mérite égal à celui des grands Vénitiens attirèrent avec raison son attention ; Paris doit citer les noms des Estiennes avec autant de fierté que la reine de l'Adriatique peut mentionner les Manuces. Ecrire l'histoire de cette illustre et laborieuse famille, dresser l'inventaire exact et raisonné de ses travaux, c'était se maintenir dans le domaine de l'histoire de l'imprimerie au XVIe siècle, c'était rester fidèle à l'ordre des idées dans lesquelles se plaisait le patient et scrupuleux bibliographe. Maittaire avait déjà abordé ce sujet, mais l'*Historia Stephanorum*, publiée en 1726, incomplète et lourdement écrite dans une latinité qui n'aurait pas obtenu le suffrage de Cicéron, n'offrait que des matériaux qu'il était nécessaire de disposer dans un meilleur ordre. En 1837 on vit

paraître la première édition des *Annales de l'imprimerie des Estiennes;* une réimpression augmentée et fort améliorée vit le jour en 1843. Un juge sévère, qui a qualifié d'excellent le travail sur les Aldes, M. J.-Ch. Brunet, reconnaît que la notice sur Henri Estienne surtout se fait remarquer par « des détails neufs et d'un véritable intérêt. » Toutefois ces Annales, il faut le reconnaître, n'ont pas atteint le degré de perfection que présentent celles des Aldes. Lorsqu'il les acheva, Renouard était presque octogénaire, et c'est une circonstance qu'il serait injuste de ne point prendre en considération.

D'autres recherches avaient occupé le zélé bibliographe; il avait entrepris un catalogue raisonné des anciennes éditions des classiques grecs et latins; des occupations multipliées ne lui permirent point de poursuivre avec activité et de terminer un ouvrage dont l'utilité eût été grande, et qu'il était bien en mesure de mener à bonne fin.

Envisageons-le maintenant au point de vue du bibliophile.

Pendant près de trente années, il saisit les occasions que lui présentèrent les ventes publiques et le mouvement d'un commerce actif afin de jeter les bases d'une collection qui devint avec le temps une des plus importantes de Paris. Les éditions aldines, les classiques anciens, de beaux livres modernes en tout genre figuraient surtout dans ces armoires où resplendissait le maroquin. Les éditions qu'avait publiées le propriétaire s'y montraient sous la forme d'exemplaires sur peau-vélin ornés de dessins originaux. On distinguait aussi un choix exquis d'impressions elzeviriennes (plus de 50 volumes non rognés), de somptueux ouvrages relatifs aux arts, des pamphlets du temps de la Ligue, des libelles dirigés contre Louis XIV et les dames de sa cour, des singularités de divers genres, rencontrées, recueillies pendant bien des années d'attention incessante. Il l'a écrit lui-même : « Ma bibliothèque fut commencée en 1778 avec le premier écu que me donna mon père et dont je fis usage pour acheter un Horace; j'avais alors treize ans. » Dans les premières années de la Restauration, le bibliographe anglais Dibdin ne manqua point, en visitant Paris, de venir saluer la

bibliothèque formée par Renouard. « Je trouvai en lui un œil de lynx, une connaissance parfaite des livres; jamais sa tête, ses pieds, ses mains n'ont connu un instant de repos, lorsqu'il s'agit de l'objet qu'il ne perd point de vue. Son exemplaire sur vélin des *Epistolæ* de Cicéron, imprimées par Valdapfer en 1471, est un bijoux exquis, une perle sans aucun défaut; le *Lucien,* édition princeps, est peut-être le plus bel exemplaire qui existe. »

Lorsqu'on a réuni une foule de livres précieux, on éprouve tout naturellement le désir de faire connaître ce qu'on possède; il y a là la vanité bien excusable du propriétaire qui s'est donné beaucoup de peine et qui a dépensé beaucoup d'argent, le plaisir de parler de ce qu'on aime, l'espoir qu'on se livre à un travail susceptible de rendre quelques services à la science. Renouard ne résista pas à cette tentation; il entreprit l'inventaire raisonné de ses livres; il le fit imprimer en 1818 sous le titre de *Catalogue de la bibliothèque d'un amateur, avec notes bibliographiques, critiques et littéraires.* Ces quatre volumes offrent une lecture qui aura toujours pour les bibliophiles un attrait particulier; on y trouve en foule ce que Nodier appelle « d'excellentes choses de peu d'importance, et des notions qui ont plus de charme qu'on ne pense, quoiqu'elles aient encore moins de gravité qu'on ne le dit. » Nombre d'anecdotes se mêlent à des détails utiles pour le bibliographe; on remarque aussi quelques notes d'une certaine étendue et offrant de l'intérêt; nous indiquerons celles qui regardent les expéditions par le moyen des *licences* à la fin du premier empire et l'attribution à Laurent Coster de l'invention de la typographie, système qui n'obtient nullement l'assentiment de Renouard. Il mentionne parfois avec une satisfaction évidente de quelle façon tel ou tel volume précieux est passé entre ses mains; il se met en scène avec bonhomie, il éprouve à parler de ce qu'il chérit un plaisir qui se communique.

Un écrivain ingénieux, conteur charmant, bibliophile fervent, et qui plus tard occupa à l'Académie française une place qui lui revenait de droit, rendit compte, dans le *Journal des Débats,* de

cette publication; empruntons-lui quelques lignes oubliées aujourd'hui : « Lucullus avait formé une volière où se trouvaient « assemblés et vivants tous les oiseaux du monde connu; mais, « à quelque prix que ce fût, il n'avait pu se procurer le phénix. « Chez M. Renouard, on compte des phénix par douzaines... Il « passe avec une insouciance un peu superbe, avec l'indiffé- « rence du luxe blasé, sur une foule d'ouvrages qui mériteraient « bien une note de rareté ou un témoignage de contentement. « On n'entreprendrait pas d'attirer un moment l'attention du « lecteur sur un catalogue de livres qui ne sont pas d'ailleurs « destinés à être vendus, si le catalogue de M. Renouard était « un catalogue comme un autre; mais M. Renouard, qui se « distingue par une infinité de bonnes et solides connaissances, « a imprimé à ses livres le sceau de son utile et curieuse éru- « dition. On éprouvera souvent le regret qu'il ne se soit pas « abandonné à la facile abondance de ses souvenirs, et qu'il ait « dédaigné de nous faire part d'une foule de choses très-fami- « lières à sa mémoire qui seraient des découvertes pour nous. »

Presque tous les amateurs connaissant d'ailleurs le *Catalogue* de leur confrère, nous ne regardons pas comme nécessaire d'en parler avec plus de détail.

Peu de temps après la publication de son catalogue, Renouard prit le parti de détruire de ses propres mains une portion de l'édifice qu'il avait élevé. Nous ne rechercherons pas quels furent les motifs qui le conduisirent à une résolution à laquelle il ne se résigna certainement point sans de vifs regrets. Les préoccupations imposées à tout père de famille lui firent probablement reconnaître qu'un capital considérable et improductif de revenu était immobilisé dans cette foule de splendides volumes; ce n'est qu'à d'opulents amateurs anglais, tels qu'il s'en trouve dans les familles des Spenser et des Devonshire, qu'il est permis de maintenir de générations en générations des bibliothèques d'une immense valeur.

Quoi qu'il en soit, la collection aldine fut expédiée à Londres où l'on se flattait d'obtenir des prix plus élevés qu'à Paris, et elle fut livrée aux chances assez favorables d'une *auction*.

D'autres ouvrages furent cédés de gré à gré ou placés, nous le croyons, dans diverses ventes, et ce n'était pas la première fois que Renouard employait ce moyen pour vider ses armoires trop remplies. En 1804, en 1811, il avait mis en vente deux collections assez nombreuses d'ouvrages de prix; il motive sa résolution dans les termes suivants :

« Il est bien difficile de former une bibliothèque sans avoir de « temps à autre à en écarter plus ou moins de volumes. Ces deux « ventes se composèrent donc d'exemplaires remplacés par « d'autres plus beaux ou par des éditions meilleures, et aussi « de livres dont je me suis défait pour ne pas augmenter indis- « crètement et indéfiniment mes collections. »

Toutefois, la majeure partie des livres fut conservée; Renouard y ajouta même quelques livres de plus; il acquit notamment deux de ces monuments de la xylographie qui ont devancé l'impression en caractères mobiles : l'*Ars memorandi* et l'*Ars moriendi*.

« Il faut vivre à Paris, il ne faut pas y mourir, » a dit un célèbre critique contemporain. Fidèle à ce principe, Renouard, parvenu à un âge avancé, s'éloigna du tumulte de la capitale; il alla s'établir dans les paisibles bâtiments de l'ancienne abbaye de Saint-Valéry (Somme); c'est là qu'il attendit tranquillement le terme de sa longue et honorable carrière: la mort l'atteignit au mois de décembre 1853, dans sa quatre-vingt-huitième année. Ses livres furent rapportés à Paris, et ce fut en grande partie d'après les notes qu'il avait laissées que fut rédigé le catalogue de la vente annoncée pour les mois de novembre et de décembre 1854. Ce catalogue, plus considérable que la plupart des inventaires de ce genre, ne présente pas moins de 3700 articles, et les amateurs qui ne sont plus de la première jeunesse se souviennent très-bien de l'émotion qu'il produisit. On y retrouva avec plaisir de beaux volumes sur vélin, des dessins originaux qui étaient déjà signalés dans les quatre volumes de 1818, et qui depuis un demi-siècle avaient été retirés de la circulation. On accueillit avec enthousiasme la *Bible* latine de Robert Estienne, 1541, 2 vol. in-8, exemplaire de Thou (adjugé à 561 fr.);

la *Bible* grecque de 1590, in-folio, grand papier, dont la rareté est extrême (2650 fr.); le *Virgile* d'Alde, 1527, in-8 (1600 fr.); les *Œuvres de Coquillart,* Paris, Galiot du Pré, 1532 (501 fr.); *les Marguerites de la Marguerite des princesses,* Lyon, J. de Tournes, 1537, parfaite reliure de Pasdeloup en maroquin rouge (685 fr.). Mais nous pourrions remplir des pages entières si nous nous laissions entraîner à cette énumération; tenons-nous en aux *Grandes Croniques du grant et énorme géant Gargantua* (Lyon, vers 1532); c'était le seul exemplaire connu de cette facétie où l'on peut voir un premier essai du début de l'immortelle épopée bouffonne de maître François Rabelais; il fut l'objet d'une lutte acharnée qui ne s'arrêta que sur l'enchère de 1825 fr.

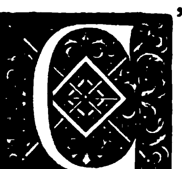
Cette riche collection, formée avec tant de goût, contenait bien d'autres trésors que des livres imprimés. Mentionnerons-nous un ravissant manuscrit sur vélin orné de nombreuses miniatures attribuées aux artistes auxquels on doit les *Heures d'Anne de Bretagne?* Ce bijou fut payé 10,350 fr., et il devint la propriété du plus opulent des banquiers passés ou présents. Nous ne saurions oublier, en fait de manuscrits, deux volumes in-folio de lettres originales et autres pièces de la main de Boileau (adjugés à 4000 fr.).

En renonçant aux affaires, Renouard n'avait point entendu se livrer à un repos qui eût été un supplice pour lui, et tout en continuant ses recherches sur les Estiennes, il remplit pendant plusieurs années avec autant de zèle que d'intelligence les fonctions de maire du onzième arrondissement. Tant que ses forces le lui permirent, il voulut être utile; nulle carrière n'a été plus laborieuse, plus honorable que la sienne; nulle mémoire n'a droit à plus de sympathie de la part de tous les hommes éclairés qui aiment les livres, qui les apprécient et qui doivent à Renouard de véritables services.

GUSTAVE BRUNET.

LES CURIOSITÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE MAZARINE

LE TEMPLE DE LA GLOIRE.



C'EST sous ce titre, aussi vain que trompeur, que Jean Puget de la Serre a rassemblé tous les portraits des princesses de la maison d'Autriche qui ont porté le nom d'Anne.

La magnifique miniature que nous reproduisons ici, grâce à l'ingénieux procédé de M. Dujardin, représente le portique d'un superbe palais dans lequel se trouve une série de personnages placés sur des piedestaux. Au milieu, sur le premier plan, Minerve portant les attributs du roi-soleil tient de la main gauche un glaive, et de la main droite le médaillon, finement exécuté, de la reine Anne d'Autriche, à qui le manuscrit est dédié. Je n'ai pas besoin de donner une description de cette page, puisque, sauf le coloris, les lecteurs peuvent en juger aussi bien que moi. Je préfère employer la place qui m'est réservée à donner quelques détails sur ce précieux manuscrit.

Le manuscrit intitulé *le Temple de la Gloire* est conservé à la bibliothèque Mazarine sous le n° 1920. Il n'a rien de commun avec un autre manuscrit qui porte le même titre et qui a été aussi écrit par Jarry. (Voyez Brunet, *Manuel du libraire*, édit. 1862, t. III, col. 513.) La reliure, bien fanée aujourd'hui, est en velours bleu-vert, sur lequel on a brodé en or et soie un encadrement de feuilles de chêne avec trois A entrelacés (Anna Austriaca) surmontés d'une couronne royale et entourés d'une palme croisée. Deux de ces A sont aux deux angles du haut de l'encadrement, le troisième est au bas. Dans le centre, se trouvent deux colonnes torses de l'ordre corinthien, baignées à leur base par la mer. Dans l'entre-colonnement, et au-dessus de la mer, s'élève un globe terrestre qu'un aigle éployé retient dans ses serres, avec cet exergue : *Nescit occasum.* L'autre côté de la reliure est absolument semblable, sauf l'exergue qui est remplacé par : *Non plus ultra.*

Le manuscrit compte aujourd'hui 36 feuillets du plus beau vélin, de 40 centim. 1/2 de hauteur sur 28 centim. de largeur.

Avant le frontispice, que nous reproduisons, on a peint sur le premier feuillet les armes de la reine, mi-partie de France et d'Autriche, entourées des cordons de veuve.

Chaque feuillet est encadré d'un filet d'or. La première partie du titre,

LE TEMPLE DE LA GLOIRE, est entourée d'une couronne de roses. Au bas de la page, l'artiste, probablement le fameux Robert, a peint deux branches croisées de fleurs diverses, d'une fraîcheur incomparable.

Voici le titre écrit en lettres d'or :

LE
TEMPLE
DE LA
GLOIRE
OV L'ON PEVT VOIR LES
ÉLOGES ET LES PORTRAITS
DES ILLVSTRES PRINCESSES
DE L'AUGUSTE MAISON
D'AVSTRICHE
QVI ONT PORTÉ LE NOM D'ANNE.

Et au-dessous, d'une écriture minuscule admirable :

N. Jarry, Paris., scribebat anno 1647.

Au feuillet 3 commence la dédicace. Le frontispice est occupé par trois aigles éployés qui tiennent dans leurs becs des guirlandes de fleurs. La lettre M. de *Madame* est en or sur un aigle à deux têtes, retenant ses serres à deux branches de laurier. L'*Epistre dédicatoire* A LA REYNE RÉGENTE est écrite à l'encre bleue, et signée P. de la Serre ; elle occupe deux feuillets.

Écrite dans ce style courtisanesque qui offusquait tant le grand Henri Étienne, l'épître dédicatoire donne une juste idée et du style de l'auteur, et du but qu'il désirait atteindre. La voici :

A LA REYNE RÉGENTE.

MADAME,

Je ne pouvais consacrer ce temple de la gloire qu'à Vostre Majesté, puisqu'elle fait aujourd'hui toute la gloire de notre siècle, aussi bien que tout l'ornement de son sexe. Que si les illustres Princesses de vostre nom et de vostre Auguste Race y ont des Autels, elles-mêmes nous font voir que les perfections de Vostre Majesté sont des qualitez naturelles plutôt qu'acquises, et qu'elles luy sont aussi propres par droit d'origine et de naissance que par droit d'habitude et d'inclination. En effet, MADAME, il est croyable que toutes ces héroïnes ne luy ont pas seulement laissé, avec le caractère de leur grandeur, l'exemple de leur belle vie, mais encore de fortes attaches à la vertu, puisque naturellement elle fait profession de la suivre. J'avoue que c'est une grande satisfaction à Vostre Majesté d'estre née héritière d'un Empire pour qui seul le Soleil ne se couche jamais ; mais il faut confesser que ce luy est beaucoup plus de gloire encore d'avoir ajouté à la double couronne qu'elle porte celle de toutes les vertus ensemble, après avoir mis ses passions au rang de ses sujets.

Je sçay bien que cette qualité de Fille, de Sœur, de Femme et de Mère des plus puissants Monarques de l'univers fait voir à vos pieds toutes les grandeurs de la fortune ; mais

comme le mépris que vous en faites vous élève au-dessus d'elle-mesme, si l'on a beaucoup de respect pour vostre condition, on ne peut jamais avoir assez d'estime pour vostre mérite : car c'est luy seul, MADAME, qui vous distingue de vos semblables, je veux dire des plus grandes Reynes du Monde, vous donnant des prérogatives par-dessus elles, qui vous mettent hors de comparaison. Où peut-on treuver des exemples de vostre Piété, de vostre Clémence et de vos Libéralitez, si l'vne vous oblige de faire vn Temple de vostre pallais, si l'autre vous a contraint d'oublier le nom de vos ennemis, et si la dernière vous persuade continuellement de faire du bien à tout le monde. Ce sont ces perfections, MADAME, qui vous rendent sans pareille, et qui vous font régner aussi absolument sur les cœurs, par la force de la raison, que sur vos sujets par la puissance de vostre authorité ; et comme en cela vous partagez la gloire de vos Ancestres, ils paroissent avec tant d'éclat, en toutes vos actions, qu'il semble que vostre présence et leur mémoire ne soient qu'une mesme chose. Ce qui m'oblige de croire que toutes ces Princesses règnent encore avec Vostre Majesté, puisquelle nous fait voir tout à la fois, et leur grandeur sur son Thrône, et leur mérite en ses vertus. Tout l'avantage que je prétens, MADAME, après avoir veu mon industrie couronnée, dans un Temple si fameux, c'est d'y ériger à mon nom un Autel de Refuge contre les violences du Temps, et mes vœux y seront exaucez quand Vostre Majesté connaîtra la passion particulière que j'ay toujours eue pour son service en qualité,

MADAME,

De son très-humble, très-obéissant et très-fidelle serviteur et sujet,

P. DE LA SERRE.

Après l'épître que l'on vient de lire, l'auteur commence la série de ses portraits. Nous allons les indiquer tous successivement en donnant les quatre vers écrits dans les cartouches placés au-dessous de chaque miniature. Nous nous dispenserons de parler des biographies de la Serre, elles n'ont aucun intérêt historique.

ANNE Ire, fille d'Albert Ier, empereur, et d'Élisabeth, fille de Nemard, comte de Tyrol.

On ne put jamais voir son courage abatu,
Bien que du mauvais sort il eprouuât la rage;
Et brauant les malheurs d'vne mâle vertu,
Elle gaigna le Port en dépit de l'orage.

ANNE II, fille de Frédéric le Beau, empereur, et d'Élisabeth d'Aragon.

Illustre Ambitieuse entre les plus habiles,
Elle sceut en son choix sagement discourir,
Quand elle meprisa les Couronnes fragiles
Pour celles que le Temps ne peut faire périr.

ANNE III, fille d'Ernest, premier archiduc, et de Marguerite, fille de Bugislas, duc de Stetin.

Elle parut au iour comme les fleurs nouvelles,
Dont les apas naissans charment l'œil et l'esprit :

Mais on connut bientôt qu'elle differait d'elles,
Puisqu'en se fanissant elle s'épanouit.

Anne IV, fille d'Albert II, empereur, surnommé l'Honorable, et d'Élisabeth de Luxembourg.

Qui peut assez louer cette Grande Princesse?
L'Histoire auec raison met sa gloire bien haut;
Elle eut beaucoup de force et n'eut point de foiblesse,
Elle eut mille vertus et n'eut pas vn deffaut.

Anne V, fille de Ferdinand Ier, empereur, et d'Anne de Jagellon.

Sa belle âme éclatoit en vertus immortelles,
Et toutes à la fois régnoient également,
Lors que la Piété l'emportant dessus elles,
D'vn chef d'œuvre si beau fut le couronnement.

Anne VI, fille de Maximilien II, empereur, et de Marie d'Autriche.

Elle fut l'Ornement et l'Honneur de son âge,
Le Ciel avoit en elle infus tous ses Tresors :
Et l'on ne vid jamais vn plus rare assemblage
Des beautez de l'esprit avec celles du corps.

Anne VII, fille de l'archiduc Ferdinand d'Inspruck et d'Anne-Catherine de Gonzague.

Elle fit à soy-mesme vne si grande guerre,
Qu'elle rendit ses sens sujets à la raison,
Et treuuant dans vn cloître une belle prison,
Elle y conquit le Ciel en méprisant la Terre.

Anne VIII, fille de l'archiduc Ferdinand, comte de Tirol, et d'Anne-Catherine de Gonzague.

Que peut-on ajouter à l'éclat de sa gloire,
Si tout en est parfait,
Quelque lustre immortel que luy donne l'Histoire,
Son Nom fait son Portrait.

Anne IX, fille de l'archiduc Charles, duc de Styrie, et de Marie de Bavière.

Dans son authorité le Devoir fut son maistre;
Dans ses prosperitez le Monde son mépris,

Et dans ses plus beaux jours son Palais fut son Cloistre
Où d'vne sainte vie elle emporta le prix.

Anne X, fille de Philippe III, roi d'Espagne, et de Marguerite d'Autriche.

La miniature a été enlevée.

Anne XI, fille de Ferdinand II, empereur, et de Marie-Anne de Bavière.

La miniature a été enlevée.

Anne XII, fille de Ferdinand III, empereur, et de Marie d'Autriche.

Fut-il jamais rien de plus beau,
Que peut-on voir de plus aymable?
Le vice y treuue son tombeau,
La vertu s'y rend adorable.

Anne XIII, fille de Philippe IV, roi d'Espagne, et d'Élisabeth de France.

Cette petite fleur nouvellement éclose
Eut son cours limité du soir jusque au matin :
On peut avec raison l'appeller une Rose,
Comme elle en eut l'éclat elle en eut le destin.

C'est dans la biographie d'Anne XIII que se trouve la péroraison de l'auteur :

« Représentez-vous maintenant, dit-il, les auantages que nostre grande reyne (Anne d'Autriche) emporte sur toutes ces princesses qui l'ont devancée, puisqu'elle seule les fait renaître heureusement dans sa belle vie.

« Sa constance nous fait voir la grandeur de courage d'Anne première.

« Sa libéralité, dans la fondation des cloistres, nous renouvelle la prétieuse mémoire d'Anne seconde.

« Son innocence est vne image de la pureté d'Anne troisiesme.

« Sa bonté nous parle toujours de la clémence d'Anne quatriesme.

« Sa charité nous fait admirer de nouveau le zèle envers les pauvres d'Anne cinquiesme.

« Sa beauté est un fidèle miroir d'Anne sixiesme.

« Sa piété nous représente les déuots sentimens d'Anne septiesme.

« Sa prudence nous presche nécessairement la sagesse d'Anne huitiesme.

« Sa magnanimité nous figure la force d'esprit d'Anne neufviesme.

« Sa tempérance est aujourd'huy l'unique objet des actions d'Anne unziesme.

« Les douceurs et les grâces qui accompagnent sa Majesté nous dépeignent au naturel Anne douziesme.

« Et sa belle vie, sans tache et sans deffaut, est un viuant portrait de la pureté d'Anne tresiesme.

« De sorte qu'on peut dire de nostre grande reyne que, par vn miracle de sa seule vertu, elle donne à toutes ces Princesses vne seconde vie, beaucoup plus glorieuse que la première, puisque elle les fait renaître icy-bas, pour n'y mourir jamais. »

Que dirais-je du texte? On peut juger de sa valeur par cette péroraison et par ces vers de mirliton qui accompagnent le portrait de chaque princesse. D'ailleurs les souverains n'ont jamais eu de panégyristes assez sincères, pour que l'enthousiasme de leurs admirateurs répondît à leurs désirs; il y a même cette singulière remarque à faire, c'est que les écrivains les plus remarquables oublient qu'ils ont du génie toutes les fois qu'ils veulent être courtisans.

La Serre, bafoué par Boileau, méprisé par Chapelain, mais aimé des grands qu'il caressait de ses éloges outrés, obtint le sort réservé aux besogneux d'honneurs ou d'argent: il devint bibliothécaire d'un membre de la famille royale, c'est-à-dire de Monsieur, frère du roi; et, grâce à la protection de Gaston d'Orléans, il ne tarda pas à être nommé conseiller d'État et historiographe de France. Comme auteur dramatique, il était au-dessous de tous; mais la médiocrité de son talent correspondant à la majorité des spectateurs, il eut des succès; et à une représentation de *Thomas Morus* (décembre 1641), — il faut dire que c'était la première, — le public fut si nombreux que la salle du Palais-Royal se trouva trop petite, et que quatre portiers furent étouffés dans la salle, preuve indiscutable du talent de l'auteur; ce qui lui faisait dire : « Voilà ce qu'on appelle de bonnes pièces! M. Corneille n'a point de preuves si puissantes de l'excellence des siennes, et je lui céderai volontiers le pas, quand il aura fait tuer cinq portiers en un seul jour. »

Après cela, il n'y a plus rien à dire, et je crois que si Puget de la Serre faisait aujourd'hui partie de la république des lettres, il n'aurait, pour faire son chemin, ni rien à oublier, ni rien à apprendre.

H. COCHERIS.

Cy commance

La dance des femmes



laquelle composa
maistre Marcial dAuvergne/ procureur au Parlement de Paris.

Suite.

La Mort.

Or ſa/ ma dame la Regente/
qui auez nom de ſi bien dire/
de danſer/ fringuer/ eſtre gente
ſur touttes quon ſauroit eslire.
Vous ſouliez les aultres conduire/
faiſtaier les gens ꝛ ralier.
mais il eſt temps de vous reduire.
La Mort fait treſtout oblier.



La Regente.

Quant me ſouuiant des tabourins/
nopces/ feſtes/ harpes/ trompectes/
meneſtriers/ doulcaines/ clarins/
et des grans cheres que iay faictes/
mon cueur meurt entre ces entrefaictes.
mondanites nont plus cy lieu/
mais tournent en poures emplectes.
Tout ce paſſe/ fors aymer Dieu.

La Mort.

Gente femme de Cheuallier/
qui tant aymes deduit de chasse/
les engins vous fault abillier
pour suiure les traine de ma trasse.
cest bien chasser/ quant len porchasse
chose a son ame meritoire;
car au dernier la mort tout chasse.
Ceste vie est transitoire.



La Femme du Cheuallier.

Pas si tost mourir ne pansoye.
et comment! ie souppay hyer/
sur lerbe vert/ en la saulsoye/
ou feiz mon esparuier gaier.
en rien plus ne se fault fier.
et quesse des faiz de ce monde?
huy rire/ demain lermoyer.
La fin de ioye en deul redonde.

La Mort.

Dame/ ploures vos gorgerettes/
il nest plus temps de vous farder/
vos tourectes/ froncteaux/ banectes
ne vous peuuent de present ayder.
plusieurs sont de ceulx par cuyder
que la mort pour leur habis fleche/
chascune y deust bien regarder.
Par habiz mainte femme peche.



La Femme de lEscuyer.

He! que ay ie meffait ou mesdit
dont ie doye souffrir telle perte?
iauoye achepte au lendit
du drap pour taindre en escarlate/
et eusse eu vne robbe verte/
au premier iour de may qui vient;
maiz mon emprise est descouuerte.
Tout ce quon pense pas nauient.

La Mort.

Venez apres/ ma damoyſelle/
et ſarrez tous vos afficquetz.
ia ne me chault ſeſtes laide ou belle/
laiſſer fault dances ⁊ quaquectz.
Vous viendrez en daultres banquectz/
ou les attours ſentent leau roſe;
et verres iouctes ⁊ rocquetz.
Femme fait faire mainte choſe.



La Damoyſelle.

Que me vallent mes grans attours
mes habis/ bonbans ⁊ beaulte/
quant tout fault delaiſſier en plours
oultre mon gre ⁊ voulente?
mon corps ſera tantoſt porte
aulx vers ⁊ a la pourriture.
plus nen ſera balle/ chante.
Joye mondaine guieres ne dure.

La Mort.

Et vous aussy/ gente bourgoise/
pour neant vous vous excuses/
il est force que chascun voyse/
comme voyes ꝛ aduises.
Vos beaulx gorgeatz empesez
ny font reans/ ne large sainture.
maintes gens en sont abusez.
En toulx estas il fault mesure.



La Bourgoise.

Mes gectz ꝛ colectz de letisses
ne me exemptent point de la mort/
et mes grandes ioies ꝛ delisses
me tiennent adez a remort.
raison picque/ conscience mort.
et voyes les folies de Jeunesse
qui son rebours desire fort.
Joyeusete tourne en tristesse.

La Mort.

Femme vefue tirez auant/
et vous auances de venir;
Vous voyez les aultres deuant/
il conuient vne fois finir.
cest belle chose de tenir
lestat ou lon est apellee
et soy tousiours bien maintenir.
Vertu est toult par toult louee.



La Vefue.

De puys que mon mari mourust/
des affaires ay eu grantment/
sans ce que amy me secoureu st/
si nom de Dieu gard seullement.
iay des enfens moult largement/
qui sont ieunes & non pourueuz/
dont iay pitie/ mais raillement.
Dieu ne laisse aulcuns despourueuz.

La Mort.

Allons oultre/ gente marchande/
et ne vous chaille de peser
la marchandise quon demande.
cest simplesse dy plus muser.
a lame deussies aduiser.
le temps sen va heure apres heure/
et nest tel que den bien user.
Le merite ⁊ bien faict demeure.



La Marchande.

Qui gardera mon ouurouer/
tandis que ie suys en malaise?
mes gens ne feront que iouer/
les biens leur viennent a leur aise.
adieu ma ballance ⁊ ma chaise/
ou iay eu les yeulx diligens/
et trop cher vendu/ dont me poise.
Auarice si decoyt les gens.

(Sera continué.)

P. L. MIOT-FROCHOT,
Membre de la Faculté de l'Histoire de France.



SAINT PIERRE RENIANT JÉSUS

(Tiré du Miss de Schoenborn)

DESCRIPTION

DU

LIVRE D'HEURES

DE LA

MAISON DE SCHOENBORN

I

Le *Livre d'Heures de la Dame de Saluces* qui figurait à la vente Yemeniz, et qui fut adjugé au prix de 24,360 francs, y compris les frais, m'avait inspiré la pensée d'en publier une description (1), que je fis en effet, et au commencement de laquelle je disais :

« Ce manuscrit doit être très-prochainement vendu aux enchères publiques. Il sera évidemment disputé par les plus grands et les plus riches amateurs de France et de l'Étranger. Quel sera son heureux possesseur? C'est ce qu'il n'est pas possible de prévoir aujourd'hui. C'est pourquoi j'ai pensé qu'il ne serait pas sans intérêt d'en conserver une description complète, et si la fortune des enchères publiques ravissait à la France ce joyau de la collection Yemeniz, j'éprouverais la satisfaction d'en avoir retracé ici, même imparfaitement, et les beautés et la pensée artistiques. »

Ce que j'avais craint arriva : le manuscrit fut acquis par M. Boone, libraire de Londres, pour le *British-Museum*, contre M. Quaritch, libraire, M. le baron de Rothschild et deux autres amateurs français qui ne voulurent pas être nommés.

J'exprimerai la même crainte pour le *Livre d'Heures de la Maison de Schoenborn* qui fait l'objet de cette notice. Et pourtant, combien il serait douloureux pour tous ceux qui s'intéressent aux chefs-d'œuvre artistiques du xve siècle et qui ont pu contempler ce manuscrit, unique en son genre, de le voir enlever par l'Étranger!

1. Description du Livre d'Heures de la dame de Saluces, faisant partie de la bibliothèque Yemeniz. *Paris, librairie Bachelin-Deflorenne,* 1867, gr. in-8 jésus, avec fac-simile.

Il nous souvient encore de la vente du manuscrit de madame la duchesse de Berry où figura le *Livre d'Heures du roi Henri II.* Il fut acquis pour le *Musée des Souverains* au prix de 60,000 francs, contre le *British-Museum.* Dès que la voix du commissaire-priseur eut annoncé que le Musée des Souverains remportait la victoire, des bravos enthousiastes éclatèrent dans la salle de vente, démontrant ainsi combien le public intelligent s'intéressait à ces victoires pacifiques remportées par les amateurs français sur les amateurs étrangers.

Si le *Livre d'Heures de la Maison de Schœnborn* reste en France, après son adjudication, il est permis d'affirmer que les mêmes bravos accueilleront l'enchère, car il est certain que jamais plus splendide manuscrit ne sera offert à l'admiration des artistes et des connaisseurs.

Ce livre d'Heures fait partie de la bibliothèque de M. le comte de l'Espine, qui sera vendue le 3 décembre prochain, et les quatre jours suivants, à la salle Sylvestre. Il est ainsi décrit dans le catalogue publié par notre librairie :

795. HEURES MANUSCRITES DU XVe SIÈCLE, AYANT APPARTENU A LA MAISON DE SCHOENBORN. *Mss.* in-8, 170 mill. de hauteur sur 115 mill. de largeur; reliure en velours rouge, avec coins et fermoirs en argent doré et artistement ciselé, tr. dor.

« Ce livre d'Heures, sur vélin, est INFINIMENT PRÉCIEUX au point de vue de l'exécution artistique des miniatures. On peut affirmer que ces miniatures sont de véritables CHEFS-D'ŒUVRE pour le dessin, le coloris et l'agencement des sujets. Nous ne pensons pas, — et cet avis est partagé par toutes les personnes compétentes qui ont pu examiner ce trésor, unique en son genre, — qu'il existe dans aucune collection publique ou particulière des miniatures qui puissent surpasser et même égaler celles qui se trouvent dans le livre d'Heures de Schoenborn, et qui sont au nombre de

QUATRE-VINGT-ONZE, non comprises les lettres onciales et initiales peintes,

Dont :

1 miniature d'armoiries;
41 miniatures de la grandeur des pages;
7 petites miniatures autour de la trente-sixième;
42 miniatures-bordures représentant en général des scènes de l'Ancien Testament.

Ens. 91 miniatures.

« Deux artistes paraissent avoir travaillé à ce manuscrit hors ligne : l'un pour les grandes miniatures et l'autre pour les miniatures des bordures. Ces

artistes appartiennent incontestablement à l'école de Bourgogne; mais on ne saurait déterminer leurs noms avec certitude.

« Une note d'une ancienne écriture, qui se trouve sur la garde du volume, attribue l'exécution des grandes miniatures à MARTIN SCHOEN, le maître d'ALBERT DURER. Cette attribution est évidemment erronée, ces miniatures étant d'une souplesse de dessin et d'une chaleur de coloris dont Schoen n'avait pas le secret. Quelques savants pencheraient pour attribuer les 41 grandes miniatures à Van Eck; mais, si cela était, ces miniatures révéleraient chez Van Eck un génie artistique supérieur à tout ce que l'on connaît de lui.

« Quoi qu'il en soit, ces miniatures — ou plutôt ces tableaux de maître — sont dessinés avec une hardiesse de pinceau digne des plus grands peintres d'Italie, et leur coloris, chaud, vigoureux, harmonieux, peut être comparé aux plus splendides toiles de Murillo.

« Cet admirable manuscrit serait donc aussi bien à sa place dans un musée que dans une bibliothèque publique; dans une galerie de tableaux que dans une collection de bibliophile. Le *Livre d'Heures de la dame de Saluces*, qui fut adjugé au prix de 23,200 francs à la vente Yemeniz, bien que splendide en son genre, ne saurait cependant supporter la comparaison avec le *livre d'Heures de Schoenborn*, dont nous publierons prochainement une plus longue description dans une brochure à part, accompagnée d'un *fac-simile.* »

II

De format in-octavo, le manuscrit des Schoenborn est écrit sur peau de vélin, et composé de 335 feuillets. En dehors des 91 miniatures indiquées par le catalogue, il est enrichi d'une multitude de lettres onciales peintes en or ou couleur sur fonds aux émaux variés et d'un nombre indéfini de petites lettrines rehaussées d'or. Quelques miniatures ont été renmargées dans le temps même de l'exécution du manuscrit, ce qui indique qu'elles ont été peintes *avant* la calligraphie du texte. Ce texte est en bas-allemand, mais les caractères gothiques sont tout à fait espagnols.

Sur la garde du volume, au verso, on lit :

Pictor hujus libri videtur fuisse Martinus Schoen, præceptor Alberti Dureri, vivat circa anno Domini 14 . (Ici une piqûre de vers enlève le reste de la date).

Cette note est d'une écriture de la fin du XVI[e] siècle.

Le catalogue énonce qu'il ne paraît pas probable que ces PEINTURES aient été exécutées par Martin Schoen. En effet, les œuvres que l'on connaît du maître d'Albert Durer sont remarquables par un dessin froid et sec, en quelque sorte anguleux, qui ne se trouve pas dans les miniatures de ce manuscrit. Toutefois il est possible de se rendre compte des raisons qui ont fait attribuer ces miniatures à Martin Schoen : ce maître avait pour l'exécution des

draperies une manière toute spéciale que l'on reconnaît dans plusieurs sujets du livre d'heures de Schoenborn; mais on doit supposer que l'auteur véritable, allemand ou flamand d'origine, s'inspira en partie de l'école allemande. Il s'inspira surtout, — et l'ensemble de son œuvre le démontre surabondamment, — de l'école de Bourgogne et des écoles d'Italie et d'Espagne, qu'il paraît avoir profondément étudiées. Ce fut, certes, l'un des premiers qui nous apporta le grand art de la Renaissance, et cette suite d'œuvres magistrales en est comme l'introduction. Ces œuvres dépassent tout ce qu'on renomme le plus dans les miniatures du moyen-âge; c'est une série de tableaux vrais, c'est, je le répète, l'art de la Renaissance dans sa splendeur nouvelle.

En regard de cette note du XVIe siècle se trouve une autre inscription datée de 1738, constatant que ce manuscrit a appartenu à la maison de Schoenborn; elle est ainsi conçue :

« *In augmentum meriti et decoris et in memoriam venerandissimi sui fratris emin. Domini quondam*, LOTH. FRANSCISCI ELECTORIS S. R. I. ARCHIEPISCOPI MOGUNTIÆ EPISCOPI... BAMBERGENSIS *præcellente hoc, arte et antiquitate preciosissimi grate gratanter* DOTAVIT BIBLIOTH. GUERBACENSEM, *anno Incarnationis Domini* 1738, *primo May*. »

LOTHAIRE-FRANÇOIS DE SCHOENBORN, né le 4 octobre 1655, mort le 30 janvier 1729, était fils de *Philippe Erwin*, seigneur de Reichelsberg et de *Marie-Ursule* Greiffenclaw de Voltrats. Il fut successivement chanoine de Bamberg et de Mayence, grand scholastique de Bamberg, évêque dudit diocèse (16 nov. 1693), et enfin archevêque de Mayence, le 3 septembre 1694, siége qu'occupèrent plusieurs de ses ancêtres. Il transmit à l'un de ses neveux, Charles de Schoenborn, l'évêché de Bamberg après en avoir fait son coadjuteur en 1708. Ce fut donc lui le dernier possesseur de ce manuscrit précieux dont il dota la bibliothèque de Guerbach après l'avoir reçu en héritage de ses illustres prédécesseurs. Connu sous le nom de *Manuscrit de Schoenborn* (ou plutôt *Schönborn*), nous avons conservé cette désignation à ce Livre d'Heures, qui, cependant, est précédé des armes de l'illustre maison de Brandebourg.

En effet, on remarque, sur le premier feuillet du manuscrit, les armes du cardinal ALBRECHT DE BRANDEBOURG, cardinal-électeur de Mayence : *Parti de deux et coupé d'autant,* au premier *d'or au lion de sable couronné et lampassé de gueules à la bordure componée d'argent et de gueules*, au deuxième *d'argent à l'aigle éployée de gueules becquée et membrée d'or*, au troisième *d'argent au griffon de gueules membré et becqué d'or,* au quatrième, *de même*, au cinquième *d'argent à trois écus, dont l'un coupé d'argent et de gueules, l'autre de gueules à la roue d'argent,* qui est de L'ARCHEVÊCHÉ DE MAYENCE, *le troisième parti d'argent et de gueules ;* au sixième *d'argent au griffon parti de quatre pièces de gueules et de sinople*, au septième *de même*, au huitième *écartelé d'argent et de sable à la*

pointe de gueules, au neuvième *d'or au lion de sable couronné et langué de gueules issant d'un mur crénelé de sable*, *les créneaux de gueules*. Cette peinture admirablement exécutée sur fond bleu losangé est-elle du temps même de l'exécution du manuscrit? C'est une question à résoudre, l'avis de plusieurs amateurs étant partagé à cet égard. L'écusson est soutenu par une croix d'or, posée en pal, par une crosse et par une épée de même posées en sautoir, le tout sommé du chapeau de cardinal. On sait que les archevêques de Mayence, outre l'autorité qu'ils avaient comme archevêques, étaient princes de l'Empire, prenaient de l'Empereur l'investiture du temporel, étaient grands chanceliers de l'Empire, doyens perpétuels des Electeurs et inspecteurs du conseil aulique et de la chambre impériale. (Voy. *Gallia Christiana,* tome v.)

DEUXIÈME MINIATURE. (Folio 7 verso.)

CRÉATION D'ÈVE.

Cette miniature représente la création d'Ève; elle porte 140 millimètres de hauteur sur 95 millimètres de largeur, comme toutes les suivantes.

Au milieu d'une verte prairie, Adam, couché sur le côté gauche, sous un vaste palmier, la tête appuyée sur la main gauche et faisant face au spectateur, dort profondément. Deux lys aux fleurs épanouies dressent leurs belles tiges à ses pieds. Ève est née; son beau corps nu, peint et modelé avec un art merveilleux, est dans l'attitude de la prière; sa jambe gauche fait encore partie du corps d'Adam, dans lequel elle paraît être agenouillée. Ses beaux cheveux blonds, finement déliés, flottent sur ses épaules aux formes harmonieuses. Son sein, gonflé par la pieuse émotion que tout son être semble exprimer, est encore plus vigoureusement accentué par le mouvement de ses bras et de ses mains jointes.

C'est qu'aussi elle est en présence du souverain Créateur dont il est impossible de rendre la divine majesté. L'artiste s'est surpassé pour peindre l'Être suprême, qui apparaît dans cette miniature revêtu d'un manteau de pourpre à broderies d'or, surmonté d'une chappe aussi d'or. La tête du Seigneur est couverte de la tiare papale aux trois couronnes d'or enrichies de saphirs. La tête de Dieu, d'une incomparable beauté, est tout à la fois jeune et vieille, jeune par la pureté et la vigueur des traits, vieille par l'expression générale de la physionomie. Sa barbe est longue et d'un blond pâle.

Dieu est debout en face d'Ève; de sa main gauche il paraît la soulever doucement comme pour la sortir du corps d'Adam; de sa main droite il la bénit selon le rit épiscopal.

Le groupe de ces trois personnages est exécuté avec une science du dessin inouie; les raccourcis, la perspective, le délié du paysage, le modelé des têtes ne laissent rien à désirer, et il en est de même pour toutes les miniatures suivantes. Oserons-nous employer une comparaison géométrique pour défi-

nir le groupe de Dieu, d'Adam et d'Ève ? Le Seigneur, debout et bénissant Ève, forme avec Adam, couché et dormant, un angle droit du milieu duquel semble sortir la première femme, image puissante de l'infiniment petit et de l'infiniment grand.

Au-delà de cette scène on voit, à droite, une fontaine (*fons amoris*) de style gothique, d'où s'échappe de quatre jets une eau claire et limpide alimentant une rivière aux rivages fleuris où viennent s'abreuver divers animaux; plus loin, à gauche, apparaît l'arbre de la science du bien et du mal, chargé de fruits dorés. Le démon, sous la forme d'un singe, est enroulé autour du tronc de cet arbre; il indique le fruit défendu à Ève qui le cueille et l'offre à Adam épouvanté. Cette scène, peinte avec soin en perspective, est très-mouvementée. Plus loin que l'arbre où le crime de désobéissance vient d'être commis, on remarque une biche effarouchée qui, s'élançant dans la prairie lointaine où paissent divers quadrupèdes, semble prouver la part que prennent les êtres créés à ce terrible péché. Le fond de la miniature est occupé par deux montagnes verdoyantes, s'étageant dans le sens de l'horizon. Sur la première on voit, dans un enclos, Adam et Ève chassés du Paradis par l'archange à l'épée flamboyante ; tout au sommet de ce mont, deux personnages sont agenouillés et prient non loin d'un grand feu dont la flamme s'élance vers les cieux, comme pour indiquer que là doivent tendre toutes les aspirations de l'âme.

TROISIÈME MINIATURE. (Folio 8 recto.)

(*En bordure.*)

Le Seigneur, revêtu d'un manteau de pourpre, couvert de la tiare, portant dans sa main gauche le sceptre du monde et enveloppé par des rayons d'or, marche sur les eaux et de sa main droite, élevée vers le ciel, commande à la Création. Le soleil, la lune et les étoiles apparaissent au firmament; d'innombrables oiseaux volent dans les airs; de nombreux poissons s'agitent par couples dans les eaux et, au premier plan de la miniature, sur la terre ferme, des cygnes, des coqs, des paons, des perdrix et autres volatiles aux plumages brillants, paraissent étonnés des merveilles qui s'accomplissent à la voix du divin Créateur.

QUATRIÈME MINIATURE. (Folio 13 verso.)

(*Hauteur : 140 mill.*)

L'ANNONCIATION.

Il faudrait le style d'un poète, la foi d'un chrétien des premiers âges pour décrire cette miniature qui représente l'*Annonciation*. L'artiste, animé d'une piété profonde, a rendu cette scène avec une puissance d'exécution véritablement extraordinaire. La Vierge, vêtue d'une robe bleu foncé aux plis abondants et moelleux, est assise sur un escabeau, les bras croisés sur sa poitrine.

Un livre d'heures, posé sur un coussin de velours rouge, est ouvert sur ses genoux; à sa droite se trouve un banc de forme gothique sur lequel on remarque un autre livre d'heures rouge, avec coins et fermoir d'or. Au pied de ce banc, un petit sachet de soie rose traîne négligemment sur le sol dallé de marbre; non loin, d'un vase à deux anses et à ornements bleus, s'échappe un bouquet composé de roses, de pensées, de myosotis, accompagnant un lys aux fleurs épanouies, symbole de la virginité. Sainte Marie, dont les cheveux blonds et la tête pure sont encadrés par un nimbe d'or aux rayons éclatants, tourne le dos, dans une attitude d'adorable piété, à l'archange Gabriel qui, les cheveux au vent retenus par une couronne d'or fleurdelisée, apparaît tout à coup à gauche, soutenu par ses ailes vertes et blanches largement déployées, et par six anges qui portent la chape d'or diaprée et chargée d'inscriptions dont le divin messager est revêtu. L'archange Gabriel tient un sceptre d'une main et de l'autre il indique de l'index la venue du Saint-Esprit, blanche colombe qui plane au-dessus de la Vierge dans une sorte d'arc-en-ciel d'où jaillissent mille rayons d'or d'une extrême finesse.

Cette scène admirable se passe dans un vaste temple au fond duquel on aperçoit à gauche le baldaquin rose du lit de sainte Marie. Par deux portiques ouverts dans le fond, à droite de la miniature, on distingue nettement un château-fort, précédé d'un vaste jardin cloturé par des barrières mobiles, selon l'usage du XVe siècle.

CINQUIÈME MINIATURE. (Folio 14 recto.)

(*En bordure.*)

En regard de presque toutes les grandes miniatures dont les sujets sont empruntés au Nouveau-Testament, l'artiste a peint en brodure les sujets correspondants de l'Ecriture Ancienne. Ces bordures encadrent le texte allemand; elles ont 140 mill. de haut sur 20 mill. de large en regard du texte, à droite, et 95 mill. de large sur 26 mill. de haut dans le bas de la bordure.

Dans cette bordure un homme armé est à genoux tenant de sa main droite la hampe d'un drapeau rouge flottant au vent et sur lequel on voit un griffon (lequel se retrouve dans le blason de la dédicace); une toison étendue dans une vaste prairie est reliée par des rayons d'or à un ange qui plane au ciel. Dans le lointain, on distingue à la loupe un vaste camp dont les tentes sont élevées jusqu'au bord d'une rivière bordée à l'horizon par de hautes montagnes.

SIXIÈME MINIATURE. (Folio 19 verso.)

NAISSANCE DE JÉSUS.

Jésus vient de naître; étendu dans une crêche d'or, la face tournée vers le ciel, il est entouré de quatre anges aux ailes roses et vertes et vêtus de longues robes multicolores; ces anges sont agenouillés et dans l'attitude de l'a-

doration. A droite de la crèche, la Sainte Vierge vêtue d'une robe bleue, à gauche saint Joseph vêtu d'une robe rouge et d'une pélerine brune; tous deux sont également à genoux et prient auprès du berceau au-delà duquel sont étendus mollement un bœuf et un âne. Deux anges descendent du haut des cieux vers la crèche où est né le Rédempteur du monde. Et c'est bien la naissance d'un monde nouveau que l'artiste a voulu représenter ici, car le fond de la miniature est occupé, comme antithèse, par les ruines du monde ancien : aqueducs délabrés fuyant à l'horizon, palais détruits aux larges voûtes que le temps lézarde déjà et que les plantes parasites envahissent de toutes parts, et débris de corniches gisant sur le sol abrupte de l'étable évangélique.

Deux bergers, cachés derrière un tronçon de colonne, se penchent avec une sorte d'avidité curieuse, pour contempler ce divin spectacle qu'éclaire la naissante aurore.

Une bordure, composée d'arabesques d'or peints sur fond rose, encadre avec goût cette miniature.

SEPTIÈME MINIATURE. (Folio 20 recto.)

(*Bordure.*)

Dieu apparait dans un buisson ardent à Moïse qui, assis et mettant ses sandales, est entouré d'un troupeau de moutons peints avec art. Collines boisées et montagnes fuyant à l'horizon.

HUITIÈME MINIATURE. (Folio 28 verso.)

LA CIRCONCISION.

La *Circoncision*, tel est le sujet de cette miniature, qui est fort remarquable surtout au point de vue de la variété et de la richesse des costumes du xve siècle, dont sont revêtus les huit personnages qui font partie du sujet. Ces costumes sont flamands et peints avec une grande perfection. La scène se passe dans un temple gothique dont les moindres détails sont indiqués minutieusement, et dont une partie est cachée par de longs rideaux bleus. Le grand-prêtre, vêtu d'une robe d'or diaprée et la tête encapuchonnée dans un mantelet violet doublé d'hermine, soutient d'une main l'Enfant Jésus et de l'autre opère, ses lunettes aux yeux, la circoncision à l'aide d'un canif d'or. Ce personnage est assisté de deux hommes et de cinq femmes dont l'une, tournant le dos au spectateur, est vêtue d'une robe rose aux longues manches formées d'un tissu d'or, et coiffée d'un charmant bonnet, en forme de cœur, orné de trois saphirs et accompagné de deux voiles d'un tulle léger et diaphane qui tombent de chaque côté du corps, dont le torse, le galbe et l'attitude générale sont d'un dessin idéal.

NEUVIÈME MINIATURE. (Folio 29 recto.)

(*Bordure.*)

Sara, couchée dans un lit à dais et à rideaux verts, vient d'enfanter Isaac, qu'Abraham, tout joyeux, entouré de trois serviteurs, tient dans ses bras tremblants. Une table, recouverte d'une nappe blanche, se trouve à gauche: elle est chargée de mets. En haut de la miniature, on voit le toit de tuiles rouges de la demeure du patriarche.

DIXIÈME MINIATURE. (Folio 31 verso.)

LES SEPT PLAIES DE JÉSUS.

Cette miniature est une composition symbolique d'un effet très-dramatique. L'Enfant Jésus est assis sur un coussin de velours noir, bordé de franges et de glands d'argent. Son corps est modelé avec une grande science de dessin; de ses beaux cheveux blonds et frisés s'échappent des rayons d'or. Le Fils de Dieu a les bras étendus. Sept anges dans des attitudes diverses et aux vêtements de couleurs variées portent chacun un emblème de la Passion. L'un indique d'une main la partie des pieds où pénétrera le clou qu'il tient de l'autre main; l'autre marque l'endroit de la poitrine du divin Enfant que traversera la lance qu'il dirige de ce côté; un troisième va planter le clou qui devra percer la main du Sauveur; un quatrième tient suspendue au-dessus de sa tête la couronne d'épines; le cinquième agite le fouet aux nœuds cruels qui servira à la flagellation; le sixième soulève la croix destinée au supplice de Jésus; le septième enfin, la tête penchée avec tristesse sur son épaule gauche, montre une forte plaque sur laquelle sont gravées ces lettres douloureusement célèbres : I. N. R. I.

Ce sujet emblématique est en quelque sorte le prologue des scènes tragiques de la Passion que l'artiste, avec un profond sentiment religieux, va nous exposer dans leurs plus épouvantables détails.

ONZIÈME MINIATURE. (Folio 32 verso.)

(*Bordure.*)

Dans cette bordure, placée en regard du symbolique tableau que je viens de décrire, une autre peinture emblématique vient compléter le sujet précédent.

Dieu paraît à mi-corps dans l'immensité des cieux; au-dessous de lui cinq anges entourent le Saint-Esprit qui descend sur un monde d'or où rayonne le nom de Jésus en abrégé; d'autres anges paraissent monter vers le ciel comme pour montrer le chemin du salut à une infinité de saints et de religieux de tous les ordres dont les corps apparaissent à moitié, peints en grisaille, au-dessus d'un nuage bleu sombre sur lequel se détachent, à gauche et

à droite, quatre démons que ce divin spectacle force à s'agenouiller avec une sorte de fureur.

DOUZIÈME MINIATURE. (Folio 36 verso.)

L'ADORATION DES MAGES.

Sainte Marie, vêtue d'une robe bleue drapée à la manière de Martin Schoen, et la tête enveloppée d'un voile blanc ramené autour du cou, est assise sur un tapis rose, sous un dais rouge placé entre deux colonnes d'un temple en ruines, mais encore admirable par sa noblesse et sa richesse d'ornementation architecturale.

La Sainte Vierge, dont la chaste figure est peinte avec une grâce infinie, tient sur ses genoux l'Enfant Jésus, qu'elle présente aux mages venus d'Orient.

Les portraits de ces Mages sont de véritables chefs-d'œuvre.

Le premier est à genoux au premier plan de la miniature, à gauche, dans l'attitude de la contemplation; il est vêtu d'un manteau à brocart d'or, doublé d'hermine et d'une forme remarquable. Sa belle tête, aux cheveux blancs, fins et déliés, vue de profil, est modelée avec une perfection inouïe.

Le second Roi Mage, à la barbe et aux cheveux longs et blancs, vêtu d'une robe de velours vert sur laquelle est jeté un manteau rose à collet de fourrure, est aussi à genoux, mais le corps penché vers l'Enfant Jésus. D'une main il s'appuie sur le sol; de l'autre, il tient le pied droit du Fils de Dieu, qu'il baise avec l'expression du respect le plus absolu.

Au-delà de ces deux personnages on voit le troisième Roi Mage. C'est un nègre aux cheveux crépus et noirs comme le jais; il est vêtu d'une robe blanche à reflets bleus et doublée au collet d'une étoffe rose d'un effet charmant. La plus grande partie de son corps est enroulée dans un manteau vert passant de son épaule gauche au-dessous de son bras droit. De sa main gauche il tient une cassolette d'or, et sa main droite porte un chapeau rond en velours pourpre bordé de fourrure et cerclé d'une couronne d'or fleurdelisée. Plus loin, toujours à gauche, on distingue les trois serviteurs des Rois Mages; enfin, à droite, au fond de ce ravissant tableau, on remarque saint Joseph habillé d'une robe rose, et dont la belle tête est encadrée par les sveltes colonnes d'un portique du temple. Divers objets, sceptres, cassolette d'or et chapeau bleu à couronne d'or fleurdelisée, sont déposés sur le sol, aux pieds de la Vierge Marie.

TREIZIÈME MINIATURE. (Folio 37 recto.)

(*Bordure.*)

« La reine de Saba, ayant appris tout ce que Salomon avait fait au nom du Seigneur, vint pour l'éprouver par des énigmes. » Tel est le sujet de cette

ravissante bordure. Salomon, assis sur un trône d'or, sous un dais vert doublé de brocart, reçoit la reine de Saba, qui, splendidement vêtue et accompagnée de deux femmes, offre, à genoux, de riches présents à Salomon.

QUATORZIÈME MINIATURE. (Folio 43 verso.)

JÉSUS PRÉSENTÉ AU TEMPLE.

Jésus est *présenté au Temple* par la Sainte Vierge vêtue d'une robe bleue, la tête enveloppée d'un voile blanc et les pieds chaussés de sandales. Saint Joseph l'accompagne avec plusieurs femmes aux costumes pittoresques et variés. Tous ces personnages, moins sainte Marie, portent des cierges allumés dont la fumée bleue monte légèrement sous les arceaux du temple. Saint Joseph tient de plus en ses mains deux blanches colombes. Le grand-prêtre, accompagné d'un serviteur qui porte un immense livre à reliure verte, descend les degrés d'une chapelle et vient prendre en ses bras l'Enfant Jésus. Son costume est composé d'un vaste manteau à brocart d'or et dont le capuchon, relevé sur sa tête, l'encadre admirablement. Plus loin, à droite, on voit deux personnages causant dans la grande nef du temple, dont l'une des fenêtres ogivales est enrichie de vitraux peints.

Dans la bordure à fond rose de cette miniature, l'artiste a peint en lettres d'or : *Nunc dimittis servum tuum ōne secundi.*

QUINZIÈME MINIATURE. (Folio 44 recto.)

(*Bordure.*)

Anne, la première femme d'Elcana, conduit au temple son fils nouveau-né, Samuel, et le consacre au Seigneur. Cette peinture est très-poétique et les personnages admirablement groupés.

SEIZIÈME MINIATURE. (Folio 47 verso.)

LA FUITE EN ÉGYPTE.

La Sainte Vierge, portant dans ses bras l'Enfant Jésus, est assise sur un âne que saint Joseph conduit par la bride en marchant à reculons. Sainte Marie, dont la tête virginale exprime une douleur craintive, est vêtue d'une robe bleue drapée avec art; son front est ceint d'un voile blanc; sa tête est nimbée d'or ainsi que celles de l'Enfant Jésus et de saint Joseph. Le costume de ce dernier est composé d'une robe rose à reflets d'or, serrée à la ceinture par un cordon à boucle d'argent ; sa tête est entourée d'une draperie bleu-pâle ; il porte un manteau brun au bout d'un bâton noueux appuyé sur son épaule gauche. A droite de la peinture on voit sur un tertre peu élevé une haute colonne servant d'appui à une statue d'or, idole brisée que l'apparition des saints voyageurs renverse sur le sol.

A gauche, dans une belle vallée, couverte de blés dorés qui tombent sous la faux d'un moissonneur, accourent des hommes d'armes dont le haut des piques se mêle avec les épis de la moisson, triste allégorie de la moisson d'innocents qu'Hérode avait ordonnée; plus loin, les premières maisons d'une ville apparaissent abritées par les arbres verts des vergers et par de hautes montagnes qui s'estompent à l'horizon sous les chauds rayons du soleil couchant.

DIX-SEPTIÈME MINIATURE. (Folio 48 verso.)

David, en costume de chevalier, à la cotte d'armes d'or, poursuivi par Saül, fuit à cheval, accompagné de nombreux hommes d'armes, vers un château-fort construit sur un rocher au milieu d'une vallée sauvage.

DIX-HUITIÈME MINIATURE. (Folio 51.)

(*Bordure.*)

Deux femmes à genoux, criant, pleurant, suppliant, disputent leurs deux enfants à deux soldats qui les égorgent sans pitié dans les bras de leurs mères. Trois autres femmes, à droite, assistent à cet horrible spectacle. Elles paraissent attérées; leurs enfants à elles sont là, tout sanglants, à leurs pieds. Plus loin, un petit chien s'enfuit épouvanté; plus loin encore une femme, poursuivie par un bourreau, emporte son enfant. Un château gothique dans le style flamand du XVe siècle occupe le fond de la miniature; sur les marches de l'escalier monumental qui conduit à ce château, trois hommes d'armes apparaissent, et la pauvre femme poursuivie n'échappera au premier bourreau que pour tomber sous les coups de ces trois mercenaires. Cette scène du Massacre des Innocents est fort dramatique, malgré le peu de personnages qui y jouent un rôle.

DIX-NEUVIÈME MINIATURE. (Folio 53 verso.)

JÉSUS AU MILIEU DES DOCTEURS.

Sous les voûtes d'un temple de forme octogone dont les arceaux cintrés à triple rang sont supportés par huit colonnes légères et artistement ornementées, et qui se relient à une neuvième colonne supportant le centre de l'édifice; sous ces voûtes, Jésus enfant est assis au pied de la neuvième colonne. Et de même que cette colonne est la base principale de tout le monument, de même Jésus est la base de toute science et de toute vertu; c'est évidemment ce qu'a voulu exprimer le peintre.

Le fils de Dieu est au milieu des Docteurs. Un trône d'or lui sert d'appui. Il parle et de sa voix puissante il jette le trouble dans l'esprit des savants qui l'entourent, et qui paraissent étonnés des vérités qui s'échappent de la bouche de cet enfant divin.

Ces docteurs sont à la gauche du Fils de Dieu. Leurs costumes sont d'une admirable exécution, et la surprise qu'expriment leurs physionomies est rendue avec une fidélité extraordinaire. D'autres savants sont à la droite de Jésus, mais au deuxième plan, car, au premier, paraît Sainte Marie, qui, debout et les mains appuyées sur sa poitrine, vient chercher son Fils, dont le regard et le geste sont extraordinairement inspirés. Cinq jeunes lévites, aux costumes pittoresques et de couleurs variées, sont assis ou agenouillés aux pieds de l'Enfant Jésus. Les uns écoutent ce que dit Jésus, les autres cherchent dans un livre le témoignage des faits qu'il avance.

Le haut du temple est orné de statues et de médaillons antiques.

VINGTIÈME MINIATURE. (Folio 54 recto.)

(*Bordure.*)

Le prophète Héli traverse, les bras croisés, un temple d'un beau style architectural, au milieu d'une foule de docteurs compulsant les livres saints.

VINGT-UNIÈME MINIATURE. (Folio 58 verso.)

LE BAPTÊME DE JÉSUS.

Quelle scène splendide et quel admirable paysage forment le sujet de cette miniature! Il s'agit du baptême de Jésus par saint Jean dans les eaux du Jourdain.

La rivière argentée, aux ondes frémissantes, descend en serpentant, à travers une verte vallée, de hautes montagnes que l'on aperçoit à l'horizon. A droite du fleuve, une autre montagne couronnée de verdure, mais aux flancs rocailleux et tombant à pic, fait face à une deuxième allée de grands arbres verdoyants, à l'ombre desquels se promènent cinq personnages. D'un côté, les rochers tourmentés, images des luttes de la vie ; de l'autre la prairie ombreuse, douce oasis symbolisant les joies de l'éternité.

Saint Jean, aux traits amaigris, à genoux, couvert d'une robe de bure sur laquelle flotte un long manteau de pourpre, étend la main avec une sorte d'inspiration prophétique au-dessus de la tête de Jésus qu'il arrose de l'eau du Jourdain.

Jésus est dans l'eau jusqu'aux genoux. Il est nu, et son corps est modelé avec une connaissance parfaite des lois de l'anatomie; les côtes et les veines apparaissent avec le relief voulu. Le Fils de Dieu, d'une main ramène chastement vers le milieu du corps un linge blanc et bien drapé, dont un bout est plongé dans l'eau ; de la main droite il élève l'index et le médium à la hauteur de sa poitrine dans l'attitude de la bénédiction ; sa physionomie exprime la contention parfaite de l'esprit. Au-dessus de Lui, plane dans les airs, au-dessus d'une arche de rochers, le Saint-Esprit sous la forme de colombe, d'où

jaillissent mille rayons lumineux. Plus haut encore, apparaît Dieu le Père sur un fond d'or encadré de nuages bleus.

Mais ce qu'il est impossible de décrire dans cette peinture inouïe de beauté, c'est le mouvement inspiré du corps de saint Jean : c'est surtout son admirable tête dont l'énergie contraste immensément avec la tête humble, douce et pure de Jésus.

VINGT-DEUXIÈME MINIATURE. (Folio 59 verso.)

(*Bordure.*)

La mer, figurée par des flammes ardentes dans lesquelles sont plongés d'horribles démons armés de griffes, vient d'être traversée par le peuple de Dieu s'enfuyant, sous les ordres de Moïse, vers la terre de Chanaan.

VINGT-TROISIÈME MINIATURE. (Folio 62 recto.)

LA TENTATION DE JÉSUS PAR LE DÉMON.

L'une des scènes de l'Évangile, que l'on trouve peinte dans tous les livres d'heures du xve siècle, est celle de la tentation du Christ par le Démon. Chaque artiste a interprété cette scène à sa manière : il n'en est aucun qui l'ait interprétée avec la puissante simplicité de celle-ci :

Satan, sous la figure d'un homme, figure épouvantable et dont cependant on retrouve le type dans les œuvres de Lavater, Satan est debout en face de Jésus.

Le front du Diable est bas, comprimé, fuyant et couvert d'une chevelure courte et hérissée ; ses yeux, petits et concaves, mais vifs et brillants, jettent les flammes de tous les crimes s'il est permis de s'exprimer ainsi ; son nez, épaté et aux larges narines, domine une bouche épaisse et au rictus moqueur que rejoint un menton ramassé dont les chairs s'étirent en se creusant vers des oreilles longues et poilues auxquelles se rattachent des favoris blanchâtres. Une sorte de pèlerine d'un rouge éclatant surplombe ses épaules puissantes, et son corps est revêtu d'une robe de bure luisante serrée à la taille. Ce corps est supporté par deux griffes larges dont les ongles crochus s'attachent fortement au sol que recouvrent des chardons.

D'une main Satan étreint un caillou, de l'autre il indique une pierre et, parlant au divin Maître :

« Si vous êtes le Fils de Dieu, paraît-il dire, commandez à ces pierres qu'elles deviennent du pain. »

Jésus, vêtu d'une longue robe bleue aux tons argentés, du geste semble repousser le Démon en lui disant :

« Il est écrit que l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole de Dieu. »

La tête, nimbée d'or, du Christ, est d'une incomparable beauté ; ses traits

doux et fins expriment la plus divine sérénité : c'est bien là le visage de Dieu! c'est bien là l'attitude qu'il convenait à un grand artiste chrétien de prêter au Fils de l'Homme mis en présence du Démon!

Le fond de ce magnifique tableau est occupé par une ville dont on voit les hautes tours dépassant les montagnes de l'horizon. En deçà, à droite de cette ville dont les murs sont baignés par une rivière, aux eaux limpides de laquelle viennent s'abreuver des biches, se trouve une haute montagne dont le sommet touche les cieux et dont la base se perd dans les eaux du fleuve. Sur ce sommet on distingue nettement deux personnages peints avec une finesse extrême : c'est encore Jésus que le Démon veut tenter en lui offrant la royauté du monde. A mi-côte, — particularité curieuse, — on aperçoit une voûte traversant les rochers et de laquelle s'échappe un cerf venant rejoindre une biche qui broute paisiblement les herbes de la montagne.

VINGT-QUATRIÈME MINIATURE. (Folio 63 recto.)

(*Bordure.*)

Comme pendant à ce tableau, l'artiste a représenté Jésus assis au bord d'un chemin, au pied d'un grand arbre vert. Le Christ est revêtu d'une robe violette à reflets d'argent; il médite en contemplant le Cédron, rivière aux eaux profondes et limpides qui traverse, non loin de lui, une prairie verdoyante à laquelle vient s'abreuver une biche dont l'ombre se reflète dans l'eau; deux canes nagent paisiblement sur ce calme ruisseau dont les rives sont d'une grande fraîcheur de dessin et de coloris. Cette scène de doux repos forme un contraste frappant avec la scène violente de tentation dont il vient d'être parlé. Dans le haut de la bordure, Dieu apparaît à travers la nue.

VINGT-CINQUIÈME MINIATURE. (Folio 69 verso.)

LA RÉSURRECTION DE LAZARE.

Saint Lazare était depuis quatre jours au tombeau. Marthe et Marie, ses sœurs, étaient dans la douleur. Marthe alla au devant de Jésus et lui dit :

« Seigneur, si vous eussiez été ici, mon frère ne serait pas mort. »

Jésus lui répondit :

« Votre frère ressuscitera. »

Et Lazare ressuscita.

Rien de beau, de mouvementé, de vivant comme cette scène miraculeuse que l'artiste reproduit dans cette miniature.

Au premier plan à droite, Marthe, vêtue d'une robe d'or, supplie à genoux le Seigneur de rendre la vie à Lazare. Marie, vêtue d'une robe bleue, est derrière elle. Deux Juifs les accompagnent dont le premier, coiffé d'un chapeau rond et plat de velours amaranthe, vêtu d'un justaucorps noir bordé de

fourrures, de bas rouges et de souliers à la poulaine, s'appuie d'une main sur un long bâton de voyage. Il détourne la tête à gauche comme pour prévenir ses compagnons du miracle qui vient de s'accomplir. La tête de ce Juif est peinte avec une vigueur inouie et sa pose a quelque chose de raphaélesque.

Sur le même plan, à gauche du spectateur, Jésus, vu de profil, et dont tous les traits sont admirablement dessinés, du geste ordonne à Lazare de sortir du tombeau. Le Christ est accompagné de ses disciples aux costumes variés, et ces disciples dirigent leurs regards vers un tombeau creusé dans le rocher d'où sort Lazare vivant, à demi enveloppé de son linceul et soutenu par un vieillard au front chauve.

Au fond de la miniature on entrevoit un château dont les hautes tourelles se détachent sur une vaste colline qu'encadre une prairie garnie çà et là de bouquets d'arbres.

VINGT-SIXIÈME MINIATURE. (Folio 70 recto.)

(*Bordure.*)

Dans un clair paysage, au bord d'une petite rivière que traverse un pont rustique, le prophète Elie ressuscite l'enfant de la veuve de Sarepta.

VINGT-SEPTIÈME MINIATURE. (Folio 76.)

LE DIMANCHE DES RAMEAUX.

Jésus, bénissant la foule d'enfants, d'hommes et de femmes qui l'entoure, et monté sur une ânesse noire, fait son entrée dans Jérusalem, accompagné par ses disciples dont les costumes sont d'une grande richesse. Le Christ passe sous un grand arbre au-dessus duquel on voit un homme habillé de rouge qui en détache des rameaux et les jette sur le chemin en signe d'allégresse.

Déjà l'ânesse a le pied sur un tapis de couleur amaranthe, dont un homme à la figure énergique tient l'extrémité. Cet homme a un genou en terre, il est vêtu d'un justaucorps bleu aux manches de drap d'or; à sa ceinture est appendu un long poignard au manche d'or.

A droite de ces divers personnages s'étend Jérusalem, dont les maisons de style allemand s'étagent jusqu'aux rives d'un vaste fleuve dont les eaux traversent en serpentant une immense vallée bordée de hautes montagnes. A l'horizon, à gauche, on distingue une ville fortifiée qui rappelle vaguement les villes des bords du Rhin.

VINGT-HUITIÈME MINIATURE. (Folio 77 recto.)

(*Bordure.*)

David, portant en triomphe au bout d'une pique la tête de Goliath, et suivi d'un écuyer qui conduit son cheval, est reçu à la porte d'un château à tou-

relles par de nombreuses femmes aux costumes pittoresques, et qui chantent en s'accompagnant d'une mandoline, d'une petite harpe et de divers instruments du temps du manuscrit.

VINGT-NEUVIÈME MINIATURE. (Folio 82 recto.)

LA CÈNE.

Dans une grande salle gothique, au plafond peint en bleu avec encadrements roses, éclairée par deux fenêtres à vanteaux, sont réunis les disciples de Jésus autour d'une vaste table dont le Christ occupe le milieu, au fond, sous un vaste dais vert agrémenté d'arabesques d'or.

La table est ronde, couverte d'une nappe blanche. L'agneau pascal est étendu sur un grand plat bleu entre quatre petits pains de forme ronde. Chaque convive, assis sur un escabeau de chêne, a devant lui une assiette bleue, un verre de cristal, un couteau et un pain. Un broc contenant le vin est aux pieds de l'un des Apôtres, sur le premier plan à gauche. Tous ces détails d'un service de table au xve siècle sont dessinés avec une grande finesse.

Les vêtements des disciples sont très-variés, très-brillants, et sur les traits de chacun des convives on lit en quelque sorte un sentiment de stupeur produit par ces paroles que Jésus prononce :

« Je vous dis en vérité que l'un de vous doit me trahir. »

Et en parlant ainsi, le Christ regarde Judas qui est à sa droite, Judas aux cheveux roux, sur la physionomie de qui sont peintes la fourberie et la trahison.

Rien de beau, de vivant, d'harmonieux comme le dessin et le coloris de cette magnifique miniature, qui est enrichie d'une bordure d'ornements gothiques aux tons d'or sur fond bistre.

TRENTIÈME MINIATURE. (Folio 83 recto.)

(Bordure.)

Cette miniature représente la délivrance de Loth par Abraham son oncle, décrite dans le chapitre xiv de la Genèse. Abraham, en costume de guerrier du xve siècle, suivi d'un page qui porte sa longue épée, de son cheval de bataille conduit en laisse par un écuyer, et de toute son armée dont on voit les hautes lances en perspective, Abraham est à genoux aux pieds de Melchisédec, roi de Salem, dont le costume est composé d'une robe d'or doublée d'hermine et d'une coiffure d'or ornée d'un saphir. Au fond, à droite, vue d'un magnifique château au dôme oriental.

TRENTE-UNIÈME MINIATURE. (Folio 86 verso.)

LE LAVEMENT DES PIEDS.

Les disciples, aux têtes auréolées de nimbes d'or d'une transparence extrême, sont rangés et assis pieds nus sur deux rangs, à droite et à gauche d'une chapelle gothique dont les voûtes sont reliées par deux arcs-boutants roses.

Jésus, debout au milieu du temple, porte sur son bras gauche l'extrémité d'un linge blanc à liteaux bleus dont l'autre extrémité est attachée autour de lui.

Il s'approche de Simon Pierre qui lui dit :

— Quoi, Seigneur, vous me laveriez les pieds ?

Et Jésus lui répond en élevant la main droite vers le ciel :

— Vous ne savez pas maintenant ce que je fais, mais vous le saurez ensuite.

Un enfant vêtu d'une tunique rouge soulève péniblement un grand bassin en cuivre rempli d'eau, destiné au lavement des pieds.

La majesté divine est répandue sur les traits de Jésus, que l'artiste a peints avec une suave délicatesse.

TRENTE-DEUXIÈME MINIATURE. (Folio 87 recto.)

(*Bordure.*)

Ceci se passe dans une vaste chambre du xve siècle. A droite, un lit aux longs rideaux verts; à gauche, un banc sur lequel sont assis les trois anges dont Abraham lave les pieds (*Genèse*, ch. xviii).

Cette chambre est éclairée par une grande fenêtre gothique de forme carrée; une glace ronde est appendue au mur près de cette fenêtre, le plafond est formé de solives de sapin.

Deux petits chiens roux jouent au milieu de la salle.

Dans le haut de la miniature on voit le toit aux grandes tuiles rouges sous lequel s'accomplit ce biblique lavement de pieds.

TRENTE-TROISIÈME MINIATURE. (Folio 92 verso.)

TRAHISON DE JUDAS ISCARIOTE.

Voici l'une des plus splendides miniatures du livre d'Heures des Schoenborn.

La scène se passe dans un vaste palais dont le merveilleux style architectural a tous les caractères de la Renaissance : colonnes de marbre aux nuances variées, escaliers à rampes de fer d'une belle ornementation, statuettes, sta-

tues et rosaces dans le goût italien le plus pur, tout a été peint par l'auteur avec la plus minutieuse exactitude.

Une large tringle à laquelle viennent s'adapter de longs rideaux bleus sépare en haut le palais en deux parties : ces rideaux sont légèrement relevés à gauche par-dessus la tringle, à droite ils sont gracieusement ramenés derrière une colonne.

Quatre juifs aux types divers, mais d'un admirable caractère, sont assis autour d'une grande table couverte par un tapis de drap vert. Ils parlent à Judas Iscariote qui, debout, les pieds nus, vêtu d'une robe jaune serrée à la taille et d'un manteau bleu jeté avec désordre sur son épaule gauche, lève la main et semble dire :

— Que voulez-vous me donner, et je vous mettrai mon maître entre les mains ?

Plusieurs pièces d'or sont étalées sur le tapis vert. L'un des juifs placé au premier plan détache quatre de ces pièces et paraît dire : — Est-ce suffisant ? Ce juif est vêtu d'une robe à manches bleues, au collet de fourrures. Ses pieds sont chaussés de sandales, sa tête est coiffée d'un bonnet à gland rouge, et en travers de ce bonnet on remarque une inscription sur fond blanc en caractères hébreux. Son nez, fortement accentué, porte un binocle à travers lequel ses yeux comptent prudemment l'or qui doit payer la trahison de Judas.

A droite de ce personnage, le grand-prêtre en habits sacerdotaux, à la figure rubiconde, pose l'index de sa main gauche sur le pouce de sa main droite d'un air qui veut dire à Judas : — Tiendrez-vous votre promesse ?

Un autre juif, sur le premier plan au milieu, chaussé de sandales, le bas du corps enroulé dans un manteau rouge amaranthe, le haut revêtu d'une tunique en drap d'or et coiffé d'un chapeau bleu orné d'arabesques d'or, lève la main droite, écarte les doigts comme pour indiquer qu'il offre cinq pièces au lieu de quatre.

Mais le quatrième Juif, occupant la table au tapis vert, vient de remettre une bourse à Judas contenant les trente pièces d'argent, et paraît dire à ses compagnons : — Ne marchandons pas davantage.

Quatre autres personnages assistent debout à ce marché. L'un, appuyé à une colonne du temple, les bras croisés sur sa poitrine, observe le traître avec une moue dédaigneuse ; l'autre, vieillard voûté, encapuchonné dans un vêtement rouge, passe, impassible, au fond, à droite, appuyé sur un long bâton ; sa main gauche, au poignet blessé, enveloppé d'un linge, est soutenue par un linge noir dont les extrémités sont attachées à son épaule. Les autres enfin devisent plus loin sur l'événement qui vient de se passer.

En dehors de la magnifique exécution de ce tableau, l'intérêt historique qu'offrent ces divers personnages, au double point de vue du costume et des physionomies juives du XVe siècle, est vraiment considérable.



TRENTE-QUATRIÈME MINIATURE. (Folio 93 verso.)

(*Bordure.*)

Une citerne au premier plan de la miniature, des moutons paissant à gauche dans la vallée, des dromadaires chargés de marchandises passant sur les chemins montueux à droite; en face, les frères de Joseph et les voyageurs madianites accomplissant la vente du fils de Jacob, telle est la disposition de cette belle scène, dont tous les personnages sont dessinés et peints avec une finesse inouïe.

TRENTE-CINQUIÈME MINIATURE. (Folio 97 recto.)

JÉSUS A GETHSÉMANI.

Jésus, le visage prosterné contre terre, prie en face d'un ange, à la tunique rose, aux ailes blanches et vertes, et qui porte le calice d'or, dont le Fils de Dieu a dit : « Mon père, faites que ce calice s'éloigne de moi. »

Pierre et les deux fils de Zébédée sont couchés sur le sol, deux à droite, un à gauche, sur le premier plan de cette peinture; leurs vêtements bleus, bruns ou roses se détachent dans la nuit sombre avec vigueur. Ces trois disciples dorment profondément dans des attitudes diverses admirablement étudiées.

La lune, au plus haut des cieux, jette sur la campagne ses lueurs blafardes, et d'innombrables étoiles qui scintillent dans l'espace augmentent quelque peu la lumière de l'astre nocturne. De hautes montagnes, l'une grise et les autres d'un bleu sombre, s'élèvent à l'horizon, et à leurs pieds, dans le lointain, on distingue dans la pénombre les tours et les clochers d'une ville d'où sortent des hommes armés qui, conduits par Judas, à la lueur des torches, viennent s'emparer de Jésus. Les grands arbres, dépouillés de leur verdure, que l'artiste a peints à droite, à gauche et vers le milieu de cette miniature, ajoutent puissamment à la mélancolie du paysage et à la tristesse du drame qui va s'accomplir.

TRENTE-SIXIÈME MINIATURE. (Folio 98 recto.)

(*Bordure.*)

Le roi David, à genoux sur un rocher couvert d'herbes, sa couronne, son sceptre et sa harpe auprès de lui, prie le Seigneur que l'on voit dans la nue et le remercie d'avoir apaisé sa colère contre le peuple d'Israël, tout entier étendu et dormant dans une vaste plaine au-dessous du rocher où se trouve David.

TRENTE-SEPTIÈME MINIATURE. (Folio 101 verso.)

ARRESTATION DE JÉSUS.

La nuit est sombre et quelques rares étoiles apparaissent dans l'immensité bleue. De nombreux hommes d'armes aux vêtements divers, aux casques variés, et portant des bâtons, des épées, des haches ou des lances nettement dessinés, accompagnent Judas, qui, l'œil fourbe, embrasse Jésus de sa lèvre lippue, et le tenant dans ses bras comme une proie qu'il a hâte de livrer, le montre à ceux qui doivent le saisir. Il est impossible de rendre l'expression de raillerie ou de férocité qui est peinte sur les traits des gens armés qui se jettent sur le Fils du Seigneur. Mais Jésus, calme, doux, impassible, se livre sans résistance à ses ennemis. Il regarde l'un de ses disciples qui, devant lui, terrasse un des serviteurs du grand-prêtre et d'un coup d'épée lui coupe l'oreille, et c'est alors qu'il semble dire à ce disciple ardent à la lutte, dont l'action est éclairée par un fallot roulant à terre :

« Remettez votre épée en son lieu; car tous ceux qui prendront l'épée périront par l'épée. »

TRENTE-HUITIÈME MINIATURE. (Folio 102 recto.)

(*Bordure.*)

Cette bordure représente Abner et Joab au moment où ce dernier frappe le traître dans l'aine d'un coup mortel en recevant son baiser. Le fond de la miniature est occupé par un château-fort gothique précédé d'un pont-levis.

TRENTE-NEUVIÈME MINIATURE. (Folio 106 recto.)

JÉSUS CONDUIT CHEZ CAÏPHE.

Dès que Jésus fut arrêté sur le signal de Judas Iscariote, les soldats affamés de haine s'emparèrent du Sauveur, le garrottèrent et, lui passant une corde au cou, le traînèrent pieds nus, par les chemins rocailleux, chez Caïphe.

L'artiste a rendu ce douloureux drame avec une énergie sans égale.

Le jour commence à poindre à l'horizon, borné par quelques arbres aux branchages dépouillés de leurs feuilles et par deux collines aux mornes sommets. De nombreux soldats, aux casques et aux cottes d'armes éclairés par deux torches aux flammes ardentes rehaussées d'or, suivent et poussent Jésus en le huant, le menaçant, l'injuriant, le frappant sans trêve et sans pitié. Un drapeau rouge flotte au-dessus de cette soldatesque effrénée, dont les types cruels sont merveilleux d'exactitude et de fini.



QUARANTIÈME MINIATURE. (Folio 107 recto.)

(*Bordure.*)

Un homme vêtu d'une robe bleue bordée de fourrures, et le front ceint d'une couronne royale, marche enchaîné entre des hommes d'armes, le long d'un chemin rocailleux, dans la direction d'une ville que l'on aperçoit à l'horizon au-delà d'un arbre gigantesque. Le paysage est d'une grande majesté.

QUARANTE-UNIÈME MINIATURE. (Folio 112 verso.)

JÉSUS ABANDONNÉ PAR SES DISCIPLES.

Une transposition évidente place ici cette miniature, alors qu'elle devrait suivre le tableau représentant Jésus livré par Judas aux gens armés du grand-prêtre.

Même paysage, mêmes soldats, mêmes costumes, mêmes torches allumées que dans les deux précédentes miniatures; seulement le mouvement et l'attitude des hommes d'armes ne sont pas identiques : un rire sauvage, strident, paraît retentir sur leurs lèvres en s'emparant de Jésus qu'ils étreignent dans leurs mains cruelles, de telle sorte que le corps du Christ est à demi penché vers le sol.

Aux pieds de Jésus coule le Cédron aux eaux limpides; et, plus loin que le Christ, au-delà d'une barrière, on voit les disciples qui fuient à toutes jambes.

QUARANTE-DEUXIÈME MINIATURE. (Folio 113 recto.)

(*Bordure.*)

Cette bordure n'est composée que d'arabesques d'or et de motifs d'architecture, dans les ornements desquels l'artiste a peint trois hommes d'armes aux attitudes variées.

QUARANTE-TROISIÈME MINIATURE. (Folio 118 verso.)

JÉSUS CHEZ CAÏPHE.

Un grand feu, contenu par de hauts chenets en fer forgé, pétille dans l'âtre immense d'une chambre gothique, éclairant à demi la scène suivante.

Caïphe, à la face large et rubiconde, au nez bourgeonné, vêtu d'une robe bleue et coiffé d'un bonnet rouge à bords fourrés, fait face à Jésus que lui amènent les hommes d'armes qui encombrent la salle : un large banc garni de coussins verts sépare Jésus de Caïphe. Au premier plan, un affreux co-

quin, aux lèvres épaisses, au nez camus, au front fuyant, aux cheveux crépus et ras, traîne d'une main le Christ par le pan de sa robe, et de l'autre, le corps penché avec fureur en avant, brandit une torche comme pour bien éclairer la divine face de Jésus et prouver à Caïphe qu'il n'y a pas erreur et que c'est bien là le criminel recherché! Un petit chien roux et une levrette jouent dans la salle au premier plan sur un parquet de bois de sapin bien ciré.

QUARANTE-QUATRIÈME MINIATURE. (Folio 119 recto.)

(*Bordure.*)

Michée, entouré de gens armés, amené devant la roi d'Israël, est frappé sur la joue par Sedécias, fils de Chanaana. Un palais à arcades élégantes occupe le fond de cette miniature, dont la disposition est charmante.

QUARANTE-CINQUIÈME MINIATURE. (Folio 122 recto.)

PIERRE RENIANT JÉSUS.

Voici, sans contredit, l'une des plus admirables miniatures de ce manuscrit, dont toutes les peintures sont cependant merveilleuses.

La scène, éclairée par un vaste brasero à la mode espagnole, représente une magnifique salle gothique au fond de laquelle monte un escalier monumental bordé par quatre colonnes de marbre tacheté de rose. Au-dessous de cet escalier, à droite, on voit une large porte cintrée donnant dans une autre salle, où l'on distingue parfaitement Jésus et le grand-prêtre entourés de gens armés.

Autour du brasero sont groupés, debout, sept personnages aux costumes brillants et pittoresques. Au premier plan un homme d'armes s'appuyant sur une haute lance; à droite, un scribe et un soldat, le premier se chauffant et se garantissant d'une main le visage qu'éclaire vigoureusement le feu du brasero; le second, bâillant à se rompre les veines du col, ce qui indique les fatigues d'une nuit passée sans sommeil; à gauche du foyer ardent, au fond, une servante à la coiffe blanche, à la robe rose, serrée à la gorge par des lacets, des manchettes bleues aux bras, son tablier blanc ramassé sur sa hanche vigoureuse, montre, d'une main, un coq chantant entre deux colonnes, à droite, et de l'autre indiquant Pierre à un homme d'armes, dit :

— Celui-ci était aussi avec Jésus de Nazareth!

Mais Pierre, pieds nus, levant la tête, baisse les bras, rejette ses mains en arrière, et, regardant le coq avec terreur, répond :

— Je ne connais point cet homme.

Une levrette blanche, emblême de la *fidélité douteuse*, est couchée aux

pieds de l'apôtre, les pattes croisées et se chauffant mélancoliquement au brasero, dont le bruit crépitant se marie au chant énergique du coq de l'Évangile.

QUARANTE-SIXIÈME MINIATURE. (Folio 123 recto.)

(*Bordure.*)

Cette charmante bordure, de style essentiellement flamand, est composée d'oiseaux, d'insectes et de fleurs délicatement peints sur un fond d'or bruni.

QUARANTE-SEPTIÈME MINIATURE. (Folio 127 verso.)

LE GRAND-PRÊTRE DÉCHIRANT SES VÊTEMENTS.

A l'entrée d'une haute chapelle gothique, aux voûtes sombres soutenues par des colonnes de marbre vert couronnées de statues antiques, est élevé un immense dais bleu sur lequel le grand-prêtre est assis, entouré de deux scribes aux vêtements magnifiques.

Trois gradins de marbre conduisent jusqu'au grand-prêtre. Jésus, entouré des hommes d'armes, est debout sur le premier gradin. Il répond à la demande :

— Etes-vous le Christ, fils de Dieu ?

— Vous l'avez dit, je le suis !

Alors le grand-prétre déchire ses vêtements en disant :

— Il a blasphémé : qu'avons-nous plus besoin de témoins ?

Deux torches brillantes éclairent ce tableau de toute beauté.

QUARANTE-HUITIÈME MINIATURE. (Folio 128 recto.)

(*Bordure.*)

Une petite miniature entourée d'ornements gothiques, peints en or, sur fond rose, représente le prophète Jérémie parlant au peuple et aux princes :

— Cependant, sachez et soyez surs que, si vous me tuez, vous répandrez le sang innocent contre vous et contre cette ville et ses habitants.

QUARANTE-NEUVIÈME MINIATURE. (Folio 137 verso.)

JÉSUS CONDUIT DEVANT PILATE.

De chez Caïphe, Jésus fut conduit devant Ponce-Pilate.

Dans le fond de ce tableau, splendidement peint, on voit les hauts clochers d'une ville flamande; puis, plus près, une vaste porte communiquant à un palais dont on ne voit qu'une aile, à droite, et au premier plan le perron grandiose composé de quatre marches et soutenu par deux colonnes d'une belle orne-

mentation. Entre ces deux colonnes, un homme vêtu d'une robe bleu sombre, à brocarts d'or, aux manches rouges, la tête ceinte d'un turban vert à pointe bleue, et portant une grande verge. Il est accompagné de deux Scribes qui sourient cruellement en voyant Jésus que les hommes d'armes amènent, et dont le majestueux visage est empreint d'une profonde tristesse. Un Pharisien, revêtu d'une robe rouge à collet de fourrure et s'appuyant sur un bâton, vient de découvrir sa grosse et lourde tête. Il salue et du geste se félicite de la capture du Fils de Dieu.

CINQUANTIÈME MINIATURE. (Folio 138 recto.)

(*Bordure*.)

Un homme, un prophète sans doute, est amené entre quatre hommes d'armes auprès d'un trône où siége un roi, sous un dais vert, dans un palais au toit d'ardoises bleues.

CINQUANTE-UNIÈME MINIATURE. (Folio 142 verso.)

JÉSUS DEVANT PONCE-PILATE.

« Or, Jésus fut présenté devant le Gouverneur; et le Gouverneur l'interrogea en ces termes : Êtes-vous le Roi des Juifs ? Jésus lui répondit : Vous le dites, je le suis. Et étant accusé par les Princes des Prêtres et les Sénateurs, il ne répondit rien. »

Telle est la scène que l'auteur a représentée dans cette belle peinture. Ponce-Pilate, debout sous un dais vert dont les larges rideaux s'enroulent autour de deux colonnades finement sculptées, est séparé de Jésus et des hommes d'armes par trois marches de marbre. A sa droite, les Prêtres et les Sénateurs, aux vêtements somptueux, accusent hypocritement Jésus dont le doux regard se porte tristement vers le sol.

CINQUANTE-DEUXIÈME MINIATURE. (Folio 143 recto.)

(*Bordure*.)

Bordure composée de magnifiques ornements gothiques peints en or bruni sur fond rose.

CINQUANTE-TROISIÈME MINIATURE. Folio 146 verso.)

JÉSUS CONDUIT CHEZ PILATE (2e sujet).

Le peintre de génie à qui nous devons le *Livre d'Heures de Schoenborn*, entraîné par sa puissante imagination, a donné dans ce manuscrit deux tableaux représentant Jésus conduit chez Ponce-Pilate. Dans celui-ci on

retrouve encore, sous un point de vue différent, la vue complète d'une ville flamande, le palais du Gouverneur avec le même perron et la même cour pavée ouvrant par une grande porte sur la rue. Les soldats traînent Jésus : l'un par une corde se rattachant aux mains garrottées du Seigneur, l'autre par la barbe du Christ, qu'il tire furieusement en riant d'un rire cynique.

Une sorte de mendiant, aux vêtements en haillons, est placé en face de Jésus, à gauche. Son corps est penché en avant; les deux index de ses mains sont enfouis dans sa large bouche dont ils tirent les lèvres en sens opposé, de façon à laisser passer la langue et avec elle le sifflement aigu que cette manière de tirer les lèvres amène infailliblement.

A droite de la miniature, un officier, la tête ceinte de bandelettes bleues, ordonne aux soldats de s'arrêter.

CINQUANTE-QUATRIÈME MINIATURE. (Folio 147 recto.)

(*Bordure.*)

Cette bordure, d'une grande coquetterie de dessin, est enrichie de perles, de saphirs et d'émeraudes enchâssées dans des losanges d'or sur fond bleu. En bas l'agneau pascal, à droite le Saint-Suaire peints en camaïeu.

CINQUANTE-CINQUIÈME MINIATURE. (Folio 153 verso.)

(*Hauteur :* 141 *mill.*)

FLAGELLATION DE JÉSUS.

Dans le vestibule d'un vaste palais, aux colonnes couronnées de statues profanes, Jésus est attaché à une colonnade de marbre vert. Il est nu; un linge blanc tacheté de sang, seul, lui couvre les reins; sa robe bleu pâle est étendue à ses pieds. Quatre bourreaux aux sinistres physionomies, armés de fouets et de verges, le frappent tour à tour à coups redoublés. Le sang coule à flots sur tout le corps du Sauveur, dont les veines mises à jour par cette cruelle flagellation sont indiquées une à une. Trois personnages assistent au fond du palais à cette épouvantable exécution.

CINQUANTE-SIXIÈME MINIATURE. (Folio 154 recto.)

(*Bordure.*)

Job, assis sur du fumier à la porte d'une étable, est flagellé par deux démons verts; un homme vêtu de rouge, le front couvert d'un voile blanc, vient dire au patient :

« Le feu de Dieu est tombé du ciel sur vos brebis et sur vos serviteurs et les a consumés, et seul je me suis échappé pour vous l'annoncer. »



JÉSUS COURONNÉ D'ÉPINES

(Tiré du Livre d'Heures de Schoenborn)

Le Bibliophile Français

Imp. Ch. Ch...

Le fond de cette belle et dramatique peinture est occupé par un château aux pignons en gradins; des portes, des fenêtres et des toits s'échappent des flammes ardentes dont la fumée monte jusqu'aux nues.

CINQUANTE-SEPTIÈME MINIATURE. (Folio 159 verso.)

JÉSUS COURONNÉ D'ÉPINES.

On trouvera en regard de cette description le fac-simile en noir très-exact de cette miniature, dont nous indiquerons le coloris aussi minutieusement que possible. Le manteau qui enveloppe Jésus est de couleur rose pâle à reflets bleus; l'homme à gauche qui lui présente ironiquement le roseau porte une coiffure rouge, une sorte de justaucorps vert à manches rouges et à collet bleu; sa culotte est d'un bleu pâle et ses bottes rouges à revers jaunâtres. Celui qui, à droite, tire la langue à Jésus en lui montrant le pouce entre l'index et le médium de sa main droite, est vêtu d'une tunique bleue à collet et à manchettes oranges et serrée à la taille par une ceinture rose; sa culotte est verte et ses chaussures d'un jaune pâle; le bonnet qu'il tient de sa main gauche est d'un bleu pâle.

L'un des deux bourreaux qui enfoncent la couronne d'épines dans la tête du Seigneur, celui de droite, est revêtu d'une tunique rouge, d'une culotte verte et de bottes noires à revers jaunes, sa coiffure est bleue; l'autre, celui de gauche (la gauche du spectateur), porte une tunique d'un bleu très-pâle sur un justaucorps vert; sa culotte est jaune et ses sandales brunes; le bourrelet de sa coiffure est jaune et le bonnet conique qui le surmonte est rose.

Le mur qui sépare les bourreaux des personnages que l'on voit au fond, à gauche, est peint en couleur brune. Ces personnages sont au nombre de cinq : 1° à la première fenêtre de gauche, un homme au manteau rose jeté sur une tunique bleue; d'une main il tient un chapeau noir; 2° un vieillard à barbe rousse, sa coiffure est bleue pour le bourrelet, rouge pour le bonnet qu'il encadre; 3° à la deuxième fenêtre, un homme au vêtement bleu à collet noir; il est coiffé d'une sorte de voile bleu pâle; 4° le suivant, dont on ne voit que la tête, est coiffé d'un bonnet bleu; 5° le vieillard à barbe blanche, qui porte une longue verge, est vêtu d'un manteau de brocart d'or à larges manches poupres sur lequel domine une pèlerine de fourrure brune. Sa coiffure est verte pour le bourrelet et bleue avec filets d'or pour le bonnet conique. Le bâtiment aux fenêtres grillées qui se trouve derrière ces spectateurs est en briques d'un rose pâle.

A droite de la miniature, au fond, l'homme qui monte un escalier est coiffé d'un bonnet rouge et vêtu d'un justaucorps vert et d'une culotte rose.

Le dallage de la grande salle est de marbre bleu pâle et gris blanc. L'escalier de cave qui se trouve au premier plan à gauche est peint en gris bleu.

L'encadrement de la miniature est composé de filets d'or bordés par un filet brun.

CINQUANTE-HUITIÈME MINIATURE. (Folio 160 recto.)

(*Bordure.*)

Un homme, Séméi, sortant d'une forêt verdoyante, poursuit le roi David en le maudissant et en lui jetant des pierres. David, portant sa harpe et priant, est pieds nus. Il est vêtu d'un manteau de pourpre et son front est ceint d'une couronne ducale fleurdelisée.

CINQUANTE-NEUVIÈME MINIATURE. (Folio 163 verso.)

JÉSUS EXPOSÉ A LA RISÉE DU PEUPLE.

Une foule de soldats armés, de scribes et de pharisiens aux costumes variés et harmonieusement peints, est assemblée dans la cour du palais où Jésus a été flagellé. Le Christ, couronné d'épines, le corps tout ensanglanté, les bras liés, tenant d'une main un roseau et les épaules chargées d'un manteau rose que deux hommes soulèvent, vient d'être amené sur le perron que nous avons précédemment décrit, perron dont l'escalier, le fronton et les colonnes qui le soutiennent sont richement ornementés dans le goût de la Renaissance. A la vue du Seigneur, les soldats et les gens du peuple s'agitent en sens divers : les uns crachent au visage de Jésus, les autres lui font des gestes menaçants; ceux-ci hurlent ou rient, ceux-là le montrent à la risée de tous. Au milieu de ce peuple cruel, un pharisien, au visage admirablement peint et sur les traits duquel on peut en quelque sorte lire la finesse et la ruse, excite ses voisins à huer Celui qui se prétend le Fils de Dieu.

On ne saurait contempler, pour l'agencement du sujet, la fraîcheur du coloris, la vérité des types, la beauté du dessin et l'exactitude des détails d'armures, de costumes et d'architecture, une plus magnifique et plus énergique peinture.

SOIXANTIÈME MINIATURE. (Folio 164 recto.)

(*Bordure.*)

Le sujet de cette belle bordure est emprunté au chapitre III de Zacharie. A gauche, un rocher figurant un visage de monstre est baigné par une fontaine aux rivages verdoyants. A droite, le prophète marche dans un chemin rocailleux au milieu d'une verte campagne, et les yeux au ciel, il voit dans la nue bleue le grand-prêtre Jéhovah et Satan se détachant sur un fond d'or.

SOIXANTE-UNIÈME MINIATURE. (Folio 172 verso.)

PONCE-PILATE SE LAVANT LES MAINS.

Ponce-Pilate, vêtu d'un vaste manteau bleu à brocarts d'or, le front ceint

d'un turban vert, est assis sur un trône dans une sorte de chapelle soutenue par quatre colonnes de marbre vert. Un dais rouge, aux rideaux bien drapés, est au-dessus de lui. Un serviteur, vêtu d'un justaucorps noir à collet vert, et portant sur son épaule gauche une serviette blanche à liteaux bleus, est à genoux aux pieds de Pilate, à qui il présente d'une main une aiguière d'argent et de l'autre un broc ciselé d'où s'échappe l'eau avec laquelle le gouverneur se purifie les mains. Jésus est à droite, entre trois bourreaux aux attitudes sinistres; l'un lui déchire sa robe, l'autre lui tire la langue, le troisième le frappe d'un bâton noueux. A gauche, au fond, les Pharisiens sourient béatement à ce spectacle horrible. A gauche, quelques hommes d'armes s'éloignent dans la direction d'un château aux tours majestueuses qui se profilent à l'horizon.

SOIXANTE-DEUXIÈME MINIATURE. (Folio 173 recto.)

(*Bordure.*)

Daniel, surnommé Balthazar, eut cette vision : « Je levai les yeux et je vis un homme vêtu de lin et ses reins ceints d'un or pur.... Or, moi Daniel, je vis seul la vision et les hommes qui étaient avec moi ne la virent point; mais un grand effroi se répandit sur eux. »

Tel est le sujet de cette peinture. Un palais gothique, d'une architecture splendide, occupe le fond de la miniature. Dieu, assis sur le perron de ce palais et vêtu d'une robe d'or, tient un sceptre d'or de la main droite, sa face majestueuse est tournée vers la foule assemblée dans la cour du palais.

SOIXANTE-TROISIÈME MINIATURE. (Folio 177 verso.)

JÉSUS PORTANT SA CROIX.

Nous sommes dans le chemin du Calvaire, chemin rocailleux tournant dans les anfractuosités des rochers. Jésus, chargé de sa croix, marche, accablé de fatigue, entre des hommes d'armes qui le frappent et l'insultent. Au détour du chemin apparaissent les saintes femmes, et plus loin on distingue les deux larrons conduits au supplice par des soldats bardés de fer. Plus haut, six hommes à cheval précèdent cette armée de bourreaux sur la route du Golgotha, dont on voit le sommet à l'horizon. Une foule de gens d'armes et de curieux, peints en perspective avec une finesse inouïe, sont déjà sur le lieu du supplice. Les uns creusent le sol pour y placer les croix de Jésus, les autres préparent les divers instruments du supplice.

SOIXANTE-QUATRIÈME MINIATURE. (Folio 178 recto.)

Dans un chemin de hautes montagnes, Abraham, un cimeterre sous son

bras et tenant d'une main une torche enflammée, suit Isaac, son fils, qui porte avec peine, sur son épaule droite, une farde de bois destinée à son holocauste.

SOIXANTE-CINQUIÈME MINIATURE. (Folio 189 verso.)

JÉSUS EN CROIX.

Toute la terre est couverte de ténèbres; Jésus est crucifié, il se meurt; la terre s'entr'ouvre et des crânes de morts roulent sur le sol. Marie-Madeleine, vêtue d'une robe d'or et d'un manteau de pourpre, étreint douloureusement dans ses bras le bois de la croix du Sauveur; Marie, mère de Jacques et de Joseph, et la mère du fils de Zébédée, pleurent debout, aux pieds de Madeleine. A droite du spectateur, les hommes d'armes à cheval, vêtus de rouge ou de vert, retournent à Jérusalem, non sans jeter un dernier coup-d'œil sinistre sur le divin corps de Jésus.

SOIXANTE-SIXIÈME MINIATURE. (Folio 190 recto.)

(Bordure.)

Au sommet d'une montagne dont la nudité est relevée par quelques bouquets d'arbustes verts, Abraham va frapper Isaac et accomplir le douloureux sacrifice, lorsque apparaît un ange qui retient le cimeterre levé et prêt à retomber sur Isaac, qui, à genoux et priant, attend saintement la mort.

SOIXANTE-SEPTIÈME MINIATURE. (Folio 201 verso.)

RÉSURRECTION DE JÉSUS.

Sur un fond d'or bruni, encadré de nuages bleus et roses, apparaît Jésus entouré d'innombrables chérubins à peine perceptibles. Le Christ est debout, les reins entourés d'un voile blanc dont les extrémités voltigent au vent; ses bras sont étendus et il montre ses mains percées et sanglantes; les plaies de son sein et de ses pieds sont également indiquées. Rien de beau comme le dessin et comme le modelé du corps du Sauveur; rien de majestueux, de doux comme sa tête encadrée de longs cheveux flottant légèrement sur ses divines épaules! Une inscription latine entoure le côté gauche et le bas de la bordure de ce tableau splendide.

SOIXANTE-HUITIÈME MINIATURE. (Folio 202 recto.)

(Bordure.)

Des fleurs, des fruits et des insectes variés, aux couleurs éclatantes, composent cette bordure et sont peints sur un fond d'or bruni.

SOIXANTE-NEUVIÈME MINIATURE. (Folio 233 recto.)

ALLÉGORIE.

Cette charmante miniature représente cinq anges debout ou agenouillés sur un tapis de fleurs naturelles sous un vaste dais d'un bleu sombre, à la bordure enrichie de coquettes arabesques d'or. Deux de ces anges, aux longs cheveux blonds et vêtus de lévites roses, soutiennent une sorte de table de marbre sur laquelle on lit, en caractères hébreux, grecs et latins, cette inscription :

Jesus Nazarenus Rex Judæorum.

Deux autres anges, aux robes blanches bien drapées, portent chacun, à droite et à gauche, au premier plan, un long cierge allumé. Le cinquième ange, à la robe blanche revêtue d'une longue chape d'or, tourne le dos aux spectateurs et encense la table de marbre. Les ailes de cet ange sont vertes et rouges; ses magnifiques cheveux blonds sont peints et déliés avec une finesse extrême.

SOIXANTE-DIXIÈME MINIATURE. (Folio 234 recto.)

(*Bordure.*)

Cette bordure, comme la précédente, est aussi composée de fleurs, d'insectes et de fruits dans le style flamand.

SOIXANTE-ONZIÈME MINIATURE. (Folio 240 recto.)

CHRIST EN CROIX.

Les saintes femmes prient et pleurent au pied de la croix où Jésus est mort. Dans le lointain, à gauche, on voit une ville gothique fortifiée, dont les tours et les clochers se profilent sur un fond de montagnes bleues d'une perspective parfaite; à gauche, des paysannes, portant sur leur tête des paniers, suivent dans un chemin étroit un rustique voyageur. Dans les nues apparaissent des anges peints en grisaille.

SOIXANTE-DOUZIÈME MINIATURE. (Folio 241 verso.)

(*Bordure.*)

Moïse, debout au pied d'un pieu fourchu sur lequel rampe un serpent d'or, montre ce serpent au peuple qui se presse auprès du monticule où il se trouve; trois hommes, étendus sur le sol comme des cadavres, sont dévorés par des lézards.

SOIXANTE-TREIZIÈME MINIATURE (et 74e, 76e, 77e, 78e, 79e et 80e.)
(Folio 249 verso.)

LA VIERGE AUX SEPT DOULEURS.

Cette ravissante peinture, qui comprend huit miniatures d'une admirable exécution et d'une finesse inouïe, représente, au milieu, sainte Marie enveloppée de la tête aux pieds dans un vêtement bleu pâle, drapé avec perfection dans le genre des draperies de Martin Schoen.

Les pointes de sept épées d'argent, symétriquement disposées, viennent converger au cœur de la Vierge, dont le visage exprime une douleur immense et dont les mains sont jointes avec une adorable expression de piété.

Dans des encadrements gothiques artistement reliés les uns aux autres, l'artiste a peint : 1o Jésus portant sa croix; 2o Jésus en croix et les trois saintes femmes priant à ses pieds; 3o Jésus mort dans les bras de sa divine Mère; 4o Jésus au milieu des docteurs; 5o Jésus descendu au tombeau; 6o la Fuite en Égypte; 7o la Présentation au Temple.

QUATRE-VINGT-UNIÈME MINIATURE. (Folio 250 recto.)

(*Bordure.*)

Des chardons fleuris, un écureuil, deux papillons, un escargot et une chenille, le tout peint admirablement sur fond d'or, composent cette bordure allégorique.

QUATRE-VINGT-DEUXIÈME MINIATURE. (Folio 300 recto.)

LE CHRIST EN CROIX ENTRE LES DEUX LARRONS.

Les saintes femmes, les yeux rougis par les larmes, entourent la Sainte-Vierge qui, à genoux, la tête douloureusement penchée sur son épaule droite, s'affaisse dans les pâleurs de la mort. Quatre hommes d'armes ou Pharisiens, aux riches costumes bordés de fourrures, caracolent sur des chevaux richement caparaçonnés et admirablement peints autour des trois croix du Calvaire et insultent à la majesté du Fils de Dieu. L'un de ces hommes, armé d'une longue lance, ouvre la plaie du sein de Jésus. Trois hautes montagnes se profilent à l'horizon et encadrent cette dramatique composition.

QUATRE-VINGT-TROISIÈME MINIATURE. (Folio 301 verso.)

(*Bordure.*)

Le Paradis terrestre, figuré par une jolie prairie que traverse un ruisseau limpide entre de grands arbres verdoyants, forme le sujet de cette miniature. Dieu, debout auprès d'Adam couché, vient de créer Eve.



QUATRE-VINGT-QUATRIÈME MINIATURE. (Folio 309 verso.)

VUE D'UNE VILLE ALLEMANDE OU FLAMANDE.

Cette belle peinture représente une ville allemande ou flamande du moyen-âge. A gauche une superbe cathédrale *bâtie en pierre de Givet* (car c'est bien le ton gris bleu de cette pierre que l'artiste a fidèlement rendu); plus loin, dans le même sens, une haute maison à fenêtres gothiques, avec pignon sur rue, bâtie en briques roses et couverte en ardoises bleues; plus loin encore, une tour avec clocher, à laquelle se rattache en retour un petit bâtiment à arcades rondes, qui lui-même vient relier un château gothique à clocheton et à tourelles couverts en tuiles rouges. Au premier plan de la miniature, un vieillard à la longue barbe blanche, vêtu d'un manteau vert à collet de fourrures, est à genoux sur le pavé de la place publique, auprès de la cathédrale. Ce vieillard est accompagné d'un moine vêtu de noir et d'un bourgeois de la ville, vêtu d'un justaucorps noir bordé de fourrures, d'une culotte rouge et chaussé de sandales. Un manteau gris bleu est jeté négligemment sur son épaule gauche; de sa main droite il tient respectueusement un long bonnet rouge. Sur les degrés de l'église, un homme, revêtu d'un manteau bleu à brocarts d'or admirable d'exécution, coiffé d'un turban vert sommé d'un bonnet rose conique, tient une longue verge de sa main gauche, et paraît entendre avec dureté les supplications du vieillard agenouillé que j'ai indiqué plus haut. Le sujet de cette remarquable composition n'est-il pas emprunté à quelque miracle ou légende des bords du Rhin?

QUATRE-VINGT-CINQUIÈME MINIATURE. (Folio 310 recto.)

Ravissante bordure composée d'oiseaux, de fleurs et d'insectes peints sur un fond d'or bruni.

QUATRE-VINGT-SIXIÈME MINIATURE. (Folio 315 verso.)

DESCENTE DE CROIX.

Il est permis d'affirmer que jamais peintre n'a traité le sujet grandiose de la descente de croix avec plus de génie et plus de science des effets dramatiques.

Le cadavre de Jésus, aux plaies béantes et violacées, aux nerfs roidis, est étendu sur la longue robe bleue de la vierge Marie, qui d'une main soutient la tête de son divin Fils et de l'autre paraît comprimer les battements douloureux de son cœur maternel. Les saintes femmes, aux yeux rougis par les larmes, se lamentent aux pieds du Seigneur.

A gauche de la miniature, Joseph d'Arimathie, vieillard vêtu d'un riche

manteau vert bordé de fourrures et portant une escarcelle à sa ceinture, est à genoux et prie auprès de la Mère de Dieu; deux autres personnages sont aussi à genoux au second plan.

A droite, un homme debout, vêtu d'un justaucorps noir sur lequel est passé un long manteau gris-bleu, les pieds chaussés de sandales et la tête couverte d'un turban rose, contemple dans une muette et sombre douleur le corps inanimé de Jésus.

Un monticule, couvert d'une mousse noirâtre et garni à son sommet d'un bouquet de trois arbres dépouillés de verdure, sépare ce groupe admirable d'une haute montagne au-dessus de laquelle est représentée la descente de croix. Deux hommes appuyés sur deux échelles qui rejoignent le sommet de la croix descendent pieusement le cadavre du Seigneur, qu'un autre personnage reçoit dans ses bras. Entre eux sont les saintes femmes dont la douleur se traduit par des gestes lamentables. Plus loin encore, tout à l'horizon, deux croix à peine esquissées se dressent vers les cieux : la première est debout et solidement plantée, c'est celle du bon larron; la seconde est penchée et va tomber dans un précipice, c'est celle du mauvais larron, et les corbeaux poursuivent son cadavre jusqu'au bord de ce précipice. A gauche, aussi à l'horizon, apparaissent dans une pénombre bleue les clochers et les tours d'une ville. Le ciel, éclairé par les lueurs blafardes du soleil couchant, éclaire tout le tableau de teintes mélancoliques.

QUATRE-VINGT-SEPTIÈME MINIATURE. (Folio 316 recto.)

Noëmi, dont il est parlé dans la sainte Écriture, au premier chapitre de Ruth, est à genoux au pied d'un arbre. Elle prie et pleure. Ses deux fils et Élimélech, son époux, sont étendus, morts, auprès d'elle.

—Ne m'appelez plus Noëmi, *Belle*, mais appelez-moi Mara, Amère, parce que le Tout-Puissant m'a remplie d'une grande amertume.

QUATRE-VINGT-HUITIÈME MINIATURE. (Folio 326 recto.)

JÉSUS MIS AU SÉPULCRE.

On ne saurait décrire cette majestueuse peinture sans rester infiniment au-dessous de la beauté du sujet et de la splendeur de la composition.

Le tableau représente une chapelle gothique petite et sombre. Joseph d'Arimathie tient dans ses bras le corps du Christ et le descend pieusement dans le sépulcre ouvert à ses pieds. Il est aidé, pour cette œuvre funèbre, par un serviteur vêtu de noir. Sainte Marie-Madeleine est à droite de Joseph; elle pleure en baisant doucement la main inanimée du Sauveur. Au premier plan, la Sainte Vierge soutenue par un ange à genoux et vêtu d'un manteau rouge admirablement drapé; la Sainte Vierge, les mains croisées et presque crispées par la douleur, ne peut quitter des yeux le divin visage de son Fils, que la pierre du tombeau va bientôt recouvrir.

A droite et à gauche du tableau, Marie, mère de Jacques, et la mère du fils de Zébédée, richement vêtues, sont à genoux, et, les yeux rougis par les armes, se lamentent auprès du sépulcre.

QUATRE-VINGT-NEUVIÈME MINIATURE. (Folio 327 recto.)

(*Bordure.*)

Sur la mer aux flots agités, une barque portant quatre passagers est poursuivie par une baleine. Jonas est dans cette barque; l'un des passagers le prend et le précipite dans la gueule ouverte de cette baleine; plus loin une autre barque vogue à toutes voiles vers les côtes lointaines que l'on voit à l'horizon, profilant leurs rochers blancs sur un ciel sombre.

QUATRE-VINGT-DIXIÈME MINIATURE. (Folio 333 recto.)

APOTHÉOSE.

Le long drame de la vie de Jésus est achevé, et dans aucune des peintures de ce drame aux aspects divers, l'artiste de génie, à qui nous devons le *Livre d'Heures de Schoenborn*, n'est resté au-dessous de lui-même.

Ce dernier tableau, d'une composition splendide, représente, dans le ciel, l'apothéose des cinq plaies de Jésus, dont le cœur, les deux pieds et les deux mains, tachetés du sang divin qui coula pour la régénération du monde, sont peints sur un fond d'or enveloppé de cercles lumineux, au milieu desquels apparaissent six anges radieux.

Sur la terre, cette froide terre où l'humanité souffrante accomplit son court mais douloureux pèlerinage, sont assemblés, à genoux et priant, un pape, un empereur, un roi, un cardinal, un évêque, des moines, des religieux, des bourgeois et de hauts et puissants barons, tous revêtus de leurs plus brillants costumes.

O rois! pasteurs des peuples, que ne vous êtes-vous sans cesse inspirés de la vie et de la passion de Celui qui, pasteur suprême, vécut et mourut pour le salut de son troupeau!

QUATRE-VINGT-ONZIÈME MINIATURE. (Folio 334 recto.)

(*Bordure.*)

Une colonne d'or, d'une riche ornementation, soutient la statue de sainte Marie portant l'Enfant Jésus dans ses bras. Au bas, on remarque un écusson rouge sur lequel une croix est entrelacée dans un S. Divers ornements d'or sur fond bleu se rattachent à cette colonne.

A. BACHELIN.



UNE ÉPAVE DE LA BASTILLE

(Suite).



J'ai promis, dans mon précédent article sur un registre d'écrou de la Bastille, conservé à la Bibliothèque Mazarine, d'entrer dans quelques éclaircissements sur les causes qui avaient amené l'incarcération des principaux personnages; mais avant de remplir ma promesse, je suis obligé de compléter la liste fastidieuse mais nécessaire des prisonniers signalés dans le registre de la Bibliothèque :

97. Mesnier et Carbonnier. — 31 mars.— Ordre d'incarcération.—*S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.

98. Abbé Durieux. — 31 mars.— Ordre d'incarcération. —*S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.

99. De la Barre. —4 avril. — Ordre d'incarcération. — *S.* Louis. — *C. S.* Phelippeaux. — *O. du G.* Le sieur de la Barre de Vauville, entré à la Bastille le 4 avril 1760, conduit par le sieur d'Hemery.

100. Elisabeth de Barre, dite sœur de Barre, et Marie Desmarquets, dite sœur Marie. — 4 avril. — Ordre d'incarcération. — *S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.

101. Marie-Madeleine Hesse, dite sœur Madeleine, et Catherine Le Franc, dite sœur Félicité. — 4 avril.— Ordre d'incarcération. — *S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.

102. Constant.— 9 avril.— Mise en liberté.— *S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.

103. Le Vaigneur et de Coupigny (v. le n° 95).— 11 avril.— Mise en liberté. —*S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.

104. De la Barre, Marie-Madeleine Hesse, dite sœur Madeleine, Catherine Le Franc, dite sœur Félicité, Elisabeth de Barre, dite sœur de Barre et Marie-Marguerite Desmarquets, dite sœur Marie. — 11 avril. — Mise en liberté. — *S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux. — *O. du G.* Transférées au Châtelet les 12 et 13 avril 1760, par le sieur Bouton, officier de robbe courte.

105. Ferrand Dupuis. — 13 avril. — Mise en liberté. — *S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux. — *O. du G.* Exilé à 50 lieues de Paris.

106. Rivierre.—13 avril.—Ordre d'incarcération.—*S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.

107. Meslier. — 20 avril. — Ordre d'incarcération. — *S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.

108. Seichepine.— 20 avril.—Ordre d'incarcération. —*S*. Louis. *C*. *S*. Phelippeaux.

109. De Biré. — 27 avril. — Mise en liberté. — *S*. Louis. *C*. *S*. Phelippeaux. — *O*. *du G*. Le sieur d'Hemery lui a signifié un ordre d'exil pour se retirer à Nantes, en Bretagne, avec deffense de revenir à Paris.

110. Boucher de la Timonière. — 27 avril. — Mise en liberté. — *S*. Louis. *C*. *S*. Phelippeaux. — *O*. *du G*. Ordre d'exil pour se rendre en Touraine, avec defense de revenir à Paris.

111. Bedfort.— 27 avril.— Mise en liberté. — *S*. Louis. *C*. *S*. Phelippeaux. — *O*. *du G*. Ordre d'exil luy a été signifié de sortir hors du royaume, par le sieur Legrand, inspecteur de police.

112. Marchal, suisse. — 27 avril. — Mise en liberté. — *O*. *du G*. Transféré à Vincennes.

113. Meynier, Durieux, prêtre, et Carbonnier. — 27 avril. — Mise en liberté. — *S*. Louis. *C*. *S*. Phelippeaux.

114. Galle. — 27 avril. — Mise en liberté. — *S*. Louis. *C*. *S*. Phelippeaux.

115. Galle. — 30 avril. — Lettre de M. de Sartines au sujet de sa mise en liberté.

116. Riviere (v. le nº 106). — 4 mai. — Mise en liberté. — *S*. Louis. *C*. *S*. Phelippeaux. — *O*. *du G*. Conduit à Biscêtre.

117. Denis Lenteigne.— 16 mai.—Ordre d'incarcération.—*S*. Louis. *C*. *S*. Maréchal duc de Belle-Isle.

118. J.-B. Brouilly. — 16 mai — Ordre d'incarcération. — *S*. Louis. *C*. *S*. Maréchal duc de Belle-Isle.

119. Gotton Tetrel. — 1 juin. — Ordre d'incarcération. — *S*. Louis. *C*. *S*. Maréchal duc de Belle-Isle.

120. Pagel, capitaine au régiment Royal-Lorraine.—1 juin.—Ordre d'incarcération.—*S*. Louis. *C*. *S*. Maréchal duc de Belle-Isle.

121. Baron d'Edelsheim.—1 juin.—Ordre d'incarcération.—*S*. Louis. *C*. *S*. Duc de Choiseul.

122. Baron d'Edelsheim. — 3 juin. — Lettre de M. de Sartines au sujet de sa détention.

123. Baron d'Edelsheim. — 5 juin. — Ordre de mise en liberté. —*S*. Louis. *C*. *S*. Duc de Choiseul.—*O*. *du G*. Le sieur baron d'Edelsheim, mis en liberté le 5 juin 1760, à 10 h. et demy du soir. Je l'ai conduit chez M. de Sartines, lieutenant-général de police, et par son ordre, ce magistrat lui a signifié un ordre de sortir le royaume, et ayant demandé de passer en Italie, l'on luy a donné la route pour sortir de France par le pont de Bauvoisin. J'ai reconduit de chez le magistrat le baron d'Edelsheim à l'hôtel de Saxe, rue du Vieux-Colombier, près l'Abbaye. Il estoit minuit dans ce temps-là.

124. Desauges. — 10 juin. — Ordre d'incarcération. — *S*. Louis. *C*. *S*. Phelippeaux.

125. De Bar de Saint-Rom.— 10 juin. — Ordre d'incarcération.—*S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.

126. Pagel et dame Gotton Tetrel (v. les nos 119 et 120). — 10 juin. — Lettre du maréchal duc de Belle-Isle relative à leur incarcération.

127. Morellet (Abbé).—11 juin.—Ordre d'incarcération. —*S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.

128. Courtin.—11 juin.—Mise en liberté.— *S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux. —*O. du G.* Transféré à Bicêtre.

129. Neser.—25 juin.—Ordre d'incarcération.—*S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.

130. Desauges (v. le n. 124). — 25 juin.—Mise en liberté.—*S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.—*O. du G.* Transféré à Bicêtre.

131. Bar de Saint-Rom (v. le n. 125).—25 juin.—Mise en liberté.—*S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.—*O. du G.* Le sieur du Rocher luy a signifié un ordre d'exil, lors de sa sortie, pour se retirer en Périgord, à Sarlat, qui est sa province.

132. Pagel et M. Tetrel (v. les nos 119, 120, 126). —25 juin. — Mise en liberté.—*S.* Louis.—*C. S.* Duc de Belle-Isle.—*O. du G.* Le sieur de Chambon est venu prendre le sieur Pagel et la Dlle Tetrel pour les transférer à Rouen, le 11 juillet 1760, à 6 heures du matin.

133. Pagel et Tetrel.—10 juillet.—Lettre de M. de Sartines à leur sujet.

134. Meslier.—13 juillet.—Mise en liberté.—*S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.

135.—15 juillet.—Lettre de M. de Sartines au sujet de la mort de M. de Jumilhac, lieutenant du roi à la Bastille.

136. Lebrun. — 15 juillet. — Ordre d'incarcération.—*S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.

137. Pagel et Tetrel (v. les nos 119, 120, 126, 132 et 133). — 16 juillet. — Lettre du duc de Belle-Isle à leur sujet.

138. Touche.—20 juillet.—Mise en liberté.—*S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.

139.—25 juillet.—Lettre de M. de Saint-Florentin annonçant à M. Dabadie la nomination du nouveau lieutenant de roi.

140. Morellet (v. le n. 127).—27 juillet. —Mise en liberté.—*S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.

141. Nizer (v. le n. 129).—15 août.—Mise en liberté.—*S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.

142. Leclerc.—19 août. Mise en liberté.—*S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.

143. — 19 août.—Lettre au sujet des poudres délivrées au gouverneur.

144. De la Coste et Vaucquetin (v. le nos 74 et 75). — 27 août. — Mise en liberté.—*S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.—*O. du G.* Tranférés au Châtelet.

145. François Chapoix, Marianne Chariot, veuve Choiseau, J.-B. Lacour et Cath. Boury, sa femme, Jacques Chaulieu, Françoise Boure, femme Cornu, Denise Javel, Marie Lenoir, veuve Moreau, Guillaume Quetil, Charles Thierry et Joseph Manuel.—30 août.—Ordre d'incarcération.—*S.* Louis.

C. S. Maréchal duc de Belle-Isle.—*O. du G.* Il est à observer que le nommé Joseph Manuel, qui est le dernier porté dans l'ordre d'autre part, n'est point venu ni entré à la Bastille.

146. De la Caussade. — 30 août. — Mise en liberté. — *S.* Louis. *C. S.* Maréchal duc de Belle-Isle. — *O. du G.* Il luy a esté signifié, lors de sa sortie, un ordre d'exil pour se rendre à Moissac, en Quercy, son pays, par le sieur Buhault, inspecteur de police.

147. Greyers. — 6 septembre. — Ordre d'incarcération. — *S.* Louis. *C. S.* Maréchal duc de Belle-Isle.

148. La Rochette. — 6 septembre. — Ordre d'incarcération. — *S.* Louis. *C. S* Maréchal duc de Belle-Isle.

149. Wislez, lieutenant au régiment de mineurs. — 6 septembre. — Ordre d'incarcération. — *S.* Louis. *C. S.* Maréchal duc de Belle-Isle.

150. Cornet, chanoine de Liége. — 6 septembre. — Ordre d'incarcération.— *S.* Louis. *C. S.* Maréchal duc de Belle-Isle.

151. Holtzendorff. —7 septembre.—Mise en liberté.—*S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.—*O. du G.* Avec ordre de se retirer au château Lambert jusqu'à pouvel ordre de Sa Majesté.

152. F. Chapoix; Chariot, veuve Choiseau; Lacour, Catherine Boury, sa femme; J. Chaulieu; Fr. Boure, femme Cornu; D. Javel; Marie Lenoir, veuve Moreau; Guill. Quetil; Ch. Thierry; Jos. Manuel (v. n. 145). — 11 septembre. — Mise en liberté. — *S.* Louis. *C. S.* Maréchal duc de Belle-Isle. — *O. du G.* Transférés au Fort-l'Evêque; Joseph Manuel n'est pas sorti, n'étant pas entré.

153. Drouilly. — 11 septembre. — Mise en liberté. — *S.* Louis. *C. S.* Maréchal duc de Belle-Isle. — *O. du G.* Le nommé Drouilly, sorti de la Bastille le 15 septembre 1760, et remis au sieur Trudon, huissier de la chaîne d'or, et conduit à la chambre de l'arsenal où il a esté ensuite mis au carcan dans ladite cour depuis midy jusqu'à deux heures après midy, et de là transferez au Fort-l'Evesque.

154. Nic. Comtat Le Brun. — 11 septembre. — Mise en liberté. — *S.* Louis. *C. S.* Maréchal duc de Belle-Isle.

155. Denis Dupont. — 27 septembre. — Ordre d'incarcération. — *S.* Louis. *C. S.* Maréchal duc de Belle-Isle.

156. — 7 octobre. — Lettre du duc de Belle-Isle au sujet des prisonniers Gruyer, Cornet, Wislez et La Rochette (v. les n°s 147 à 150), amenés des prisons de Charlemont.

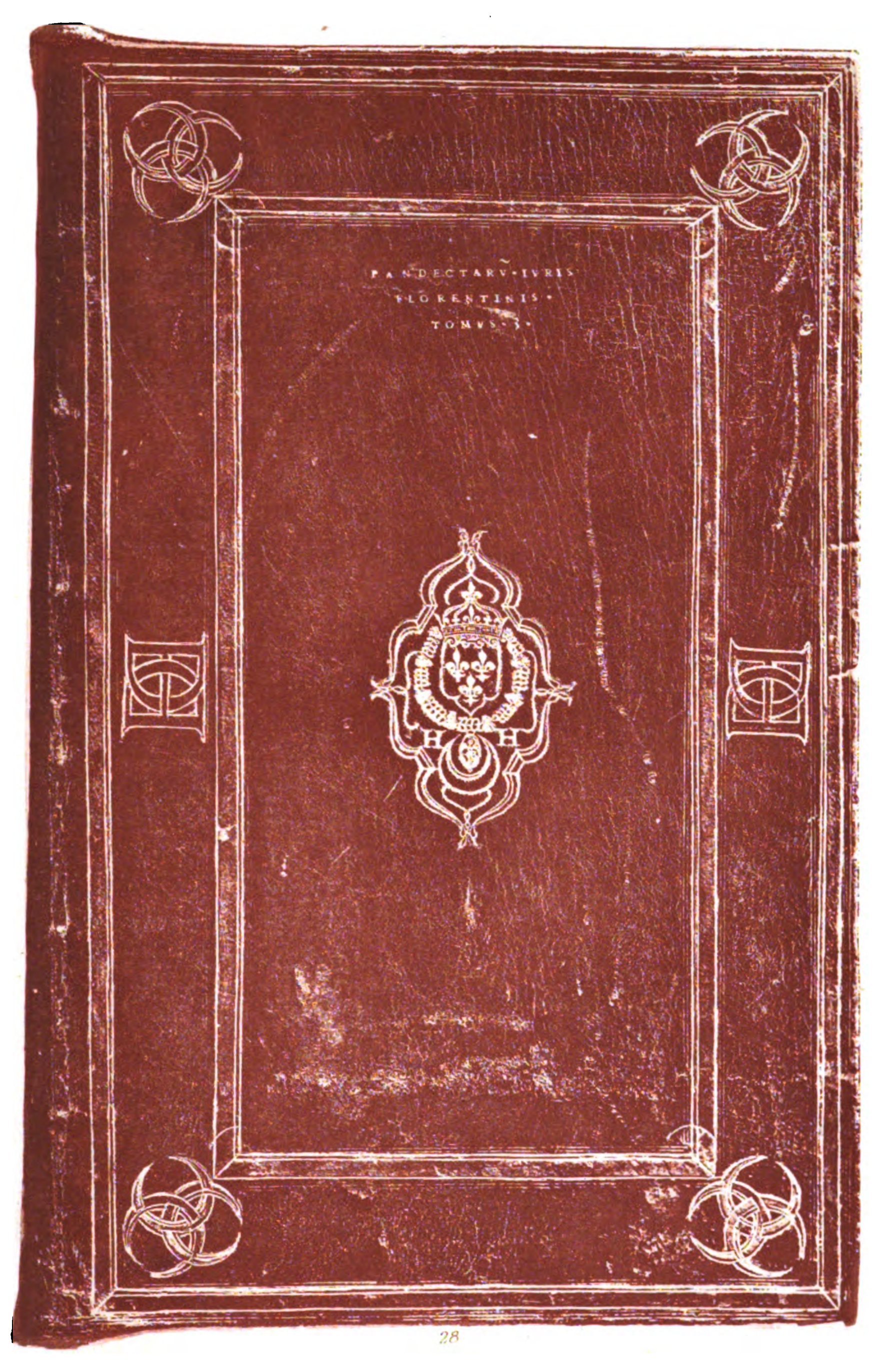
157. Bergeron, soi-disant chevalier d'Escourrille (v. le n° 35). — 30 novembre.—Mise en liberté. — *S.* Louis. *C, S.* Phelippeaux. — *O. du G.* Le sieur d'Hemery a signifié au sieur Bergeron un ordre du roi qui l'exile à 30 lieues de Paris jusqu'à nouvel ordre.

158. Magny.—22 déc.—Ordre d'incarcération.—*S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.

159. Monnier le jeune. — 25 décembre.— Ordre d'incarcération. — *S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.
160. Kolman, dit l'Allemand. L'Ecuyer.—26 décembre.—Ordre d'incarcération. — *S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.
161. Daujan père, architecte. — 28 décembre. — Ordre d'incarcération. — *S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.
162. Magny (v. le nº 158). — 28 décembre. — Ordre d'incarcération. — *S.* Louis. *C. S* Phelippeaux. — *O. du G.* Double du nº 158. Envoyé par erreur à la Bastille.
163. Gilles Bury. —28 décembre.—Ordre d'incarcération.—*S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.
164 et 165. Pièces imprimées relatives à des condamnations de prisonniers. (V. les nºs 74, 75, 153 et 154.)

ANNÉE 1761.

166. Delaunay. — 1er janvier 1761. — Ordre d'incarcération. — *S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.
167. Michelin. — 17 janvier. — Ordre d'incarcération. — Lettre de M. de Sartines.
168. Kolman, dit l'Allemand. L'Ecuyer (v. le nº 160).—18 janvier.—Mise en liberté. — *S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.
169. Magny et Monnier le jeune (v. les nºs 158 et 159). — Mise en liberté. — *S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.
170. Prudent de Roncoures. — 20 janvier. — Ordre d'incarcération. — *S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.
171. Cadet, munitionnaire au Canada. — 23 janvier. — Ordre d'incarcération. — *S.* Louis.
172. Daujan (v. le nº 161). — 25 janvier. — Mise en liberté. — *S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.
173. P.-Mich. Herissant. — *O. du G.* Le sieur Herissant, mis en liberté le jeudi 7 février, à midy. C'est M. son frère, docteur en médecine et de l'académie des sciences, qui a apporté l'ordre de la liberté, et qui l'a emmenez avec luy chez M. le lieutenant-général de police.
174. Delaunay (v. le nº 166). — 25 janvier. — Mise en liberté. — *S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.
175. Terrière de Clairon, président de la chambre des comptes de Dôle. — 22 février. — Ordre d'incarcération. — *S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.
176. Le feuillet a été arraché.
177. Leaneau ou Alano.— 12 février. — Ordre d'incarcération. — *S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.
178. Valade de la Valette.— 26 février.— Ordre d'incarcération. —*S.* Louis. — *C. S.* Phelippeaux.



28

RELIURE AUX ARMES DE HENRI II
ET AU CHIFFRE DE DIANE DE POITIERS

Le Bibliophile Français
Imp. Ch. Chardon aîné Paris

179. Lenteigne et Dupont.—4 mars. — Mise en liberté. — *S.* Louis. *C. S.* Duc de Choiseul.—*O. du G.* Les sieurs Lenteigne et Dupont, mis en liberté le 8 mars 1761, condamnés par la Chambre royale de l'Arsenal à 50 fr. d'amende, qu'ils ont payés.

180. Terrier de Clairon (v. le n. 175).—29 mars.—Mise en liberté.—*S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.

181. Du Harda fils (v. le n. 56).—29 mars.—Mise en liberté. — *S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.

182. — 2 avril.—Lettre du roi au sujet des victoires gagnées par ses troupes.

182 *bis.* — 3 avril. — Envoi de la lettre précédente par le duc de Choiseul.

182 *ter.*— 3 avril.—Ordre de tirer le canon.—*S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux. —9 avril. — Lettre autographe de M. de Saint-Florentin à ce sujet.

183. Greyers, Wislez et Cornet (v. les nos 147, 149 et 150).—9 avril.—Lettre de transfert.—*S.* Louis. *C. S.* duc de Choiseul.—*O. du G.* Transférés à Bicêtre.

184. Michelin.—19 avril.—Mise en liberté. *S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.

185. Alano dite Leaneau (v. le no 177). — 19 avril. — Mise en liberté. — *S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.

186. De Langourla. — 26 avril. — Mise en liberté. — *S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux. — *O. du G.* Il a esté signifié par le sieur d'Hemery, lors de sa sortie, un ordre du roy qui l'exile à 50 lieues de Paris, plus de ne pas aller en Bretagne, sa province, jusqu'à nouvel ordre de Sa Majesté.

187. — 9 mai.—Lettre de M. de Saint-Florentin au sujet d'une gratification.

188. Prudent de Roncourt (v. le no 170). — 17 mai. — Mise en liberté. — *S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.

188 *bis.* Prudent de Roncourt. — 22 mai. — Lettre de M. Duval père à son sujet.

189. Dame de Boisgiroux. — 3 juin. — Ordre d'incarcération. — *S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.

190. Copineau. — 5 juin. — Ordre d'incarcération. — *S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.

191. Dlle de Brules, veuve Waser, dite du Tilleul. — 15 juin.—Ordre d'incarcération.—*S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.

192. De Boisgiroux (v. le n. 189).—21 juin. — Ordre de remise.—*S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux. — *O. du G.* Remise entre les mains du sieur Pierre, capitaine de la Chaîne, le 26 juin 1761, à 9 heures du soir.

193. — 30 juin.—Ordre de faire tirer le canon de la Bastille.

194. Prinstel. — 2 juillet.— Ordre d'incarcération.— *S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.

195. Lardenois. — 18 juillet. — Ordre d'incarcération. — *S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.

196. — 19 juillet.—Ordre de faire tirer le canon.

197. Valade de la Valette (v. le no 178). — 26 juillet. — Mise en liberté. —

S. Louis. *C. S.* Phelippeaux. —*O. du G.* Signifié un ordre d'exil pour se rendre à Mazance en Languedoc, près de Béziers.

198. Cte d'Hasticq. — 29 juillet. —Ordre d'incarcération.—*S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.

199. Pock. 29 juillet. — Ordre d'incarcération. — *S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.

200. Cte d'Hasticq (v. le n. 198). — 2 août.—Ordre de remise. — *S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux. — *O. du C.* Remis entre les mains du sieur Buhat, inspecteur de police.

201. Lardenois (v. le n. 195). — 9 août. — Mis en liberté. — *S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.—*O. du G.* Transféré à Bicêtre.

202. Pock (v. le n. 199).—9 août.—Remis en liberté.—*S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.—*O. du G.* Le sieur Pock, mis en liberté le 17 août 1761, c'est-à-dire entre les mains du sieur Rouilly, inspecteur de police, qui a le soin de le faire partir, pour que ledit Pock sorte du royaume tout de suite, se mettre en route pour exécuter l'ordre du roy. C'est luy qui a découvert l'affaire du Cte d'Hasticq, et estoit un de ses domestiques.

203. Copineau (v. n. 190).—30 août.—Remis en liberté.—*S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux. *O. du G.* Le sieur Copineau, mis en liberté le 4 septembre 1751, en observant qu'il a esté remis, lors de sa sortie, entre les mains du sieur abbé Copineau, son frère, suivant l'ordre de M. de Sartines, daté du 3 septembre 1761, et à qui il avoit fait une soumission par écrit. En outre, je lui ai fait faire un reçu au bas dudit ordre.

203 *bis.* Copineau.—3 septembre.—Ordre de M. de Sartines à son sujet.

204. Seichepine (v. le n. 108). — 6 septembre. — Mise en liberté.—*S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux. — *O. du G.* Ce prisonnier a eu une commission pour le juger, et a été condamné le mercredi 2 septembre, à la Chambre royale de l'Arsenal, où il a esté blamé, declarez inf. et condamnez à 10 francs d'amende envers le roy pour l'affaire contre le sieur de Saincy, dite affaire des Économats.

205. Le chevalier de Langourla. — 27 septembre. — Ordre d'incarcération. — *S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.

206. Penisseau, commis ou associé du sieur Cadet, munitionnaire au Canada. — 13 novembre. — Ordre d'incarcération. —*S.* Louis. *C. S.* Duc de Choiseul.

207. La Barthe, garde-magasin à Montréal en Canada. — 13 novembre. — Ordre d'incarcération. — *S.* Louis. *C. S.* Duc de Choiseul.

208. Duverger S. Blin, lieutenant dans les troupes servant en Canada. — 13 novembre. — Ordre d'incarcération. — *S.* Louis. *C. S.* Duc de Choiseul.

209. Maurin, commis ou associé du sieur Cadet. — 13 novembre. — Ordre d'incarcération. — *S.* Louis. *C. S.* duc de Choiseul.

210. Corperon, commis ou associé du sieur Cadet. — 13 novembre. — Ordre d'incarcération. — *S.* Louis. *C. S.* Duc de Choiseul.

211. Bigot, intendant en Canada. — 13 novembre. — Ordre d'incarcération. — *S.* Louis. *C. S.* Duc de Choiseul.

212. Pean, aide-major de Québec en Canada. — 13 novembre. — Ordre d'incarcération. — *S.* Louis. *C. S.* Duc de Choiseul.

213. Le chevalier Le Mercier, commandant l'artillerie en Canada. — 13 novembre. — Ordre d'incarcération. — *S.* Louis. *C. S.* Duc de Choiseul.

214. Varin, commissaire de la marine à Montréal en Canada. — 13 novembre. — Ordre d'incarcération. — *S.* Louis. *C. S.* Duc de Choiseul.

215. Joncaire, autrement dit Chabert, commandant au fort du Portage en Canada. — 13 novembre. — Ordre d'incarcération. — *S.* Louis. *C. S.* Duc de Choiseul.

216. De Boishebert, commandant à Miramichy en Canada. — 13 novembre. — Ordre d'incarcération. — *S.* Louis. *C. S.* Duc de Choiseul.

217. Martel, garde-magasin et ensuite inspecteur à Montréal. — 13 novembre. — Ordre d'incarcération. — *S.* Louis. *C. S.* Duc de Choiseul.

218. De Villers, contrôleur de la marine en Canada. — 2 décembre. — Ordre d'incarcération. — *S.* Louis. *C. S.* duc de Choiseul.

219. Fayolle, écrivain de la marine, faisant ci-devant les fonctions de garde-magasin à Montréal en Canada. — 2 décembre. — Ordre d'incarcération. — *S.* Louis. *C. S.* Duc de Choiseul.

220. Barbel, écrivain de la marine. — 2 décembre. — Ordre d'incarcération. — *S.* Louis. *C. S.* Duc de Choiseul.

Nous allons rappeler maintenant les faits qui ont causé l'incarcération des principaux prisonniers. Je me bornerai, bien entendu, à ne signaler ici que les personnages qui, par leurs noms ou leurs crimes, méritent une mention spéciale. J'ai donc classé les lettres de cachet par dossiers, et je les ai examinées avec soin. Lorsque j'ai trouvé des documents contemporains qui pouvaient éclaircir la cause de l'incarcération, je m'en suis servi, même lorsqu'ils étaient déjà imprimés, estimant d'après moi-même que, vu le nombre toujours croissant des publications actuelles, les ouvrages parus depuis un certain temps, rentrent, sauf les classiques, dans la catégorie des documents inédits.

PREMIER DOSSIER.

Lettres 5, 26, 27 *et* 50.

M. DE LARNAGE.

Je débute par un inconnu, qui, malgré sa particule nobiliaire, son titre de major du régiment d'infanterie de Rohan-Rochefort et les rapports qu'il

semble avoir eus avec des grands seigneurs, n'a laissé aucune trace de sa personnalité. J'aurais donc laissé de côté ce prisonnier, s'il n'avait donné lieu à une correspondance entre le duc de Belle-Isle, Bertin et le gouverneur de la Bastille, et si cette correspondance ne révélait cette singulière anomalie, assez commune dans l'administration française, de voir les fonctionnaires de second ordre presque toujours occupés à corriger les bévues de leurs supérieurs.

Ainsi, le maréchal de Belle-Isle autorise le prisonnier à se promener sur le donjon de la Bastille.

A Versailles le 20 Avril 1759

Le Roy trouve bon Monsieur que vous permettiez à M. de Larnage de se promener sur le donjon de la Bastille et de s'entretenir avec M. le P. de Montauban quand il viendra le voir. J'ai l'honneur d'estre très parfaitement Monsieur votre très humble et très obeissant serviteur.

Le Mal duc de Belleisle

vous pouvez aussy luy laisser voir sa famille. [illegible] 2 ou 3 personnes au plus

Mais, comme il n'y a pas de donjon, M. Bertin s'empresse d'écrire une autre lettre au gouverneur pour le tirer d'embarras.

A Paris, le 21 avril 1759.

Je reçois une lettre de M. le maréchal de Belle-Isle, Monsieur, qui me fait l'honneur de me marquer qu'il vous a écrit que le Roy trouve bon que M. de Larnage, prisonnier à la

Bastille, se promène sur le donjon, et s'entretienne avec M. le prince de Montauban quand il ira le voir. Il n'y a point de donjon à la Bastille, il n'y a que la plate-forme des tours : c'est aparemment ce que veut dire M. le maréchal, ou bien votre jardin, qu'on appelle le bastion. Je croirois qu'il conviendroit mieux qu'il se promenât sur le bastion avec un garde, ainsi que cela se pratique quelquefois, plutost que dessus la plate-forme des tours, qui est une promenade prohibée depuis longtemps, et trop à la veüe du public.

M. le Maréchal m'ajoute qu'on luy a dit que M. de Larnage avoit à Paris deux de ses parens, mais qu'il ne sçait pas à quel degré; que cependant il ne voyoit aucun inconvénient à ce qu'ils vissent de tems en tems M. de Larnage.

Je vais écrire à M. le marquis de Larnage qu'il peut aller à la Bastille voir Monsieur son frère. Je vais écrire de même à M. le prince de Montauban pour le prévenir des intentions de M. le Maréchal, ignorant s'il les luy a fait sçavoir.

Je suis avec respect, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

BERTIN.

Enfin, M. de Larnage sort à la condition expresse de ne pas se présenter à Versailles.

A Paris, ce lundi 27 aoust 1759.

J'ay l'honneur, Monsieur, de vous donner avis que M. le maréchal de Belle-Isle m'a chargé de faire sortir de la Bastille le chevalier de Larnage, à la charge pourtant de ne pas sortir de Paris jusqu'à nouvel ordre, surtout qu'il ne se présente point à Versailles; il verra M. le Maréchal dans quelqu'un de ses voyages à Paris. Ainsi, Monsieur, vous pouvez, à ces conditions, luy donner la liberté de la Bastille, en attendant que je vous adresse les ordres du Roy pour votre décharge.

Vous connoissez le sincère et respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être votre très-humble et très-obéissant serviteur.

BERTIN.

M. le Maréchal n'a pu prendre qu'hier les ordres de Sa Majesté.

On ne peut s'empêcher, à propos de ces trois lettres, de remarquer la politesse exquise des fonctionnaires entre eux, et l'urbanité avec laquelle les plus grands seigneurs traitaient ceux qui étaient sous leurs ordres. On pourrait, à ce sujet, donner une série chronologique des formules employées au bas des lettres officielles, et on arriverait à ce singulier résultat que plus on s'approche du principe d'égalité, plus on s'en éloigne dans la correspondance.

Autrefois ces questions de forme avaient de l'importance, et c'est rester dans mon sujet que de rappeler ici l'histoire d'un *parfaitement à vous*, qui envoya son auteur à la Bastille.

On lit dans une lettre (1) adressée à la marquise de La Cour, le 4 avril 1718, la nouvelle suivante :

Le secrétaire d'État de la guerre finissoit toujours ses lettres aux colonels par: *Votre très-humble et très-affectionné serviteur*. M. le maréchal de Villars a trouvé cela trop long, apparemment, et prétend finir ses lettres aux colonels par un : *Parfaitement à vous*, et, en effet, il leur a écrit sur ce ton à tous. Quelques-uns se sont plaint à M. le Régent, d'autres n'ont point fait de réponse, et chacun s'en est tiré doucement. M. de Baufremont, lui, a fait réponse avec un beau *Monseigneur* en haut; mais sa lettre finit comme celle de M. le maréchal de Villars. Il m'en a montré une copie; en voicy à peu près le contenu :

1. Correspondance manuscrite, conservée à la Bibliothèque Mazarine.

Monseigneur,

J'ai reçeu votre lettre : notre régiment n'est pas tombé dans les inconvéniens que vous prévoiés, et j'ai prévenu sur cela vos ordres; tout ce qu'elle m'apprend donc, c'est que vous êtes parfaitement à moi, chose flatteuse ; en reconnoissance, je vous assure que je suis aussi très-parfaitement à vous.

M. le Maréchal est allé aparament sur-le-champ monstrer cette lettre à M. le Régent, et dans l'instant une lettre de cachet.

Trois jours plus tard, M. de La Cour écrivait à sa femme (lettre du 9 août) :

M. de Baufremont n'a été que deux jours à la Bastille. En sortant, il est allé remercier M. le Régent de l'avoir fait sortir, et en même temps lui a demandé s'il ne pourroit sçavoir pourquoi il y avoit été mis, afin de se garder de tomber doresnavant en pareille faute. Sur quoi, M. le Régent a répondu pour toutes choses : Sotte lettre et sotte réponse. Ensuite, il luy a proposé de faire des excuses à M. le maréchal de Villars; mais il a répondu qu'il passeroit plutôt le reste de ses jours à la Bastille. Voilà où cela en est, et est fini, à ce que je crois.

H. COCHERIS.

(*La suite à un prochain numéro.*)

ARMORIAL DU BIBLIOPHILE.

La gravure des bois de l'*Armorial du Bibliophile* a éprouvé un retard indépendant de notre volonté, et qui ne nous permet pas de donner la suite de ce travail dans ce numéro.

A. B.



NOUVEAUTÉS ANECDOTIQUES



A propos d'Edmond et de sa Chiromancie. — *Papiers collés et papiers plâtres. — Les vertus du papier bleu. — Une biographie de M. de Luynes. — Talleyrand jugé par un diplomate. — Les Chats de Champfleury, — Une brochure tirée à dix exemplaires. — Rotschild et le chantage historique.*

Ne serait-ce que pour faire honte à l'imprimerie Impériale, — qui a pris la déplorable habitude d'imprimer toutes ses publications sur papier non collé,—je veux annoncer en ce jour la *Chiromancie* d'Edmond. Oui, ce tireur de cartes, ce diseur de bonne aventure (pourquoi dit-on toujours *bonne?*), s'est livré sans hésitation au double luxe du papier de Hollande et de l'impression en deux couleurs. Quelle leçon pour l'État!

Jusqu'ici on n'avait connu dans la société parisienne que deux maîtres en chiromancie : — le chevalier-capitaine D'Arpentigny, homme du monde, profond observateur, dîneur aimable, exerçant pour l'amour de l'art et ne demandant pas la moindre obole aux belles dames en échange de ses oracles;— puis Desbarolles, ami du grand Dumas, escrimeur renommé, dont la femme doit partager un peu le don de prescience, si j'en juge par son œil perçant et par les couleurs parfois étranges de sa toilette.

Tous deux ont fait des livres qui resteront, et qui laissaient peu de chose à dire. Leur nouvel émule a entrevu l'écueil, et il l'a tourné en remplaçant la prose par une illustration spéciale à la portée des simples. Les pages de son volume ne représentent que des mains dont les contours acquièrent un relief vigoureux au milieu d'un large encadrement plein d'arabesques rouges. Il y a comme cela près de deux cent trente pages, je veux dire de *deux cent trente mains* gauches toutes grandes ouvertes. Au-dessous de chacune, une légende de deux à dix mots. Pas davantage! Légendes tristes ou gaies, chargées de menaces ou de riches promesses, vous apprenant que vous avez l'amour de la science ou que vous aurez des rhumatismes, que vous penchez vers l'athéisme, que vous avez (ce que je répugne à croire) « du penchant aux amours anti-naturels, » ou que, comme Thomas Diafoirus, vous êtes de force à procréer un grand choix d'enfants bien conditionnés. L'assortiment est complet. Tous les goûts et tous les tempéraments y trouvent leur compte.

Plus j'observe ces deux cents et quelques mains, plus il me semble que la chiromancie se laisse volontiers séduire par certaines ressemblances. Exemples :

Une croix est tracée dans le creux de la main 192,—*piété, religion*, — qui

porte de plus une crosse épiscopale sur le petit doigt et une croix de cardinal sur le doigt *médius*.

On retrouve un cœur et un carreau au-dessous du petit doigt de la main 188.

Avec un peu de bonne volonté, je distingue une broche chargée de volailles dans le creux de la main 108, — qui porte pour légende *Gourmandise*.

La main 70, — *élévation aux honneurs, aux dignités*, — semble constellée de croix et de médailles.

Au 73, — *ennemis*, — il y a une demi-douzaine de petites silhouettes agressives qui semblent vouloir vous percer. Au 74, — *ennemis mortels*, — la pointe du poignard est nettement accusée. Au 75, — *ennemis vaincus*, — il faudrait être aveugle pour ne point voir une couronne et une palme, double symbole de victoire.

Le 90, — *exil, fuite à l'étranger*, — montre une sorte de lézard courant. J'ai bien compté quatre pièces rondes sur le 93, — *faux monnayeurs*. — Enfin, le 154, — *gravelle*, — est plein de petits cailloux.

En voilà, je crois, assez pour montrer que la chiromancie ne dédaigne pas les images.

Une dernière observation : — « Ce livre sera un guide discret et utile à tous, dit la préface... Un avis donné à propos peut nous retenir sur la pente de l'abîme. »

Fort bien! mais comment me garer des maladies épidémiques incurables ou mortelles annoncées par vos nos 149, 152 et 153? Comment échapper à la collection de morts désagréablement variées qui se succèdent du 173 au 182? A moins que ce ne soit pour faire son testament d'avance, je ne vois pas à quoi l'avis peut servir.

A la rigueur, je comprends qu'en certains cas, il soit possible, comme le dit si charitablement Edmond, de se laisser retenir sur la pente de l'abîme. Ainsi, son 172 vous prévient de la morsure d'un animal venimeux. L'infortuné possesseur de la main 172 pourrait, à la rigueur, habiter des pays dépourvus de reptiles et se clore avec soin pendant la saison des chiens enragés. Ainsi encore, un couvent bien cloîtré pourrait faciliter à la dame qui a la main 140 le moyen d'échapper à l'accouchement laborieux dont elle est menacée. D'un autre côté, je puis, en paraissant devant M. le maire, me donner la satisfaction de contredire le 49, qui me condamne impitoyablement au célibat.

Mais alors que devient la science divinatoire, si on peut ainsi échapper à ses arrêts? Ce n'est pas logique. Où la fatalité cesse, la chiromancie perd tous ses droits. Y avez-vous bien pensé, trop généreux nécromancien?

Si vous gâtez ainsi le métier, si vous prenez la peine de nous arrêter sur le bord de l'abîme, c'est votre art qui fera le bond terrible.



Maintenant que j'ai parlé de l'œuvre, il faut un peu parler de l'auteur auquel cet unique prénom donne je ne sais quel air fictif.

Edmond existe bien sous ce nom. Il jouit même d'une popularité relative. Vers 1852, les curieux égarés au bal Valentino gagnaient volontiers les galeries supérieures pour pénétrer dans une suite de trois petits salons, ouvrant sur la salle de danse comme une loge ouvre sur un théâtre. Du haut de cet observatoire, on voyait les quadrilles les plus échevelés sans crainte du moindre coup de pied dans l'œil. Mais ce qu'on voyait aussi dans la dernière de ces petites pièces, c'était un beau brun, à œil vif, à barbe touffue, coiffé d'une toque, vêtu d'une robe de velours noir, gravement assis à une petite table sur laquelle il était tout prêt à vous donner la consultation fatidique.

Depuis, on a supprimé définitivement ce vieux souvenir du magicien de Tivoli. Alors déjà, on ne consultait guère Edmond sur place, mais on prenait volontiers les cartes portant son adresse et on allait chez lui. En sorcier prudent, il avait été s'installer dans le quartier Notre-Dame-de-Lorette, au cœur de sa clientèle féminine. Bientôt on raffola de cet oracle de bonne mine, et les offrandes ne lui firent point faute. Aujourd'hui, Edmond est allé s'installer dans le quartier somptueux des Champs-Élysées; il fait imprimer, sur ses économies, des volumes de bibliophile... Ce ne serait pas la peine d'être destin si on ne marchait pas avec son siècle.



J'ai signalé à l'indignation des bibliophiles les papiers non collés de l'imprimerie Impériale, parce que cet établissement est chargé de conserver les saines traditions. J'en appelle à la haute sollicitude de M. Anselme Petetin.

En revanche, — ceci est un détail généralement ignoré, — la Bibliothèque impériale prend, elle, le soin de faire coller, avant la reliure, les papiers que sa sœur l'imprimerie Impériale ne colle pas. Elle en agit de même pour tous les produits de la librairie courante. Cela coûte cher, mais on est au moins sûr de conserver quelque chose pour l'avenir.

Si les papetiers ne collent guère, ils plâtrent de plus en plus. Les sacs de plâtre font concurrence aux ballots de chiffons dans les cours de papeteries. Il en sort un papier superbe à l'œil des novices, blanc comme un plafond « fraîchement décoré » et suffisamment épais, c'est-à-dire suffisamment lourd pour constituer d'honnêtes bénéfices à des vendeurs au poids.

Le public achète ces volumes plâtrés, il en tourne chaque feuillet en se disant : « Quelle blancheur, et comme ça se tient ! »

Il est vrai que ce même public achète du savon plein de talc, et qu'il s'écrie aussi en voyant la cuvette salie de ce talc inutile : « Comme ça décrasse ! »





Je viens de parler de la blancheur du papier. L'amour de cette blancheur excessive me paraît encore un préjugé fâcheux de notre temps.

D'abord, et c'est déjà quelque chose, il paraît que les procédés de blanchîment nuisent à la qualité du papier.

Deuxième inconvénient. Un blanc d'un éclat trop vif nuit beaucoup plus qu'on ne croit au bon effet de l'impression et surtout de l'illustration d'un livre, surtout pour ce qui regarde les types d'exécution sobre.

Troisième inconvénient, qui est le pire pour les bibliophiles. L'éclat du blanc nuit à la vue. Les yeux se fatiguent plus à parcourir un volume moderne qu'à lire cinq ou six de ces volumes anciens imprimés sur ce bon papier de fil (sans plâtre), à nuance légèrement jaunâtre comme celle d'un lait bien crêmeux.

Je regretterai toujours de n'avoir pas acheté certain petit livre du siècle dernier, qui s'appelait, je le crois du moins, le *Livre-bleu.* Son auteur allait plus loin que moi, il soutenait que la teinte azurée du papier fortifiait la vue; il voulait qu'on n'en fabriquât plus d'autre, et il avait commencé par donner à son livre bleu la teinte requise.

Parmi les modernes, Alexandre Dumas me paraît du même avis, car il écrit de préférence sur papier azur sa superbe *copie.*



Nul plus que M. Huillard-Bréholles n'était en droit de faire une étude biographique sur le duc de Luynes, dont il fut longtemps le secrétaire particulier. Sa lecture nous a permis d'admirer le noble emploi qu'on peut faire d'une fortune considérable. A une époque comme la nôtre, M. de Luynes était resté grand seigneur par la grâce parfaite avec laquelle il n'avait pas cessé d'encourager et la science et les arts. Lisez les détails conservés par M. Huillard-Bréholles, et vous admirerez une fois de plus ce type de la véritable aristocratie.

Beaucoup de bruits peu fondés sont rectifiés du même coup.

Ainsi, je vois qu'il n'a jamais été question de faire payer le moindre droit à M. de Luynes pour le don royal qu'il avait fait à la Bibliothèque de la rue Richelieu. Après expertise, la valeur de ce don est restée fixée à *douze cent vingt-quatre mille francs*, et nul doute que dans une vente le feu des enchères ne l'eût fait monter plus haut.

J'y retrouve aussi le récit véridique du séjour d'Ingres au château de Dampierre, où il devait exécuter pour le duc des grandes peintures murales, et d'où il repartit en ne laissant que des ébauches, après avoir reçu une vingtaine de mille francs. — Son esquisse de l'*Age d'or* est restée voilée d'un rideau protecteur.

La chronique s'est, dans le temps, fort égayée sur cette villégiature d'Ingres et sur les étrangetés de son humeur. Il y avait, entre autres, une charmante histoire de légumes. M. et Mme Ingres avaient tenu à faire ménage ; ils avaient leur appartement; ils avaient voulu leur cuisine, à laquelle arrivaient de droit les produits des potagers du château. Pour plus d'indépendance encore, l'artiste demande à payer ses légumes ; on le refuse gracieusement ; il insiste avec un feu tel que force est de le contenter. Mme Ingres paiera les légumes au jardinier.

Mais, le lendemain, nouvel embarras, nouveaux cris. On trouvait les légumes trop cher...

Étonnons-nous, après cela, que M. Ingres n'ait pu achever sa composition de l'*Age d'or*.

La cuisine le rappelait trop à la réalité.



En attendant les mémoires si attendus de Talleyrand, voici une publication importante qui va nous faire prendre un peu patience. Je veux parler d'un *Essai* biographique de sir Henry Litton Bulwer, ancien ambassadeur de S. M. Britannique, traduit avec l'autorisation de l'auteur par M. Georges Perrot.

Le titre d'*Essai* paraît doublement modeste à la lecture de ce travail qui forme un bel in-octavo, et qui apprécie très-complètement Talleyrand au point de vue politique.

Dès les premières pages, on voit que M. Perrot a dit vrai, en parlant dans son instructif avant-propos, de la prédilection de sir Henry Bulwer pour notre pays. Cet honorable diplomate n'est pas de l'école de lord Strafford, dont il a tenu si dignement la place à Constantinople de 1858 à 1865. Il n'a point pour le drapeau tricolore l'aversion mesquine qui nous faisait de son prédécesseur moins un allié qu'un ennemi. Il déplore la déportation à Sainte-Hélène, il regrette nos humiliations de 1815. Ses remarques, souvent très-fines, suffiraient à montrer qu'il réside souvent dans notre pays et que l'esprit lui en est connu. Autant que la traduction me permet de le juger, son style n'est pas indigne du renom littéraire de sa famille. Sir Henry Bulwer est le frère aîné de lord Edward Bulwer, l'auteur d'*Eugène d'Aram*.

A cette même place, j'ai publié deux lettres inédites qui jettent un jour piquant sur les ambitions de la jeunesse de Talleyrand. Il était, si l'on s'en souvient, fort impatient d'obtenir un évêché. On le conçoit en voyant ici qu'il lui avait suffi d'une minute pour enlever une abbaye.

Louis XV régnait encore. Madame du Barry avait réuni chez elle quelques jeunes gentilshommes, un peu libres dans leur conversation et excessifs

dans leurs vanteries; aucune vertu n'avait eu la force de résister à leurs attaques. Talleyrand seul se taisait.

« Pourquoi êtes-vous silencieux? demanda la maîtresse de la maison.

— Hélas! madame, je faisais une réflexion bien triste.

— Et laquelle?

— C'est que, madame, Paris est une ville où il est plus aisé d'avoir des femmes que des abbayes. »

Le mot fut considéré comme charmant, répété à Louis XV et payé par lui du bénéfice désiré. M. Bulwer en cite quelques autres plus personnels; ils sont généralement très-courts et ils emportent bien la pièce.

Un peu avant que l'influence de la Russie ne le fît remplacer comme premier ministre par le duc de Richelieu, ex-gouverneur d'Odessa, on demandait à Talleyrand s'il croyait le duc réellement capable de gouverner la France :

« Très-certainement... *(Après une pause.)* Personne ne connait mieux la Crimée. »

On soutenait fort la chambre des pairs au moment où le mérite de ses membres paraissait douteux. « Là, au moins, disait-on, il y a des consciences.

— Ah! oui, répétait Talleyrand, beaucoup, beaucoup de consciences. Sémonville, par exemple, en a au moins deux. »

A Louis XVII parlant ainsi de son favori, M. de Blacas : « Ce pauvre Blacas, il aime la France, il m'aime, mais on le dit suffisant...

— Ah! oui, sire, suffisant... et insuffisant. »

Quelqu'un disant que Fouché avait un grand mépris pour l'espèce humaine:

« C'est vrai, cet homme s'est beaucoup étudié. »

Je fais ici mon métier d'anecdotier. Je ne voudrais point cependant laisser ignorer que ce volume contient des révélations historiques préférables à des traits d'esprit.



Sans trop déroger aux lois de la transition, on peut passer du diplomate défendu par M. Bulwer au chat défendu par M. Champfleury.

Le chat n'est ni traître, ni voleur; c'est un philosophe indépendant, intéressant, intelligent, particulièrement doux et beaucoup plus susceptible de reconnaissance qu'on ne veut bien le croire. Élevez-le convenablement, ayez quelque égard pour sa grande susceptibilité nerveuse, ne l'effrayez jamais et il ne vous griffera pas; nourrissez-le et il ne vous dérobera rien. Vos mauvais traitements font tous ses vices.

Telle est la thèse soutenue par Champfleury dans son dernier livre. Au

double point de vue de l'histoire et de la physiologie, il la complète par des renseignements bien choisis sur le rôle joué par la race féline en tous les temps et chez tous les peuples. Un tel livre était peu facile à bien illustrer. Non-seulement il entraînait une monotonie apparente dans le choix des sujets, mais ces sujets mêmes étaient difficiles d'exécution. Il y a dans les allures, dans les yeux du chat je ne sais quoi de magnétique, d'insaisissable qu'on peut rarement bien rendre.

Ce double problème a été résolu par cinquante-deux dessins qui sont à leur vraie place ; pas un n'est de trop : chacun a sa valeur, depuis le chat de bronze du musée égyptien jusqu'aux chats à queue coupée de la collection japonaise de M. James Tissot, depuis le chat armé en guerre du manuscrit de Strasbourg jusqu'au chat en porcelaine chinoise du musée de Sèvres.

En-dehors des musées et des bibliothèques, les peintres ont payé largement leur tribut. Je ne parle pas seulement des classiques : du *Concert* de Breughel, du *Chat dormeur* de Wischer et du *Chat à sa toilette* de Mind. Je parle des études félines d'Eugène Delacroix, si vigoureuses d'exécution; je parle du jeune chat peint par l'acteur Rouvière, et si adorable d'étonnement et de gaîté; je parle du beau gros chat pensif, dessiné par M. Viollet-Leduc, l'architecte de France qui s'entend le mieux à faire des croquis séduisants. Mais je recommande surtout le *Rendez-vous nocturne*, composé tout exprès par Manet. Un tableau en trois coups de crayon. Sur un horizon de sombres tuyaux de cheminées, se détache une chatte blanche, coquettement cambrée. Au premier plan défile le matou dont la queue se dresse et se tord avec une vigueur étrange. La lune semble vouloir se cacher. — A elle seule, cette composition surprenante vaut le prix du volume.

On peut citer encore le chat de Victor Hugo, majestueux angora, à superbes moustaches, à crinière de lion, à fourrure de prince, l'oreille au guet, les yeux tout ronds, prêt à lever la patte, qui semble dire au lecteur : « Es-tu un ami ou un profane? »

Si Moncrif a énuméré les amis classiques de la race féline : Mahomet, Pétrarque, Le Tasse, Montaigne, Richelieu, Galiani, M. Champfleury ajoute à cette liste de protecteurs célèbres les noms de Chateaubriand, Hoffmann, Poë, Mérimée, Sainte-Beuve, Baudelaire, Théophile Gautier et autres modernes, sans oublier madame Michelet; elle aussi prépare un *Chat* qui doit faire pendant à l'*Oiseau* de notre éloquent historien.

Physiologiquement parlant, l'auteur n'a rien oublié non plus : — sentiments de famille, amours, langage (car ils ont un langage plus complet de six consonnes que celui du chien, selon Dupont de Nemours), transmission héréditaire des qualités morales, affections nerveuses, hygiène, etc, etc. Il a tout approfondi chez ses bêtes favorites.

Il faut voir avec quel feu il flétrit l'égoïsme des gens de campagne qui maltraitent les chats, et qui les forcent à vivre de leur chasse.

Et avec quelle indignation émue il prend la défense de ses amis contre leurs détracteurs qu'ils s'appellent Buffon, Champfort, Toussenel, ou Flourens!

J'en veux à l'éditeur Rotschild d'avoir pris un papier trop mince, qui nuit un peu à l'effet des vignettes, d'ailleurs sans reproche. Je sais qu'il a tiré cinquante exemplaires sur papier de Hollande, mais ce n'est pas assez pour une monographie qui restera.



En fait de petites brochures, il en est une toute récente, intitulée : *La Vérité sur le Moniteur*. — Si jamais un amateur de raretés la rencontre, je l'engage à ne pas la laisser échapper.

Elle a été tirée à *dix* exemplaires.



Si jamais on a dû savoir gré à un homme de se montrer aimable ou bienfaisant, c'est au défunt baron de Rotschild. Tous les instants de sa vie qu'il n'a point donnés à la spéculation étaient forcément employés à subir les prières, menaces, *carottes* ou *chantages* des quémandeurs plus ou moins scrupuleux qui s'étaient dit la veille : « Il est si riche que ça ne le gênerait guère de faire ma fortune. »

En fait de menaces de ce genre, croirait-on que certains collectionneurs eux-mêmes, — mais quels collectionneurs ! — se sont mis de la partie. J'ai la preuve du fait dans deux catalogues publiés en 1855 sous le titre de : GRAND CABINET DES ARCHIVES HISTORIQUES. *Catalogue des manuscrits, mémoires et autres documents originaux, autographes, qui concernent les personnages les plus marquants. En vente par parties ou en totalité.*

Dans la *troisième liste* de ce catalogue, on remarque l'article ci-joint :

« ROTSCHILD (Le baron James et sa famille). *Leur histoire*, avec une lettre signée par le baron, qui déclare que pour l'exactitude de ce qui le concerne ainsi que sa famille, il se refère particulièrement à la publication faite sous le titre de la *Renommée*. »

« De plus, deux biographies, l'une inédite, l'autre publiée, de Mayer An-
« selme Rotschild avec portrait, et une de Nathan, son fils, avec l'électeur de
« Hesse-Cassel. 18 pièces. Dossier *important*, 1,500 FRANCS. »

Quinze cents francs pour 18 pièces évidemment peu importantes, sans quoi le rédacteur du catalogue n'eût pas manqué de les désigner avec plus de clarté ! Quinze cents francs, c'était un peu cher. Le baron de Rotschild partageait bien notre avis, car les *listes IV* et *V* de ce catalogue, parues deux ou trois mois après, laissèrent éclater le dépit et la colère des spéculateurs. C'est au banquier récalcitrant que ce discours s'adresse :

« Il est peu de *parents*, *de fils*, d'héritiers qui repoussent l'offre de ce qui « concerne lès leurs, surtout de ce qui vient d'eux, et qui le laissent annoncer « plusieurs fois dans les catalogues.

« Les personnes qui ont donné des approbations autographes pour des ga- « ranties à des publications, et qui existent encore, *se plaisent à acquérir* ces « mêmes autographes; *ils évitent ainsi qu'ils soient plus ou moins bien in-* « *terprétés*, et ils possèdent alors les manuscrits ou mémoires *originaux* de « ce qui les concerne. »

La menace a jusqu'ici pris la peine de se voiler ; mais continuons encore cette lecture instructive, et nous allons la voir dépouillant toute pudeur.

« On y trouve, poursuit le rédacteur du catalogue, en parlant du dossier Rotschild..., on y trouve des notices écrites pour cette famille, et d'autres « *écrites contre elle*. Celles-ci sont généralement désapprouvées; *elles ne* « *peuvent servir qu'à faire porter un jugement plus impartial sur la fa-* « *mille*. Des chefs de gouvernements (oh! oh!) tiendront sans doute à possé- « der ce dossier dans leurs archives. Si les représentants actuels de la famille « de Rotschild considèrent que ce n'est pas à eux à acquérir ce qui concerne « leurs ascendants, et ce qui vient de l'un de leurs membres, certainement « leurs parents ou leurs nombreux amis, par respect ou par vénération pour « leur mémoire, voudront posséder ces différentes pièces. »

Voilà qui est clair. Si M. le baron ne veut point paraître céder à la peur, on lui ménage le moyen d'acheter par voie indirecte. Ceci est de la délicatesse. Mais, comme toute délicatesse veut sa récompense, le prudent rédacteur se l'était décernée d'avance en demandant cinq cents francs de plus ; — il avait porté le dossier Rotschild de 1,500 à 2,000 fr.

La spéculation a-t-elle réussi près d'un homme qui en avait connu tant d'autres ?

J'espère que non. Et, si je rappelle aujourd'hui un fait vieux de treize années, c'est non-seulement parce qu'il touche aux actualités de mon ressort, mais parce qu'il peut mettre un lecteur en garde contre les manœuvres de ces courtiers en biographie qui viennent humblement dans votre antichambre solliciter des renseignements biographiques, pour vous les faire payer ensuite deux fois.

LORÉDAN LARCHEY.

L'espace me manque pour donner au *Catalogue des autographes* de feu Brunet une analyse digne de son importance. Ce n'est que partie remise. Dans un mois, je pourrai donner de plus le bulletin de la journée du 19 décembre, et dire à quel prix les collectionneurs ont enlevé des perles telles que les correspondances de Rousseau, de Locke et de Thoynard, telles que le manuscrit des mémoires de Mme d'Epinay, riche encore de cinq volumes inédits.

CORRESPONDANCE.



Nous recevons la lettre suivante de Moscou, en date du 7 novembre dernier, et nous nous faisons un plaisir de la publier à la place de notre *Chronique*, que nous remettons au prochain numéro, faute de nouvelles intéressantes.

Monsieur le Rédacteur,

Votre Bulletin illustré ne m'est parvenu que ces jours derniers; il est charmant, et il l'est autant pour l'esprit que pour les yeux.

Permettez-moi de rectifier deux noms, qui appartiennent à deux de mes amis, et que cependant vous me faites estropier : prévenez qu'à la page 330 il faut lire *G*ayangos et Lenno*x* au lieu de *S*ayangos et Lenno*n*.

A propos de fautes typographiques, il me semble qu'à la page 232, *il va criant par les nues* en présente une; c'est crier par les *rues* que j'ai toujours entendu dire; et puis la rime *recrues* parle pour moi.

Vous vous proposez en intermédiaire pour les choses de la Bibliographie; j'en profite dès aujourd'hui; voici le cas :

Je possède un très-bel exemplaire du premier volume rarissime d'un ouvrage rare : *Gli egregi fatti del gran Re Meliadus. Venetia*, 1560.

Renouard (*Annales*, p. 179) décrit mal ce volume; *il dit ne l'avoir jamais vu;* c'est une grande recommandation pour la rareté d'un Alde.

Brunet (*Manuel*, III, col. 1689) ne le décrit pas exactement, et cite comme incomplets de plusieurs feuillets les exemplaires de Hibbert et de Bukler, qui seuls ont passé en vente.

Je n'ai vu ce premier volume qu'à la bibliothèque de Saint-Marc, et j'en ai constaté l'absence au Musée britannique, à la Bodleyenne, à la rue de Richelieu, etc., etc.

Quant au second volume (hélas ! il me fait défaut !), il se trouvait à la vente Renouard de Londres; j'ignore qui l'a eu au prix de 15,0.0., comme c'est marqué dans un catalogue de cette vente, qu'on m'a fait voir à la librairie Boone.

Acquérir le volume que je n'ai pas me conviendrait plus que tout autre chose; à défaut d'une occasion pour ce faire, j'ai un grand désir de réunir ces *disjecta membra;* je suis prêt à tirer au sort, avec le bibliophile qui posséderait ce second volume tout seul, la possession des deux volumes réunis, avec ou sans bonification stipulée d'avance en faveur du perdant.

Que cet heureux mortel vous envoie son volume et qu'il vous charge de l'affaire ; je m'empresserai de l'imiter.

Mon volume est très-beau; il est relié en maroquin vert, janséniste, tranches dorées, par feu Niedrée; la hauteur des pages est de pouces anglais 5 $\frac{8}{10}$.

SERGE SOBOLEWSKI.



M. Prosper Bailly nous prie d'insérer les rectifications suivantes relatives à son dernier article sur les *Études historiques sur Paris.*

Errata : page 20 du *Bibliophile français*, 1er novembre 1868, article sur : *Études historiques à Paris*, par M. Prosper Bailly.

Les publications en préparation du *Bureau historique* seront relatives aux sujets ci-après indiqués, savoir :

1o Suites : Tome II et tome III de la *Topographie de Paris*, par Legrand;
Tome II *Bibliothèques anciennes de Paris*, par Franklin;

2° Ouvrages nouveaux : sur les métiers et corporations; — les anciens plans de Paris, l'iconographie parisienne; — les recherches sur le bassin géologique de la Seine et les épaves des temps anciens, les prévôts des marchands et leur administration, les juridictions diverses de Paris; les entrées, les fêtes et les tournois; l'histoire de l'hôtel Carnavalet, etc., etc.

3o En ce qui concerne les chiffres des dépenses indiquées à la page 18, ils sont inexacts d'après une vérification nouvelle!...

Propriétaire-Gérante : Mme BACHELIN-DEFLORENNE.

Paris. — Imprimé chez Jules Bonaventure, quai des Grands-Augustins, 55.





A A BARBIER



A.-A. BARBIER.



L existe aux Archives de l'Empire tous les éléments d'un travail à la fois très-curieux, très-intéressant et absolument neuf : c'est l'histoire des bibliothèques de Paris pendant la Révolution et sous le premier Empire. Ce sujet, pour lequel les documents manuscrits abondent, et qui serait fécond en révélations de tous genres, n'a encore, que je sache, tenté aucun écrivain ; à peine a-t-on raconté la vie des deux personnages principaux autour desquels se grouperaient les événements : Hubert-Pascal Ameilhon et Antoine-Alexandre Barbier.

Au moment où éclata la Révolution, il n'y avait guère à Paris de couvent, d'église ou de collége qui ne possédât une bibliothèque, parfois fort précieuse. Toutes s'étaient formées peu à peu, par suite de donations, de legs pieux. Ceux-ci, rares d'abord, au temps où les manuscrits représentaient une valeur matérielle considérable, au temps où Antonio Panormita échangeait une pièce de terre contre un exemplaire de Tite-Live, étaient devenus importants et nombreux aussitôt après la découverte de l'imprimerie. Dix siècles de ferveur religieuse avaient ainsi lentement entassé près d'un million de volumes dans les maisons ecclésiastiques de Paris, quand la Révolution en brisa les portes et mit tous leurs biens « à la disposition de la nation. »

Les immeubles furent aliénés, les objets précieux portés à la Monnaie; mais que faire des livres? C'est ici que commença le rôle d'Ameilhon. Il organisa dans Paris huit vastes dépôts et se chargea d'y centraliser les ouvrages provenant des établissements supprimés. Accompagné de deux officiers municipaux, il se présentait successivement dans chaque bibliothèque, en faisait une description sommaire, et y apposait les scellés. Quelques jours après, des voitures venaient enlever les livres et les transportaient dans le *dépôt littéraire* le plus rapproché, où l'on en dressait l'inventaire.

Les religieux protestaient vainement contre ces confiscations, qui enlevaient aux uns d'indispensables instruments de travail, à tous une richesse réelle : les ordres de l'Assemblée nationale étaient formels, et la *Commission temporaire des arts* ne pouvait qu'obéir. D'ailleurs, plusieurs des belles salles occupées par ces bibliothèques avaient déjà reçu une destination spéciale : l'administration des assignats demandait celle du couvent des Grands-Augustins pour y installer ses presses; l'Assemblée elle-même allait établir ses bureaux dans celle des Capucins et ses archives dans celle des Feuillants; et un club, devenu célèbre, songeait à se réunir dans la bibliothèque des Jacobins. Ameilhon dut cependant fermer plus d'une fois les yeux: dans certaines maisons, les livres disparaissaient comme par enchantement; les religieux en cachaient sous leur robe quand ils sortaient et les confiaient à des personnes sûres; les Chartreux tentèrent de les faire emporter par ballots dans la voiture du blanchisseur du couvent; chez les Carmes on s'aperçut un matin que les scellés avaient été brisés, les armoires forcées et la moitié des livres enlevés. Tout cela était fort mal sans doute, mais la commission était composée d'amis des lettres et de bibliophiles; ils trouvèrent au fond de leur cœur plus que des circonstances atténuantes en faveur des coupables, car je ne crois pas qu'aucune poursuite ait jamais été exercée à raison de ces faits.

Pour réparer les brèches faites par les religieux à leurs bibliothèques, on eut bientôt les livres confisqués chez les émigrés,

les énormes caisses que nos généraux envoyaient des villes conquises, les livres aussi des personnes condamnées par le tribunal révolutionnaire. Les procès-verbaux officiels de toutes ces saisies sont aujourd'hui conservés aux Archives, où nous avons pu copier l'inventaire de la très-modeste bibliothèque trouvée chez Robespierre après son exécution. Les dépôts littéraires arrivèrent ainsi à renfermer le plus immense amas de livres qui, peut-être, eut encore été vu, car, en 1794, on y comptait quinze cent mille volumes.

Ameilhon passa sept années à en diriger le triage et le classement. Puis, quand ce colossal travail fut terminé, on autorisa les chefs des bibliothèques conservées par la république à venir y puiser à pleines mains pour compléter leurs collections. Van Praet, à lui seul, fit transporter trois cent mille volumes à la bibliothèque nationale, tandis que l'abbé Leblond en choisissait cinquante mille pour la bibliothèque Mazarine. Quelques familles obtinrent des restitutions, les héritiers de Malesherbes et ceux de Lavoisier entre autres.

Lorsque chacun eut pris sa part, le gouvernement songea à se faire la sienne, et il confia cette lourde tâche au plus jeune des membres de la Commission, à Barbier.

Barbier entrait alors dans sa trente-troisième année. Comme Ameilhon, il avait ouvertement donné son adhésion à la république et abandonné l'état ecclésiastique; il venait même de se marier, et une bulle pontificale ratifia plus tard cette union. C'était là cependant commencer d'une manière bien agitée une vie que l'amour des lettres allait faire jusqu'au bout douce, calme et recueillie.

Comme chez la plupart des bibliophiles célèbres, la passion de Barbier pour les livres s'était manifestée de bonne heure. De Coulommiers, où il était né en 1765, il alla étudier au collége de Meaux. Les succès qu'il y obtint lui inspirèrent la pensée de venir à Paris; mais sa famille était pauvre et nombreuse, et il avait presque renoncé à son projet, quand un grand-oncle offrit de lui servir d'appui et facilita son entrée au séminaire Saint-Firmin. D'élève il devint rapidement professeur, et put alors

satisfaire le goût qui l'entrainaît vers les livres. Toutes ses heures de loisir étaient consacrées à des visites chez les libraires, à d'interminables stations sur les quais, et il rentrait joyeux au séminaire, les poches bourrées de volumes qu'il ajoutait à sa collection. A vingt-trois ans, quoiqu'il ne disposât que de bien modestes ressources, il avait déjà réuni plus de douze cents volumes; inutile de dire avec quel soin il en avait dressé le catalogue, humble cahier cartonné que sa famille a religieusement conservé, et en tête duquel il avait écrit ces mots, tirés du portrait de Saint-Evremond : « La vie est trop courte pour lire toutes sortes de livres, et charger sa mémoire d'une infinité de choses aux dépens de son jugement; il ne s'attache point aux écrits les plus savants pour acquérir de la science, mais aux plus sensés pour fortifier sa raison. »

Barbier a dit lui-même que « l'excès du travail et ses courses trop fréquentes sur les quais » altérèrent sa santé; il quitta le séminaire, entra dans les ordres et devint curé de la Ferté-sous-Jouarre. Mais il résigna ces fonctions dès 1793 et retourna à Paris, où le libraire Barrois le fit nommer membre de la Commission des arts. Quand celle-ci eut été dissoute, Barbier, dont le zèle et les aptitudes spéciales avaient été remarqués, resta attaché au Ministère de l'intérieur, avec le titre de membre du conseil de conservation des objets de sciences et d'arts.

On était à la fin de l'année 1798. Les dépôts littéraires restaient ouverts à tous les établissements publics qui désiraient se créer une bibliothèque ou compléter la leur; les administrations du Corps législatif, de l'école polytechnique, de l'école de médecine, du jardin des plantes et de l'hôtel des Invalides y avaient surtout largement puisé, et pourtant, malgré des restitutions faites de toutes parts, ces dépôts renfermaient encore un nombre considérable de volumes. François de Neufchâteau, alors ministre de l'intérieur, décida qu'on y choisirait les ouvrages nécessaires pour former la bibliothèque du Directoire. Cette tâche échut naturellement à Barbier, et, quelques mois après, trente mille volumes étaient classés rue du Regard, dans l'hôtel de Croï.

Cette bibliothèque ne survécut pas au Directoire. Après le

18 brumaire, les consuls se la partagèrent : Bonaparte prit les livres d'histoire et d'art militaire; Cambacérès, Lebrun et Sieyès s'attribuèrent les ouvrages relatifs au droit public et à la législation; le reste dut servir de premier fonds à une nouvelle bibliothèque destinée au Conseil d'État. Barbier fut encore chargé de l'établir. Il l'installa au château des Tuileries, près de la salle où le Conseil tenait ses séances, en devint bibliothécaire et, vers 1803, en publia le catalogue, qui forme deux volumes in-folio.

Tous ces travaux n'absorbaient pas la prodigieuse activité de Barbier. Il trouvait encore le temps de compléter et de perfectionner une œuvre depuis longtemps commencée, et, en 1806, il donna au public les deux premiers volumes de son *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes*, livre excellent, fruit d'immenses recherches, et qui plaça aussitôt son auteur au nombre des bibliographes les plus utiles et les plus justement célèbres.

Mais le moment du repos n'était pas encore venu pour lui. Un décret ordonna la démolition de la salle où se trouvait la bibliothèque du Conseil d'État, et, en deux jours, sous la direction de Barbier, cent vingt grenadiers formant la chaîne transportèrent les livres dans une des galeries du Louvre. Napoléon eut ensuite l'idée de créer à Meudon un institut pour l'éducation des jeunes princes de la famille impériale; une bibliothèque de six mille volumes devait y être attachée, et Barbier reçut la mission d'en dresser le plan et le devis. Il ne fut pas donné suite à ce projet; mais Napoléon voulut alors que l'on installât à Fontainebleau la bibliothèque rassemblée pour le Conseil d'État, et comme celui-ci ne pouvait se passer de livres, Barbier eut ordre de lui en composer une autre. Il remplit cette nouvelle tâche avec la même ardeur et le même succès que les précédentes, et fut, en 1807, nommé bibliothécaire de l'Empereur.

Napoléon, doué au suprême degré peut-être de toutes les aptitudes qui constituent le grand homme de guerre, en possédait jusqu'au style, et ses ordres du jour, ses bulletins, ses proclamations sont restés et resteront comme des modèles du genre. Hors de là, il ne fut jamais qu'un assez médiocre écrivain; toutes les pages sorties de sa plume en font foi, et il y a loin des

Commentaires de César, si rapides, si élégants et si simples, aux récits fades, apologétiques et verbeux du *Mémorial de Sainte-Hélène*. Nous allons voir, cependant, que l'Empereur, malgré ses puériles déclamations contre ce qu'il appelait les *idéologues*, avait une véritable passion pour la lecture, et se préoccupait plus qu'on ne l'a cru de la stérilité littéraire de son règne. Ses ministres le trouvaient toujours disposé à encourager toutes les œuvres pour lesquelles on sollicitait le concours de l'État; mais il oubliait, ou plutôt se refusait à comprendre, qu'il n'y a pas de poésie sans l'inspiration, pas d'histoire sérieuse sans l'indépendance. Un des premiers actes de Barbier comme bibliothécaire va précisément nous montrer sur quel écueil venait toujours échouer, en pareille matière, toute la bonne volonté et toute la puissance de l'Empereur.

L'histoire de France la plus détaillée que l'on possédât alors était la mauvaise compilation de Velly, qui s'arrête au règne de Charles IX. L'abbé Halma, bibliothécaire de Joséphine, s'offrit pour la continuer, et Barbier fut chargé d'examiner ce projet. Il envoya à l'Empereur un rapport favorable, et celui-ci, avant de donner sa signature, crut devoir tracer en ces termes le programme du travail qu'il approuvait: « Velly est le seul auteur un peu détaillé qui ait écrit sur l'histoire de France; l'abrégé chronologique du président Hénault est un bon livre classique, il est utile de les continuer l'un et l'autre. Il est de la plus grande importance de s'assurer de l'esprit dans lequel écriront les continuateurs. J'ai chargé le ministre de la police de veiller à la continuation de Millot, et je désire que les deux ministres se concertent pour faire continuer Velly et le président Hénault... Il faut faire remarquer le désordre perpétuel des finances, le chaos des Assemblées provinciales, les prétentions des Parlements, le défaut de règles et de ressorts dans l'administration; cette France bigarrée, sans unité de lois et d'administration, étant plutôt la réunion de vingt royaumes qu'un seul état; de sorte qu'on respire en arrivant à l'époque où l'on a joui des bienfaits dus à l'unité de lois, d'administration et de territoire. Il faut que la faiblesse constante du gouvernement sous

Louis XIV, sous Louis XV et sous Louis XVI, inspire le besoin de soutenir l'ouvrage nouvellement accompli et la prépondérance acquise. Il n'y a pas de travail plus important. Lorsque cet ouvrage, bien fait et écrit dans une bonne direction, aura paru, personne n'aura la volonté et la patience d'en faire un autre, surtout quand, loin d'être encouragé par la police, on sera découragé par elle. » Comme il arrive toujours, Halma accepta toutes les conditions qu'on voulut lui imposer; mais le haut patronage de la police resta, cette fois encore, impuissant: le pauvre abbé, à grand'peine, rédigea deux volumes qui n'ont pas été imprimés, et qui, très-certainement, n'eurent là que le sort qu'ils méritaient.

A la même époque, l'Empereur, qui venait de partir pour l'Espagne, faisait écrire à Barbier par M. de Meneval, son secrétaire : « 27 septembre 1808. Vous nous laissez, monsieur, dans une disette complète de nouveautés. Il y a toujours cependant quelques annonces dans les journaux. Mettez tout le monde à la piste dans Paris pour nous déterrer quelque chose d'intéressant. Il faut songer que cela est très-important. » Le 28 novembre, il revient à la charge : « L'Empereur manque de livres par votre faute, » écrit encore M. de Meneval. Reproche bien injuste, car Napoléon exigeait un envoi de vingt volumes intéressants par jour; c'était demander l'impossible. Meneval le sentait parfaitement, et il écrivait à Barbier, le 16 décembre : « J'objecte autant que je puis à Sa Majesté la stérilité des romanciers et la saison des almanachs. » Puis il ajoutait : « Les journaux réannoncent souvent des ouvrages de vieille date; mais quand Sa Majesté ne les a pas lus et qu'ils ont le sens commun, ils peuvent être considérés comme une nouveauté. Quand il y en aura dans ce cas, vous pouvez les envoyer. » C'est ce que faisait Barbier. Pour dissimuler autant que possible la pauvreté du temps présent, il fouillait dans le passé et, comme on le lui avait recommandé, « mettait tout le monde à la piste. » Il n'en était pas moins forcé d'avouer parfois son impuissance : « La disette est réelle, écrivait-il en juin 1809; cependant je risquerai ces jours-ci l'envoi de deux romans très-médiocres, ne fût-ce que pour vous prou-

ver que je ne perds pas de vue les ordres que vous m'avez transmis de la part de Sa Majesté. » Et il s'attirait cette réponse : « Les romans que vous nous faites parvenir sont détestables et ne font qu'un saut de la valise du courrier dans la cheminée. Il ne faut plus nous envoyer de ces ordures-là. Il vaut mieux chercher, dans les romans qui ont paru depuis plusieurs années, quelques romans que Sa Majesté n'aurait pas lus et qui auraient quelque mérite. Envoyez le moins de vers que vous pourrez, à moins que ce ne soit de nos grands poëtes ; c'est vous dire de n'en pas envoyer souvent. »

On voit que Meneval au moins ne se faisait pas d'illusions. Il dissimulait sans doute davantage vis-à-vis de l'Empereur ; mais celui-ci finit par comprendre et revint à un projet dont il avait entretenu Barbier avant son départ pour l'Espagne.

De Schœnbrünn, le 12 juin 1809, il lui fit transmettre son désir d'avoir une bibliothèque de voyage, composée de trois mille volumes qui le suivraient dans toutes ses campagnes. Napoléon voulait que ces livres fussent imprimés exprès pour lui « en beaux caractères de Didot, sur papier vélin mince, » et tous de format in-18, afin de pouvoir tenir sur trois rangs dans trente caisses faciles à transporter. Napoléon, comme toujours, était très-pressé et demandait un devis. Barbier le fournit et révéla ainsi à l'Empereur des difficultés que celui-ci ne semble pas avoir d'abord soupçonnées. L'exécution matérielle des trois mille volumes eût, en effet, exigé au moins six années de travail. Même en y employant d'une manière exclusive cent vingt compositeurs d'imprimerie, et, pour corriger les épreuves, vingt-cinq hommes de lettres, on ne pouvait obtenir plus d'un volume et demi par jour, ou cinq cents volumes par an. Quant à la dépense, en supposant les ouvrages tirés à cinquante exemplaires seulement, l'impression et la reliure en maroquin étaient estimées environ six millions cinq cent mille francs.

Le projet fut abandonné, mais on en conserva le principe, et Barbier dut faire un choix de bonnes éditions destinées à former pour l'Empereur une bibliothèque de voyage. Le célèbre ébéniste Jacob confectionna un certain nombre de caisses en

acajou massif, qui furent recouvertes de cuir et garnies intérieurement de drap vert ; les livres, tous de format in-18 ou petit in-12, y étaient placés comme sur les rayons d'une bibliothèque. Enfin un catalogue, rédigé par ordre de matières et accompagné d'une table des noms d'auteurs, indiquait pour chaque ouvrage le numéro de la caisse qui le contenait et le rang qu'il y occupait. Aussitôt que l'Empereur avait choisi son quartier-général, les caisses étaient ouvertes et rangées, soit par terre, soit sur des tables, dans la pièce qui devait lui servir de cabinet de travail.

Lorsque Napoléon était à Paris, il mandait fréquemment Barbier auprès de lui. Pendant ou après les repas, quelquefois même au milieu de la nuit, il se faisait rendre compte des publications nouvelles et des ouvrages qui lui avaient été adressés par leurs auteurs. Mais, le plus souvent, c'était par lettres qu'il transmettait ses ordres à son bibliothécaire, et il est bien peu des grands événements de l'époque impériale dont on ne retrouve la trace dans cette correspondance. Le 5 février 1810, au plus fort des démêlés de l'Empereur avec le Saint-Siége, Barbier est invité à rédiger une dissertation sur la tiare et sur son origine. Le 22 du même mois, Joséphine lui fait demander si l'ouvrage intitulé *Un Trait de la vie de Charlemagne* a été mis sous les yeux de l'Empereur, et le prie de lui apporter lui-même la réponse. Ce livre, publié sous le voile de l'anonyme, était un mauvais roman historique relatif à la répudiation d'Hermangarde, femme de Charlemagne, et on comprend le sentiment qui guidait ici Joséphine, quand on se souvient que son mariage avec l'Empereur venait d'être déclaré nul par l'officialité de Paris. La présence de Marie-Louise aux Tuileries imposa bientôt à Barbier un nouveau travail, pour lequel je doute qu'il eut de grandes dispositions. Il reçut l'ordre de réviser le style de l'*Etiquette du Palais*. Une commission, présidée par le prince archichancelier, en avait seulement dressé le plan, tracé les grandes lignes ; de sorte que Barbier se trouva partager avec Duroc, alors grand-maréchal du Palais, la responsabilité des hautes questions que soulevait la rédaction de chaque para-

graphe. Duroc écrivait à son collaborateur, le 12 avril : « Il faudrait ne pas se servir du mot *invité, invitation,* pour les personnes appelées à la cour, ces mots n'étant pas convenables; » puis, le surlendemain, une longue lettre apprend à Barbier que, décidément, on pourra conserver le mot *invitation* « dans le *Chapitre de la Dame d'honneur,* » à cause de la difficulté qu'a rencontrée le grand maréchal à en trouver un autre. Le 19 mars 1811, Napoléon fait demander à Barbier des détails sur la pragmatique-sanction de Charles VIII; mais, le 21 juillet, il veut que son bibliothécaire « fasse des recherches pour réunir tout ce qui a été présenté par les évêques à l'Assemblée constituante en 1790, et ce qu'ils ont proposé pour parer le coup de la constitution civile du clergé. » Rappelons qu'un mois auparavant, l'Empereur avait dit au Corps législatif dans son discours d'ouverture : « J'ai réuni Rome à l'empire. » Dès le mois de décembre 1811 et dans le cours de l'année 1812, toutes les communications adressées à Barbier se rapportent à la Russie, à sa topographie, à son histoire, aux campagnes de Charles XII, etc. Le 29 décembre, Napoléon demandait déjà une grammaire et des dictionnaires russes. Enfin, de Moscou même, il faisait écrire à Barbier, le 30 septembre 1812 : « Sa Majesté trouve que vous ne lui envoyez pas assez exactement les bons ouvrages qui paraissent. Elle désire que vous lui envoyiez plus souvent les livres et ouvrages nouveaux. » Recommandation bien inutile cette fois, car lorsque cette lettre arriva en France, Napoléon devait avoir depuis longtemps quitté Moscou. Nous passons les années 1813 et 1814, et nous retrouvons l'Empereur à Paris après la bataille de Waterloo; elle avait été livrée le 18 juin, et il était arrivé à l'Elysée le 21. Son projet de départ pour le nouveau monde était sans doute arrêté déjà, car le 25 Barbier reçut la mission de rassembler dix mille volumes pour une bibliothèque de voyage; on lui recommandait spécialement d'y faire figurer de nombreux ouvrages sur l'Amérique et une collection complète du *Moniteur;* la lettre se terminait ainsi : « La bibliothèque devra être consignée à une maison américaine qui la fera passer en Amérique par le Hâvre. » Je ne crois

pas, au reste, qu'il ait été donné suite à cette idée, car on sait que, le 2 juillet, le Corps législatif eut à ratifier l'ordre qu'avait donné l'Empereur de lui expédier à Rochefort les deux mille deux cents volumes qui composaient la bibliothèque de Trianon.

La position de Barbier ne fut pas ébranlée par la chute de l'empire : il conserva sa place de bibliothécaire du Conseil d'État et y joignit le titre d'administrateur des bibliothèques particulières du Roi. Mais, presque aussitôt, la collection du Conseil d'Etat fut réunie à celle du roi et forma, sous la direction de Barbier, la bibliothèque dite du cabinet du Roi, qui porte aujourd'hui le nom de bibliothèque du Louvre, et dont le fils aîné de Barbier est depuis longtemps administrateur.

La profonde érudition de Barbier et ses importants travaux avaient rendu son nom familier à toute l'Europe savante ; son affabilité, le charme de sa conversation, sa modestie, sa douceur, son désintéressement, la sûreté de son commerce, sa vie simple, laborieuse et honorable entre toutes lui avaient conquis l'estime et la sympathie universelles, quand, au mois de septembre 1822, il fut brutalement destitué de ses fonctions. Très-jaloux de sa dignité, il avait commis le crime de se montrer trop indépendant vis-à-vis du secrétaire-général d'un ministère.

Il parut d'abord supporter cet événement avec fermeté ; mais, à son âge, on n'est pas impunément arraché ainsi à ses occupations et à ses habitudes de chaque jour. Puis, il était resté pauvre, et il lui fallut vendre une partie de la bibliothèque précieuse et chérie qu'il avait commencée à vingt ans, et complétée peu à peu, volume par volume, pendant près d'un demi-siècle. Malgré sa résignation, son calme apparent, le chagrin le minait sourdement, et il expira le 5 décembre 1825, quelques jours après avoir corrigé les dernières épreuves d'une nouvelle édition du *Dictionnaire des anonymes*, le plus célèbre et le meilleur de tous ses ouvrages.

ALFRED FRANKLIN.



Cy commance

La dance des femmes



laquelle composa

maistre Marcial dAuvergne/ procureur au Parlement de Paris.

Suite.

La Mort.

Ha! ca/ ma dame la baillive
des quaquetz tenus en lesglise/
qui avez iuge/ par raison vive/
mains baillans gens a vostre guise/
ie vous signiffie ma main mise/
pour pourvoir daultrez en vostre lieu
car/ au iour dhuy/ seres desmise.
Point ne se fault iouer a Dieu.

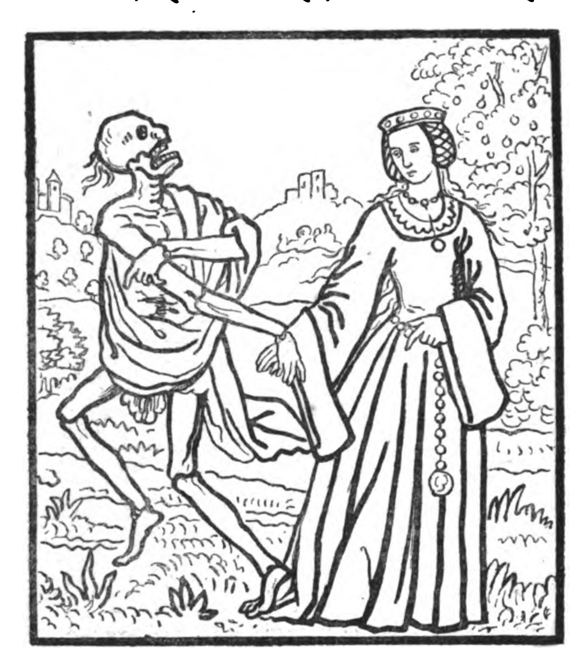


La Baillive.

Femme si parle de legier/
la coustume nest pas nouvelle;
et si sentremet de iuger
des faiz daultruy/ & non point delle.
chascune se repputte telle/
que ce quelle dit/ est bien faict;
mais len se brulle a la chandelle.
Au monde ny a rien parfaict.

La Mort.

Pour monstrer vanite/ folie
et quon doibt sur la mort veiller/
ca la main/ espousee iolie/
alons nous en deshabillier;
pour vous ne fault plus trauailler/
car/ vous viendres coucher aillieurs;
len ne se doibt trop resuailler.
Les faix de Dieux sont marueilleux.

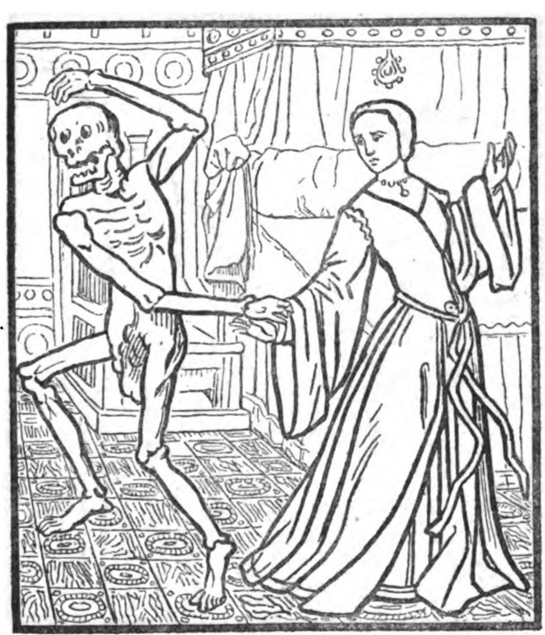


lEspousee.

En la iournee que auoys desir
dauoir quelque ioie en ma vie/
ie nay que deul & desplaisir/
et si fault que tantost desuie.
He! mort/ pour quoy as tu enuye
de moy/ qui me prens si acoup?
si grant faulte nay desseruye.
Mais il fault louer Dieu de tout.

La Mort.

Femme nourrie en mignotise
qui dormez iusques au disner/
len vous chauffe vostre chemise/
il est temps de vous desieuner
Vous ne deussies iamais ieusner/
car vous estes trop megre ꝛ vuyde.
a demain vous viens adiourner.
Len meurt plus tost que on ne cuyde.

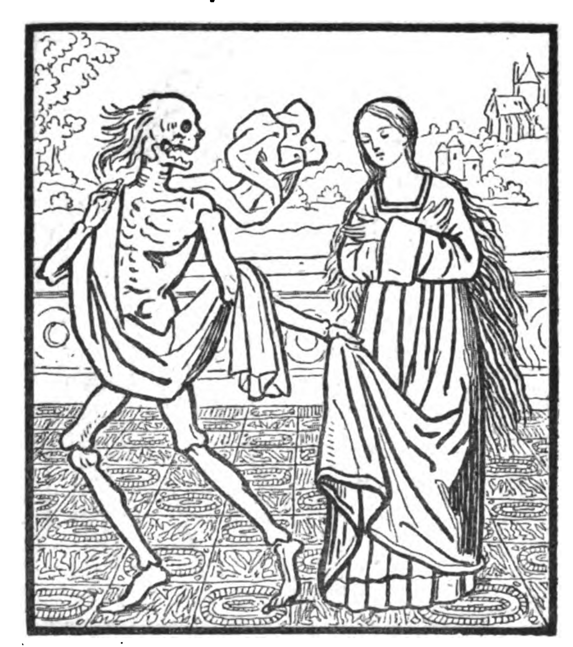


La Femmc mignote.

Pour Dieu quon me voise querir
medecin ꝛ appothicaire/
et commant me fault il mourir
qui ay mary de si bonne affaire/
aneaulx/ rubis/ neuf ou dix paires?
ce morceau cy mest bien aigret/
et se passe tost vaine gloire.
Femme en ces saulx meurt a regret.

La Mort.

Doulce fille ꝛ belle pucelle/
ne vous chaille ia de laisser
la misere de vie mortelle
quil conuient a chascun passer/
car qui vouldra bien tout trasser/
il ny a seurte narrest en lieu/
fors son sauluement prochasser.
Virginite plaist bien a Dieu.



La Fille.

En ce siecle ieunes ou vieulx
ne sont pas a trop grand seurte.
de pleurs ꝛ larmes sont les cieulx/
les murs dennuy ꝛ pourete/
se on a vne ioyeusete
il vient apres quinze douleurs.
pour vng bien double aduersite.
Plaisirs mondains finent en pleurs.

La Mort.

Nous dires vous rien de nouueau
ma dame la theologienne
du Testament vieulx ou nouueau/
des faiz du ciel ꝛ de la channe?
soubz vne robe se gouuerne
vng sans acquis pare de maistre/
mais le drap si gaste la panne.
Cest beaucoup que de se congnoistre.



La Theologienne.

Femme qui de clergie respond
pour auoir bruit ou quon lescoute
est des momes de petit pont
qui ont grans yeulx ꝛ ne voient goute/
saige est qui rondement si boute/
et qui veult trop sauoir est aueugle.
trop hault monter souuent chier couste.
Chascun en son faict est aueugle.

La Mort.

Apres/ nouuelle mariee/
qui auez mis vostre desir
a dancer ⁊ estre paree
pour festes ⁊ nopces choisir/
en dancant ie vous viens saisir/
au iour dhuy seres mise en terre.
mort ne vient iamais a plaisir.
Joye sen va comme feu de ferre.



La Nouuelle Mariee.

Las! demy an entier na pas
que commencay tenir mesnaige/
par quoy si tost passer le pas
ne mest pas douleur ains grant raige/
car iauois bon petit couraige
de marchier ⁊ faire marueilles.
mais la mort de trop pres me charge.
Petit de vent abat grant feuilles.

La Mort.

Femme grosse/ prenes loisir
dentendre a vous legierement
ennuyt mourres/ cest le plaisir
de Dieu/ & par son mandement
alons pas a pas bellement/
en gectant vostre cueur es cieulx/
et nayes paour aulcunement.
Dieu ne fait rien que pour le mieulx.



La Femme grosse.

Je auray bien petit usuffruit
de mon premier enfantement.
si recommande a Dieu le fruit/
et mon ame pareillement.
Helas! bien cuydois aultrement
auoir grant ioye en ma gesine/
mais tout va bien piteusement.
Fortune tost se change & fine.

(Sera continué.)

P. L. MIOT-FROCHOT,
Membre de la Faculté de l'Histoire de France.

JEAN-BAPTISTE ROUSSEAU

(*Suite* [1]).

LES PREMIERS COUPLETS. — 1701.



ROUSSEAU, depuis plusieurs années, jouissant de la réputation méritée d'excellent faiseur d'épigrammes, devait subir les conséquences de cette réputation : il était naturel de penser à lui, dès qu'il paraissait quelque poëme satirique. Ceux qui se complaisent dans ce genre d'ouvrages aiment à couvrir leur audace d'un nom fameux : d'un côté ils trompent le soupçon de leurs victimes, de l'autre ils donnent le change sur leur talent particulier, et leur amour-propre est flatté de voir qu'on ne discerne pas leurs vers de ceux d'un excellent poëte. Rousseau, d'ailleurs, suivait un système favorable à l'intérêt des sycophantes de la littérature; comme s'il eût redouté le nom d'auteur, il refusait obstinément de laisser imprimer ses plus beaux ouvrages. Ce n'est pas qu'il ne fît volontiers les honneurs de ses Odes, de ses Épîtres, et surtout de ses Épigrammes dans l'abandon des réunions intimes; mais il donnait rarement des copies de ce qui méritait le mieux d'être répété, et quant aux Épigrammes, on les retenait sans qu'il eût besoin de les écrire. Sur ce point, les Sauguin, les Loison, les Changuyon ne purent jamais vaincre ses répugnances. Tout était particulier chez lui : insensible à l'honneur de plaire aux gens qu'il ne connaissait pas, ou qu'il n'estimait pas ses égaux de caractère et de portée, le titre d'homme de lettres révoltait la délicatesse de cet enfant d'un cordonnier qui, cependant, quoi qu'en aient dit des ennemis sur ce point là beaucoup moins irréprochables, ne paraît pas avoir un instant de sa vie rougi de son humble naissance. Que M. de Breteuil, l'abbé de Chaulieu, Madame d'Ussé, le comte d'Ayen et la cour de Versailles souhaitassent d'entendre ses beaux vers, à la bonne heure ; mais quant aux journalistes, loin de rechercher leur approbation, il semblait aimer à provoquer leur mauvaise humeur. Oui, dit-il à la fin d'un huitain :

> Oui, je l'avoue, un auteur qui sait mordre
> En m'approuvant peut me rendre joyeux;

1. Voir le tome I, numéros 1, 3 et 5.

Mais le venin de ceux du dernier ordre
Est un parfum que j'aime cent fois mieux.

Combien devaient lui coûter cher de pareilles dispositions ! Ceux qui ne pouvaient lui renvoyer le fer brûlant de ses épigrammes s'en vengèrent en lui en attribuant d'autres indignes de lui pour le fond, pour la forme, et souvent dirigées contre ses meilleurs amis, avec l'intention d'accroître le nombre de ses ennemis. Voilà comment plusieurs de ces écrivains du second ou du dernier ordre, qui n'auraient demandé qu'à s'incliner devant lui, devinrent autant d'ennemis implacables.

Que de rimeurs blessés s'en vont fondre sur vous !
Vous les verrez bientôt, féconds en impostures,
Amasser contre vous des volumes d'injures,
Traiter en vos écrits chaque mot d'attentat, etc.
(Despréaux, Sat. IX.)

Cependant, je ne le mets pas en doute, si Rousseau, quand la cabale des mauvais poëtes rassembla le monceau calomnieux qui devait l'écraser, avait pu leur opposer le bouclier du volume publié trop tard à Soleure, ces calomnies n'auraient jamais effleuré la conscience publique. Mais admiré dans le meilleur monde, cité dans la ville pour les huitains licencieux de sa jeunesse et les épigrammes dont Pradon, Fontenelle et La Mothe, Gacon et Longepierre avaient fait les frais, ses beaux ouvrages étaient à peine connus de la foule, qui chaque jour entendait prononcer son nom. Ses Psaumes n'étaient pas mis en vente ; ses Odes, ses Cantates, imprimées à quelques exemplaires, ne sortaient pas des mains des habitués de Versailles ; les Gazettes de province, ne pouvant juger que des livres publiés, ne parlaient jamais de lui, et quant au *Mercure galant*, le journal alors en vogue, il ne lui arrivait pas de reproduire le moindre fragment de ses ouvrages sans encourir les reproches du poète, et sans être assuré de lui déplaire. Quel vaste champ abandonné, je ne dirai pas seulement à la calomnie, mais à tous les genres de préventions défavorables !

Il eut le tort de ne pas comprendre le danger, ou plutôt de le défier. Rassuré par la pureté de ses mœurs, l'élévation de ses sentiments, la notoriété de toutes ses démarches, il vit longtemps avec une orgueilleuse satisfaction les embarras dont chaque jour l'envie ou le ressentiment encombraient son chemin.

Je crains peu, direz-vous, les braves du Parnasse.
—Je vous crois ; mais pourtant encore; on vous menace.
Hé, mon Dieu, craignez tout d'un auteur en courroux,
Qui peut... — Quoi ? — Je m'entends. — Mais encor ? — Taisez-vous !
(Despréaux, Sat. IX.)

« Que pourront-ils contre moi ? disait à son tour Rousseau ; je déclare mau-
« vaises les pastorales de Fontenelle, les odes de La Motte, les tragédies de



« Longepierre; je leur permets de censurer mes vers. J'ai des amis justement « honorés : ils savent ma vie, et si la calomnie me menaçait jamais, mille voix « s'élèveraient pour la combattre. Despréaux a toute sa vie bravé les repré- « sailles de ce genre; on lui attribuait aussi tous les coupables vers qui se dé- « bitaient par la ville, et cependant Cotin et Pradon, Fontenelle et Perrault « n'empêchent pas Despréaux de jouir d'une vieillesse honorée, tranquille. »

Rousseau ne se rendait pas compte de la différenee des temps : Despréaux, non moins mordant, non moins satirique, avait dû son salut à la haute prépondérance morale de Louis XIV; la cour donnait alors le mot d'ordre à l'opinion publique, mais tout cela était changé. Ainsi que je l'ai dit plus haut, la Cour, à partir de 1690, avait perdu son ancien crédit. Le Roi pouvait bien encore protéger Racine, Despréaux, Rousseau; mais ce n'était plus un appui, c'était au contraire une prévention défavorable à ces grands écrivains. Ainsi, Racine avait fait pour la cour *Esther*, *Athalie;* il avait été nommé historiographe du roi : dès lors, toute la ville avait cessé de rendre justice à son génie. On sait les *intrigues* auxquelles se plia Madame de Maintenon, pour faire supporter la représentation d'Athalie : on sait que les beaux esprits du Café de Madame Laurent imposaient comme pénitence la lecture de vingt vers du chef-d'œuvre de la scène française. Enfin on n'a pas oublié cette épigramme du duc de Nevers, qui suffirait pour clouer à jamais son nom au pilori du Parnasse :

Racine, je me rends, et c'est de bonne foy;
Aux modernes auteurs, les anciens je préfere.
Ils valent mieux que toy, que moy,
Et que l'Académie entiere.
Mais reconnois aussi sans chagrin, sans colere,
Amateur de la vérité,
Que Lully, Corneille et Moliere
Ont surpassé l'antiquité.
Pour la piece d'*Aspar* du sieur de Fontenelle,
Elle est mauvaise, et je la soutiens telle :
Du chemin du bon sens l'auteur s'est fourvoyé.
Mais quand je vois tes vers tomber sans harmonie
Quand je vois, dans *Esther*, dépérir ton génie,
Hypocrite rimeur, et d'une illustre vie
Historien trop bien payé,
Avec tout l'univers ma langue se délie,
Et je dis : O fatale loi!
Faut-il donc voir un si grand roi
Entre les mains de l'auteur d'*Athalie*.

A défaut de la Cour, l'opinion publique était alors dans une sorte d'anarchie. La tourbe des gens qui, pour avoir l'air de penser, ont besoin de connaître la pensée des autres, écoutait aux portes du Temple chez les Vendôme et l'abbé de Chaulieu, aux salles d'attente de Sceaux chez la duchesse du Maine, et surtout s'enivrait aux tumultueuses réunions de deux ou trois cafés, rendez-vous d'artistes et d'écrivains de toutes les valeurs. Dans ce conflit d'a-

necdotes douteuses et de décisions brutales, comment un poëte aussi dédaigneux de complaisances pouvait-il espérer d'être jugé avec impartialité ? Et dès qu'il, se croyait assez fort pour dédaigner l'appui de toutes cabales, ne devait-il pas prévoir que les bataillons attardés de la littérature s'armeraient de ses flèches et rejetteraient sur lui tout ce qu'ils craindraient d'avouer, tout ce qu'ils voudraient plus aisément répandre et faire lire?

J'ai dit que depuis ses relations avec la Comédie Française, Rousseau paraissait fréquemment dans le Café de Madame Laurent. Il y venait avant l'heure de la comédie et le plus souvent y retrouvait ses amis, l'abbé Brueys, Palaprat, Lafosse et Danchet; rarement se réunissait-il aux amis de La Motte et Saurin; entre les deux groupes, venait souvent parader un personnage que tout le monde souffrait, mais auquel personne ne faisait accueil : c'était Gacon, *le Poëte sans fard*, comme il se nommait lui-même ; Gacon jetant au vent ses rondeaux, ses épigrammes, dont les offensés étaient quelquefois les premiers à louer la bonne facture, et les derniers à se plaindre. Gacon était le Thersite de la horde littéraire (1). Un seul homme, méchant peintre de son métier, le prenait au sérieux et l'admirait sincèrement : Rousseau les sangla du même coup de fouet :

Gacon, rimailleur subalterne,
Vante Person le barbouilleur,
Et Person, peintre de taverne,
Vante Gacon le rimailleur.
Or, en cela, certain railleur
Trouve qu'ils sont tous deux fort sages;
Car sans Gacon et ses ouvrages
Qui jamais eût vanté Person;
Et sans Person et ses suffrages,
Qui jamais eût vanté Gacon?

Pour Houdart de La Motte, c'était un homme de taille médiocre et de faible complexion, à la vue très-basse, à la voix douce et flatteuse. Il plaisait dès le premier abord, par un grand air de bienveillance, une élocution facile et finement insinuante. Il n'aimait pas les querelles, il évitait les conversations bruyantes ; aucun emportement de langage ne le faisait départir de la politesse la plus exquise et d'une apparence de calme qui dissimulait admirable-

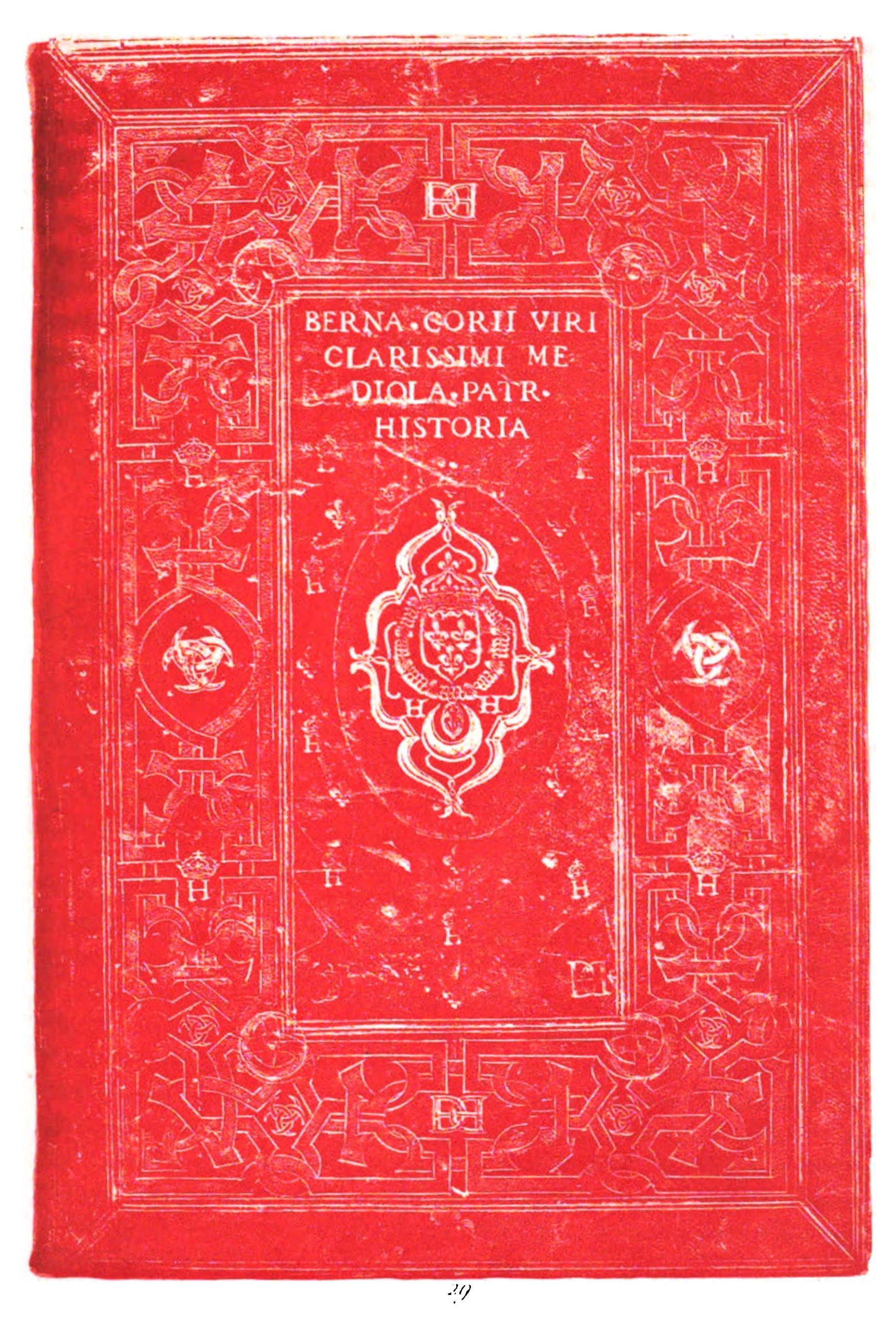
1. Pour se venger de quelques paroles dédaigneuses, il avait suivi comme à la piste Rousseau dès ses premiers opéras. Il eut soin de reproduire ces tristes provocations dans l'*Anti-Rousseau*, et l'on voit qu'il ne lui reproche que son humble naissance; car, ainsi que nous l'avons dit, on n'accusa Rousseau d'avoir été mauvais fils que longtemps après la mort de son père.

Tu chantes d'un si mauvais ton
Les amours d'Adonis et les faits de Jason,
Que Francine auroit dû te donner en salaire
Les poils d'un sanglier ou la peau d'un mouton
Pour la boutique de ton pere.

ment le caractère le plus dominant, le plus sournois, le plus vindicatif. D'après Boindin, qui, sans avoir eu jamais à se plaindre de lui, semble avoir pénétré tout ce qu'il y avait de perversité dans cet homme, « il était souple et adroit, foible et lâche à proportion. Le Ciel lui avoit donné le cœur en esprit; sous un faux air de bonté, de simplicité, il cachoit l'âme la plus double et la plus maligne, comme on en peut juger par une infinité de traits. » Ce mot du « cœur de La Motte en esprit » était de Madame Dreuillet (Élisabeth de Montlaur), morte en 1730, à Sceaux. « M. de Lamotte, disait-elle, a reçu son cœur en esprit comptant. »

Il était fils d'un petit chapelier de la rue Dauphine, nommé Houdart. Plus jeune d'un an que notre Rousseau, et resté un an de plus que lui sur les bancs du collége, il avait donné sa première comédie en 1693, encore un an après le *Café* de Rousseau. A partir de là commencent les contrastes. L'un fait des épigrammes licencieuses, l'autre se jette à la Trappe. L'un conserve son nom, l'autre répudie le sien pour celui d'une terre dont il ne devait la propriété qu'à son imagination. C'est dans un accès de découragement causé par la chute de sa première comédie qu'il était allé se jeter dans les bras de l'abbé de Rancé. Le pieux solitaire se rendit garant d'engagements qui devaient être bientôt violés. Au bout de six mois La Motte s'échappait de la maison conventuelle pour n'y plus revenir. Il y avait pourtant ébauché une paraphrase des psaumes, en vers; mais le succès des Odes sacrées de Rousseau ne lui permit pas d'en tirer le moindre parti, et ce fut un grief ajouté à bien d'autres plus amers.

C'est en sortant de la Comédie Italienne qu'il était entré à la Trappe : il prit le chemin de l'Opéra en échappant à l'abbé de Rancé. On représenta successivement quatre de ses tragédies lyriques, premier fondement de sa réputation, et le moins fragile de ses titres littéraires. Comme le directeur Francine l'avait accueilli, grâce à l'intervention de Fontenelle, une espèce d'intimité se forma bientôt entre ces deux écrivains admirablement faits l'un pour l'autre par la tournure de leur esprit, la curiosité de leur goût, la sécheresse de leur cœur. Fontenelle avait toutefois plus de solidité dans le jugement, et dans le caractère plus d'indépendance. Car La Motte, si l'on en excepte sa conduite à l'égard de Rousseau, ne montra jamais qu'une préoccupation, celle de flatter les grands d'abord, puis tous ceux dont il avait à craindre ou espérer. Comme censeur des livres, heureux ceux dont il était chargé d'examiner les productions! elles ne sortaient jamais de ses mains sans être revêtues d'une approbation délicatement louangeuse. Ainsi, bien qu'il eut alors fort à se plaindre du jeune Arouet, qui venait de le plonger au fond de son *Bourbier*, il mit l'approbation suivante au manuscrit d'*Œdipe :* « Le public, à la représenta-
« tion de cette pièce, s'est promis un digne successeur de Corneille et de Ra-
« cine, et je crois qu'à la lecture il ne rabattra rien de ses espérances. » Comment résister à de pareilles avances! C'est qu'alors La Motte songeait à



29

RELIURE DE HENRI II
ET AUX INITIALES DE DIANE DE POITIERS

tout ce que pouvait lui coûter le succès de sa campagne contre J.-B. Rousseau, et il craignait dans le jeune Arouet un redoutable défenseur de sa victime. Dans ses opéras, non content d'un prologue dévotement consacré à l'apothéose du Roi, La Motte introduisit l'usage d'une seconde tirade, soit pour Monsieur, soit pour le Dauphin ou Monsieur le Prince. Toutes ses odes ont leur dédicace, et pour ainsi dire toutes ses fables, plus mauvaises encore que ses odes. Il fallait relever ce trait de caractère dans l'homme qui ne craignit pas d'accuser Rousseau, le moins flatteur et le plus reconnaissant de tous les hommes, de s'être peint lui-même dans le personnage du *Flatteur*.

Il trouva dans le Café bien des soutiens de la guerre qu'il voulait rallumer en faveur des modernes et contre la poésie. On citait parmi les plus fougueux le peintre Autreau, artiste sans talent, auteur de contes saugrenus, et plus tard de quelques petites comédies assez agréables ; homme d'ailleurs perdu de mœurs ; un bijoutier expert en tableaux nommé Malafer, qui, logeant au-dessus du Café, recevait à son foyer l'élite des habitués de Madame Laurent. Boindin, qui le signale comme le troisième complice du crime des Couplets, le peint comme un fourbe de profession, accoutumé par état aux faussetés et aux suppositions. A ce propos il rappelle « des copies de « l'Albane substituées par Malafer à la place des originaux [des bronzes, « des pierres gravées, vendues pour antiques à Madame de Verrue et reconnues pour modernes ; de mauvaises esquisses de peintres lombards, livrées « au Régent pour de vrais cartons de Raphael] » (1).

Il y avait encore un marchand de vin nommé Perrinet, enrichi plus tard par le Système ; mais Perrinet ne crut jamais Rousseau coupable des affreux couplets dans lesquels on l'outrageait lui-même. Nous n'en voulons pas d'autre témoignage qu'une lettre de Rousseau répondant aux compliments que Perrinet chargeait l'abbé d'Olivet de lui transmettre : « Je « ne sais si M. Perrinet dont vous me faites les compliments ne serait pas le « même que ce coquin de Saurin a fourré dans les infâmes chansons dont « j'ai été accusé. Du moins je n'en connois pas d'autre. Encore le connois- « sois-je très-peu, quoique sa politesse et sa douceur m'aient toujours fait « souhaiter de le connaître davantage. » (Lettre du 7 septembre 1722.)

Puis venait dans le Café le jeune, bruyant et affirmatif Boindin, faisant alors profession ouverte d'athéisme, et devançant ainsi ceux qui se parent aujourd'hui du nom de *libres penseurs* (comme si la pensée, en s'élevant au delà du cercle étroit des vérités positives, cessait par cela même d'être *libre!*). Boindin nourrissait l'espérance de voir le Theâtre-Italien s'ouvrir devant une pièce, *le Bal d'Auteuil*, composée moitié par lui, moitié par La Motte, et

1. Je mets ici entre crochets un membre de phrase qui se trouve dans le manuscrit autographe de Boindin, conservé dans la Bibliothèque impériale, et qui a été supprimé dans l'imprimé posthume. J'ai déjà émis ailleurs quelques doutes sur l'authenticité des cartons de Raphaël possédés par le Louvre. Avis aux conservateurs du Musée.

qui fut en effet jouée à quatre années de là. C'est à Boindin que Rousseau, après l'avoir entendu pérorer sans relâche une heure durant, avait adressé le beau sonnet épigrammatique :

> Monsieur l'auteur, que Dieu confonde,
> Vous êtes un maudit bavard ;
> Jamais on n'ennuya son monde
> Avec tant d'esprit et tant d'art, etc.

Mais le plus grave, le plus imposant de tous ces nouveaux piliers du Café des Beaux Esprits, c'était un homme pâle, bilieux, solennel, absolu dans ses décisions, entouré de cette déférence d'un genre particulier qui s'attache dans le monde au nom des géomètres, des physiciens, des astronomes. Il se nommait Joseph Saurin, et présenté sous les auspices de La Motte, on racontait de lui des choses singulières. Il ne se mettait au lit qu'au lever du soleil, se levait au déclin du jour, passait au Café ses après-dînées et commençait à travailler à l'heure où chacun pensait à dormir. Sa position dans le monde était déjà considérable, et l'on se demandait comment il avait eu le secret d'obtenir, dès son arrivée à Paris, les avantages désirés par tous ceux dont la vie avait été couronnée des plus longs travaux scientifiques. Il était censeur des livres, rédacteur du *Journal des Savants*, historiographe de France, et déjà désigné pour l'Académie des Sciences. Essayons de retracer l'histoire de ce personnage dont l'influence devait être si fatale au repos de Jean-Baptiste Rousseau.

Son père, ministre à Usseaux en Dauphiné, puis à Courtaison dans la principauté d'Orange, avait eu deux fils. Elie, l'aîné, devint un des soutiens les plus fougueux et les plus éloquents de la religion réformée. Joseph, le second, né en 1659 à Courtaison, avait obtenu, à l'âge de 24 ans, la cure protestante d'Eure en Dauphiné; mais, pour des raisons mal connues, il avait été bientôt contraint d'y renoncer, et, sans le congé de ses parents, il était passé à Genève, où le bon renom de sa famille le fit bien accueillir. Toutefois, il ne resta pas dans cette ville et alla s'établir à Berne. On était à l'époque de la révocation de l'édit de Nantes; il fut considéré comme une des premières victimes des rigueurs de Louis XIV, et il obtint facilement dans le bailliage d'Yverdun la cure de Berchier.

Il eut bientôt à se prononcer sur un formulaire adopté par l'église de Berne, et qui blessait les sentiments de tous les réfugiés français. Comme la plupart de ses compatriotes, Saurin refusa quelque temps de l'adopter ; mais enfin, en 1686, il souscrivit une attestation dont on faisait la condition de l'exercice du saint ministère.

Dans le même temps il se fit aimer d'une jeune fille de naissance honorable, Mademoiselle de Crouzas. La résistance des parents fut inutile, il l'épousa en 1687.

Ce mariage devait raffermir sa position de ministre, c'est pourtant à partir de là que commencèrent ses disgrâces. On en trouve des raisons singulières

et fort embarrassées dans son *Factum*. Il aurait alors commis « deux traits de jeunesse » que le malin Fontenelle semblait juger assez peu édifiants, car « leur aveu, » remarque-t-il dans l'*Éloge* de Saurin, « eût été le chef-d'œuvre de la plus sincère modestie. »

Le premier de ces traits aurait donc été, si l'on s'en rapporte à lui-même, d'avoir trop suivi les conseils de la vanité. Autant ses confrères les ministres paraissaient enchantés de son adhésion au Formulaire de Berne, autant les réfugiés français en éprouvaient de douleur, et pour les consoler, il leur aurait appris que son adhésion n'avait été qu'apparente, et qu'il y avait mis des restrictions. «Et pour me faire honneur, ajoute-t-il, ils trahirent mon secret.»

Voici maintenant le second trait de jeunesse : Dans une prédication dominicale, il avait attaqué le pur Calvinisme et le Formulaire. « Je fis plus, je « m'en vantai, et la chose ne tarda pas à devenir publique. Ce fut pourtant « moins par mon indiscrétion que par celle d'un jeune homme qui s'était « attaché particulièrement à moi. Il lui arriva de citer imprudemment mon « sermon et d'appuyer sur les sentimens que j'avais prêchés en présence des « ministres, sans qu'ils s'en fussent aperçus. Tout cela fit qu'il se forma un « orage contre moi. »

Ne semble-t-il pas qu'un jeune homme assez adroit pour prêcher devant de vieux ministres protestants des doctrines contraires aux leurs, de manière à ce qu'ils ne s'en aperçoivent pas, est de beaucoup trop modeste de présenter cela comme un trait d'imprudence et de jeunesse?

Mais cette espèce d'apologie des motifs que Saurin pouvait avoir eus de s'éloigner en toute hâte de Berchier ne fut acceptée par aucun des amis mêmes de cet homme. Fontenelle, obligé de revenir sur cet incident, dans l'éloge discret qu'il lui consacre, avoue que « de Suisse partirent alors des bruits qui « attaquaient *violemment* son honneur; mais comme ils n'ont pas été appuyés « par la conduite qu'il a tenue depuis en France, on peut juger que le zèle « de la religion produisit alors, ainsi qu'il le fait quelquefois, ce que la reli- « gion désapprouve le plus. »

Fontenelle, quoiqu'autrefois partisan de l'innocence de Saurin dans l'affaire des couplets, tranchait ici la question par la question ; toujours circonspect, il ne voulait pas autre chose. Mais voici quelle était la nature de ces bruits :

Après un an de mariage, Saurin s'était enfui de Berchier pour échapper aux suites d'une instruction criminelle fondée sur une accusation d'escroquerie. Il s'agissait d'un service d'argenterie qu'il avait fait disparaître, de chevaux qu'il avait recélés, de meubles qu'on lui avait confiés et qu'il avait vendus. En l'année 1712, après l'acquittement qu'il venait d'obtenir contre Rousseau, le bruit s'étant répandu qu'il voulait faire un voyage en Suisse, les magistrats de Berne écrivirent au bailli d'Yverdun : « On nous a dit que « Saurin, jadis ministre de Berchier, qui pour plusieurs méchantes actions et

« à cause de la procédure faite contre lui est sorti du pays en 1689 et s'est « retiré à Paris, où il a apostasié, a formé le dessein de revenir au pays sous « prétexte d'y recueillir un héritage... » Sur cela, ordre donné au bailly d'arrêter le sieur Saurin.

Cet ordre, encore aujourd'hui conservé dans les registres du bailliage d'Yverdun, année 1712, page 256, est d'une grande force contre les scrupules de conscience qui, seuls, auraient amené la conversion de Joseph Saurin. Mais voilà ce qui doit trancher la question : En 1736, plus d'une année avant sa mort, les journalistes de Suisse et de Hollande, indignés de l'odieux précis que le sieur Gayot de Pitaval avait donné du procès des Couplets, dans les *Causes célébres*, imprimèrent une lettre écrite par Saurin, le 14 juillet 1689. Voici d'abord l'article inséré dans la *Bibliothèque germanique*, année 1736, t. 35, p. 166 :

« Monsieur,

« Nous avons reçu de Hollande les Ve et VIe volumes des *Causes célèbres*. « A la tête du VIe, on trouve le fameux procès de M. Rousseau contre « M. Saurin. M. Saurin se deffendit par un *Memoire justificatif* dans lequel « il insera l'histoire de sa *Conversion*. Le recit qu'il juge à propos de faire « offre assurément de quoi former un prejugé bien favorable... Mais, mon- « sieur, il y a une anecdote que M. Saurin a supprimée habilement dans « l'histoire qu'il nous en fait, parce qu'elle ne lui faisoit pas honneur... Ce « qu'on lui a imputé n'est pas une de ces foiblesses à quoi la corruption du « siècle prête des excuses. C'est un de ces crimes qui diffament entièrement « un homme, et qui l'exposent même à la rigueur des lois. Aussi ajoute-t-on « que le coupable ne s'en garantit que par la fuite.

« M. Saurin, après un éclat qui le perdoit d'honneur à Lausanne, à Yver- « dun et dans tout ce voisinage, alla d'abord se cacher à Zurich, d'où il écri- « vit à un de ses amis intimes, M. Gonon, ministre réfugié à Lausanne. Sans « doute dans l'espoir, qu'il ne conserva pas longtemps, de reparaître un jour « parmi nous, il lui ouvre entièrement son cœur, et l'on y voit toute la con- « fusion et la honte du crime exprimée de la manière la plus énergique.

« On l'a insérée tout entière dans le *Mercure suisse*, qui s'imprime chaque « mois à Neufchatel. Comme ce journal ne pénètre guère jusqu'à vous, je « vais vous en transcrire quelques endroits.

« La lettre est écrite de Zurich, le 14 juillet 1689 : « Pourquoi faut-il que « j'aie vécu jusqu'à présent, » dit-il, « pour détruire par un scandale si ef- « froyable tous les fruits de mon ministère, et pour renverser par la plus hon- « teuse de toutes les chûtes mille fois plus que je n'avais édifié !... Je vous « demande à tous pardon et je vous le demande dans une amertume et dans « une affliction plus que mortelle. Mes larmes coulent en si grande abon- « dance que je ne sais plus ce que j'écris... Moi, cet homme si sévère et si

« sanctifié, je tombe dans le larcin; vice infâme, j'y continue et je ne m'en « tire que par le honteux éclat que font mes désordres. Tu as trouvé, « mon cher, la véritable source de mes désordres : un orgueil insur- « montable que toute cette infamie n'est pas encore capable de dompter, et « qui me portait à prendre, pour n'être pas mortifié par la honte de de- « mander... Je passe pour un scélérat achevé; mes lumières, mes raffinements « sur la morale, les beaux dehors de ma vie, tout cela, suivi de si lâches et de « si honteux péchés, donne un juste sujet de penser que je n'ai jamais eu dans « l'âme aucun sentiment de crainte de Dieu, et que j'étais un insigne fourbe « qui ne cherchais qu'à faire illusion aux hommes, pour commettre mes « crimes avec plus de sûreté. »

« M. Saurin termine par proposer de faire une confession publique, afin « de réparer le scandale qu'il a donné. Cette réparation ne fut pas acceptée, « et M. Saurin, couvert d'infamie sans y trouver aucun remède, se dépaysa, « et gagna la France où il négocia son changement de religion.

« Dans le fort du procès en question, le sieur Rousseau nous fit demander « des mémoires contre sa partie. On eut alors la charité de se taire, et l'on « aurait encore gardé le silence si l'on ne voyait pas le récit mensonger de « cette conversion se renouveler tous les jours (1). Outre le *Factum* original, on « le trouve dans l'*Anti-Rousseau* du poëte Gacon. Elle fut imprimée l'année « dernière à Paris dans les *Causes célèbres*, et tout nouvellement en Hol- « lande. Il me semble que c'est là une troisième et une quatrième sommation « que l'on nous fait de nous expliquer, si nous avons quelque chose à dire « contre la pureté des motifs de la conversion de M. Saurin. Il y a plus de « quarante ans que nous avons la discrétion de nous taire. Il ne convenait « pas d'attendre à parler, après la mort de M. Saurin; de peur que l'on ne « dît qu'on n'a pas osé avancer ces faits odieux, pendant que la personne in- « téressée pouvait le démentir. Je suis, etc.

« Genève, 6 mai 1736. »

Cette lettre foudroyante, dont la publication en 1710 eût sans doute empêché une grande iniquité judiciaire, demeura sans réponse. Elle fut réimprimée vingt fois sans que Saurin, et après sa mort sans que son fils, homme distingué d'ailleurs par des qualités brillantes et solides, aient jamais essayé d'en contester l'exactitude. Reprenons maintenant les explications de Joseph

1. Une des nombreuses hardiesses de Voltaire, c'est d'avoir essayé de justifier Saurin en accusant Rousseau d'avoir « ourdi toutes ces impostures contre Joseph Saurin. » (*Refutation d'un ecrit anonyme*, t. 39, édition Beuchot, page 625.) Wagnere, le secrétaire de Voltaire, est plus sincère : « M. de Voltaire, dit-il, ne defendit la memoire de Saurin que par « commisération pour sa famille. Il étoit d'ailleurs bien instruit de la verité. Saurin avoit « été pasteur du lieu de ma naissance, et c'étoit avec un de mes grands-oncles qu'il avoit eu « une de ses aventures cruelles. »



Saurin, à la suite du récit des deux *imprudences* qui avaient motivé sa sortie de Berchier.

« Peut-être que dans la considération où j'étois, et à la faveur de l'alliance « où je venois d'entrer, j'aurois trouvé assez de protection pour dissiper ce « nouvel orage; mais je ne m'occupai que du dessin que Dieu m'a fait la « grâce d'exécuter... »

Alors il raconte aux juges, en leur demandant tendrement pardon de son audace et de son excessive confiance dans leur bonté, comment ses yeux se désillèrent, comment il reconnut les erreurs déplorables des Calvinistes; comment il était aisé de justifier le culte des images, l'invocation des saints et la distinction des viandes. Cependant l'honnête homme gardait encore des scrupules sur la transubstantiation. Ils furent bientôt levés par la lecture d'un livre du Père Poiret. On y faisait un raisonnement admirable « sur lequel « je tombai heureusement. Supposé que la présence réelle soit une erreur, « l'Église catholique n'est pas à cause de cette erreur en danger de péché. « C'est une erreur de *lieu*, et non pas d'*objet*. Le catholique adore Jésus-« Christ, n'est-ce pas un objet digne d'être adoré partout? Nulle erreur à « cet égard. Mais pourtant Jésus-Christ ne serait-il pas dans l'Eucharistie? « Simple erreur de *lieu*. Donc, absence d'idolâtrie. »

Il est probable que ce sont de telles jongleries qui faisaient dire gaiement à Voltaire, en parlant de l'abjuration de Saurin: « L'évêque de Meaux, Bossuet « crut avoir converti un ministre, et il ne fit que servir à la petite fortune « d'un philosophe. (*Siècle de Louis XIV.*) » Quel philosophe!

De Zurich, où il demeura longtemps caché, Saurin s'était rendu en Hollande, où sa mère vivait retirée, depuis la révocation. Cet homme si impitoyable pour l'ingratitude supposée de Rousseau était, longtemps avant ses projets d'abjuration, parti de Dauphiné sous le poids de la malédiction paternelle, et n'essayait alors de revoir sa mère que pour lui chercher querelle sur un mince héritage que sans doute elle n'avait jamais recueilli.

Ce fut de Bruxelles qu'il écrivit directement à l'évêque de Meaux pour lui confier son intention d'abjurer, sauf de petites réserves sur lesquelles il voulait discuter avec lui.

L'illustre Bossuet, ravi de concourir à la conversion d'un ministre, fils et frère de ministres, s'empressa de lui offrir de la part du roi une pension de 600 livres et un sauf-conduit. Mais dans la crainte d'être prévenu par la justice d'Yverdun, Saurin n'avait pas attendu le sauf-conduit. Il s'était jeté dans le camp du maréchal de Tessé, qui environnait la Chapelle. De là, il se rendit à Germigny, près de l'évêque de Meaux. Après quelques entretiens dans lesquels, dit Fontenelle, « le ministre était secrètement animé par la gloire de « paraître à M. de Meaux une conquête digne de lui, » Joseph Saurin fit son abjuration le 21 septembre 1690. Il avait alors trente-et-un ans.

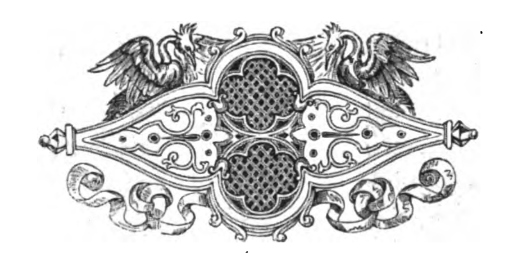
Et Bossuet, qui ne soupçonnait pas sa sincérité et ne savait rien de sa vie

précédente, s'empressa de le conduire à la Cour. « Le Roi, dit-il, me combla de « gloire... il m'avait déjà accordé une pension de six cents livres, il en ajouta « alors une autre de neuf cents, attribuée à la composition des *Mémoires de « l'histoire de France*, écrits par M. l'abbé de Cordemoy, travail que je con- « tinue aujourd'hui. »

Là ne s'arrête pas encore l'histoire clandestine de Saurin. A peine installé dans Paris, il eut une affaire des plus fâcheuses à démêler avec un chanoine de Saint-Thomas-du-Louvre, avec lequel il s'était intimement lié. C'était, nous dit-il dans son *Factum* (chef-d'œuvre d'hypocrisie, de mensonge et de calomnie), c'était à l'occasion d'un dépôt confié à ce chanoine, et qu'il avait eu la plus grande peine à reprendre. Mais Boindin, dans son précieux *Mémoire sur l'affaire des Couplets*, assigne à ces démêlés une toute autre cause, sans doute mieux d'accord avec la vérité. « Le deuxième complice « des Couplets, » dit-il (le premier était La Motte), étoit un esprit ferme, re- « venu des préjugés et au-dessus des scrupules, dont le moindre défaut étoit « d'avoir changé de religion par intérêt, et qui, après avoir vendu bien cher « à M. de Meaux l'honneur de sa prétendue conversion, acheva de se faire con- « noître à Paris par des tours semblables à ceux qui l'avoient obligé de quit- « ter la Suisse : comme le billet de mille écus extorqué du chanoine de Saint- « Thomas-du-Louvre, qu'il surprit un soir avec sa femme, et dont il se jus- « tifioit si mal dans son Mémoire contre Rousseau, que M. de Fontenelle « disoit que la plume lui étoit tombée des mains en cet endroit. »

PAULIN PARIS.

(La suite au prochain numéro.)





BIBLIOPHILES OU AMATEURS DIVERS

ABEILLE, avocat au Parlement de Bretagne.



Les volumes de ce Bibliophile portaient tous une abeille d'or sur le dos entre chaque nervure.

ACHER, en Normandie.



D'azur, à la fasce d'argent, accompagnée de trois écussons d'or, deux en chef, un en pointe.

ACHEY (Claude d'), archevêque de Besançon, mort le 23 mai 1637.



*Ecartelé: au 1 et 4 de gueules, à deux haches d'or adossées, péries en pal, qui est d'*ACHEY; *au 2 et 3 vairé d'or et de gueules, qui est* de BAUFFREMONT.

ACIGNÉ DE CARNAVALET



(Claude), conseiller du roi au Parlement de Bretagne, vers 1671.

D'hermines, à la fasce de gueules chargée de 3 fleurs de lys d'or.

AFFRE (Denis-Auguste), archevêque de Paris, né le 27 septembre 1793, mort le 27 juin 1848.



D'azur, au dauphin soufflant de l'eau par ses évents, et nageant en une mer mouvante de la pointe, le tout d'argent; au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'argent.

AGUESSEAU (Henri-François d'), Chancelier de France, mort en 1751.

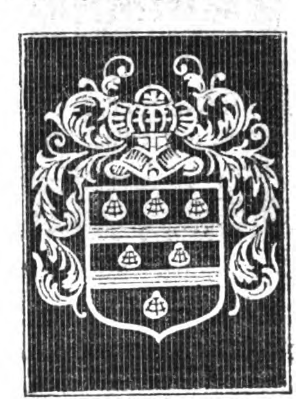


D'azur, à deux fasces d'or, accompagnées de six coquilles d'argent, 3, 2 et 1.

Le Chancelier d'Aguesseau s'était formé une des plus remarquables bibliothèques de son époque.

Tous les volumes portaient sur les plats les armes ci-dessus avec les insignes de sa qualité. Quelquefois les plats n'ont pas d'armes et ne se font reconnaître que par les coquilles mises aux angles, et les masses au dos. A sa mort, toute sa bibliothèque passa entre les mains de son second fils, qui suit :

AGUESSEAU (Jean-Baptiste-Paulin d'), second fils du Chancelier, mort le 8 juillet 1784, âgé de 83 ans.



Comme ci-dessus.

Les livres du fils se distinguent de ceux du père en ce que les premiers n'ont ni le mortier, ni les masses.

Catalogue des livres imprimés et manuscrits de la bibliothèque de feu Monsieur d'Aguesseau, doyen du Conseil, Commandeur des ordres du roi. — *Paris,* 1785, in-8.

AGUESSEAU (L'abbé Jean-Baptiste-Paulin d'), frère du Chancelier, mort à Paris, le 20 janvier 1723.

Comme ci-dessus.

AIGUILLON (Marie-Magdeleine-Thérèse de Wignerot, duchesse d'), pairesse de France, nièce du cardinal de Richelieu, et connue sous le nom de Madame de Combalet, morte en 1675.



Ecartelé : au 1 et 4 d'argent, à trois chevrons de gueules, qui est de Richelieu; *au 2 et 3 d'or, à trois hures de sanglier de sable, 2 et 1, qui est* de Wignerot.

L'écu, en losange, sur un manteau de pair, surmonté d'une couronne ducale.

AIMON (Gabriel), Conseiller au Parlement de Grenoble, vers 1680.



De sable, au lion d'argent chargé d'un croissant montant de gueules, accosté de deux étoiles d'azur.

ALBAN (Auguste-Casimir de Vergnette d'), page du roi, en la grande écurie, vers 1757.



D'azur, au chevron d'argent chargé de trois étoiles de gueules et accompagné de quatre étoiles d'or, trois en chef et une en pointe.

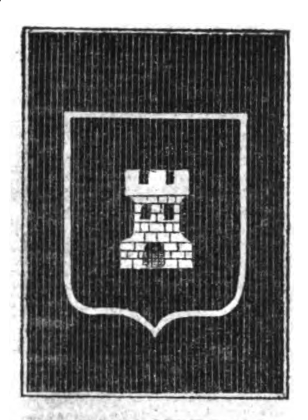
ALBRET DE PONTS, comte de Miossins (César Phébus d'), maréchal de France, mort en 1676.



Écartelé : au 1 et 4 de France; *au 2 et 3 de gueules plein.*

Les militaires, en général, aiment peu les livres. Cette passion délicate, que l'on nomme *bibliophilie*, s'effarouche de la turbulence des camps. Aussi le maréchal d'Albret, lui, n'avait-il qu'un nombre fort restreint d'ouvrages, et qui tous n'étaient guère remarquables que par les armes dont ils étaient ornés.

ALÈGRE (Gabriel d'), prévôt de Paris, vers 1526.



De gueules, à la tour d'argent crénelée de trois pièces, maçonnée de sable.

ALÈGRE (Yves d'), baron de Tournel, chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit, mort le 9 mars 1733.



De gueules, à la tour d'argent crénelée de 3 pièces, maconnée de sable, accostée de 6 fleurs de lys d'or mises en pal, 3 de chaque côté.

La majeure partie des livres composant la bibliothèque de cet amateur de goût et de savoir avaient été reliés par Padeloup. Beaucoup d'entr'eux sont entrés à la Bibliothèque Impériale.

ALIGRE, comte de Maran (Etienne-François d'), président au parlement de Paris, élu en 1768, mort le 4 février 1823.

1



Burelé d'or et d'azur de 10 pièces, au chef d'azur chargé de 3 soleils d'or.

2



Les volumes de la collection de cet amateur portaient d'abord ses armes seules (No 1). Ensuite il les accola de celles de sa femme, Françoise-Madeleine Talon, qui sont: *d'azur, au chevron d'or accompagné de trois croissants montant d'argent, surmontés chacun d'un épi de même* (No 2).

ALIGRE (Charles d'), abbé de Saint-Regnier en Ponthieu, conseiller d'État, mort le 20 mai 1695.



Comme ci-dessus.

ALLEMAN (Pierre), conseiller au Parlement de Grenoble, vers 1667.



De gueules, semé de fleurs de lys d'or à la bande d'argent brochante.

ALLEMAN DE MONTMARTIN (Ennemond), évêque de Grenoble, mort en 1719.

Comme ci-dessus.

Ce prélat avait une bibliothèque composée presque exclusivement d'ouvrages sur la théologie et la liturgie.

ALRIC (Charles-François), conseiller au Parlement de Grenoble, vers 1680.



De gueules, au chevron d'or, au chef cousu d'azur chargé d'une étoile à huit raies d'argent.

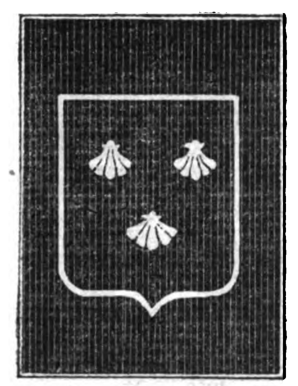
ALSACE (Thomas-Louis de Hennin-Lietard, primat des Pays-bas, archevêque de Malines, cardinal d'). Né à Bruxelles en 1680, mort le 6 janvier 1759.



De gueules, à la bande d'or.

Tous les bibliophiles connaissent l'amour que le cardinal d'Alsace avait pour les livres. Il recherchait avec passion les éditions de choix, et les faisait richement relier et orner.

AMANZÉ (d').



De gueules, à trois coquilles d'or, 2 et 1.

AMBOISE (Georges d').

Il y eut deux cardinaux d'Amboise, tous deux nommés Georges et tous deux archevêques de Rouen. Le premier fut ministre de Louis XII, c'est le bibliophile. Le second fit construire le château de Gaillon, et fit représenter dans la chapelle toute la papauté avec des distiques. Celui-ci mourut sous le règne de Henri II, en 1550.

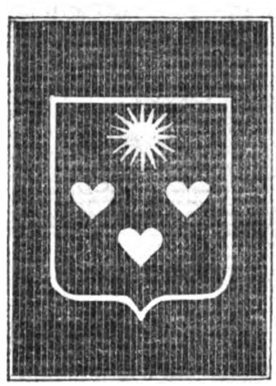


Palé d'or et de gueules de 6 pièces. Il avait pour devise ce verset des psaumes : *Non confundas me, Domine, ab expectatione mea;* ou bien celui-ci, qui représente à peu près la même idée : *Deus meus in te speravi, non confundar.*

Quelquefois encore on trouve sur ses volumes cette autre devise : ***Transivimus per ignem et induxisti nos in refrigerium.***

La Bibliothèque du cardinal d'Amboise était une des plus riches et des plus curieuses de son temps. Elle avait eu pour base les manuscrits provenant de la magnifique collection que les rois aragonnais de Naples avaient formée avec tant de soin, de goût et de persévérance. Au XVIe siècle, cette bibliothèque fut dissipée; mais, grâce aux efforts d'un autre bibliophile, le cardinal de Bourbon, elle fut à peu près reconstituée pour se dissiper encore et venir en partie grossir les richesses de la bibliothèque du roi. — Voyez, sur ce sujet, dans le ***Bulletin de la société de l'Histoire de France, année*** 1862, p. 99, un article fort intéressant de M. Léopold Delisle.

AMELOT DE BEAULIEU (Jacques), président à la cour des Aides, mort le 11 avril 1668, dans sa 66e année.



D'azur, à trois cœurs d'or surmontés en chef d'un soleil de même.

La bibliothèque de ce savant contenait un grand nombre de manuscrits grecs, latins et français. Dans cette bibliothèque furent fondues celles de Chenard, avocat au parlement, et celle de Gilles de Souvré, évêque d'Auxerre.

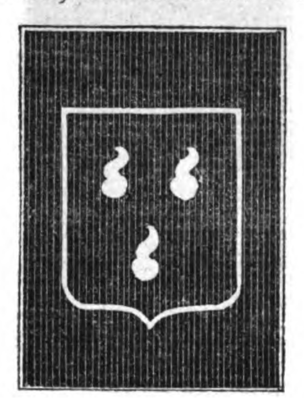
AMELOT DE CHAILLOU (Jean), ministre de Louis XVI, mort en la prison du Luxembourg, en 1794.



Comme ci-dessus.

Catalogue des livres et de quelques manuscrits précieux composant la bibliothèque de feu le cit. Amelot, ancien ministre d'État...—*Paris, G. De Bure l'aîné,* 1797, in-8. La vente de cette intéressante bibliothèque produisit 17,842 fr.

AMPROUX, conseiller au Parlement de Paris, vers le milieu du 18e siècle.



De sinople, à trois larmes d'argent.

Ce magistrat avait une collection formée principalement d'ouvrages sur la jurisprudence.

AN-DER-ALLEMEND (Melchior-Georges-Joseph), seigneur de Baldégy, membre du conseil de Lucerne, en 1765.



De gueules, à l'arbre de sinople, tigé et arraché d'or.

ANDRAULT (Charles-Claude), marquis de Langeron, lieutenant-général des armées du roi, chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit, le 1er janvier 1784.



D'azur, à trois étoiles d'argent.

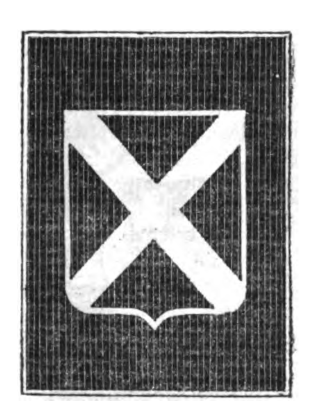
La bibliothèque de cet amateur se faisait remarquer par une collection complète des classiques grecs, latins et français. On y comptait, en outre, un grand nombre d'Elzeviers.

ANDRÉ DE CHAMPCOURT, né vers 1770, mort en septembre 1823.



D'argent, au chevron de sable accompagné, en pointe, d'un croissant d'argent, et sur les flancs de deux étoiles de même.

ANGENNES (Charles), marquis de Rambouillet, grand maître de la garde-robe du roi, mort le 26 février 1652, âgé de 75 ans.



De sable, au sautoir d'argent.

ANGRAN DE FONSPERTUIS.



D'azur, à trois chevrons d'or accompagnés de trois étoiles à cinq raies de même, 2 en chef, 1 en pointe.

Catalogue des livres de feu M. Angran de Fonspertuis, dont la vente commencera le lundi 5 février 1748. — *Paris, Barrois,* 1748, in-12.

ANNET RAUVIER, échevin de la ville de Lyon, vers 1694.



D'azur, au croissant d'argent surmonté d'une étoile de même.

(La suite au prochain numéro.)

JOANNIS GUIGARD.

UNE ÉPAVE DE LA BASTILLE

(Suite).



'AFFAIRE en resta là, il est vrai, mais ce que M. de La Cour ne dit point à sa femme, c'est que M. de Baufremont avait écrit au Régent la lettre (1) intéressante que voici :

MONSEIGNEUR,

Si Votre Altesse Royale permet que, dans un état de disgrâce, j'aye l'honneur d'entrer en justification sur un fait que les personnes qui me sont venues voir disent en estre le sujet, j'auray l'honneur de luy dire que, dans la réponse que j'ay faite à M. le maréchal de Villars, il n'y a aucun terme outré : il y paroist un mécontentement très-bien fondé sur ce qu'il finit celle qu'il m'a escrit par: *Je suis parfaitement à vous.* Ce terme n'est en usage que du maistre au valet. Le hazard m'a fait retrouver une lettre de M. le maréchal de Montrevel, polie tout ce qu'elle doit l'estre, et tout ce qu'elle peut l'estre. Aucun maréchal de France n'écrit que d'une manière polie, qui toujours luy attire de *profonds respects.* Ils sont sincères, puisque cette dignité est le prix de nos talens et de notre sang. Mais elle ne met point en droit de se servir d'aucuns termes méprisans contre ceux qui n'y sont point parvenus, et qui travaillent à l'acquérir. J'ay voulu, à la réception de la lettre, éviter par ma réponse une plainte que j'aurois pu porter à V. A. R., qui l'auroit ennuyée. M. de Roussillon avoit pris cette voye. V. A. R. avoit décidé que le maréchal de Villars escriroit au nom du conseil de guerre; malgré cela, il m'escrit de son chef, et termine sa lettre fort impoliment, et trouve mauvais qu'on luy réponde [de manière] à luy faire sentir que son style blesse. Sur quoi peut-il se fonder? Est-ce sur ce qu'il est chef du conseil de la guerre ? L'usage est contre lui; la décision de V. A. R. ne luy a donné d'autre formule que d'écrire au nom du conseil. Il n'a aucune patente de premier ministre, qui même n'usoient pas de ce style. Si c'est comme secrétaire d'Etat de la guerre, il doit finir ses lettres par : *Votre très-humble et très-affectionné serviteur*, protocole établi dans le tems que ces termes passoient pour estre les plus polis. Si l'usage ensuite les a détruits, le protocole honeste en soy n'a point changé. M. le maréchal de Villars, escrivant comme les autres, ne donneroit aucune atteinte à la subordination très-suivie et établie d'un colonel à un maréchal de France; mais je pense qu'on deviendroit méprisable, si l'on s'accommodoit d'une innovation qui choque. L'éclat de ses dignités ne doit point me faire oublier qui je suis; supposé qu'il se fût plaint d'une lettre et qu'elle soit cause de ma détention, il me mettroit dans la nécessité de demander justice à V. A. R. de la sienne. Je le dois à mon nom et à la gloire de la noblesse qui s'y intéresse, et je ne changeray point mon style avec luy qu'il ne change le sien avec moy. Il a commencé ce style impoli ; il fait mieux, il s'est réglé une forme différente pour les ducs, auxquels il escrit: *Vostre très-humble et très-obéissant serviteur;* aux frères de ducs de même, pourvu qu'ils n'ayent point d'enfans, car, quand ils en ont, il ne les juge pas dignes de cette honesteté due et très-due; aux lieutenants-généraux et aux maréchaux de camp, autre formulaire : il leur donne de l'*affectionné*. De quel droit toutes ces choses? Auroit-il des ordres secrets? Il n'y a pas d'apparence; les personnes qui ont des charges chez le Roy, comme M. de Maillebois, le style est poli pour eux.

1. Cette lettre a été trouvée dans le tome LXVIII de la collection Cangé, à la Bibliothèque Impériale, par notre confrère M. Rathery.



30

RELIURE DE LE GASCON

Le Bibl... Français

Imp. Ch. Chardon aîné Paris

Supposé, Monseigneur, que la lettre que je luy ay escrite en réponse ne fût point la raison de ma prison, je supplie V. A. R. de ne point faire attention à ma lettre; mon dessein n'est point de luy nuire ni de me plaindre : l'un et l'autre sont au dessous de moy, et ma conduite sera telle avec luy, que, sans que le service en souffre, je sçauray me tenir dans la situation où je dois estre. Je serois inexcusable si j'avois tort avec luy, sur tout ce qu'on m'a rendu unanimement. Je dois cette lettre à ma justification; elle établit le fait suffisamment pour que V. A. R. me rende la justice que je luy demande, au cas que M. le maréchal de Villars m'ait donné un tort dans l'esprit de V. A. R. au sujet de ma réponse, qui l'auroit engagé à me mettre à la Bastille. Assurément, je n'en ay aucun avec luy, et ne relève celuy qu'il a avec moy qu'autant qu'il causeroit ma disgrâce actuelle; sur tout chapitre, comme sur celuy-là, je me flatteray, Monseigneur, de pouvoir me justifier. Le public ne fait point mention de ma réponse. Je ne désire point tant ma liberté que d'estre bien dans l'esprit de V. A. R., et d'en mériter l'estime et les faveurs. Foy d'homme d'honneur, je n'ay rien à me reprocher.

J'ay l'honneur d'estre avec un profond respect,

Monseigneur,

De Vostre Altesse Royale,

Le très-humble et très-obéissant serviteur,

BAUFREMONT.

Aujourd'hui on n'est pas si délicat, et il est fort curieux de voir, comme je le disais tout à l'heure, combien la démocratie a inauguré dans le style administratif le langage des parvenus. Je comprends très-bien le *salut et fraternité;* la formule est sèche, mais comme elle est générale, personne n'a le droit de s'en choquer. En 1800, la souscription, aussi brève qu'impertinente, *je vous salue*, fut adoptée par Chaptal, qui, en sa qualité de savant et de plébéien, aurait dû terminer ses lettres avec cette flexibilité qui le fit devenir plus tard comte et sénateur. M. de Champagny adoucit les trois mots de Chaptal, et, de 1805 à 1812, il eut *l'honneur de saluer* ses administrés. En 1812, la formule fut changée complétement, et les ministres écrivirent d'abord : *Recevez, monsieur, l'assurance de mes sentiments;* puis : *Recevez, monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.* La Restauration ramena les bonnes manières, et, à quelques jours de distance, la même personne, qui avait reçu l'assurance des sentiments distingués de son ministre, ouvrait une lettre au bas de laquelle se trouvait un *Agréez, monsieur, l'assurance des sentiments distingués avec lesquels je suis votre serviteur.* Cette formule ne tarda pas à être remplacée par celle-ci : *J'ai l'honneur d'être très-parfaitement, monsieur, votre serviteur.* Aujourd'hui, la souscription la plus employée est le *Recevez.* La politesse épistolaire de l'administration actuelle pouvant toucher à la politique, je m'abstiendrai prudemment de la juger. Je me permettrai de regretter cependant que l'égalité devant la loi, inscrite dans la Constitution, n'ait pas une influence plus heureuse dans la correspondance ministérielle.

DEUXIÈME DOSSIER.

Lettres 12 *et* 17.

HUMBLOT.

Le nom d'Humblot se trouve engagé dans l'un des grands procès soutenus jadis par les jésuites contre leurs ennemis naturels les jansénistes. « L'on dit qu'il y a environ quarante ans, écrit Barbier en 1759, qu'un nommé Ambroise Guys, de Languedoc, a fait une fortune considérable dans les îles; qu'il est revenu à Brest avec ses effets en diamants et en poudre d'or; que les jésuites de Brest l'ont attiré dans leur maison où il est mort; qu'ils se sont emparés de tous ses effets, et que les héritiers les ont accusés de vol au bailliage de Quimper. Dans le fait, il y a eu procès à l'extraordinaire au parlement de Bretagne et arrêt qui a déchargé les jésuites. Ces héritiers, quoique pauvres, ont trouvé des secours pour faire ces poursuites. » Humblot était l'un des principaux héritiers.

« Les ennemis déclarés des jésuites, ajoute Barbier, ont fait imprimer avec soin toute cette histoire, il y a plus de deux mois, et on l'a ornée de faits et de circonstances. On a dit que l'affaire avait été portée au conseil du roi, et que M. le cardinal de Fleury, quoique peu ami des jésuites, l'avait arrêtée par le crédit de madame la princesse de Carignan, qui avait même reçu, pour cela, une bonne somme d'argent des jésuites.

« Cependant, attendu l'occasion favorable de l'affaire de Portugal sur le compte des jésuites, pour aggraver plus efficacement l'aversion générale, on a fait imprimer, dans ce présent mois de mars, un arrêt du conseil d'État du roi, c'est-à-dire du conseil des dépêches, du 11 février 1736, par lequel, sur les requêtes et mémoires respectifs, tant des héritiers dudit Ambroise Guys que des jésuites de Brest, en cassation de la sentence de Quimper et de l'arrêt du parlement de Bretagne, le roi a condamné lors les jésuites de son royaume solidairement à rendre aux héritiers les effets en nature de la succession, ou à leur payer, par forme de restitution, la somme de huit millions. Ledit arrêt collationné par un secrétaire du roi.

« Cet arrêt, qui a été du goût de tout le public, a couru tout Paris et a fait bien du bruit; mais on ne s'en est pas tenu à l'impression (chez Simon, dit-on). Le sieur Vassal, huissier des conseils du roi, homme vif et ardent, a signifié cet arrêt aux trois maisons des jésuites de Paris.

« Les jésuites, fort surpris, ont porté cette signification au ministre, M. le comte de Saint-Florentin. On a cherché dans les registres du conseil d'État, et on n'a point trouvé la minute de cet arrêt. Le ministre a, dit-on, envoyé

chercher l'huissier Vassal, qui a dit qu'il tenait cette copie collationnée du sieur Pommyer, secrétaire du roi, lequel a dit qu'un maître des requêtes lui en avait remis une copie collationnée par un secrétaire du roi qui est mort. Comment cet arrêt n'avait-il pas été signifié depuis vingt-trois ans, et pourquoi a-t-on attendu l'affaire du Portugal? Quoi qu'il en soit, cet arrêt fait grand bruit dans Paris; puis beaucoup de gens sont obligés de convenir qu'il est faux. La signification de ce prétendu arrêt est une démarche bien imprudente de la part du parti janséniste : pour vouloir trop faire contre les jésuites, ils se sont fait bien du tort. »

Au mois d'avril, Barbier reprend la plume et il ajoute : « Arrêt du Conseil d'État du 30 mars, par lequel le roi déclare que cet arrêt du 11 février 1736 est supposé et n'a jamais été rendu, déclare nulle la signification qui en a été faite le 3 mars, à la requête de Jean Humblot et François Robineau de la Fosse, se disant cessionnaires des droits des héritiers d'Ambroise Guys, etc. On ne crie point cet arrêt, mais depuis le 2 on le vend publiquement dans les rues.

« On croit que cela en restera là et qu'on ne suivra pas l'instruction ordonnée du procès, parce que cela irait peut-être trop loin par les recherches, et qu'on n'est pas dans des circonstances à exciter des mouvements. Cependant on dit qu'on a mis depuis peu à la Bastille le sieur Humblot et deux ou trois autres personnes. »

Humblot fut en effet mis à la Bastille, mais il en sortit après dix jours de détention, sans condition.

TROISIÈME DOSSIER.

Lettres 60 *et* 67.

L'ABBÉ DE MONTCRIF.

Je n'aurais pas cité l'abbé de Montcrif, si je n'avais craint qu'on ne le confondît avec son célèbre contemporain et homonyme Paradis de Moncrif, l'ami des chats, dont il était l'historiographe, fonctions exercées aujourd'hui avec tant d'esprit et de succès par notre collaborateur Champfleury.

Le Montcrif de la Bastille est qualifié, dans la lettre de cachet, doyen de la cathédrale d'Autun. Il était déjà venu à la Bastille en 1752. Je ne connais pas les causes de son incarcération.



QUATRIÈME DOSSIER.

Lettres 72 et 76.

MARMONTEL.

Le 27 décembre 1759, Marmontel reçut une lettre de cachet ainsi conçue :

Mons. Dabadie — Je vous fais cette Lettre pour vous dire de recevoir dans mon Château de la Bastille le S. Marmontel et de l'y retenir jusqu'à nouvel Ordre de ma part. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, Mons. Dabadie en sa Sainte garde. Ecrit à Versailles le 27. Decembre 1759

Louis

Phelypeaux

La cause de l'incarcération du célèbre secrétaire perpétuel de l'Académie française est relatée dans les mémoires qu'il nous a laissés. Je pourrais analyser le passage intéressant relatif à son arrestation et à son incarcération, mais mon analyse ne vaudrait assurément pas ce qu'en dit l'auteur, et je préfère lui laisser la parole. Le lecteur n'y perdra rien, bien au contraire.

Tout se passoit le mieux du monde, dit Marmontel, qui étoit à Garges, chez son ami Gagny, lorsqu'un matin j'appris que Cury étoit attaqué d'un cruel accès de goutte. Je descendis chez lui bien vite. Je le trouvai au coin de son feu, les deux jambes emmaillotées, mais griffonnant sur son genoux, et riant de l'air d'un satyre, car il en avoit tous les traits. Je voulus lui parler de son accès de goutte; il me fit signe de ne pas l'interrompre, et d'une main crochue il acheva d'écrire.

« Vous avez bien souffert, lui dis-je alors; mais je vois que le mal s'est adouci. » — « Je souffre encore, me dit-il, mais je n'en ris pas moins. Vous allez rire aussi. Vous savez avec quelle rage le duc d'Aumont m'a poursuivi. Ce n'est pas trop, je crois, de m'en venger par une petite malice; et voici celle qu'en dépit de la goutte j'ai ruminée cette nuit. »

Il avoit déjà fait une trentaine de vers de la fameuse parodie de Cinna; il me les lut, et je confesse que les ayant trouvés très-plaisans, je l'invitai à continuer.

« Laissez-moi donc travailler, me dit-il; car je suis en verve. » Je le laissai, et lorsqu'au son de la cloche je descendis, je le trouvai qui, clopin-clopant, étoit lui-même descendu affublé de fourrures, et qui, avant qu'on fût assemblé, lisoit à la Ferté et à Rosietti ce qu'il m'avoit lu le matin, et quelques vers encore qu'il y avoit ajoutés. A cette seconde lecture, je retins aisément ces malins vers d'un bout à l'autre, aidé par les vers de Corneille, dont ils étoient la parodie, et que je savois tous par cœur. Le lendemain, Cury avança son ouvrage, et j'en fus toujours confident; si bien qu'à mon retour à Paris, j'en rapportai une cinquantaine de vers bien recueillis dans ma mémoire.

Je sais qu'en roulant dans le monde la pelotte s'en est grossie; mais voilà tout ce que je crois avoir été de la main de Cury. Je dois ajouter que dans ses vers il n'y avoit pas une seule injure, et j'en ai vu des plus grossières dans les copies infidèles qui s'en étoient multipliées.

Dans ces copies, on avait pris en gros l'idée de la parodie, mais les détails en étoient presque tous altérés et défigurés. Il y avoit même des morceaux qui, n'étant pas calqués sur les vers de Corneille, avoient absolument échappé aux copistes. Par exemple, en contrefaisant cette manière d'opiner qui avoit valu à d'Argental le nom de *Gobe-Mouche*, ils avoient bien enfilé des mots vides de sens; mais dans ces mots entrecoupés, il n'y avoit aucune finesse, et pas un trait de ressemblance avec l'endroit de la parodie où d'Argental opinait ainsi :

Oui, je serois d'avis... cependant il me semble
Que l'on peut... car enfin vous devez... mais je tremble.
Ce n'est pas qu'après tout, comme vous sentez bien,
Je ne fusse tenté de ne ménager rien;
Mon froid enthousiasme est fait pour les extrêmes.
Mais les comédiens, les poëtes eux-mêmes...
Je ne sais que vous dire, et crois, en attendant,
Que le plus sûr parti serait le plus prudent.
C'est la seule raison qui fait que je balance,
Seigneur, et vous savez combien mon excellence
Délibère et consulte avant de décider.
Sans doute mieux que moi Le Kain peut vous guider
A la subtilité je sais que rien n'échappe :
Il a pu vous convaincre et moi-même il me frappe;
Toutefois je prétends qu'il est de certains cas
Où souvent... on croit voir ce que l'on ne voit pas.
Tel est mon sentiment, Seigneur, je le hasarde,
Jugez-nous; c'est vous seul que l'affaire regarde.

C'étoit là le style et le ton de la plaisanterie de Cury. Tous ceux qui l'ont connu le savent comme moi; et lorsque le duc d'Aumont disoit à ses confidens :

Et par vos seuls avis je serai cet hiver
Ou directeur de troupe, ou simple duc et pair.

Lorsqu'il répondoit à d'Argental en admirant son éloquence :

Vous ne savez que dire! ah! c'est en dire assez,
Vous en dites toujours plus que vous ne pensez.

Je ne conçois pas comment ceux qui tous les jours entendoient Cury plaisanter ne reconnurent pas sa finesse ironique. Dès sa jeunesse, ce tour d'esprit s'étoit signalé par un trait remarquable et qui étoit connu.

Sa mère étoit en liaison intime avec M. Poultier, intendant de Lyon. Un jour qu'elle dînoit chez lui en grand gala, et son fils avec elle, celui-ci, à côté de madame l'intendante, et sa mère à côté de monsieur l'intendant, M. Poultier, ayant attiré les yeux des convives sur une tabatière qu'on ne lui avoit pas vue encore, dit qu'elle lui venoit d'une main qui lui étoit bien chère :

Madame, est-ce la vôtre ou celle de ma mère?

demanda le jeune Cury en s'adressant à l'intendante. L'un des convives, voulant faire preuve d'érudition, observa que ce vers était de Rodogune. « Non, répliqua M. Poultier, il est de l'étourdi. » C'était rabattre avec bien de l'esprit une sottise et une impertinence.

Ce trait et beaucoup d'autres avoient rendu célèbre le talent de Cury pour de fines allusions. Heureusement on l'oublia.

La tête pleine de la parodie qu'il venoit de me confier, j'arrivai à Paris chez Mme Geoffrin, et dès le jour suivant j'y entendis parler de cette pièce curieuse. On n'en citoit que les deux premiers vers :

Que chacun se retire et qu'aucun n'entre ici;
Vous, Le Kain, demeurez; vous, d'Argental, aussi.

Mais c'en fut assez pour me faire croire qu'elle couroit le monde, et il m'échappa de dire en souriant : « Quoi! n'en savez-vous que cela? » Aussitôt on me presse de dire ce que j'en savois; il n'y avoit là, me disoit-on, que d'honnêtes gens, des gens sûrs, et Mme Geoffrin répondoit elle-même de la discrétion de ce petit cercle d'amis. Je cédoi, je leur récitoi ce que je savois de la parodie, et le lendemain je fus dénoncé au duc d'Aumont, et par lui au roi, comme auteur de cette satyre.

J'étois tranquillement à l'Opéra, à la répétition d'Amadis, pour entendre notre Ariane, lorsqu'on vint me dire que tout Versailles étoit en feu contre moi, qu'on m'accusoit d'être l'auteur d'une satyre contre le duc d'Aumont, que la haute noblesse en crioit vengeance, et que le duc de Choiseul étoit à la tête de mes ennemis.

Je revins chez moi sur-le-champ, et j'écrivis au duc d'Aumont pour l'assurer que les vers qu'on m'attribuoit n'étoient pas de moi, et que n'ayant jamais fait de satyre contre personne, je n'aurois pas commencé par lui. Il eût fallu m'en tenir là. Mais, tout en écrivant, je me souvins qu'à propos de Venceslas et des mensonges publiés contre moi, le duc d'Aumont m'avoit écrit lui-même qu'il falloit mépriser ces choses-là, et qu'elles tomboient d'elles-mêmes lorsqu'on ne les relevoit point. Je trouvai naturel et juste de lui renvoyer sa maxime, en quoi je fis une sottise. Aussi ma lettre fut-elle prise pour une nouvelle insulte, et le duc la produisit au roi comme la preuve du ressentiment qui m'avoit dicté la satyre. Me moquer de lui en la désavouant, n'étoit-ce pas m'en accuser? Ma lettre ne fit donc qu'attiser sa colère et celle de toute la cour. Je ne laissai pas de me rendre à Versailles, et, en y arrivant, j'écrivis au duc de Choiseul :

« Monseigneur,

« On me dit que vous prêtez l'oreille à la voix qui m'accuse et qui sollicite ma perte. Vous êtes puissant, mais vous êtes juste; je suis malheureux, mais je suis innocent. Je vous prie de m'entendre et de me juger.

« Je suis, etc. »

Le duc de Choiseul, pour réponse, écrivit au bas de ma lettre « dans demi-heure » et me la renvoya. Dans demi-heure je me rendis à son hôtel, et je fus introduit.

« Vous voulez que je vous entende, me dit-il, j'y consens. Qu'avez-vous à me dire? — Que je n'ai rien fait, monsieur le duc, qui mérite l'accueil sévère que je reçois de vous, qui avez l'âme noble et sensible, et qui jamais n'avez pris plaisir à humilier les malheureux. — Mais, Marmontel, comment voulez-vous que je vous reçoive, après la satyre punissable que vous venez de faire contre M. le duc d'Aumont? — Je n'ai point fait cette satyre; je le lui ai écrit à lui-même. — Oui, et dans votre lettre vous lui avez fait une nouvelle insulte en lui rendant, en propres termes, le conseil qu'il vous avoit donné. — Comme ce conseil étoit sage, je me suis cru permis de le lui rappeler; je n'y ai pas entendu malice. — Ce n'en est pas moins une impertinence, trouvez bon que je vous le dise. — Je l'ai senti après que ma lettre a été partie. — Il en est fort blessé; il a raison de l'être. — Oui, j'ai eu ce tort-là, et je me le reproche comme un oubli des convenances. Mais, monsieur le duc, cet oubli seroit-il un crime à vos yeux? — Non; mais la parodie? — La parodie n'est point de moi, je vous l'assure en honnête homme. — N'est-ce pas vous qui l'avez récitée? — Oui, ce que j'en savois, dans une société où chacun dit ce qu'il sait; mais je n'ai pas permis qu'on l'écrivît, quoi qu'on eût bien voulu l'écrire. — Elle court cependant. — On la tient de quelqu'autre. — Et vous, de qui la tenez-vous? (Je gardai le silence).

— Vous êtes le premier, ajouta-t-il, qu'on dise l'avoir récitée, et récitée de manière à déceler en vous l'auteur. — Quand j'ai dit ce que j'en savois, lui répondis-je, on en parloit dejà, on en citoit les premiers vers. Pour la manière dont je l'ai récitée, elle prouveroit aussi bien que j'ai fait le Misantrope, le Tartuffe, et Cinna lui-même; car je me vante, monsieur le duc, de lire tout cela comme si j'en étois l'auteur. — Mais enfin cette parodie, de qui la tenez-vous? C'est là ce qu'il faut dire. — Pardonnez-moi, monsieur le duc, c'est là ce qu'il ne faut pas dire, et ce que je ne dirai pas. — Je gage que c'est l'auteur. — Eh bien, monsieur le duc, si s'étoit de l'auteur devrois-je le nommer? — Et comment, sans cela, voulez-vous que l'on croie qu'elle n'est pas de vous? Toutes les apparences vous accusent. Vous aviez du ressentiment contre le duc d'Aumont; la cause en est connue : vous avez voulu vous venger. Vous avez fait cette satyre et la trouvant plaisante vous l'avez récitée : voilà ce qu'on dit, voilà ce qu'on croit, voilà ce qu'on a droit de croire. Que répondez-vous à cela? — Je réponds que cette conduite seroit celle d'un fou, d'un sot, d'un méchant imbécile, et que l'auteur de la parodie n'est rien de tout cela. Eh quoi! monsieur le duc, celui qui l'auroit faite auroit eu la simplicité, l'imprudence, l'étourderie de l'aller réciter lui-même, sans mystère, en société! Non; il en auroit fait, en déguisant son écriture, une douzaine de copies qu'il auroit adressées aux comédiens, aux mousquetaires, aux auteurs mécontens. Je connais comme une autre cette manière de garder l'anonyme, et si j'avois été coupable je l'aurois prise pour me cacher. Veuillez donc vous dire à vous même: Marmontel, devant dix personnes qui n'étoient pas ses amis intimes, a récité ce qu'il savoit de cette parodie : donc, il n'en est pas l'auteur. Sa lettre à M. le duc d'Aumont est d'un homme qui ne craint rien. Donc il se sentoit fort de son innocence et croyoit n'avoir rien craindre. Ce raisonnement, monsieur le duc, est le contre-pied de celui qu'on m'oppose, et n'en est pas moins concluant. J'ai fait deux imprudences : l'une de réciter des vers que ma mémoire avoit surpris et de les avoir lus sans l'aveu de l'auteur.—C'est donc bien à l'auteur que vous les avez entendu dire. — Oui, à l'auteur lui-même; car je ne veux point vous mentir. C'est donc à lui que j'ai manqué, et c'est là ma première faute. L'autre a été d'écrire à M. le duc d'un ton qui avoit l'air ironique et pas assez respectueux. Ce sont là mes deux torts, j'en conviens, mais je n'en ai point d'autres. — Je le crois, me dit-il; vous me parlez en honnête homme. Cependant vous allez être envoyé à la Bastille. Voyez M. de Saint-Florentin; il en a reçu l'ordre du roi.— J'y vais, lui dis-je, mais puis-je me flatter que vous ne serez plus au nombre de mes ennemis? » Il me le promit de bonne grâce, et je me rendis chez le ministre, qui devoit m'expédier ma lettre de cachet.

Celui-ci me vouloit du bien. Sans peine il me crut innocent. « Mais, que voulez-vous, me dit-il; M. le duc d'Aumont vous accuse, et veut que vous soyez puni. C'est une satisfaction qu'il demande pour récompense de ses services et des services de ses ancêtres. Le roi a bien voulu la lui accorder. Allez vous-en trouver M. de Sartines. Je lui adresse

l'ordre du roi. Vous lui direz que c'est de ma part que vous venez de le recevoir. » Je lui demandai si, auparavant, je pouvois me donner le temps de dîner à Paris : il me le permit.

J'étois invité à dîner ce jour-là chez mon voisin, M. de Vaudesir, homme d'esprit et homme sage, qui, sous une épaisse enveloppe, ne laissoit pas de réunir une littérature exquise, beaucoup de politesse et d'amabilité. Hélas ! son fils unique étoit ce malheureux Saint-James, qui, après avoir dissipé follement une grande fortune qu'il lui avoit laissée, est allé mourir insolvable à cette Bastille où l'on m'envoyoit.

Après dîner, je confiai mon aventure à Vaudesir, qui me fit de tendres adieux. De là, je me rendis chez M. de Sartines, que je ne trouvai point chez lui : il dînoit ce jour-là en ville, et ne devoit rentrer qu'à six heures. Il en étoit cinq ; j'employai l'intervalle à aller prévenir et rassurer sur mon infortune ma bonne amie, Mme Harenc. A six heures, je retournai chez le lieutenant de police. Il n'étoit pas instruit de mon affaire, ou il feignit de ne pas l'être. Je la lui racontai ; il en parut fâché. « Lorsque nous dinâmes ensemble, me dit-il, chez M. le baron d'Holbach, qui auroit prévu que la première fois que je vous reverrois, ce seroit pour vous envoyer à la Bastille ? Mais je n'en ai pas reçu l'ordre. Voyons si, dans mon absence, il est arrivé dans mes bureaux. » Il fit appeler ses commis ; et ceux-ci n'ayant entendu parler de rien : « Allez-vous en coucher chez vous, me dit-il, et revenez demain sur les dix heures ; cela sera tout aussi bon. » J'avois besoin de cette soirée pour arranger le *Mercure* du mois. J'envoyai donc prier à souper deux de mes amis ; et en les attendant, je passai chez Madame Geoffrin, pour lui annoncer ma disgrâce. Elle en savoit déjà quelque chose, car je la trouvai froide et triste. Mais quoique mon malheur eût pris sa source dans sa société, et qu'elle-même en fût la cause involontaire, je ne touchai point cet article, et je crois qu'elle m'en sut bon gré.

Les deux amis que j'attendois étoient Suard et Coste ; celui-ci jeune toulousain, avec lequel j'avois été en société dans sa ville ; l'autre, sur lequel je comptois pour la vie, étoit l'ami de cœur que je m'étois choisi. Il vouloit bien m'entretenir dans cette douce illusion, en m'offrant lui-même les occasions de lui être utile. Il m'auroit offensé s'il eût paru douter du plein droit qu'il avoit de disposer de moi. Le désir de les occuper utilement pour eux-mêmes m'avoit fait entreprendre une collection des morceaux les plus curieux des anciens *Mercures*. Ils en faisoient le choix en se jouant, et les mille écus net que produisoit cette partie de mon domaine se partageoient entre eux.

Nous passâmes ensemble une partie de la nuit à tout disposer pour l'impression du *Mercure* prochain ; et après avoir dormi quelques heures, je me levai, fis mes paquets, et me rendis chez M. de Sartines, où je trouvai l'exempt qui alloit m'accompagner. M. de Sartines vouloit qu'il se rendît à la Bastille dans une autre voiture que la mienne. Ce fut moi qui me refusai à cette offre obligeante, et dans le même fiacre mon introducteur et moi nous arrivâmes à la Bastille. J'y fus reçu dans la salle du conseil par le gouverneur et son état-major, et là je commençai à m'apercevoir que j'étois bien recommandé. Ce gouverneur, M. Abadie, après avoir lu les lettres que l'exempt lui avoit remises, me demanda si je voulois qu'on me laissât mon domestique, à condition cependant que nous serions dans une même chambre, et qu'il ne sortiroit de prison qu'avec moi.

Ce domestique étoit Bury. Je le consultai là-dessus : il me répondit qu'il ne vouloit pas me quitter. On visita légèrement mes paquets et mes livres, et l'on me fit monter dans une vaste chambre où il y avoit pour meubles deux lits, deux tables, un bas d'armoire et trois chaises de paille. Il faisoit froid, mais un geôlier nous fit bon feu, et m'apporta du bois en abondance. En même temps on me donna des plumes, de l'encre et du papier, à condition de rendre compte de l'emploi et du nombre de feuilles que l'on m'auroit remises.

Tandis que j'arrangeois ma table pour me mettre à écrire, le geôlier revint me demander si je trouvois mon lit assez bon. Après l'avoir examiné, je répondis que les matelas en étoient mauvais et les couvertures malpropres. Dans la minute tout cela fut changé. On me fit demander aussi quelle étoit l'heure de mon dîner. Je répondis : L'heure de tout le monde. La Bastille avoit une bibliothèque : le gouverneur m'en envoya le catalogue, en me donnant le choix des livres qui la composoient. Je le remerciai pour mon compte ; mais mon domestique demanda pour lui les romans de Prévost, et on les lui apporta.

De mon côté, j'avois assez de quoi me sauver de l'ennui. Impatienté depuis long-temps

du mépris que les gens de lettres témoignoient pour le poëme de *Lucain*, qu'ils n'avoient pas lu et qu'ils ne connoissoient que par la version barbare et ampoulée de Brebeuf, j'avois résolu de le traduire plus décemment et plus fidèlement en prose, et ce travail, qui m'appliquoit sans fatiguer ma tête, se trouvoit le plus convenable au loisir solitaire de ma prison. J'avois donc apporté avec moi la *Pharsale*, et pour l'entendre mieux, j'avois eu soin d'y joindre les *Commentaires de César*.

Me voilà donc au coin d'un bon feu, méditant la querelle de César et de Pompée, et oubliant la mienne avec le duc d'Aumont.

Voilà de son côté Bury, aussi philosophe que moi, s'amusant à faire nos lits, placés dans les deux angles opposés de ma chambre, éclairée dans ce moment par un beau jour d'hyver, nonobstant les barreaux de deux fortes grilles de fer, qui me laissoient la vue du faubourg Saint-Antoine.

Deux heures après, les verroux des deux portes qui m'enfermoient me tirent, par leur bruit, de ma profonde rêverie, et deux geôliers, chargés d'un dîner que je crois le mien, viennent le servir en silence. L'un dépose devant le feu trois petits plats couverts d'assiettes de faïence commune; l'autre déploie, sur celle des deux tables qui étoit vacante, un linge un peu grossier, mais blanc. Je lui vois mettre sur cette table un couvert assez propre, cuiller et fourchette d'étain, du bon pain de ménage et une bouteille de vin. Leur service fait, les geôliers se retirent, et les deux portes se referment avec le même bruit de serrures et de verroux.

Alors Bury m'invite à me mettre à table, et il me sert la soupe. C'étoit un vendredi. Cette soupe en maigre étoit une purée de fèves blanches, au beurre le plus frais, et un plat de ces mêmes fèves fut le premier que Bury me servit. Je trouvai tout cela très-bon. Le plat de morue qu'il m'apporta pour le second service étoit meilleur encore. La petite pointe d'ail l'assaisonnoit, avec une finesse de saveur et d'odeur qui auroit flatté le goût du plus friand gascon. Le vin n'étoit pas excellent, mais il étoit passable. Point de dessert. Il falloit bien être privé de quelque chose. Au surplus, je trouvai qu'on dînoit fort bien en prison.

Comme je me levois de table et que Bury alloit s'y mettre (car il y avoit encore à dîner pour lui dans ce qui restoit), voilà mes deux geôliers qui rentrent avec des pyramides de nouveaux plats dans les mains. A l'appareil de ce service en beau linge, en belle faïence, cuiller et fourchette d'argent, nous reconnûmes notre méprise; mais nous ne fîmes semblant de rien, et lorsque nos geôliers, ayant déposé tout cela, se furent retirés: « Monsieur, dit Bury, vous venez de manger mon dîner; vous trouverez bon qu'à mon tour je mange le vôtre. — Cela est juste, lui répondis-je. » Et les murs de ma chambre furent, je crois, bien étonnés d'entendre rire.

Ce dîner étoit gras. En voici le détail: un excellent potage, une tranche de bœuf succulent, une cuisse de chapon bouilli ruisselant de graisse et fondant, un petit plat d'artichauts frits en marinade, un d'épinards, une très-belle poire de crésanne, du raisin frais, une bouteille de vin vieux de Bourgogne, et du meilleur café de Moka; ce fut le dîner de Bury, à l'exception du café et du fruit, qu'il voulut bien me réserver.

L'après-dîner, le gouverneur vint me voir, et me demanda si je me trouvois bien nourri, m'assurant que je le serois de sa table, qu'il auroit soin lui-même de couper mes morceaux, et que personne que lui n'y toucheroit. Il me proposa un poulet pour mon souper; je lui rendis grâce, et lui dis qu'un reste de fruit de mon dîner me suffiroit. On vient de voir quel fut mon ordinaire à la Bastille, et l'on peut en induire avec quelle douceur ou plutôt quelle répugnance l'on se prêtoit à servir contre moi la colère du duc d'Aumont.

Tous les jours j'avois la visite du gouverneur. Comme il avoit quelque teinture de belles-lettres et même de latin, il se plaisoit à suivre mon travail; il en jouissoit. Mais bientôt, se dérobant lui-même à ces petites dissipations: « Adieu, me disoit-il, je m'en vais consoler des gens plus malheureux que vous. » Les égards qu'il avoit pour moi pouvoient bien n'être pas une preuve de son humanité; mais j'en avois, d'ailleurs, un bien fidèle témoignage. L'un des geôliers s'étoit pris d'amitié pour mon domestique, et bientôt il s'étoit familiarisé avec moi. Un jour donc que je lui parlois du naturel sensible et compatissant de M. Abadie: « Ah! me dit-il, c'est le meilleur des hommes; il n'a pris cette place, qui lui est si pénible, que pour adoucir le sort des prisonniers. Il a succédé à un homme dur et avare qui les traitoit bien mal. Aussi, quand il mourut et que celui-ci prit sa place, ce

changement se fit sentir jusque dans les cachots; vous auriez dit (expression bien étrange dans la bouche d'un geôlier) qu'un rayon de soleil avoit pénétré dans ces cachots. Des gens auxquels il nous est défendu de dire ce qui se passe au dehors nous demandoient : Qu'est-il donc arrivé? Enfin, Monsieur, vous voyez comme est nourri votre domestique, nos prisonniers le sont presque tous aussi bien, et les soulagements qu'il dépend de lui de leur donner le soulagent lui-même, car il souffre à les voir souffrir. »

Je n'ai pas besoin de vous dire que ce geôlier lui-même étoit aussi un bon homme dans son état, et je me gardai bien de le dégoûter de cet état, où la compassion est si précieuse et si rare.

La manière dont on me traitoit à la Bastille me faisoit bien penser que je n'y serois pas longtemps; et mon travail, entremêlé de lectures intéressantes (car j'avois avec moi Montaigne, Horace et La Bruyère), me laissoit peu d'ennui. Une seule chose me plongeoit quelquefois dans la mélancolie : les murs de ma chambre étoient couverts d'inscriptions qui toutes portoient le caractère de réflexions tristes et sombres, dont avant moi des malheureux avoient été sans doute obsédés dans cette prison. Je croyois les y voir encore errans et gémissans, et leurs ombres m'environnoient. Mais un objet qui m'étoit personnel vint plus cruellement tourmenter ma pensée. En parlant de la société de Madame Harenc, je n'ai pas fait mention d'un brave homme appelé Durand, qui avoit de l'amitié pour moi, mais qui, d'ailleurs, n'étoit remarquable que par une grande simplicité de mœurs.

Or, un matin, le neuvième jour de ma captivité, le major de la Bastille entra chez moi, et, d'un air grave et froid, sans aucun préambule, il me demanda si un nommé Durand étoit connu de moi. Je répondis que je connoissois un homme de ce nom. Alors, s'asséyant pour écrire, il continua son interrogatoire. L'âge, la taille, la figure de ce nommé Durand, son état, sa demeure, depuis quel temps je l'avois connu, dans quelle maison, rien ne fut oublié; et, à chacune de mes réponses, le major écrivoit avec un visage de marbre. Enfin, m'ayant fait la lecture de mon interrogatoire, il me présenta la plume pour le signer. Je le signe, et il se retire. A peine il est sorti, tous les peut-être les plus sinistres s'emparent de mon imagination. Qu'aura-t-il donc fait ce bon Durand? Il va tous les matins au café, il y aura pris ma défense, il y aura parlé avec trop de chaleur contre le duc d'Aumont; il se sera répandu en murmures contre une autorité partiale, injuste, oppressive, qui accable l'homme innocent et faible pour plaire à l'homme puissant. Sur l'imprudence de ces propos, on l'aura lui-même arrêté, et à cause de moi, et pour l'amour de moi, il va gémir dans une prison plus rigoureuse que la mienne. Foible comme il est, bien moins jeune et bien plus timide que moi, le chagrin va le prendre, il y succombera; je serai cause de sa mort. Et la pauvre Madame Harenc, et tous nos bons amis, dans quel état ils doivent être! O Dieu! que de malheurs mon imprudence aura causés! C'est ainsi que, dans la pensée d'un homme captif, isolé, solitaire, dans les liens du pouvoir absolu, la réflexion grossit tous les mauvais présages, et lui environne l'âme de noirs pressentimens. Dès ce moment je ne dormis plus d'un bon sommeil. Tous ces mets que le gouverneur me réservoit avec tant de soin, furent trempés d'amertume. Je sentois dans le foie comme une meurtrissure, et si ma détention à la Bastille avoit duré huit jours encore, elle auroit été mon tombeau.

Dans cette situation, je reçus une lettre que M. de Sartines me faisoit parvenir. Elle étoit de mademoiselle S***, jeune personne intéressante et belle, avec qui j'étois sur le point de m'unir avant ma disgrâce. Dans cette lettre elle me témoignoit, de la manière la plus touchante, la part sincère et tendre qu'elle prenoit à mon malheur, en m'assurant qu'il n'étonnoit pas son courage, et que, loin d'affaiblir ses sentimens pour moi, il les rendoit plus vifs et plus constants.

Je répondis d'abord par l'expression de toute ma sensibilité pour une amitié si généreuse. Mais j'ajoutai que la grande leçon que je recevois du malheur étoit de ne jamais associer personne aux dangers imprévus et aux révolutions soudaines auxquels m'exposoit la périlleuse condition d'homme de lettres; que si, dans ma situation, je me sentois quelque courage, j'en étois redevable à mon isolement; que ma tête seroit déjà perdue, si, hors de ma prison, j'avois laissé une femme et des enfants dans la douleur; et qu'au moins de ce côté-là, qui seroit pour moi le plus sensible, je ne voulois jamais donner prise à l'adversité.

Mademoiselle S*** fut plus piquée qu'affligée de ma réponse; et, peu de temps après, elle s'en consola en épousant M. S***.

Enfin, le onzième jour de ma détention, la nuit tombante, le gouverneur vint m'annoncer que la liberté m'étoit rendue; et le même exempt qui m'avoit amené me ramena chez M. de Sartines. Ce magistrat me témoigna quelque joie de me revoir, mais une joie mêlée de tristesse. « Monsieur, lui dis-je, dans vos bontés, dont je suis bien reconnoissant, je ne sais quoi m'afflige encore; en me félicitant, vous avez l'air de me plaindre. Auriez-vous quelque autre malheur à m'annoncer? (Je pensois à Durand.) — Hélas, oui, me dit-il; et ne vous en doutez-vous pas? le roi vous ôte le *Mercure*. » Ces mots me soulagèrent; et, d'un signe de tête exprimant ma résignation, je répondis : « Tant pis pour le *Mercure*. »

En effet, grâce à la lettre suivante, Marmontel sortait de la Bastille.

Mons. de Labbadie Je vous fais cette lettre pour vous dire de laisser sortir de mon chateau de la Bastille le Sr de Marmontel que vous y retenez par mon ordre. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait Mons. de Labadie en sa Ste garde. Ecrit a Versailles le 5 Janvier 1760.

Louis

Marmontel

Phelypeaux

Quand je vois le pauvre Marmontel passer onze jours à la Bastille pour une méchante épigramme dont il n'est pas l'auteur, je ne puis m'empêcher de penser à la liberté relative que nous avons conquise depuis, et je me demande ce que le gouvernement de Louis XV aurait fait à ceux qui, de nos jours, ont dépassé Marmontel dans l'art de manier l'ironie et la satire.

Je me demande encore si l'audace de l'esprit n'est pas presque toujours en rapport avec le plus ou moins de certitude que l'on a de son impunité.

H. COCHERIS.

(La suite prochainement.)

UNE CONTROVERSE CATHOLIQUE ET PROTESTANTE

A AY EN CHAMPAGNE, EN 1652.



Nous avons essayé de faire dernièrement connaître un recueil de poésies catholiques composées par un gentilhomme châlonnais au commencement du XVII° siècle. Aujourd'hui, nous tenterons de faire de même pour un petit livre excessivement rare,—car un seul exemplaire est connu, je crois, et il est conservé dans la riche collection champenoise de M. Saubinet, de Reims.—Le titre de ce livre est : « Entretien dv sievr Vvitart, « prestre, docteur ès droits, prieur de Loisy et doyen de Vertus, avec le sieur « de Sainct-Maurice, ministre d'Ay et Chaltrait, à Ay, les 15, 16 et 17 avril « 1652, svr l'adoration des images, adressé par ledit sieur Vvitart aux audi- « teurs dudit sieur de Sainct-Maurice, dans les églises pretendües reformées « d'Ay et Chaltrait. — Croissez en grâce et cognoissance de nostre Seigneur « Jésus-Christ, II ép. de S. Pierre, ch. III, v. 28.—A Chaalons, chez Hvgves « Senevse, imprimeur et libraire, près le Pont de Naud, M.DC.LII. Avec « permission des supérieurs. » Cette autorisation, qui occupe les pages 99 et 100, est délivrée par Jean Laigneau, écuyer, licencié ès-lois, bailly de Châlons, à la date du 25 mai 1652.

Ce petit traité commence par une épître : « A Messieurs des églises pré- « tendues réformées d'Ay et de Chaltrait, » et l'abbé Vvitart le termine en se disant : « leur plus humble, obéissant et affectionné serviteur, très désireux « du salut de leurs âmes. »

Nous allons maintenant transcrire *in-extenso* l'avis au lecteur, qui donne le résumé du livre, et fournit en même temps quelques détails curieux sur les relations fort courtoises, ce semble, alors en Champagne, des catholiques et des réformés :

« Mon cher lecteur, deux raisons principalles m'ont porté à vous communiquer cet entretien que j'eus au mois d'avril dernier avec le sieur de Saint-Maurice, ministre d'Ay et Chaltrait. La première, pour vous faire voir un nouveau triomphe de la vérité sur le mensonge, de l'Eglise sur l'hérésie ; la seconde, pour faire cognoistre à un chacun le peu de subjects qu'eût ledit ministre de crier victoire le dimanche suivant à son presche de Chaltrait, et depuis encore en diverses compagnies.

« Voicy comment se firent les premières approches, et ce qui se passa d'abord au commencement de ce rencontre. D'où vous pourrez facilement juger de la suite et du succès de toute cette conférence.

« Un de mes proches parents, lieutenant de la compagnie de cavallerie, mestre de camp de M. de Renneville, m'ayant invité d'assister à son mariage qui se célébrait à Ay, je me trouvay pour les fiançailles le lundy d'après Pasques sur le lieu. Où dès le lendemain matin j'envoyai un valet chez le sieur ministre sçavoir s'il estoit au logis, et s'il auroit pour agréable que je l'allasse trouver pour luy donner le bon jour. Sur quoy m'ayant mandé pour responce que je serois le bien-venu, mais qu'estant prest à se faire tirer du sang à cause d'une fluxion qui l'incommodoit, il falloit luy donner du moins le temps de faire sa saignée. Mon parent et moy y allasmes deux ou trois heures après, accompagnés de maistre Gerard Coquart, eslu en l'eslection de Chaalons. Mais nous ne peusmes parler pour cette fois d'affaires, parce que ledit sieur ministre s'estoit fait saigner, comme dit est, et estoit indisposé.

« Douze ou quinze jours après je me retrouvay derechef à Ay avec la compagnie pour la célébration du mariage, auquel se rencontra aussi le sieur ministre invité pareillement, comme amy de mon parent, à cause de la fréquentation qu'ils avoient eue ensemble pendant la garnison de l'hyver.

« Ce ne fut devant et pendant le disner que discours indifférens entre le sieur de Saint-Maurice et moy. Car auparavant (je veux dire dans la desvotion et dans les sainctes cérémonies de l'Eglise) il n'avoit point paru, comme vous pouvez penser.

« Les grâces dites et les nappes levées, chacun prenant party pour deviser en particulier, je me joignis au sieur ministre, auquel je proposay de nous entretenir une demye heure des différends de la religion : ce que d'abord il refusa tout à plat, me disant, comme desja il avoit fait en nostre première entrevue, lors que je luy rendis visite au temps des fiançailles, que pour cela il eust fallu avoir permission, et que de plus il ne vouldroit point agir avec moy de vive voix, mais seulement par écrit. — Monsieur, luy respondis-je tout haut, en sorte que tous les assistans l'entendirent, les duels sont deffendus, et non pas les rencontres : si vous et moy le voulons, qui nous en pourra empescher? Et pour ce que vous dites de traicter par écrit avec moy, j'en demeure librement d'accord avec vous. De sorte que ne pouvant plus reculer avec honneur, le second de ses souhaits luy estant par moy accordé, il me concéda l'autre, sçavoir que nous conférerions.

« La partie ainsi liée, il fallut, pour divertir les incidens qui nous auroient pu empescher de parler, convenir du lieu de nostre entretien de la version de la Bible et de Scribes. Pour le lieu, M. le Ministre nous offrit sa maison, et je la refusai comme suspecte. Maistre P. Chastelain, prestre curé du lieu, nous présenta la sienne : et le sieur ministre la refusa de mesme. De façon que celle où nous estions retentissant de bruicts d'une resjouissance peu propre à nostre



dessein, nous fusmes contrains de nous servir d'une chambre qui nous fut préparée par une honneste dame d'Ay en un logis différent. Quant à la version de la Bible, je laissay le choix des armes au sieur de Saint-Maurice, et fut accordé entre nous sans beaucoup de difficulté que l'on se serviroit en ce rencontre (comme on fit) de celle de Genève. Et à l'égard des Scribes, un catholique s'offrit de mon costé. Le sieur ministre prit du sien un nommé Pierre Petit, notaire royal à Ay, de la religion prétendue réformée, et le sieur curé du lieu nous ayant faict la faveur de se présenter, fut receu et admis pour tiers.

« Arrivés sur le lieu, on commença par la prière, qui se fit à genoux de part et d'autre. Je récitay de mon costé tout haut, avec les catholiques, l'hymne *Veni Creator Spiritus,* le verset, la collecte du Saint-Esprit. Le sieur de Saint-Maurice prononça aussi à haute voix, du sien, une oraison à sa mode. Cela faict, les places prises, et quelques légères escarmouches faictes, nous tombasmes d'accord, par l'advis de la compagnie, que l'un et l'autre proposeroit un sujet déterminé sur lequel il desiroit d'agir. Je proposay et demanday de traicter *des Traditions apostoliques.* Le sieur de Saint-Maurice, *du Sacrifice de la Messe.* Le mien fut receu sans contestation. Le sieur ministre fut débouté du sien, sur ce que je représentay qu'il y avoit desja sur ce faict un procès par écrit, intenté contre luy entre les mains du public, auquel il n'estoit ny raisonnable, ny possible qu'il peut satisfaire par un entretien particulier et privé de deux heures. Je fis entendre que je parlois de mes solutions imprimées et addressées audict sieur ministre sur cette mesme matière, il y a plus de trois ans. Là dessus se condemnant luy mesme, il demanda de proposer de l'*Adoration des Images.* Ce que luy estant accordé, on prit deux différents billets de ces deux sujects proposés, lesquels jettés dans un chapeau et tirés au sort, celui de l'adoration des images arrivant le premier, donna lieu au sieur de Saint-Maurice de proposer et de traicter (comme il a faict) du sujet susdict de l'adoration des images.

« Estoient présens à cette conférence, outre le sieur curé du lieu et le sieur Cocquart, esleu, M. Philipponat, prévost en la prévosté d'Epernay; M. Le Blanc, mon parent, lieutenant de la compagnie de M. de Renneville; M. Louis Jacquart, recteur des écoliers d'Ay, etc., tous de la religion catholique. Outre ledict Pierre Petit, notaire à Ay, aussi scribe, MM. B. Noire et d'Espée, MM. de Lery frères, demeurant à Epernay, M[e] Jean Petit, chirurgien, etc., tous de la religion prétendue réformée; tous ensemble faisant jusques au nombre de quinze et vingt personnes, tant de l'un que de l'autre party.

« Vous verrez par la lecture de cette conférence que le subject de débat est, que l'Eglise catholique soustenant que l'on peut licitement et légitimement représenter en sculpture, fonte ou platte peinture, les images, soit des saincts décédés en général, soit de la bienheureuse Divinité, ou très-auguste Trinité,

pour leur rendre quelques services, respects, prosternemens ou adorations religieuses; le sieur de Saint-Maurice, déniant toutes ces choses universellement, entreprend de montrer et de prouver tout le contraire de cette assertion toute entière, par le Chapitre XX de l'Exode.

« Vous verrez néanmoins que, dès sa seconde ou troisième réplique, il cède desja la partie aux images des Saints, pour ne combattre plus que les images seules de la Divinité et saincte Trinité, de l'adoration desquelles seulement nous avons parlé en tout le reste de cet entretien, par où le sieur de Saint-Maurice a faict voir qu'il se] trouvoit insuffisant tout à fait de preuver par ce passage de l'Exode aucune chose contre la représentation ou vénération des images des Saints, advouant sur tout si naïfvement la représentation qu'il dit tout haut, en présence de toute la compagnie, que c'estoit non seulement la pensée et la créance de tous les ministres de France et la sienne, qu'à cause de l'instruction qu'on en pouvoit tirer, et de l'incitation à l'amour de Dieu et à la pratique des vertus, que produisoit en nous cette représentation de l'histoire des Saints, on les pouvoit représenter et peindre; mais mesme que la plupart d'entre eux conservoient et gardoient pour ces raisons en leurs maisons et estudes l'image du crucifix.

« Il est si désireux de sa réputation et si jaloux de son honneur, que je suis asseuré qu'il n'auseroit desadvouer cet adveu à qui que ce soit, ni en quelque lieu que ce puisse estre, l'ayant faict si solennellement en la présence d'un nombre si notable de personnes d'honneur.

« Vous verrez de plus que ledit sieur ministre, pour la représentation des images de la divinité et très adorable Trinité, la combat d'abord vertement, mais puis après ne voulant plus, ou plutost ne pouvant pas répliquer à mes réponses, il l'advoue tacitement, disant pour dernier effort que quand il l'auroit confessée et accordée, il ne s'ensuivroit pas qu'on les devroit adorer.

« Vous verrez en outre qu'il n'est plus question en tout le reste de notre différend de la vénération des images des Saints, ni de la représentation de celles de la divinité, dont il est forcé de nous laisser la possession libre, mais seulement de l'adoration desdictes images de la Divinité et saincte Trinité, laquelle fait le reste de la matière et de la suite de l'entretien.

« Vous verrez davantage que l'on n'adore point en l'église catholique les images des Saincts, de la bienheureuse vierge Marie mère de Dieu, de Jésus-Christ crucifié, ni celle mesme de la Divinité et très auguste Trinité, comme des dieux et des déesses, et que par ainsi le masque est levé à l'imposture et le fard de la calomnie tombé, à la faveur desquels Messieurs les Ministres déguisés crioient par cy devant contre nous à l'idolatrie, en plains presche, devant leurs auditeurs: afin de leur donner horreur de l'Eglise romaine, et leur propre salut, et leur dissimulant ainsi malicieusement, et leur cachant la vérité.

« Vous verrez enfin, par les conclusions de cette conférence, que si l'on

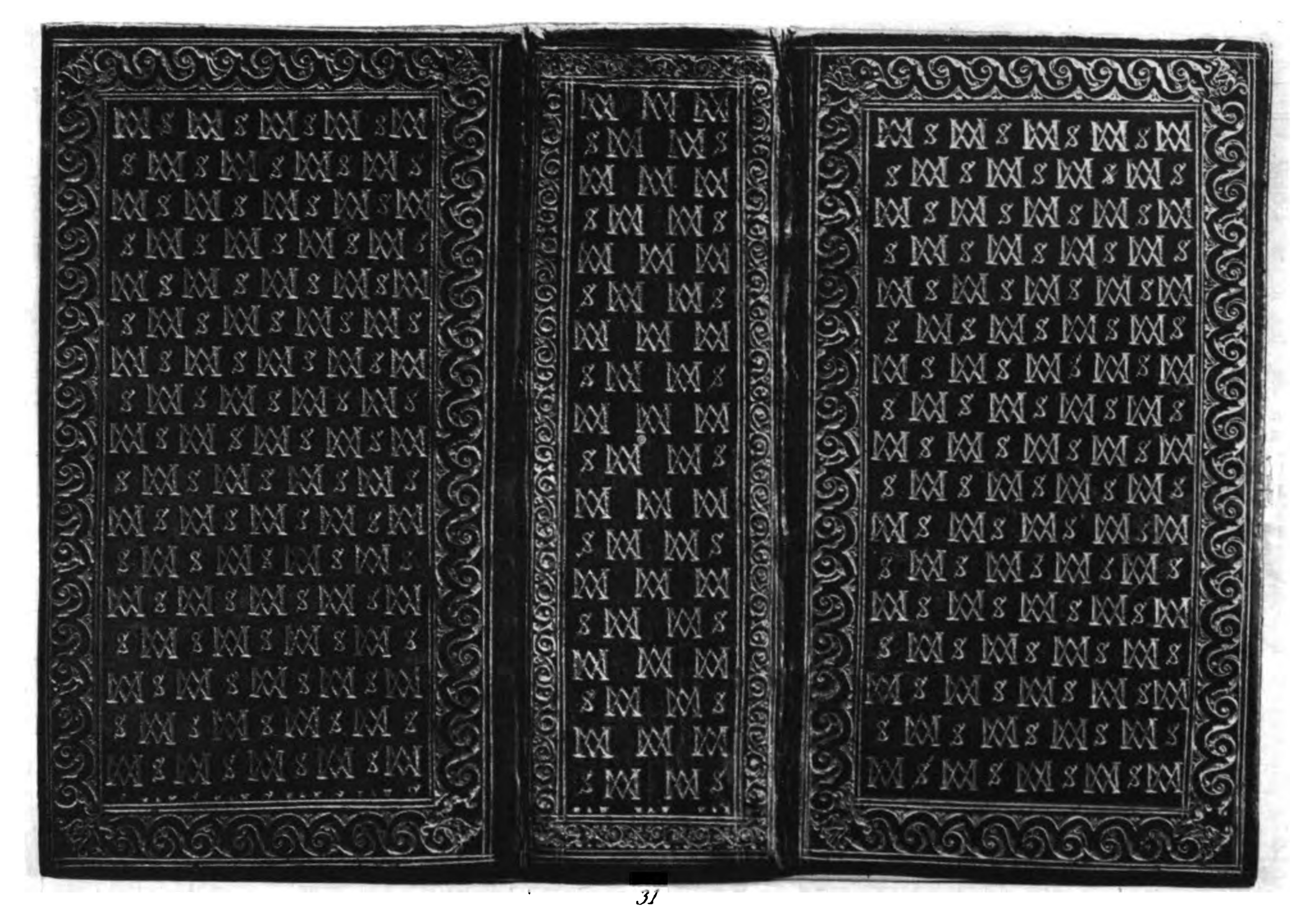
rend quelques prosternemens et services aux images de la Divinité et glorieuse Trinité, en l'Eglise romaine, cet honneur estant essentiellement relatif, se refère entièrement et totalement au prototype qu'elles représentent. Et partant, qu'en l'Eglise catholique (vrays ennemis de toutes superstitions et idolatries) on n'adore vrayment qu'un seul Dieu et une seule Divinité.

« Après avoir (mon cher lecteur) leu diligemment, considéré attentivement, et examiné avec candeur toutes ces choses cy-après exprimées, comme je viens de l'exposer, vous serez le juge équitable qui prononcerez, en la sincérité de vostre conscience, l'arrest juste de condamnation contre les partisans du mensonge, et qui donnerez aussi le laurier à la vérité et la couronne de justice au party victorieux. »

Le volume compte cent pages. Après l'avis au lecteur, commence l'Entretien, divisé en six parties. Il est terminé par des « Conclusions évidentes tirées de la présente conférence contre l'Eglise prétendue réformée et protestante, en faveur de l'Eglise catholique, apostolique et romaine. »

E. DE BARTHÉLEMY.





31

RELIURE AUX CHIFFRES DE MARIE DE MÉDICIS

Le Bibliophile Français

Imp. Ch. Chardon aîné Paris

NOUVEAUTÉS ANECDOTIQUES





N correspondant anonyme me demande pourquoi je ne donne pas un peu plus d'anecdotes piquantes sur les mœurs des bibliophiles.

Comme lui j'adore, mais plus que lui je redoute les anecdotes piquantes; car, si elles récréent le lecteur une minute, elles peuvent valoir au conteur des rancunes éternelles. Qu'une mésaventure arrive, et ceux qui vous ont poussé dans la voie de l'indiscrétion seront les premiers à chuchoter : « Je lui avais bien dit ! Il va trop loin ! ! Ce n'est pas étonnant ! ! !... »

Sans ces petits inconvénients, la partie serait belle et la matière on ne peut plus riche.

J'aurais facilement bonne grâce à dépeindre mon ami *Trois Etoiles*, qui a la passion de composer lui-même le dessin de ses reliures à compartiments.

Un mois de gestation n'est pas trop pour l'enfantement d'un nouveau modèle. — Il y a d'abord le premier jet, tracé n'importe où, au crayon, sur un carnet tiré précipitamment de la poche, à l'heure de l'inspiration. Paraît ensuite un projet plus arrêté esquissé le lendemain sur feuille volante, après les réflexions salutaires de la nuit. Ce qui n'empêche pas l'étude des couleurs, car l'ami *** aime les mosaïques aux harmonieux contrastes ; un attribut n'a bonne grâce pour lui qu'à la condition de rappeler, à un cheveu près, la réalité. S'il veut charger d'un arc et d'un carquois le dos d'une *Crébillonnade* quelconque, il lui faut des flèches empennées rose et azur ; il poussera même jusqu'au *phallus* s'il s'agit de la reliure d'un *Priapeia;* mais avant d'en arrêter le modèle, que de préparations sérieuses ! Que d'études comparées ne lui faudra-t-il point, avant de mander l'artiste chargé de la mise au net, de l'épure qui doit guider le maître relieur. Ce n'est plus alors un modèle ; c'est une œuvre d'art dont la correction donne à maître *Phallus* lui-même je ne sais quel air particulièrement chaste...

Ne vous y trompez pas ! Il y a, dans ces raffinements, des jouissances infiniès, et mon ami *Trois Étoiles* est cent fois plus heureux que mon ami *Deux Étoiles*, par exemple, dont la femme ne peut souffrir les livres. Cet infortuné *Deux Étoiles* en est venu à louer en cachette, dans la même maison, un logis destiné au recel de ses nouveaux trésors.

En apparence, cet époux faible, mais diplomate, a renoncé aux faux

dieux de la bouquinerie ; il sourit même avec la grâce de Talleyrand si son tyran revient en raillant sur son ancienne passion. Malheur au commis distrait ou novice qui dépasse son seuil avec une pile de livres ! On le met à la porte avec les témoignages de l'étonnement le plus vif :

« Qu'est-ce que c'est ? Mais ce n'est pas pour moi. Votre patron se trompe. Je ne lui ai rien demandé. Je ne lui demande plus rien. Dites-le lui bien de ma part. Et surtout qu'il ne m'envoie plus ses catalogues ! C'est inutile, complètement inutile. »

Le commis bat en retraite, mais il est rejoint par un concierge affidé qui conserve l'envoi et qui règle la facture. Puis, le soir, entre chien et loup, à l'heure propice où la clarté du jour a disparu sans être encore remplacée par les feux du gaz, on monte à tâtons le contingent de la journée. Et dès que notre bibliophile peut s'échapper, c'est dans sa bibliothèque mystérieuse qu'il se glisse avec l'empressement et les palpitations d'un homme en bonnes fortunes..... Ah ! si madame le savait ! Mais madame ne le sait pas, et son ignorance fait la fortune du concierge et de la femme de chambre ; car il va sans dire que leur discrétion est rétribuée grassement. On leur a doublé ces dernières étrennes.

Il n'a pas même ces bonheurs furtifs, mon troisième ami *Une Étoile*, car il joint au malheur d'avoir une compagne bibliophobe l'inconvénient d'habiter la campagne, loin de toute librairie. Je dois ajouter qu'il ne se fait pas une vente, qu'il ne se publie pas un catalogue de livres à prix marqués sans qu'un exemplaire lui arrive aussitôt. — *Une Étoile* a beaucoup acheté lorsqu'il habitait Paris, et les libraires croiraient manquer à leurs devoirs s'ils ne se rappelaient au souvenir d'un si bon client. Celui-ci reçoit donc tout ce qui paraît. Sa plus douce jouissance est, après déjeuner, de marquer ses *desiderata* entre deux bouffées de cigare, puis d'en expédier la liste par le courrier. — L'expédier !... il le croit du moins, l'infortuné ; mais ce n'est pas ainsi que la chose se passe.

Le domestique chargé de porter les lettres au bureau a pour mission secrète de les remettre à sa maîtresse, qui décachète aussitôt tous les plis portant l'adresse d'un libraire. Plume en main, elle biffe avec rage, hors un, tous les articles de chaque commande. Après cette exécution, on procède à l'opération du recachetage, et le courrier suit sa voie ordinaire.

Ceci vous expliquera, si jamais vous avez le plaisir de voir *Une Étoile*, pourquoi il répète souvent dans la conversation ; « Ah ! ces libraires parisiens ! Ne m'en parlez pas ! De vrais farceurs ! Ils prétendent nous servir en même temps que les autres. mais je n'en crois pas un mot... Bientôt je n'oserai plus leur demander la moindre chose. C'est à peine si, pour mon argent, j'en obtiens la vingtième partie de ce qu'ils me proposent. C'est inoui !... » — Et mille autres réflexions non moins comiques pour les initiés.

Je ne m'étonne point d'ailleurs qu'une femme acariâtre ait de puissantes

raisons pour détester les livres. N'est-ce pas en effet une insulte permanente à son omnipotence ? Quand il est plongé dans ses livres, Monsieur lui échappe complètement. Et si elle s'en fâche, ce qui arrive souvent, c'est encore dans un livre qu'il trouve, sans en paraître ému, le moyen de supporter, sans sourciller, les sorties les plus violentes.—Un mari bibliophile vaut un philosophe pour toutes les Xantippe du monde.



Comme il n'est rien de parfait en ce monde, on commence à critiquer un peu la grande salle de la Bibliothèque impériale, — la *salle aux cuvettes,* comme on l'appelle, à cause des coupoles revêtues de faïence qui sont chargées de l'éclairer.

Au point de vue de la lumière et de l'espace, il est impossible de méconnaître que la construction ne souffre pas de reproche ; mais on ne partage pas pour cela l'enthousiasme des amis de l'architecte, qui ont déclaré, au *Figaro* et ailleurs, que c'était là « un des beaux spécimens de l'art utilitaire. »

Au point de vue décoratif, l'*art utilitaire* paraît avoir des fantaisies étranges, comme celle de ce vestibule à l'assyrienne dont les draperies, percées d'*oculus,* ont un faux air de diorama. On trouve aussi que les muses sculptées au-dessus de la tête du conservateur de service ont un toupet par trop colossal, même par le temps de chignons qui court. On trouve encore qu'il n'y a pas au Casino une tenture rouge et or capable de rivaliser avec celle qui ferme l'entrée du sanctuaire. Ces couleurs flamboyantes offrent sans doute une image allégorique du soleil, qui dévore sans pitié les couleurs des reliures exposées aux étages supérieurs. Enfin, on s'égaye un peu à la vue de ces fresques verdoyantes qui font de la grande salle un jardin d'hiver au petit pied. Leur fraîcheur perpétuelle est méconnue par les esprits étroits, qui voudraient qu'à Paris, où la place est si chère, tous les espaces libres d'une bibliothèque soient garnis de livres.

Il est d'autres récriminations moins discutables. Ainsi, les frileux se plaignent de ne trouver aucune chaleur dans les tubes en fonte qui sont chargés de leur réchauffer la plante des pieds. Voilà ce que c'est que d'être trop bon. Les travailleurs s'étaient jusqu'ici passés de chaufferettes. En voulant mettre ce raffinement à leur portée, M. Labrouste s'est exposé à faire des ingrats.

Dernier grief ! — On ose affirmer que l'air de la salle n'est pas suffisamment renouvelé par les cassolettes élégantes qui font fonction de ventilateurs. Ici, je n'ose trop m'inscrire en faux. Je sais que M. Labrouste a deux faibles : il aime à peindre des arbres sur les murs, et il n'aime pas à ouvrir les croisées. Elles étaient aussi condamnées, celles de la bibliothèque Sainte-Geneviève, sa première œuvre (avec bocage au rez-de-chaussée, ne l'oublions pas) ; mais les émanations combinées du gaz et des quatre cents lecteurs qui

venaient s'entasser là chaque soir forcèrent bientôt à chercher des moyens d'aération plus efficaces qu'une suite de meurtrières percées en divers coins de l'édifice. Il fallut les ouvrir, ces fenêtres, et on trouva que cela coûtait cher. J'ai bien peur qu'il n'en coûte au moins autant pour ouvrir les tabatières de la salle aux cuvettes, que j'admire sans réserve d'ailleurs au point de vue de la lumière et de l'espace. Jamais livres n'ont eu pareille mosquée.



La vente des autographes de Brunet a mis en relief une figure restée peu connue : celle de Thoynard, dont la correspondance s'est retrouvée là toute entière. A la déférence, à l'amitié qui lui sont témoignées par les grands esprits de son siècle, on se demande forcément quel était cet homme si recherché. La réponse se trouve dans l'introduction substantielle de M. Étienne Charavay. Philologue, hébraïsant, jurisconsulte, théologien, mécanicien, astronome, typographe, numismate, Thoynard était en relations suivies avec les savants de tous pays. D'où les aptitudes les plus diverses : il étudiait le texte des évangiles en dressant le projet d'une grande exploitation de tabac; il concevait l'idée de la stéréotypie et il inventait diverses espèces de mousquets, ce qui ne l'empêchait pas de méditer le moyen de conserver le bois de la marine, de construire les vaisseaux à deux quilles et de rendre l'eau de mer potable. Ces préoccupations d'un genre si opposé n'atténuaient en rien sa valeur. On est forcé de le reconnaître en voyant sur quel pied de douce expansion il était traité par des hommes tels que Leibnitz et Locke.

Puisque l'occasion m'a permis d'évoquer le souvenir de Brunet, je veux dire ici franchement tout le mal que je pense de son *Manuel de librairie*.

Ce qui ne prouve en rien que ledit manuel soit indigne de sa grande réputation. Un ouvrage de ce genre n'est jamais inutile.

Mais, pour ceux qui ont occasion de s'en servir journellement, combien il pêche au point de vue de la méthode !

Pour aujourd'hui, je ne veux m'en tenir qu'aux promesses du titre, et je me demande jusqu'à quel point elles ont été tenues.

Le *Manuel du libraire et de l'amateur de livres* contient, dit-il, « un « nouveau dictionnaire bibliographique dans lequel sont décrits les livres « rares, précieux, singuliers, et aussi les ouvrages les plus estimés en tout « genre, depuis l'origine de l'imprimerie jusqu'à nos jours. »

Aux yeux des plus novices, cette première partie du programme n'est point remplie. Pour ce qui regarde les XVe, XVIe et XVIIe siècles, l'auteur n'est pas avare de détails, il en est prodigue même. Mais au XVIIIe siècle, si remarquable cependant sous ce triple rapport, il est loin de décrire tout ce qui a paru. Pour le XIXe, c'est pis encore ; presque tous les ouvrages de ce temps

sont relégués en bas de pages, sous formes de notes, sans observation aucune, comme s'il s'agissait d'un rebut signalé pour mémoire.

Que d'erreurs grossières on serait exposé à commettre si on jugeait, par la disposition du texte, de la valeur des choses ainsi annoncées! Beaucoup d'entre elles valent infiniment plus, à tous les points de vue, que certains ouvrages décrits complaisamment dans le corps de chaque page.

A cette inconcevable et inégale division de matières, on peut encore adresser un reproche : celui d'inexactitude grave dans la transcription des titres. C'est ainsi que l'*Histoire — Musée de la République française*, par Challamel, — un ouvrage dont la première édition est rare et chère, ce dont Brunet ne paraît point se douter, — a son titre ainsi modifié : *Histoire du Musée de la République*, etc.; ce qui n'est pas du tout la même chose.—C'est une vétille sans doute, mais on a le droit d'être vétilleux pour une partie dont tout le mérite consiste dans la transcription exacte des titres.

Une autre prétention du Manuel du libraire est de décrire les ouvrages les plus estimés « qui ont paru tant dans les langues anciennes que dans les principales langues modernes. »

Passe encore pour les langues anciennes, mais pour ce qui regarde les langues modernes, il me paraît un peu hardi d'aspirer pour l'étranger aux mêmes conditions d'universalité qu'il justifie si mal en France. Sans être polyglotte, je crois pouvoir avancer que de telles conditions étaient impossibles à remplir et qu'elles n'ont pas été remplies.

« On y a joint, — poursuit toujours le titre du *Manuel*, — une concor-
« dance des prix auxquels une partie de ces objets ont été portés dans les
« ventes publiques faites en France, en Angleterre et ailleurs. »

Je retrouve encore ici cette rage de tout embrasser. M. Brunet eut bien mieux fait de négliger les ventes d'*Angleterre* et *d'ailleurs* pour s'inquiéter un peu plus des ventes de France. La tâche était pourtant facile; il l'a négligée presque complétement en ce qui regarde les prix dont on a pu tenir compte dans les ventes, si nombreuses depuis une quarantaine d'années.

J'eusse compris également que M. Brunet ne notât point les évaluations inférieures à la somme de *dix* ou de *vingt francs;* mais ce que je ne comprends pas, c'est qu'il annonce sérieusement des prix «*de 3 à 5 francs*» (*V. Jacius*), de 4 *à* 5 fr. ou de 5 *à* 6, pour dire ailleurs avec un air dédaigneux : *prix ordinaire*, ou *bas prix*, ou encore *trop peu de valeur pour trouver place ici.*

Ces inégalités constituent le grand défaut du livre. Presque à chaque page, on se trouve aux prises avec elles. Pour tant d'ouvrages utiles et bons à connaître, qu'il confine dans ses petites notes, il consacrera seize lignes de gros texte à la reproduction minutieuse d'une plaquette du XVIe siècle (V. Dralymont), où il se livrera à des bouts d'appréciation qui ne rentrent point dans son cadre. Il établira un parallèle entre Mably et Mabillon. Il analysera par hasard *Ève ressuscitée, ou la Belle en chemise.* Il décernera les épithètes de

long et *d'insipide* à Dupuis, l'auteur de l'*Origine des cultes*. Il parlera de ses griefs contre Quérard et contre Leber, duquel la bibliothèque a été selon lui bien injustement comparée à celle de *Secousse*, tandis qu'elle ne lui est comparable que dans la proportion d'un « hors-d'œuvre ou d'un dessert à un repas complet ».

Ah ! les hors d'œuvres ! il n'en manque nulle part, et M. Brunet lui aussi était trop préoccupé de son dessert pour nous donner « le repas complet. »



La librairie a eu aussi ses étalages du jour de l'an. La pièce principale, le *gâteau monté* de 1869, a été — je ne dis pas le manuscrit merveilleux de Schoenborn (acquis par M. de Rotschild au prix de 28,000 francs : tout le monde ne peut pas s'offrir des étrennes dans ce prix là), — mais le nouveau volume de Dante illustré par Gustave Doré. S'il plaît généralement moins que l'*Enfer*, la faute en est à la nature immatérielle des jouissances paradisiaques qui se prête peu à l'interprétation figurée. Belle impression, gravure aussi habile que possible, tirage fort soigné. Compositions d'un ensemble saisissant et souvent d'un grand caractère. — Mais négligence singulière dans l'exécution des personnages, même en tenant compte des vapeurs indécises au travers desquelles se meuvent la plupart de ces ébauches fantastiques ; ce n'est plus là de l'illustration, c'est du décor.

Appliquée au livre, la méthode décorative a son côté fâcheux.

Il est vrai que l'éditeur peut bien me répondre qu'il n'a pas voulu faire un livre, mais une sorte d'album colossal. Et il aura raison, car le poème n'est ici qu'un prétexte trop-évident. L'auteur est écrasé par le dessinateur. Ce n'est plus Dante illustré par Doré, c'est Doré illustré par Dante.

LOREDAN LARCHEY.



CHRONIQUE.

La vente de la bibliothèque de M. le comte de l'Espine a produit environ 45,000 fr. Le *Livre d'Heures du cardinal Albert de Brandebourg, ayant appartenu à la maison de Schoenborn,* qui faisait partie de cette vente et dont il a été publié dans ce journal une minutieuse description, a été adjugé au prix de 28,000 fr., non compris les frais. L'adjudicataire est M. Rutter, qui représentait l'un des plus riches amateurs de Paris.

La vente de la riche collection bibliographique de M. le baron P.... est définitivement annoncée pour les premiers mois de 1869.



On nous communique la note suivante, que nous imprimons textuellement :

« Il paraît qu'on se propose formellement, depuis quelque temps, de publier un recueil contenant des *Nécrologies* de personnages *vivants.* Plusieurs échantillons en ont déjà paru, entre autres un, tout récemment, dans le *Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire de M. Techener,* cahier de novembre 1868, page 631. On y lit les lignes suivantes :

« On annonce (*sic*) la mort de M. Serge Poltoratzky, bibliothécaire russe, conservateur « honoraire de la bibliothèque de Saint-Pétersbourg, etc. »

« M. Poltoratzky a passé, le vendredi 4 décembre 1868 au bureau de ce *Bulletin,* rue de l'Arbre-Sec, 52, et là, il a eu le plaisir de LIRE SA PROPRE NÉCROLOGIE, imprimée dans le *Bulletin.* »

L'*Amateur d'autographes*, de M. Étienne Chavaray, nous donne les renseignements suivants sur l'hôtel Carnavalet :

« Tout se prépare à l'hôtel Carnavalet, l'ancienne et célèbre résidence de Mme de Sévigné, pour l'installation, dans un avenir prochain, des collections variées qui doivent former le Musée municipal de la ville de Paris.

« En ce moment, un travail assez important est en cours d'exécution dans la partie de l'Hôtel de ville située du côté de la rue des Francs-Bourgeois. C'est là que sera transporté pierre par pierre et soigneusement reconstruit le curieux arceau construit sous le règne de Henri II, et qui fait actuellement partie des dépendances de la Préfecture de police.

« Un morceau d'architecture traversait autrefois la rue de Nazareth. Il établissait une communication entre l'hôtel des Comptes et la galerie des Archives. Sa voûte et ses arches reposent sur huit consoles, dont quatre sont ornées de satyres et les autres de têtes de femmes qui portent chacune un croissant sur le front. Les intervalles des consoles sont occupées par des tablettes, et des têtes d'anges décorent les clefs de l'arc. Dans les tympans extérieurs on remarque quatre petites figures de femmes qui rappellent le style de Jean Goujon. Parfaitement conservé et destiné à disparaitre lors de l'achèvement des travaux de la Préfecture de police, cet arc avait sa place marquée dans le nouveau Musée municipal de la ville de Paris. »

M. Emile Galichon a publié dans le dernier numéro de la *Gazette des Beaux-Arts* un article très-intéressant sur le nouveau livre de M. Paul Lacroix, LES ARTS AU MOYEN-AGE ET A L'ÉPOQUE DE LA RENAISSANCE, qui est déjà épuisé chez MM. Didot, et qui est certainement l'un des plus BEAUX ouvrages à BON MARCHÉ publiés jusqu'à ce jour. M. Galichon termine ainsi son compte-rendu : « La plan de ce livre est large; chaque art y apparait dans ses différentes phases, dans ses progrès divers. C'est une histoire : histoire non-seulement des arts, mais de l'époque même où ils se sont développés et qu'ils reflètent dans son expression la plus vraie. » Nous partageons l'opinion de M. Galichon, et nous exprimons le vœu de voir bientôt paraître la deuxième édition de ce magnifique volume.



On nous annonce que la magnifique collection d'estampes de M. Leblond sera prochainement vendue aux enchères publiques par les soins de M. Loiselet.



La chambre des commissaires-priseurs vient de perdre son libraire-expert, M. Lavigne, que tous les amateurs connaissaient. C'était un excellent homme, quoiqu'il ne fut pas toujours d'humeur égale. Il est vrai que les fonctions d'expert dans les ventes après décès et autres ne sont pas précisément faites pour adoucir le caractère d'un homme. C'est M. Hippolyte Delaroque qui succède à M. Lavigne dans ces fonctions difficiles, et nous pouvons garantir que le nouveau titulaire saura concilier l'amabilité avec l'activité tout à fait remarquable qui le distingue.

La librairie parisienne vient encore de faire une perte bien regrettable. M. Delion a succombé à une longue et douloureuse maladie : une foule immense d'amis et de confrères l'a reconduit avec une profonde tristesse à sa dernière demeure.



Le monde de la politique ne se consolera pas de la mort de M. Berryer ; cette perte n'est pas moindre pour le monde des bibliophiles. M. Berryer était un collectionneur de beaux et bons ouvrages.

Qui ne se souvient des paroles touchantes qu'il prononça, dans un procès mémorable d'expropriation, sur l'amour des livres?



M. Vincent, membre de l'Institut, vient aussi de mourir, dans un âge avancé : il laisse une magnifique collection d'ouvrages importants sur la musique.

Le Bibliophile JULIEN.

Propriétaire-Gérante : Mme BACHELIN-DEFLORENNE.

Paris. — Imprimé chez Jules Bonaventure, quai des Grands-Augustins, 55.



GUILBERT DE PIXERÉCOURT

Le Bibliophile Français

Imp. Ch. Chardon aîné Paris



GUILBERT DE PIXÉRÉCOURT.

Guilbert de Pixérécourt, qui fut le fondateur de la Société des Bibliophiles français, a été le type parfait du bibliophile passionné, sensible et constant.

C'est à lui seul qu'il faut attribuer cet admirable vers dont il avait fait la devise de son *ex-libris*, et dont nous avons tous cherché l'auteur, sans pouvoir le découvrir :

Un livre est un ami qui ne change jamais.

Ce vers charmant, plein d'une sensibilité vraie et d'une exquise délicatesse, résume en quelque sorte toute l'histoire de la bibliothèque de Guilbert de Pixérécourt, de cette riche et splendide bibliothèque qu'il avait formée avec amour, avec bonheur, qu'il augmentait lentement avec goût et intelligence, qu'il ne voulut jamais modifier par des échanges ou par des ventes partielles, qu'il regardait comme la compagne la plus fidèle de son existence, et qu'il eût conservée intacte jusqu'à sa mort, si des revers de fortune, des devoirs de famille et surtout la perte de la vue ne l'eussent forcé de s'en séparer de son vivant. Cruelle et douloureuse séparation! ce fut pour lui le prélude d'une longue agonie dans les ténèbres.

René-Charles Guilbert de Pixérécourt était né à Nancy, le

22 janvier 1773. Il apprit à lire et à écrire chez les Frères de la Doctrine chrétienne, et dès sa huitième année il entra au collége de sa ville natale. C'est là, c'est pendant son éducation classique, qu'il commença sans doute à aimer les livres. « Le collége (dit-il lui-même dans ses *Souvenirs du jeune Age,* en tête de son *Théâtre choisi*) était tenu alors par des chanoines réguliers, généralement instruits, mais très-exigeants, car dans ce temps-là l'éducation tendait à une excessive sévérité. » Le jeune Guilbert se distingua de bonne heure par son aptitude au travail et par sa passion pour l'étude, ce qui ne l'empêchait pas d'être espiègle, pétulant et indiscipliné. De là des punitions fréquentes, qui l'exaspéraient à ce point que plus d'une fois, dans ses accès de colère, il jeta par la fenêtre ses cahiers et ses livres. Il n'en était pas moins couronné plusieurs fois à chaque distribution de prix. Les prix qu'il remportait tous les ans formèrent ainsi sa première bibliothèque.

« Les succès constants que l'on obtient par l'étude, écrivait-il cinquante ans après ses succès de collége, doivent nous élever à nos propres yeux et nous faire chérir celle-ci comme la source de ce qu'il y a de plus heureux et de plus désirable dans le monde. Enfin, on n'arrive à rien de bon sans le travail, et surtout sans la persévérance. Ma vie entière offre un grand exemple de l'un et de l'autre. »

Ces belles paroles, ces nobles sentiments trouvent leur application dans la vie entière de Guilbert de Pixérécourt, qui se montra toujours infatigable au travail et persévérant à l'étude. « L'étude, écrivait-il en 1841, lorsque sa vue éteinte lui permettait à peine de conduire sa plume pour tracer les dernières lignes qu'il ait écrites, l'étude est donc un immense bonheur, bonheur qui n'est comparable à aucun autre, bonheur de tous les instants, bonheur de toutes les minutes, et dont on jouit encore dans la vieillesse la plus avancée. »

La vie de Guilbert de Pixérécourt fut, en effet, très-laborieuse, très-occupée, très-chargée d'emplois administratifs et d'œuvres littéraires : non-seulement il exerça des fonctions importantes dans les Domaines et l'Enregistrement, avec beaucoup de dili-

gence et de ponctualité ; mais encore il consacra plusieurs années à la direction du théâtre royal de l'Opéra-Comique, sans discontinuer de remplir les devoirs de sa place d'inspecteur des Domaines à Paris ; il devint ensuite directeur du théâtre de la Gaîté, à ses risques et périls, et dans le cours de sa carrière dramatique, il composa cent vingt-cinq pièces de théâtre dans tous les genres, représentées la plupart avec un éclatant succès.

Mais nous n'avons pas à parler ici de l'auteur célèbre qu'on appelait le *Shakespeare des Boulevards,* et que Charles Nodier n'hésitait pas à mettre au premier rang des écrivains dramatiques de son temps; nous ne nommerons pas même quelques-uns de ses mélodrames et de ses féeries, qu'on applaudit encore après quinze ou dix-huit cents représentations émouvantes et lucratives; nous ne voulons nous occuper que du bibliophile, qui a été notre meilleur ami, et que nous avons connu et fréquenté, pour ainsi dire, dans le sanctuaire de sa bibliothèque.

Parlons d'abord du bibliophile, avant de parler de ses livres.

Guilbert de Pixérécourt avait toutes les qualités de cœur et d'esprit qu'on ne trouve pas toujours chez un bibliophile, mais qu'on a besoin de trouver chez un ami. Il avait les sentiments les plus élevés, les plus nobles, les plus généreux; il était bon et sensible. C'est lui certainement que La Fontaine a peint, par divination, dans l'admirable fable des *Deux Amis :*

Qu'un ami véritable est une douce chose !
Il cherche les besoins au fond de votre cœur ;
    Il vous épargne la pudeur
    De les lui découvrir vous-même ;
    Un songe, un rien, tout lui fait peur,
    Quand il s'agit de ce qu'il aime !

Voici une lettre qu'il m'adressait en 1834 ; elle n'est pas datée du Monomotapa, mais de Fontenay-sous-Bois, où notre ami avait acheté la maison de campagne de son ami Dalayrac.

Fontenay, 27 juillet.

« En vérité, mon cher Paul, nous vivons comme deux exilés,

dont l'un habiterait le Spitzberg et l'autre le mont Sinaï. Mieux vaut cent fois être confiné en province! On a, du moins, pour excuse, la distance.

« La traduction de ceci, c'est que je vous en veux à mourir.

« Madame Paul m'a positivement promis un séjour de 72 heures à Fontenay. Il est vrai que vous n'avez pas soufflé mot : ce qui signifie que vous n'approuvez pas.

« Si vous étiez un peu aimable, vous viendriez coucher samedi à Fontenay, pour retourner seulement lundi, sinon vous, du moins ces dames, que j'emmènerais dans ma voiture et que je ramènerais *idem*. Vous viendriez *à patte* comme un caniche.

« Je suis à la veille d'un voyage qui sera bien plus long que vous ne pouvez l'imaginer, et je suis bien désireux de vous voir, de vous tenir, sans importuns, sans visites étrangères.

« Voyez si ce *peu* est encore *trop* pour votre froide affection.

« Adieu, vilain, rancune tenante.

« L'HERMITE. »

N'est-ce pas une adorable lettre que l'ami du Monomotapa aurait signée des deux mains ? En voilà une autre qui n'est que la paraphrase de ces vers délicieux de La Fontaine :

Vous m'êtes, en dormant, un peu triste apparu :
J'ai craint qu'il ne fût vrai ; je suis vite accouru !
Ce maudit songe en est la cause.

La lettre est adressée à madame Paul, qui demeurait alors rue d'Enfer, lorsque Guilbert de Pixérécourt avait transporté ses pénates et sa bibliothèque de la rue de la Tour-d'Auvergne à la rue du Sentier.

25 décembre 1834.

« Jamais les tourtereaux ne sont au colombier ! j'ai fait avant-hier une course vaine. Savez-vous, mes chers amours, que vous n'êtes sur le chemin de personne ? Enfin ! sans reproche. Je ne regrette pas la route, quand je vous trouve. Mais quand le Cerbère me glisse, par la fenêtre, ces lugubres paroles : *Il n'y a per-*



sonne, alors je fais une triste pirouette et je détale en grommelant.

« Bref, je venais vous demander la cause du chagrin de Paul. Dimanche dernier il a été d'un triste à mourir. Est-ce que je lui ai dit ou fait quelque chose de mal ? J'en suis tout inquiet.

« Ce bon Paul ! je l'aime de tout mon cœur, et je ne me consolerais pas de lui causer la moindre peine.

« Vous me direz cela, n'est-ce-pas, bonne madame et amie ? Je vous en prie.

« Dites-lui aussi que je lui rends sa liberté dimanche prochain et même le suivant. Je ne veux pas le gêner, ni abuser de sa complaisance. Toutefois, je ne le tiendrai pas quitte de sa promesse. C'est lui, de son plein gré, de son propre mouvement, qui m'a bien voulu offrir de faire mon Catalogue, et j'y tiens. Seulement, je serais désespéré de lui ravir, pour cela, des heures utiles et agréables.

« Adieu, mes bons amis, je vous aime et vous embrasse cordialement.

« L'Hermite. »

Certes, la plupart des contemporains qui se rappellent avoir eu quelques relations passagères avec l'Hermite de Fontenay-sous-Bois ne reconnaîtront pas, dans ces lettres pleines de délicatesse affectueuse et de véritable sensibilité, le terrible, le fougueux, le violent Guilbert de Pixérécourt, qui menait pour ainsi dire à la baguette ses domestiques, ses comédiens, ses collaborateurs, et même quelquefois ses amis, et qui avait rencontré dans sa vie plus d'occasions de se faire craindre que d'occasions de se faire aimer. Mais, chez lui, les défauts de caractère ne nuisaient en rien aux qualités du cœur. Il faut bien peindre l'homme, pour apprécier le bibliophile.

Guilbert de Pixérécourt avait transporté, dans sa passion pour les livres, toutes les violences, tous les caprices, toutes les tyrannies de son caractère, avec toutes les délicatesses, tous les raffinements, toutes les tendresses de son âme sensible. Il aimait, non pas tous les livres, mais ceux qui lui appartenaient déjà ou

qu'il voulait posséder; il les aimait comme on aime une femme qu'on désire, comme on aime une maîtresse qu'on possède; il se complaisait dans la possession de ses livres; il jouissait, doucement, pleinement, de cette possession; il en jouissait par tous les sens à la fois; il éprouvait aussi toutes les tortures de la convoitise et de la jalousie, lorsqu'il aspirait à faire entrer dans le sérail de sa bibliothèque un volume nouveau, qui l'avait captivé et charmé par les séductions du papier vélin ou du papier de Hollande, de l'impression typographique ou des estampes, de la reliure ou du fameux *non rogné*, si cher aux elzevieromanes.

Un jour, un de ces tentateurs reliés par Derome ou Thouvenin vient frapper ses yeux, dans la lecture d'un catalogue de vente. Il n'en dort pas de la nuit; il rêve, tout éveillé, que le volume qu'il veut se donner fait dès lors partie de sa collection; il se lève avant le jour; il étudie, dans les ouvrages de bibliographie, le mérite, la curiosité, la rareté de ce bienheureux volume, qu'il s'imagine avoir conquis sous le feu des enchères; il attend avec impatience l'heure de l'Exposition à la salle Silvestre; il y accourt, dès l'ouverture des portes; il s'empare du livre qui doit être à lui et qu'il considère désormais comme sien; il l'examine minutieusement, il le feuillette, il en compte les pages, il se délecte une heure durant, sans faire attention à ce qui se passe autour de lui, sans ouvrir l'oreille aux paroles qu'on lui adresse : il est ravi au septième ciel de la Bibliomanie.

Une voix connue le fait redescendre sur la terre; un de ses collègues de la Société des Bibliophiles lui demande à voir, à toucher, le volume qu'il tient entre ses mains et qu'il semble accaparer.

—Non! répond durement Pixérécourt. Vous ne le verrez que quand il sera dans ma bibliothèque.

Le soir, le libraire Silvestre dirige la vente: les amateurs sont à leur poste. Guilbert de Pixérécourt s'est blotti dans un coin, comme un lion qui guette une proie; il ne prend aucun intérêt aux enchères et aux adjudications qui retentissent dans la salle; il ne songe qu'à son volume, à ce volume ardemment convoité, qu'il couve du regard sur les rayons où sont rangés les livres de

la vacation. Par malheur, il avait assigné audit volume, sur la foi du *Manuel du Libraire*, une valeur bien inférieure au prix réel de l'objet.

Enfin, le volume est sur table, et le taux des enchères monte rapidement : il a dépassé bientôt, de beaucoup, l'évaluation du Brunet. Pixérécourt s'agite et s'indigne ; il soutient bravement le choc de l'encan ; il combat, sans faiblir, un adversaire inconnu qui se cache derrière le commissaire-priseur ; il ne cédera pas, et pourtant le livre est arrivé au double, au triple, au quintuple de sa valeur.

Guilbert de Pixérécourt s'arrête, exaspéré plutôt que découragé ; il abandonne l'enchère ; il ne se donnera pas le ridicule de payer à un prix exorbitant un volume qu'on lui dispute probablement pour lui faire pièce : il se croise les bras et garde le silence, dans l'attente de l'adjudication. Quand elle a eu lieu, il se lève et s'approche du commissaire-priseur, la tête haute, le regard fulminant :

— Quel est, dit-il d'une voix tonnante, quel est l'imbécile qui vient d'acheter ce livre et qui l'a payé dix fois plus qu'il ne vaut ?

— Eh ! mon cher confrère, c'est moi ! répond piteusement son collègue de la Société des Bibliophiles. Vous n'aviez qu'à enchérir d'un franc, et le volume vous serait peut-être resté.

— Ce volume, gardez-le ! réplique Pixérécourt avec dédain : il me reviendra un jour ou l'autre, car je l'achéterai, à meilleur marché, dans votre vente après décès.

Et il tint parole ; car le pauvre homme que Guilbert de Pixérécourt avait foudroyé de ce sinistre pronostic ne survécut pas longtemps à l'anathème de son implacable confrère.

Pixérécourt, si redouté qu'il fût de ses collègues, vivait d'ordinaire en très-bonne intelligence avec eux. Il les recevait à déjeuner tous les dimanches, pendant la saison des ventes de livres, et ces déjeuners bibliographiques, généralement très-animés et très-gais, réunissaient dans une aimable et cordiale intimité les principaux bibliographes et bibliophiles. On se mettait à table, dès que la pendule avait sonné onze heures, et on ne

sortait de la salle à manger que pour entrer dans la bibliothèque, après avoir bien mangé, bien bu et surtout bien parlé. Les convives ordinaires étaient Charles Nodier, Bérard, l'elzevieromane Brunet, l'auteur du *Manuel;* Cigogne, Viollet-Le-Duc, Villenave, le marquis de Ganay, le comte de la Bedoyère, Soleinne, et quelques savants libraires, Merlin, Silvestre, Crozet, Debure, Techener, etc.

La conversation, commencée en déjeunant, continuait en feuilletant les livres, en admirant les reliures, en examinant les exemplaires; quelquefois les discussions devenaient presque acrimonieuses entre des rivaux et des adversaires qui s'étaient mesurés la veille dans le champ-clos des salles de vente. Ces discussions roulaient toujours sur la bibliographie ou plutôt sur la bibliomanie, car il s'agissait tantôt d'un exemplaire d'édition elzevirienne qui avait une demi-ligne en hauteur de plus que tous les autres; tantôt d'un frontispice à la syrène ou à la tête de buffle, découvert dans une édition anonyme qui devait prendre rang parmi les impressions des Elzeviers; tantôt d'une reliure en vieux maroquin, excellemment exécutée, que l'un attribuait à Derome, l'autre à Pasdeloup, et que des juges moins experts voulaient faire remonter à Boyet ou à Duseuil. L'opinion de Charles Nodier était invoquée en dernier ressort, pour trancher la question, et Guilbert de Pixérécourt se chargeait de soumettre bon gré mal gré les contradicteurs à la décision souveraine du nouveau *Petronius arbiter.*

Il va sans dire que Pixérécourt surveillait les mains et les poches de ceux qui auraient pu lui emprunter un livre, à son insu; c'est pourquoi il avait fait graver au-dessus de l'entrée de la bibliothèque ces deux vers qui rappelaient l'inscription de l'enfer dans le poëme du Dante :

Tel est le triste sort de tout livre prêté:
Souvent il est perdu, toujours il est gâté.

Pixérécourt ne prêtait donc jamais ses livres, et il faisait bien; il n'en eût pas prêté un à sa propre fille. Je m'avisai, un jour, sans penser à mal, de lui demander, pour vingt-quatre heures,

le prêt d'un volume fort curieux, mais de peu de valeur, que je lui avais fait acheter. Je n'insistai pas, en voyant qu'il fronçait le sourcil et se mordait les lèvres. Il me prit par la main et me conduisit à l'entrée de sa bibliothèque, devant la formidable inscription, et il me dit brusquement : « Vous n'avez donc jamais lu ma devise? — C'est vrai, je l'avais oubliée, répartis-je en riant; mais je croyais que ces deux vers s'adressaient à tout le monde, excepté à moi. »

Pixérécourt ne répondit rien; il resta pensif. Nous passâmes encore une heure ensemble à parler livres, et quand je voulus prendre congé de lui, il alla chercher dans sa bibliothèque le volume que j'avais eu l'indiscrétion de vouloir lui emprunter : « Tenez, me dit-il de sa grosse voix qui avait des inflexions caressantes, je ne vous le prête pas, je vous le donne; j'aime mieux cela, c'est plus régulier, et je demeure fidèle à mes principes. »

« J'ai réussi, écrivait-il à la fin de sa vie, en faisant un douloureux retour sur le passé, j'ai réussi, à force de soins, de courses, de recherches et d'argent, à former à mon usage une magnifique bibliothèque, composée de livres rares et de gravures choisies, dont la valeur s'est élevée à 100,000 francs. » Sa bibliothèque, en effet, avait été vendue aux enchères, en janvier 1839, par l'entremise du libraire Crozet; le total de la vente dépassa 82,000 francs, en y comprenant la cession à l'amiable de certains livres précieux qui n'ont pas le droit d'être adjugés en vente publique. Quant à la Collection révolutionnaire qui se trouve décrite sommairement à la fin du Catalogue des livres *Paris, Crozet*, décembre 1838, in-8 de VII et 414 pages), elle fut acquise par la bibliothèque de la Chambre des Pairs, moyennant la somme de 6,000 francs. Les autographes furent vendus plus tard et produisirent, en outre, une quinzaine de mille francs.

Guilbert de Pixérécourt, répétons-le, n'eût jamais laissé vendre, de son vivant, ses livres et ses autographes, sans le fatal événement qui lui enleva en quelques moments la plus grande partie de la fortune qu'il avait amassée pendant quarante ans de succès dramatiques. Le 21 février 1835, le théâtre de la Gaîté,

où il exploitait un privilége avantageux, fut détruit par un incendie. J'appris, dans la soirée, que mon pauvre ami était ruiné et qu'il avait failli périr au milieu des flammes. Je courus chez lui. Il n'était pas encore rentré. Je l'attendis jusqu'à minuit.

Il rentra enfin, les vêtements en désordre, noircis et endommagés par le feu, les cheveux épars, le visage maculé de suie et de boue. Il m'embrassa silencieusement avec émotion et se dégagea de mes bras pour se précipiter dans sa bibliothèque : à la vue des belles armoires garnies de livres dont les dorures rayonnaient derrière les vitres, il fut pris tout à coup d'un profond désespoir; il éclata en sanglots; il se jeta sur un fauteuil et se mit à fondre en larmes.

— O mes livres, mes chers livres! répétait-il douloureusement : il faudra donc vous quitter! Demain, peut-être, ils viendront, les bourreaux, saisir ma bibliothèque!

J'essayai de le consoler, de le calmer; il eut de la peine à reprendre son sang-froid; il m'expliqua alors comment ses créanciers, les propriétaires de la salle, pourraient le rendre responsable du sinistre qui l'avait ruiné et obtenir une saisie-arrêt sur tous ses biens meubles et immeubles.

— Cela ne sera pas! s'écria-t-il avec emportement : on ne saurait, en bonne justice, m'imputer un cas de force majeure; non, les tribunaux ne déclareront jamais que la malheureuse victime d'un incendie fortuit et inévitable doit encore payer des dommages-intérêts et consommer sa ruine!... Au reste, ajouta-t-il avec résignation, à la grâce de Dieu! je leur abandonne ma campagne et tout ce que je possède, mais non pas ma bibliothèque.

Il était trop exalté pour que je l'amenasse à examiner la question avec calme; je feignis de partager son opinion et ses espérances, et je lui dis, sans toutefois l'espérer, que les propriétaires de la salle brûlée n'assumeraient pas l'odieux d'un procès en dommages-intérêts, intenté au locataire lésé par l'incendie qui avait dévoré son matériel, son privilége de théâtre et le plus clair de son bien.

— Je ne serai tranquille que si je sais ma bibliothèque en sû-

reté, interrompit-il en hochant la tête. Vous allez me rendre un service, mon ami : dès demain, je déménage ma bibliothèque et je la fais porter chez vous, où du moins on ne s'avisera pas de la saisir.

Le lendemain, il faisait fabriquer cinquante ou soixante caisses en bois blanc très-léger et il les remplissait de ses livres les plus précieux, soigneusement enveloppés dans du papier de soie. Le déménagement se fit le soir et la nuit, à l'aide de fiacres qui emportaient les caisses et les déposaient dans mon domicile, où elles étaient empilées dans une arrière-chambre. Trois jours après, toute la bibliothèque avait changé de résidence, et il ne restait plus dans les armoires, chez Pixérécourt, que des brochures et des amas de bouquins et de vieux papiers. La saisie-arrêt que redoutait le pauvre incendié arriva comme il l'avait prévu, mais elle ne tomba que sur des armoires vides, *campos ubi Troja fuit*.

— Monsieur, qu'est devenue votre bibliothèque? demanda l'huissier qui exécutait la saisie.

— Hélas! répliqua Pixérécourt en goguenardant : on la retrouverait peut-être dans les cendres du théâtre de la Gaîté.

Un matin, Guilbert de Pixérécourt vint me surprendre, au moment où j'allumais une lampe à esprit de vin pour chauffer de l'eau destinée à faire ma barbe : il était tout troublé, tout agité; il le devint davantage, en voyant la flamme pétiller dans l'appareil.

— Ah! mon ami, s'écria-t-il, n'allez pas mettre le feu à ma bibliothèque!

— N'ayez pas peur, lui dis-je en riant. Ne m'avez-vous pas fait assurer contre l'incendie? Mais qui vous amène si matin?

— Je viens chercher une de mes boîtes, répondit-il, celle qui porte le n° 44; j'ai besoin de voir un des livres qu'elle contient, car on vend ce soir le même ouvrage chez Silvestre, et il me semble que mon exemplaire est plus beau que celui qui doit être vendu. J'emporte ma boîte et je vous la rapporterai moi-même en venant dîner avec vous.

Une heure après, je recevais le billet suivant :

« J'ouvre la boîte, cher ami, et je ne trouve que dix-neuf volumes au lieu de vingt. Le premier volume de Boileau manque. C'est un petit malheur si vous l'avez gardé, mais vous auriez dû me le dire pour m'épargner toute inquiétude. Mille bonjours affectueux. « G. DE P. »

Je me serais fait scrupule d'ouvrir ces caisses, quoiqu'elles ne fussent pas fermées à clef, car elles étaient sous la garde de ma bonne foi et de mon amitié. Je me demandai comment le premier volume du Boileau, magnifique exemplaire de la meilleure édition de Saint-Marc, avait pu ne pas se trouver avec les quatre autres volumes, et je me rappelai que Pixérécourt, en plaçant lui-même ses livres dans les caisses, ne s'était astreint à aucun ordre régulier pour le rangement des ouvrages. Ainsi nous avions retrouvé plus d'une fois des volumes oubliés, sur les rayons, dans les angles des armoires. Je répondis donc à Pixérécourt :

« Je n'ai pas touché à votre Boileau, mon ami, par la bonne raison que je n'ai pas touché à vos caisses. Venez de bonne heure, et nous nous amuserons ensemble à chercher ce premier volume qui fait l'école buissonnière, et qui se retrouvera peut-être entre Pradon et Bonnecorse. »

Nous ne cherchâmes pas longtemps; le premier volume, manquant à la caisse 44, avait été placé par mégarde dans la caisse 45, où il ne s'était pas livré à de fâcheux ébats avec d'autres volumes aussi bien reliés, aussi bien dorés qu'il pouvait l'être lui-même. Je remarquai, dans le nombre, un petit volume fatigué par l'usage et très-mal habillé en méchante basane : il était enveloppé dans son papier de soie tout comme un exemplaire du comte d'Hoym ou de Mac-Carthy.

— Fi! m'écriai-je, ce bouquin-là est un intrus dans votre bibliothèque; il ferait à peine figure chez votre domestique Pierre, qui sait si bien laver et encoller les livres.

— Ne le jugez pas d'après les apparences! dit-il avec enthousiasme, en pressant le volume sur son cœur. C'est là, mon ami, la source de mes succès et de ma fortune : les *Nouvelles* de Florian! J'avais emporté dans ma poche ce petit volume, lorsque

j'émigrai, à l'âge de dix-huit ans, pour obéir aux ordres de mon père; je l'avais encore, deux ans après, quand j'osai, quoique émigré, rentrer en France. Ce volume m'a inspiré mes deux premières pièces de théâtre : *Selico* et *Claudine*. Voilà pourquoi je le préfère à mes plus beaux Derome, à mes plus rares Elzeviers non rognés. Soyons reconnaissants envers les livres, comme envers les simples mortels.

C'est ainsi que la bibliothèque de Pixérécourt fut logée chez moi, incognito, pendant plus d'une année. Il ne la fit revenir dans son appartement qu'après le gain de son procès contre les propriétaires de la salle de la Gaîté.

— Dieu soit béni! me dit-il avec une pieuse exaltation. Je conserve une partie de ma fortune et toute ma bibliothèque. La Providence m'a toujours protégé, parce que j'ai toujours compté sur elle.

Il était plein de confiance et d'espoir; il allait reprendre ses travaux scéniques, et il se promettait de réparer bientôt ses pertes, lorsqu'il fut réduit à l'impuissance par une affreuse atteinte de gravelle et de goutte. Les médecins l'envoyèrent aux eaux de Contrexeville pour achever de le guérir; la fatalité sembla l'y poursuivre : en moins d'une heure, il fut frappé par un coup de soleil et brûlé par un bain de 35 degrés. On crut qu'il succomberait; les journaux annoncèrent sa mort, avant qu'on m'eût annoncé son retour à sa maison de campagne de Fontenay.

Dès qu'il y fut réinstallé, encore bien souffrant, il m'adressa ce billet, écrit d'une main mal assurée : « Un méchant journal m'a *tué* d'une attaque d'apoplexie. Le *défunt* s'empresse de vous donner la preuve de son existence. Il vit encore, pour vous aimer. P. »

« *Fontenay*, 29 mai. »

Je me hâtai d'aller le voir, et je le trouvai bien changé, bien malade. L'attaque d'apoplexie avait eu lieu réellement, mais elle n'avait fait qu'effleurer cette intelligence si forte et si puissante. Il était, comme toujours, entouré de livres et de papiers.

— Mon cher ami, me dit-il tristement, vous m'avez offert plus d'une fois de m'aider à faire le catalogue de ma bibliothèque? Je crois que le moment est venu. Cela me distraira, en me donnant occasion de passer en revue mes richesses, mes livres, mes amis.

— Vous voulez vendre votre bibliothèque? lui demandai-je, en conformant ma tristesse à la sienne.

— Oh! pas encore, reprit-il vivement. D'ailleurs, est-on forcé de vendre, parce qu'on imprime le catalogue de ses livres? Faut-il donc absolument mourir, quand on a fait son testament? Il est bon de se mettre en règle et d'être prêt à tout, même à la vente de sa bibliothèque!

Je promis bien volontiers à mon digne ami de faire tout ce qu'il voudrait pour lui et pour sa bibliothèque; je lui demandai seulement quelques jours de répit, avant de commencer son Catalogue, qui serait, lui disais-je, entièrement rédigé en quinze ou vingt jours.

— Quinze ou vingt jours! murmurait Pixérécourt. Mettez-en cent et vous n'aurez pas perdu de temps, car j'ai plus de 4000 volumes, parmi lesquels il en est beaucoup qui exigeraient chacun une heure d'examen et d'étude. Tenez, ajouta-t-il en choisissant deux ou trois beaux spécimens de ses livres, que direz-vous, par exemple, de ce *Nouveau Testament*, Elzevier de Mons, relié par Duseuille?

— Je dirai, répondis-je en riant, que l'exemplaire est charmant, grand de marges, et relié par Duseuil.

— *Duseuille*, répliqua-t-il vivement; je n'en démordrai pas; j'écrirai *Duseuille* dans mon Catalogue, comme l'écrit Charles Nodier.

— Vous avez peut-être raison, repris-je en hésitant à engager une de ces discussions dans lesquelles Pixérécourt avait toujours le dernier mot. Cependant Nodier a écrit longtemps *Du seuil*, comme ce nom est écrit dans le Catalogue des livres du comte de Brienne, vendus à Londres en 1724....

— Je n'ai pas ce Catalogue dans ma collection, interrompit Pixérécourt, qui me présenta un autre volume pour couper

court au débat. Et ce *Testament* de Royaumont, sans les cartons, le plus bel exemplaire connu, relié aussi par Duseuille? Ne lui donnerez-vous pas une heure ou deux, ne serait-ce que pour l'admirer ? Ne lui accorderez-vous pas les honneurs d'une longue note ?

— Pas du tout; je mettrai seulement : « Superbe exemplaire, sans les cartons, et conforme à la description du *Manuel.* »

— Eh bien! monsieur le bouquiniste, vous n'en direz pas assez, si vous oubliez de dire qu'on y a joint un beau portrait de Le Maistre de Sacy. Il me semble, ajouta-t-il en grommelant suivant son habitude, qu'un pareil livre mériterait bien dix lignes d'éloges! Hein? qu'en pensez-vous? Je vous défie d'en trouver un aussi beau!

Je ne répondis rien, et la querelle cessa, faute d'une réplique de ma part. Nous nous quittâmes les meilleurs amis du monde, après que Pixérécourt m'eut fait jurer mes grands dieux que je me mettrais au Catalogue, à quinze jours de là.

Quinze jours se passèrent, et il ne me parla plus de rien; j'allai le voir plusieurs fois; il ne sonna mot de ses livres; il ne me conduisit pas même dans le salon qui renfermait sa bibliothèque et dont la porte était close. Je me gardai bien, le connaissant, de remettre sur le tapis son Catalogue, et je supposai naturellement qu'il avait changé d'avis. Je ne laissai pas cependant que d'être surpris de le voir dès lors tout à fait indifférent pour les livres, du moins pour les siens : il ne les vantait plus, il ne les montrait plus, il évitait de rappeler même leur existence. Et toujours la porte de la bibliothèque restait close. J'en vins à penser qu'il avait vendu sa bibliothèque à quelque amateur et qu'il n'osait pas l'avouer; j'en vins à soupçonner M. le marquis de Ganay d'avoir fait le coup.

Guilbert de Pixérécourt affectait de s'occuper exclusivement de ses autographes ; il en achetait de nouveaux, quelques-uns à un prix très-élevé ; il me les montrait, il les épluchait, pour ainsi dire, avec moi. On se souvient qu'il avait acheté à la vente de madame la marquise de Castellane une lettre de Montaigne, moyennant 550 francs, et qu'il la rendit, quatre jours après la

vente, en déclarant qu'il regardait comme fausse cette lettre, qui ne portait aucune trace de pliure, ni de cachet, et qui paraissait écrite sur un feuillet de garde arraché d'un ancien livre. J'ai toujours partagé, à cet égard, l'opinion de Pixérécourt, et je ne refusai pas de lui remettre une petite note consultative, dans laquelle je contestais sommairement l'authenticité de cet autographe. On fit grand bruit de ce que je m'étais un peu trop pressé d'avancer que le mot *passeport* ne s'employait pas encore à la fin du XVI[e] siècle : on cita deux ou trois documents incontestables dans lesquels ce mot-là était employé. On aurait pu ajouter que Montaigne, qui savait parfaitement l'italien et qui avait voyagé en Italie, était bien homme à traduire le *passaporto* qu'on entend répéter à tout propos au delà des Alpes. Je reconnus néanmoins, je reconnais mon erreur sur le mot *passeport,* mais je maintiens que la lettre où il se trouve employé *ne flaire pas bon,* quoique cette lettre soit aujourd'hui dans les mains du plus savant, du plus lettré, du plus excellent des Montaignomanes, qui s'en contente. *E va bene.*

Un jour, M. le marquis de Ganay arriva, pendant une de mes conférences avec mon ami sur le chapitre des autographes. Sa visite contraria visiblement Pixérécourt, qui voulut l'éconduire, en lui assignant un autre rendez-vous.

— Oh! je n'ai pas le temps d'attendre! s'écria le marquis de Ganay : je veux votre Royaumont!

— Vous diriez : *nous voulons*, comme le roi de France, répondit vivement Pixérécourt, que vous ne l'auriez pas davantage. C'est, en effet, un bien beau livre!

— Admirable! répliqua le marquis avec enthousiasme : admirabilissime! Je le veux, je l'achète et je l'emporte!

— Emporter mon Histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament! Vous n'y pensez pas, monsieur le marquis.

— J'y pense tellement que je vous en offre 400 francs.

— 400 francs! dit Pixerécourt, en faisant la moue; il en vaut plus de 500. Je ne l'ai payé que 320 francs, y compris les frais; mais il y a quinze ans de cela, et le prix des livres a doublé depuis.

— En effet, reprit M. de Ganay en tirant son portefeuille; c'est donc 640 francs que je dois vous donner. Vite, mon ami, donnez-moi ce volume : j'ai hâte de le caresser des yeux, de le tenir dans mes mains, d'en faire jouer la reliure, d'en étudier les filets, les petits fers, les mors de maroquin, la dorure... Tenez, voici deux billets de banque. Rendez-moi 360 francs...

— Je vous rends vos deux billets de banque, et je garde mon Royaumont.

— Eh bien! gardez les billets : 1,000 francs! c'est un beau prix, c'est un prix exorbitant; mais n'importe, je suis amoureux de votre Royaumont, et je n'en dors plus la nuit.

— Vous n'en dormez plus, mon digne ami? Et moi, je ne dormirais plus, si je m'étais séparé de mon Royaumont.

— En voulez-vous quinze cents francs? En voulez-vous deux mille francs?

— Vous savez bien, méchant homme, que je ne puis le céder à aucun prix; tous les amateurs le connaissent, et s'il manquait à la vente de ma bibliothèque, ce serait une vente perdue.

— Et moi qui croyais que nous étions d'accord! dit le marquis de Ganay en soupirant. Je ne l'aurai donc qu'à votre vente? Mais, en attendant, montrez-le moi pour me faire prendre patience.

P.-L. JACOB, *bibliophile.*

(La suite au prochain numéro.)

Cy commance

La dance des femmes

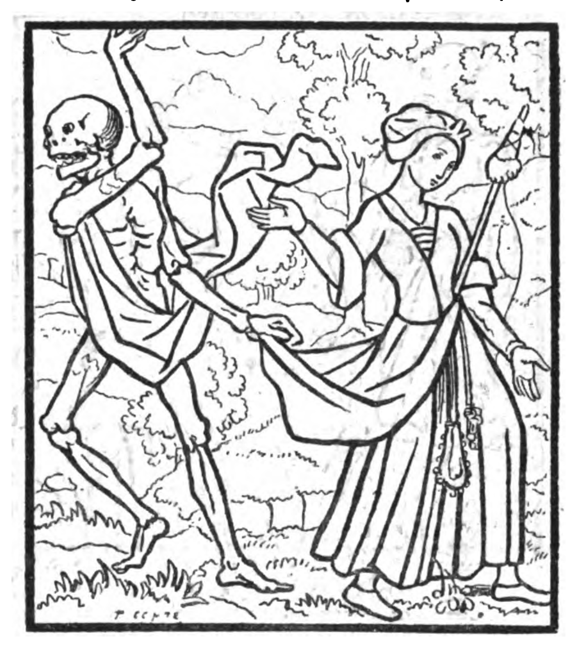


laquelle composa
maistre Marcial dAuvergne/ procureur au Parlement de Paris.

Suite.

La Mort.

Dictes/ ieune femme a la cruche/
renommee bonne chambriere/
reſpondes au moins quant len huche/
ſans tenir ſi rude maniere.
Vous nires plus a la riuiere
bauer au four ne a la feneſtre.
Veez cy voſtre iournee derniere.
Auſſy toſt meurt ſeruant que maiſtre.



La Chamberiere.

Quoy! ma maiſtreſſe ma promis
me marier & des biens faire/
et puys ſi ay daultres amys
qui luy ayd ont a parfaire.
He! men yraige ſans riens faire?
ien appelle/ car on me fait tort.
et/ quant a moy/ ne men puys taire.
Peu de gens ſe louent de la mort.

La Mort.

Saues vous/ recommanderesse/
point de bon lieu pour moy loger?
iay bon mestier/ que on madresse/
car nul ne me veult heberger.
mais ien ferai tant desloger/
que len congnoistra mon enseigne.
mourir fault/ pour vous abreger.
Nul ny pert que laultre ny gaigne.



La Recommanderesse.

Ca! la mort na point damytie
et si ne fait riens pour requeste.
or/ argent/ priere/ pitie;
len sen ront pour neant la teste.
qui y veult resister est beste.
la mort a nulluy ne complaist/
et fault tous dancer a la feste.
Mourir conuient/ quant a Dieu plaist.

La Mort.

Ma damoyselle du bon temps
a tous voz anciens attours
il est de vous en venir temps.
nature en vous a faict son cours/
il nest ioye/ viande/ ne amours
qui vous puyst exempter du trac.
len ne peut pas viure tousiours.
Au bout de laune faut le drap.

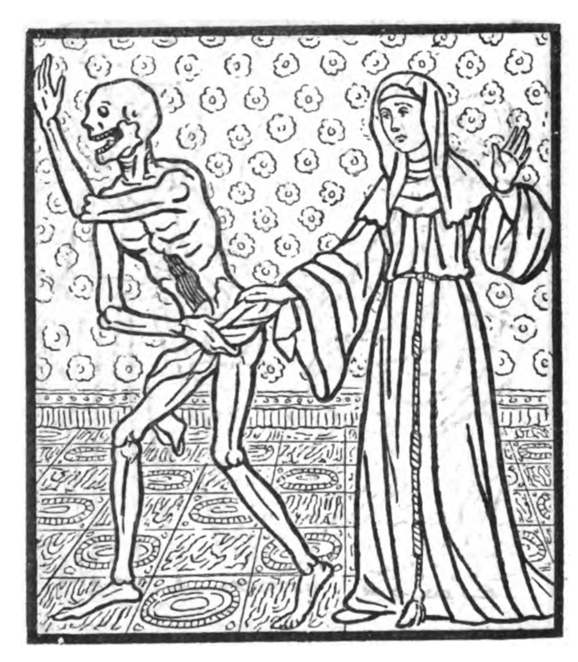


La Vieille Damoyselle.

Jay voyrement mon temps passe/
et ayme mieulx aussy mourir
que reuoir le vieulx temps passe/
et tant de misaire courir/
pities/ poures gens langourir/
et daultres choses dont me taiz/
Enfans/ pour bien viure & mourir/
Il nest plus grant bien que de paix.

La Mort.

Femme de grant deuotion
cloez vos heures & Matines
en cessant contemplation/
car iamays nyres a matines.
de vos prieres silz sont dignes
ilz seruiront/ car Dieu les ot.
riens ny vallent/ souspirs ne signes.
Il fault mourir/ maschez ce mot.



La Cordeliere.

Je remercie le Createur
a qui plaist de menuoyer querre/
en louant le bon Redempteur
des biens qui ma donnes sur terre.
aux temptations iay eu guerre
qui est moult forte a demener/
mais il ayde qui le veut requerre.
Seruir Dieu/ cest viure & regner.

La Mort.

Ca! poure femme de villaige
suyuez mon train sans plus tarder/
plus ne vendres eufs ne formaige.
alez vostre pennier vuyder.
se vous auez sceu bien garder
pourete/ pacience et perte/
vous en pourrez bien amender.
Chascun trouuera sa desserte.

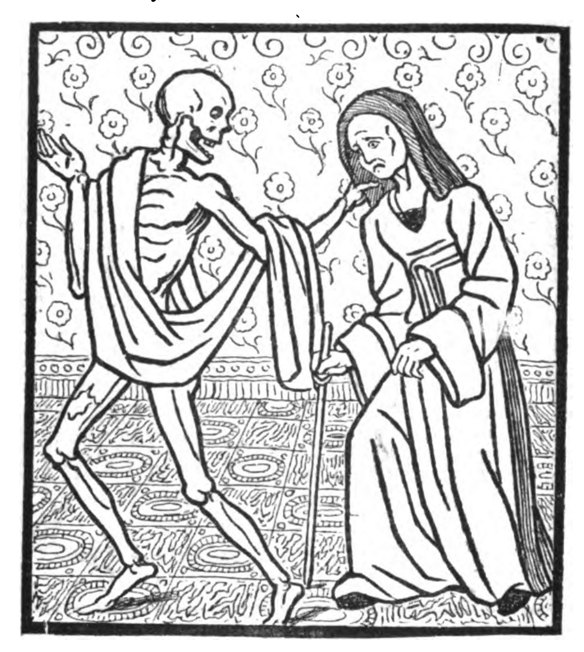


La Femme de villaige.

Je prens la mort vaille que vaille/
bien en gre et en pacience.
frances archiers ont prins ma poullaille
et oste toute ma substance.
de poures gens ame ne pense.
entre voisins na charite.
chascun veult auoir grant cheuance.
Nul na cure de pourete.

La Mort.

Et vous/ ma dame langouree
qui auez vendus mains surpeliz/
dont de largent estes fourree/
et auez voz choux rempliz/
apres toulx voz souhaiz acompliz/
conuient tout laisser ꝛ bailler.
selon la robe/ sont les pliz.
A tel potaige/ tel cuiller.



La Vielle.

A tout mon cas bien recongnoistre
ie nay vescu sans reproche.
de moy sest assote mon maistre/
comme est vng coquin de sa poche/
par quoy iay mis ses vins embroche/
le sien faict manger a ma guise;
mais maintenant la mort saproche.
Tant va le pot a leau qui brise.

La Mort.

Approuches vous/ reuanderesse,
sans plus cy faire demouree
Vostre cueur iour & nuyt ne cesse
de gaigner pour estre honoree.
Honneur est de poure duree
et se pert en mouuement dheure.
au monde na chose asseuree.
Tel rit matin qui au soyr pleure.



La Reuanderesse.

Hyer auoys gaigne deux salus
pour surfaire soubtillement/
mays ne scay qui les a tollus.
argent acquiz mauluaisement
ne fait ia bien communement.
Helas! ie meurs/ cest daultre mez.
que iaye le prebstre hastiuement.
Il vault mieulx plus tart que iamaiz.

(Sera continué.)

P. L. MIOT-FROCHOT,
Membre de la Faculté de l'Histoire de France.

JEAN-BAPTISTE ROUSSEAU

(*Suite* [1]).

ELS étaient donc les antécédents de Joseph Saurin, quand Rousseau le rencontra pour la première fois, en 1698, dans le Café des Beaux-Esprits. Saurin ne voyait plus l'évêque de Meaux : au moins, dans ses lettres ni dans aucun de ses ouvrages, Bossuet n'a-t-il parlé de cet homme dont, sans doute, il avait pu facilement reconnaître l'hypocrisie; mais Saurin avait trouvé un patron plus utile dans l'abbé Bignon, prélat moins fait pour l'Église que pour la Cour, le monde et les académies. Bignon disposait alors de toutes les entrées au *Journal des Savans,* à la censure des livres imprimés nouvellement établie, aux deux Académies des Sciences et des Inscriptions. Il commença par mettre son protégé à l'examen des livres; au moment où nous sommes arrivés, il venait de le faire recevoir au *Journal des Savans.* Saurin, d ailleurs, à ne considérer que ses études, n'était pas indigne de ces faveurs. Il était assez bon humaniste, comme on en peut juger par la critique à la fois bilieuse et cruelle qu'il fit, cinq ans plus tard, de la traduction d'Anacréon : on la devait à La Fosse, l'auteur déjà célèbre de la belle tragédie de *Manlius;* mais La Fosse avait le tort d'être des meilleurs amis de Rousseau.

L'occasion des premiers débats envenimés du Café avait été la question de préférence entre la prose et la versification. Rousseau, grand poëte et prosateur aussi médiocre que son maître Despréaux, s'indignait qu'on osât même comparer la prose la plus éloquente aux élans de la poésie. Mais en sa qualité de géomètre, Saurin n'était pas, comme on dit aujourd'hui, *organisé* pour la musique ni pour aucun des beaux-arts. Il défendait donc la cause de la prose contre la versification, de la raison contre l'imagination, du fond contre la forme. Tout au plus les meilleurs vers pouvaient-ils, à son avis, aspirer au mérite de la prose la plus simple et la plus ordinaire.

La Motte, qui faisait avec la même facilité prétentieuse des vers et de la prose, n'avait guère jamais ressenti mieux que son ami l'influence secrète; il avait eu beau, dans une de ses odes glaciales, demander pardon de trop imiter Pin-

1. Voir le tome I, numéros 1, 3 et 5.

dare, il n'avait assurément jamais été si coupable, et il le savait bien lui-même : aussi disait-il volontiers qu'il rimait par égard pour le mauvais goût du public, et qu'il eût mieux aimé ne faire un seul vers de sa vie. C'est à cette prétention que Rousseau devait opposer une de ses plus parfaites épigrammes (1) :

> Messer Houdart, sans peine on vous croiroit,
> Mais, par malheur, vous n'avez pas de queue.

Fontenelle, sur ce point et pour les mêmes raisons, prenait parti dans cette croisade contre la poésie. Ils faisaient tous des vers, mais avec le secret dépit de désespérer d'en faire jamais comme Racine, Despréaux, Lafontaine et Rousseau. Joseph Saurin dit un jour : « Je ne suis qu'un géomètre, « mais j'écrirais aisément un discours en vers comparable aux plus belles « épîtres de Despréaux.—Prenez garde, Monsieur Saurin, répliqua Rousseau, « vous pourriez composer un beau sermon comme en ont fait vos parents les « ministres ; mais une épître en vers, c'est tout autre chose.—Nous verrons. » Et quelques jours après, Saurin revenait apportant au Café une *Épître à M. de La Motte sur sa sortie de la Trappe*. Bien que La Motte, traité dans cette épître de *lâche* et d'*apostat*, en eût corrigé les vers, Rousseau n'en gagna pas moins sa cause. L'épître fut, au jugement de tous, estimée plate et prosaïque ; l'emphase y remplaçait le sentiment, l'exactitude des rimes y suppléait à la force, à la liaison des pensées. Mais en démentant à l'avance ce qu'il devait alléguer plus tard de sa complète ignorance des règles de la prosodie, il prouvait une fois de plus que la versification était la chose du monde la plus aisée, et la poésie la chose du monde la plus difficile.

C'est vers ce temps-là (1701) qu'on apporta dans le Café un couplet parodié du nouvel opéra de Danchet, *Hésione*, qui venait d'obtenir un succès des plus éclatants. Il faut ici dire quelque chose de ces parodies et de ces anciens noëls et vaudevilles satiriques. Depuis la création de l'Académie royale de musique, on n'avait pas plutôt retenu une ariette agréablement modulée, qu'aussitôt arrivait un mauvais plaisant pour la travestir, au détriment soit des auteurs et acteurs, soit des gens les plus connus à la ville et à la Cour. Elles circulaient sous un nom toujours emprunté, et le plus souvent on les oubliait vite, à moins que l'obscénité ou la virulence de la satire ne les fissent retenir et ne leur assignassent une place, jusques dans les bas-fonds de la postérité.

Les cabinets sont encore aujourd'hui remplis de ces diatribes clandestines. Depuis Louis XIII jusqu'à la fin de Louis XVI, il n'est pas une

1. Gacon, dans ses éditions de Hollande, n'a pas eu de ses patrons la permission de l'insérer, non plus que les autres faites contre La Motte et Fontenelle. Il fallait que la plaie fût encore bien saignante.



femme de grand nóm dont la figure, l'esprit ou les mœurs n'y soient travestis. De pures et gracieuses personnes comme Mesdemoiselles de La Fayette, de La Mothe ou de La Valliere, y tiennent des propos graveleux; les plus grands, les meilleurs esprits y parlent la langue de la plus vile canaille. Tout en méprisant ces impures gaietés, les jeunes gens les répétaient, et le soin qu'on a pris de les recueillir peut leur donner plus tard une apparence de vérité. Maurepas, ministre de Louis XVI, en a fait copier plus de quarante volumes, où les pièces sont accompagnées de notes le plus souvent impertinentes et mensongères. Cependant, de nos jours, bien des critiques vont sérieusement étudier, dans ces immondes sottisiers, les mœurs du temps passé, et reviennent persuadés que nous valons beaucoup mieux que nos grands-pères. Il est certain qu'on ne fait plus guère aujourd'hui de parodies : apparemment parce que les souverains et ceux qui les entourent n'ont plus de maîtresses.

Voici quel était le couplet du prologue d'*Hésione* :

Que l'amant qui devient heureux
En devienne encor plus fidele!
Que toujours dans les mêmes nœuds
Il trouve une douceur nouvelle!
Que les soupirs et les langueurs
Puissent seuls fléchir les rigueurs
De la beauté la plus sévere!
Que l'amant comblé de faveurs
Sache les goûter et les taire!

Il faut en convenir; le couplet prêtait à la parodie. Ces vœux redoublés, ces fades langueurs pouvaient donner un air plaisant à l'expression de sentiments tout à fait contraires. Au lieu de souhaiter de « fléchir de tendres rigueurs, » de « goûter et de taire des faveurs, » on se prenait d'impatience contre l'auteur des paroles, les compositeurs de la musique, l'ordonnateur de la danse et le metteur en scène.

On parodia donc ainsi le couplet :

Que jamais de son chant glacé
Colasse ne nous refroidisse!
Que Campra soit bientôt chassé,
Qu'il retourne à son bénéfice!
Que le bourreau, par son valet,
Fasse bien serrer le sifflet
De Berin et de sa séquelle!
Que Pécourt qui fait le ballet
Ait le fouet au bas de l'échelle!

Ce couplet ne dépassait guère la liberté accordée aux parodies les plus ordinaires, les invocations au bourreau étant, pour ainsi dire, en pareil cas, des lieux communs de conversation. Le sifflet n'est ici rappelé qu'en

raison du coup de sifflet donné par l'ordonnateur de la mise en scène, pour avertir de lever la toile ou de changer les décorations. Ne disons-nous pas à chaque instant : « l'auteur d'aussi méchants vers mériterait d'être pendu ;— il n'y a pas de supplice assez grand pour ceux qui ont fait une pièce aussi mauvaise, » etc., etc. Nous entendons de pareils souhaits sans sourciller, car, nous le savons, celui qui les fait serait le premier à donner sa vie pour empêcher de les accomplir. Remarquons d'ailleurs que cette boutade aurait pu échapper même à l'auteur des paroles, mécontent soit du ballet ou de la mise en scène, soit de la musique faite sur son poëme; elle ne porte que sur le personnel de l'Opéra. La Motte a donc menti en prétendant que Rousseau avait ainsi voulu se venger du mauvais succès du *Capricieux*. La vengeance eût, dans ce cas, porté sur le poëme et sur l'auteur applaudis, non sur le musicien, le danseur et le metteur en scène.

Mais enfin, ce couplet, Rousseau en était-il l'auteur? Je ne le crois pas, et voici mes raisons : quoiqu'on l'ait dit cent fois, il ne l'avoua jamais; il n'allait plus depuis longtemps à l'Opéra, il n'avait rien à démêler avec Campra, avec Berin; enfin Gacon, dans l'édition qu'il a donnée le premier des infâmes couplets, n'insère pas celui-ci. Pourquoi, sinon parce qu'il en connaissait parfaitement l'auteur, qui n'était peut-être que lui-même? Autre preuve qui semble, à nos yeux, valoir toutes les autres : Rousseau, sachant qu'on essayait de les lui attribuer, alla trouver Pécourt et lui protesta qu'il n'avait jamais songé à faire la censure de son ballet. C'est La Motte qui nous l'assure, et comme Pécourt vivait encore en 1710, il faut qu'il y ait, dans cette partie de son récit, un fonds de vérité. « Sur ce premier couplet, dit-il, le premier des « cent couplets qu'il a faits, le sieur Rousseau a comme ébauché la conduite « monstrueuse qu'il tient aujourd'hui sur les autres. Il prévint par des em- « brassades le sieur Pécourt, au cul-de-sac de l'Opéra, et lui tint ce discours: « Il paroît dans le monde une chanson contre vous, que des gens malins « m'attribuent. Je vous ai trop d'obligations, vous avez trop de raisons de me « compter entre vos amis, et vous ne me croirez jamais assez ingrat ni assez « fou pour vous avoir joué un pareil tour. Il joignit les serments aux embras- « sades, et, bon comédien qu'il est, il se donna un air d'innocence qui con- « vainquit peut-être le sieur Pécourt. Voilà la scélérate hypocrisie ajoutée à « la calomnie. »

Si Pécourt fut convaincu, pourquoi ne le serions-nous pas aujourd'hui, quand les motifs qu'on donne à l'auteur ne sont pas recevables? Pourquoi Rousseau pouvait-il accuser un maître de ballet, un metteur en scène de l'Opéra, de la chute du *Capricieux* à la Comédie-Française? Loin de s'en être reconnu l'auteur, il s'en est toujours défendu; il ne cessa d'entretenir avec Pécourt des relations d'amitié; Pécourt ne l'en accusait pas; enfin, je le répète, Gacon n'a pas compté ce couplet au nombre de ceux dont il le chargeait.

Boindin, cependant, et la plupart des habitués du Café de la cabale de La Motte, le mettaient sur son compte, et Boindin, alors un des plus animés contre lui, en souvenir du fameux sonnet:

> Monsieur l'auteur, que Dieu confonde,
> Vous êtes un maudit bavard;...

répondit par le couplet suivant:

> Tu le prens sur un ton nouveau;
> Ta façon d'écrire est fort belle!
> Tu ne parles que de bourreau,
> De valet, de fouet et d'échelle.
> La Greve est ton sacré vallon,
> Et maître André ton Apollon,
> Pour rimer avec tant de grâce;
> Mais je crains qu'un jour Montfaucon
> Ne te tienne lieu de Parnasse.

Pour Boindin, qui n'était pas poète, les vers sont assez bons; mais il va trop loin en évoquant sérieusement les fourches de Montfaucon contre celui qui n'avait assurément nommé le bourreau qu'en plaisantant. On a dit qu'il avait voulu se venger des traits qui l'atteignaient dans les autres couplets; c'est une erreur. Boindin n'avait alors en vue que le premier, et quand il y répondit, les autres ne couraient pas encore.

Voyez d'ailleurs combien de contradictions: suivant Boindin, « Rousseau, « qui n'avoit pu s'empêcher de faire contre les auteurs des *paroles*, de la « musique et du ballet, le premier germe de tous les autres couplets, l'avoit « récité à l'oreille de Duché, et par hasard, Maunoir, qu'il ne voyoit pas, lui « en avoit entendu faire la confidence. »

La version de La Motte est, comme on devait le prévoir, plus envenimée. « La comedie du sieur Rousseau fut sifflée: ses amis de Café souscrivirent « au jugement du public. Il s'indigna et songea dès lors à se venger de la « sincerité de ses amis. Dans la nouveauté de l'opéra d'*Hesione*, il vint au « Café et dit à M. de La Motte (croyant n'être entendu de personne) le cou- « plet contre MM. Colasse, Campra, Berin, Pecourt. Il pria M. de La « Motte de le dire et de l'attribuer à M. l'abbé Pic. M. de La Motte lui dé- « clara que tout ce qu'il pouvoit faire étoit de ne pas le nommer, et recitant « le couplet à quelqu'un, après que le sieur Rousseau fut sorti, M. de Mau- « noir, qui étoit present, dit: Nous ne vous en demandons point l'auteur; « Rousseau vous l'a dit trop haut, et il m'a mis du secret sans le vouloir. »

On voit ici l'adresse du narrateur, racontant en 1711 comment, dix ans auparavant, quand il était déjà fort mal avec Rousseau, celui-ci l'aurait choisi pour confident d'une œuvre ténébreuse, avec prière de la faire passer sous le nom de l'abbé Pic. Et l'honnête homme se serait bien gardé de dire le nom du véritable auteur, si Maunoir n'eût rendu sa discrétion inutile.

Le récit de Boindin est donc seul plausible, et pour le démentir, il suffit de la lettre écrite en ce temps-là par Rousseau à Duché, son ami, qui avait quitté Paris lors des premières représentations de la comédie du *Capricieux* (17 décembre 1700), et de l'opéra d'*Hesione* (21 décembre 1700). Cette lettre se retrouve dans les éditions complètes, mais les éditeurs ont tous commis l'étrange étourderie de lui donner la date de 1707, trois ans après la mort de Duché. En réalité, elle lui fut adressée dans les derniers jours de février 1701, en Espagne, où Duché avait accompagné le nouveau roi, Philippe V.

« Permettez-moi, mon cher ami, de vous faire un petit reproche. D'où « vient que, m'écrivant un mois après la premiere representation de ma co- « medie, bien informé de ses diverses fortunes, d'où vient, mon ami, que « vous m'écrivez d'un air mystérieux ces seules paroles : *Je vous felicite du* « *succès qu'a dû avoir le Capricieux*. En bonne foi, est-ce avec moi qu'il « faut prendre de ces politesses reservées et sèches? Pensez-vous que j'eusse « trouvé mauvais que vous m'eussiez ecrit : *J'ai été bien etonné d'apprendre* « *le mauvais sort de votre première representation*. Non, mon cher Du- « ché, ce n'est point devant des gens comme vous que je suis honteux de ma « mauvaise fortune. De qui est-ce qu'un malheureux recevra des consola- « tions, si ce n'est de ses amis? et comment pourront-ils le consoler, lors- « qu'ils ignoreront ou feindront d'ignorer ce qui lui arrive? Ce n'est pourtant « pas en cette occasion que j'en ai le plus de besoin; la piece s'est relevée, a « été fort applaudie pendant onze représentations, et auroit été à vingt si les « comédiens avoient voulu y joindre une petite piece. Mais apprenez la plus « cruelle chose qui puisse arriver à un homme. On a fait des chansons sur « un air de l'opéra qui se joue aujourd'hui; et depuis trois semaines, il en « paroît tous les jours de nouveaux couplets, mais les plus atroces et les plus « abominables du monde à ce qu'on dit, contre tous ceux, sans exception, qui « vont au café de Madame Laurent. J'ai tort de dire sans exception, car je « suis excepté, moi; et cela, joint à ce qu'ils sont bien rimés la plupart, a fait « soupçonner que j'en étois l'auteur. De sorte qu'avec les sentimens que « vous me connoissez, et l'intégrité dont je crois, sans vanité, que personne « ne peut se louer à plus juste titre que moi, me voilà, sans y penser, mis au « nombre des monstres qu'il faudroit etouffer à frais communs : car il n'y a « point de termes qui puisse exprimer la noirceur dont je serois coupable, si « les meilleurs amis que j'ai eus, gens qui m'ont donné récemment, à l'occa- « sion de ma piece et en mille autres, des preuves de leur amitié et de l'inte- « rêt qu'ils prennent à moi, ces gens-là, dis-je, etoient l'objet que j'eusse « pris pour mes satires : mais encore quelles satires ! Pour moi, le parti que « j'ai pris a été de faire une declaration que j'etois prêt à signer, que l'auteur « de ces libelles est le plus grand coquin du monde : je l'ai même mise en « rimes, comme vous verrez par l'epigramme que je joins à cette lettre. Et

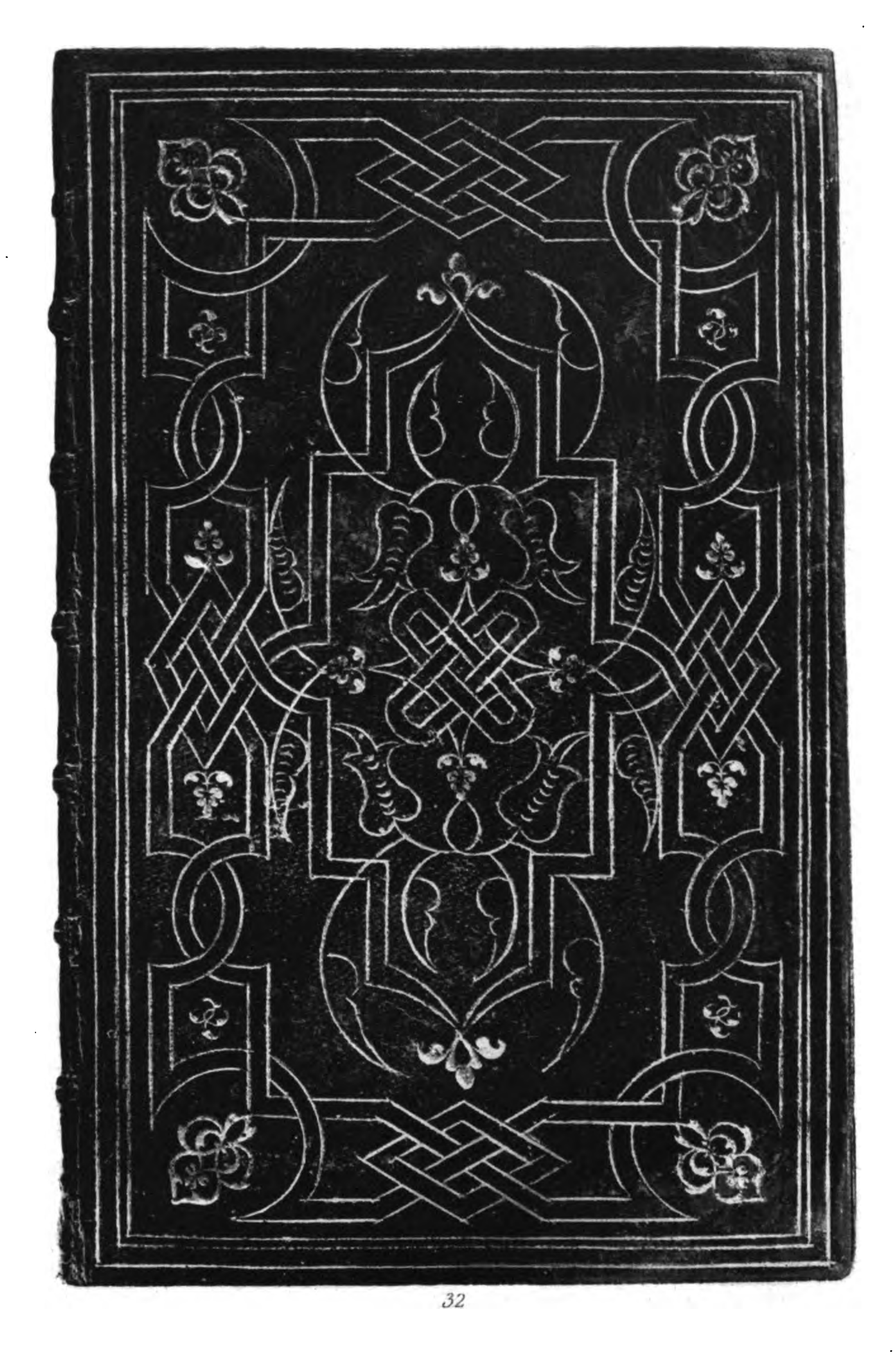
« cela fait, j'ai renoncé pour ma vie à aller dans tous les lieux publics où, en « effet, des gens connus comme nous courent un fort grand risque, par le « melange inevitable de ceux qu'on ne connoît point, et même de ceux qu'on « connoît parfois pour malhonnêtes gens. Je m'en trouve très-bien, et depuis « quinze jours que je cesse d'y aller, je suis devenu beaucoup plus attaché à mes « affaires, plus assidu à voir bonne compagnie et meilleur économe de mon « temps. Il me falloit un malheur comme celui-là pour me dessiller les yeux « et me desaccoquiner de la hantise d'un lieu qui, au bout du compte, n'ho- « nore pas ceux qui le frequentent. La pauvre Madame Laurent, qui n'en « peut mais, y perdra plus que personne : car j'apprends que presque tous « ceux qui alloient chez elle ont deserté.

« Voilà, sans mentir, une ennuyeuse lettre que je vous envoie bien « loin, etc., etc. »

A cette lettre était jointe l'epigramme suivante :

Auteur caché, qui que tu sois,
Brigand des forêts du Parnasse,
Qui de mon style et de ma voix
Couvres ton impudente audace,
Vil rimeur, cynique effronté,
Que ne t'es-tu manifesté!
Nous eussions tous deux fait nos rôles;
Toi d'aboyer qui ne dit mot,
Et moi de choisir un tricot
Qui fût digne de tes épaules.

Cette lettre, dont on n'a jusqu'à présent tiré aucun parti, et dont on ne peut contester ni la sincérité, ni l'authenticité, ni la véritable date, ne démontre-t-elle pas la méprise de Boindin et la fausseté de la relation de La Motte, l'auteur véritable du *Factum* de Saurin? D'ailleurs pour les autres couplets, disons-le une fois pour toutes, le *Mémoire* de Boindin est le testament de l'homme qui avait le mieux connu tous les fils de cette trame infernale. Il n'avait jamais eu à se plaindre ni de Saurin, ni de La Motte; les coupables comme la victime avaient cessé de vivre, il cédait donc au besoin de proclamer la vérité et de faire un acte de justice, en recommandant à sa famille de déposer à la Bibliothèque royale son *Mémoire pour servir à l'histoire des Couplets de* 1710. Boindin mourut en novembre 1751, et ce précieux témoignage de la probité d'un homme qui avait eu beaucoup à se plaindre de Rousseau, et dont les épigrammes lui tenaient encore au cœur, ce témoignage ne put être imprimé en France. Les juges qui avaient condamné Rousseau sans l'avoir entendu ne le permirent pas; il fallut recourir à la presse de Hollande. Le *Mémoire* n'en fut pas moins répandu, et Voltaire en conçut d'étranges alarmes consignées dans vingt endroits de sa correspondance; mais toutes ses sollicitations, toutes ses instances ne purent décider ni les anciens amis de La Motte, ni le fils de Saurin, écrivain et poëte



32

RELIURE GENRE GROLIER

Imp. Ch. Chardon aîné Paris

des plus honorables, à prononcer un mot, à écrire une seule ligne pour démentir la voix qui semblait sortir du tombeau afin de révéler l'iniquité juridique qui avait frappé un de nos plus illustres écrivains, et signaler le nom des odieux faussaires qui l'avaient chargé de leur crime.

Pour le *Factum* en faveur de Saurin, on sut depuis par Voltaire, dont les indiscrétions sont souvent très-précieuses, que La Motte, aussitôt l'arrestation de son complice, s'était rendu à sa prison et l'avait partagée. On sut qu'à lui revenait le mérite d'avoir rédigé ce chef-d'œuvre d'insinuations hypocrites, perfides et mensongères. Il est bien vrai qu'on accorde toujours aux *Factums* judiciaires la liberté qu'Horace a réclamée pour les poëtes et les artistes :

Quidlibet audendi semper fuit æqua potestas.

Mais, aux yeux des véritables juges, la Défense de Saurin perd même la faible autorité des *Factums* ordinaires, parce qu'on y voit toutes les allégations de La Motte garanties par le seul La Motte. Quand de deux complices le seul mis en cause réclame le témoignage de son compagnon de crime, aura-t-on égard à ce témoignage, une fois la complicité reconnue ? Si Cartouche et Mandrin sont unis d'intérêts et que Mandrin se soit chargé de préparer la défense, aura-t-il bonne grâce à faire dire sans cesse à Cartouche : « J'ai entendu dire à M. Mandrin. — M. Mandrin ne me démentira pas. « — La personne qui m'accuse a révélé secrètement à M. Mandrin. — « Que M. Mandrin veuille bien me pardonner si j'invoque ses souvenirs, « etc., etc. » Tel est pourtant le procédé constant de La Motte dans ce *Factum* de Saurin, auquel cependant n'ont cessé de puiser tous ceux qui ont jusque là vu dans J.-B. Rousseau le coupable, et dans Saurin la victime.

D'ailleurs, étudiez, comme j'ai dû le faire, tout ce qu'on a jamais écrit sur les débuts de cette lamentable affaire, vous reconnaîtrez que le seul fondement de l'accusation, c'est l'aveu que Rousseau aurait fait lui-même des premiers couplets, — tantôt des deux — tantôt des cinq premiers. Cet aveu permet, disait-on, de lui attribuer tous les autres. La conséquence serait loin d'être rigoureuse, car tout vilains qu'étaient les cinq premiers couplets, ils n'offraient rien de comparable aux infamies des couplets suivants, et surtout de ceux qui, dix ans après, furent renouvelés.

Mais enfin ce fut le grand, le perpétuel argument de Voltaire (1), de Gacon,

1. « On se contentera de remarquer ici que Rousseau ayant *avoué* qu'il avait fait cinq de « ces malheureux couplets, il était coupable de tous les autres, au tribunal de tous les ju- « ges et de tous les honnêtes gens. » (*Siècle de Louis XIV*, édition Beuchot, XIX, p. 192.) — « Il avait été assez fou pour avouer qu'il était l'auteur des cinq premiers couplets. » (*Refutation d'un ecrit anonyme*, t. XXXIX, p. 624.)— « Boindin, après être convenu que « Rousseau avait fait les cinq premiers couplets, suivis de ceux qui lui attirèrent sa dis- « grâce... » (P. 137.)— « Il les avait déjà outragés dans cinq couplets qu'il avait imprudem- « ment recités. — Les cinq premiers couplets reconnus par Rousseau, — avoués par Rous- « seau », etc. Enfin, plus juste après la mort de Rousseau, Voltaire, édition de 1756, dit : « Il

de Gayot de Pitaval et de Lenglet du Fresnois. Les critiques plus récents, MM. Sainte-Beuve et V. Fournel, l'ont également admis. Rousseau, disent-ils, avait avoué cinq couplets.

Or l'allégation est gratuite. L'auteur de l'Ode au comte du Luc n'avoua jamais cinq, ni trois, ni deux couplets. Il n'en avoua, il n'en fit qu'un seul, dont il nous reste à parler.

La vogue de l'opéra d'*Hésione* et surtout du Prologue tenait pour beaucoup aux circonstances. Quelques jours après la première représentation, un nouveau siècle allait commencer, et le couplet que nous avons cité réunissait les vœux de bonheur formés pour l'ère nouvelle. Le succès des vers originaux produisit la multiplicité des parodies. Au mois de janvier 1701, toute la France retentit de vœux sérieux ou badins, délicats ou grossiers, chantés sur l'air du Prologue d'*Hésione*. Il y en a plusieurs centaines, indépendamment de ceux du Procès, dans le grand recueil Maurepas. Il était donc impossible qu'il n'en fût pas composé et colporté dans le Café de la Laurent.

Dans les premiers, la satire conservait la forme des vœux. Rousseau, qui avait peut-être rapporté le couplet fait contre la musique, la mise en scène et le ballet de l'opéra, paya tribut, comme les autres, au goût du moment. En présence des habitués du Café, il dicta ou peut-être seulement acheva, à partir du cinquième vers, ce couplet qu'un autre venait de commencer :

« se pourrait que Saurin eut été l'auteur des derniers couplets attribués à Rousseau. — « Que celui-ci ayant été *reconnu* coupable des cinq premiers, Saurin eût fait les autres pour « le perdre. — Il sera difficile après tout de savoir quel est le coupable. » (*Siècle de Louis XIV.*) *Difficile* ! Et vous avez sans cesse crié que Rousseau seul était coupable ! Ajoutons encore, à la décharge de Voltaire, ce qu'en 1757 il écrivit au fils de Saurin, qui lui avait demandé en grâce et obtenu la suppression de ce passage : « Je vous confierai, à vous « seul, que si j'ai dit que monsieur votre père ne fut jamais soupçonné de la plus légère « satyre, il m'a pourtant récité des couplets contre La Motte lui-même, avec lequel il avait « fini par se brouiller. Voici la fin d'un de ces couplets :

De tous les vers du froid La Motte,
Que le fade du Bousset note,
Il n'en est qu'un seul de mon goût,
Quel ? *Qui sait être heureux sait tout.*

« Je ne ferai jamais usage de cette anecdote, mais vous concevez que mon doute (sur le « véritable auteur des couplets) » est sincère, et il faut bien qu'il le soit, puisque je l'expose « à vous-même. Vous devez sentir encore de quel poids est le testament de mort du malheu- « reux Rousseau. Il faut vous ouvrir mon cœur. Je ne voudrais pas, moi, à ma mort, avoir « à me reprocher d'avoir accusé un innocent, et, soit que tout périsse avec nous, soit que « notre âme se réunisse à l'Être des Êtres après cette malheureuse vie, je mourrais avec « bien de l'amertume si je m'étais joint, malgré ma conscience, aux cris de la calomnie. » Ces lignes sont fort belles ; pourquoi faut-il qu'elles aient été écrites en confidence, pour n'être jamais imprimées ! Dans une autre lettre à M. Bertrand, du 20 février 1758, Voltaire dit encore : « J'ai avoué à M. le baron de Freudenreich que feu Saurin a mérité la « corde. »

Que de mille sots réunis
A jamais le café s'épure!
Que l'insipide Dionis
Porte ailleurs sa plate figure!
  Que dans son sale cabinet
Le pesant abbé Maumenet
Laisse pourrir ses vers maussades!
Que jamais l'enflé Raguenet
N'y produise ses œuvres fades!

Il est aisé de reconnaître dans ces vers la facture d'un bon versificateur comme était Rousseau. Sans doute il eût mieux fait de ne pas les écrire, mais s'il ne cessa pas de les avouer, comme tout ce qu'il fit jamais, au moins ne trouvera-t-on nulle part qu'il se soit reconnu l'auteur d'un second couplet; et par conséquent ceux qui le condamnent sur son aveu ne doivent pas en alléguer cinq, mais les cinq derniers d'un seul, les meilleurs assurément de tous. La Motte lui-même n'ose dire qu'il en ait jamais reconnu d'autres. « On « jeta, dit-il, de nouveaux couplets dans le Café, plus aigres que le premier. « Je ne sais si ce fut dans ceux-là que se trouva le couplet contre le Café en « général, et en particulier contre MM. Dionis, Maumenet et Raguenet, dont « le sieur Rousseau a avoué à plusieurs personnes la derniere partie, en niant « constamment la premiere. » Rousseau dit plus sincèrement : « Si j'avois « voulu me déguiser, aurois-je rappelé ces quatre ou cinq malheureux vers, « faits il y a dix ans fort innocemment, et en présence de tout le monde, sur « l'abbé Maumenet, et qui ont servi de canevas à tant d'infamies qui m'ont « été attribuées, et que je n'avais jamais ni vues ni entendu réciter! »

En voilà assez, je pense, sur ce fameux aveu de deux, de trois, de cinq couplets, et l'on doit être maintenant convaincu qu'il ne peut servir le moins du monde à prouver que Rousseau eût composé les autres.

Ce n'est pas une faible charge contre La Motte et Saurin, que les éloges constamment prodigués par eux au mérite et à la perfection de ces autres couplets. « On y sent, dit l'auteur du *Factum*, de la force, et même un détes- « table enthousiasme. Les rimes, quoique très-riches, ne coûtent jamais rien « au sens, beaucoup d'expressions de génie, des tours singuliers et même fins; « nulle cheville, etc... » Rien n'est plus contraire à la vérité, ces misérables couplets n'ayant qu'un mérite, la justesse des rimes. C'est là ce qu'avait fort bien dit Rousseau : « Le sieur Saurin s'est donné le plaisir de louer avec « excès les vers de cette satyre. Mais, à réduire les choses à leur valeur, elle « est très-mauvaise; et s'il est vrai, comme ils le disent, que le sieur Rousseau « sache son métier, ignore-t-il que la première règle d'un écrivain est de « mettre le lecteur dans ses intérêts? Or y a-t-il un lecteur, quelqu'effronté « qu'il puisse être, qui ne frémisse d'indignation contre un misérable qui « débute par se peindre lui-même comme un chien enragé qui va mordre « tous les passans, et qui les déchire en effet sans grâce, sans style, sans « noblesse, et sans le moindre air d'enjouement? Le sieur Rousseau a voulu

« se déguiser, disent-ils (après avoir prétendu reconnoître dans ces horribles « vers son heureux génie); mais à quoi a-t-on pu le reconnoître? Est-ce aux « vices de langage, aux constructions forcées, aux fautes de quantité, aux « rencontres de voyelles, aux gasconismes et à toutes les ignorances qui four- « millent dans cette misérable légende satyrique ? Non : c'est à la richesse « des rimes ! Il est vrai que les rimes y sont exactes jusqu'à la pédanterie. « C'est dommage qu'il n'y ait pas de dictionnaire pour apprendre à bien écrire, « comme il y en a pour trouver des rimes régulieres. »

On ne pouvait assurément parler plus justement de ce mystère d'iniquité. Il est vrai que Rousseau avait alors en vue les couplets de 1710, non ceux de 1701. Mais ils partaient sinon de la même main, au moins de la même officine; ils n'avaient sur les premiers que l'avantage d'être plus révoltants et plus bêtement atroces. Ainsi, plus nous parlons ici des premiers, moins nous aurons à nous arrêter sur ceux qui formèrent la matière du procès. C'est aujourd'hui une opinion généralement admise que le grand poëte n'a pu faire les couplets de 1710, et qu'on n'auroit droit de lui reprocher que ceux de 1701. En réalité, on doit réduire la part qu'il y a prise aux cinq derniers vers du couplet ou au couplet entier fait sur l'abbé Maumenet. Il faudra donc s'armer d'une grande sévérité pour y voir autre chose qu'une insignifiante peccadille.

Aussi la plume nous tombe-t-elle des mains devant les cinq raisons qu'on a trop souvent alléguées pour accuser Rousseau d'avoir composé tous ceux de 1701: 1° ils étaient bien écrits, bien tournés, fins et spirituels; 2° il en avait avoué cinq ; 3° il y était seul épargné de tous ceux qui fréquentaient le Café; 4° plusieurs de ces couplets étaient timbrés à la poste de Versailles, qu'il habitait alors ; 5° La Motte, Saurin et Malafer y étaient fort mal traités.

Je reprends les cinq points d'accusation :

1° Rousseau n'avait pu faire des couplets aussi mal versifiés, aussi grossiers de fond et de forme; 2° Il n'avoua jamais cinq couplets, mais cinq vers, faits non pas secrètement, mais en présence de tous les habitués du Café; 3° Il n'y était pas une seule fois nommé, ce qu'il n'eut pas manqué de faire, s'il eût tenu le moins du monde à se déguiser; 4° S'il eût voulu ne pas être reconnu, il ne les eût pas timbrés de Versailles, où l'on savait qu'il résidait ; 5° Les véritables auteurs ne se sont adressé que de sottes et banales injures, qui pouvaient même être regardées comme autant d'éloges (1).

1. Il est vrai qu'aux douze couplets envoyés chez de Villiers, chez Grimarest et chez Boindin, le texte que Saurin prétendait avoir reçu ajoutait le fragment d'un treizième. Mais cette addition avait été faite après coup, comme le dit Boindin, par la juste crainte qu'on ne s'étonnât de le voir trop ménagé. Voici ce fragment :

Ce n'est point pour vol de marron
Que, flétri du nom de larron,
S'il n'eût fui, car Saint-Vast l'accorde,

Je l'ai dit : les couplets de 1701, sans être bons, sont pourtant moins mauvais de facture que ceux de 1710 ; et puisqu'on imprime encore aujourd'hui qu'on ne peut justifier Rousseau de les avoir faits, nous les donnerons ici :

2

Que Boindin de son haut caquet
Désormais ne nous étourdisse !
Que La Grange de son fausset
En ces lieux jamais ne glapisse !
  Que par quelque jeune plumet
Le café soit bientôt deffait
De Saurin et de sa sequelle !
Qu'à mentir Villiers toujours prêt
Aille ailleurs porter la nouvelle !

Ce n'est pas ici le style de Rousseau, dont le goût eût frémi de ces rimes *caquet* et *fausset*, *plumet* et *deffait*, de ces *désormais* et *jamais*, *bientôt*, *toujours*, *aille ailleurs*, dans le même couplet.

3

Que le *rechappé* des prisons,
Qui *toujours* réforme et critique,
S'en aille aux Petites-Maisons
Y professer sa politique !
  Que l'édenté petit vieillard,
Quart de savant, grand babillard,
Importun citeur d'Hérodote,
De ses vieux contes de paillard
Aille ailleurs divertir Lamotte !

Encore cet *aille*, cet *aille ailleurs*. Le « réchappé » était un huissier de la Chambre du Roi, nommé Rousseau. Le petit vieillard édenté (comme la plupart des vieillards) était Paris, fils d'un correcteur des Comptes.

4

Que *bientôt* ce spectre hideux
A cheveux plats, à longue face,
Qui grommelle : Un, puis un, font deux,
Aux enfers *reprenne* sa place !
  Esprit malin plus noir que *pix*,
Je te conjure par x, x.
Va-t-en chez l'infernale race
Mettre le prix à l'eau du Styx,
A tant la pinte, à tant la tasse.

Tasse et *race* sont de bien mauvaises rimes. Le tour du couplet est lourd,

Il seroit allé voir Caron
Le cou serré par une corde.

Ici le reproche est fort, et il faut que le malheureux Saurin ait eu bien peur d'être reconnu pour l'avoir laissé ajouter ou l'avoir ajouté lui-même.

prosaïque. Le *Spectre hideux* était un nommé Geoffroi, grand ami et grand admirateur de Rousseau. « Pour éviter l'insomnie, dit un annotateur des « couplets, il se faisoit servir chez Mme Laurent du vin muscat. Avant lui, « on ne le donnoit qu'en demi-septier; il proposa à la veuve de faire faire de « petites bouteilles (carafons) qui n'en continssent que la moitié, et fit en- « tendre qu'elle y gagneroit, parce que cette mesure étant fixée à quatre sous, « la pinte lui rapporteroit trente-deux sous au lieu de vingt-huit. Voilà « l'origine de ces petites mesures qui subsistent encore dans les cafés. » Le couplet fait allusion à ce muscat de Geoffroi. D'ailleurs, rien de plus misérable que ce *plus noir que pix* (poix) que l'on *conjure par x, x.* — Dans le cinquième sont attaqués Grimarest, Villiers, Autreau, et enfin La Motte, celui-ci accolé à Francine, ami déclaré de Rousseau, avec lequel on espérait le brouiller.

Que du pédant grammairien,
Enflé de mots, Dieu nous délivre!
De l'abbé grand diseur de *rien*,
Et du peintre Autreau, toujours ivre.
Le petit moine défroqué,
Qui par maint opéra croqué
Croioit s'enrichir au Parnasse,
Par l'escroc Francine escroqué,
Soit réduit à porter besace!

Comment a-t-on pu jamais reconnaître le style fin, net et élégant de Rousseau, dans une telle rimaillerie!

La critique n'élevant plus aujourd'hui de doutes que sur ces cinq couplets (1), nous pouvons détourner notre vue des autres. Disons seulement que les injures vagues et très-inoffensives dans le fond, jetées à Saurin et à La Motte, justifient déjà Boindin quand il les accuse d'en avoir fait le plus grand nombre. Tout autre, voulant chagriner La Motte, aurait parlé non de son court séjour à la Trappe, sur lequel il plaisantait lui-même tout le premier, non pas de goûts dépravés dont personne ne l'avait jamais soupçonné, mais de ses mauvais vers et de son naturel faux et flatteur ; on n'aurait pas dit de Saurin qu'il était *à découvrir si prompt*, et qu'il devrait craindre qu'on ne découvrît *le problème de ses mœurs*. On l'aurait, et Rousseau avant tous les autres, traité de voleur, d'hypocrite, de malhonnête homme; et l'on n'eût dit que la vérité.

Au reste, ces premiers couplets partirent vraisemblablement de plusieurs mains. Il était à peu près impossible que dans le Café où se réunissaient

1. Je dois cependant excepter l'excellent esprit, ordinairement plus juste et mieux inspiré, qui a rédigé la notice *Rousseau* dans la nouvelle *Biographie universelle*, et qui ne semble avoir consulté que le *Factum du Sr Saurin*. Il n'avait pas même alors connaissance du mémoire de Boindin.

les lettrés, surtout ceux de la moindre importance, l'envie ne prît à plusieurs, tels que Debrie, Autreau, Danchet, Crebillon, Gacon, de faire leur partie dans ce concert discordant de parodies. Mais les auteurs plus ou moins nombreux de ces couplets étaient tous du cercle de La Motte et s'accordaient dans le désir d'en charger Rousseau, non-seulement parce que leur vanité d'auteur était flattée qu'on pût s'y tromper, mais parce qu'ils voulaient le décider à quitter le Café. La Motte en dut faire assurément un assez bon nombre, les moins mauvais de ces mauvais neuvains. Ceux, par exemple, qu'il apporta chez l'abbé de Villiers, ayant été comme jetés à sa porte, au moment même où Rousseau venait d'ôter à tous ceux qu'il avait visités la pensée de lui attribuer la moindre part dans ceux qui avaient précédé, La Motte les avait écrits à la hâte pour empêcher la réconciliation qu'il craignait ; mais il s'y était pris trop tard.

« Il est certain, dit Boindin, que dès ce temps-là plusieurs des parties in-
« téressées dans les couplets soupçonnèrent qu'ils n'étoient pas tous de Rous-
« seau, et que quelqu'un profitoit de l'occasion pour satisfaire en même temps
« sa malignité et sa vengeance. Il y en eut même un paquet apporté par
« La Motte chez M. de Villiers, et qu'il disoit avoir trouvé à sa porte, qui ne
« pouvoit être de Rousseau, la preuve en est évidente. Rousseau, informé
« qu'il paraissoit tous les jours de nouveaux couplets, courut chez toutes les
« personnes intéressées, justement le jour qu'elles devoient s'assembler chez
« M. de Villiers. C'étoit un secret, même au Café, que cette assemblée, et
« Rousseau ne l'apprit qu'à midi et demi, chez M. de Villiers, où elle devoit
« se tenir. Cependant, avant deux heures, il se trouva non-seulement un
« envoi de douze couplets adressés à ceux qui devoient s'y trouver, mais ces
« douze couplets étoient transcrits de la main gauche, en caractères d'im-
« pression ; et c'étoit le paquet que La Motte y apportoit et qu'on avoit,
« disoit-il, jeté à sa porte il y avoit plus d'une heure.

« L'impossibilité morale et physique de cette composition et de cette
« transcription momentanée donna lieu à de terribles soupçons contre le
« porteur du paquet, et plusieurs personnes de l'assemblée, entre autres
« Boindin et Grimarest, demeurèrent convaincus que tous ces nouveaux
« couplets n'avoient d'autre but que d'aigrir les esprits contre Rousseau et
« d'empêcher le raccommodement qu'il cherchoit. Il est même certain que
« La Motte et Malafer commencèrent dès lors à se défier de Boindin et de
« Grimarest, et qu'on ne jugea plus à propos de leur faire part des autres
« couplets. »

Mais il importe de remarquer que ces premiers couplets, ne blessant que les habitués du Café, n'eurent dans le monde aucun retentissement. Ils tombèrent d'eux-mêmes, et, Rousseau ayant entièrement rompu avec le Café, ceux qui s'y trouvaient le plus maltraités cessèrent bientôt, à l'exception de La-Motte et Saurin, d'accuser le grand poëte de les avoir faits. Les couplets se

succédèrent encore chez la dame Laurent, partant de mains toujours plus incertaines, quand le savant Dacier proposa et fit admettre Jean-Baptiste Rousseau à l'Académie des inscriptions. Alors Rouillé du Coudray, contrôleur général, chez lequel il avait conservé un appartement, le baron de Breteuil, père de la célèbre amie de Voltaire, Mesdames de Maintenon, d'Ussé, de Fériol, semblaient à l'envi se disputer le plaisir d'assurer son avenir. Il vivait à Versailles ou au Coudray, et ce fut dans ces premières années du nouveau siècle que, débarrassé des basses intrigues du foyer de la Comédie, il composait ses plus beaux ouvrages, les Psaumes, la Cantate de Circé, qu'on ne pourra jamais trop admirer, ses Odes à la Fortune et sur la Naissance du duc de Bretagne. La tendre amitié de La Fare, de La Fosse et de Duché, l'estime de Despréaux, de Rollin, de Racine le fils, le consolaient aisément de la haine sourde et profonde de Saurin, La Motte, Fontenelle, et de tous les rimeurs subalternes qu'il avait laissés dans le Café.

P. PARIS.

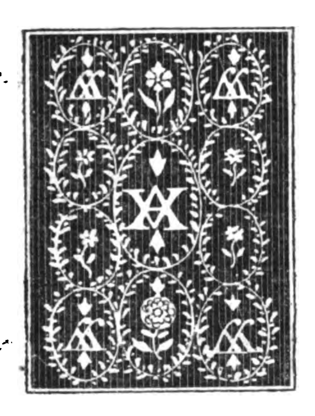
(La suite à un prochain Numéro.)





BIBLIOPHILES OU AMATEURS DIVERS

ANTOINETTE DE VENDOME, grande-tante d'Henri IV, femme de Claude de Lorraine, premier duc de Guise, morte le 18 janvier 1583.



Cette princesse possédait une fort belle bibliothèque, dont les volumes, pour la plupart, avaient été reliés par Nicolas Ève. Quelques-uns portaient sur les plats son chiffre formé d'un V et d'un A entrelacés (*Antoinette de Vendôme*), cantonné d'un autre chiffre composé de deux λλ (*Lorraine*).

Les livres à cette charmante reliure sont excessivement rares aujourd'hui, et par conséquent fort recherchés des amateurs. Le seul exemplaire que nous ayons vu nous a été communiqué par M. Alfred Simonise, un des plus délicats bibliophiles de notre temps.

Voy. Claude de Lorraine.

APCHON (Claude-Marc-Antoine d'), archevêque d'Auch, né en 1721, mort en 1783.



D'or, semé de fleurs de lys d'azur.

La bibliothèque de l'archevêque d'Auch est une preuve de plus de ce goût particulier que l'on avait au XVIIIe siècle pour les livres et les reliures. Ce prélat avait réuni une collection embrassant presque toutes les branches des connaissances humaines; les manuscrits les plus précieux, les incunables, les impressions sorties des plus célèbres typographies y figuraient en grand nombre; et la magnificence de l'habillement ne le cédait en rien à la beauté des éditions.

Bon nombre de ses reliures sont sorties des ateliers de Derome, Duseuil et Padeloup.

AQUIN (Louis d'), évêque de Séez, mort le 22 mai 1710.



De gueules, à trois bandes d'or, au chef d'azur chargé d'un lion passant d'or.

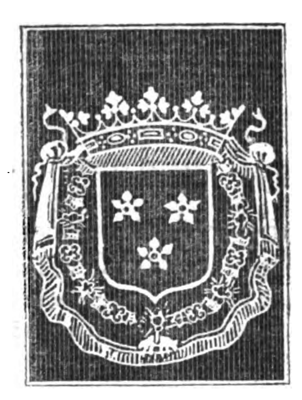
ARCHAMBAULT (François), secrétaire du roi, mort vers 1724.



D'argent, à la bordure engrêlée de gueules, au sautoir d'azur chargé de cinq étoiles d'or, une sur chaque branche et la cinquième en cœur.

Les livres de ce fonctionnaire n'étaient ni nombreux ni rares, quoiqu'ils fussent assez bien reliés et frappés à ses armes. Quelques ouvrages classiques et de jurisprudence en formaient, à peu près, le principal fond.

ARENBERG (Auguste-Marie-Raymond, prince d'), connu sous le nom de comte de la Marck, mort en septembre 1833.



De gueules, à trois feuilles de néflier de cinq feuilles d'or, percées du champ, barbées de sinople.

L'ami et l'un des exécuteurs testamentaires de Mirabeau, fut un des plus intrépides amateurs du siècle dernier. Son goût égalait son savoir, et les livres sortis de sa collection sont toujours une bonne fortune pour le bibliophile éclairé.

ARGENTRÉ (Hypolite d'), conseiller au Parlement de Bretagne, vers 1671.



D'argent, à la croix pattée d'azur.

ARGENTRÉ (Charles du Plessis d'), aumônier du roi Louis XV, évêque de Tulle, mort le 27 octobre 1740.



De sable, à dix billettes d'or posées 4, 3, 2, 1.

ARGOUGES (d'), premier président au Parlement de Bretagne vers 1671, et membre de la commission instituée par le roi pour la recherche de la noblesse.



Écartelé d'or et d'azur, à trois quintefeuilles de gueules brochant sur le tout, posées 2 *et* 1.

L'ancien président au Parlement de Bretagne ne laissa pas une bibliothèque proprement dite. Il n'aimait les livres qu'autant qu'ils pouvaient lui être utiles, et les armes qui figurent sur quelques-uns des volumes lui ayant appartenu indiquent plus chez lui une idée de possession qu'une idée d'élégance.

ARLAY (Charles d'), conseiller au Parlement de Bourgogne, vers 1672; mort le 14 juin 1691.



D'argent, à une fasce de sable.

ARNAULT (Simon), marquis de Ponponne, secrétaire d'État. Né en 1618, mort le 26 septembre 1699.



D'azur, au chevron d'or accompagné en chef de deux rinceaux, et en pointe d'une montagne, le tout de même.

ARTHAUD (François-Bernard), conseiller au Parlement de Bourgogne, vers 1743.



De gueules, à trois tours d'or.

ARVILLARS (le marquis d'), en Dauphiné.



D'or, à l'aigle d'azur membrée, becquée et couronnée de gueules.

La collection du marquis d'Arvillars était peu nombreuse, mais d'un choix exquis. On remarquait des Elzéviers, des Foulis, des Gryphe, des Alde, et un grand nombre de manuscrits curieux du moyen âge.

ARZAC, en Dauphiné.



D'argent, à trois bandes de gueules, au chef d'or chargé d'une aigle de sable.

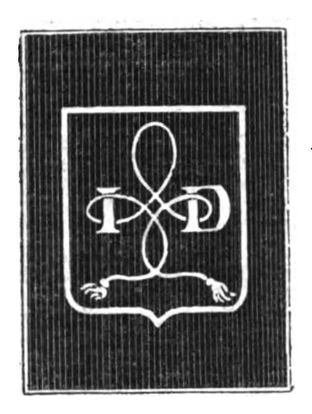
ASPREMONT DE LYNDEN, branche aînée des comtes de l'Empire.



Ecartelé: au 1 *et* 4, *de gueules, à la croix d'argent, qui est d'*Aspremont; *au* 2 *et* 3, *d'or, au lion de gueules, qui est de* Reckeim; *sur le tout, d'azur, à l'aigle d'argent becqué et membré d'or.*

Nous n'avons pu déterminer le membre de cette illustre famille qui posséda les beaux livres portant les armes ci-dessus. Quel qu'il fut, il devait être un amateur de goût.

AUBERVILLE (Jean d'), procureur de la ville de Bourges, vers 1600.



D'azur, aux initiales I D d'or, enlacées d'un cordon de même.

AUBERY (Félix), marquis de Vastan, maître des requêtes, vers 1720.



Ecartelé: au 1, d'or, à la bande de gueules chargée de trois besants d'argent; au 2, d'or, au chef de gueules chargé au canton dextre de MONTMORENCY; *au 3, de* MONTMORENCY; *au 4, d'or, à la bande d'azur, au chef d'argent chargé de deux merlettes de sable soutenues d'une fasce de sable chargée d'une merlette d'argent; et sur le tout, d'or, à cinq trangles de gueules, qui est d'*AUBÉRY.

AUBESPINE (Gabriel de l'), évêque d'Orléans, mort en août 1630.



Ecartelé: au 1 et 4, d'azur, au sautoir d'or cantonné de quatre billettes de même, qui est de L'AUBESPINE; *au 2 et 3, de gueules, à la croix ancrée de vair, qui est de* LA CHATRE.

AUBUSSON, seigneur de la Borne (Jean d'), protonotaire apostolique, prieur de Blessac, vers 1540.



D'or, à la croix ancrée de gueules.
Voy. le catal. DINAUX, 2e partie, no 534.

AUBUSSON DE LA FEUILLADE (Georges d'), évêque de Metz, mort en cette ville le 12 mai 1697.
Comme ci-dessus.
Voy. le Catal. DINAUX, 2e partie, no 651.

AUBUSSON DE LA FEUILLADE (Catherine-Scholastique Bazin de Bezons, comtesse douairière d'), fille de Jacques Bazin de Bezons, maréchal de France, gouverneur de Cambrai. Elle avait épousé Hubert-François d'Aubusson, comte de la Feuillade, mort en 1735.



*D'or, à la croix ancrée de gueules qui est d'*Aubusson ; *contre parti de* Bazin de Bezons, *qui est d'azur, à trois couronnes ducales fleuronnées de cinq pièces d'or.*

Voy. le Catal. Dinaux, 2e partie n. 246.

AUBIGNÉ (Agrippa d').



De gueules, au lion d'argent semé d'hermines de sable, armé, lampassé et couronné d'or.

Voy. encore Maintenon.

AUMONT (Louis-Marie-Augustin, duc d'), pair de France, né le 28 août 1709, mort à Paris le 4 avril 1782.



D'argent, au chevron de gueules, à 7 merlettes de sable, 4 en chef posées 2, 2; et 3 en pointe posées 1, 2.

La bibliothèque du duc d'Aumont avait été formée avec un soin et une patience dont la bibliophilie offre peu d'exemples. Elle contenait les meilleurs ouvrages français en tout genre et des plus belles éditions. La plupart des reliures, soit en maroquin, soit en veau marbré, sortaient des mains de l'habile Padeloup.

Cette magnifique collection fut dispersée, malgré les propositions d'un Anglais qui voulait, dit-on, l'acheter en bloc. Soit cupidité ou patriotisme, tous les trésors littéraires du duc d'Aumont restèrent à la France. La Bibliothèque Impériale en possède une très-grande partie.

Catalogue des livres de la bibliothèque de feu M. le duc d'Aumont, dont la vente se fera en son hôtel, place de Louis XV, le mardi 7 janvier 1783... par Guillaume Debure, fils aîné. — *Paris*, *Debure*, 1782, in-8.

Excellent catalogue. Il contient à la fin une table des noms d'auteurs.

AUMONT DE VILLEQUIER (Louis-Marie duc d'), mort en 1814.



Comme ci-dessus.

La collection du duc de Villequier était loin d'être aussi estimée que celle de son parent. Cependant, on trouve dans les ventes des livres à ses armes, qui dénotent chez le possesseur un véritable goût artistique.

AUTRY (le comte d'), mort le 9 août 1749, âgé d'environ 70 ans.



Ecartelé: au 1 et 4, d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois losanges de même, 2 en chef, 1 en pointe; au 2 et 3, de gueules, au sautoir d'or, cantonné de 4 fleurs de lys de même.

Le comte d'Autry avait, pour ainsi dire, passé sa vie à amasser des livres, Ce fut, dit la notice placée en tête de son catalogue, sa seule et unique passion. Aussi, sa bibliothèque était-elle remarquable par le nombre, le choix et la variété des ouvrages qui la composaient.

Catalogue des livres de feu M. le comte d'Autry, dont la vente se fera... mardi 7 avril 1750.—*Paris*, *G. Martin,* 1750, in-8.

AUTRY DE LA MIVOYE, en Champagne.



D'azur, à la fasce d'argent surmontée de trois merlettes d'or et accompagnée en pointe d'une molette d'éperon de même.

AUVRY (Claude), évêque de Coutances, mort en 1647.



D'azur, à une fasce d'or chargée d'une tête de lion arrachée de sable, lampassée de gueules et accompagnée de trois roses d'argent, 2 et 1.

AUZOLES (Jacques d'), écuyer, sieur de la Peyre.



D'azur, à trois épis d'or surmontés de trois besants de même.

Devise : *Plus en effect qu'en apparence.*

Cri : OZOAAI (*Auzoles*).

(La suite au prochain numéro.)

AYROLDE.



D'azur, à deux chevrons d'or.

Les livres à cette marque sont assez fréquents. Cependant, nous n'avons pu déterminer quel était cet Ayrolde à qui ils ont appartenu.

JOANNIS GUIGARD.





33

RELIURE GENRE GROLIER

. ..iophile Français. Imp. Ch. Chardon aîné Pa...

NOUVEAUTÉS ANECDOTIQUES



Qu'il vente ou qu'il gêle, que le soleil vous menace de ses coups ou que les brouillards de la Seine vous pénètrent, moi, j'admire la solidité des bouquinistes des quais. Depuis vingt ans, quelques-uns sont partis pour d'autres rives, mais je n'en ai jamais vu un seul enrhumé.

Le métier n'est pas doux cependant. Traîner ses boîtes le matin, rester là douze heures à piétiner sur une ligne de dix à douze mètres, en guettant le *pst* du client ou les nuages prêts à crever, puis remiser les boîtes le soir et attendre aux ventes l'apparition des lots, — tel est le programme fatigant de chaque jour.

Généralement voltairien, le bouquiniste ne se repose même pas le dimanche. C'est qu'aussi, les jours fériés, si le soleil brille, les quais font concurrence à la grande avenue des Champs-Elysées. Malgré eux, les profanes se sentent attirés vers ces boîtes pleines par l'amour de l'inconnu. Puis, comment résister à ces gros numéros qui crient le bon marché, qui vous offrent la recréation d'une semaine pour vingt, quinze ou dix centimes. Lainé en arrivait même jadis à offrir deux volumes pour quinze centimes.

Mais aussi ce Lainé fut le roi de la bouquinerie. Jamais avant lui personne n'avait fait d'aussi fortes recettes. Il encaissait de deux à trois cents francs par jour. Son étalage était assiégé sans relâche par une foule avide. Vous vous en souvenez, lecteurs bibliophiles. C'était au coin du pont des Arts, du côté de la bouquetière.

Le secret de la grande vogue qui conduisit rapidement Lainé à une fortune relative était dans la connaissance parfaite du caractère de sa clientèle.

Les bibliophiles qui achètent sur les quais ressemblent tous par un côté au fameux Boulard qui, impatienté, dit-on, de voir trop longtemps les mêmes volumes dans la même boîte, les paya tous, rien que pour le plaisir de les jeter à l'eau et de les voir remplacer.

Or, Lainé avait trouvé un moyen héroïque d'avoir toujours du nouveau. Dès qu'il apportait un lot de livres sur le quai, il plaçait ses primeurs à *un* et à *deux* francs. Le surlendemain, ce qui n'était pas vendu tombait à trente et à quinze sous. Quatre jours après, vous reconnaissiez dans la case à cinquante centimes les volumes précédemment cotés à soixante-quinze. Les

semaines suivantes voyaient se produire de nouvelles déchéances, et, de chute en chute, le volume de deux francs tombait dans la boîte à deux sous... s'il n'avait séduit personne en route. Les bénéfices de ce rapide va-et-vient compensaient toute perte, et permettaient d'offrir toujours du nouveau.

Ces dégringolades de livres faisaient la joie et le désespoir des acheteurs peu fortunés, parmi lesquels j'ai brillé longtemps, hélas! Que de bouquins désirés j'ai *nourris* de la sorte, sans me lasser d'aller voir quel était leur taux du jour, me réjouissant de leurs disgrâces prolongées, me réservant de faire briller au dénouement les deux sous qui devaient procurer à ces déshérités un dernier abri. Non, jamais le rachat des petits Chinois n'a procuré plus de jouissance aux âmes fidèles.

Depuis que Lainé s'est retiré dans ses terres, l'étalage vit un peu sur son ancienne réputation. Le grand principe des variations de prix n'y est plus aussi activement observé, bien qu'il fasse maintenant plus ou moins loi sur toute la ligne des quais. Aujourd'hui, en effet, le progrès mène la bouquinerie comme le reste, les excentricités s'effacent, et les beaux temps du père Tabary sont passés. Le bouquiniste est jeune, intelligent, il se tient au courant du métier qu'il a généralement commencé dans une librairie ancienne. Nous ne sommes plus au temps de feu Jérome, qui ne voulait exposer que des livres jansénistes, et qui n'abandonnait le pont au Change que pour aller causer dans une société janséniste du quartier Saint-Séverin. Nous ne sommes plus au temps du vieil israélite Olry, qui avait tellement contracté l'habitude de son métier, qu'à l'âge le plus avancé, il se faisait porter vis-à-vis du marché des Augustins, lui, sa chaise et ses quatre boîtes, où personne ne mettait plus le nez depuis des siècles. Mais il n'en restait pas moins là, rivé au parapet, avec lequel ses loques grisâtres semblaient faire corps. Je l'appelais le *bouquiniste de pierre*.

Oui, les derniers types s'en vont, et quand auront disparu l'ex saint-simonien C., D., l'amateur de musique religieuse, et J., si connu par son tablier, par son chapeau bourgeois, et par l'art séducteur avec lequel il exhibe ses livres à gravures, je ne vois plus trop quelles individualités pourront trancher sur l'uniformité générale. Il y aura toujours des bouquins, mais il n'y aura plus de bouquinistes. Je connais déjà deux auteurs dramatiques qui sont de la *partie*, et deux auteurs joués, s'il vous plaît.



La poésie contemporaine est pleine de politique; elle fait la coquette au lieu de crier à l'indifférence, et elle s'en trouve bien. Coquetterie de papier, coquetterie de gravures, coquetterie d'impression.

Si je ne me trompe, le premier coup de trompette de cette habile campagne a été donné, il y a une douzaine d'années, par l'éditeur des *Odes*

funambulesques. Depuis ce temps, bien des poëtes ont suivi la même tactique, et c'esen gra nd uniforme, com me nos soldats aux jours de bataille qu'ils donnent bravement l'assaut à leur public.

Je ne me plains pas du procédé ; il a contribué pour sa bonne part à la renaissance du goût typographique, il a donné aussi une somme de jouissances plus grande aux appétits toujours délicats des vrais lettrés. On a beau dire, le génie ne fait pas tout en pareille matière, et Soulary, imprimé par Cosson, n'eût pas eu le succès de Soulary imprimé par Perrin.

Pour ces dernières étrennes, nous avons eu un monument du genre. Vous devinez que je vais parler des *Sonnets et Eaux-fortes*.

Cinquante poëtes avaient fait alliance avec cinquante artistes pour collaborer à la même œuvre, et de ce croisement sans pareil étaient issus cinquante sonnets parés de cinquante gravures. Gravure ou sonnet, chacun a pris sa belle page d'un grand volume somptueusement tiré à 350 exemplaires et coté 50 francs.

On a beaucoup parlé des *Sonnets et Eaux-fortes*, on ne pouvait qu'en dire du bien et on en a dit. Dans une semblable occurrence, l'indulgence était de bon goût. L'idée seule du volume méritait le succès qu'il a obtenu.

Et pourtant, regardez s'il y a un moyen de satisfaire tout le monde! Aujourd'hui que tous les exemplaires sont vendus, que les planches sont brisées conformément au programme, les cent auteurs sont plus sévères vis-à-vis d'eux-mêmes que ne l'a été la critique.

Plus d'un poëte ose médire de l'eau-forte. A les entendre, la vue Hollandaise de Jongkindt est trop *lâchée*, les arbres de Seymour-Haden, si habile d'ordinaire, ont avec les beignets de pommes une fâcheuse ressemblance, et la Vénus du frontispice n'est qu'une moderne cocotte, à haut chignon. Corot lui-même, le maître Corot, se serait un peu moqué de la Normandie dans le site qu'il avait mission de représenter. Il n'y a guère que Bracquemont et Lalanne auxquels ces dénigreurs fassent grâce, parce qu'ils ne peuvent pas faire autrement. Le *Pont des Arts* et *l'Eclipse* défient tout reproche.

N'allez pas croire que ces critiques terrifient les aqua-fortistes ; ils prennent leur revanche en épluchant certains sonnets.

Ils se proclament à leur tour insensibles aux « clartés lunaires » et aux « soirs de cuivre roux », chantés par le poëte. — Ils seraient curieux d'entendre « les os siffler en leur moelle intime », — et ils demandent à voir « la chair épanouie en calice aromal. » — Ils ne goûtent ni « l'âcre et sombre miel des adieux ». — ni « les arbres aux longs abois », ni « les nids énormes que façonne, pour cent ans, le corbeau fidèle, gravement », — ni « les boucliers d'airain hérissés d'éclairs louches. » — Ils ne peuvent comprendre, ces graveurs, comment « le nénuphar, nombril des chastes Néréïdes, creuse la lèvre en fleur de ses calices blancs. » Leur respect n'est pas même acquis à César, ce César « drapé dans sa toge et dans sa majesté. »

Que conclure de toutes ces petites récriminations? C'est que la poésie, comme l'art, a ses licences, et que l'un et l'autre ont bien tort de ne pas se les pardonner réciproquement. Pour moi, qui n'ai rien dit encore, je regrette sincèrement que chaque poëte n'ait pas esquissé lui-même son eau-forte et que chaque aqua-fortiste n'ait pas buriné son sonnet. Au milieu de bizarreries inévitables, on eût vu se produire des compositions moins banales. Catulle Mendès eût au moins suffisamment décolleté sa Théodora, et Glatigny serait resté dans la tradition du vieux Scarron. Mais il en a été si peu ainsi, que la pointe de Maître Claudius Popelin, poëte et graveur, n'a pas même pu soutenir l'honneur de ses vers.



L'association des *Sonnets et Eaux-fortes* m'amène sans effort à parler des bibliophiles que j'appellerai les bibliophiles-fabricants.

Il est assez de gens qui décrient notre époque, pour que je sois fier de lui adresser un compliment. Quand les éditeurs ne viennent pas frapper à leurs portes, nos auteurs ont le courage de s'éditer eux-mêmes, et ils ont le bon sens de ne s'en point cacher. Celà paraît tout simple. Mais autrefois, le littérateur le mieux renté eût rougi de laisser savoir qu'il sacrifiait un billet de mille à l'impression d'un petit volume de sa façon. Faire les frais d'un livre paraissait le comble de l'humiliation. On préférait s'entendre en cachette avec un libraire bien posé, on lui abandonnait la somme nécessaire, et on allait dire ensuite avec un petit air vainqueur : « C'est Ladvocat qui publie mon volume, » ou mieux : « Ladvocat m'a tellement tourmenté que je lui ai cédé mon volume. »

A l'Académie des bibliophiles, on n'a point de tels préjugés. Ses membres tiennent à honneur de faire imprimer à leurs frais, et la publicité confraternelle de cette revue a salué plus d'une fois leurs publications. Aujourd'hui encore, je ne puis refuser mon tribut d'éloges à M. F. de Marescot, qui vient de réjouir les classiques par une excellente réimpression des Satires du sieur Nicolas Boileau-Despréaux; il s'est conformé aux saines traditions, en commençant par la reproduction du texte de l'édition de 1701, la seule que Boileau ait reconnue.— M. de Marescot y a joint des notes, des éclaircissements, et une introduction où il défend son poëte des reproches de dénigrement systématique et de servilité qu'on lui a souvent adressés. A ce dernier propos il rappelle un fait cité par Amar dans le *Boileau* de Lefèvre.

« Le roi lui montrant un jour quelques vers qu'il s'était amusé à faire : — « Sire, dit le poëte consulté, rien n'est impossible à Votre Majesté; elle a « voulu faire de mauvais vers, et elle y a parfaitement réussi. »

Amar jouit à mes yeux d'un grand crédit, mais je voudrais bien savoir dans quels mémoires du temps il a trouvé cette réponse. M. F. de Marescot

paraît trop chercheur et trop consciencieux pour ne pas m'épargner une question là dessus à l'*Intermédiaire*, qui vient justement de reparaître après un an de vacances.

Louis XIV avait contracté une telle habitude de la flatterie outrée, que cette appréciation indépendante risquait fort, malgré son adresse extrême, de passer pour une impertinence. Le monarque auquel Boileau aurait parlé si librement peut-il être le même que celui dont M. J.-J. Guiffrey, — encore un bibliophile de la même académie, — nous fait apprécier l'orgueil absolu dans une plaquette intitulée : *Le duc d'Antin et Louis XIV*.

Ce duc d'Antin a laissé dans l'histoire une grande réputation de courtisan. N'est-ce pas lui qui fit scier d'avance toute une partie de son parc de Petit-Bourg pour avoir l'honneur de répondre au grand roi qui en critiquait la vue : « Sire, ils n'attendent pour disparaître que l'ordre de Votre Majesté. » — Et, sur un coup de sifflet, tous ces pauvres arbres tombaient humblement du côté de la corde tendue par les bûcherons.

Ce flatteur modèle eut sa récompense : il remplaça Mansart comme directeur général des bâtiments de la Couronne. Pendant tout l'exercice de sa charge, les questions d'art souffrirent de son inexpérience ; mais il adora si bien son roi, que celui-ci n'eut pas l'air de s'en apercevoir.

Pour se faire une idée du point auquel cette idolâtrie était poussée, il faut lire le document singulier qu'a publié M. Guiffrey. C'est un journal des travaux confiés à la direction supérieure du duc d'Antin. En marge de chaque alinéa, la main royale a daigné consigner ses remarques.

Voici quelques échantillons de ce dialogue administratif :

Bon.	« J'ay esté à Trianon pour voir le second bureau de Boulle : il est aussi beau que l'autre, et sied à merveille à cette chambre. Le petit jardin est d'un parfum extraordinaire.
Bon. *J'en suis persuadé.*	« Je vais continuer la visite des environs de Versailles, et essayer de marquer à V. M. le sincère désir que j'ai de la servir, et de lui donner des preuves d'une reconnaissance que difficilement je pourois exprimer.
Bon.	« Les deux volières sont en très-bon état, et les oiseaux d'eau se portent fort bien.
J'en suis bien fâché. Je prendrai mon parti à mon retour.	« La mortalité a continué dans les carpes de la Nymphe ; il ne vous en reste plus que vingt-sept.
C'est un effet de son bon goût.	« Je vis l'heure que M. l'abbé Anselme demeureroit au pied de la cascade ; il n'étoit pas loin de l'extase.
Bon.	« Je fus ensuite à la Machine (de Marly), et je commençai par le regard du Jongleur : je ne sors point d'admiration de tout ce que je vois. Les bontez de

V. M. pour moi me font paroistre toutes vos magnificences comme si je ne les avois jamais vues. »

. . . .

Dans cette adoration perpétuelle, dans ces tas de roses effeuillées sous les pas du monarque, je vois cependant un pli, un seul... qui témoigne d'une horreur profonde, inexplicable, pour certains lieux auxquels la majesté royale ne dispense pas cependant de rendre visite. Ici, la correspondance devient palpitante d'intérêt :

« Je fus ensuitte à Marly, annonce le duc d'Antin... On pratique des « lieux contre la montagne, du costé du grand chemin, pour éviter bien des « malpropretez; ils coûteront fort peu. »

Cela ne vaut rien, riposte l'annotation marginale, — *ils sont inutiles et coûteront plus qu'on ne pense.*

A bon entendeur salut. M. le duc suspend sans retard la continuation de son petit édifice; puis, sans avoir l'air de rien, il glisse son amende honorable à la suite d'une proposition d'économies sur les frais de la pépinière du Roule :

« J'oubliois (cet *oubliois* est plein d'adresse) de dire à V. M. que les lieux « à Marly, dont j'ay eu l'honneur de lui parler dans ma dernière lettre, et « que l'on m'avoit proposés comme un ouvrage de cent livres, auroient monté « à plus de mil; ainsi, on ne les fera pas, on redoublera les soins pour éviter « les malpropretez. »

Bon, conclut une dernière fois Louis XIV, avec un flegme digne de son triomphe.

On nous dit qu'il n'y a plus de Parisiens de Paris, mais on compte sans M. Léopold Double.

Fort respecté dans le monde de la collection, le nom de M. Double figure depuis cinq siècles parmi les plus respectables de la bourgeoisie parisienne. Un Martin Double, avocat et conseiller, fut anobli en 1378, par lettres-patentes de Charles V. Sa noblesse, de fraîche date, ne l'avait pas empêché de se faire le champion des libertés de la bourgeoisie parisienne, et les chroniqueurs de son temps affirmaient qu'il avait été supplicié en un moment de réaction aristocratique. Ses descendants différaient si peu de l'avis des historiens, que M. Léopold Double, le nôtre, avait récemment fait la commande d'un tableau représentant l'échafaud dressé aux Halles pour l'exécution de son ancêtre. L'esquisse était déjà faite, lorsque M. Paul Lacroix est venu prouver tout à coup qu'il n'y avait pas eu mort d'homme, et que Martin Double avait vécu douze ans de plus. Une brochure tirée à deux cent trente exemplaires a consacré cette rectification. Je ne crois pas qu'elle soit mise dans le commerce.



Une autre plaquette, tirée à petit nombre, est celle de M. Henri Nicolle sur les *jouets;* elle est pleine de détails instructifs agréablement contés. Sans s'arrêter au bébé mécanique qui dit *papa*, *maman*, elle dévoile les progrès de l'avenir, et nous annonce pour 1870 ou 1871 l'*homme parlant*.

Il existe à Paris un mécanicien en jupons, du nom de Bontems ; c'est à lui qu'on doit des rossignols, des fauvettes et des pinsons dont le ramage offre une exacte reproduction de la nature. L'Inde en raffole plus que la France, et sans l'exportation, ce commerce ingénieux ne battrait que d'une aile.

Aussi M. Bontems veut-il étonner par quelque grand coup l'injustice de ses compatriotes. Nouveau Prométhée, il veut faire l'homme qui parle, il l'a dit à M. Nicolle :

M. Bontems nous a confié son tourment nouveau. Un merle qui siffle, c'est bien, un homme qui parlerait serait mieux. « Chut! trois fois en trente ans j'ai abandonné mon bonhomme, mais du jour ou je me suis rendu compte que l'organe de la voix humaine n'était qu'une trompette, avec la langue pour régler le son, de ce jour-là, je me suis dit :

« Tu n'es qu'une bête si, sachant ce que tu sais, tu ne réussis pas. Monsieur, j'ai là-haut mon apprenti qui se nomme Séraphin ; mon automate dit *Scerraphin;* j'obtiens aussi les syllabes sifflantes : *c'est ça, qu'est ce que c'est ça*. Encore un an ou deux, et mon homme parlera comme vous et moi. »

Si la réussite n'est pas complète, le père Bontems se réserve une fiche de consolation. Il fabriquera des perroquets qui chanteront des couplets variés, et qui demanderont en toutes langues : *As-tu déjeuné, Jacquot ?*

Ceux-là seront à l'épreuve du persil.



M. Philarète Chasles, dont le talent est toujours jeune, toujours vif, voudrait faire passer un peu de cette vitalité dans les veines de l'Académie. J'ai lu sa recette ou plutôt sa brochure sur *les Destinées de l'Académie :* c'est plein de sens et d'esprit.

Néanmoins, je ne crois pas que nos Immortels en prennent souci ; ils ont si souvent refusé les services du médecin qu'ils se défieront du remède, mais cela ne doit pas nous empêcher d'en vulgariser l'ordonnance.

« Rien de plus respectable que l'Académie, dit hautement M. Philarète « Chasles. Mais, comme instrument de fusion sociale, elle a fait son temps. »

Cela est vrai. Les roturiers de lettres n'en sont plus à être trop heureux de se grouper sous la robe rouge d'un cardinal, de présenter un fauteuil à l'homme de robe ou à l'homme d'épée. Ils constituent une caste; ils font aux ducs le plaisir de les nommer au lieu d'avoir l'honneur de les recevoir. C'est une différence.

« Comme sanhédrin grammatical, elle prêterait à rire, » ajoute non moins logiquement M. Chasles.

Entre nous, je crois l'Académie du même avis, bien qu'elle entretienne

encore des auxiliaires pour les travaux du dictionnaire fameux. N'a-t-elle pas d'ailleurs répudié toute prétention de ce genre en refusant Littré?

« Comme outil politique, elle manquerait de probité. »

Voilà un conditionnel qui m'a bien l'air d'un *présent* déguisé.

« ... Mais rien n'empêche que, se donnant une organisation digne d'elle et de la France, se détachant enfin de la société morte pour se rallier aux vivants, elle ne parcoure une nouvelle, une glorieuse carrière. »

Je donne ici la partie saillante du programme régénérateur de M. Philarète Chasles :

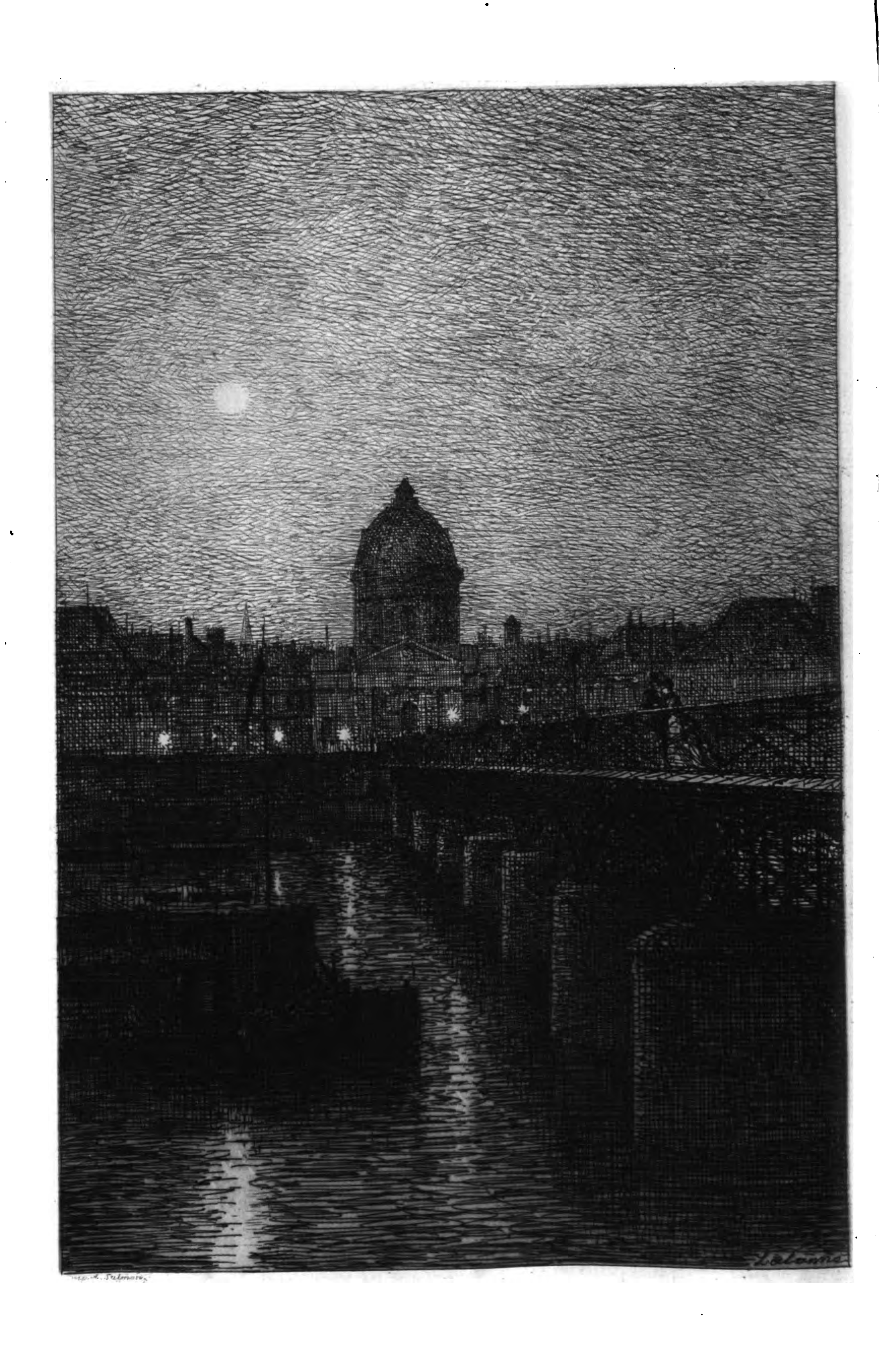
L'Académie des *Quarante* restera debout. Si un membre vient à mourir, un registre sera ouvert, sur lequel, pendant un espace de temps donné, les candidats viendront s'inscrire. Le dépôt de leurs œuvres pourra être exigé; rien n'empêche qu'ils y joignent leur propre défense, l'exposition de leurs doctrines et de leurs prétentions. Après un espace de temps suffisant pour que chacun des membres prenne connaissance des pièces à l'appui, la discussion s'ouvrira. Elle sera non pas publique, mais sténographiée et publiée. Après la clôture de la discussion générale, pendant laquelle chacun des membres se sera prononcé en justifiant et appuyant son opinion, l'opinion publique exprimée par la presse périodique discutera librement les titres des futurs académiciens. Un scrutin à *bulletins ouverts* terminera cette série de travaux, où l'air, la lumière et la liberté pénétreront de toutes parts.

Hélas! hélas! il y a six ans déjà que M. Roger, baron de Belloguet, un archéologue estimé et estimable, levait déjà l'étendard de la réforme si vigoureusement redressé par M. Chasles. Lui aussi voulait que les élections fussent simplifiées, et proposait à l'Académie des Inscriptions un scrutin préparatoire, une élection à deux degrés, comme offrant plus de garanties d'indépendance et d'équité. Lui aussi réclamait l'abolition des visites, et cela en termes qui ne perdront pas à être rappelés ici :

Si du moins ces visites une fois faites, il n'en était plus question! Mais comme il est fort rare qu'on réussisse du premier coup, il faut, quand vous avez échoué, les recommencer chaque fois que vous vous représentez. C'est certainement outre-passer le but que l'Académie française s'était proposé en établissant, dit-on, un pareil usage. Il n'existe aucune trace d'une semblable décision, qui serait d'ailleurs annulée depuis cent quarante ans par les divers statuts que nous avons cités. Mais enfin l'on comprend que les académiciens veuillent connaître personnellement ceux qui demandent à entrer dans leur compagnie, et juger, indépendamment de leurs écrits, les tons et les manières du *gentleman* qu'ils vont associer à leurs travaux. Seulement, ces premières visites devraient au moins compter pour toutes les candidatures à venir, et dispenser un homme de cœur de retourner jusqu'à trois, quatre et cinq fois, chercher de porte en porte de nouveaux refus ou de nouvelles déceptions. Il y a, pensé-je, un principe de considération croissante pour le caractère des candidats dans ces sollicitations tant de fois renouvelées; et les académiciens ne devraient pas, dans l'intérêt de leur propre dignité, imposer une pareille abnégation à leurs futurs confrères.

M. Roget de Belloguet a bien parlé. M. Philarète Chasles n'a pas été moins éloquent. En seront-ils plus écoutés? J'ai grand' peur que non, mais je ne crois pas non plus que l'éloquence et la raison de ces messieurs aient été dépensées en pure perte. C'est à coups de petites brochures qu'on fait des révolutions.

LORÉDAN LARCHEY.


Lalanne

SONNETS ET EAUX-FORTES

(Un vol., chez Lemerre, 1869).

oici un livre d'un format superbe et d'aspect magistral, qui restera, à coup sûr, comme un des monuments les plus remarquables de notre librairie contemporaine. *Papier*, *dorures, images, caractères*, tout est parfait, comme dans le sonnet fameux, et les vers eux-mêmes ont, pour la plupart, un rare mérite.

On a fait grand bruit, en l'an d'Exposition universelle, de la fameuse vitrine où M. le Ministre de l'Instruction publique voulait qu'on exhibât, à côté des produits de l'industrie, les produits de la pensée. L'art et la poésie prétendent cette fois avoir à leur tour leur vitrine, et ils l'ont arrêtée et louée dans le passage Choiseul. Plus heureux d'ailleurs que les compositions littéraires tant souhaitées par M. Duruy, ils ont droit à l'approbation et même aux applaudissements des connaisseurs.

Ce n'est pas un bilan, quoi qu'on dise, que ce volume de *Sonnets et Eaux-fortes*. C'est bien plutôt une promesse, c'est en quelque sorte ce *chef-d'œuvre* que devait faire, au temps du compagnonnage, tout apprenti avant de passer maître. La jeune génération des poëtes vient de s'affirmer par un livre, introuvable déjà, et qui témoignera des efforts et du talent de ces nouveaux venus, discutés encore aujourd'hui, et certains d'arriver demain en pleine lumière.

J'aime beaucoup ces livres collectifs qui sont un peu comme les concours, où se mesurent et prennent rang les rivalités et les tempéraments divers. Les ouvrages de ce genre sont un peu comme les pierres milliaires qui marquent les étapes d'une route. Que n'avons-nous, pour chaque littérature, des anthologies de dates successives, qui nous montreraient les progrès ou la décadence! La plupart du temps, il est vrai, ces recueils ne nous donneraient qu'une faible idée de la valeur littéraire d'un temps.

L'*Almanach des Muses*, ramassis annuel de petits vers et de madrigaux, créé au XVIIIe siècle, ne peut guère à présent servir qu'aux seuls curieux. Cette publication continua de paraître jusque vers 1830. Elle est, comme valeur, à peu près nulle. Et pourtant les poëtes les plus célèbres ne dédaignaient pas d'y collaborer. Victor Hugo y inséra quelques pièces. Elles n'ont pas été, je crois, toutes réimprimées. Lorsque le mouvement roman-

tique se fut accentué, vers 1823, un éditeur eut la pensée de grouper toute la jeune pléiade et créa les *Annales romantiques*, dont la collection complète forme douze volumes (1823-1836). Toute la génération de 1830 y collabora. Les poëtes donnaient des vers, les prosateurs de courts fragments, des *poëmes en prose*, comme on dit aujourd'hui. En cherchant bien, on trouverait même des vers signés de noms d'écrivains qui sont surtout célèbres par leurs romans ou leurs ouvrages de critique. Ainsi, le volume de 1827-28 renferme deux petites pièces de M. de Balzac, et celui de 1836 une ardente élégie de M. Philarète Chasles, intitulée : *Ma Mère*.

Les *Annales romantiques* ne sont pas les seuls volumes collectifs, les seules anthologies auxquelles ait donné naissance le mouvement romantique. Sans parler des ouvrages, comme les *Cent et Un*, qui contiennent des morceaux de tous les écrivains du temps, on peut citer les *Keepsakes*, illustrés de gravures anglaises sur acier, si coquettement reliés en moire cramoisie, et dont la vogue fut grande pendant quelques années.

La Révolution de Juillet fit éclore un certain nombre de volumes, où se trouvaient réunis les poëmes inspirés aux poëtes du temps par les trois journées, *les glorieuses*. De tels livres s'intitulaient la *Lyre nationale*, et portaient sur leur couverture, en guise de fleuron, le coq gaulois, emblème de la monarchie d'Orléans.

Il serait long de dresser la liste de tous les *Keepsakes* qui, sous différents titres, parurent de 1830 à 1845. Il y en eut de tout format. L'un, portant le titre de *Paris-Londres*, était in-8; d'autres, destinés aux femmes et imprimés sur papier bleu, s'appelaient *le Myosotis* ou *le Saphir*. Parmi ces volumes, il en est un, devenu fort rare, *la Perce-Neige* (1836, in-18), édité par la fille de Charles Nodier, et qui, entre autres curiosités, renferme des vers de deux artistes célèbres en leur temps : Louis Boulanger et Eugène Devéria.

De 1845 à 1860, aucun recueil de ce genre ne fut publié. Il n'y a pas lieu de s'en étonner : depuis la génération littéraire de 1830, la France avait eu peu de poëtes. Beaucoup de volumes de vers faisaient, il est vrai, leur apparition chaque année ; mais c'étaient là surtout les essais de quelques jeunes hommes qui abandonnaient bien vite la poésie pour le journalisme, le roman ou la politique. Pour trouver une Anthologie composée de poëmes d'un grand nombre d'écrivains, il faut aller jusqu'en 1866, année où parut le *Parnasse contemporain*. On se souvient de la vive polémique qui s'engagea autour de ce volume. Les tendances de quelques-uns des collaborateurs furent vivement discutées ; on confondit dans un même anathème l'œuvre et les ouvriers. On ne prit point le soin de distinguer ce qui était bon de ce qui ne l'était pas. Cette poésie pétrifiée irrita ceux qui veulent avant tout, dans l'œuvre d'art, la passion et la sincérité. Mais, en cherchant bien, on les eût trouvées, ces qualités, dans plus d'une pièce du recueil, vraiment remarquable et émue.

En trois ans, au surplus, il s'est produit un grand changement. Quelques jeunes poëtes, dont les vers du *Parnasse* étaient le début, se sont amendés; délaissant ou dédaignant le pastiche, ils ont enfin donné leur note personnelle. D'autres ont sagement renoncé à la poésie, pour laquelle ils n'étaient point créés. Il existe enfin une génération et une pléiade que la critique peut et doit saluer.

Un éditeur, homme de goût, bien connu des bibliophiles par ses belles réimpressions de la *Pléiade*, de *Rabelais*, et quantité d'autres jolis volumes, M. Alphonse Lemerre, a eu justement la pensée de demander à tous les poëtes de ce temps, les plus illustres comme les plus jeunes, un sonnet, et à nos peintres-graveurs les plus distingués une eau-forte. Son projet a été mis à exécution, et il a ainsi publié ces *Sonnets et Eaux-fortes*, ce superbe album que je ne saurais trop louer.

Les pauvres petits volumes des *Annales romantiques*, les *Keepsakes* eux-mêmes, qui paraissaient si splendides il y a vingt-cinq ans, feront piètre figure dans les bibliothèques à côté de son magnifique in-folio.

L'eau-forte, comme la poésie, a été longtemps délaissée. Ce procédé de gravure si primesautier, si original, qui reproduit fidèlement la pensée de l'artiste, n'eut longtemps que de rares adeptes, et au premier rang un grand artiste, Charles Jacque. Mais depuis quelques années, grâce à l'initiative de quelques hommes convaincus, l'eau-forte est décidément en grande vogue; la *Société des aqua-fortistes*, devenue la *Societé des peintres-graveurs*, compte parmi ses membres d'habiles praticiens, et sa publication mensuelle, l'*Illustration nouvelle*, est une des rares productions périodiques vraiment remarquables de notre librairie artistique. Nous retrouvons justement la plupart de ces artistes apportant leur tribut aux *Sonnets et Eaux-fortes*. Sous la direction érudite et soigneuse de cet homme de goût, M. Philippe Burty, on peut dire que les graveurs ont fait merveille. Et constatons encore que le livre publié par M. Lemerre est un produit élégant de cette coopération si fort à la mode. Poëtes et artistes étaient, cette fois, associés dans l'œuvre commune, et se partageront entre eux les bénéfices.

On avait bien fait d'imposer à tous, cette fois, la forme concise du sonnet. C'était faire les parts égales. Nul n'empiétait sur le terrain du voisin et chacun avait ses quatorze vers pour développer ou pour enchasser sa pensée. Mon goût personnel ne me porte point vers le sonnet. Boileau prétendait que le sonnet avait été inventé « pour pousser à bout les rimeurs français. » Le sonnet tire toujours un peu son mérite de la difficulté vaincue. Il est un peu de la famille des tours de force ou des tours d'adresse. Renfermer, resserrer une idée, un sentiment, dans un nombre limité de vers, c'est volontairement abdiquer certaines libertés dont la poésie ne saurait toujours se passer. Il est douloureux parfois de dire à une émotion : Tu n'iras pas plus loin! Les poëtes lyriques aiment peu le sonnet et les plus grands n'en ont pas signé un seul.

C'est que lorsqu'ils chantent, ils se sentent emportés ils ne savent où, et vraiment secoués par l'inspiration. Où s'arrêteront-ils? Ils ne s'en inquiètent pas. L'esprit souffle et les emporte. Tant que vibrera leur être, ils parleront. Ils ne s'arrêteront guères, lassés et à bout de cris ou de larmes, que lorsque, un peu semblables à la pythie, ils auront tout jeté au vent de ce qui les étouffait ou les forçait à parler. En un mot, le sonnet si concentré, tout de ciselure et de formes, est surtout une œuvre d'artiste. Et la poésie ne doit-elle pas être, qui le nie? — une œuvre de sentiment.

Aussi bien le sentiment, l'émotion, l'inspiration, le lyrisme étaient choses dangereuses en une œuvre telle que l'entreprise de MM. Lemerre et Burty. Homère était bavard, babillard, dit Voltaire, et ses petits-fils ont aussi ce défaut ou cette qualité. Le sonnet du moins avait, pour les éditeurs, ce mérite d'endiguer le flux des vers. Et puis, il s'alliait tout naturellement à l'eau-forte, et c'est ainsi qu'a été composé le volume des *Eaux-fortes et Sonnets.*

Depuis M. Jean Aicard jusqu'à M. Jean Vireton, tous les poëtes nouveaux et aussi quelques anciens figurent là par ordre alphabétique. Que de gens de talent et que de sonnets aussi bons que le long poëme proverbial! Sans doute, tout cela est un peu bien uniforme comme ton et comme facture. Un homme d'esprit me disait, l'autre jour, que ces poëtes devaient avoir, pour ainsi faire, quelque chose comme un moule à gauffres, un moule à sonnets. Mais plus d'une individualité surgit, plus d'un nom émerge, plus d'une figure de poëte se détache et nous reste en la mémoire.

Je parcours et feuillette le volume. Le sonnet de M. Aicard et l'eau-forte de M. Gaucherel ont une certaine grandeur sauvage. Emile Lévy met une figure pompéienne à côté du *Masque*, de J. Autran, le poëte de la *Fille d'Eschyle*, la pièce la plus grecque de notre théâtre contemporain. Morin signe un Watteau à côté de cette gracieuse *Promenade galante*, de Théodore de Banville. Quelle belle chose, calme, superbe, imposante que le *Sphinx* de M. Cazalis! M. Léon Cladel pousse un sonnet mâle et vigoureux qui vaut un rugissement *de Lion. Le Fils de Louis XI*, de M. Coppée, ressemble à une lithographie de Devéria, mais avec une note mélancolique inconnue au peintre. J'aime, entre tous ces sonnets aux muscles tendus, l'abandon élégant de M. Emmanuel des Essarts, qui donne un sonnet joli comme un Debucourt, — les *Incroyables*, un feuillet de ce beau livre qui s'appellera les *Poëmes de la Révolution*, et dont je connais des fragments superbes. L'eau-forte de Jundt ressemble un peu trop à de la caricature. Le *Sénateur romain*, de M. France, est, avec la *Rookery* d'Ernest d'Hervilly, et la *Grande Douleur*, de Joséphin Soulary, une des plus saillantes pièces du volume. J'en citerais beaucoup encore. M. Glatigny peint, à la hâte, un tableau lumineux du *Roman Comique*. M. Georges Lafenestre, M. Sully-Prudhomme, M. Albert Mérat, M. Theuriet ont là de fort belles inspirations. Je n'oublie ni M. Leconte de Lisle, ni M. Laurent-Pichat, ni M. Paul Meurice, ni M. Vacquerie,

ni M. de Laprade, ni M. Ed. Grenier ; mais c'est surtout le groupe nouveau que je salue. Les disciples, dans la préoccupation du critique en quête d'avenir, passent avant les maîtres.

Le chef-d'œuvre du volume est pourtant, — j'ai bien envie de l'écrire, — le superbe sonnet de M. Sainte-Beuve, le *Pont des Arts*, comme la merveilleuse eau-forte de Lalanne qui l'accompagne, si parisienne, si poétique et si vraie, avec ses lumières trouant joyeusement l'ombre noire, est la planche la plus admirable.

Il est parfait, ce sonnet, si pénétrant et si juste !

Par un ciel étoilé, sur ce beau pont des Arts,
Revenant tard et seul de la cité qui gronde,
J'ai mille fois rêvé que l'Éden, en ce monde,
Serait de mener là mon ange aux doux regards ;

De fuir boue et passants, les cris, les vices épars ;
De lui montrer le ciel, la lune éclairant l'onde,
Les constellations dans leur courbe profonde
Planant sur ce vain bruit des hommes et des chars.

J'ai rêvé lui donner un bouquet au passage ;
A la rampe accoudé, ne voir que son visage,
Ou l'asseoir sur ces bancs, d'un mol éclat blanchis ;

Et, quand son âme est pleine et sa voix oppressée,
L'entendre désirer de gagner le logis,
Suspendant à mon bras sa marche un peu lassée.

J'ai constaté avec plaisir, dans ce livre des *Sonnets et Eaux-fortes,* la disparition de plus d'un nom qui avait donné à feu le *Parnasse contemporain* un certain côté comique. J'ai vu cette jeune pléiade marcher droit vers un but nouveau. Que de sentiments sincères dans les beaux vers de M. Sully-Prudhomme ! Que de virilité chez M. Verlaine, de grâce chez M. Mérat, quel sentiment profond de la nature chez M. Theuriet, de l'homme chez M. Lafenestre ! Le goût du bizarre perd du terrain. La petite fleur du Bas Bréau, ils le savent bien tous, est plus belle et plus parfumée que le *lotos* desséché de l'Inde. La poésie n'est pas morte. Elle renaît.

Mais j'aurais voulu voir dans ce recueil des noms tels que celui de M. André Lefèvre, qui, hier encore, dans son *Epopée terrestre*, retrouvait les larges accents d'un Lucrèce, et faisait de la poésie ce qu'elle doit être, une sœur de la philosophie, une compagne de la liberté.

Je ne me lasserai point de le répéter, dût-on s'en plaindre. La doctrine de l'art pour l'art a fait son temps. La plupart de ces poëtes le savent. L'art doit être, aujourd'hui, vivant et humain. Quel plus bel éloge à faire du poëte ! Lui dire, comme à Gœthe le despote qui se connaissait en hommes, parce qu'il en trouvait peu autour de lui : *Vous êtes un homme !* — Un homme et un citoyen. Ce qui n'empêche point d'être un artiste.

JULES CLARETIE.

CHRONIQUE.

LA vente de la Bibliothèque de feu M. le comte d'Haubersart a produit 36,000 francs. Voici quelques-uns des principaux prix de l'adjudication :

Nos 98. Histoire générale et particulière, par M. de Buffon, édition de l'*Imprimerie Royale*, 36 vol. in-4. Bel exemplaire relié par *Belz-Niédrée*. 330 fr.

144. Galerie des peintres flamands, par Lebrun, 1792, 3 vol. in-fol. Reliure en maroquin rouge. 510 fr.

199. Œuvres de La Fontaine, édition de *Didot l'aîné*, 12 vol. Reliure de *Bozerian*, avec figures ajoutées. 360 fr.

200. Contes de La Fontaine, édition des fermiers-généraux, maroquin rouge. Reliure de *Bradel*. 400 fr.

202. Fables de La Fontaine, avec les figures gravées par Oudry. Reliure en maroquin rouge de *Petit*. 385 fr.

257. Molière, édit. de Bret, 1773. *Exempl. d'Alexandre Ier, empereur de Russie*. 635 fr.

296. Lesage. Histoire de Gil-Blas de Santillane, *édit. originale*. Rel. de *Belz-Niédrée*. 600 fr.

298. Histoire de Manon Lescaut, par l'abbé Prévost. Maroq. rouge, rel. de *Capé*. 385 fr.

408. Œuvres de Bossuet, édition de Lebel, 50 vol. Rel. cuir de Russie, de *Niédrée*. 550 fr.

410. Œuvres de Fenélon, édition de Lebel, 39 vol. Rel. cuir de Russie, de *Niédrée*. 480 fr.

421. Œuvres de J.-J. Rousseau. *Paris, Didot jeune*, 1793, 18 vol. in-4. Maroquin, reliure de *Belz-Niédrée*. 650 fr.

453. Collection des Classiques français, imprimés pour l'éducation du Dauphin, 18 vol. in-18. Reliure de *Trautz-Bauzonnet*. 775 fr.

455. Collection des Classiques, imprimés pour l'éducation du Dauphin. *Paris. Ambr. et P. Didot*, 32 vol in-4. Reliure en maroquin, par *Belz-Niédrée*. 1575 fr.

456. Collection d'ouvrages français, imprimée par ordre du comte d'Artois, 64 vol. Exemplaire en maroquin rouge. 500 fr.

458. Collection des Classiques français, de *Lefèvre*, 73 vol. grand in-8, papier vélin. Reliure en cuir de Russie. 1,100 fr.

536. Collection complète des Mémoires relatifs à l'Histoire de France, publiée par MM. Petitot et Monmerqué, 132 vol. Exemplaire relié par *Petit*. 520 fr.



Les journaux anglais et français ont beaucoup parlé de la vente de la Bibliothèque du marquis d'Hastings. Nous reproduisons, comme document bibliophilique, la note du *Journal des Débats* (no du 22 janvier), qui est très-exacte :

» La magnifique Bibliothèque de feu le marquis d'Hastings, si connue sur le *turf* parisien, a été vendue, comme les journaux anglais l'ont annoncé, dans la petite ville de Nottingham, le 29 décembre dernier.

« M. Bachelin-Deflorenne était le seul libraire, le seul amateur français présent à cette réunion de bibliophiles anglais.

« Dans un lot de 30 à 40 volumes, parmi des bouquins sans aucune valeur, se trouvaient mêlées des merveilles typographiques dont le titre ne figurait même pas au catalogue. Des reliures de Le Gascon, des volumes aux armes de Longepierre, étaient empaquetés, ficelés

avec de grosses cordes et entassés pêle-mêle dans une salle basse et humide, sous une épaisse couche de poussière.

« Malgré le triste état dans lequel ces livres étaient présentés au public, la plupart ont atteint des prix assez élevés. L'avantage, dans ce combat de bibliophiles, est resté à la France. Une grande quantité de nos chefs-d'œuvre typographiques ou artistiques sont, grâce à M. Bachelin, rentrés dans nos bibliothèques. On cite entre autres les suivants :

« Le *Polychronon* de Caxton, dont trois ou quatre exemplaires seulement sont connus. Cet ouvrage, quoique incomplet, n'est pas moins très-précieux.

« *Missale ad usum Sacrum*, imprimé à Paris pour François Regnaud. Il existe fort peu de collections d'Heures gothiques qui en possèdent un exemplaire.

« Un *Xénophon* d'Henri Estienne, revêtu d'une magnifique reliure de Le Gascon, et portant, peinte sur le premier feuillet, la dédicace de l'illustre imprimeur à Jacques Ier d'Angleterre, fils de l'infortunée Marie Stuart.

« L'*Homère* dont se servait François Ier. Ce précieux volume porte encore la reliure de l'époque, très-bien conservée.

« *Anacréon*, traduit en latin par Henri Estienne, suivi de la traduction en vers français de Remi Belleau. La reliure, d'une très-belle conservation, est aux armes de Longepierre.

« Les amours de *Daphnis et Chloé*, édition du Régent, et d'une beauté qui surpasse toute description.

« Les *Impostures innocentes* et les *Métamorphoses* d'Ovide, de Bernard Picart, etc.

« Il nous est impossible, pour le moment, de signaler les autres merveilles typographiques perdues en quelque sorte dans les 30,000 volumes dont se composait la bibliothèque du feu lord.



Tous les abonnés du *Bibliophile Français* ont reçu un Catalogue de livres dont la vente, par Me Delbergue-Cormont et M. Bachelin-Deflorenne, aura lieu le 1er février et les cinq jours suivants, hôtel Drouot. Ce sont de beaux livres rares, curieux, des manuscrits, des ouvrages imprimés sur vélin, enrichis de figures, revêtus de reliures admirables par Clovis Eve, Le Gascon, Duseuil, Padeloup, les Derome, Bradel, Simier, Thouvenin, Bozerian, Bauzonnet, Capé, Duru, Lortic, etc., dorés par Marius Michel. La plupart ont appartenu à Colbert, à Lamoignon, au duc de La Vallière, au comte d'Hoym, au chancelier d'Aguesseau, à Le Tellier de Courtanveaux, à la maison de Saxe, à divers souverains de France, à Renouard, à Pixérécourt, à Charles Nodier, à Viollet-le-Duc, à Huzard, au comte de Labédoyère, à Brunet, à MM. Yemeniz, Capé, Slade, à madame la duchesse d'Orléans, à M. le duc d'Aumale, à divers autres membres de la famille du roi Louis-Philippe Ier, etc. Beaucoup d'entre eux sont de beaux travaux de nos grands imprimeurs anciens et modernes : P. Scheyffer, l'associé de Gutenberg, A. Vérard, S. Vostre, Pygouchet, Thielman Kerver, Germain, Elzévier, Jean de Tournes; les Didot, Crapelet, Perrin, Bonaventure, Claye, Jouaust, Mame, etc. Les figures sont des premiers artistes : Geoffroy Tory, Ducerceau, de Bry, Jean Goujon, le petit Bernard, Romayn de Hooghe, Th. de Leu, Bernard Picart, P. de Jodde, Galle, Oudry, Eisen, Boucher, Gravelot, Cochin, Moreau le jeune, Marillier. Une grande partie de ces richesses littéraires et artistiques provient de la bibliothèque de M. le marquis de B. de M....





Dans ce catalogue figure un livre bien curieux que nous croyons devoir signaler ici.

194. LIVRE DE L'ESTAT ET MVTATION DES TEMPS, prouuant par authoritez de l'Escripture saincte, et par raisons astrologales, la fin du monde estre prochaine. *A Lyon, chez Guillaume Rouillé, à l'Escu de Venise*, 1550, pet. in-8, mar. bleu, fleurons, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*.)

Ouvrage curieux et très-rare, composé par M. Roussat, Langrois, chanoine et médecin. Cet exemplaire est le second que nous connaissions. On lit à la page 162 le passage suivant, où la Révolution française semble être annoncée d'une manière bien plus positive que dans le *Mirabilis liber* :

« Venons à parler de la grande et merveilleuse conjonction que Messieurs les Astro-
« logues disent estre à venir environ les ans de N. S. mil sept cent octante et neuf (**1789**)
« avec dix revolutions Saturnales : et oultre environ vingt-cinq ans apres (**1814**) sera
« la quatrieme et derniere station de l'altitudinaire Firmament. Toutes ces choses ima-
« ginees et calculees, concluent les Astrologues que si le Monde jusques à ce et tel
« temps dure, de tres grandes, merveilleuses, et espouvantables mutations et altera-
« tions seront en cestuy universel monde, mesmement quant aux sectes et loix. »

Les fameuses époques de 1789 et 1814 sont donc prédites trois siècles auparavant. La Bibliothèque de la ville de Lyon et même la Bibliothèque impériale ne possèdent pas ce livre.

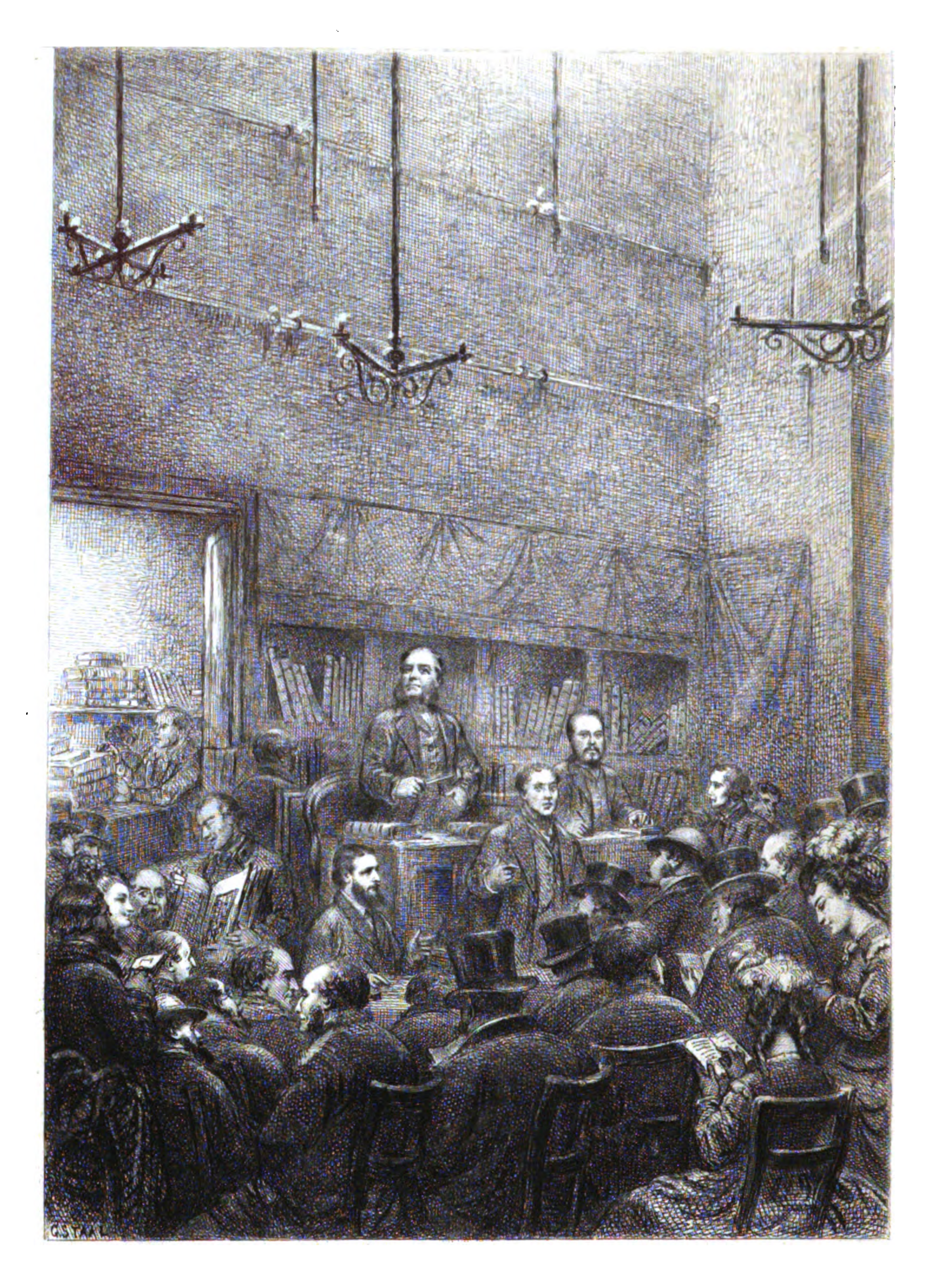
Le Bibliophile JULIEN.

AVIS.

Nous venons de fonder à Londres, Garrick-Street, 25, Covent-Garden, une succursale de notre Librairie, dont le but principal sera la commission entre la France, l'Angleterre et l'Amérique, pour tous les ouvrages anciens et modernes publiés dans ces pays. Nous nous mettons donc, à ce point de vue et dès aujourd'hui, à la disposition de nos clients et correspondants. B. D.

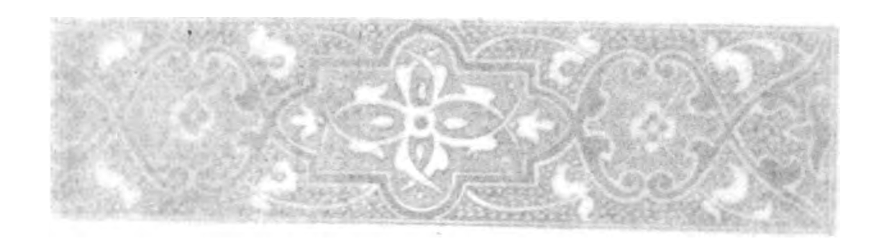
Propriétaire-Gérante : Mme Bachelin-Deflorenne.

Paris. — Imprimé chez Jules Bonaventure, quai des Grands-Augustins, 55.



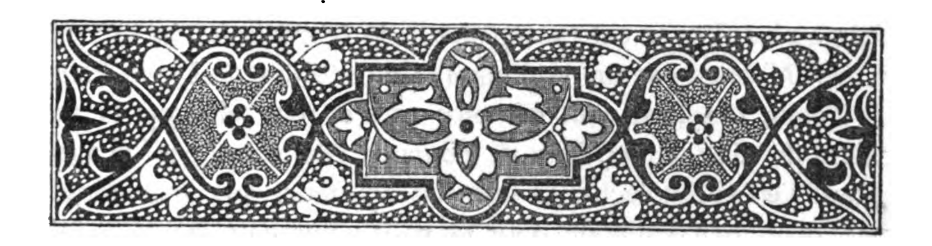
UNE VENTE DE LIVRES À L'HÔTEL DROUOT

Le Bibliophile Français   Imp. Ch. Chardon aîné, Paris









GUILBERT DE PIXÉRÉCOURT

(Suite et fin).



Je ne pouvais plus douter que Pixérécourt n'eût l'intention de vendre sa bibliothèque dans un délai très-rapproché; mais, aussi, certain je devais être que cette bibliothèque n'avait pas été acquise en bloc par le marquis de Ganay. Je restai quelques moments seul avec ce bibliophile original, pendant que Pixérécourt allait, à contre-cœur, chercher le volume dont il ne pouvait refuser la vue à un collègue de la Société des bibliophiles français. M. de Ganay était triste, anxieux, préoccupé.

— Et moi qui vous accusais, monsieur le marquis, lui dis-je alors, d'avoir acheté toute la bibliothèque de Pixérécourt!

— Toute sa bibliothèque! s'écria-t-il. Eh! qu'en ferais-je, mon Dieu! J'aime les livres sans doute, je les aime passionnément, furieusement, mais je n'en aime jamais plus de cinq ou six à la fois. Je les porte sur moi d'ordinaire, dit-il en tirant de sa poche deux jolis volumes. Voyez ce *Decamerone* de 1526, *Vinegia, per Giovanni Antonio e fratelli da Sabbio,* reliure genre Grolier, délicieux exemplaire! Je l'aime depuis deux mois, èt je sens que mon amour s'affaiblit.

— O le merveilleux volume! m'écriai-je, en l'examinant minutieusement. Nodier en deviendrait fou!

— J'étais fou de bonheur, en effet, lersque je l'ai déniché à Parme, répartit froidement M. de Ganay; mais, en vérité, je ne

l'aime plus. Voyez cet exemplaire de la *Marguerite des marguerites!* N'est-ce pas un vrai bijou? Cette édition de *Lyon, Pierre de Tours,* 1549, est cent fois plus rare et plus jolie que la première de 1547, *Lyon, Jean de Tournes.* Oh! comme je l'ai aimé, quand j'en ai fait l'échange avec un amateur, que je ne nomme pas, et qui m'a demandé pour ce petit volume un Dante in-folio que j'avais payé 1,200 francs en Italie. Au fait, ajouta-il, je l'aime encore; cette nuit, j'ai allumé ma bougie pour le voir, et j'ai passé plus d'un quart d'heure à l'étudier.

— Ces poésies sont charmantes, interrompis-je; on ne se lasse pas de les lire et de les relire.

— Moi, je ne les lis pas, la nuit, quoique j'aie de fréquentes insomnies; mon livre bien-aimé est toujours placé sous mon traversin: je le prends, je le feuillette, je le regarde, je l'étudie à la loupe; je compte les feuillets, je mesure les marges, je cherche les défauts, je marque les témoins, je fais battre la reliure, enfin je suis un amoureux dans toute l'acception du mot... Rendez-moi le service, mon cher monsieur, de décider Pixérécourt à me céder son Royaumont.

Pixérécourt revint, le volume à la main, soucieux, l'air d'un Jupiter tonnant. M. le marquis de Ganay voulut prendre le volume; Pixérécourt le lui retira des mains.

— Permettez, lui dit-il; regardez-le tout à votre aise, mais je le tiens et ne vous le livre pas; vous l'aurez à ma vente, c'est déjà trop!

— Écoutez, mon ami, répliqua M. de Ganay, qui n'avait pas quitté les yeux de dessus le bienheureux volume : faisons un échange. Voici deux trésors : un *Decamerone* et une *Marguerite des marguerites;* cela me coûte plus de deux mille francs; eh bien! je vous les offre en échange du Royaumont. La reliure, n'est-ce pas, est de *De Seuil?*

– De *Duseuille*, répondit gravement Pixérécourt. Vous avez vu mon *Ancien Testament?* vous l'avez bien vu?... A présent je le remporte et le renferme, pour ne pas exciter plus qu'il ne faut votre convoitise. Croyez-moi, gardons chacun ce que nous avons, et restons bons amis.

Pendant trois mois encore, Pixérécourt ne sonna mot de sa bibliothèque, et je respectai son silence. Mais il devenait tous les jours plus sombre, plus maussade, plus colère. Les autographes, auxquels il semblait se vouer, ne suffisaient pas pour le distraire.

Voici un trait unique d'autographophile qu'il me raconta, et qui doit être enregistré dans les annales de l'autographophilie.

« Vous connaissez, me dit-il, ma fameuse lettre de Marie-Antoinette? Elle est un peu belle, cette lettre-là? C'est la dernière que la malheureuse reine ait écrite, avant de faire son testament, à la Conciergerie. Quatre pages pleines adressées à madame Élisabeth! On m'en a offert 1,000 francs, et j'ai refusé, bien entendu. Mais, apprenez, mon ami, un des plus grands chagrins de ma vie et gardez-moi le secret. Un jour, je recois un catalogue d'autographes, je le parcours rapidement; tout à coup mes yeux tombent sur la description d'une lettre de Marie-Antoinette. Quatre pages pleines, écrites de la Conciergerie à Madame Élisabeth, deux jours avant l'exécution de l'auguste victime! C'est ma lettre! On me l'a volée! Je tremble de tous mes membres; l'émotion m'empêche de me lever, je reste anéanti; puis, quand j'ai retrouvé un peu de force et de présence d'esprit, je me lève en trébuchant, je me traîne jusqu'à mon cartonnier, j'ouvre en frémissant le carton où devait se trouver le précieux autographe: il est encore à sa place! Je le saisis, les yeux mouillés de larmes; je m'assure que c'est bien lui et qu'il n'a pas été remplacé par une copie. Oui, voilà l'original, l'autre est une pièce fausse. Je le déclarerai en pleine salle de vente, je dénoncerai le faussaire, je finirai par le découvrir, et vengeance! Mais qui donc aura pu prendre copie de ma lettre? Je soupçonnais tout le monde. Et cette vente qui ne devait avoir lieu que six jours plus tard? Attendre six jours, six siècles! Que faire? Faut-il prier Fontaine de tenter une démarche auprès du libraire chargé de la vente? Faut-il faire saisir la fausse lettre par ministère d'huissier? Je ne savais que résoudre; j'étais obsédé par le fantôme de cette fausse lettre; je n'avais plus d'appétit, ni de sommeil. Je vous aurais fait pitié, si vous m'aviez vu en proie à ces angoisses. Enfin, la réflexion

vient me calmer un peu, et mon bon génie m'inspire une heureuse idée : je devrai à tout prix me rendre acquéreur de la pièce fausse, pour l'anéantir. En effet, le jour de la vente arrive; je me rends à l'exposition, j'examine la pièce : elle est fausse certainement, mais elle a tous les caractères possibles d'authenticité. Je m'y tromperais moi-même, si je ne possédais l'original. Je ne fais part de mon projet à personne : j'assiste à la vente, caché dans mon coin, et j'attends avec anxiété. La lettre est mise sur table. L'enchère n'est pas trop élevée; elle semble indiquer un doute chez les amateurs; je me porte acquéreur : la pièce m'est adjugée au prix de 100 francs. Elle en aurait valu cinq cents, mille, si elle eût été véritable. Je m'empare de cette pièce fausse, je quitte aussitôt la salle de vente et retourne chez moi en courant. Il s'agissait de confronter les deux pièces, la fausse et l'original : elles sont en présence; je les ai sous les yeux, je les contemple avec stupeur : elles ne diffèrent pas l'une de l'autre; j'ai beau les comparer ligne à ligne, lettre à lettre, tout est semblable : l'écriture, le papier, l'encre. Il n'y a pourtant pas deux originaux? Je ne puis conserver les deux pièces, sous peine de les rendre toutes deux contestables. Laquelle choisir? Laquelle est un original? Laquelle une copie? Je passai toute une soirée à ruminer, à méditer, à hésiter. Enfin, ma résolution est prise : je ferme les yeux, je brouille les deux pièces, j'en prends une au hasard et je la jette au feu; puis, rouvrant les yeux et regardant la lettre qui flambe, je m'écrie avec un profond soupir : « L'original de la lettre de Marie-« Antoinette est maintenant à l'abri de toute contestation. »

Je n'ai pas su ce qu'était devenu cet original, si chèrement authentiqué, car on ne le retrouve pas dans le Catalogue des autographes de Pixérécourt. Je suppose qu'il s'en sera défait à l'amiable, pour se tranquilliser sur la question d'authenticité.

Après sept mois de trouble et d'angoisses, Guilbert de Pixérécourt se décida enfin à me faire un aveu, à me demander pardon et à réclamer un service, le tout relativement à sa bibliothèque. Son intention bien arrêtée avait été de me confier la rédaction du catalogue de cette bibliothèque; mais Charles Nodier, notre ami commun, de qui il avait sollicité un conseil, lui avait représenté

que, son catalogue fait en dehors de la librairie, on trouverait difficilement un libraire, un bon libraire, qui se chargeât de la vente, car les libraires voulaient faire eux-mêmes leurs catalogues de vente. L'objection avait, certes, de la valeur, et Pixérécourt en fut frappé; il comprit que le succès de la vente dépendait réellement du libraire et non du catalogue. Là-dessus, Nodier lui proposa de confier vente et catalogue au libraire Crozet, qui n'avait pas encore fait de ventes, mais qui avait acquis un grand crédit auprès des amateurs.

J. Crozet, beau-frère de Techener, était alors libraire de la Bibliothèque Royale; son magasin du quai Malaquais, nº 15, contenait les plus beaux livres, les plus belles reliures, les raretés les plus insignes. Ce magasin voyait tous les jours se réunir un cénacle de bibliophiles, qui causaient livres et reliures, sous la présidence de Charles Nodier, qu'on écoutait et consultait comme un oracle. Crozet parlait peu et ne se compromettait guère; Nodier lui avait fait une réputation de connaisseur fin et délicat, de bibliophile expérimenté. Tous les habitués du magasin de Crozet se persuadèrent aisément que les éloges de Charles Nodier n'avaient rien d'exagéré. Crozet fut ainsi sacré le plus savant libraire de Paris.

Cependant Crozet était absolument incapable de faire un bon catalogue, et même un simple catalogue de livres, quoiqu'il connût les livres et qu'il fût très-habile à distinguer les reliures en nommant les relieurs. Il avait, dans le travail, une hésitation perpétuelle; il passait son temps à défaire et à refaire ce qu'il avait fait. Ainsi, après avoir levé lui-même toutes les cartes pour le catalogue de la bibliothèque de Pixérécourt, il s'était mis à remanier de diverses façons ces cartes, qui offraient les plus étranges disparates. Il les avait d'abord abrégées, puis augmentées, puis diminuées; il changeait le lendemain son ouvrage de la veille. Ce fut bien pis, quand il voulut classer les cartes surchargées de ratures : il les brouilla et rebrouilla, sans parvenir à leur donner un ordre systématique.

Le pauvre homme suait sang et eau; il en était malade. Le découragement s'emparait de lui et il désespérait d'arriver à un

résultat quelconque. Charles Nodier avait beau l'exhorter, le conseiller, le réconforter; rien ne faisait : Crozet restait absorbé dans son impuissance. Pixérécourt, d'ailleurs, ne lui laissait pas un moment de repos; il le pressait, il le maudissait. « Vous me ferez mourir d'impatience et de chagrin! lui disait-il sans cesse; mon catalogue ne sera pas prêt en temps utile, et ma vente est manquée! »

Enfin, un matin, Crozet apparut, pâle et tremblant, chez Pixérécourt; il s'excusa des retards continuels occasionnés par son mauvais état de santé, et il manifesta timidement l'intention de suspendre son travail, sinon de le cesser tout à fait. Guilbert de Pixérécourt entra dans une de ses plus furieuses colères. Crozet était bien décidé à n'en pas supporter davantage : il déclara donc, avec calme et fermeté, qu'il renonçait au catalogue et à la vente des livres de ce bibliophile si difficile à contenter, et il prit congé de lui, sans vouloir rien entendre.

Guilbert était tombé dans un morne et silencieux désespoir, lorsque je fus amené chez lui par un pressentiment de bibliophile et d'ami. Je le crus gravement malade, en le voyant dans un état de prostration et d'anéantissement. Je l'interrogeais, il ne me répondait pas ou ne prononçait que des exclamations lamentables. Je fus tenté de supposer que son théâtre de la Gaîté avait brûlé une seconde fois, ou plutôt qu'un malheur était arrivé à ses livres.

— Crozet ne fait pas mon catalogue! s'écria-t-il enfin, en soupirant. Crozet ne fera pas ma vente! Je suis le plus malheureux des hommes!

— Quoi! mon ami, lui dis-je stupéfait, voilà le sujet de cette grande douleur?

— Vous en parlez à votre aise, reprit-il aigrement; ma vente est annoncée pour le mois de janvier prochain 1839, la salle est retenue, et pas de catalogue imprimé! pas même l'ébauche d'un catalogue! Car Crozet ne veut pas me donner les cartes qu'il a faites...

— La belle affaire, en vérité! répartis-je. Nous sommes au mois de juillet : il faut quinze ou vingt jours pour faire le catalogue,

un mois pour l'imprimer, et vous avez encore quatre mois pour le distribuer.

— Mais qui fera le catalogue?

— Moi.

— Mais qui fera la vente?

— Crozet, ou, à son défaut, Techener. Commençons par le plus pressé : faisons d'abord le catalogue. Je m'y mettrai demain, et, dans quinze jours, nous remettrons la copie à l'imprimeur. Vous m'aiderez, bien entendu; Nodier nous aidera aussi, et vous aurez, à la fin d'août, un catalogue imprimé qui en vaudra bien un autre.

Ce qui fut dit fut fait. Le lendemain, j'étais à l'œuvre, Pixérécourt à côté de moi, me présentant chaque volume et en exaltant les mérites. Je fus obligé d'accepter ses admirations et ses enthousiasmes : il fallait, à chaque article, écrire sous sa dictée : *magnifique, charmant, joli, très-joli exemplaire.* La besogne marcha rapidement, tant j'avais hâte de la finir et de contenter mon inquiet collaborateur. Je lui proposai pourtant de jeter çà et là quelques notes bibliographiques au bas des principaux articles; il goûta mon idée; il en parla à Nodier, qui avait à cœur de lui faire oublier l'insuffisance de Crozet, et Nodier promit de fournir aussi son contingent d'annotations. Voilà comment le catalogue se trouva très-confortablement annoté par les deux amis du propriétaire de la bibliothèque.

Pendant la rapide rédaction de ce catalogue, j'eus le plaisir et la récréation de voir venir tous les jours le marquis de Ganay, qui poursuivait opiniâtrement la chimère de la possession du *superbe exemplaire* de l'*Histoire du Vieux et du Nouveau Testament,* de Royaumont (*Paris, Le Petit*, 1670, gr. in-4, lavé, réglé, mar. rouge à compartiments, doublé de mar. rouge, dentelles; tr. d.). Tous les jours, le marquis de Ganay recommençait une nouvelle campagne et se retirait battu, mais non découragé. Je m'amusais beaucoup de ces luttes de deux bibliophiles, également passionnés, également obstinés dans leur passion. Jamais je n'avais mieux pris sur le fait la manie ou la folie du bibliophile.

M. le marquis de Ganay était, au reste, un type parfait de gentilhomme poli et aimable. Je le nommai donc tout naturellement avec éloge dans une dédicace adressée à mon ami Pixérécourt, et destinée à figurer en tête de l'histoire de l'*Homme au Masque de fer*, que j'allais publier. Le nom de M. de Ganay, dans cette dédicace, préoccupa, contraria Pixérécourt, qui, pour me le faire ôter, inventa toutes sortes de prétextes, tant il est vrai qu'il ne faut pas mettre deux divinités dans le même temple. Il m'écrivit enfin la lettre suivante :

« Fontenay, 25 juillet.

« S'il en est temps encore, mon cher Paul, je vous signale une faute page 26 du Catalogue, ligne 2 : *Regnier*, à mettre en italiques.

« Je ne sais pas jusqu'à quel point vous pouvez mettre en scène M. de Ganay, sans sa permission. J'en doute. Il a été excellent pour moi en dernier lieu, et je serais désespéré de lui déplaire en quoi que ce fût. Faites-moi cette concession, je vous en prie.

« Il vous est échappé un ouvrage bien curieux de ma bibliothèque ; je le crois indispensable dans votre préface (de l'*Homme au Masque de fer*) : c'est mon registre de la Bastille, autographe de 1705 à 1753. Il vous est impossible de l'oublier, à propos de votre livre.

« Adieu, mille amitiés toujours croissantes.

« L'HERMITE DE FONTENAY. »

J'effaçai le nom de M. de Ganay, qui m'en sut très-mauvais gré quand il apprit plus tard que je l'avais nommé fort convenablement, fort gracieusement, dans la préface d'un de mes ouvrages. Il fit des reproches à Pixérécourt, qui m'avait fait effacer son nom.

— Bon, bon, reprit gaiement Pixérécourt, notre ami Paul vous offrira partie et revanche. Il parlera un jour de votre bibliothèque, c'est-à-dire des trois ou quatre adorables volumes que vous promenez partout dans vos poches.

Pendant que je rédigeais le catalogue de Pixérécourt, j'avais

appris de lui une foule de détails curieux sur ses premiers faits et gestes de bibliophile, sur chacun de ses livres en particulier, sur ses émules et ses collègues les bibliophiles contemporains. Malheureusement, je ne recueillis pas alors par écrit tout ce qu'il me raconta. Le recueil de ces anecdotes aurait composé un merveilleux *bibliophilana*.

Le catalogue achevé, j'écrivis la préface, qui renferme beaucoup de renseignements relatifs à la collection et au collectionneur. Les trois premières pages de cette préface ne seront pas ici un hors-d'œuvre :

« La bibliothèque de M. Guilbert de Pixérécourt est connue dans tous les pays de l'Europe où se trouvent des amateurs de livres. On sait partout que, depuis plus de trente ans, M. de Pixérécourt, qui s'était fait un nom distingué et populaire dans la carrière théâtrale avant de figurer au premier rang des bibliophiles français, consacra la meilleure partie du produit de ses succès dramatiques à enrichir cette superbe bibliothèque, qui sera toujours citée entre les mieux choisies et les plus précieuses, avec celles du comte d'Hoym et de Girardot de Préfons.

« M. de Pixérécourt, à la suite d'une grave maladie, résultat de la terrible catastrophe qui l'avait frappé dans sa fortune, crut qu'il serait forcé de se séparer de ses livres, ces amis rassemblés un à un pour devenir les compagnons de sa vieillesse, comme le dit la légende du joli écusson vert qui décore chaque volume de cette bibliothèque : *Un livre est un ami qui ne change jamais*. Ce fut donc sous l'empire d'une douloureuse séparation qu'il s'occupa de rédiger le catalogue enregistré dans sa mémoire et minutieusement élaboré pendant toute sa vie, employée à la connaissance et à la recherche des beaux livres.

« Dès l'enfance, il avait aimé les livres, qui ont fait sa passion la plus chère et la plus impérieuse. A peine commençait-il ses classes au collége de Nancy, qu'il commença aussi à former une bibliothèque avec les prix qu'il avait remportés et à l'aide de ses économies. Cette première bibliothèque, qui s'éleva jusqu'à deux cents volumes, et dont le choix attestait déjà un véritable instinct de bibliophile (c'étaient les mignonnes éditions de *Cazin*, qui

avaient alors autant de vogue que les *Elzeviers* aujourd'hui), disparut en un seul jour, pour payer une dette de jeu. Sa perte fut tellement sensible au pauvre bibliophile, qu'il jura d'en former une nouvelle, en redoublant de zèle pour les livres et en ne jouant plus. Il tint parole, et, aussi vite que ses économies le lui permirent, il refit, avec des millions en assignats, une bibliothèque composée principalement de grandes éditions des classiques de Didot, modèles de typographie moderne. Telle était la seconde bibliothèque de M. de Pixérécourt, lorsque des nécessités de position l'obligèrent encore une fois de la sacrifier, sans renoncer néanmoins à en projeter une troisième pour des temps plus heureux.

« Ces temps arrivèrent avec les innombrables représentations de ses drames, si palpitants d'intérêt et si pleins d'originalité, que Paris et toutes les villes des départements ne se lassaient pas d'applaudir, tandis qu'on les applaudissait en écho à Saint-Pétersbourg, comme sur les théâtres d'Allemagne et d'Angleterre. M. de Pixérécourt se souvint de sa promesse et de sa vocation : il escompta en livres précieux ses droits d'auteur, et il se plut à fonder une splendide bibliothèque en même temps que sa renommée de dramaturge. Ces deux monuments sont complets maintenant, et le dernier qui doit survivre à l'autre, tôt ou tard démoli et dispersé, aura du moins pour base, nous l'espérons, une édition des œuvres de M. Guilbert de Pixérécourt, publiée sous ses yeux par les soins de ses amis. Mais cette bibliothèque, qui fait tant d'honneur à son goût et à sa science de collecteur, ne périra jamais entièrement, puisque le catalogue existe.

« Ce catalogue était en quelque sorte rédigé et classé, du moment que la bibliothèque eût été recueillie et ordonnée par son propriétaire ; c'est lui qui l'a composée avec ses idées, ses préférences et sa fantaisie ; c'était lui qui choisissait les livres dignes d'y avoir place ; c'était lui qui leur donnait la chasse à travers les espaces indéfinis des enchères publiques ; c'était lui qui les enlevait de vive force à la foule haletante des acheteurs ; c'était lui qui les rapportait en triomphe dans sa *librairie,* comme Rabelais et Montaigne appelaient leur bibliothèque. Rabelais et Mon-

taigne approuveraient aussi l'immuable sentence qu'il a inscrite sur le frontispice de ce sanctuaire :

> Tel est le triste sort de tout livre prêté :
> Souvent il est perdu, toujours il est gâté.

« Dès que le volume désiré avait passé ce seuil, plus infranchissable que le Styx mythologique, avec quelle tendresse on le regardait! avec quelle scrupuleuse exactitude on le collationnait! avec quelle sévérité on le jugeait à la loupe! avec quelle joie on le reconnaissait pur et intact! M. de Pixérécourt avait des yeux et des entrailles de père pour ses livres; mais il ne faisait grâce à aucun de leurs légers défauts et il s'appliquait à les corriger; voilà ce qui explique la merveilleuse conservation de ces reliures, qu'on dirait sorties hier de la main de l'ouvrier, l'incroyable blancheur du papier de ces anciennes brochures, qu'on prendrait pour de nouvelles impressions; en un mot, la perfection de tous ces chefs-d'œuvre, où l'art des Galliot du Pré, des Roville et des Elzevier a mis à contribution l'art des Dusseuille, des Padeloup et des Derome. Chaque volume a subi, de la part du propriétaire, trois ou quatre enquêtes préalables, après lesquelles on aurait peine à y découvrir une égratignure dans le maroquin, une tache ou une piqûre dans les marges. Chaque volume a dû présenter ainsi les diverses conditions de rareté, de beauté et d'intégrité, imposées à tous les membres de cette collection, unique héritière des célèbres bibliothèques du dernier siècle. »

Le Catalogue, assez mal imprimé dans l'imprimerie de madame Lacombe, rue d'Enghien, n° 12, formait 7 feuillets prélim. et 342 pages in-8; il avait été tiré sur deux sortes de papier : 150 exemplaires en papier de Hollande, 1,000 en papier ordinaire, le plus mince et le plus laid qu'on avait pu trouver. Ces 1,000 exemplaires furent réservés pour la vente de la bibliothèque; les exemplaires de choix, après avoir reçu un titre particulier ainsi conçu : *Bibliothèque de G. de Pixérécourt, avec notes littéraires et bibliographiques de ses deux excellents amis, Charles Nodier et Paul Lacroix,* PARIS, 1838, devaient être

vendus ou distribués aux bibliophiles et aux riches amateurs, dans l'espoir de trouver parmi eux un acquéreur pour la bibliothèque.

J'étais loin de partager cet espoir, quoique j'eusse ajouté ce post-scriptum à la préface du Catalogue : « Quand on voit une collection aussi belle que celle-ci, qui a coûté trente ans de recherches et de soins, on doit désirer, dans l'intérêt des lettres, qu'elle ne soit pas morcelée et anéantie. M. Leber a eu le bonheur de vendre à la ville de Rouen sa riche bibliothèque, dont il conservera la jouissance sa vie durant; M. G. de Pixérécourt ne peut-il pas espérer de trouver aussi parmi les grands financiers un amateur de livres, qui saisisse avec empressement l'occasion d'acquérir une bibliothèque qu'on ne parviendrait pas à refaire aujourd'hui en y consacrant des millions? »

C'était faire sonner la réclame un peu trop haut; mais Pixérécourt dictait, et j'écrivais. Il m'apporta le premier exemplaire broché du Catalogue, et il me mit dans la main trois billets de banque de 500 francs, en me disant avec une affectueuse émotion :

— Mon ami, si j'étais plus riche, je doublerais la somme; mais, vous qui n'aimez que les bouquins, vous avez là de quoi vous payer trois mille volumes à 50 centimes la pièce. Je vous aurai donc donné du bon temps pour quelques mois, et je suis content, si vous l'êtes.

Je voulus refuser; j'objectai, pour motiver mon refus, tout ce que m'inspira une vieille et sincère amitié; mais Pixérécourt me ferma la bouche et m'empêcha de me montrer plus désintéressé que Charles Nodier, qui avait reçu de lui, avec des cris de joie, un précieux exemplaire du *Chevalier aux Dames,* édition gothique de 1516, dont Pixérécourt possédait un double, et la contrefaçon de l'*Alcibiade fanciullo,* que tous les bibliophiles d'alors convoitaient avec une jalousie frénétique, justifiée seulement par l'excessive rareté de ce livret immonde, écrit en style de pastorale.

Pixérécourt me pria de ne pas l'abandonner encore et de l'aider à faire un petit Catalogue sommaire de sa Collection révolutionnaire, renfermée dans 160 cartons ornés du bonnet rouge et

de têtes de mort imprimées en noir. Le lendemain, je m'empressai de mettre la main à ce travail, ce catalogue spécial devant être imprimé à la suite du Catalogue de la bibliothèque. Mais, en revenant chez moi, par une pluie effroyable, je fus mouillé de telle sorte, que ma santé en éprouva une sérieuse atteinte. Une bronchite aiguë faillit me faire jouer mon personnage dans la *Danse macabre*, et, le médecin aidant, je marchais à grands pas vers le cimetière. Mais le bon Dieu des bibliophiles me tira d'affaire et me mit enfin sur le chemin de la convalescence. Pendant le cours de ma maladie, Pixérécourt venait tous les jours s'informer de mes nouvelles et me serrer la main.

Je compris que j'étais guéri ou du moins hors de danger, lorsque je vis arriver les cent soixante portefeuilles de la Collection révolutionnaire, qui demandait à être inventoriée le plus promptement possible. Un malade est forcé à bien des ménagements; aussi, me fallut-il douze jours pour faire le catalogue sommaire des pièces rassemblées sous ces six titres : Poésies, Chansons, Théâtre, Facéties, Almanachs, Histoire, Album. « Cette collection, disais-je dans une courte préface, est à coup sûr la plus curieuse qu'on ait jamais réunie, et l'on peut dire qu'aucune autre ne peint mieux certaine physionomie de la Révolution française. M. Guilbert de Pixérécourt n'a pas prétendu rassembler tout ce qui concerne l'histoire de cette époque, si féconde en écrits de toute espèce; il a voulu seulement choisir les publications les plus propres à faire ressortir le caractère du temps, le désordre des esprits et le bouleversement de toute chose pendant ce grand cataclysme social; il s'est attaché, si l'on peut s'exprimer ainsi, à opposer un étrange contraste aux horreurs et aux turpitudes révolutionnaires, en dévoilant leur côté facétieux et burlesque. La devise fameuse : *Liberté, fraternité, égalité, ou la mort,* s'approprie à des chansons et à des pièces de théâtre; le bonnet rouge devient l'attribut du vaudeville né malin, et les grelots de la folie se mêlent au bruit du couteau de la guillotine qui tombe et retombe en cadence. Il y a, dans la pensée de cette collection vraiment satanique, une

haute moralité, une amère satire, un sentiment noble et généreux. Ce sont autant de documents critiques pour l'histoire des aberrations de l'esprit humain. »

Cette collection n'était pas complète, mais elle était fort curieuse. Le Théâtre révolutionnaire ne renfermait pas moins de neuf cents pièces, imprimées depuis 1788 jusqu'en 1800; il y avait, parmi les Facéties, un certain nombre de brochures rarissimes; la série des Almanachs était très-nombreuse; les Chansons présentaient un ensemble introuvable. Guilbert de Pixérécourt estimait le tout 12 à 15,000 francs, en se fondant sur ce que Viollet-le-Duc avait vendu à la Bibliothèque Royale quatre cents pièces de théâtre environ pour la somme de 4,000 francs. J'essayai inutilement de faire comprendre à Pixérécourt qu'il devait accepter avec reconnaissance les 5,000 francs que le duc Decazes lui faisait offrir pour les cent soixante portefeuilles de la Collection révolutionnaire, qu'on avait eu la singulière idée de faire entrer dans la bibliothèque des Pairs.

La vente aux enchères des livres de Pixérécourt était annoncée pour le 22 janvier 1839 : il voyait avec terreur approcher ce terme fatal. Pour se distraire, il voulut commencer aussi le catalogue de ses autographes, qu'il se résignait à vendre également. Ce fut encore moi qui le secondai dans ce travail, que je fus bientôt forcé d'abandonner. Ma santé était loin d'être remise; de graves accidents témoignaient du mauvais état de ma poitrine, et le médecin, qui m'empêchait de travailler, me conseilla d'aller passer l'hiver en Italie.

J'avais déjà renoncé à rédiger le Catalogue des autographes de Pixérécourt, à la suite d'une petite altercation qui s'était élevée entre nous, sans toutefois nous brouiller, et ce à l'occasion du manuscrit d'une comédie en cinq actes et en vers, *le Valet de deux maîtres*. Pixérécourt exigeait que ce manuscrit fût présenté comme un autographe de La Fontaine. Il tenait ce manuscrit d'Éric Bernard, acteur tragique du théâtre de l'Odéon, qui avait signé la note suivante, inscrite sur le premier feuillet : « Cette pièce m'a été donnée par M. le comte de Saint-Georges, descendant en ligne directe de La Fontaine; il m'a assuré qu'elle est de

La Fontaine; elle lui avait été donnée par madame la comtesse de Saint-Georges comme un monument authentique. » Pixérécourt me demandait de reconnaître cette origine et de déclarer, sous ma propre garantie, que ledit manuscrit était incontestablement de la main de La Fontaine. Je déclinai une pareille responsabilité, et je me bornai à exposer, dans une sorte de mémoire, les analogies littéraires que cette comédie pouvait offrir avec les autres comédies de La Fontaine. Ce n'était point assez, au gré de Pixérécourt : après avoir lu mon opinion écrite, il persista plus que jamais dans la sienne, et il maintint l'attribution que je n'osais accepter sans contrôle. J'avouerai, cependant, que les surcharges et les corrections qu'on remarquait çà et là dans le manuscrit avaient beaucoup de rapport avec l'écriture de La Fontaine, et la malice naïve du Bonhomme se retrouvait avec l'élégance et la facilité de son style dans quelques parties du dialogue.

Quoi qu'il en soit, les relations, toujours si cordiales, que j'avais eues avec Pixérécourt cessèrent vers cette époque, ou du moins se refroidirent. J'étais, il est vrai, sur le point de partir pour Rome. J'allai dire adieu à mon vieil ami, qui m'embrassa en pleurant et en souhaitant mon prompt retour. Je lui répondis en faisant des vœux pour sa bonne santé et pour l'heureux succès de la vente de ses livres. Je partis et je restai huit ou neuf mois en Italie.

Pendant ce temps-là, j'échangeai quelques lettres avec lui, et il me donna lui-même de tristes détails sur sa vente qui n'avait pas réussi à son gré. Je ne retrouve pas la lettre où il énumérait longuement et amèrement ses griefs contre Crozet, qui avait fait la vente ; contre l'Autorité, qui n'avait pas permis de vendre à la criée les romans du marquis de Sade, *le Portier des Chartreux, Thérèse Philosophe,* etc., qu'il avait fallu exclure du catalogue à l'aide d'un carton, etc. Je regrette de n'avoir pas cette lettre, qui eût admirablement caractérisé l'humeur morose de ce bibliophile, inconsolable de la dispersion de sa bibliothèque; on jugera de ce que pouvait être cette lettre par ce paragraphe emprunté à une lettre d'une date postérieure : « Quant à moi, j'ai été assassiné par le petit Crozet; il a laissé vendre *à vil prix* des livres charmants,

sur lesquels j'ai perdu 90 pour 100. Il n'a soutenu que ce qui lui convenait, et j'ai perdu au moins 30,000 francs sur ma vente. »

Les plaintes de Pixérécourt étaient exagérées : la vente avait eu tout le succès qu'elle pouvait avoir ; les livres s'étaient vendus à des prix élevés, sinon excessifs, et le propriétaire avait retiré ceux qui ne trouvaient pas marchand à leur valeur réelle.

Il avait pourtant laissé vendre à 40 fr. un livre, qui vaudrait aujourd'hui 12 ou 1,500 fr. C'était un splendide exemplaire de la *Bibliothèque historiale*, de Nic. Vignier (*Paris, Ab. L'Angelier,* 1587, 3 vol. in-fol.), relié en maroquin olive, à riches compartiments parsemés de deux M entrelacés. Cet exemplaire m'avait appartenu ; je l'avais acheté au poids chez le bouquiniste Tabary, et Pixérécourt en était devenu possesseur, moyennant un échange de livres. J'ignorais alors que ce précieux exemplaire de dédicace provenait de la bibliothèque de la reine Marguerite de Valois, qui avait même oublié entre les feuillets de l'ouvrage quelques pages autographes, que Pixérécourt fit depuis figurer, sous le nom de Malherbe, dans son Catalogue d'autographes (n° 615).

Ce Catalogue, rédigé par Guilbert de Pixérécourt lui-même à Nancy, où il s'était retiré, et imprimé sous ses yeux à Saint-Nicolas-de-Port, in-8 de 115 pages, ne fut distribué à Paris que dans le cours de 1840. J'étais alors revenu d'Italie, mieux portant, sinon guéri ; mais j'avais trouvé, en arrivant, un tel désordre, une telle ruine dans mes affaires, par suite des faillites de la librairie, que je n'avais pas hésité à imiter Pixérécourt, en vendant aussi ma bibliothèque. Ce n'étaient pas des livres de luxe et de fantaisie, c'étaient des livres d'étude, c'étaient mes instruments de travail. Dans l'espace de trois semaines, j'improvisai un Catalogue et je le fis imprimer.

J'envoyai à Pixérécourt un des premiers exemplaires de ce Catalogue ; voici la réponse qu'il m'adressa ; ce fut une des dernières lettres que je reçus de lui :

« Nancy, février 1840.

« Mon bon Paul, je souhaite qu'il vous arrive un amateur ou





34

RELIURE GENRE GROLIER

Le Bibliophile Français — Imp. Ch. Chardon aîné, Paris.

un Gouvernement assez connaisseur, pour vendre votre bibliothèque en bloc, comme il est arrivé à Diderot....

« Au total, mon ami, vous êtes assez jeune pour vous recomposer une bibliothèque à votre guise et avec plus d'espérance encore, et vous aurez réuni un capital utile en ce moment; puis, vous ferez petit à petit des économies pour reconstruire un autre édifice.

« Je vous voudrais, avant tout et par-dessus tout, une conservation de bibliothèque publique. Il y en a une douzaine à Paris, et vous avez tant d'amis utiles! Annoncez-moi cela, j'en serai bien heureux:

« Je ne vous ai pas vu depuis mon retour. Je n'ai donc rien pu vous dire de ce qu'il m'arrive. La Chambre des Pairs a marchandé, a *liardé* encore ma Collection révolutionnaire. On m'en avait offert d'abord 5,000 fr.; depuis, ils se sont réduits à 3,000 fr., et j'en veux toujours 5,000 fr. Rien ne finit.

« La Bibliothèque Royale a marchandé à dix reprises : elle a fait mine d'acheter, sans faire de prix. Mais M. Lenormand, chef suprême, m'a laissé là, après plusieurs visites infructueuses. Trouvez-moi donc un amateur à 5,000 fr.

« Vous m'avez annoncé que M. Demidoff proposait d'acheter mes autographes. Je n'en sais pas un mot; mais je vous prie d'aller voir Jules Janin. Vous avez été grands amis; vous devez être toujours en bonne intelligence. Obtenez, par lui, de me procurer 10,000 fr. de ma collection.

« Du reste, je vous adresse un Catalogue sans le titre; soyez assez bon pour y jeter un coup d'œil. Vous jugerez, et je vous demande si je dois vendre au 10 mai, ou s'il est préférable d'attendre encore jusqu'au 4 novembre prochain.

« Si je ne réussis d'aucun côté à vendre ma *Révolution*, ne serait-il pas opportun de la représenter en vente une seconde fois, en même temps que les autographes? Je suis au bout du monde; personne ne peut plus me guider, et ma pauvre tête est bien malade.

« Je vous envoie, cher Paul, une copie de la préface de Nodier, pour l'édition de mes œuvres choisies; je vous prie

d'y ajouter quelque chose à votre goût, s'il vous plaît de le faire.

« Après la préface, voici l'*Appel à mes amis*. Je prie la bonne madame Paul d'y jeter un coup d'œil à sa manière. J'ai écrit cela tout seul; mais je prie la main d'une femme, tendre et spirituelle à la fois, d'y ajouter un mot nécessaire, un dernier mot du cœur, qui ne peut se trouver que sous la plume d'une femme. Mes facultés sont si faibles, que je n'ose plus me fier à personne. J'attends de sa grâce les quelques mots qui seuls feront valoir cet Appel.

« Après le fameux *Appel à mes amis,* tout naturellement je m'adresse à Paul. C'est lui qui, après Nodier et moi, doit faire la première notice de mon édition. C'est donc *Cœlina* qui arrive; voici un article à peu près ébauché, et je vous demande, mon cher Paul, la faveur de le corriger et de le signer. Il me semble que vous devez commencer le premier, et je vous le demande instamment.... Je prierai le bon Jules, votre frère, de me faire une notice à sa guise dans le deuxième ou le troisième volume. Dites-lui mille tendresses, ainsi qu'à la bonne madame Apolline. C'est à elle que je m'adresse, pour avoir de vous une réponse satisfaisante.

« Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

« G. DE PIXÉRÉCOURT. »

L'écriture tremblotée de cette lettre ne pouvait pas me laisser de doute sur l'affaiblissement de la vue de mon pauvre ami. Je savais, en effet, que deux ou trois attaques successives de paralysie avaient atteint ses yeux au point de le menacer d'une cécité prochaine. Et pourtant il ne songeait qu'à l'édition de ses œuvres choisies, il s'en occupait sans cesse; il voulait l'achever, avant de mourir.

Il faut lire ce touchant *Appel à mes amis*, qui fut imprimé en tête de cette édition, et qui est en quelque sorte le testament de cœur de Guilbert de Pixérécourt :

« Quand l'excellent Nodier composait, il y a cinq ans, l'Introduction ci-dessus, j'étais loin de prévoir que le travail extraordi-

naire auquel je me suis livré pour rédiger et faire imprimer le Catalogue de ma belle bibliothèque affaiblirait ma vue, au point de ne me plus laisser la faculté de lire et d'écrire. C'est, de tous les malheurs qui m'ont accablé depuis 1835, le plus douloureux et le plus poignant.

« Ne plus voir, c'est ne plus exister.

« J'attends de jour en jour, d'une heure à l'autre, le moment de ma cécité complète. Dans cette anxiété cruelle, et pour supporter sans mourir ce supplice de chaque instant, j'ai voulu m'entourer des souvenirs spirituels et intimes de mes amis ; j'ai voulu que mon nom survécût au milieu des leurs. C'est un hommage que je leur dois et un dernier service que je leur demande.

« Grâce à Nodier et à son article trop flatteur sans doute, je vais faire imprimer trente de mes ouvrages, ceux que je crois les meilleurs.

« Eh bien ! dans la tombe anticipée où je vais descendre, au moment d'être totalement privé de la lumière, je supplie trente de mes amis vivants de vouloir bien se réunir à moi par la pensée, en coopérant à mon œuvre dernière... J'adresserai à chacun d'eux un exemplaire de cette édition, illustrée par leurs soins, et, par un doux échange, je recevrai ce que chacun d'eux aura pensé de la pièce qui aura fixé son attention et son choix. Je vivrai donc ainsi toujours et intimement avec eux. C'est le seul et le meilleur moyen que j'aie imaginé pour rester dans leur douce société. Le pauvre aveugle ne sera plus abandonné, puisque tous ses amis seront là, dans sa chambre, sur son bureau, auprès de son lit, jusques à l'heure dernière ; tous seront réunis, pour lui dire un dernier adieu, au moment du départ.

« C'est la pensée d'une âme défaillante ; c'est le dernier vœu d'un homme de cœur. J'aime à espérer qu'il sera exaucé et que d'autres cœurs lui répondront. »

Je vis encore une lettre de Pixérécourt qui ne m'était pas adressée, mais qui ne s'adressait qu'à moi : il me reprochait d'avoir négligé depuis deux mois de lui envoyer la notice qu'il m'avait demandée pour le mélodrame de *Cœlina,* et que je lui avais promise sous huit jours ! Cette lettre me toucha aux larmes :

« En grâce, disait-il, obtenez de Paul dix minutes en ma faveur. Il sera débarrassé de mes ennuis et de ma personne pour l'éternité. Si je venais à Paris, il serait bien obligé de passer deux heures pour aller faire une apparition en face de mon cercueil? Je lui fais grâce de ce soin; mais il ne peut me refuser dix minutes dans son cabinet, pour entamer mon édition. Qui sait? Ce retard, arrivant quand je n'y serai plus, mettrait dans l'impossibilité de réaliser ce commencement d'ouvrage! Que dirait la postérité! Je vous le demande. Je ne puis commencer sans lui. Allons, Paul, un tout petit moment, pour un homme que vous avez aimé cependant... et adieu! »

J'envoyai sur-le-champ ce qu'il me demandait, et je m'excusai d'un retard bien involontaire, en des termes qui durent l'apaiser. Il put commencer l'édition de ses œuvres choisies; elle fut terminée l'année suivante, lorsqu'il était entièrement aveugle. Cependant, tout aveugle qu'il était, il aimait encore les livres et les autographes, qu'il avait conservés pour son usage : il ne les voyait plus, mais il les touchait en soupirant. Il mourut en 1844, sans avoir recouvré la vue.

Le testament qu'il avait fait plusieurs années auparavant, et qui était un chef-d'œuvre de sensibilité, n'a pas été retrouvé; ce testament renfermait plusieurs paragraphes, dans lesquels Pixérécourt avait fait sa profession de foi de bibliophile, en léguant à des amis les livres et les manuscrits de sa dernière bibliothèque.

P.-L. JACOB, *bibliophile.*



DESCRIPTION

DU

LIVRE D'HEURES

DU

PRIEURÉ DE SAINT-LO

(DE ROUEN)

I

De tous les Livres d'Heures manuscrits qui ont été vendus aux enchères publiques jusqu'à ce jour, il en est peu qui puissent rivaliser pour le format, la fraîcheur de la conservation, le nombre et la beauté des miniatures et la magnificence des bordures, avec les Heures du Prieuré de Saint-Lô.

D'un format plus grand que le Livre d'Heures de la dame de Saluces, faisant partie de la vente Yemeniz, et que le Livre d'Heures de la maison de Schoenborn (que nous avons tout récemment vendu au prix de 29,400 fr., y compris les frais payés par l'acquéreur), le manuscrit des Heures de Saint-Lô nous paraît supérieur au premier comme condition, et égal au second comme valeur, surtout si l'on tient compte de son importance considérable au point de vue de la provenance.

Le Livre d'Heures du prieuré de Saint-Lô a déjà passé en vente en 1861; il fut retiré au prix de 24,800 fr., le propriétaire ne voulant pas alors abandonner pour cette somme un trésor qu'il estimait à un plus haut prix, et qui faisait l'admiration des savants et des amateurs les plus célèbres et les plus connaisseurs.

L'auteur des *Peintures des Manuscrits,* M. le comte de Bastard, nous racontait tout récemment combien l'illustre Berryer estimait ce manuscrit, sur lequel il écrivit même un article enthousiaste dans la *Gazette de France.* M. de Bastard lui-même attache le plus haut prix à ce joyau des Livres d'Heures du xve siècle, et son opinion, qui peut à elle seule faire autorité, a été corroborée en ces termes :

1° Par M. Paulin Paris, de l'Institut :

« Ce manuscrit, qui doit avoir été exécuté pour l'abbaye de Saint-Lô de Rouen, est d'une richesse d'ornementation extraordinaire... Les miniatures sont d'autant plus fines, plus correctes de dessin, que l'on avance dans l'ouvrage. On dirait que l'enlumineur s'est fait la main de mieux en mieux; le coloris et l'harmonie des nuances sont partout d'une admirable perfection; on peut en dire autant de l'écriture, dont la régularité, l'élégance n'ont peut-être pas été surpassées; il serait bien à regretter qu'un monument si remarquable de l'ancien art français ne demeurât pas en France, et je crois pouvoir assurer qu'à peine enlevé par ces grands accapareurs de l'art du moyen âge, les Anglais, il n'est pas un cabinet d'amateurs français qui ne se repente de n'avoir pas pris les devants, et de ne l'avoir pas conservé à la France.

« Paris, 2 septembre 1867.

« PAULIN PARIS. »

2° Par M. Viollet-Leduc, qui a écrit la note suivante :

« Manuscrit provenant de l'abbaye de Saint-Lô, fort beau, d'une conservation admirable, et pouvant être regardé comme un des plus beaux spécimens des miniatures de cette époque. Il contient un très-grand nombre de vignettes, l'histoire de Notre-Seigneur, des légendes des martyrs, fêtes de l'année, etc., toutes exécutées par la même main.—Ecole française du nord.

« VIOLLET-LEDUC. »

3° Par M. l'abbé Cochet, qui s'exprimait ainsi dans une lettre à un savant de ses amis :

« Ce manuscrit, du xv° siècle, est un Livre d'Heures provenant de l'ancienne abbaye de Saint-Lô de Rouen. On pense communément qu'il a fait partie de la belle collection de manuscrits que possédait à Rouen M. Bigot, président au Parlement. Quoi qu'il en soit, le livre se recommande par lui-même, et vous aurez rarement rencontré le pareil. Le nombre, la finesse et la beauté des miniatures en font une œuvre rare... Ce serait un vrai malheur qu'un pareil livre quittât la France. »

II

Après huit années, le Livre d'Heures du prieuré de Saint-Lô revient sous le feu des enchères publiques, et cette fois il sera vendu définitivement par suite du décès de M. Lebrument son propriétaire. Depuis huit ans, le nombre des amateurs et surtout des amateurs très-riches a heureusement augmenté; les bibliophiles français ne redoutent plus la concurrence des bibliophiles étrangers, et tout nous fait espérer que ce manuscrit si précieux

ne sortira pas de France, ainsi que le craignait, non sans raison, le savant abbé Cochet. Il est ainsi annoncé dans le Catalogue de la vente, qui aura lieu en avril prochain :

1. HEURES DU PRIEURÉ DE SAINT-LO DE ROUEN. Manuscrit du xve siècle, grand in-4°, de 283 millimètres de haut sur 200 millimètres de large, relié en velours rouge, avec fermoirs en argent doré et ciselé, et tranches ciselées et dorées.

« Magnifique manuscrit de la fin du xve siècle, sur PEAU DE VÉLIN, composé de 168 feuillets, enrichi de 58 GRANDES MINIATURES d'une admirable exécution, et dont toutes les pages sont ornées de bordures peintes, rehaussées d'or, et composées de fleurs variées, au milieu desquelles se jouent des êtres fantastiques, monstrueux, dans les attitudes les plus singulières et les plus grotesques. On y compte, en outre, près de 1,100 lettres initiales or et couleurs.

« Ce manuscrit provient du prieuré de SAINT-LO DE ROUEN ; il paraît avoir été exécuté par un artiste français habitant Rouen. Dans plusieurs des miniatures on reconnaît plusieurs anciens monuments rouennais, tels que l'ÉGLISE SAINT-OUEN, la CATHÉDRALE, la MONTAGNE SAINTE-CATHERINE ; dans plusieurs autres, on a cru distinguer des scènes de la vie de JEANNE D'ARC, dont le nom retentissait encore dans la mémoire de toutes les âmes pieuses et patriotiques. C'est ainsi qu'on peut, dans la huitième miniature, la croire représentée sous le costume d'une humble bergère ; dans la vingt-neuvième miniature, l'artiste la représente sous le même costume et avec les mêmes traits : elle est à genoux, et, les mains jointes, elle reçoit d'un ange un bouclier.

« Quoi qu'il en soit de cette conjecture, qui n'a rien d'exagéré, connaissant l'habitude qu'avaient les artistes miniaturistes de représenter des personnages contemporains dans les sujets pieux, il est permis d'affirmer qu'au seul point de vue artistique, le Livre d'Heures du Prieuré de Saint-Lô est digne de figurer dans les plus somptueux cabinets d'amateurs. »

PREMIÈRE MINIATURE.

L'ANNONCIATION (*folio* 13 *recto*).

La sainte Vierge, à genoux devant un prie-dieu recouvert d'un drap rose, frangé d'or, et soutenant un Livre d'Heures ouvert, contemple un ange vêtu d'une lévite blanche et d'une chape d'or à ornements roses et bordés de pierreries. Cet ange tient de sa main droite une longue banderole sur laquelle est écrit : *Ave, gratia plena, Dominus tecum.* Au-dessus de cette banderolle se trouve une blanche colombe figurant le Saint-Esprit. Sainte Marie est revêtue d'une robe bleue bien drapée, à reflets d'or. Entre elle et l'ange, se

trouve un *pot* (type de la faïence rouennaise de cette époque) à ornements bleus sur fond blanc, duquel s'élance un lys aux fleurs épanouies. Le fond de la miniature est occupé par les arceaux d'une chapelle gothique dont le sol est couvert de *carreaux émaillés*. Plusieurs carreaux sont ornés d'une lettre A barrée. Adam et Eve, peints en fresque d'or, forment en quelque sorte la clé de voûte de cette chapelle.

La bordure de cette miniature est composée de fleurs diverses, peintes au naturel, sur un fond d'or mat. Deux hommes, l'un vêtu d'un costume du temps, l'autre entièrement nu, sauf les pieds, qui sont chaussés de noir, sont à genoux dans cette bordure, où l'on remarque encore un perroquet vert au bec et aux pattes roses.

DEUXIÈME MINIATURE.

LA VISITATION (*folio* 22 *recto*).

Dans un jardin aux allées sinueuses, la sainte Vierge rencontre sainte Anne; elle est suivie de deux anges; au delà de ces quatre personnages, deux châteaux aux tourelles nombreuses et élevées se profilent à l'horizon.

La bordure est composée de feuilles d'acanthe aux branches artistement enlacées, entre lesquelles on remarque, en haut, à droite, un lapin; en bas, au milieu, un sauvage armé d'une massue et à cheval sur un bœuf, dont la tête est verte et dont le corps est jaune. La lettre onciale du texte: *Deus in adjutorium*, contient une fleur de lys peinte en bleu sur fond d'or.

TROISIÈME MINIATURE.

JÉSUS TRAHI PAR JUDAS (*folio* 31 *recto*).

La nuit est claire et le ciel parsemé d'étoiles brillantes. De nombreux hommes d'armes, dont quelques-uns portent des torches allumées, accompagnent Judas, qui, embrassant Jésus, donne le signal de l'arrestation. Le Christ tient la tête d'un homme vêtu de jaune et dont l'oreille vient d'être coupée par saint Pierre; ce dernier est sur le premier plan à droite, il remet son épée au fourreau.

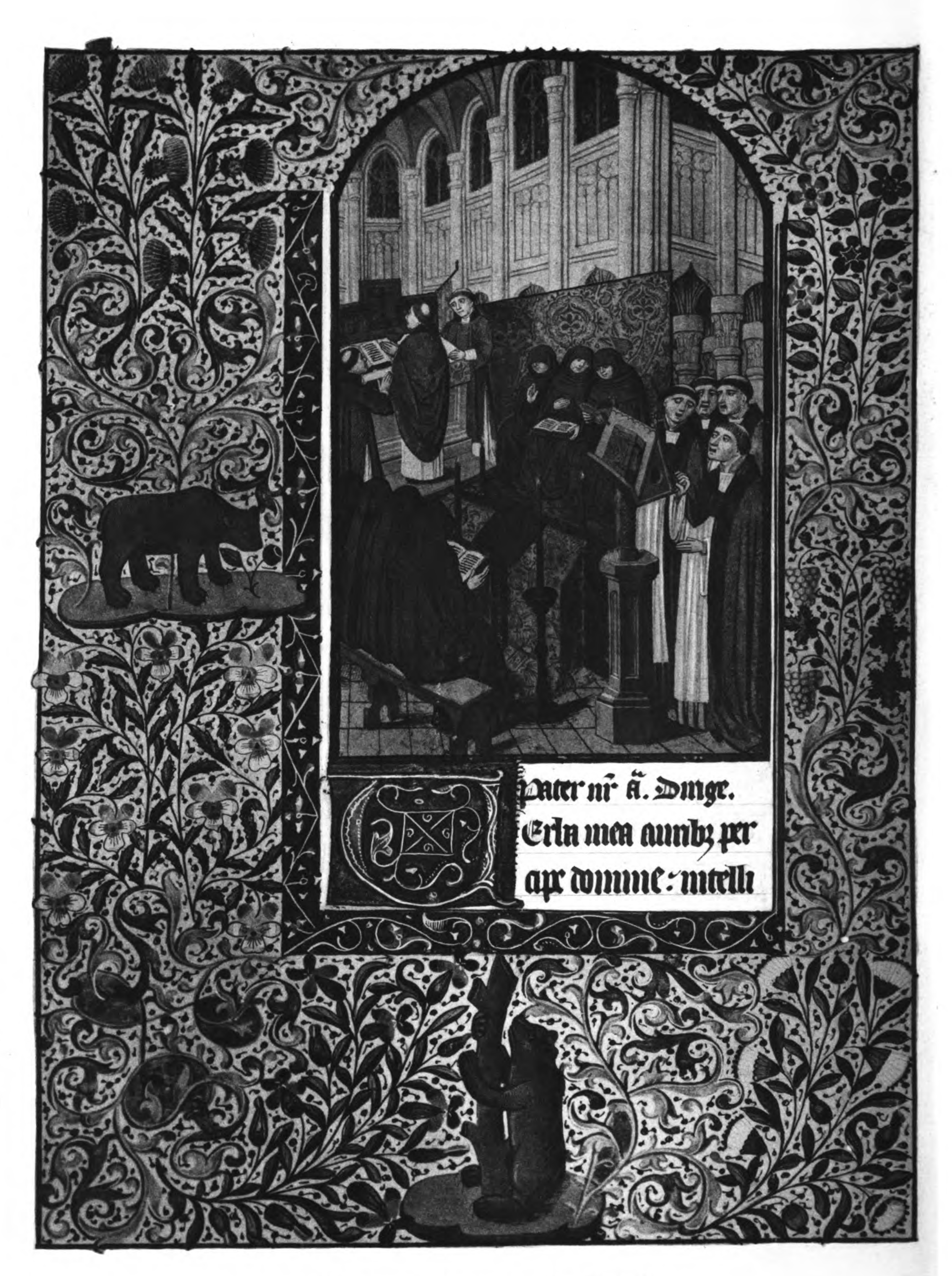
Sur la bordure, composée de fraises, de fleurs et de feuilles aux couleurs harmonieuses, se détachent deux êtres fantastiques.

QUATRIÈME MINIATURE.

ADORATION DU SAINT SUAIRE (*folio* 32 *verso*).

Les Apôtres, accompagnant sainte Marie, sont à genoux dans une église gothique, au pied d'un autel sur lequel se détache vigoureusement l'image du saint Suaire.

Dans la bordure, un homme au col de girafe passe, dans une attitude bouffonne, au-dessous de la miniature.



L'ENTERREMENT D'UN ABBÉ

(Tiré du Livre d'Heures du Prieuré de St Lô)

Imp. Ch. Chardon aîné, Paris.



L'ENTERREMENT D'UN ABBÉ

(Tiré du Livre d'Heures du Prieuré de St Lô)

Imp. Ch. Chardon aîné, Paris.

CINQUIÈME MINIATURE.

NAISSANCE DE JÉSUS (*folio* 34 *recto*).

Jésus vient de naître : son corps divin est étendu sur le sol. A droite, la sainte Vierge, à gauche, saint Joseph, et, plus loin, deux anges sont à genoux auprès du Fils de Dieu : ils prient. L'âne et le bœuf évangéliques broutent au fond de la miniature, au ratelier d'une grange, dont le toit de chaume est délabré.

Dans la bordure, on remarque une femme qui, tenant le sceptre de la folie, s'agite en d'étranges contorsions, et, plus haut, une autre femme à tête de loup, à queue de paon, appuyant la main droite sur son corsage.

SIXIÈME MINIATURE.

FLAGELLATION DE JÉSUS (*folio* 38 *verso*).

Cette scène douloureuse se passe dans une vaste salle gothique, au sol dallé de carreaux émaillés. Jésus est attaché à un poteau ; le sang coule de toutes parts sur son corps nu. Quatre bourreaux le frappent dans des attitudes cruelles.

Un paon et un oiseau à tête de renard se jouent au milieu de la bordure.

SEPTIÈME MINIATURE.

L'ASCENSION (*folio* 39 *verso*).

Les Apôtres et sainte Marie sont réunis autour d'un rocher, au sommet duquel on découvre l'empreinte des pieds de Jésus, dont le corps vient de disparaître à moitié dans un nuage bleu.

Un dromadaire à tête de cheval et un griffon ailé s'agitent dans la bordure de fraises et de feuilles d'acanthe.

HUITIÈME MINIATURE.

LA NUIT DE NOEL (*folio* 40 *verso*).

Trois bergers, l'un appuyé sur un bâton noueux, l'autre renversé sur le sol par la surprise, et le troisième jouant du bignou, contemplent dans l'espace un ange aux ailes d'or qui déroule une banderole, sur laquelle est écrit : *Gloria in excelsis Deo*. Une bergère, *que l'on croit être* JEANNE D'ARC, assise à droite de cette belle composition, attire à elle un agneau et le caresse. Le fond de la miniature est occupé par une ville fortifiée, au delà de laquelle s'étendent des côteaux bleuâtres, dont la base est baignée par les flots argentés d'une rivière sinueuse.

Dans la bordure on voit un loup ravissant un mouton, et un homme brandissant une massue.

NEUVIÈME MINIATURE.

JÉSUS PORTANT SA CROIX (*folio* 44 *verso*).

Jésus, harassé de fatigue, porte péniblement sa croix dans un chemin rocailleux. Un homme aide le fils de Dieu à traîner ce lourd fardeau, sous les yeux de la sainte Vierge, qui pleure et se lamente. Des hommes d'armes, aux types barbares, entraînent Jésus par une corde qui l'étreint à la taille. Un château fort et les tourelles d'une ville apparaissent au second plan de cette belle composition, dont la bordure se fait remarquer par deux fous, l'un jouant du bignou, et l'autre agitant sa marotte.

DIXIÈME MINIATURE.

LE SAINT-ESPRIT APPARAIT AUX APOTRES (*folio* 45 *recto*).

Une blanche colombe plane au plus haut de la nef d'une cathédrale gothique admirablement peinte. Des langues de feu tombent de toutes parts sur les Apôtres et sur la sainte Vierge, qui, debout ou agenouillés et groupés avec art, joignent les mains en signe d'adoration.

Dans la bordure on voit, d'un côté un vieillard priant et sortant à mi-corps de la corolle d'une fleur, et d'un autre côté une sorte de dromadaire aux jambes tordues.

ONZIÈME MINIATURE.

L'ADORATION DES MAGES (*folio* 46 *recto*).

Cette scène charmante est représentée avec beaucoup d'art. La sainte Vierge, au visage doux et aux longs cheveux blonds épars sur ses épaules, est assise et porte en ses bras l'enfant Jésus. A sa droite un Mage lui présente un calice, un autre, plus âgé, est à genoux et prie; sa couronne d'or est déposée à ses pieds; à sa gauche saint Joseph contemple l'Enfant-Dieu et le plus jeune des trois mages lui offre un vase d'or. Ces divers personnages aux costumes variés et brillants sont réunis dans une grange ouverte à tous les vents.

Un être singulier, coiffé d'un chapeau bleu à couronne d'or passe dans la bordure du bas. Le haut de son corps est d'un homme. Le... comment le dire?... le centre de gravité est pourvu d'un nez camus se rattachant par le haut à des yeux ronds et par le bas à une bouche aux lèvres épaisses; le tout est soutenu par deux jambes d'homme chaussées de noir.

DOUZIÈME MINIATURE.

JÉSUS MIS EN CROIX (*folio* 49 *recto*).

Le Fils de Dieu vient d'être attaché à la croix gisant sur le sol. Sur le premier plan un forgeron aiguise les clous qui devront percer les pieds du Sau-

veur. Au pied de la croix deux bourreaux tirent avec une cruelle énergie sur une corde qui lie les pieds du Christ; au sommet de cette croix deux autres bourreaux frappent à coups redoublés sur les clous qui riveront les mains du Fils de Dieu au bois sacré. Quatre spectateurs aux costumes riches et amples assistent à ce douloureux spectacle. Dans la campagne lointaine et verdoyante s'élève un château fort.

Un perroquet et une sorte de lézard à tête fantastique, et dont la queue se rattache étrangement à un buste d'homme, figurent dans la bordure de cette admirable peinture.

TREIZIÈME MINIATURE.

APÔTRE PRÊCHANT (*folio* 50 *recto*).

L'un des Apôtres, accompagné de plusieurs disciples et entouré de onze personnages aux costumes divers, prêche du haut d'une chaire portative. Au delà de ces personnages s'étend une verte prairie baignée par une rivière et bornée à l'horizon par un château fortifié.

Une fauvette et un être moitié chien, moitié homme, ressortent au milieu de la bordure, composée en général de feuilles de vigne et de raisins.

QUATORZIÈME MINIATURE.

JÉSUS PRÉSENTÉ AU TEMPLE (*folio* 55 *recto*).

Trois jeunes femmes, dont l'une porte un panier contenant deux tourterelles, accompagnent saint Joseph et la sainte Vierge qui, à genoux et tenant l'enfant Jésus, le présente au Grand-Prêtre. Ce dernier est revêtu d'une chape d'or enrichie de pierres fines. Deux monstres, dont l'un à tête d'homme, se trouvent dans la bordure.

QUINZIÈME MINIATURE.

JÉSUS CRUCIFIÉ (*folio* 54 *verso*).

Cette miniature est d'une composition des plus dramatiques. Jésus, en croix, ayant à sa gauche et à sa droite les deux larrons également crucifiés, vient de recevoir un coup de lance sous le sein droit. Les saintes femmes, à cette vue, s'évanouissent au pied de la croix, tandis que les bourreaux et les hommes d'armes insultent à la majesté du Fils de Dieu.

SEIZIÈME MINIATURE.

BAPTÊME DE JÉSUS (*folio* 55 *verso*).

Jésus est debout jusqu'aux genoux au milieu d'une rivière aux flots bleus; à sa gauche, saint Jean, revêtu d'un manteau d'or, lui verse sur la tête l'eau du baptême à l'aide d'un pot blanc à fleurs bleues; à sa droite, un ange, dans une

attitude respectueuse, soutient la robe bleue à reflets d'or du Christ. Le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe, plane au-dessus de cette scène, qui est encadrée d'un paysage charmant. Un papillon et deux oiseaux brillamment peints ornent la bordure.

DIX-SEPTIÈME MINIATURE.

LA FUITE EN ÉGYPTE (*folio* 56 *verso*).

Au fond de cette belle miniature, l'artiste a peint une ville fortifiée dont les murs sont baignés par une rivière sur laquelle naviguent quelques légers esquifs. Au premier plan, sainte Marie, portant son divin Fils, s'enfuit à reculons sur un âne que saint Joseph conduit par la guide. Une servante, portant un panier d'œufs, accompagne les saints fugitifs.

DIX-HUITIÈME MINIATURE.

DESCENTE DE CROIX (*folio* 59 *recto*).

Les saintes femmes sont au pied de la croix, où Jésus vient de mourir pour ressusciter bientôt. Elles pleurent et prient, tandis que trois hommes, dont Joseph d'Arimathie, descendent le corps inanimé du Fils de Dieu.

Dans la bordure apparaissent deux grotesques à tête humaine.

DIX-NEUVIÈME MINIATURE.

TRANSFIGURATION DE JÉSUS (*folio* 60 *recto*).

Le sujet de cette magnifique peinture se rencontre fort rarement dans les Livres d'Heures du XVe siècle. Ici, il est rendu avec un profond sentiment de piété et de poésie. Jésus, revêtu d'une longue robe blanche, apparaît tout brillant d'or à ses disciples, sur une montagne verdoyante. Au-dessus du Christ on voit, dans la nue, Dieu le Père, Elie et Moïse. Dans le lointain, un paysage admirable encadre ce merveilleux tableau.

Un cerf et un chien vert sont peints dans la bordure quadrillée.

VINGTIÈME MINIATURE.

LE COURONNEMENT DE LA SAINTE VIERGE (*folio* 61 *recto*).

La sainte Vierge et Jésus-Christ sont assis chacun sur un trône d'or, d'une riche ornementation gothique. Leurs pieds s'appuient sur des coussins de velours brodés. Un ange dépose une couronne d'or sur la tête virginale de sainte Marie; deux autres anges s'accompagnant l'un d'une harpe, l'autre d'une mandoline, paraissent entonner un hymne d'allégresse.

VINGT ET UNIÈME MINIATURE.

ENSEVELISSEMENT DE JÉSUS (*folio* 65 *recto*).

Joseph d'Arimathie, aidé d'un serviteur, ensevelit Jésus dans un tombeau de pierres violettes. Les saintes femmes assistent en pleurant à cette douloureuse cérémonie. Un château fort, d'une remarquable architecture, s'élève à l'horizon.

Dans la bordure une sorte de centaure souffle dans une longue trompette.

VINGT-DEUXIÈME MINIATURE.

LA RÉSURRECTION DES MORTS (*folio* 66 *recto*).

Le Fils de Dieu, assis sur un arc-en-ciel, les pieds appuyés sur un globe d'or, le front ceint de la couronne d'épines, le corps en partie revêtu d'un manteau de pourpre, montre ses divines plaies. Plusieurs anges, portant les insignes de la passion, entourent le Christ, qui est tout environné d'étoiles d'or. Des hommes et des femmes nus sortent en tremblant de terre; les Apôtres et la sainte Vierge, groupés à gauche et à droite de ce splendide tableau, contemplent avec adoration le Sauveur du Monde.

Une femme nue et un être moitié homme et moitié animal sont peints dans la bordure.

VINGT-TROISIÈME MINIATURE.

LE ROI DAVID ET NATHAN (*folio* 67 *recto*).

Cette miniature est l'une des plus importantes du manuscrit. Le Roi David, à genoux auprès d'un prie-Dieu d'or, à l'entrée d'une cathédrale artistement dessinée, est en présence du prophète Nathan. Dans le ciel apparaît Dieu le Père, et, au-dessous, un ange d'or brandissant une longue épée. Dans le fond de la peinture une ville gothique, que l'on suppose représenter Rouen, s'élève pittoresquement au bord d'un fleuve sur lequel naviguent de beaux navires d'or.

La bordure se fait remarquer par un cerf que poursuit une levrette blanche et par un singe dont la posture indécente ne peut être décrite.

VINGT-QUATRIÈME MINIATURE.

LES TROIS MORTS ET LES TROIS VIFS (*folio* 81 *recto*).

Cette peinture est d'une beauté hors ligne. Trois jeunes gens, aux costumes brillants et montés sur des chevaux vigoureux, caracolent au milieu d'une verte prairie. Ils viennent d'arriver auprès d'une haute croix d'or, plantée au milieu de la vallée, lorsque tout à coup trois cadavres, squelettes vivants, se

dressent devant eux et les glacent d'épouvante. Au delà de ces personnages on voit, à gauche le clocher, les tours et la porte d'une ville, à droite une autre ville dont les murs sont baignés par les flots d'une rivière argentée.

Au bas de la bordure, un squelette humain lance une flèche à un homme nu, qui fuit avec terreur.

VINGT-CINQUIÈME MINIATURE.

L'ENTERREMENT D'UN ABBÉ (*folio* 85 *verso*).

Ce magnifique tableau représente les funérailles d'un prieur de Saint-Lô de Rouen; il est permis d'affirmer qu'on ne saurait trouver dans les Livres d'Heures du xve siècle le même sujet traité avec plus de grandeur, plus de science de la composition, plus d'exactitude dans les détails, plus de fraîcheur et d'harmonie dans le coloris.

Au milieu d'une magnifique église gothique se trouve un catafalque recouvert d'un vaste drap bleu, à brocarts d'or : quatre cierges brûlent dans quatre chandeliers d'or ; à droite et à gauche, des moines, au costume entièrement noir, psalmodient l'Office des morts, tandis que le prêtre officie à l'autel ; au premier plan, à droite, quatre chantres, groupés autour d'un lutrin, paraissent chanter à l'unisson.

Deux ours, dont l'un grimpant à un arbre d'or, sont peints dans la bordure.

VINGT-SIXIÈME MINIATURE.

JÉSUS DESCENDU DE LA CROIX (*folio* 108 *recto*).

Sainte Marie entourée des saintes femmes et de Joseph d'Arimathie est en prières devant Jésus, dont le corps roidi est étendu sur ses genoux ; la croix sert d'appui à la sainte Vierge. Deux anges descendent des cieux pour joindre leurs prières à celles des saintes femmes. Dans le lointain une ville aux tours puissantes et élevées est peinte en perspective avec beaucoup d'art.

Une image du saint Suaire figure au bas de la bordure, et, plus haut, à droite, on remarque un être fabuleux moitié lion et moitié homme.

VINGT-SEPTIÈME MINIATURE.

LA SAINTE VIERGE ET SAINT JEAN (*folio* 111 *verso*).

Le sujet de cette miniature est symbolique et traité avec infiniment de goût. La sainte Vierge assise sur un trône d'or, les pieds appuyés sur un coussin rose à brocarts d'or, tient d'une main une pomme et de l'autre main soutient l'enfant Jésus. Auprès de la Vierge saint Jean, debout, porte un calice d'or, dans lequel s'agite un serpent.

Un paon brillamment peint figure dans la bordure, où l'on voit encore un singe fantastique brandissant une épée d'argent.

VINGT-HUITIÈME MINIATURE.

SAINTE MARIE ALLAITANT L'ENFANT JÉSUS (*folio* 118 *verso*).

Plus nous avançons dans la description du Livre d'Heures de Saint-Lô, et plus nous remarquons une plus grande perfection dans l'exécution des miniatures, dans le dessin des têtes et des mains, et dans le choix des sujets. Celui-ci représente la sainte Vierge vêtue d'une robe bleue à reflets d'or. Ses longs cheveux blonds, retenus au front par un ruban, flottent sur ses épaules. Elle est assise sur un vaste trône d'or à dais sculpté et à dossier de soie rose brodée d'or. Ses pieds sont appuyés sur un coussin de velours rouge. Deux anges soutiennent, au-dessus de sa tête, une couronne ducale. D'une main elle porte l'enfant Jésus et l'attire doucement vers son sein virginal qu'elle vient de découvrir chastement. Une jeune femme, vêtue d'une robe rose et coiffée d'un capuchon noir, est à genoux auprès de la sainte Vierge. Cette jeune femme A LES MÊMES TRAITS ET LE MÊME COSTUME que celle qui est représentée dans la miniature (*huitième*) des Bergers, auxquels un ange annonce la naissance du Sauveur. Serait-ce encore le portrait de JEANNE d'ARC que l'artiste aurait voulu peindre ici ?

Dans la bordure on voit, à droite, un animal moitié chien, moitié renard, marchant avec des béquilles, et tenant dans sa gueule une sébile de mendiant ; en bas, un homme dont le bas du corps est pourvu d'une longue queue, soutient péniblement cette queue qui, elle-même, porte un sceau bleu dont l'usage est difficile à expliquer.

VINGT-NEUVIÈME MINIATURE.

UN ANGE PRÉSENTANT UN BOUCLIER A UNE JEUNE FEMME QUE L'ON CROIT ÊTRE JEANNE D'ARC (*folio* 134 *verso*).

La même jeune femme, représentée dans la scène des Bergers et dans la précédente miniature, est ici peinte avec beaucoup de soin, sous les mêmes traits et avec le même costume. Elle est à genoux auprès d'un ange qui, d'une main porte une croix d'or, et de l'autre lui présente un bouclier rose à médaillon bleu. Dieu le Père, entouré de nombreux séraphins, apparaît dans la nue ; le sol est revêtu d'un beau carrelage émaillé. (*Voyez le fac-simile ci-contre.*)

Cette même jeune femme est représentée dans une vignette, moitié cheval, moitié femme, tenant une lance à la main et marchant au combat (*page* 145, 38me *miniature*).

TRENTIÈME MINIATURE.

NAISSANCE DE JÉSUS (*folio* 137 *recto*).

L'enfant Jésus, étendu sur l'aire d'une grange ouverte à tous vents, est entouré de sainte Marie, de saint Joseph et de deux anges, qui tous prient à genoux. L'âne et le bœuf mangent au ratelier; à droite, en dehors de l'étable, deux paysans regardent avec étonnement les saints personnages.

Dans la bordure, un perroquet, puis un homme, dont le bas du corps est d'un animal fantastique : il lance une flèche à l'aide d'un arc d'or.

TRENTE ET UNIÈME MINIATURE.

MARTYRE DE SAINT ÉTIENNE (*folio* 138 *recto*).

Saint Étienne vient d'être arrêté dans l'anfractuosité d'un rocher par quatre hommes qui frappent le saint à coups de pierre. Au delà du rocher s'étend un magnifique paysage qu'anime la vue d'une ville gothique.

Deux êtres fantastiques à tête humaine figurent dans la bordure.

TRENTE-DEUXIÈME MINIATURE.

SAINT JEAN DANS L'ILE DE PATHMOS (*folio* 139 *recto*).

Assis dans une île verdoyante, saint Jean écrit sur une longue bandelette, dont une extrémité est tenue par le bec de l'aigle évangélique. Le démon renverse l'écritoire de l'écrivain sacré. Plus loin, fermant l'horizon, on voit une ville aux nombreuses tours, aux clochers élevés et baignée par une rivière sur laquelle glissent légèrement des navires d'or. Dieu le Père apparaît à saint Jean, au plus haut du ciel, dans un nuage bleu.

TRENTE-TROISIÈME MINIATURE.

LE MASSACRE DES INNOCENTS (*folio* 140 *recto*).

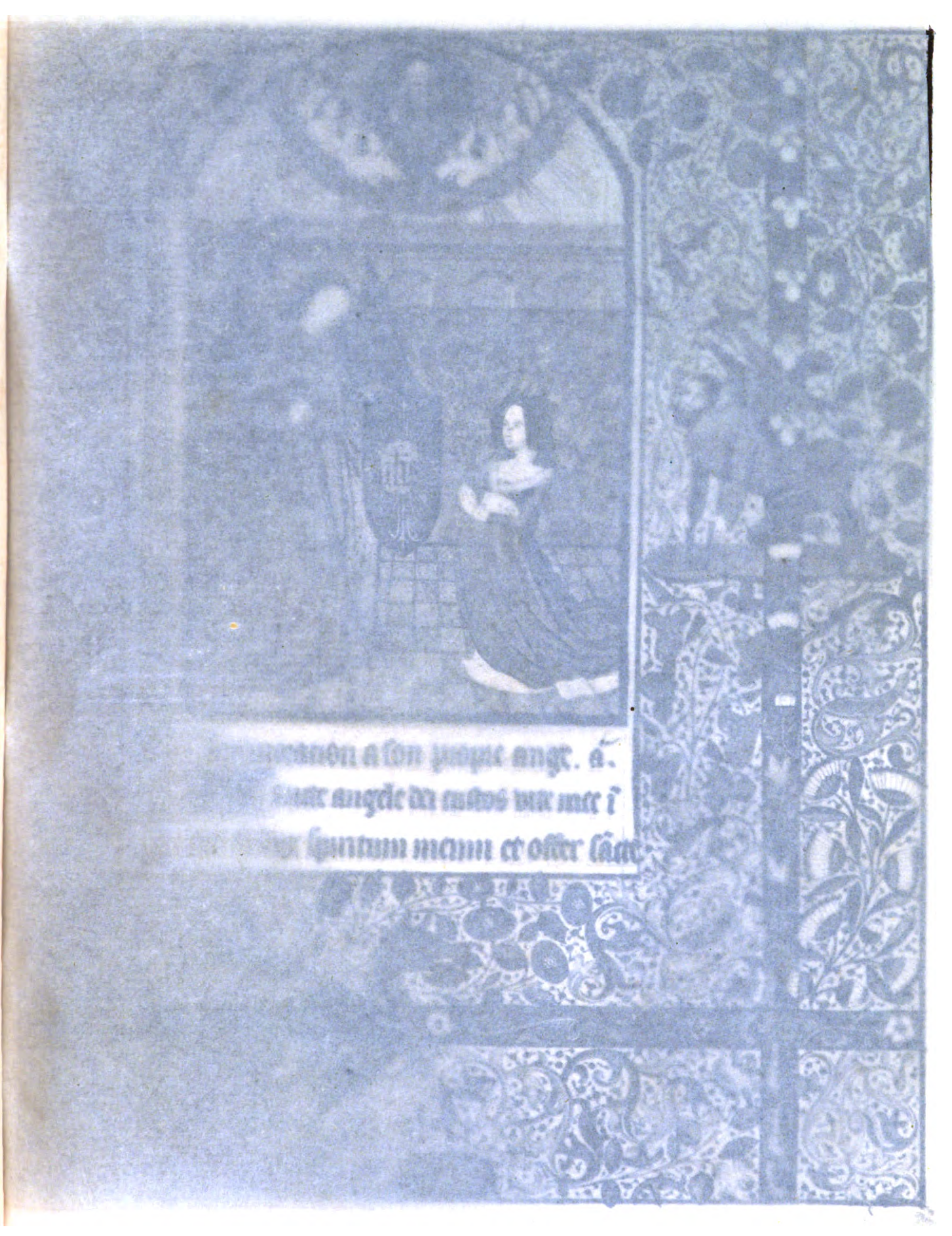
Plusieurs hommes d'armes égorgent des enfants dans les bras de leurs mères. Ce sujet tragique est traité avec une grande science de composition. Un paon et une femme au costume pittoresque se trouvent dans la bordure.

TRENTE-QUATRIÈME MINIATURE.

MORT DE SAINT THOMAS DE CANTORBÉRY (*folio* 141 *recto*).

Cette peinture admirable est finie dans ses moindres détails. Saint Thomas, revêtu de ses habits sacerdotaux, est à l'autel disant la sainte messe. Au moment de l'élévation, il est tout à coup frappé d'un coup d'épée sur la tête et d'un coup de lance dans le dos par des hommes d'armes qui viennent de faire irruption dans l'église. Cette église est d'un aspect grandiose : le sol est dallé de carreaux émaillés sur lesquels on voit les lettres A et R régulièrement répétées. Le costume des soldats anglais rappelle fidèlement celui de l'époque.

Un castor et un singe se jouent dans la bordure.

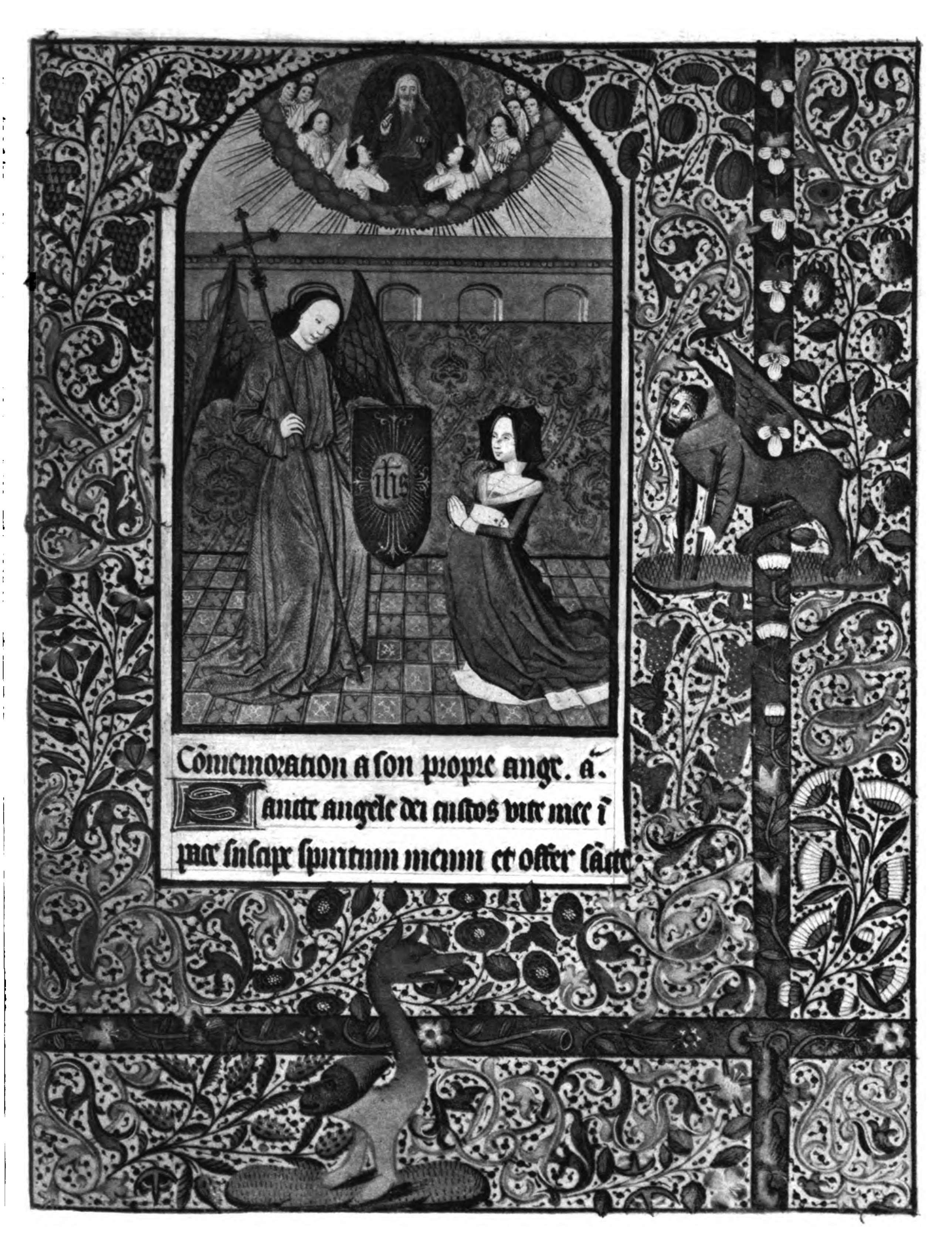


ANGE PRESENTANT UN BOUCLIER À JEANNE D'ARC (?)

(28e Miniature du Livre d'Heures du Prieuré de St Lô)

Bibliophile Français.

Imp. Ch. Chardon aîné, Paris.



ANGE PRÉSENTANT UN BOUCLIER À JEANNE D'ARC (?)

(29e Miniature du Livre d'Heures du Prieuré de S.t

Bibliophile Français.

Imp. Ch. Chardon aîné, Paris.

TRENTE-CINQUIÈME MINIATURE.

LA CIRCONCISION (*folio* 142 *recto*).

Sur une table soutenue au milieu par une colonne de marbre, et sur les côtés par des colonnettes d'or, l'enfant Jésus vient d'être apporté par sa divine mère, et déjà le Grand-Prêtre, revêtu de somptueux vêtements, opère la circoncision. Quatre hommes et trois femmes, aux costumes variés et brillants, assistent à cette cérémonie, qui se passe dans une chapelle gothique d'un très-beau style.

TRENTE-SIXIÈME MINIATURE.

ADORATION DES MAGES (*folio* 143 *recto*).

Les trois Rois mages apportent leurs présents au Christ qui vient de naître, et que la sainte Vierge soutient dans ses bras. Le plus âgé des Rois mages est à genoux et offre un coffret rempli de pièces d'or, que l'enfant Jésus entr'ouvre d'une main dans une attitude charmante.

On remarque, dans la bordure, une Mélusine et une sorte de chien se mirant dans une glace.

TRENTE-SEPTIÈME MINIATURE.

LA PURIFICATION (*folio* 144 *recto*).

Sainte Marie et l'enfant Jésus, accompagnés de saint Joseph et de trois femmes aux costumes rose, bleu et vert, sont dans un temple gothique en présence d'un Grand-Prêtre revêtu d'une chape à broderies d'or et enrichie de joyaux. Le Grand-Prêtre tient un linge blanc et il essuie les mains du Fils de Dieu.

Un être monstrueux moitié paon, moitié homme, s'appuie sur un long bâton d'or dans la bordure, où l'on remarque encore une sorte de fou dont la tête barbue est extrêmement curieuse.

TRENTE-HUITIÈME MINIATURE.

SAINT MATHIEU (*folio* 145 *recto*).

Portrait en pied de ce saint tenant une lance d'une main et de l'autre un missel à reliure verte.

TRENTE-NEUVIÈME MINIATURE.

L'ANNONCIATION (*folio* 146 *recto*).

L'ange Gabriel aux ailes vertes et roses, et le corps revêtu d'une chape rose à bordures d'or, chargée de joyaux, est en présence de la sainte Vierge, qui, à genoux devant un prie-Dieu, reçoit le Saint-Esprit que Dieu le Père envoie du haut des cieux. — Vue de ville à l'horizon. Centaure buvant dans une gourde et griffon dans la bordure.

QUARANTIÈME MINIATURE.

LA RÉSURRECTION DE JÉSUS (*folio* 147 *recto*).

Au milieu d'une campagne verdoyante, bornée à l'horizon par la vue d'une ville fortifiée, se trouve un vaste tombeau autour duquel quatre hommes d'armes sont endormis. Jésus, ressuscité, est debout au milieu d'eux, le corps enveloppé d'un manteau de pourpre, et tenant de la main gauche une longue croix d'or. Deux hommes, dont l'un sur un ours qu'il conduit par une bride, figurent dans la bordure.

QUARANTE ET UNIÈME MINIATURE.

L'ASCENSION (*folio* 148 *recto*).

Jésus vient de disparaître dans un nuage bleu; on n'aperçoit plus que le bas de sa robe et ses pieds, dont l'empreinte est encore marquée sur un rocher qui occupe le milieu de la peinture, et autour duquel sont groupés sainte Marie et les Apôtres.

QUARANTE-DEUXIÈME MINIATURE.

LA PENTECÔTE (*folio* 149 *recto*).

Cette belle peinture représente la descente du Saint-Esprit au milieu des Apôtres, qui sont réunis dans une église d'un très-beau style architectural. Sainte Marie, assise et tenant un missel sur ses genoux, est au milieu d'eux. Dans la bordure on remarque un homme et une sorte de griffon à tête fantastique.

QUARANTE-TROISIÈME MINIATURE.

LA SAINTE TRINITÉ (*folio* 150 *recto*).

Dieu le Père, assis sur un trône garni de brocard d'or, sous un vaste dais de pourpre doublé d'une étoffe verte que soulèvent deux anges, porte sur ses genoux Jésus-Christ, dont les divines plaies saignent abondamment.

Le Saint-Esprit, sous la forme traditionnelle de la Colombe, plane entre les deux têtes du Père et du Fils. Deux anges sont à genoux aux pieds du divin groupe. Un lapin et une figure de lion à tête humaine, coiffée de la tiare papale, se font remarquer dans la bordure.

QUARANTE-QUATRIÈME MINIATURE.

PROCESSION DU SAINT-SACREMENT DE L'AUTEL (*folio* 151 *recto*).

Le Saint-Sacrement, exposé dans un calice d'or sous une belle châsse gothique aussi d'or, est porté par deux prêtres, lesquels sont entourés de divers personnages tenant de longs cierges allumés. Un enfant de chœur agitant une sonnette de chaque main suit la procession. Quatre hommes vêtus de robes bleues soutiennent un large dais de pourpre.

QUARANTE-CINQUIÈME MINIATURE.

DÉCAPITATION DE SAINT JEAN (*folio 152 recto*).

Cette peinture, l'une des plus splendides du manuscrit, représente la décapitation de saint Jean sur une place publique. Au fond du tableau se trouve une maison gothique admirablement dessinée et peinte, dans laquelle on voit assis autour d'une table somptueusement servie le roi Hérode, Salomé, fille d'Hérodias, et la mère de cette dernière. Hérode a vu danser Salomé et lui promet de lui accorder tout ce qu'elle demandera. Salomé se penche vers sa mère, qui lui donne le conseil de demander la tête de saint Jean. Cette scène a été rendue avec une grande puissance de composition par le miniaturiste. Une femme, précédée d'une levrette, vient auprès du bourreau demander la tête de saint Jean, qu'elle apportera sur un plat d'argent qu'elle tient en ses deux mains.

Cette remarquable peinture offre, comme on le voit, le mérite de renfermer trois tableaux en un seul; ces trois tableaux sont la scène du festin dans le fond, la prison de saint Jean, et, sur le devant, la décapitation.

Deux êtres monstrueux à tête humaine et capricieusement dessinés s'agitent dans la bordure

QUARANTE-SIXIÈME MINIATURE.

SAINTE MARIE MADELEINE (*folio 153 recto*).

Dans un pré fleuri, entouré de palissades d'or, sainte Marie Madeleine vient de tomber aux pieds du Christ. Une sorte d'urne contenant des parfums se trouve entre la sainte pécheresse et le divin Sauveur. Beau paysage à l'horizon.

QUARANTE-SEPTIÈME MINIATURE.

MARTYRE DE SAINT LAURENT (*folio 154 recto*).

Voici l'une des scènes les plus dramatiques du Livre d'Heures du Prieuré de Saint-Lô.

Saint Laurent, étendu sur un long gril au-dessous duquel pétillent des flammes, est entouré de quatre bourreaux : l'un jette du charbon dans le feu, l'autre active les flammes du bûcher à l'aide d'une fourche de fer ; le troisième souffle ce brasier terrible avec un soufflet rustique; le quatrième, enfin, détourne son visage comme pour indiquer que, même de loin, les flammes du bûcher sont ardentes et dangereuses. Cinq spectateurs, aux costumes magnifiques, assistent à ce douloureux martyre. Un château fort et des montagnes bleuâtres artistement étagées s'estompent à l'horizon de ce beau tableau. Un oiseau et un âne à tête humaine portant un sac de charbon se trouvent dans la bordure.

QUARANTE-HUITIÈME MINIATURE.

L'ASSOMPTION (*folio* 155 *recto*).

Sainte Marie, vêtue d'une robe bleue à reflets d'or, et soutenue par six anges roses, verts et d'or, monte aux cieux vers Dieu le Père qui, entouré de séraphins et tenant une couronne ducale en ses mains divines, occupe le haut d'un ciel constellé d'étoiles d'or.

QUARANTE-NEUVIÈME MINIATURE.

PORTRAIT DE SAINT LO (*folio* 156 *recto*).

Admirable portrait en pied de saint Lô, représenté dans une merveilleuse chapelle gothique, dont le sol est couvert de carreaux émaillés, où la lettre A est souvent répétée. Le texte qui se trouve au-dessous de ce tableau commence ainsi :

CÔMEMORATION DE MONS. SAÎT LO NRE PATRON.

Cette dédicace prouve à la fois et que ce livre provient de l'abbaye de Saint-Lô, de Rouen, et qu'il est l'œuvre d'un moine de cette communauté.

CINQUANTIÈME MINIATURE.

SAINT MICHEL TERRASSANT LE DÉMON (*folio* 157 *recto*).

Cette miniature est d'une composition hors ligne. Saint Michel, revêtu d'une cuirasse, de brassarts et de cuissarts d'or, ses ailes rose et bleu déployées au vent, vient de terrasser un hideux démon, qu'il frappe de son épée en se parant d'un bouclier, aux extrémités duquel un autre démon s'arcboute à l'aide de griffes puissantes. Une vaste campagne baignée par une rivière argentée, entourant des îlots verdoyants, encadre ce ravissant tableau.

CINQUANTE ET UNIÈME MINIATURE.

MARTYRE DE SAINT SÉBASTIEN (*folio* 158 *recto*).

Le drame se passe dans une belle prairie bornée à l'horizon par une ville et par un château-fort bâti sur une haute montagne.

Saint Sébastien vient d'être attaché, nu, à un arbre; deux archers, les arcs tendus et visant avec soin, vont frapper le saint, dont le corps est déjà percé de six flèches. Quatre spectateurs assistent, à gauche, à ce cruel martyre.

On voit dans la bordure un paon à pattes de lion, à buste d'homme, à tête de singe, et un homme monstrueux tirant de l'arc.

CINQUANTE-DEUXIÈME MINIATURE.

SAINT JACQUES ET SAINT PHILIPPE (*folio* 159 *recto*).

Portraits en pied de ces deux apôtres. Dans la bordure, deux monstres s'agitant en des contorsions bizarres.

CINQUANTE-TROISIÈME MINIATURE.

JÉSUS EN CROIX (*folio* 160 *recto*).

Le Christ est en croix : à sa droite la sainte Vierge, à sa gauche saint Jean; au fond du tableau, vue de château dans une campagne verdoyante.

Un geai, à tête humaine, et un autre monstre se trouvent dans la bordure.

CINQUANTE-QUATRIÈME MINIATURE.

LA TOUSSAINT (*folio* 161 *recto*).

Environ trente saints et saintes, papes, évêques, martyrs, vierges, etc., peints avec infiniment d'art, sont groupés au-dessous d'un vaste trône d'or, sur lequel apparaît le Maître du Monde, entouré d'une multitude de séraphins. Rien de frais et d'harmonieux comme le coloris de ce beau tableau.

CINQUANTE-CINQUIÈME MINIATURE.

SAINT MARTIN (*folio* 162 *recto*).

Une ville gothique et fortifiée,—la même, comme dessin, que plusieurs de celles que nous avons déjà indiquées, et que l'on peut croire être Rouen au XV[e] siècle,—est peinte à gauche de cette magnifique miniature. Saint Martin, richement vêtu, sort de l'une des portes de cette ville; il est monté sur un cheval somptueusement caparaçonné, et vient de rencontrer un vieillard boîteux pour qui saint Martin coupe une partie de son manteau de pourpre. Un cheval à buste d'homme et à tête humaine passe dans la bordure.

CINQUANTE-SIXIÈME MINIATURE.

MARTYRE DE SAINTE CATHERINE (*folio* 163 *recto*).

Sainte Catherine, aux longs cheveux blonds rejetés sur l'épaule gauche, est à genoux et prie avec ferveur. Le bourreau, l'épée levée, va la décapiter, en présence de cinq personnages richement vêtus. Deux roues brisées sont peintes à gauche de ce tableau, dont le fond est occupé par une vue de ville.

CINQUANTE-SEPTIÈME MINIATURE.

MARTYRE DE SAINT ANDRÉ (*folio* 164 *recto*).

La face rayonnante de foi, saint André est étendu sur une croix en sautoir, laquelle deux bourreaux attachent ses bras et ses jambes en présence de cinq hommes, dont l'un porte le costume des bourgeois normands du XV[e] siècle. Un paysage charmant s'étend, selon les lois de la perspective, au delà de ce groupe admirablement peint.

CINQUANTE-HUITIÈME MINIATURE.

JÉSUS-CHRIST (*folio* 165 *recto*).

Jésus, dont la divine tête est peinte avee un art infini, est debout entre deux anges roses. Il tient de sa main gauche un monde sommé d'une croix d'or, et de l'autre il paraît bénir l'humanité tout entière. Le Christ est vêtu d'une robe bleue, drapée avec goût. Son attitude est calme, douce et souveraine tout à la fois, et il ne fallait rien moins que la foi profonde des artistes du moyen âge pour comprendre ainsi la personnification du Fils de Dieu.

La bordure de cette splendide peinture est, comme toutes les précédentes, d'une richesse de coloris, d'une variété d'ornementation extraordinaire. Dans le bas de cette bordure, on remarque un sauvage tirant de l'arc, et, plus haut, un être curieux ayant la tête d'une femme, le buste d'un homme, le corps d'un poisson, et les pattes d'un oiseau; la queue se termine en moulin à vent. Sur la tête de ce monstre un sac de blé est lourdement posé, et, plus bas, une quenouille est attachée à la ceinture du buste.

Tel est le Livre d'Heures du Prieuré de Saint-Lô de Rouen. Nous avons été aussi sobre que possible de détails, et nous avons soigneusement évité d'entrer dans les considérations techniques que comporterait l'étude d'un semblable manuscrit; nous laissons à l'amateur qui sera l'heureux acquéreur de ce trésor du xve siècle le plaisir de découvrir mille beautés que nous n'avons fait que signaler très-succinctement, ou qui même ont échappé complétement à notre attention. Plus on examine ce splendide Livre d'Heures, plus il plaît, plus il émotionne, plus il instruit. Les miniatures, les bordures de chaque page, le texte enfin qui est calligraphié avec une incroyable perfection et dont une grande partie est en vieux français, rien ne laisse à désirer au double point de vue de l'exécution et de la conservation. Puisse donc ce merveilleux spécimen de l'art français au moyen âge ne pas quitter notre pays!

FIN.

Cy commance

La dance des femmes



laquelle composa
maistre Marcial dAuvergne/ procureur au Parlement de Paris.

Suite.

La Mort.

Femme de petite value
mal viuant en charnalite/
qui auez mene vie dissolue
en toulx temps yuer & este/
ayez le cueur espouante
car vous seres de pres tenue.
pour mal faire on est tourmente.
Peche nuyt quant len continue.



La Femme commune.

Au peche me suys soubzmise
par plaisance desbordonnee.
mauldiz soient ceulx qui my ont mise/
et au mestier habandonnee.
las! se eusse este bien menee
et conduite premierement/
iamais ny eusse este tournee.
La fin suyt le commancement.

La Mort.

Femme dacueil & amyable
a festier gens a plante/
qui auez acquis amys de taille
pour parler de ioyeusete/
le temps nest plus tel qua este.
rien ne vault parler vacabond.
cest folie que de vanite.
Ceulx qui ont eu le bruyt ont le bond.

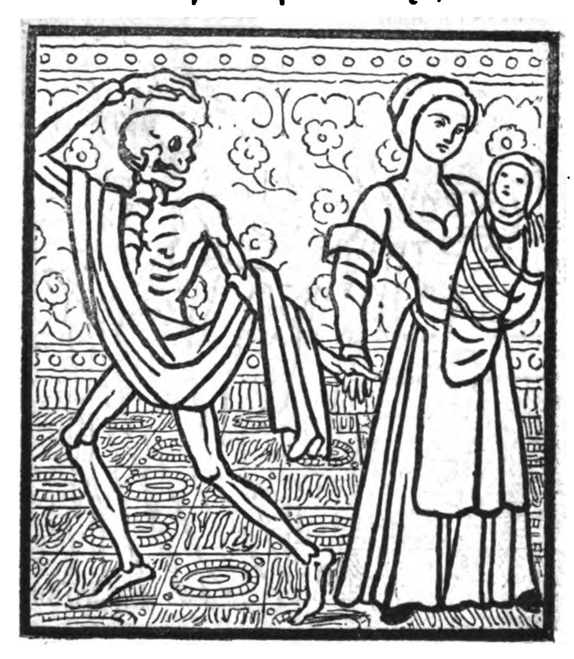


La Femme.

Jay eu des parents & amys
qui mont promys mons & merueilles/
mais quant ilz voient quon est bas mys/
ilz baissent trestous les oreilles/
et sont aussi sours comme fueilles
que le vent faict voller par coulples.
fiez vous en promesses telles.
Mes amys sont au iour dhuy doubles.

La Mort.

Vous/ nourrisse/ & vostre beaufilz/
non obstant son couuertouer/
et son grant bonnet a troys filz/
deslogeres sans deslayer.
Vous ne le meneres plus iouer;
car toulx deulx si mourres ensemble.
femmes/ vecy beau mirouer.
La mort prent qui bon luy semble.



La Nourrisse.

A ceste dance fault aller
comme vont les presbtres au ceyne
et voulsisse bien reculler.
mais ie sens la bosse en layne/
entre mes bras de mon alayne/
cest enfaut meurt depidimye.
cest grant peche de mort soudaine.
Nulluy na heure ne demye.

La Mort.

Pas ne vous oubliray darriere.
Venez apres moi. ca la main/
entendez vous/ plaisant bergiere/
len marchande cy main a main.
aulx champs nyres plus soir/ ne matin/
Veiller brebiz ne garder bestes/
il ny a nul qui ayt demain.
Apres les veilles sont les festes.

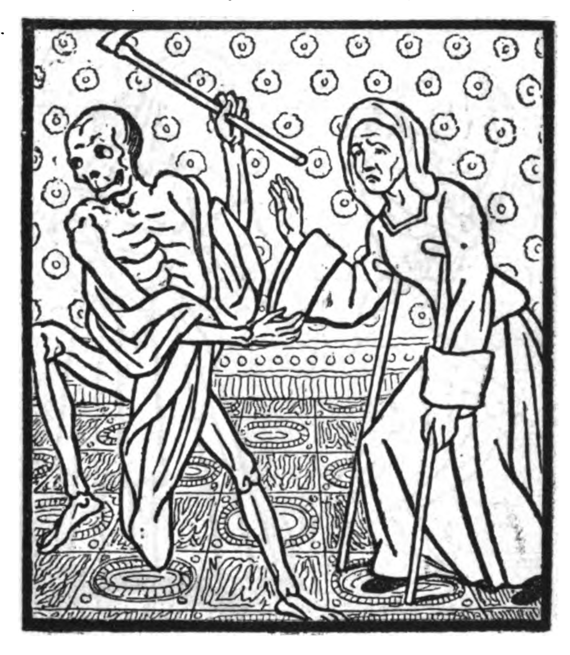


La Bergiere.

Je prends congie du franc gontier
a qui iay regret a marueilles/
plus nauray chapeau desglantier/
car veez cy piteuse nouuelles.
adieu pastours ⁊ pastourelles
et les beaux champs que Dieu faict croistre.
a Dieu fleurs ⁊ roses vermeilles.
Il faut touz obeir au Maistre.

La Mort.

Apres/ poure vielle aux potences
qui ne vous poues ſoubſtenir/
cy bas nauez eu vos plaiſances/
et ſi vous en conuient venir.
il y a aultre ciecle aduenir
ou pour voſtre mal ⁊ miſere
pourres a grant ioye paruenir.
Dieu recompenſe tout en gloire.



La Vielle.

De vielleſſe ne voy mez goutte/
par quoy ne crains guiere la mort.
il y a dix ans que iay la goutte/
et maladies me greuent fort.
mes amys ont le mien a tort
et nay vaillant dix blancs contens ;
mays en Dieu eſt mon reſconfort.
Apres la pluye vient le beau temps.

La Mort.

Venez/ la garde dacouchees/
qui auez dresses mains bains perduz/
et les courtines destachees
ou sont les beaulx boucquetz panduz.
y la/ mains biens sont espandus/
et tant de metz/ que cest vng songe;
mayz ilz sont apres chiers venduz.
En la fin trestout vient a ronge.



La Garde.

Jay voyrement dresse les bains
pour les comperes & commeres/
veu mangier beaulx pastes de coings
tartres/ darioles/ goryeres
et faire cent milles grans chieres.
mais si tost quon oste la table/
il nen souuient a nulluy guieres.
Joye de mangier nest point durable.

La Mort.

Venez pres/ petite garsette/
bailles moy vostre bras menu.
il faut que sur vous la main mette.
vostre dernier iour est venu.
ie nespargne gros ne menu/
grant ou petit/ ce mest tout vng.
et prens tant paye/ tant tenu.
La mort est commune a chascun.



La Fillette.

Ha! ma mere ie suys happee/
veez cy la mort qui me transporte.
pour Dieu quon garde ma poupee/
mes cinq pierres/ ma belle coete.
ou elle vient trestout emporte/
par le pouoir que Dieu luy donne/
vieulx ꝛ ieunes de toultes sortes.
Toult vient de Dieu/ toult y retourne.

La Mort.

Suivez le train/ religieuse/
de vos fais convient rendre compte.
se point navez este piteuse
aulx poures/ se vous sera honte.
en paradis point len ne monte/
fors par degres de charite.
entendes bien a vostre compte/
Toult se quen faict/ si est compte.



La Religieuse.

Jay faict tout du mieulx que iay peu/
aulx poures selon leur venue;
les malades panse/ repeu/
non si bien quy estoye tenue;
mais ce faulte y est advenue/
Dieu me pardonne la deffaille/
sa grace tousiours retenue.
Il nest si niste qui ne faille.

(*La fin au prochain numéro.*)

P. L. MIOT-FROCHOT,
Membre de la Société de l'Histoire de France.

NOUVEAUTÉS ANECDOTIQUES





L existe donc, ce fameux journal de la vie de M. Hase.

Depuis longtemps, on m'assurait que l'illustre helléniste avait rédigé ses confessions dans le silence du cabinet,—de ce cabinet si bien chauffé par un grand poële qu'il avait pris l'habitude d'y travailler aussi peu vêtu que ses aînés les Grecs de l'antiquité,—ces Grecs qui, au dire de Jocrisse, mettaient un casque le jour où ils voulaient s'habiller. On ajoutait que les susdites confessions ne le cédaient en rien à celles de Jean-Jacques, même au point de vue passionné. — Mais j'avoue que je tenais ces propos pour de pures fables.

Il a fallu un arrêt judiciaire tout récent pour me convaincre que le journal existait, qu'il resterait en la possession de M. Adert, son acquéreur légitime, jusqu'à ce que les tribunaux suisses aient décidé s'il y avait lieu d'en faire restitution aux héritiers.

Une manie plus répandue qu'on ne le croit est celle d'écrire de petits mémoires secrets, tenus au courant, jour par jour, sans préoccupation de publicité aucune, et pour cause! C'est une expansion comme une autre. Le misanthrope trouve dans un cahier de papier le confident discret de ses mécomptes, de ses espérances, de ses dîners en ville, de ses bobos, de ses amours...

Il me souviendra longtemps de celui que les hasards de la vente avaient fait tomber dans une librairie où il me fut donné de l'examiner.

C'était un exemplaire du *Pornographe* de Rétif. Il avait été interfolié de papier blanc et relié en un seul volume avec je ne sais quel tome d'un ouvrage du même genre, — une *Histoire des courtisanes de la Grèce*, je crois. Sur chaque feuillet blanc étaient rangés alphabétiquement des noms de femmes, suivis de petits signes que je ne déchiffrais pas sans peine, et d'annotations en écriture courante, qui avaient presque toutes trait au caractère de la personne: *bonne*, *douce*, ou *aimable*, *spirituelle*, ou *grossière*, ou *cavale*, *rétive*, ou encore *élevée à Saint-D.*, ou *mariée depuis*, ou *je l'ai revue cinq ans après*, *bien changée*.—On voyait que l'annotateur tenait une place distinguée dans le monde du théâtre, car il parlait de ses élèves et de leurs débuts sur différentes scènes. Tout bien compté, le nombre de ces noms de femmes datés de 1786 à 1836, si j'ai bonne mémoire, dépassait le chiffre 350. C'était un peu plus que celui des concubines de Salomon.

De prime abord, il faut convenir que l'aspect de ce catalogue était choquant pour les yeux pudiques, et cependant, en le méditant bien, on y trouvait encore matière à la plus éclatante des moralités. L'amant de ces trois cent cinquante maîtresses n'avait pu écrire qu'une fois, une seule sur trois cent cinquante : — *Elle m'a aimé.*

Ces mémoires-là sont presque toujours brûlés en famille, et cependant ils méritent moins le feu que d'autres. — J'ai feuilleté le journal secret d'un grave président qui avait poussé la conscience jusqu'à préciser la nuance des glaces qu'il prenait volontiers chaque soir d'été au retour du bois. La vanille, la framboise ou le citron n'y étaient pas plus oubliés que la condamnation du matin, et, l'avouerai-je, elles tenaient presque autant de place.

Confondu sans doute avec d'autres papiers, ce journal avait été vendu à la livre. On n'en aurait jamais ouï parler si un physiologiste ne se fût trouvé chez l'épicier au moment où la main du garçon arrachait délicatement la première feuille.

Les héritiers de Hase n'ont pas une telle négligence à se reprocher. C'est à Dubner que le manuscrit avait eté confié, et quand cet autre érudit fut, à son tour, perdu pour l'hellénisme, on vendit ces papiers là comme siens. Ils sont donc jusqu'à nouvel ordre entre les mains d'un curieux Génevois dont le nom est bien connu dans les lettres, M. Adert. Les publiera-t-on jamais ? J'ai bien peur que non.

Sans faire injure au grave magistrat dont je parlais tout à l'heure, je m'imagine que les confidences de M. Hase devaient être beaucoup plus curieuses, car une grande connaissance du monde se cachait sous son grand air de naïveté. Ses politesses sans fin cachaient un certain mépris de l'humanité ; la majesté tudesque avec laquelle il hachait la prononciation de chaque syllabe lui permettait, la moitié du temps, de réfléchir à autre chose.

Je ne peux prononcer le nom de M. Hase sans me reporter à une vingtaine d'années, au temps où je me glissais dans le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque, avec la foi d'un élève de première année à l'école des Chartes. C'était là que trônait vraiment le docte professeur.

Je le vois encore épanoui au centre de cette grande salle, aux quatre coins de laquelle se tenaient M. Guérard, M. Reinaud, M. Champollion et M. Paulin Paris, dont la chevelure *crespelée* paraissait seule, perdu qu'il était, malgré sa haute taille, dans son grand travail sur les *manuscrits français.*

Chacun de ces conservateurs était posté à l'étroit devant une petite table presque sur le passage du public. Mais le bureau de Hase n'avait aucun de ces inconvénients, et c'était sans inquiétude aucune qu'il étalait sur le fauteuil voisin son immense foulard barbouillé de tabac. Le foulard de M. Hase était légendaire, comme sa calotte de velours. Une fois installé, le savant helléniste procédait si solennellement et si bruyamment à ses moindres actes, que bon gré, mal gré, il fallait que le public fut initié à tout. Chacune

de ses paroles éclatait d'une façon telle, qu'elle forçait l'oreille, pour ainsi dire, soit qu'il s'agît d'une affaire de service, d'une audience de savant étranger, ou d'une conférence avec Sipsomos, son copiste favori. La signature des *laissez-passer* était accompagnée d'autant d'assauts de politesses que s'il se fût agi d'une conférence diplomatique sur la Crète.

Au demeurant, Hase était ce qu'on appelle un type. Et je peux dire des bibliothécaires ce que je disais des bouquinistes, il y a un mois. Les types s'en vont, les types sont partis. Nous ne demandons pas mieux de rire, mais nous craignons plus que jamais de prêter à rire aux autres, et nous n'avons plus le courage de nos originalités.

Presqu'en même temps que Hase, un homme non moins singulier disait un éternel adieu aux bibliothèques de ce bas monde. Je veux parler de M. Goujon, le trésorier de la Mazarine, qui ne pouvait d'ailleurs soutenir à aucun autre point de vue la comparaison. M. Goujon n'était ni un savant, ni même un bibliophile; mais il offrait un spécimen curieux de l'amour de l'ordre et du classement poussé à ses limites extrêmes. Son immense paletot (du genre *douillette*) pouvait passer pour un petit appartement bien distribué. Il était littéralement doublé de poches de dimensions spéciales; il y en avait une ordinaire pour son mouchoir, une secrète pour la bourse, contenant la monnaie d'or et d'argent; une autre, moins secrète, pour le billon; une autre, bien apparente, pour une note destinée à faire ramener son corps à domicile, en cas d'accident dans la rue; une autre, toute étroite, pour son étui à lunettes; une autre oblongue pour le journal des *Débats*, dont il était le lecteur assidu, etc., etc.

En toutes choses, M. Goujon visait à l'ordre; et il avait poussé le génie de la classification jusqu'à faire peindre en grosses capitales dans un endroit ténébreux de la bibliothèque ces deux mots significatifs : CORRIDOR OBSCUR. —Mais, pour les lire, il fallait apporter une lanterne.



J'ai lu avec un intérêt facile à concevoir les *Souvenirs du baron de Gleichen*, auxquels on vient de faire en très-peu de temps les honneurs d'une seconde édition.

M. de Gleichen adore les historiettes, et il les conte assez bien. Ce n'est point d'ailleurs le premier Allemand venu. Il est le familier des Choiseul, il est aimé par Diderot, il est ministre plénipotentiaire de Danemarck. Que de qualités pour bien voir! Gleichen ne s'en fit point faute, et, pour nous autres curieux, il eut grandement raison.

Au point de vue diplomatique, il nous met sur la trace d'un document, dont je saluerais la découverte avec bonheur. Personne n'ignore que

Louis XV eut sa police des mœurs, mais sa police des ambassades me semble avoir été bien moins connue.

L'abbé de Broglie, chancelier du duc d'Orléans, a été le premier auteur et directeur de la petite correspondance secrète que Louis XV avait établie pour amuser sa petite politique. On avait placé auprès de toutes les ambassades principales un agent secret qui rendait compte directement au roi de tout ce qui se présentait. Cette machine aurait été un excellent contrôle du ministère des affaires étrangères, si Louis XV avait su l'employer en monarque éclairé; mais il ne faisait qu'écouter aux portes. Il riait sous cape des fautes qu'il apprenait, et sacrifiait ses intérêts à sa discrète curiosité.

M. de Choiseul connaissait bien ce petit mystère d'iniquité royale; M. le duc d'Orléans, avec lequel il était intimement lié, l'avait instruit des traces qu'il en avait trouvées dans les papiers de feu son chancelier. Toutefois, M. de Choiseul ne voulut point troubler cet amusement de son maître, et fit toujours semblant de l'ignorer; mais il était pourtant fâché d'en savoir la direction entre les mains du comte de Broglie, neveu de l'abbé, qu'il craignait comme étant l'homme le plus propre à lui succéder, parce que, de tous les seigneurs de la cour, il en était le plus digne pour son génie et son habileté, ce qui pourtant n'est pas ordinairement la raison qu'il faut pour être choisi. Le duc d'Aiguillon n'a pas été si généreusement tolérant que son prédécesseur. Ayant découvert cette machine, il eut l'air d'ignorer qu'elle appartenait au roi, accusa le comte de Broglie comme chef d'une cabale illicite et perfide, et fit un si beau tapage, qu'il força la pusillanimité de son maître à faire enfermer le comte à la Bastille.

Les lettres que ce prince écrivait au comte dans sa prison sont d'une inconséquence et d'une abnégation de la royauté aussi singulière qu'incroyable. Dans la première, il demandait presque pardon au dépositaire de sa confiance de ce qu'il l'avait fait mettre en prison, et le priait de prendre patience, en l'assurant qu'il n'y resterait pas longtemps; et dans une autre, il lui disait au sujet du partage de la Pologne, qui venait de se dévoiler : « On nous l'avait bien prédit, et on aurait bien pu l'empêcher, si M. d'Aiguillon avait été mieux instruit et s'y était pris autrement. »

Il paraît que Louis XVI a tenté d'appliquer l'idée de cette correspondance à un contrôle plus utile, celui d'être informé particulièrement de ce qui se passait dans l'intérieur de son royaume. M. de Maurepas avait envoyé M. de Pezai pour voyager et s'instruire sur différents objets en Bretagne et en Normandie. Le roi lui ordonna de lui faire parvenir directement, par une voie sûre qu'il lui indiquerait, des rapports confidentiels de tout ce qu'il pourrait découvrir dans les souterrains du gouvernement, toujours si impénétrables aux regards d'un souverain éloigné. Mais Louis XVI n'était ni assez discret ni assez habile pour cacher ces lumières naissantes aux yeux de M. de Maurepas, qui, fâché des libertés que prenait son jeune maître, n'eut pas beaucoup de peine à casser le cou à M. de Pezai, lequel était aussi mince courtisan que poëte.



Il y a longtemps que les études de M. Antoine de Latour sur l'Espagne ont fait leur chemin dans le monde. Il est resté si Français, il est devenu si Castillan, que ses observations nous sont doublement précieuses. Je vous donne le dernier volume paru comme un tableau fort exact de la littérature espagnole contemporaine. Le sens critique s'y allie dans une mesure exquise à l'amour que l'auteur a toujours su conserver pour la vraie poésie. Mais ce n'est pas aux Muses que le *Bibliophile français* sacrifie, et ce n'est pas de vers que je veux parler ici. Non, M. de Latour a touché à tout ce qui pouvait intéresser les lettrés, et il n'a pas oublié la classe si importante des lec-

teurs auxquels je m'adresse. A eux revient de droit l'histoire de la découverte du fameux manuscrit de Pachéco par un heureux chercheur, qui s'appelle don Jose-Maria Asensio. Un vrai poëme que l'histoire de cette trouvaille. Aussi n'est-il pas besoin de dire que M. de Latour l'a conté en maître ; je donne bien ici la bonne moitié de son récit, ce qui ne veut pas dire que l'autre vaille moins, mais tout l'espace qui m'est réservé y passerait :

Vous souvenez-vous de ce livre admirable que l'on croyait à jamais perdu, et qui fut enfin retrouvé par cet heureux chercheur qui venait de nous restituer le vrai portrait de Cervantes, don Jose-Maria Asensio? Je veux dire quelques mots de ce recueil de portraits et de notices des personnages illustres du XVIe siècle, les uns dessinés, les autres écrites par le peintre Pachéco, le premier maître et plus tard le beau-père de Velasquez. Je l'ai vu ce merveilleux manuscrit, je l'ai tenu dans mes mains, et je puis enfin en parler en pleine connaissance de cause.

C'est un petit in-folio pauvrement relié; il contient, je crois, soixante-quinze portraits et autant de notices, écrites de la main même de Pachéco, avec une perfection qui rappelle nos grands calligraphes du XVIIe siècle. C'est admirablement *peint*, c'est le cas de le dire de la partie littéraire comme de l'autre. La collection devait être beaucoup plus considérable, et une partie en aura été dispersée, sinon du vivant de Pachéco et par lui-même, au moins dès le lendemain de sa mort.

Ces portraits, tous en buste, ont environ huit pouces de hauteur, ce qui en donne deux pour la tête, et chacun est placé dans un cadre figuré, chargé d'emblèmes à la plume, qui rappellent le trait spécial du talent ou du caractère. Les poëtes, en particulier, portent une couronne de laurier. Au-dessus de chaque portrait est un verset de l'Ecriture, qui est un premier résumé de la vie du modèle et parfois un jugement. Quant à la figure, elle est dessinée au crayon rouge et noir, avec une finesse qui est presque de la miniature, et avec une vivacité d'expression qui n'a encore rien perdu de la flamme première.

Mais, pour les lettrés qui veulent tout savoir, laissez-moi vous raconter maintenant comment le manuscrit a été retrouvé : c'est encore une page des mœurs de l'Espagne :



On savait le nom du possesseur de ce manuscrit, don Vicente de Avilés. Il habitait une petite ville de l'Andalousie, au pied de la Sierra-Morena, *dont je ne veux pas*, aujourd'hui du moins, *me rappeler le nom*. Il mourut presque subitement; mais il eut encore le temps de dire à ses héritiers (il n'avait que des neveux) qu'il avait caché le meilleur de son bien, c'est-à-dire le manuscrit de Pachéco et une certaine quantité de bijoux. Quand le bonhomme fut mort, les héritiers fouillèrent avec soin toute la maison, mais sans rien découvrir, et ils durent se contenter d'une simple copie du texte de la *description*, que Vicente de Avilés avait faite à tout hasard.

Sur ces entrefaites, arrivèrent de Séville deux amateurs qui, ne sachant rien des précautions de Avilés, se flattaient que les héritiers ne demanderaient pas mieux que de se défaire d'une propriété à laquelle ils devaient préférer le moindre *grain de mil*. Ils furent un peu bien penauds en apprenant ce qui s'était passé ; mais, ne se décourageant pas, ils demandèrent à tenter à leur tour l'aventure. « Cherchez, leur dit-on, et si vous trouvez, les bijoux seront pour nous, le manuscrit pour vous. » Les bonnes gens ne se doutaient pas que, parmi les trésors cachés, le plus précieux était sans contredit le volume.

Je laisse à penser si nos deux paladins ménagèrent leur peine. Ils sondèrent les murs, soulevèrent les parquets, remuèrent les tuiles du toit, regardèrent derrière tous les fagots, retournèrent tous les tiroirs; ils auraient volontiers vidé les tonneaux de vin et les *tinajas* d'huile. Tout fut inutile, et l'unique prix de tant de recherches fut une copie de la copie, que nos deux amateurs obtinrent la permission de prendre.



Asensio eut une idée, c'est que le manuscrit ne s'était pas trouvé dans la maison, par la raison toute simple qu'il n'y avait jamais été caché; il crut plutôt à un dépôt. Mais comment decouvrir un dépositaire qui avait eu le temps de parler et qui se taisait?

J'ignore de qui se servit Asensio dans cette circonstance, mais ce fut de quelqu'un, à coup sûr, doué de tout ce qu'il fallait pour mener à fin l'aventure. Il lui fit de bonnes conditions, et notre homme vint s'établir sans bruit, et sous un prétexte quelconque, dans l'unique auberge de la petite ville dont nous avons parlé. Tout en ayant l'air de s'occuper de ses affaires, il causait volontiers; mais ce ne fut qu'au bout de quelque temps qu'il permit à la conversation de s'arrêter sur Vicente de Avilés. Un jour il parlait de lui, le lendemain c'était de ses neveux. Il mettait un soin particulier à laisser parler les autres, et les digressions ne lui déplaisaient pas, surtout lorsqu'à propos d'Avilés quelque contemporain du bonhomme parlait des relations de celui-ci. C'était même alors que, sans en avoir l'air, notre chercheur écoutait avec le plus d'attention. Il apprit ainsi que le dernier survivant de ses amis avait suivi de près Avilés dans la tombe. Cette nouvelle le dérouta fort. Cependant, avant de renoncer à pousser plus loin ses investigations, il tenta une démarche auprès des héritiers, et alla leur demander s'ils avaient quelque nouvelle de l'introuvable manuscrit. On lui raconta tout au long l'histoire de toutes les recherches qui avaient eu lieu dans la maison. Mais toutes ces démarches ayant donné aux neveux une haute idée du trésor égaré, ils offrirent ingénument de céder leur copie pour six mille réaux. Notre chasseur de manuscrit leur rit au nez et s'en retourna à son auberge. Là il se mit à réfléchir sérieusement, et, jugeant toute chance perdue, il écrivit à Asensio qu'il allait reprendre le chemin de Séville.

Il avait de l'humeur en faisant ses paquets. L'hôte s'en aperçut et lui en demanda la cause. Le diplomate à bout de voie, qui ne croyait plus avoir de mesures à garder, répondit qu'il était venu pour une affaire, et qu'il voyait bien qu'il perdait son temps. « Quelle affaire encore? » demanda l'hôte. L'hôte, en Espagne, surtout dans les petits endroits, est encore cousin germain de ceux de *Don Quichotte*. Il a sa petite importance locale, et se mêle volontiers des affaires de ceux qu'il loge. Assis, le soir, devant sa porte, où s'arrêtent un instant ceux qui passent, il entend bien des choses qu'il rapproche en silence, et dont il se souvient dans l'occasion.

A la question de l'hôte, l'envoyé répondit: « Un maudit livre que je cherchais! — Un manuscrit?— Oui, un manuscrit de Pachéco. » Et il laissa échapper ce nom comme se parlant à lui-même. L'hôte savait-il seulement s'il y avait eu un Pachéco au monde? Il le savait cependant si bien, qu'il répliqua : « Que ne parliez-vous donc? je vous aurais dit où il est: c'est l'archiprêtre qui l'a. » Et là-dessus, il lui raconta l'histoire que voici :



Don Vicente de Avilés avait vendu le volume mille livres sterling à un Anglais qui partait pour Malaga, et qui devait venir le reprendre. Ennuyé de l'attendre, ou on ne sait pour quel autre motif, Avilés confie le manuscrit à un ami, avec des bijoux d'une assez grande valeur. Le lendemain, il meurt subitement. L'ami fut tenté de garder le dépôt. Il se dit que le défunt n'avait point d'enfants, et cette réflexion le perdit. De temps en temps, il allait à Séville vendre un bijou et s'en revenait. Il ne lui resta bientôt plus que le manuscrit, qu'il ne pouvait vendre sans attirer l'attention. La mort le tira d'embarras. Mais il avait une femme qui ne se vit pas plutôt seule chargée de cette lourde responsabilité, qu'elle eut peur et recula. Elle alla porter le manuscrit à son confesseur, en le priant de le rendre. Les restitutions sous cette forme sont très-communes en Espagne. Le prêtre à son tour se sentit fort empêché. En recevant le manuscrit, les héritiers d'Avilés ne lui demanderaient-ils pas compte des autres valeurs? Il eut un moment la pensée de brûler le dépôt. C'était une manière d'en finir. De tous les dangers que le précieux livre courut, celui-ci fut à coup sûr le plus grand.

Les choses en étaient là, et le prêtre hésitait encore, à l'époque où arriva le mandataire secret de José-Maria Asensio. On pense bien qu'il ne songea plus à partir. Dès le lendemain,

il se présenta chez le scrupuleux ecclésiastique. Celui-ci nia qu'il eût rien reçu. Le visiteur, sûr de son fait, ne se tint pas pour battu, et se promit bien de revenir. Il n'en eut pas le temps, le prêtre étant mort subitement; il semblait que ce manuscrit portât malheur à quiconque y mettait la main. L'archiprêtre, en mourant, avait sans doute ordonné que le dangereux dépôt fût rendu aux héritiers de Vicente de Avilés; car notre homme apprit en même temps et la mort du dépositaire et la réapparition du manuscrit. Il s'empressa de retourner chez les héritiers qui, cette fois, l'accueillirent avec une joie mal contenue. La somme qu'ils demandèrent n'avait rien d'exorbitant et n'était pas pour ruiner un amateur. Consulté par le télégraphe, José-Maria Asensio donna son assentiment, et le traité fut conclu. Quand le manuscrit arriva à Séville, son nouveau possesseur eût gagné un grand procès pour le duc de Medina-Cœli, qu'il ne se fût pas senti plus fier. A coup sûr, il eût été moins heureux.



Cette lune de miel dure encore, et tout ce qu'il a été tenté depuis par les éditeurs, les amateurs, les académies, pour enlever cette perle du cabinet d'Asensio, n'a servi qu'à rendre sa jouissance plus vive. La merveille ne sortira de ses mains que pour passer dans celles de tout le monde. Il s'est réservé l'honneur de la répandre, et, n'en étant pas le père, il veut du moins en être le parrain.



Nos contemporains sont fort amateurs de mise en scène. J'en atteste la vogue prolongée du *Pied de Mouton,* de la *Biche au bois* et d'autres féeries qui n'avaient que l'esprit de leurs trucs. Aussi, je m'étonne que M. Ludovic Celler n'ait pas même tiré à trois cents exemplaires son traité sur *les Décors, les Costumes et la Mise en scène au 17e siècle.* C'est une œuvre de recherches intéressantes, où notre siècle aurait encore plus d'une idée à prendre.

Il est entendu que l'éclairage est ici hors de cause. On n'était pas fort avancé en ce temps-là. Très-faiblement éclairées par des lampes à deux becs, dont la lumière était rouge et fumeuse, par des bougies de cire, qui coulaient et tachaient les spectateurs, les salles de spectacle étaient plongées dans une demi-obscurité, dont les amants ne se plaignaient pas.

Mais tout ce qui était *machine* se trouvait beaucoup plus parfait. On était déjà fort sur les changements à vue, on offrait au spectateur des mers furieusement agitées, avec vue de navires virant de bord, avec effets d'orage et coups de tonnerre. L'histoire du tonnerre artificiel est assez curieuse. En 1570, on se contentait de rouler des pierres dans un tonneau. Au XVIIe siècle, on inventa un canal de bois d'autant plus long qu'on voulait prolonger le grondement de la foudre. Sur ce canal, légèrement incliné, roulaient deux boulets de trente livres. Le procédé était bon, dit M. Celler, et ne disparut pas tout à fait lorsqu'on mit à la mode les plaques de tôle bruyamment agitées. Dernièrement encore, pour la féerie des *Sept Châteaux du Diable,* le théâtre de la Gaîté était resté fidèle au vieux système. Seulement, il employait plusieurs canaux au lieu d'un, et, dans chacun, des marches assez hautes laissaient tomber le

boulet d'assez haut pour amener une série d'éclats tonitruants. Pour simuler la foudre elle-même, on accompagnait les boulets de grosses pierres précipitées toutes à la fois dans de longs conduits de bois pareils à ceux qui servent à l'écoulement des gravois de maisons en construction.



C'est surtout en fait de jeux qu'on peut dire : il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

L'éternelle vérité saute aux yeux de tous ceux qui lisent le très-remarquable ouvrage de M. Becq de Fouquières sur les *Jeux des Anciens*.

Les gamins d'Athènes ont, bien avant ceux de Paris, attaché un fil à la patte du hanneton.

Bien avant eux aussi, ils simulaient un cou et un bec d'oiseau en imprimant à leur bras un mouvement d'ondulation et en allongeant le pouce et l'index vers la personne qu'ils voulaient défier. — Jadis, cela s'appelait *faire la cicogne.*

Ils connaissaient le jeu du Diable boîteux, qui, armé d'un mouchoir à nœud, court sur un seul pied à la poursuite de ses camarades jusqu'au moment de se voir remplacé par celui qu'il a pu atteindre.

Par exemple, nous n'avons plus *le Jeu du pendu,* qui consistait à se pendre au plafond en reposant ses pieds sur une boule de pierre. Un des joueurs poussait alors la boule, et il fallait, en même temps, couper la corde à l'aide d'une serpe qu'on tenait à la main. Sans quoi, vos partenaires vous laissaient tirer la langue jusqu'à ce que mort s'ensuivît.

A ce divertissement, qui me paraît brutal et bon pour les Thraces, qui en faisaient leurs délices, je préfère le Jeu du Roi, qui était fort goûté pendant les dîners grecs, à l'heure du dessert. Celui des convives qui se trouvait couronné, — on ne dit pas si c'était par la grâce de la fève, — avait le droit de faire exécuter aux autres tout ce qu'il faisait lui-même.

Ce qui permit un jour à Phryné, de plastique mémoire, de faire enrager les belles maquillées de sa table.

Elle avait ordonné à toutes de tremper la main dans l'eau, de promener la main sur le visage et de s'essuyer ensuite avec un linge. Il s'ensuivit une bigarrure effrayante de rouge et de céruse. On ne connaissait pas encore le blanc de perles.

Quant à Phryné, elle ne souffrit en rien de ce lessivage : sa figure ne le craignait pas plus que son corps ne redoutait l'œil sévère d'un président de tribunal.



Au moment de terminer, je reçois une épreuve de la gravure placée en tête de ce numéro; — elle constatera plus tard un progrès d'aujourd'hui. C'est à l'hôtel Drouot qu'on commence à vendre les beaux livres.

Bien des amateurs tiennent encore à la rue des Bons-Enfants, comme on tenait jadis à la rue Gît-le-Cœur. Question d'habitudes et de voisinage. Il faudra passer le boulevard. Je ne nie pas qu'une tranche dorée ait plus d'éclat dans une salle enfumée, au bout d'un escalier sombre; mais il y a des questions d'espace et surtout de ventilation qui ne permettent pas d'hésiter à préférer l'hôtel Drouot.

Dès le premier aspect de la gravure, je vois déjà que la figure si sympathique de maître Delbergue s'épanouit plus à l'aise dans un grand espace, et je suis sûr que les coups de son marteau d'ivoire n'y perdent rien de leur sonorité. Il va retomber ce marteau. On voit que nous touchons à l'instant solennel. La main gauche du commissaire-priseur s'engage dans la poche de son pantalon avec une désinvolture qui semble dire : Assez pour cette fois! Plume en arrêt, oreille au guet, son clerc Bénard se tient prêt à noter un chiffre de plus. Adossé au prétoire, le crieur lance l'appel suprême. Et à sa droite, quel est ce libraire chargé de la vente et consultant de l'index un dernier enchérisseur? A son œil fin, et au soin avec lequel est tracée sa raie, on ne saurait méconnaître le fondateur du *Bibliophile*.

Le premier plan nous permet de contempler les dos d'un peloton respectable d'amateurs, flanqué de trois petites Dames emplumées qui me paraissent s'être trompées de porte (rue Drouot, l'erreur est possible). Leur minois sent plus le palissandre que le maroquin du Levant. Cependant, l'une d'elles a l'air de contempler avec intérêt la gravure exhibée par le garçon de salle. Je n'oserais assurer que l'œil du bibliophile moustachu, son voisin, suive la même direction. Le profil est charmant, d'ailleurs, et vaut bien une infidélité aux incunables.

LORÉDAN LARCHEY.



ARMORIAL DU BIBLIOPHILE

IIe SECTION



BIBLIOPHILES OU AMATEURS DIVERS

BACHELIER (Nicolas) du Pinier, conseiller au siége présidial de Nantes, 1671.



D'argent, au pin de Sinople, planté sur un gason de même.

BAILLET (René), chevalier, conseiller du roi et président du Parlement de Paris, mort en 1579.



D'azur, à la bande de pourpre ou d'argent, accompagnée de deux amphistères ou serpents ailés d'or.

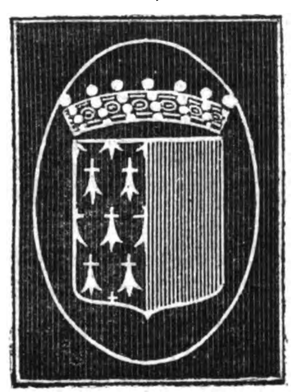
BAILLET (Lazare), conseiller au Parlement de Bourgogne, vers 1704.



D'argent, à trois chardons de gueules, feuillés et soutenus de sinople. Devise : *Non omnibus idem.*

BAILLEUL (Nicolas-Louis de), marquis de Château-Gonthier, président à mortier au Parlement de Paris, mort en 1714, âgé de 65 ans.

(1)



Parti d'hermines et de gueules.

Cet amateur portait sur ses livres, tantôt ses armes simples avec le mortier (N° 1), tantôt accompagnées de supports et du manteau de pair, l'écu timbré d'une couronne de marquis et d'un casque taré de face et surmonté du mortier (N° 2).

(2)



BAILLON (Eléonor de), seigneur de Saillans, prévôt des marchands de la ville de Lyon, vers 1638.



D'azur, au lion léopardé d'or, tenant la patte droite sur un tronc éçoté et alezé de même, mis en pal; et trois fleurs de lys d'or, rangées en chef, et sommées d'un lambel de quatre pendants de même.

BAILLY (François), conseiller au Parlement de Bourgogne, vers 1644.



D'azur, à une fasce d'argent, accompagnée de trois étoiles d'or en chef et d'un croissant en pointe de même.

BALLESDENS.

Sur des volumes, en général d'une belle apparence, remarquables quelquefois par la richesse et l'élégance de l'ornementation, on trouve souvent d'une écriture nette et soigné ce simple nom : *Ballesdens*. Quel était donc ce Ballesdens? Un bibliophile « sévère sur la forme et sur le fond, » au dire de Charles Nodier. Jean Ballesdens, prieur de Saint-Germain-d'Alluyé, secrétaire du chancelier Séguier, et membre de l'Académie française, s'était composé une bibliothèque qui, par le nombre, le choix et la beauté des éditions, était devenue la rivale de celle de son maître. S'il est aujourd'hui complétement oublié comme littérateur, il mérite pourtant une place dans le souvenir de tout bibliophile, à cause de son amour profond des livres. Deux ans après sa mort, c'est-à-dire en 1677, sa collection, amassée avec autant de patience que de goût, fut vendue et dissipée. On trouva à sa vente neuf volumes à la reliure de Grolier.

BALZAC (Charles de), évêque et comte de Noyon, mort en 1642.



D'azur, à trois sautoirs d'argent alaisés d'argent, 2 *et* 1; *au chef d'or, à trois sautoirs d'azur.*

BARADAT (Henri), évêque de Noyon, mort en 1660.



D'azur, à une fasce d'argent, accompagnée de 3 roses d'or feuillées de sinople, 2 *et* 1.

Ce prélat avait-il une bibliothèque proprement dite? Pourtant le P. Jacob, dans son *Traité des plus belles Bibliothèques,* n'en fait pas mention. Il est probable que les livres que nous avons trouvés à ces armes n'étaient que des exemplaires de dédicace : par conséquent ils doivent être fort rares.

BARBERYE DE SAINT-CONTEST (Michel), maître des Requêtes, mort vers 1692.



D'azur, à trois têtes d'aigle arrachées d'or.

Dans les *Portraits des membres du Parlement de Paris,* publiés par Duleau, on lit : « Barberye de Saint-« Contest.—Nouveau venu; de parenté « médiocre, mais riche et dans le des-« sein de travailler. A de grands procès « en la chambre de l'Edict contre ses « proches. » Le goût que ce magistrat devait avoir pour les livres, si nous en jugeons par ceux que nous avons vus à ses armes, semble protester contre cette malveillante critique.

BARDIS (Côme de), évêque de Carpentras, mort le 18 avril 1631.



D'or, à six losanges de gueules en bande, à la tour donjonnée de même en chef.

BARADEAU (Henri-François), chanoine de l'église de Paris, vers 1722.



D'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois roses de même, 2 en chef, 1 en pointe.

BARCILLON DE MAUVANS (Jean), consul d'Aix, 1590.



De gueules, à trois coquilles d'argent, 2 et 1.

Nous n'avons rien trouvé, sur ce magistrat provençal, qui pût nous donner quelque connaissance de sa bibliothèque. Pourtant, d'après l'exemplaire à ses armes que nous avons eu entre les mains, elle devait être sinon nombreuse, du moins bien composée.

BARENTIN (Charles-Louis-François de Paule), garde des sceaux de France, né en 1738, mort le 30 mai 1819.



D'azur, à trois fasces, la première d'or et droite, les deux autres ondées d'argent, surmontées de trois étoiles d'or en chef.

BARILLON DE MORANGIS (Antoine), maître des Requêtes ordinaire du Roi, mort le 18 mai 1686.



D'azur, au chevron d'or, accompagné de deux coquilles en chef et d'une rose du même en pointe.

Monog. formé des lettres A. B. M. (Ant. Barillon de Morangis).

BARON (André), conseiller au Parlement de Paris, vers 1658.



D'azur, à un arbre d'or.

BARRAILLON (Gaspard), prévôt de la ville de Lyon, vers 1689.



D'argent, au lion rampant de gueules; à la bande d'or, brochant sur le lion.

Ce magistrat de la commune lyonnaise avait formé une collection des plus importantes sur l'histoire de son pays. Tous ses livres étaient en parfaite conservation, et bon nombre portaient sur les couvertures les armes ci-dessus.

BARRAL (François), conseiller au Parlement de Grenoble, vers 1659.



De gueules, à trois bandes d'argent, au chef de même, chargées de trois cloches d'azur, rangées, bataillées d'or.

BARRE, auditeur des Comptes, mort vers 1743.



Coupé d'argent et de gueules, l'argent chargé d'un lion léopardé de gueules, et le gueules chargé de trois bandes d'or.

Catalogue de feu M. Barré, auditeur des Comptes, dont la vente se fera... lundy 13 février 1744... en la maison où il est décédé, rue des Bernardins. — *Paris*, *G. Martin*, 1743, 2 vol. in-8.

En tête de l'avertissement, on lit: « Feu M. Barré avoit des lettres et aimoit les livres; mais son goût dominânt étoit pour les traités singuliers en tout genre et pour les pièces fugitives. Il s'en est fait une occupation toute sa vie... »

BARRES (Bernard des), conseiller au Parlement de Bourgogne, reçu en 1631.



D'azur, à une fasce d'or.

BARRIN DU BOISGEFFROY, conseiller au Parlement de Bretagne, vers 1630.



D'azur, à trois papillons d'or, 2 en chef, 1 en pointe.

BASCHET (Armand).



Marque: *Le lion de St-Marc.*

Ce littérateur, à qui l'on doit la *Diplomatie vénitienne*, le *Roi chez la Reine*, et autres publications intéressantes, s'était formé une bibliothèque qui contenait 1,240 ouvrages, la plupart en italien, relatifs à l'histoire d'Italie en général, et à celle de Venise en particulier. Les volumes qu'il avait fait relier avec beaucoup de goût, pour le dire en passant, portaient sur les plats la marque ci-dessus, sans doute en souvenir de la mission qu'il avait eue d'explorer les archives vénitiennes.

Catalogue de la bibliothèque de M. Armand Baschet, divisé en deux parties : la première comprenant des livres en tous genres, et la deuxième relative à l'Italie et à Venise.—*Paris, Bachelin-Deflorenne,* 1866, in-8°.

BASSET (Jean-Guy), conseiller au Parlement de Grenoble, né en 1598, mort vers la fin du XVIIe siècle.

D'or, à une pomme de pin renversée et feuillée d'or, au chef d'argent chargé d'une fasce de gueules.

Cet avocat distingué, qui plaida sa première cause à l'âge de dix-huit ans, était grand amateur de livres,

et sa bibliothèque contenait des exem-



plaires choisis et rares.

BASSOMPIÈRE (Louis de), évêque de Saintes, mort le 1er juillet 1676.



D'argent, à trois chevrons de gueules.

BASSOMPIÈRE (le maréchal François de), 1579-1666.



Comme le précédent.

Le maréchal de Bassompière, dit le P. Jacob, « est en estime d'un esprit « tres accomply pour les sciences, car « son estude est continuelle, aussi bien « que le soin qu'il a de rechercher les « meilleurs livres pour enrichir sa cé- « lèbre bibliothèque, où sont conservez « plus de *quatre mille volumes.* »

Ajoutons que la plupart de ses livres étaient fort bien habillés et frappés aux armes ci-dessus.

BASTARD D'ESTANG (le comte), ancien député.



D'or, à l'aigle d'Empire, mi-partie d'azur à la fleur de lys d'or.

Devise : *Cunctis nota fides.*

BAUDET (François), conseiller au Parlement de Grenoble, vers 1675.



De gueules, à la croix ancrée d'argent.

BAUDINOT (Claude-Palamèdes), seigneur du Breuil, conseiller au Parlement de Bourgogne, vers 1693.



D'azur, à trois fasces d'or, portant en chef trois croissants, montants de même mis en fasce.

BAUDOIN, conseiller au Parlement de Paris, vers 1730.



D'azur, à trois aigles éployées d'or, surmontées en chef d'un soleil du même.

BAUDRY DE PIENCOURT (François-Placide de), évêque et comte de Mende, mort en 1707.



De sable, à trois mains d'or posées 2 et 1.

BAULT (Hugues de), conseiller au Parlement de Bourgogne, reçu le 19 janvier 1528.



D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois roses d'argent.

JOANNIS GUIGARD.

(La suite au prochain numéro.)

Propriétaire-Gérante : Mme Bachelin-Deflorenne.

Paris. — Imprimé chez Jules Bonaventure, quai des Grands-Augustins, 55.



VIOLLET - LE DUC

Le Bibliophile Français

Imp Ch. Chardon aîné Paris

[illegible]

[illegible]

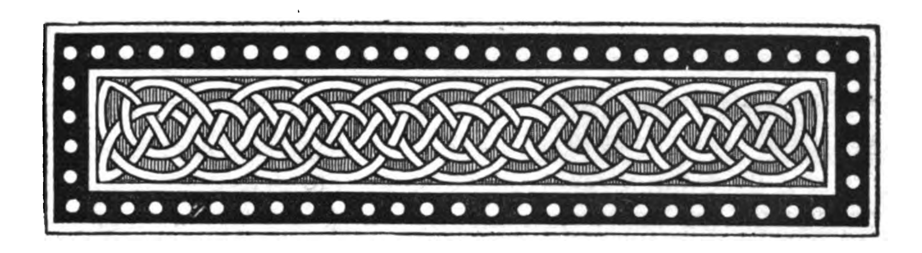
[illegible]

Le [illegible]
comme P[illegible]
sottaires [illegible] et [illegible]
tre les [illegible]
p[illegible]
v[illegible] se conti-
nuait, [illegible] service [illegible]

[illegible] si hospita[illegible] M. Wi[illegible], conser-
vateur des [illegible] et [illegible]
de[illegible]. L'a[illegible] de [illegible] le [illegible]
[illegible] son ami [illegible] cette [illegible]



[illegible]



VIOLLET-LE-DUC.



AVANT mil huit cent quarante-huit, dans cette maison numéro seize de la rue de Rivoli, où plus tard Sobrier tenta d'établir une sorte de Comité de Salut public, tout au haut, à l'étage des balcons, se rassemblait, chaque vendredi, une société d'artistes, d'archéologues et de littérateurs.

Le salon carré et vaste était une bibliothèque, une « librairie » comme on eût dit au seizième siècle, où les livres composaient toute la décoration. Il y avait bien quelque part un piano; mais on ne l'ouvrait jamais, ou presque jamais, une fois l'an tout au plus, pour dédommager les dames de leur patience aux discussions artistiques et archéologiques.

Le maître de la maison, vieillard affable et accueillant, coiffé comme Bernardin de Saint-Pierre de longs cheveux blancs frisottants, vous saluait du coin de la cheminée et laissait le soin de faire les honneurs à ses deux fils et à sa bru. Dès l'arrivée du premier visiteur, et même avant, la conversation s'engageait, variée et fractionnée selon le nombre des survenants, et se continuait jusqu'à minuit sans autre diversion que le service du thé.

Ce salon si hospitalier était celui de M. Viollet-le-Duc, conservateur des bâtiments de la Couronne, bibliophile et littérateur distingué. L'aîné de ses fils, Eugène Viollet-le-Duc, le grand architecte, commençait dès lors, avec son ami Lassus, cette admi-

rable restauration de Notre-Dame de Paris dont le soin repose depuis bien des années sur lui seul, œuvre immense qui eût suffi à illustrer deux noms, et qui, par bénéfice de simplification, immortalisera celui du survivant. Le second, Adolphe, fin paysagiste, souvent remarqué au Salon, s'est plus tard fait accepter comme écrivain élégant et comme juge très-compétent des expositions. A ces trois noms il convient d'ajouter celui de M. E. Delécluze, beau-frère du maître de la maison, et qui, par sa bienveillance et par sa cordialité, concourait à la bonne grâce de l'accueil et aux plaisirs de la soirée. Nous pouvons le dire, ceux qui n'ont connu M. Delécluze que par ses écrits, excellents de fonds, mais de forme un peu surannés et pesants, ne l'ont connu qu'à moitié. Il fallait l'entendre, dans l'abandon d'une conversation familière, conter, plaisanter, rire, se livrer à ses souvenirs et à sa bonne humeur naturelle. Car M. Delécluze était gai, et avait la gaieté spirituelle et expansive; sa mémoire était bonne et il contait bien. Était-ce la timidité ou un sentiment exagéré de la dignité de son ministère de critique qui lui faisait froncer le sourcil et pincer la lèvre dès qu'il prenait la plume? Il était de ces natures d'esprit que la vue du papier glace. De sa première éducation littéraire et peut-être aussi des luttes qu'il avait subies, non toujours à son avantage, il lui était resté une sorte d'embarras et de défiance dont il ne put triompher. Il avait un jour fort lestement conduit une jolie et très-originale histoire d'amour, placée par Sainte-Beuve au rang des meilleures études de la passion féminine, *Justine de Liron*, un roman vrai comme la vie et surprenant comme la réalité; mais partout ailleurs il se tenait sur la réserve, tenant un peu du professeur et du régent. Pour quiconque ne connaissait de M. Delécluze que l'écrivain, le contraste de sa conversation était étonnant; et tous ceux qui l'ont approché et écouté à ces heures garderont de lui le souvenir, non-seulement d'un excellent homme, mais d'un homme aimable et cordial, et d'un homme d'esprit.

Dans son dernier ouvrage, ses mémoires littéraires (1), Delé-

1. *Souvenirs de Soixante Années*, par Et. J. Delécluze, 1862.



cluze a employé quelques pages au souvenir du salon de son beau-frère, à ces réunions du vendredi, ininterrompues de 1820 à 1848, et dont l'histoire est dans la liste des personnes célèbres qui s'y succédèrent (1). Au temps d'où je date, la société avait quelque peu changé. Les contemporains du père avaient peu à peu cédé la place aux amis des fils; c'était l'élément artiste et l'élément archéologue qui dominait. Les nouvelles recrues littéraires, parfois en dehors de la discussion, se retournaient vers la bibliothèque; c'était le seul cas où M. Viollet-le-Duc quittât son fauteuil pour faire l'office d'historiographe et de cicérone.

Cette bibliothèque, qui meublait les quatre murs d'une vaste chambre, avait, indépendamment de son mérite de rareté et de choix, un intérêt particulier d'unité : c'était une Bibliothèque Poétique. L'histoire de la Poésie française était là, depuis le XII[e] siècle jusqu'à nos jours. Car, bien que dans son catalogue méthodique, M. Viollet-le-Duc s'arrête à l'an 1699, terme de ses sympathies, sa prédilection pour la poésie et pour les poëtes ne souffrait pas d'exclusion ni d'indifférence. La série des modernes, vendue après sa mort, a produit de très-beaux exemplaires (cartonnés, il est vrai, seulement) des œuvres de Victor Hugo, d'Alfred de Vigny, d'Emile Deschamps, de Sainte-Beuve, de Théophile Gautier, et de beaucoup moindres.

Ce qui faisait l'unité de la collection, c'était donc le goût de son propriétaire. M. Viollet-le-Duc avait un culte pour la Poésie. Ce culte, il l'avait pratiqué même pour son compte (2),

1. Dans le 4[e] volume de ses *Causeries d'un Curieux*, M. Feuillet (de Conches), aussi, s'est souvenu du salon de Viollet-le-Duc, de ses familiers et de ses collections, et en a parlé avec le goût délicat d'un amateur et avec les sentiments d'un ami.

2. Il n'est pas hors de propos de donner ici la liste des œuvres de M. Viollet-le-Duc, qui ne se trouve qu'incomplète dans Quérard :

Le Nouvel Art poétique. 1809.—C'est son grand succès. Ce petit poëme eut trois éditions dans la même année.

Le Retour d'Apollon. 1812.

Philippiques à Napoléon. 1815.

L'Art de parvenir, poëme. 1817.

Métroxylotechnie, poëme. 1820.

Précis d'un Traité de Poétique et de Versification, etc. (Voir la collection de l'*Encyclopédie portative* de Bailly de Merlieux. In-16. 1829.)

Précis de l'Art dramatique. Ibidem. 1830.

M. Viollet-le-Duc a pris part, de 1819 à 1820, à la rédaction du *Lycée Français* de

et de plus d'une façon, positivement et didactiquement, en vers et en prose, au temps brillant où son salon servait d'arène aux passions littéraires; où Albert Stapfer, Mérimée, Beyle, Paul-Louis Courier, Cavé et Dittmer, Ch. de Rémusat et le « jeune » Du Vergier de Hauranne rompaient des lances au nom des principes et de la liberté dans l'Art. M. Viollet-le-Duc, c'est l'effet ordinaire des luttes, était resté, nous dit M. Delécluze, un « classique déterminé. » Pour lui, la poésie française s'arrêtait aux dernières années du XVIIe siècle, avec Racine et La Fontaine. Tout ce qui était venu après, et jusqu'à nous, n'existait plus à ses yeux qu'à l'état de curiosité, et peut-être même de *facéties*. Son premier ouvrage en vers, le *Nouvel Art poétique* (1809), était une satire, une boutade ironique à l'adresse des novateurs. Voici ce qu'il en disait *trente-quatre ans* après dans son *Catalogue* (pages 12 et 13) : « Ce petit poëme est déjà si vieux que j'en puis parler comme d'un ouvrage qui me serait étranger. Mais en conseillant, comme je le faisais, d'abandonner l'imitation des anciens, de *mépriser les maîtres, d'inventer des mots nouveaux*, de soigner ses succès plus que ses ouvrages, etc., je ne pensais pas être pris au mot *d'une manière si rigoureuse*, et j'ai à me reprocher d'avoir été un prophète de malheur... » Ainsi va le monde! Pour M. Viollet-le-Duc, rien ne s'était passé de 1809 à 1840, en littérature, qui méritât d'être pris au sérieux, et tous les succès disputés, difficiles et conséquemment loyaux dont nous avons été témoins depuis trente ans, n'étaient que des succès d'intrigue, acquis à l'ignorance et à la fatuité. Beaucoup d'autres que lui sans doute en étaient là de son temps, non moins lettrés que lui, et comme lui amateurs déclarés de la littérature et de la poésie. Tel qui admettait sur

Charles Loyson, et a donné de nouvelles éditions des *Œuvres de Rotrou*, 1820, 5 volumes.
— De *Boileau*. Desoër, 1821.
— De *Regnier*, précédées d'une *Histoire de la Satire en France*. 1822. Ce dernier travail a été réimprimé en 1852 dans la *Bibliothèque elzévirienne* de Jannet.

M. Viollet-le-Duc a publié encore une collection en 7 volumes de pièces de l'*Ancien Théâtre français;* et enfin, un roman : *Six Mois de la vie d'un Jeune Homme*, récit de style et de conception à la mode du Consulat, et qui, par endroits, a une apparence d'autobiographie. Mais le plus important de ses ouvrages est le *Catalogue de sa Bibliothèque poétique*, in-8, Hachette, publié en 1843, que nous citerons souvent.

ses rayons, de par la tradition, et comme choses sérieuses, les œuvres d'un Chevalier de Piis, d'un Colardeau, d'un Vigée, d'un Esménard, d'un Tréneuil, d'un Mollevaut, rebutait gravement les *Orientales* et *Joseph Delorme*. Chacun de nous se fait ainsi son calendrier, place le zénith où il lui plaît, et ne veut plus voir hors de cette limite que décadence et médiocrité. De telles choses étonnent cependant, venant d'un homme aussi intelligent et d'un esprit aussi distingué que l'était M. Viollet-le-Duc ; et surtout si l'on pense à la connaissance étendue qu'il avait de la poésie française, à sa clémence, disons mieux, à sa faiblesse pour de pauvres oubliés du XVIe siècle et des premières années du siècle suivant, il est permis de le trouver inconséquent. En somme, toutes les fois que les passions du moment ne l'offusquent point, son jugement est sain, libéral et même assez hardi. Ses notes témoignent d'une admiration très-sincère, très-bien motivée, très-sensée pour les génies grands et petits, anathématisés par Boileau. C'était, il faut en convenir, une assez grande hardiesse pour un écrivain datant de 1809. M. Viollet-le-Duc fut sur ce point aussi révolutionnaire que pas un. Dans son discours *sur la Satire en France*, imprimé en tête de son édition de Régnier, il réclame hautement en faveur de Ronsard, qu'il appelle un « grand poëte » non-seulement mal connu, mais méconnu ; il embouche la trompette en l'honneur de d'Aubigné, certes bien oublié à cette date ; il est juste envers Théophile et Saint-Amand, et entraîne après eux, ce qui était peut-être de l'indiscrétion depuis La Harpe, des noms qui auraient stupéfié d'étonnement les critiques de l'Empire, Vauquelin de la Fresnaye, Du Lorens, Courval-Sonnet, Auvray, etc. Ça été là un vrai mérite de la part de M. Viollet-le-Duc, parce qu'il y a toujours mérite à voir plus loin que son temps et à précéder les révolutions légitimes. Mais je ne puis m'empêcher de penser et de constater une dernière fois cette inconséquence, que si après ces démonstrations d'équité et d'indépendance on lui eût demandé qui était le plus grand lyrique français, il n'eût pas nommé Ronsard, ni Malherbe ; il eût nommé Jean-Baptiste Rousseau ! Ces braves poëtes du XVIe et du XVIIe siècle, dont il se faisait le

champion et le héraut, mis au pied du mur, il ne leur accordait plus que l'honneur d'être les étages de la spirale qu'il arrêtait à Racine et à Boileau. — « Après Racine, Voltaire ; après Molière, Destouches ; après B[illegible]u, Sanlecque (Sanlecque !) ; après La Fontaine..., *rien,* » écrivait-il dans une de ses notes. En vérité c'était bien leste. Mais, encore une fois, laissons le « classique déterminé » avec ses préjugés et peut-être avec ses rancunes, et venons au bibliophile.

Outre le mérite particulier d'unité que j'ai signalé, la bibliothèque de M. Viollet-le-Duc en avait un autre non moins singulier, c'était d'être *lue*. M. Viollet-le-Duc était un bibliophile lecteur, grand lecteur, et qui eût pu, comme Valincourt, se passer aisément de ses livres, les ayant tous parcourus la plume à la main. Lui-même, dans la préface de son Catalogue, raconte comment s'était formée sa collection, volume par volume, au jour le jour, un peu au hasard de la trouvaille et de la bourse. « J'achetais ces livres pour les lire, dit-il, et non pour leur rareté : *car personne n'en voulait,* et mes emplettes m'attiraient les reproches de ma famille et les sarcasmes de mes amis, tant était étrange, à cette époque, mon goût pour ces bouquins ! »

Heureux homme ! heureux temps que celui où la rareté d'un livre n'ajoutait rien à son prix ! et ils n'étaient pas rares, en effet, puisque, « personne n'en voulait ! » — « La spoliation des grandes bibliothèques avait couvert les boulevards et les quais de ces livres dont j'étais curieux, qui depuis sont devenus *introuvables*. Les Anglais, accourus en 1814, enlevèrent les dernières richesses en ce genre que possédaient encore quelques vieux libraires ; et nos bibliophiles ne pensèrent à les désirer que quand il ne *s'en trouva plus ;* au point que c'est en Angleterre qu'ils vont maintenant les racheter au poids de l'or, afin de se procurer la satisfaction *d'enfouir* sous l'acajou ou le palissandre ces livres dès lors perdus pour l'étude et pour eux-mêmes, qui souvent les ont touchés une dernière fois en les mettant sous clef. » Ceci est dur, et peut-être même n'est-ce pas juste; car tous nos bibliophiles contemporains ne sont pas, quoi qu'on en dise, des bibliotaphes ; et quand ils le seraient, pourrait-on leur en

vouloir de veiller avec trop de soin sur ces beaux livres devenus, de l'aveu même de M. Viollet-le-Duc, hélas ! si rares ! D'ailleurs tout le monde ne peut pas être né en 1780; et, sans doute, plus d'un amateur qui aujourd'hui ensevelit ses livres, non pas dans l'acajou ou le palissandre, ces bois étant tombés en pleine roture, mais sous le bois de fer ou la marqueterie, ne demanderait pas mieux que d'avoir chassé avec M. Viollet-le-Duc au bon temps où les gothiques et les Alde Manuce se prenaient à la main sur le Quai de la Mégisserie. Mais enfin, passons cette bouffée d'orgueil légitime à un bibliophile lettré, qui, certes, n'avait pas attendu que les livres devinssent un luxe pour les aimer. C'est l'ironie de l'Hellène au Barbare enrichi.

M. Viollet-le-Duc lisait donc ses livres. Il faisait mieux que les lire, il les étudiait, il y travaillait. Il y étudiait la marche et la variété du génie français dans la poésie et dans les lettres. Chacun de ces livres, dont le catalogue contient près de quatre cents noms, il en avait tourné les feuillets la plume à la main. Je n'ai connu parmi les bibliophiles d'aussi consciencieux lecteur que lui (hormis, bien entendu, les littérateurs de profession: les Nodier, les Aimé-Martin, les Monmerqué, etc., etc.), que mon excellent et vénéré parent, M. Fossé-Darcosse, qui lui aussi put vendre jusqu'à deux bibliothèques sans en perdre une ligne, tellement il avait lu et relu, analysé, étudié et collationné chaque volume, se contentant seulement de lui donner une petite tape amicale sur le plat et un petit coup de brosse sur le dos avec sa manche avant de le remettre à sa place; tellement il avait accumulé de notes, de rapprochements, de références, d'anecdotes où sa mémoire retrouvait le texte jusque dans ses détails.

M. Viollet-le-Duc fit plus : il fit un livre. Ces notes, écrites pour lui seul, pour se rendre compte de ses lectures et tenir ses remarques au courant, lui parurent à la fin contenir assez de renseignements pour pouvoir être livrées utilement au public, et c'est ainsi qu'à soixante ans il se décida à publier son Catalogue d'une Bibliothèque Poëtique, *pour servir à l'histoire de la Poésie française*, un des livres les mieux faits en ce genre que je connaisse : et en disant cela, je ne surfais en rien son mérite. Certes,

nous sommes riches en histoires de la poésie française, en bibliothèques, en biographies poétiques, en catalogues et en collections; nous avons Duverdier, nous avons l'abbé Goujet et sa Bibliothèque Française, Baillet, le Parnasse de Titon du Tillet, la Bibliothèque Poétique de Lefort de la Morinière, le recueil de Sautereau de Marsy, etc., etc. Mais de tous ces ouvrages, les uns, excellents pour les recherches, sont ou trop longs, ou trop lourds, disons même trop ennuyeux pour être lus avec suite; les autres, réduits seulement à des extraits, ne renseignent pas assez. D'ailleurs les auteurs de ces sortes d'ouvrages n'ont que trop souvent la mauvaise habitude de se copier les uns les autres, et pour un lecteur consciencieux comme Goujet qui a le courage de tirer de son crû dix-huit tomes de critique et de biographie poétiques, combien d'autres ne se font pas faute d'aller prendre leurs citations et leurs jugements dans le champ du voisin : comparez, et vous le verrez. Pour rajeunir ce vieux thème de l'incursion poétique, pour réveiller les esprits par des points de vue nouveaux, inconnus, par des citations faites d'original, il fallait un lecteur tel que M. Viollet-le-Duc, non-seulement attentif, mais passionné, ne s'en rapportant qu'à lui-même et n'en croyant que ses yeux. Ce Catalogue, qui est tout autre chose qu'un catalogue par l'abondance des renseignements littéraires et historiques que l'on y trouve, était, ainsi que l'espérait l'auteur, un véritable ca deau fait aux lettres, aux gens du monde, à la jeunesse. Je me suis toujours imaginé qu'un tel livre avec ses jugements pris sur le vif, ses analyses sommaires, avec sa précision de dates et de titres, remplacerait avec des avantages incomparables dans les mains des étudiants les recueils de « morceaux choisis », toujours les mêmes parce qu'ils sont faits à la hâte et sans lectures approfondies, que les librairies de l'Université publient chaque année pour l'usage des classes de littérature. En se tenant à l'ordre et à la concision bibliographiques, M. Viollet-le-Duc est parvenu à contenir dans un seul volume, dans un livre à la main, un manuel, toute la matière que l'abbé Goujet a développée dans ses dix-huit tomes. Un ministre de l'Instruction publique, ami des lettres, ferait, j'en suis sûr, une bonne œuvre en le prescrivant pour

lecture aux élèves de Rhétorique. Ils y prendraient une idée de la Poésie française, plus conforme à son histoire et à ses développements, apprenant à la connaître, non plus sur des fragments arbitrairement classés, mais en quelque sorte panoramiquement, dans son ensemble et dans sa variété. Et certes l'analyse de poëmes peu communs tel que le *Livre des Quatre Dames*, la *Semaine de Du Bartas* et les *Tragiques* de d'Aubigné, serait pour eux une nourriture plus succulente et plus digestive que l'éternelle répétition de l'Ode au comte de Luc et du Songe d'Athalie. J'en sais quelque chose moi, qui, très-jeune encore lorsque M. Viollet-le-Duc publia son Catalogue, n'ai pu oublier jusqu'aujourd'hui le profit que j'en ai tiré et les voies qu'il m'a ouvertes pour mes premières lectures et mes premières études.

Au point de vue bibliographique, le catalogue de M. Viollet-le-Duc était la monographie la plus nombreuse que l'on eût de la Poésie française. L'auteur, qui accuse modestement bien des lacunes, pouvait aussi dénoncer bien des trouvailles, bien des raretés. Si beaucoup d'articles sont incomplets, ce qui était inévitable, beaucoup d'autres aussi, et c'est le plus grand nombre, sont très-riches, surtout par la beauté des exemplaires. Car il ne faudrait pas inférer de ce que j'ai dit plus haut des goûts studieux de M. Viollet-le-Duc que son amour de la lecture fût exclusif et qu'il ne fût pas bibliophile dans la complète acception du mot. M. Viollet-le-Duc aimait les livres de toutes les façons, en littérateur, en conservateur et en artiste. Il avait passé par tous les degrés du goût, et si en commençant il n'achetait que « pour lire », le nombre de doubles qu'on a trouvé chez lui prouve qu'il avait reconnu la valeur de ses beaux exemplaires et qu'il ne les exposait pas aux périls de l'usage journalier. Le soin qu'il prend dans son catalogue de souligner les conditions, d'indiquer la grandeur des marges, la bonne conservation des reliures, la qualité des papiers, etc., témoignent plus que suffisamment de son expérience et de son ardeur de bibliophile. Si les signatures de relieurs y sont rares, c'est que les reliures anciennes abondaient; les modernes sont signées des noms les plus fameux, des Du Seuil, des Padeloup, des Thouvenin, des Bauzonnet.

J'ai souvenir particulièrement d'un Ronsard, édition de 1617, Nic. Buon, *non rogné,* et d'un Alain Chartier de la même année (Samuel Thibout), que je n'ai jamais revus en pareil état; je les ai tenus l'un et l'autre vingt fois dans mes mains : où sont-ils passés?

Si les événements politiques n'étaient venus lui barrer la route, M. Viollet-le-Duc eût-il poussé plus loin ses recherches? Il eût sans doute complété tel ou tel de ses articles, remplacé par de plus purs quelques-uns de ces exemplaires qu'il déclare humblement défectueux du titre, ou mouillés légèrement aux premiers feuillets. Néanmoins, telle qu'elle était, sa collection imposante par son unité, vivante, animée par la force d'une pensée fixe et par la flamme du travail, méritait un souvenir; et ce souvenir, heureusement lui-même l'a fixé dans une monographie excellente, originale, où revivent ses enthousiasmes et ses études, et qui lui donne rang parmi les bibliophiles instruits, lettrés, utiles, qui ont su ennoblir leur passion en la faisant tourner au profit du public. Que n'avons-nous eu un Viollet-le-Duc du roman, un Viollet-le-Duc de la bibliographie, un Viollet-le-Duc des journaux!

La Révolution de 1848, en délogeant M. Viollet-le-Duc, en lui retirant son emploi, l'obligea à vendre sa bibliothèque; comment l'eût-il déménagée? Il emporta dans sa retraite ces livres usuels, ces livres d'amis, ces livres donnés dont nul ne se défait de son vivant.

J'ignore ce que la vente a produit : aujourd'hui une pareille collection vaudrait une fortune.

M. Viollet-le-Duc restera parmi les bibliophiles contemporains comme une physionomie à part, l'amateur d'une spécialité, le monophile, enthousiaste et militant. Il était de la vieille roche d'où sont sortis les bibliophiles laborieux et expansifs, aussi aptes à jouir que généreux à propager, les De Bure, les De Soleinne, les Walckenaër, les Monmerqué.

CHARLES ASSELINEAU.

Cy commance

La dance des femmes



laquelle composa
maistre Marcial dAuvergne/ procureur au Parlement de Paris.

Suite.

La Mort.

Oyes/ oyes/ len vous fait assauoir
que ceste vielle cy/ sorciere/
qui a fait mourir ⁊ decepuoir
plusieurs gens en maintes manieres/
est condempnee comme meurtriere
a mourir en feu ⁊ misaire.
cy la maine en son symetiere.
Cest belle chose de bien faire.



La Sorciere.

Mes bonnes gens/ ayez pitie
de moy/ las toulte pecharesse
me donne par amytie
don de patenostre ou de messe.
iay fait des maulx en ma ieunesse.
dont ades achapte la prime.
si pries Dieu que lame dresse.
Nul ne peult contre sa fortune.

l'Acteur.

O vous/ mes seigneurs & mes dames/
qui contemples ceste painture/
plaise vous prier pour les ames
de ceulx qui sont en sepulture.
de mort neschappe creature.
allez/ venez/ apres mourez.
ceste vie cy bien petit dure.
Faictes bien & le trouueres.



Jadiz feusmes comme vous estes.
viuans/ parlans en facon telle
ne plus ne moins comme vous estes/
mais des gens mors nest plus nouuelle.
nul nenchault pas dune cyuelle
aulx hoirs ne amys des trespasses/
mays quilz aient argent & vesselle.
Ayes en pitie. Cest asses.

Explicit.

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS

Note 1, page 36 :

Noble royne de beau corps saige.

Corps saige, comme le donne notre manuscrit, et non *Corsaige*, comme l'écrivent toutes les éditions. Il ne s'agit pas ici du corps et de la beauté de la forme, sentiment païen, mais tout au contraire de la chasteté du corps, sentiment tout chrétien.

Note 2, page 78 :

LA RÉGENTE.

Quant me souuient des tabourins,
Nopces, festes, harpes, trompectes,
Ménestriers, doulcaines, clarins.

Ce passage est curieux, en ce sens qu'il nous mentionne des instruments de musique qui, évidemment, devaient se retrouver entre les mains des personnages qui figuraient dans la danse peinte au Charnier des Innocents.

Note 3, page 84 :

Le temps s'en va heure après heure.

C'est la traduction même du beau vers d'Horace :

Truditur dies die.
Horat. *Carm.* lib. II. *Carm.* xviii. vers. 15.

Note 4, page 155 :

Femme nourrie en mignotise
Qui dormez jusques au disner,
L'en vous chauffe vostre chemise
Il est temps de vous desjeuner
Vous ne deussiez jamais jeusner,
Car vous estes trop megre et vuyde.

Toute cette petite scène est un véritable tableau. On a là en six vers toute l'histoire de la vie de cette femme, dont la condition est si triste, l'existence si

misérable, que la Mort elle-même la trouve « trop mègre et vuyde. » Quelle censure publique faite de la condition de cette femme et de ses pareilles ! Quel enseignement sévère.

Note 5, page 156 :

En ce ciecle, jeunes ou vieulx
Ne sont pas à trop grant seurté
De pleurs et larmes sont les puits
Les murs d'ennuy et poureté.

Ce langage tenu par la « Gente pucelle » reflète toute la situation malheureuse faite aux contemporains des premières années de Charles VII. Du reste, pour l'importance historique de ce témoignage, voir l'*Introduction*, p. 22, 23.

Note 6, page 157 :

Femme qui de clergie respond
Pour avoir bruit ou qu'on l'escoute
Est des momes de Petit-Pont
Qui ont grans yeulx et ne voient goute.

Les deux derniers vers sont curieux, en ce sens qu'ils sont les seuls que nous connaissions jusqu'à ce jour, qui parlent des *Momes du Petit-Pont.* Qu'est-ce que c'étaient que ces *Momes*, où les éditions imprimées ont vu des *Morues*, ce qui n'offre plus que l'avantage de ne présenter aucun sens. Évidemment sur les arches du Petit-Pont se voyaient des sculptures, des têtes humaines grossièrement sculptées, grimaçantes, contournées, les yeux gros et ronds. Et alors de là serait venue cette façon de parler qui devait reproduire une expression populaire : Aveugle comme les Momes du Petit-Pont, qui ont grans yeulx et ne voient goutte. Le sens de ces deux vers est donc : « Femme qui de clergie respond, et qui s'est mis dans les ordres pour faire du bruit et qu'on s'occupe d'elle, a fait comme les Momes du Petit-Pont, qui ouvrent les yeux tout grans, et qui malgré cela n'y voient goutte. » Ce qui revient à dire : « Que qui cherche le bruit, trouve le silence. »

Note 7, page 224 :

Scauez vous, Recommandaresse,
Point de bon lieu pour moy loger.

Rien de plus naturel que la Mort, en manière de plaisanterie, aille s'adressant ironiquement à la Recommandaresse pour qu'elle lui indique un logis. Les Recommandaresses étaient les femmes qui procuraient des *Varles* et *Chambrières*, et qui, par cela même, étaient plus que personne à même de

connaître les bons endroits pour loger. Cf. Guillebert de Metz. Edit. Le Roux de Lincy, c. XXVI.

NOTE 8, page 225 :

Au bout de l'aulne faut le drap.

C'est-à-dire : Au bout de la mesure le drap manque.

NOTE 9, page 225 :

LA VIEILLE DAMOYSELLE.

Jay voyrement mon temps passé
Et ayme mieulx aussi mourir
Que revoir le vieulx temps passé,
Et tant de misaire courir.
Pitiés, povres gens langourir,
Et d'aultres choses dont me taiz.
Enfans pour bien vivre et mourir
Il n'est plus grant bien que de PAIX.

C'est véritablement là un langage tout en situation. Les détails sont navrante. C'est bien là l'expression générale de la *Misaire* courue pendant la guerre de Cent Ans. Au reste, voir *Introduction*, pp. 22, 23.

NOTE 10, page 227 :

LA FEMME DE VILLAIGE.

Je prends la mort vaille que vaille
Bien en gré et en pacience.
Francs-archiers ont prins ma poulaille,
Et osté toute ma substance.

Rien de plus naturel que de ne pas regretter la vie ! Quoi de pire qu'une vie aussi malheureuse et aussi pénible. Voir *Introduction*, pp. 22, 23 *et seqq.*

NOTE 11, page 344 :

Mes bonnes gens, ayez pitié
De moy, et toute pecharesse
. . . .
Dire de patenostre ou de messe.

C'est-à-dire : « Ayez pitié de moi, et faites don à toute pécheresse de prières de *Pater noster* » (Patenostre) ou de messe.

P. L. MIOT-FROCHOT,
Membre de la Société de l'Histoire de France.



35

RELIURE DE LE GASCON

Le Bibliophile Français

Imp. Ch. Ch...

L'EXILÉ A VERSAILLES.

NOUVELLE COMIQUE.



LA pièce que nous offrons aux lecteurs du *Bibliophile français* est inédite ; il y a plusieurs années, un recueil littéraire en a donné des extraits très-courts.

Le manuscrit qui nous a servi est d'une autre origine que celui auquel nous devons les variantes.

On attribue l'*Exilé* à Voltaire. Nous n'osons nous prononcer ; peut-être est-ce une œuvre de sa jeunesse. Quoi qu'il en soit, nous pensons qu'il intéressera les abonnés du *Bibliophile français*. V. D.

Un prélat d'un rare mérite,
Et digne de la pourpre au moins,
En faisant un jour la visite
Du troupeau soumis à ses soins,
Fut reçu dans certain village
Par un curé dont le visage
A tel point le scandalisa,
Qu'enfin il le dépaysa.
Il faut vous faire la peinture
De sa scandaleuse figure,
Pour juger équitablement
Et du crime et du châtiment,
Vous dire aussi la procédure.
Que fait[1] *le sévère prélat,*
Pour lui faire ôter sa parure
Dont il faisait bien plus d'état
Qu'une belle de sa coiffure,
Qu'un jeune abbé de son rabat,
Et par quel plaisant artifice
Le pasteur, qui n'était point fat,
Quoique d'origine pied-plat,
Sut la sauver du sacrifice?
Sa face avait pour ornement,
Non des mouches, mais seulement
Une barbe à la patriarche,
Avec un grand nez aquilin,
La tête chauve, un front serein,
Joignez une grande démarche,
Voilà quel était son maintien.
Vous trouverez que son aspect
Pouvait inspirer le[2] *respect.*
Quant à ses mœurs, je les ignore,
Ainsi je ne vous en dis rien;
Mais je puis ajouter encore
Qu'il passait pour homme de bien;
Aussi dit-on que ses ouailles
Avaient pour lui, depuis trente ans,
De respectueux sentimens.
Qu'elles se trompaient, les canailles!
Notre prélat, voyant plus clair,
L'envisagea bien d'un autre air;
Prévenu que la discipline
Aux pasteurs ne permettait pas
De n'avoir pas le menton ras,

1. Fit. — 2. Du.

Il fut si choqué de sa mine,
Qu'il dit au curé d'un ton sec :
— Êtes-vous donc un prêtre [1] grec,
Ou bien un ministre de Berne?
—Moi, dit le pasteur subalterne :
Non, Monseigneur, grâces à Dieu!
Je crois être bon catholique.
Qu'est-ce qui peut vous donner lieu
De me prendre pour hérétique?
— Votre barbe, dit le prélat,
Qui sied fort mal à votre état.
Il est vrai qu'au [2] temps de Moïse,
Pareille barbe était permise,
Parce que les peuples grossiers
N'avaient point alors de barbiers;
Mais depuis longtemps dans l'Église
La mode n'en est plus admise;
On ne la voit plus qu'à des gens
Qui sont de rebelles enfans,
Comme Grecs, Suisses, Moscovites,
Et tels autres hétéroclites,
Qui sont entêtés maintenant
Du ridicule ajustement
Que fait une barbe à l'antique.
Ainsi, tout bien considéré,
La vôtre, monsieur le curé,
Vous donne l'air d'un schismatique.
Cet air enfin est scandaleux;
On sait que [3] ce qui scandalise,
Fussent les pieds, les bras, les yeux,
Doivent [4] être coupés sans remise;
Or, votre barbe est dans ce cas,
Donc, il faut la jeter en [5] bas.
Un argument si pathétique
Ne demeura pas sans réplique :
Le pasteur, homme ferme et droit,
Lui dit avec un grand sang-froid :
—Monseigneur, votre syllogisme
Est un véritable sophisme,
N'en déplaise à Votre Grandeur.
Quoi! la barbe que la nature,
Pour mieux dire le Créateur,
Donne à l'homme pour sa parure,
Serait [6] sujette à la censure!
Il faudrait censurer l'auteur.
La conséquence est juste et sûre.
Mais elle est absurde et trop dure,
Ou plutôt elle fait horreur.
Elle [7] est la marque essentielle
De la noble virilité,
Et de la juste autorité
Dont l'homme a droit sur la femelle;
En effet, elle a tant d'appas,
Qu'on a vu de grands personnages,
Dans [8] tous pays, dans tous les âges,
S'en faire gloire jusqu'au trépas.
S'agissant d'un soupçon de schisme,
Je laisse ceux du paganisme :
Sans donc vous parler de Solon,
Lycurgue, Aristote et Platon,
Si fameux dans l'antique Grèce,
Pour leurs lois, savoir et sagesse,
Gens à barbe longue d'un [9] pié,
Ou tout au moins de la moitié,
Il n'est pas un seul patriarche,
Depuis celui qui bâtit l'arche
Jusqu'au chaste époux saint Joseph,
Point de juge, de roi, de chef,
Dans tous les temps du judaïsme,
Qu'on ne nous dépeigne barbu.
Parcourant le christianisme,
Vous n'y gagnerez guère plus :
Tels ont été les grands Apôtres
Pierre, Paul, presque tous les autres,
Les Ambroises, les Augustins,
Les Athanases, les Jérômes,
Les Grégoires, les Chrysostômes,
Et deux cents pontifes romains :
Tel encore un François de Sales.
La barbe de tant d'hommes saints
Fut-elle un sujet de scandale?
Et parce que les [10] apostats,
Les [11] Luthers, Calvins, Carlostats,
Aussi longue qu'eux l'ont portée,
D'hérésie est-elle infectée?
Non, de nos jours les Capucins,

1. Pasteur. — 2. Que du. — 3. Qui nous. — 4. Doit. — 5. A. — 6. Sera. — 7. Et c'est. — 8. En. — 9. Demi. — 10. Des. — 11. Des.

Aussi bien que les Petits-Pères,
Ne sont pas gens moins exemplaires
Que bons catholiques romains.
Si l'on jugeait par la mine[1],
Dans des moments d'humeur chagrine,
On dirait que tous les rasés
Sont des hommes féminisés;
Mais qui veut se raser se rase,
Mais je crois honnête et bon,
D'avoir grande barbe au menton;
Quiconque en veut jaser en jase,
J'aime presqu'autant qu'on m'écrase
Que de vivre sans être barbu.
—Vous en savez plus sur la barbe
Qu'un médecin sur la rhubarbe,
Répondit alors le prélat;
Mais pour finir notre débat,
Apprenez que tout homme sage
Doit se conformer à l'usage :
Les capucins que vous citez
Ne se[2] *trouvent point*[3] *exemptés,*
La forêt qu'ils ont au visage
Est[4] *leur mode et leur partage;*
Mais tout autre aujourd'hui l'abat
Comme un ornement[5] *inutile;*
Autrement d'un cerveau débile
C'est porter le certificat.
Disposez-vous donc à l'abattre
Sans vouloir être opiniâtre.
Je vous le commande en prélat,
Et prélat qui sait la manière
De se faire bien obéir,
C'est-à-dire qui sait punir
L'insolence d'un réfractaire.
Figurez-vous un criminel
Entendant lire la sentence
Qui le condamne à la potence,
Vous concevrez l'état cruel
Où cette ordonnance bizarre
Réduisit un pasteur si rare;
Il tomba presque en pamoison.
Puis, retournant en sa maison:
Oh! ciel, disait-il en lui-même,
Un janséniste, un anathème,
Serait traité moins durement;
Encor, s'il avait pu détruire
Par un seul petit argument,
Les raisons que j'ai su lui dire,
J'obéirais plus aisément;
Mais qu'à la mode, à son caprice,
J'offre ma barbe en sacrifice,
Et que j'en sois, moi, le bourreau,
Non, je ne saurais m'y résoudre.
Qu'il lance contre moi la foudre,
Je veux la porter au tombeau.
C'est ainsi qu'en homme de tête
Notre curé[6], *tel qu'un rocher*
Inébranlable à la tempête,
Ne voulut point se relâcher;
Et que s'armant de patience,
Sans exécuter l'ordonnance,
Il attendit l'événement
Du plus terrible châtiment.
Il était presque las d'attendre
Lorsqu'une[7] *lettre de cachet*
Que son évêque lui fit rendre
Rendit son destin clair et net.
—On veut donc que je me promène,
Dit-il en prenant le paquet.
Assurément, c'est fort bien fait.
Oui-dà, j'en accepte la peine,
Je m'y soumets plus volontiers
Qu'aux fatales mains des barbiers.
Ouvrons... Quand il eut vu la lettre:
L'exil est en blanc, reprit-il,
Je trouve le roi bien civil
De me vouloir laisser le maître
D'en choisir moi-même le lieu :
De bon cœur j'en rends grâce à Dieu!
Remplissons le blanc (à Versailles).
Je n'ai jamais vu le château,
J'entends dire qu'il est si beau,

1. S'il fallait juger par la mine.—2. S'en.—3. Pas.—4. C'est.—5. Excrément.
6. Qui n'est pas bête,
Mais aussi ferme qu'un rocher,
Ne se laisse point ébranler.
7. Quand.

Si plein de rares antiquailles
Et d'admirables nouveautés,
Que tous les palais enchantés
Des Apollons et des Armides,
Et les jardins des Hespérides,
Ces charmants êtres de raison,
Ne sont rien en comparaison.
En vérité, je gagne au change,
Il faudrait être bien étrange
Pour ne pas me plaire à la cour.
Moi, petit curé de village,
J'aurai, dans ce charmant séjour,
L'honneur, le plaisir, l'avantage
De voir en face et de mes yeux
Un roi dont les faits merveilleux
Volant sur la terre et sur l'onde,
Sont admirés de tout le monde.
Ma chère barbe, c'est à vous
Que je dois un destin si doux.
A nous séparer on s'efforce,
Mais jamais entre vous et moi,
Je ne souffrirai de divorce,
Dussé-je toujours voir le Roi.
Il part... A Versaille il arrive,
Sans y connaître âme qui vive.
Il n'est point cour ni d'anti-cour,
De salles, salons, galerie,
Jardin, parterre, orangerie,
Qu'il ne visite chaque jour[1].
A la messe enfin le pasteur
Est au premier rang spectateur.
On se demande, on l'interroge
Quel peut être cet Allobroge,
Ce barbon à vingt-trois carats
Que l'on voit toujours[2] *sur ses pas.*
Chacun dit ne le pas connaître;
Enfin un marquis, petit-maître,
Entreprend d'éclairer le fait.
Il le joint...—Selon[3] *l'apparence,*
Vous plantez ici le piquet
Pour affaire de conséquence,
Monsieur, dit-il, car je vous vois
Depuis six semaines, je crois;
Je fais ici quelque figure,
Si je pouvais vous y servir,
Sans compliment, je vous assure,
Que je m'en ferais un plaisir.
—Monsieur, vous êtes trop[4] *honnête,*
Dit le curé, ce qui m'arrête
N'est pas un fait trop embrouillé,
Sans façon, je suis exilé.
—Exilé! Comment! à Versailles?
Vous raillez, monsieur le barbon,
Dit notre[5] *jeune homme.—Hélas! non,*
Répond le vieillard. Si je raille,
Que Dieu me confonde à l'instant.
L'exil est-il si surprenant?
On exile au fond des provinces
Les gens de cour, les ducs, les princes,
On doit exiler à leur tour
Les gens de province[6] *à la cour.*
Tous les relégués d'ordinaire
Chagrins d'être hors de leur sphère,
Jurent, pestent contre le Roi;
Mais je suis d'une autre humeur, moi,
Je suis un curé de village;
Car, sans regretter mon ménage,
Je goûte[7] *dans ce beau séjour*
Plus d'agréments en[8] *un seul jour*
Que je n'en goûterai de ma vie
Dans ma chétive métairie.
Du paradis, en ce lieu-ci,
Je vois l'image en raccourci,
Je ménage[9] *certain pécule,*
C'est de quoi payer ma cellule
Et vivre ici frugalement.
Tant qu'on voudra que j'y demeure,
J'y resterai tranquillement,
Fût-ce jusqu'à ma dernière heure.
Où puis-je jamais être mieux[10]*?*
J'ai l'esprit et le cœur joyeux.
Les devoirs de mon bénéfice

1. Attentif à ce qui se passe,
Que le Roi dîne, aille à la chasse.

2. Que l'on voit partout. — 3. Suivant. — 4. Fort. — 5. Ce. — 6. Les provinciaux. — 7. Trouve. — 8. Dans. — 9. J'ai ménagé. — 10. Ce parti m'est trop glorieux.

Me donnent chez moi cent tracas;
Ici je vis[1] *sans embarras.*
Quand j'ai dit messe et mon office,
Le reste du jour je jouis
Du plaisir d'admirer Louis,
Sa grandeur, sa magnificence,
Dont tous les yeux sont éblouis,
Sa sagesse et sa prévoyance,
Dont les effets sont inouïs.
Je ne puis donc, sans préjudice,
Accepter l'offre de service
Dont il vous plaît de m'honorer;
Mais[2] *sensible à ce bon office,*
Je prierai Dieu qu'il vous bénisse
Et vous fasse en tout prospérer.
On ne peut assez bien décrire
Quels furent les éclats de rire
De notre jeune curieux,
A ces discours facétieux.
Ravi d'avoir un conte à faire
Qui lui parut d'un caractère
Aussi nouveau que singulier,
Il va[3] *partout le publier.*
—L'exil est digne de mémoire,
C'est un article pour l'histoire,
Dit le marquis, de bonne foi,
—Le[4] *barbon s'est moqué de toi,*
Dit l'autre, ô[5] *le plaisant problème!*
Ton homme est[6] *fou, dit le troisième.*
—Bon, il dit messe aux Récollets,
Et l'entendis[7] *hier moi-même,*
Dit[8] *de sa part un quatrième.*
Les propos sont-ils d'un bénet,
Et voudrait-on le lui permettre,
S'ils ne le croyaient sage prêtre?
Messieurs, messieurs les beaux esprits,
Répliqua pour lors le marquis,
Je soutiens l'exil véritable
Et l'exilé fort raisonnable,
J'en suis garant, et je veux, moi,
En conter l'aventure au Roi.
— Tu feras fort bien, dit un comte;
Assurément, c'est une honte,
Oui, c'est au Roi jouer un tour
Absolument insupportable,
De faire un exil à sa cour,
J'en tiens l'exilé punissable[9].
Le marquis part donc[10] *de ce pas,*
Le soir même, ne manquant[11] *pas*
De se trouver à[12] *la ruelle,*
Et là dit au Roi[13] *la nouvelle*
De ce conte à dormir debout,
Du barbon qu'on voyait partout,
Le garantissant homme sage.
Le Roi sourit et commanda
Qu'on fît venir le personnage.
Il vint, le Roi lui demanda
Ce qu'il pouvait faire à Versailles,
Lui qui n'était pas à savoir
Que son grand et premier[14] *devoir*
Était de paître ses ouailles.
—Si je quitte mon cher troupeau
Pour habiter un lieu si beau,
Dit-il, ce n'est pas de moi-même.
Voilà, Sire, l'ordre suprême
Par lequel Votre Majesté
M'en prescrit la nécessité.
—L'exil[15], *en effet, est bizarre,*
Dit le Roi, mais venons au fait:
N'en savez-vous pas le sujet?
—Le sujet, dit-il, en est rare,
Peut-être en serez-vous surpris.
L'évêque auquel je suis soumis
Est d'une humeur antipathique
Avec les barbes à l'antique.
La mienne l'a scandalisé,
Il m'en a même méprisé[16].
J'ai souffert sa[17] *mercuriale,*
Et j'ai montré doucement
Que la barbe est un ornement
Qui ne peut faire aucun scandale,
Puisqu'on a vu les plus grands saints,

1. Je suis ici.— 2. Très-sensible au bon office. — 3. Fut. — 4. Ce. — 5. Oh! je sens le problème! — 6. C'est un fou. — 7. Je. — 8. Aussitôt. — 9. Ce tour me paraît punissable. — 10. Et.— 11. Manque. — 12. Dans. — 13. Il lui détaille. — 14. Dernier. — 15. Est, en effet. — 16. Il a voulu me voir rasé. — 17. La.

Prophètes, Pères de l'Église,
Qu'on voit encor nos Capucins
La porter longue, large et grise,
Telle qu'est la mienne aujourd'hui.
Tout cela[1] ne m'a rien servi.
Toujours ferme dans sa morale,
Par autorité pastorale,
Le prélat, sans plus biaiser,
M'a commandé[2] de la raser.
Il faut avouer ma faiblesse,
J'en fus accablé de tristesse,
Et je n'ai pu gagner sur moi
De me soumettre à cette loi.
Si j'eusse eu l'esprit de chicane,
J'eusse appelé comme d'abus,
De cette ordonnance profane;
Mais je m'en suis fait un catus,
Plutôt que d'aller comme un âne
Dépenser quatre cents écus
Pour une affaire de bibus.
Mon refus constant de l'abattre
Me fait traiter d'opiniâtre,
Et cette lettre de cachet
Est la peine de mon forfait.
Mais la divine Providence,
Qui, par des ressorts inconnus,
Protége toujours l'innocence,
A justifié mon refus :
Elle a trouvé bon de permettre
Qu'on laissât en blanc dans la lettre,
Partant à ma discrétion,
Le lieu de relégation.
J'ai cru, dans un cas si propice,
Ne pouvoir[3] mieux faire mon choix
Qu'à[4] la cour du plus grand des rois,
Où ma peine est un vrai[5] délice,
Puisqu'enfin j'ai la liberté
De faire à Votre Majesté
Le récit entier et sincère
De ce qui fait tout le mystère,
Le sujet et le dénoûment
D'un si nouveau bannissement.
J'aurais bien pu taire ma ruse,
Mais j'aime la sincérité;
On ne doit point chercher d'excuse
Aux dépens de la vérité.
L'air riant de votre visage
M'est, Sire, un assuré présage
De votre équitable bonté;
Je vois que Votre Majesté
Est disposée à faire grâce
Au vieil ornement de ma face.
Si mon prélat l'a condamné,
Ce n'est, Sire, que par caprice,
Sans droit, sans raison, sans justice,
Dieu même me l'ayant donné.
—Vous avez, lui dit le Monarque,
Plaisamment[6] conduit votre barque!
Allez, Monsieur, ne craignez plus,
Retournez dans votre village,
Je vous donne deux mille[7] écus
Pour les frais de votre voyage,
Et mets sous ma protection
Votre barbe et votre menton.
A la cour ainsi qu'à la ville
On parla fort de l'exilé,
Il y passa pour homme habile,
Et le prélat fut bien sifflé.

MORALITÉ.

Voici le fruit de la nouvelle :
Jamais un homme en dignité
Ne doit, pour une bagatelle,
Commettre son autorité.

1. N'a de rien.—2. Me commanda.—3. Faire un plus beau choix. —4. Que. —5. Grand. 6. Puissamment. — 7. Cents.

L'IMAGERIE POPULAIRE

NOUVELLES ÉTUDES DE CHATS (1)

AUTRES ENNEMIS DES CHATS : LES UTILITAIRES



Le moyen âge, si curieux de bizarreries, la Renaissance, qui garda longtemps des traces de barbarie des siècles précédents, s'ingénièrent à mettre des animaux en scène.

Il était peu de fêtes publiques, d'entrées triomphales de rois dans une ville, sans quelque spectacle étrange dont les animaux faisaient les frais; et, ce qui peint bien l'état des esprits à ces époques, de réels savants martyrisaient les *bêtes*, les employant comme acteurs dans des représentations aussi singulières qu'inutiles.

L'Espagnol Jean Christoval a rendu compte d'une procession qui eut lieu à Bruxelles, en 1549, à l'occasion des fêtes données à Philippe II :

« Le corps de musique, dit-il, était sur un grand char : dans le milieu un grand ours assis touchait une espèce d'orgue, non pas composé de tuyaux à l'ordinaire, mais d'une vingtaine de chats, enfermés séparément dans des caisses étroites, où ils ne pouvaient se remuer ; leurs queues sortaient en haut et étaient liées à des cordes attachées aux baguettes de l'orgue : à mesure que l'ours pressait sur les touches, il faisait lever ces cordes et tirait les queues des chats pour les faire miauler des tons de basses, de tailles et de dessus, selon la nature des airs. »

Au son de cette sauvage musique dansaient des singes vivants et d'autres animaux à articulations mécaniques : des loups, des cerfs, etc.

« Quoique Philippe II, dit le chroniqueur, fût le plus sérieux et le plus grave des hommes, il ne put s'empêcher de rire, en voyant la bizarrerie de ce spectacle. »

En effet, voilà les divertissements qu'il faut aux princes fanatiques et sanguinaires. L'art, dans son essence pure, les laisse froids, et tel est le châtiment infligé à la férocité de ne pouvoir être apaisée ni détendue par la poésie et la musique.

(1) Les Chats manquaient en librairie depuis trois mois. M. Champfleury va en publier prochainement à la librairie Rotschild une édition augmentée de nombreux dessins et chapitres nouveaux dont l'éditeur nous communique ce fragment inédit.

Si, du cruel Philippe II on se reporte à la science, il faut interroger l'homme qui se préoccupa toute sa vie de singularités musicales, le savant Père Kircher. Il a donné la description d'un orgue de chats; la machine qu'il décrit offre cependant des variantes avec la mécanique inventée par les Flamands en l'honneur de Philippe II. Au lieu de cordes qui tirent les queues des chats, Kircher parle de pointes fixées au bout des touches qui, piquant l'appendice caudal de ces animaux, déterminaient nécessairement de vifs miaulements.

Invention barbare, dont le résultat mélodique devait être d'un mince agrément.

Un autre érudit du XVIIe siècle, qui s'inspira plus d'une fois des travaux du Père Kircher, entreprit de vulgariser l'invention de l'orgue des chats. Au chapitre *Felium Musicam exhibere* de la *Magia universalis*, Gaspar Schott joint un dessin de la machine dans laquelle les animaux sont enfermés. C'est une boîte longue de l'ouverture de laquelle passe la tête des chats qui, pleins de colère produite non-seulement par l'emprisonnement, mais par la douleur provoquée à la queue, l'endroit le plus sensible, prêtaient à rire à ceux qui sont sans pitié pour la souffrance.

Cet orgue ne semble pas avoir obtenu un immense succès. Les animaux, au sortir de cette boîte cellulaire, devaient être d'un commerce difficile. Le chat n'est pas de ceux qui lèchent la main qui les frappe.

Il se trouva d'autres gens qui entreprirent d'élever des chats et de les montrer en public à l'état d'animaux savants et musiciens.

Une image en bois, d'une exécution tout à fait primitive, représente un montreur d'animaux, ayant sur la tête et les épaules des chats jouant de la viole, de la basse et de la mandoline, pendant que leurs camarades déchiffrent des *miaou* inscrits sur des cahiers de musique. En tête de l'estampe on lit en gros caractères : *La musique des chats*, et sur un phylactère : *Ceans lon prend Pensionnaires et le Maistre va monstrer en Ville.*

Le costume du personnage, les tailles de l'image donnent la date du XVIIe siècle à cette représentation. Je connais une répétition du même sujet, mais non du même burin, avec la signature *P. Gallays excudit.* Le cuivre a été choisi cette fois pour conserver à la postérité les talents musicaux de ces chats. Tous les détails sont semblables au bois primitif, mais traités d'une façon moins barbare, et au-dessous de la gravure au burin on lit les vers suivants :

Vous qui ne sauez pas ce que vaut la musique,
Venez-vous en ouïr le concert manifique
Et les airs rauissants que iaprens aux Matous.
Puisque ma belle voix ren ces bestes docilles,
Je ne scaurois manquer de vous instruire tous
Ni de vous esclairsir les nottes difficiles (1).

(1) Cette pièce fort rare fait partie de la collection de M. Garnier de Chartres.

Il existait donc, à la fin du XVIIe siècle, un homme moitié saltimbanque, moitié guérisseur (*Céans lon prend des Pensionnaires*), qui faisait d'assez bonnes affaires avec les animaux musiciens pour se donner le luxe d'estampes représentant sa profession, et, sans doute, l'image en bois était une affiche placardée dans les rues de Paris.



LE MONTREUR DE CHATS.

Fac-simile d'une estampe en bois du XVIIe siècle.

Malgré l'extrême difficulté que devait présenter l'enseignement d'une musique quelconque à des animaux si indépendants, ce spectacle trouva des imitateurs.

A la foire Saint-Germain, au XVIIIe siècle, le naturaliste Valmont de Bomare vit un montreur de curiosités qui avait affiché à la porte de sa baraque une pancarte avec le mot *Miaulique*, en gros caractères, ce qui voulait dire musique de chats.

A l'intérieur, les chats se montraient sur une table avec un cahier de musique devant eux; à un signal donné par un singe qui faisait fonction de chef d'orchestre, les chats poussaient des miaulements.

Une feuille de 1789 rapporte qu'un Vénitien avait monté, à cette époque, des concerts de chats à Londres. Les animaux obéissaient aux moindres signes de leur maître; mais il avait fallu de longues années pour arriver à ce médiocre résultat.

On se demande ce que la foule trouve de piquant dans le spectacle de singes, chiens ou chats savants. Pour atteindre à cette *science*, combien l'animal a-t-il reçu de coups? ceux surtout qui, comme l'a dit le poëte, ne peuvent

Au servage incliner leur fierté.

Aussi leur physionomie en conserve quelque chose de contraint, de piteux, d'attristant. Les oripeaux dont on les recouvre gênent les animaux. Ils ne sont plus libres, osent à peine regarder en face le montreur qui les fixe durement, et leurs yeux timides semblent recouverts d'un voile. On leur commande un exercice, ils l'exécutent avec l'inquiétude qu'exerce le souvenir d'un gourdin sans cesse levé sur leur échine. Tout devient piteux en eux : oreilles, queue, qui, d'habitude ondoyantes et fières, s'abaissent mornes et consternées.

Les Chinois, meilleurs observateurs que nous, ne cherchèrent pas à faire exécuter à l'animal des actes auxquels sa nature se refusait : du chat ils firent une horloge. Le Père Huc raconte qu'il fut mis en relations à Pékin avec des naturalistes indigènes qui lui montrèrent de quelle manière on pouvait se servir avantageusement des chats en guise de montre. « Ils nous firent voir, dit le missionnaire, que la prunelle de son œil allait se rétrécissant à mesure qu'on avançait vers midi; qu'à midi juste elle était comme un cheveu, comme une ligne d'une finesse extrême, tracée perpendiculairement sur l'œil; après midi la dilatation recommençait. Quand nous eûmes examiné bien attentivement tous les chats, nous conclûmes qu'il était midi passé; tous les yeux étaient parfaitement d'accord. »

Ce sont des utilitaires pleins de sens que les Chinois.

CHAMPFLEURY.



UNE ÉPAVE DE LA BASTILLE

(Suite et fin.)

CINQUIÈME DOSSIER

Lettres 127 et 140.

L'ABBÉ MORELLET.

Ce n'est pas sortir de la famille de Marmontel que de parler de l'abbé Morellet, puisqu'il donna sa nièce en 1777 au chantre de Bélisaire.

Morellet, qui était abbé et philosophe, — c'était la mode alors, — n'avait pas vu sans humeur le succès de la comédie des *Philosophes* de Palissot, comédie dans laquelle ses amis et lui-même étaient effrontément bafoués.

Ce que cette comédie des *Philosophes* produisit de brochures est incalculable. Tout le monde se crut attaqué et voulut répondre. Les vrais philosophes seuls n'eurent pas l'air de s'apercevoir du bruit que l'on faisait à cause d'eux. Que répondre, en effet, à un auteur qui soutient que l'*Encyclopédie* est devenue la honte de la nation, que philosophe français et fripon sont synonymes, et qui fait dire à un valet volant son maître : « Je deviens philosophe. »

Toutes ces inepties ne valaient pas la peine d'être relevées. Le silence, dans ces cas-là, est la meilleure des conspirations.

L'abbé Morellet crut qu'il était de son devoir de défendre ses amis attaqués. Il se mit à la besogne, tailla sa plume aussi pointue que possible, et publia, sous le voile de l'anonyme, une brochure qui fit beaucoup de bruit. Le public crut un instant qu'elle était de Grimm; mais les délateurs, qui ne man-

quent jamais, découvrirent le véritable auteur, et la lettre de cachet suivante :

Mons. d'Abbadie Je vous fais cette Lettre
pour vous dire de recevoir dans mon Château de La
Bastille Le s. Abbé Morellet —
— et de l'y retenir jusqu'à nouvel Ordre
de ma part. Sur ce Je prie Dieu qu'il vous ait, Mons.
d'Abbadie — en sa Sainte garde. Ecrit
à Versailles Le 11 Juin 1760 —

Louis

Phelypeaux

démontra à Morellet que, tout abbé qu'il était, il n'avait pas assez compté sur la charité des dévots, objets de sa critique.

Voici, du reste, ce qu'il en dit lui-même dans le chapitre IV de ses *Mémoires* :

« Le sieur Palissot, dit Morellet, venait de donner sa comédie des *Philosophes*, où Helvétius, Rousseau, Diderot, d'Alembert, etc., étaient traduits sur la scène comme des coquins ennemis de toute autorité, et destructeurs de toute morale. J'avais assisté à la seconde représentation avec M. de Malesherbes. Je logeais tout près de l'ancienne Comédie, rue des Cordeliers, dans l'un de ces colléges détruits depuis, appelés *collége borgne* (collége de Bourgogne). Je revins chez moi, indigné, et j'écrivis presque d'un trait, et pendant une grande partie de la nuit, la *Préface de la comédie des Philosophes*.

« J'en dois faire ici ma confession : dans cet écrit, je passe de beaucoup les limites d'une plaisanterie littéraire envers le sieur Palissot, et je ne suis pas aujourd'hui même sans remords de ce péché ; mais j'ai pourtant de quoi excuser un peu ma faute. Les faits que j'y indique du sieur Palissot, je les tenais tous d'un homme qui a laissé une bonne réputation d'honnêteté, la Condamine. J'avais dîné deux jours auparavant avec lui chez M. Trudaine. On ne parlait que de la pièce nouvelle qui avait eu déjà sa première représentation. Il me tira dans une embrasure, et me dit : « Voulez-vous connaître l'homme qui se fait le chevalier des mœurs et des religions ? Voici l'histoire de sa vie. » Il me lut en même temps un petit écrit dans la forme des *Quand*, où Palissot était peint des pieds à la tête. J'avais alors la mémoire assez fidèle, je connaissais la Condamine comme bon homme et comme bon serviteur, et même pas trop crédule pour un curieux. Les faits qu'il avait recueillis se placèrent très-naturellement dans le cadre qui s'offrit à moi.

« Je portai, dès le lendemain matin, mon papier à d'Alembert et à M. Turgot, mes seuls confidens. Ils le trouvèrent fort bon. M. Turgot me le fit contresigner, et je l'envoyai à Lyon, à Jean-Marie Bruyset, libraire, mon compatriote et mon ami. C'était lui qui m'avait déjà imprimé les *Si* et les *Pourquoi* et la *Prière universelle*. Au bout de quelques jours, il me renvoya, imprimée, la *Préface des Philosophes* ou *Vision de Charles Palissot* ; je la donnai à quelques colporteurs ; elle se répandit promptement : on la lisait partout, et, aux Tuileries et au Palais-Royal, on voyait des groupes de lecteurs riant aux éclats. Je me cachais avec soin ; mais cependant je ne pouvais éviter de lire moi-même ma *Préface* dans quelques maisons où l'on me trouvait le petit talent de bien lire ; et j'entendais dire partout qu'elle était excellente, sans être obligé d'en rien rabattre pour ne pas me déceler.

« Malheureusement mon triomphe fut passager. J'avais mis dans mon pamphlet Mme la princesse de Robecq, jeune et jolie femme, dont je n'avais pourtant dit autre chose que ceci, même sans la nommer :

« Et on verra une grande dame bien malade désirer, pour toute consolation, avant de « mourir, d'assister à la première représentation, et dire : C'est maintenant, Seigneur, que « vous laisserez aller votre servante en paix, car mes yeux ont vu la vengeance. »

« Pour entendre ces mots, il faut savoir que Mme de Robecq, qui affichait une grande haine pour ce qu'on nommait les philosophes, avait été insultée cruellement dans une préface du *Fils naturel*, par Diderot ; car on a su depuis que c'était lui qui s'était laissé aller à cet emportement. Elle était furieuse ; elle avait accueilli Palissot, vaincu tous les obstacles que la police opposait à la représentation de son ouvrage, et, enfin, mourante de la poitrine et crachant le sang, elle était allée à la première représentation, se faisant donner la main par l'auteur, et le recevant dans sa loge, d'où elle fut obligée de sortir au quatrième acte. Cette protection déclarée, affichée, pouvait bien, ce semble, être consignée dans un petit pamphlet, après avoir été si publique. Ce fut pourtant ce mot qui m'attira une lettre de cachet, avec laquelle on vint me prendre et me conduire à la Bastille, où j'ai demeuré deux mois sans communication avec personne. M. de Choiseul aimait ou avait aimé Mme de Robecq. Elle était mourante. Palissot lui avait adressé, comme de la part de l'auteur, la plaisanterie où elle se trouvait mêlée, atrocité dont j'étais incapable. Elle demanda vengeance à M. de Choiseul. On fit des recherches. Le colporteur me vendit.

« Le commissaire et l'exempt de police qui m'arrêtèrent, m'ayant demandé mes papiers, je leur livrai sans difficulté trois autres petits écrits que je préparais pour les semaines suivantes ; car j'étais en train, et j'aurais suivi la chasse encore longtemps. C'est ce qui fit dire à Voltaire, apprenant ma détention : *C'est dommage qu'un aussi bon officier ait été fait prisonnier au commencement de la campagne.*

« Ma captivité finit vers les derniers jours du mois d'août. Je dus ma liberté à M. de Malesherbes, à M. le maréchal de Noailles, et surtout à Mme la maréchale de Luxembourg : je leur dus de n'être pas chassé de Paris, idée suggérée à M. de Choiseul par quelques-uns des protecteurs de Palissot. Je dois dire aussi que, pour mon malheur, Mme de Robecq, que je ne pouvais croire si malade, puisqu'elle allait à la comédie, était morte environ quinze jours après mon emprisonnement ; ce qui n'avait pas manqué de faire élever contre moi toutes les femmes *sensibles* et tous les gens de cour, qui répétaient que je lui avais porté le coup de la mort, et qu'il fallait faire un exemple. Heureusement, je trouvai des défenseurs,

et j'en fus quitte pour m'absenter de Paris pendant le reste de l'automne de 1760, après quoi j'y revins cultiver, comme auparavant, la philosophie et mes amis.

« Je ne puis m'empêcher, à cette occasion, de dire un petit mot de la Bastille pour nos neveux, qui ne la trouveront plus au faubourg Saint-Antoine, et pour ceux de nos contemporains qui, l'ayant vue, n'y ont jamais séjourné comme moi.

« Je dirai donc que la première nuit que j'y passai me fut très-pénible, non par aucune inquiétude que j'eusse pour moi-même, mais par la crainte très-fondée que j'avais de compromettre la fortune de mon ami, le libraire Jean-Marie Bruyset, qui avait été mon complice; mais je fus bientôt délivré de cette crainte.

« M. de Sartines vint m'interroger le lendemain; je lui demandai de lui parler seul à seul, et une espèce de greffier, qui devait rédiger l'interrogatoire, s'étant éloigné, je lui dis que j'espérais que la bonté naturelle et l'amitié qu'il avait pour un mien cousin, un camarade de collége, me faisaient espérer qu'il m'écouterait avec bienveillance.

« Je lui dis ensuite, ce qu'il savait très-bien, que j'étais, en effet, le coupable, que je n'entreprenais pas de me justifier, que je le priais seulement de m'accorder que l'imprimeur ne fût pas compromis dans cette affaire, qu'il était mon ami, que c'était un père de famille, que je faisais entre ses mains le serment de me dévouer le reste de ma vie à l'éducation de ses enfants, et de perdre ainsi toutes les espérances que je pouvais avoir de quelque petite fortune dans la carrière des lettres, s'il lui était fait le moindre mal; que, s'il me rassurait sur ce point, je supporterais ma captivité avec une entière résignation, etc. »

Ce que ne dit pas Morellet, et ce qui fait le plus grand honneur à sa religion ou à sa philosophie, c'est qu'ayant appris qu'il ne pouvait se promener dans la prison de la Bastille, sans en priver quelqu'un de ses compagnons d'infortune, il supplia le gouverneur de choisir à sa place celui d'entre eux qui aurait le plus besoin de prendre l'air. La prière fut exaucée, et la porte de la prison ne s'ouvrit plus devant lui que pour le laisser sortir définitivement de la Bastille.

C'était répondre dignement aux deux vers qui terminaient la comédie des *Philosophes* :

> Enfin, tout philosophe est banni de céans,
> Et nous ne vivrons plus qu'avec d'honnêtes gens.

SIXIÈME DOSSIER

Lettres 99, 100, 101 et 104.

DE LA BARRE. — ÉLISABETH DE BARRE, *dite sœur* DE BARRE. — MARIE DESMARQUETS, *dite sœur* MARIE. — MARIE-MADELEINE HESSE, *dite sœur* MADELEINE. — CATHERINE LEFRANÇ, *dite sœur* FÉLICITÉ.

Ces prisonniers sont les acteurs de cette singulière tragi-comédie des convulsionnaires, que le diacre Pâris avait renouvelé des premiers chrétiens : *Ad majorem Dei gloriam.* Aujourd'hui, on croirait difficilement aux actes de ces fous exaltés qui se prenaient au sérieux et jouaient au martyre pour se persuader qu'ils étaient convaincus.

Les bibliothèques publiques possèdent une grande quantité de documents sur ces héros religieux qui dépassaient, par leur ardeur et les supplices qu'ils enduraient, les expériences inoffensives de nos spirites d'aujourd'hui et de nos amateurs de tables tournantes.

J'ai trouvé dans la *Correspondance littéraire* de Grimm des documents fort curieux relatifs aux jongleries de ces fêtes mystiques. J'ai détaché le récit d'une séance de convulsionnaires, séance à la suite de laquelle on arrêta les personnes que nous avons nommées plus haut.

Ce récit est intitulé :

CONVERSATIONS *avec M. de la* BARRE, *et Journée du Vendredi-Saint* 1760, *par M. du* DOYER DE GASTEL.

Je doute qu'on puisse lire quelque chose de plus intéressant.

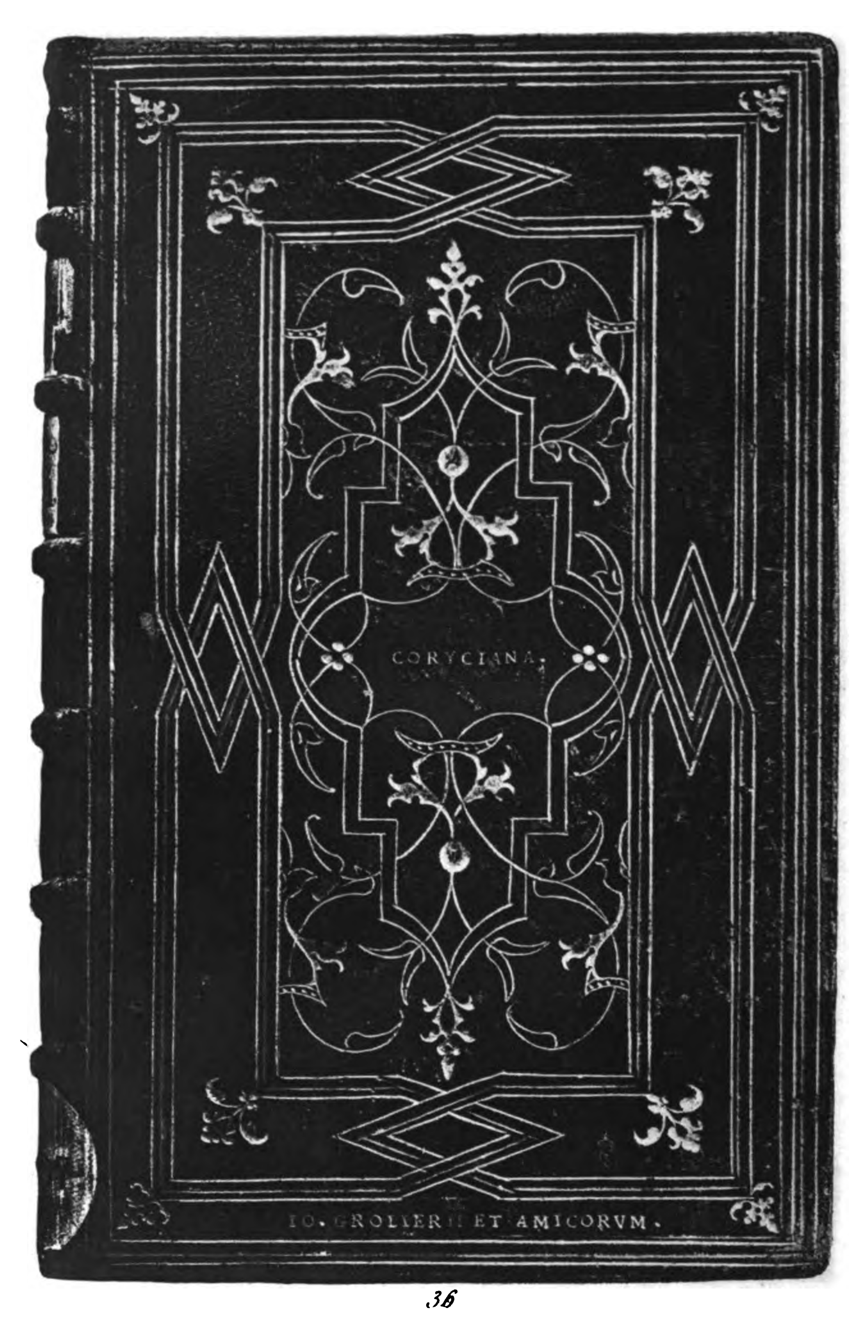
J'avais voulu m'introduire, au mois d'août 1759, chez les sœurs Félicité et Madelon. Un médecin qui les connaissait m'avait donné pour l'une d'elles une boîte de pilules et une lettre où il exaltait ma piété et mon attachement à l'œuvre de Dieu. Sœur Madelon était absente lorsque je me présentai chez elle; M. de la Barre, son directeur, reçut la boîte, et nous ne parlâmes de rien. Je ne lui communiquai pas la lettre du médecin. J'allai chez sœur Félicité, à qui j'en fis la lecture; elle sourit, me parla avec bonté, me dit « que pour le présent, elle et ses compagnes ne recevaient point de secours, parce que Dieu avait changé leur état extérieur en un état intérieur; qu'elle me ferait avertir quand il y aurait quelque chose; qu'elles étaient trois; que l'une d'elles représentait l'Église, l'autre la Synagogue, la dernière le Peuple élu... » Je me recommandai à ses prières, et je la perdis de vue jusqu'au mois de mars 1760, que l'envie me prit de renouer connaissance.

J'allai donc, un des premiers jours du mois de mars, rue Phélipeaux, chez M. de la Barre. Il sourit en me voyant; il se rappela qui j'étais et la visite que je lui avais faite l'an passé. Je lui témoignai le désir que j'avais de voir la portion de l'œuvre de Dieu dont il était chargé. Pour m'insinuer mieux dans son esprit, je glissai quelques mots contre la sœur Françoise et le P. Cottu. Cela fit le meilleur effet du monde; il m'avoua que Françoise disait beaucoup de choses qui étaient contre elle; qu'elle était dépourvue de sens; que le P. Cottu était étourdi, sans théologie, sans principes; qu'il avait un peu de vanité; qu'il aimait la bonne chère; qu'il avait laissé voir ces deux vices en mangeant trop souvent chez des seigneurs et des gens opulents qui avaient désiré de voir l'œuvre... « Ce qui me choque le plus, dis-je à M. de la Barre, c'est que le P. Cottu s'imagine avoir un droit exclusif aux bontés de Dieu; il veut absolument qu'on voie Françoise et qu'on ne voie qu'elle : cette partialité m'a toujours révolté... — C'est une marque de votre bon esprit, me répondit-il; en effet Dieu varie ses dons; l'œuvre des convulsions est faite pour représenter l'état actuel de l'Église et la future conversion des Juifs; les différents états des convulsionnaires sont autant de symboles; l'une est exposée à des brasiers ardents, l'autre reçoit des coups énormes; l'une parle avec éloquence, l'autre s'exprime avec toute la naïveté de l'enfance; tous ces différents états sont divins, et on ne doit pas élever l'un aux dépens des autres... — Monsieur, il m'est venu plusieurs fois une idée que je soumets à vos lumières. Les convulsions ne peignent-elles pas au naturel l'état de la primitive Église? J'imagine que les premiers chrétiens étaient bien semblables aux convulsionnaires...— Vous avez raison, s'écria M. de la Barre; on ne peut pas mieux rencontrer. Quelques disciples avaient le don des langues, d'autres celui de prophétie; ceux-ci discernaient les esprits, ceux-là chassaient les démons; les dons étaient variés, et se réunissaient tous pour ne faire qu'une seule œuvre... — Mais de plus, monsieur, leurs miracles n'avaient-ils pas bien du rapport avec ceux des convulsions? — Sans doute. Jésus-Christ ne dit-il pas que ses apôtres avaleront du poison, et qu'il ne leur fera pas de mal? Hé bien! nous avons une sœur qui avale de la cendre, du tabac et des excréments délayés dans du vinaigre, et elle rend du lait... — Je le sais, lui dis-je, et on voit plusieurs fioles de ce lait chez M. Le Paige, avocat, un de ceux que le Parlement a choisis pour examiner l'*Encyclopédie*. Et la vie des premiers chrétiens, n'a-t-elle pas des rapports marqués avec celle des convulsionnaires? L'obscurité et l'état abject des premiers chrétiens n'est-il pas assez prouvé par le silence

des auteurs païens sur leur compte ? Pour moi, ce qui m'enchante quand je vais aux convulsions, c'est que je m'imagine toujours aller aux assemblées de la primitive Église... — Ah ! monsieur, que Dieu vous a fait de grâce de vous développer ainsi le plan et l'économie de son œuvre ! Je n'ai rencontré encore personne qui en eût des idées aussi grandes et aussi exactes. Que je serais charmé de vous avoir pour coopérateur dans la portion que Dieu m'a confiée !... — J'en suis indigne ; je vous prie seulement de m'admettre comme témoin, et vouloir bien me faire part de vos lumières... » M. de la Barre se recueillit un instant, puis il me dit d'un ton affectueux : « Ah ! monsieur, que les dons de Françoise sont au-dessous de ceux que vous verrez parmi nous ! D'abord Françoise a un jargon inintelligible ; sœur Sion, au contraire, a des discours d'une beauté et d'un sublime admirables. Je fais des opérations qui coûtent à la nature ; mais il faut sacrifier sa répugnance ; quelquefois je fais des incisions cruciales à la langue ; d'autres fois, par le moyen d'un tourniquet, je mets la sœur Marie en presse ; c'est moi qui ai inventé cette machine ; les frères étaient trop fatigués de presser cette sœur, et ne la pressaient pas assez fort ; enfin, rebuté de voir que ce secours n'était pas donné comme il faut, il me vint en pensée de faire un tourniquet : je vous le montrerais bien, mais je l'ai déjà fait porter dans un autre logement où je serai dans quelques jours. Outre ces secours, nous avons les crucifiements. Dieu ordonne quelquefois d'en crucifier trois à la fois. Il y en a une qui est aux pieds de l'autre. On ne peut s'empêcher d'être touché ; cela fait un spectacle réellement bien joli. Souvent Dieu les rends petites ; elles sont comme des enfants ; elles se traînent sur les genoux ; elles se jettent sur un lit ; on leur donne des joujoux ; on leur fait manger de la bouillie. Il y a des personnes qui jettent sur ces actions un regards de mépris ; ils condamnent avec encore plus de hauteur tout ce qui a l'air de l'indécence ; mais ces gens-là n'ont pas lu l'Écriture Sainte ; s'ils la lisaient, ils verraient que Dieu ordonne à un prophète de manger des excréments, à l'autre de lui faire des enfants de fornication. Isaïe, par l'ordre de Dieu, court tout nu dans les rues de Jérusalem... — Et Judith, ajoutai-je, ne se pare-t-elle pas pour exciter des mouvements lascifs dans un homme qu'elle a dessein d'assassiner ? — Nous ne finirions pas, me dit-il, si nous rapportions toutes les actions irrégulières des prophètes. Ces prétendus critiques les approuvent dans l'Écriture, et condamnent, dans les convulsions, des choses beaucoup moins indécentes. »

Je témoignai à M. de la Barre combien j'étais éloigné d'être de ces gens-là. Je lui témoignai l'empressement le plus vif et le plus ardent pour l'œuvre. Il me dit qu'il ne se passerait rien d'ici à quelques jours ; qu'il me ferait avertir dès qu'il y aurait quelque chose, et que, selon toute apparence, ce serait dans une quinzaine. Je le quittai. M. de la Barre est avocat au parlement de Rouen, fils unique d'un greffier en chef du même parlement. C'est un homme de cinq pieds trois ou quatre pouces, maigre, brun, qui porte ses cheveux. Il a le coup d'œil et le sourire gracieux ; sa physionomie respire la douceur, la bonté et la sagesse ; il paraît avoir quarante à quarante-cinq ans.

Le dimanche des Rameaux, j'allai rue de Touraine, au Marais, chez M. de Vauville : c'est le nom actuel de M. de la Barre ; je le rencontrai dans la rue ; je montai avec lui ; nous entrâmes au premier, dans un appartement composé de trois pièces, deux chambres et un cabinet ; le tout décent et meublé proprement. Je fis, par habitude, un compliment banal : « Monsieur, vous êtes fort bien logé. — Assez bien, répondit M. de Vauville ; mais ce que j'en aime le plus, c'est que je suis fort bien pour ma besogne. Je suis au large, et je n'ai personne sous moi ni à côté. » Nous nous assîmes, et bientôt entrèrent deux femmes, l'une habillée en domestique et l'autre en demoiselle. Celle-ci paraît avoir trente-cinq à quarante ans. Elle est d'une taille médiocre, ni grasse ni maigre, brune, l'œil grand et bien fendu, la bouche laide et les dents mal ; sa coiffure, sa robe, ses manchettes, tout était simple, mais propre. Elle est connue, dans le troisième volume de M. de Montgeron, sous le nom de sœur Madelon ; elle se nomme aujourd'hui sœur Sion ; elle représente l'Eglise. Nous parlâmes de l'œuvre de Dieu ; la domestique se tut ; M. de la Barre dit quelques mots et la sœur Sion parla beaucoup. Je faisais des questions avec modestie. Elle avait la bonté de me répondre. Tout ce qu'elle me disait était accompagné d'un regard et d'un souris qui sont le raffinement de la coquetterie mystique ; la tendresse et la dignité réglaient ses gestes et ses paroles. Après une explication détaillée des dons des convulsionnaires, elle finit ainsi : « Et ne croyez



36

RELIURE DE GROLIER

Le Bibliophile Français

Imp Ch. Chardon aîné Paris

pas que nous soyons pour cela des saintes; les convulsions sont des grâces gratuites et non pas des grâces sanctifiantes ; et il est arrivé plus d'une fois qu'une convulsionnaire est tombée dans des fautes, a eu des faiblesses qui doivent nous humilier. » Lorsque je pris congé d'elle, elle se recommanda à mes prières; la domestique, qui n'est autre que la sœur Félicité, m'éclaira et voulut absolument m'accompagner jusqu'à la porte de la rue, quelques instances que je lui fisse pour l'en empêcher.

Enfin le Vendredi-Saint, je recueillis le fruit de mes deux visites. J'arrivai à deux heures un quart chez M. de Vauville, où je vis une nombreuse assemblée. Je ne reconnus que mademoiselle Bihéron et M. Dubourg. Voici les noms des autres personnes, tels que M. Dubourg me les dit à la fin de la séance : la princesse de Kinski, le prince de Monaco, le comte de Stahremberg, le marquis de Bousoles, le chevalier de Sarsfield, le chevalier de Forbin, M. d'Albaret, officier de marine, M. de Vars, officier dans les troupes détachées de la marine. Outre ces profanes, il y avait quatre ou cinq sœurs qui paraissaient de bas âge ; quatre frères, un arpenteur nommé Descoutures ; M. Batissier, conseiller au Châtelet; M. de Laurès, ex-oratorien, M. Pinault, ex-oratorien et ex-convulsionnaire (son nom de convulsionnaire était frère Pierre).

La sœur Rachel et la sœur Félicité étaient en croix depuis un quart d'heure. La croix de sœur Félicité était étendue à plate terre ; celle de sœur Rachel était droite, assez inclinée pourtant pour être appuyée contre la muraille. Elle avait les mains clouées presque horizontalement, et les bras assez peu étendus pour que les muscles n'eussent pas une tension fatigante; elle était coiffée d'un toquet de soie bleue à fleurs blanches, et d'un bourrelet. Elle est laide, petite, brune et âgée de trente-trois ans; ses pieds et ses mains rendaient un peu de sang; sa tête était penchée, ses yeux fermés; la pâleur de la mort peinte sur son visage. Les spectateurs voyaient couler une sueur froide qui les effrayait; M. de Vauville s'avance, tire un mouchoir de sa poche, essuie à plusieurs reprises le visage de Rachel, et nous dit, pour nous rassurer, qu'elle représente l'agonie de Jésus-Christ. Je m'approchai de Rachel, et je lui demandai pourquoi elle fermait les yeux; elle me répondit qu'elle faisait *dodo*. Cet état de crise dura un quart d'heure; peu à peu la sueur se dissipa, ainsi que la pâleur. Les yeux de Rachel s'ouvrirent, elle nous regarda d'un air riant, bégaya quelques paroles enfantines, tutoya la princesse de Kinski, appela son papa. Elle adressa souvent la parole à M. Dubourg, lui disant que la Faculté voulait expliquer ces miracles, mais qu'elle n'y entendait rien; que Dieu la mettait sous ses *petons*. M. Dubourg lui montra des bonbons, et lui dit qu'elle n'en aurait point, puisqu'elle le grondait. Elle répondit que lorsque ses *meniches* seraient libres elle les lui prendrait. Après toutes ces misères, il parut que Rachel retombait en faiblesse, elle se taisait, pâlissait. Sion dit d'un air empressé et inquiet : « Mon cher père, il est temps de l'ôter. » M. de Vauville s'approche, la tenaille à la main, et tire les clous. A chaque clou qu'on arrachait, Rachel souffrait une vive douleur. Les mouvements convulsifs de son visage, et surtout de ses lèvres, faisaient frissonner. La princesse de Kinski se cachait les yeux de ses mains. Il sortit des plaies beaucoup de sang ; on lava à plusieurs reprises les pieds et les mains avec de l'eau tirée à la fontaine de la cuisine par mademoiselle Bihéron; enfin le sang parut étanché; elle enveloppa chaque pied d'un linge et se chaussa. On ne mit point de linge à ses mains. Elle a resté une heure en croix. Cependant la croix de sœur Félicité était étendue sur le carreau, au bas de la croix de Rachel; malgré les avertissements et les précautions de la sœur Sion, Rachel, en marchant, effleura de sa robe les doigts de Félicité qui jeta un cri. Le visage de celle-ci était ardent et enflammé; ses yeux étincelaient; elle gardait le silence. Elle fut sur la croix un quart d'heure de plus que sa compagne, donna les mêmes signes de douleur quand on arracha les clous, et rendit comme elle beaucoup de sang. A peine Rachel était-elle descendue de la croix qu'elle était allée vers M. Dubourg, marchant sur les genoux, et lui avait pris les bonbons; de là, se traînant vers madame de Kinski, elle avait appuyé sa tête sur les genoux de cette princesse, et elle lui faisait des caresses enfantines. M. de Vauville nous dit qu'elle allait dîner, qu'elle avait été le matin à pied au mont Valérien, et en était revenue sans manger. Il était trois heures. Alors Rachel fit trois grands bâillements, qu'on me dit être la fin de sa convulsion. En effet, après ces bâillements, elle fut une grande fille; on lui ôta son bourrelet, on lui mit une coiffure ordinaire; elle mangea du riz au lait et des huîtres marinées. Je ne sais si elle but du vin.

SECOURS DE MARIE.

Pendant ce temps était entrée sœur Marie; c'est une grande fille vigoureuse, âgée de trente à trente-cinq ans, qui est en condition. M. de Vauville étendit à terre un matelas, dans un coin de la chambre; sœur Marie se coucha sur le ventre. M. de Vauville lui piétina le dos légèrement et avec vigueur; elle se retourna et se coucha sur le dos; on lui piétina le ventre; on lui administra sur la poitrine et sur le sein un nombre de coups d'une bûche d'un pied et demi de hauteur sur cinq pouces de largeur. « Les coups, disait M. de Vauville, ne blessent pas son sein, pour marquer que le sein de l'Église est toujours intact, quelques persécutions et quelques traverses qu'elle éprouve... » — « Soyez sûrs, criait la sœur Sion, qu'elle ne souffre pas, quoiqu'elle paraisse souffrir; personne ne peut mieux vous en répondre que moi. On me donne souvent de pareils coups, et je ne sens aucune douleur.» Plusieurs personnes engagèrent la princesse de Kinski à examiner le sein de la sœur; elle le fit, et nous dit d'une voix basse qu'elle n'avait point de gorge. Je ne fais point mention de quelques légers secours, comme de lui marcher sur les mains, les bras, etc. M. de Vauville lui donna, avec une bûchette de neuf pouces de longueur sur deux et demi de largeur, un nombre de coups faibles et menagés sur le crâne, et il disait : « Nos têtes sont bien dures... — Pas si dures que vous pensez, dit un chevalier de Saint-Louis, et je ne voudrais pas recevoir ces coups-là... — Ce n'est pas des têtes matérielles que je parle; je parle de nos âmes, dont la dureté est représentée par la dureté de la tête de cette convulsionnaire. » Venons au secours qui caractérise sœur Marie : c'est d'être souffletée.

La sœur Marie était assise sur le matelas. M. de Vauville avait à peine donné deux coups de poing sur chaque joue, qu'il entre sept à huit personnes. J'entends dire : « De la part du roi, » et je vois un grand et gros homme, avec une redingote grise, se placer près de moi. Je ne devinai point ce que cela signifiait; mais bientôt le manteau gris tombe, et on voit une robe et un rabat : c'était le commissaire Rochebrune, accompagné de l'exempt d'Emery et de son escorte. Tout alors parut dans l'agitation, sœur Félicité et sœur Rachel étaient dans le trouble et dans les larmes; la sœur Sion, tremblante et consternée, se désolait, pleurait, joignait les mains, frappait du pied; sœur Marie était toujours dans la même attitude, assise sur son matelas, et M. de Vauville calme au milieu du trouble général, lui donnait de très-bons soufflets en récitant le *Miserere*. Le commissaire, droit comme un terme, le considérait. Je faisais de même, et sans prendre garde à ce qui se passait dans la première chambre, j'examinais M. de Vauville et sœur Marie, dont les joues étaient enflées, fort rouges, et bleues en quelques endroits. A la fin, je m'aperçus que j'étais presque seul; l'exempt s'avança, et dit à M. de Vauville : « En voilà assez, M. de la Barre; vous auriez dû finir dès que nous sommes entrés. — Je ne fais aucun mal, a répondu M. de la Barre; au contraire, je fais mon devoir. » Il conserva toujours le même sang-froid, reprit la sœur Sion de son découragement, lui dit qu'on était trop heureux de souffrir pour Jésus-Christ. L'exempt reprocha à M. de la Barre d'avoir tenu assemblée, quoiqu'il lui eût fait dire de n'en pas tenir. M. de la Barre répondit que c'était à son corps défendant qu'il recevait du monde, et qu'il voudrait bien n'en pas recevoir. L'exempt s'approcha de moi, me demanda si je voulais sortir, et ajouta qu'il ne fallait pour cela que donner son nom et son adresse: je les donnai, comme avaient fait les autres, et je sortis. J'ai su aujourd'hui, samedi, que le troupeau et le pasteur avaient été emmenés à la Bastille, hier à dix heures du soir; que les sœurs étaient dans la désolation; que la sœur Sion ne voulait pas monter dans la voiture, et qu'elle y était entrée moitié de gré, moitié de force; mais que M. de la Barre avait toujours conservé une constance et une fermeté héroïques. Ce rapport m'a été fait par une dévote des convulsions, à qui un officier de police l'a dit, en lui apportant les clefs de M. de la Barre.

P. S. Je vous dirai encore, monsieur, qu'hier, sur les deux heures et demie du soir, M. Antoine Bonnaire, huissier à verge au Châtelet de Paris, m'a donné fort poliment un petit exploit, en conséquence duquel j'ai été récolé et reconfronté avec les quatres sœurs et leur père. Sœur Félicité a signé que ma déposition était entièrement vraie; elle a avoué en pleurant qu'elle avait été séduite; que M. de la Barre lui avait réglé ses convulsions à trois par semaine; mais qu'à chaque fois qu'elle recevait les mêmes coups, ils lui faisaient

beaucoup de mal. Elle a accusé (tout cela devant moi), M. de la Barre, sœur Madelon, sœur Rachel de l'avoir entraînée et trompée. Madelon, Rachel, Marie et la Barre ont parlé de divin et de miraculeux. Les trois filles on dit que les circonstances de douleur, de visage allumé, de pâleur leur étaient inconnues, qu'elles n'y avaient pas pris garde ; mais elles ne les ont pas niées, et moi j'ai persisté ; j'ai presque fait la fonction de lieutenant criminel. J'ai interrogé les sœurs et la Barre ; je leur ai prouvé qu'elles étaient ou trompeuses ou trompées ; mais je n'en ai rien tiré que ce que je vous ai dit. Le lieutenant criminel est jeune, aimable, poli, mais fort embarrassé, je crois, de la tournure qu'il faut donner au procès. Le médecin Dubourg sera assigné ce soir.

Sortis de la Bastille le 11 avril et transférés au Châtelet les 12 et 13 du même mois, les accusés furent condamnés le 29 du mois de mai à être admonestés en présence des juges et à payer trois livres d'aumônes pour les prisonniers du Châtelet.

Le procureur du roi qui avait trouvé, comme le public, cette sentence fort douce, et qui dans son réquisitoire avait demandé les peines les plus sévères, hors la mort, rappela *à minima* de ce jugement.

Un an après, le 5 mai, le Parlement infirma la sentence du Châtelet, condamna de la Barre à neuf ans de bannissement de la ville et prévôté de Paris et à 5 livres d'amende envers le roi.

Quant aux quatre filles, elles furent enfermées trois ans à l'Hôpital général.

Elles durent en sortir encore un peu plus folles qu'elles n'y étaient entrées.

SEPTIÈME DOSSIER

Lettres 62, 63 et 63 *bis*.

SÉBASTIEN JORRY.

Je n'ai rien à dire au sujet de ce prisonnier qui, probablement, n'était ni plus ni moins coupable que ses devanciers et que ses successeurs.

La lettre du lieutenant de police et la soumission qui y est jointe n'ont pas besoin de commentaires. Sauf l'orthographe et les formules de politesse, on pourrait se croire en plein dix-neuvième siècle.

A Paris, ce 18 octobre 1759.

J'ay l'honneur de vous envoyer, Monsieur, la lettre du Roy pour la liberté du sieur Jorry, prisonnier à la Bastille. Je vous prie de la faire mettre à exécution demain vendredy, et de luy faire faire, avant sa sortie, la soumission par écrit conformément au modèle cy-joint que vous voudrez bien me faire passer.

Je suis, avec respect, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

BERTIN.

Je soussigné, Sébastien Jorry, imprimeur-libraire à Paris, promets à Monsieur Bertin, lieutenant général de police, de ne plus retomber en contravention aux arrests, édits et règlemens concernant la librairie, me soumettant d'être renfermé si j'y contreviens à l'avenir. Fait au château de la Bastille, le 19 octobre 1759.

HUITIÈME DOSSIER

Lettres 171, 206 à 220.

CADET, PENISSEAU, LA BARTHE, DUVERGER. S. BLIN, MAURIN CORPERON, BIGOT, PEAN, *le chevalier* LE MERCIER, VARIN, JONCAIRE, DE BOISHEBERT, MARTEL, DE VILLERS, FAYOLLE *et* BARBEL.

L'affaire dans laquelle étaient compromis tous ces accusés exigea, de la part de la commission chargée de l'examiner, un travail long et difficile. Il s'agissait de malversations commises à Québec et dans le Canada, par les agents du gouvernement français chargés d'administrer les finances dans ce pays.

Comme toujours les grands personnages furent épargnés, et dans le jugement rendu le 10 décembre 1763, six personnes, à commencer par le marquis de Vaudreuil, vice-amiral et gouverneur du Canada, furent mis hors de cour.

L'intendant Bigot, banni à perpétuité du royaume, fut condamné à 1,000 livres d'amende et à 1,500,000 livres de restitution.

Le trésorier Varin, banni de même, en 1,000 livres d'amende et 800 mille livres de restitution.

Le munitionnaire général Cadet, banni pour neuf ans, dut donner 300 liv. d'amende et six millions de restitution.

Les employés subalternes furent ou admonestés ou renvoyés.

NEUVIÈME DOSSIER.

Lettres 189 et 192.

Dame de BOISGIROUD.

Mademoiselle Dufour, fille de la nourrice du Dauphin, s'était mariée à Binet de Boisgiroud, fils du premier valet de chambre du Dauphin, et avait succédé à sa mère en qualité de première femme de chambre de la Dauphine.

Laide et très-mal faite, madame de Boisgiroud avait beaucoup d'esprit. Sa place qui lui rapportait 60,000 livres de rente ne suffisant pas à ses besoins qui étaient fort grands, — son amour pour le jeu et les galants lui coûtaient fort cher, — elle chercha dans le vol les moyens de satisfaire ses passions.

Un diamant vendu d'abord à un juif de Bordeaux et tombé dans les mains du joaillier Leblanc, fut reconnu pour avoir appartenu à la Dauphine. On finit par découvrir l'auteur du vol, et Madame de Boisgiroud fut mise à la Bastille le 3 juin 1761. Barbier qui, dans son journal raconte l'affaire tout au long, dit en parlant de l'accusée, « Elle a été enfermée, les uns disent à la « Bastille, d'autres au couvent des Madelonnettes, à la correction. » Et il ajoute dans une note postérieure: « Elle est à Guingamp, couvent en Bre-

« tagne, qui est une maison de force, par lettre de cachet. » Je ne sais si Barbier a été bien informé; tout ce que je puis dire, c'est que sur un ordre de remise du 26 juin, on lit: «Remise entre les mains du sieur Pierre, capitaine de la chaîne, le 26 juin 1761, à 9 heures du soir. »

DIXIEME DOSSIER.

Lettres 74 et 144.

L'abbé DE LA COSTE.

Cet abbé de Lacoste, qui avait été Célestin, était un intrigant de beaucoup d'esprit qui s'était marié deux fois et avait empoisonné, dit-on, ses femmes. Fort aimé du célèbre fermier général Le Riche de la Poupelinière, il avait contribué à son mariage avec mademoiselle de Montran, et avait même été chargé d'aller la chercher à Toulouse.

Peu de temps après cette mission de confiance, il fut soupçonné et convaincu d'escroquerie, de vol de bijoux, de fabrication de billets de fausse loterie, de lettres anonymes et de libelles diffamatoires. Il n'en fallait pas tant pour être condamné. Arrêté le 5 janvier 1760, il fut jugé par les officiers du Châtelet, en vertu d'une commission du conseil à eux attribuée. Mis au carcan le mercredi 3 septembre 1760, à la place de Grève, le jeudi 4, au carrefour Bucy, et le vendredi 5, à la place du Palais-Royal, il fut marqué d'un fer chaud, condamné aux galères perpétuelles et conduit à Toulon, où il mourut en arrivant. Ce qui fit dire à Voltaire :

La Coste est mort; il vaque dans Toulon,
Par ce trépas, un emploi d'importance :
Ce bénéfice exige résidence,
Et tout Paris y nomme Jean Fréron.

Le registre d'écrou qui nous occupe renferme encore bien d'autres dossiers, comme on peut s'en assurer en lisant les noms des prisonniers que j'ai donnés au commencement. Mais je crois avoir épuisé la série des faits principaux.

Avant de terminer, je signalerai cependant à l'attention des lecteurs quelques lettres d'un laconisme moins éloquent, et qui sont relatives à des actes de l'administration.

Je citerai d'abord la lettre qui informe le gouverneur de la Bastille de la nomination du célèbre Sartines au poste de lieutenant général de police.

A Versailles, le 6 décembre 1759.

Vous êtes sans doute informé, Monsieur, que c'est M. de Sartines qui a remplacé M. Bertin dans la charge de lieutenant général de police de Paris : ainsi vous voudrez bien luy donner l'entrée du château de la Bastille toutes les fois qu'il s'y présentera, et en user à son égard de la même manière à ce qui s'est pratiqué pour ses prédécesseurs dans cette place. Vous connaissés les sentimens avec lesquels je vous suis, Monsieur, plus parfaitement dévoué que personne au monde,

S. FLORENTIN.

Une lettre qui ordonne de tirer le canon de la Bastille au sujet d'une victoire remportée par nos troupes sur celles du prince Ferdinand de Brunswick.

Mons. de la Badie, voulant accompagner de réjouissances publiques les prières que je fais faire pour remercier Dieu de la victoire remportée par mes troupes sur l'armée des alliés commandés par le prince Ferdinand de Brunswick, je vous fais cette lettre pour vous dire que mon intention est que vous donniés les ordres nécessaires pour faire tirer le canon de mon château de la Bastille le jour que le *Te Deum* sera chanté; sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, mons. de la Badie, en sa sainte garde. Fait à Versailles, le 12 avril 1759.

LOUIS.

PHELIPPEAU.

Enfin, une lettre qui ordonne de chanter un *Te Deum* en actions de grâces de la victoire remportée par le duc de Broglie. Cette lettre est suivie d'une espèce de circulaire signée par le roi et contresignée par le maréchal duc de Belle-Isle, circulaire dans laquelle on trouve quelques détails sur le succès de nos armes en Allemagne.

A Versailles, le 30 avril 1759.

J'ay l'honneur de vous envoyer, Monsieur, la lettre que le Roy vous escrit au sujet du *Te Deum* qui doit estre chanté en actions de grâces de l'avantage que M. le duc de Broglie a remporté, le 13 de ce mois, sur les troupes commandées par le prince Ferdinand de Brunswick. Je suis très-parfaitement, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

LE MARÉCHAL DUC DE BELLE-ISLE.

Mons. d'Abadie, le désir d'assurer la tranquilité des princes de l'Empire, mes alliez, m'ayant déterminé à tenir pendant l'hyver une partie de mon armée entre la Lohn et le Mein, afin de protéger leurs États, dont la conservation m'est aussy chère que celle de mes propres domaines, mes ennemis n'ont rien négligé pour déposter mes troupes d'une position si contraire à leurs projets, pour qu'ils pussent les remplir. Il fallait s'ouvrir les passages de la Fulade et de la Veva, gardées par les troupes de l'Empire : après y avoir réussy, il ne leur restoit plus que de marcher sur les quartiers où ils comptaient trouver mes troupes dispersées. Mais, mon cousin le duc de Broglie, lieutenant général de mes armées, par une prévoyance et une célérité qu'on ne sauroit trop louer, les avoit desja rassemblées à Bergen, en avant de Francfort : il avoit ainsi prévenu le prince Ferdinand de Brunswick, qui est arrivé à la rive de ce poste le treize à huit heures du matin à la teste de 40 mille hommes : il a fait ses dispositions à la faveur d'un rideau qui le couvroit, et enfin vers les 10 heures, ses troupes ont débouché sur Bergen, où commandoit mon cousin le prince Camille de Lorraine, lieutenant général de mes armées. Les attaques de mes ennemis, plusieurs fois redoublées, ont esté toujours repoussées avec la même vigueur. Mes troupes, dont la valeur a parfaitement répondu au courage et à l'intelligence de leur chef, ont montré dans cette occasion leur intrépidité ordinaire et l'activité la plus grande, et l'ennemy, malgré la vivacité de sa nombreuse artillerie, dont le feu continuel a duré jusqu'à la nuit, s'est veu contraint à la retraite. Reportons la gloire de cet heureux événement à qui elle appartient. C'est au Dieu des armées, qui connaît la droiture de mon cœur, que je dois ce nouvel avantage, et c'est pour luy rendre des actions de grâces que je mande aux archevêques et évêques de mon royaume de faire chanter le *Te Deum* dans les églises de leurs diocezes. Et je vous fais cette lettre pour vous dire que mon intention est que vous assistiez à celuy qui sera chanté dans la chapelle de mon château de la Bastille, que vous fassiez tirer le canon, faire des feux de joye et donner touttes les marques de réjouissance publique usitées en pareil cas. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ai, mons. Dabadie, en sa sainte garde. Ecrit à Versailles, le ... avril 1759.

LOUIS.

LE MARÉCHAL DUC DE BELLE-ISLE.

Je pourrais encore citer d'autres lettres curieuses à plus d'un titre, mais qui concernent des personnages aujourd'hui presque inconnus, pour ne pas dire complétement ignorés.

Telle est la lettre suivante :

A Paris le 3. Juin 1760.

Le S. Buhot off. de Police porteur
des ordres du Roy que je luy ai confiés
Monsieur, doit conduire aujourd'huy et
vous remettre à la Bastille un Prisonnier
pour lequel on veut avoir des attentions
et des égards.
Le Ministre qui a expédié les ordres
me fait l'honneur de me marquer que
l'Intention du Roy est qu'il soit logé
dans la chambre la plus propre et la
plus commode du Château et servi avec
grand soin et distinction des autres
prisonniers ; Je vous en previens à
l'avance afin que lorsqu'il arrivera

M. Dabadie Gouverneur de la Bastille.

vous débutiés par là. si vous las
meilleurs chambres il faut déplacer
quelqu'un vous le ferés.
Je suis avec Respect Monsieur,
Votre tres humble et tres obeissant
serviteur. de Sartine

La veille, le duc de Choiseul avait fait signer au roi la lettre de cachet suivante :

Mons. d'Abadie, mon intention étant que le baron d'Eideshem soit conduit à la Bastille je vous écris cette lettre pour vous dire que vous ayés à l'y recevoir lorsqu'il y sera amené, et de l'y garder et retenir jusqu'à nouvel ordre de ma part ; la présente n'étant à autre fin, je prie Dieu qu'il vous ait, mons. d'Abadie, en sa sainte garde. Écrit à Versailles, le deux juin 1760.

LOUIS.

LE DUC DE CHOISEUL.

Comme on le voit, cette lettre de cachet n'est pas écrite selon la formule habituelle. Le personnage jouissait donc d'une certaine importance. Quel était ce baron d'Eideisheim en faveur de qui on prenait tant de ménagements? Quel rôle jouait-il à la cour de Louis XV? Pourquoi, entré le 2 juin à la Bastille, en sort-il à dix heures et demie du soir, à condition de quitter immédiatement la France? Ce sont autant de questions que j'aurais aimé à résoudre, et que malheureusement je n'ai pu éclaircir. De plus habiles ou de mieux informés pourront sans doute un jour jeter quelque lumière sur ce gentilhomme, qui n'était peut-être qu'un espion du grand monde ou que l'agent occulte d'une puissance étrangère.

Je m'arrête ici. Les détails dans lesquels je suis entré à propos de ce manuscrit suffisent pour en faire ressortir la valeur historique. Quant à la valeur morale, elle n'est pas moins considérable, mais il faut pour ainsi dire

avoir eu le volume entre les mains pour éprouver les impressions diverses qu'il fait naître à son contact. Ce volume, recouvert d'un parchemin jauni par le temps, rempli de feuillets plissés et maculés par la boue des fossés de la Bastille, où il fut jeté en 1789, semble ignorer les armes terribles qu'il recèle en lui-même. Et cependant, que ces lettres si courtes et si concises ont arraché de larmes aux malheureux qu'elles concernaient!

Avons-nous au moins comme dédommagement à ces douleurs rétrospectives la satisfaction d'avoir changé tout cela?

Les fripons diminuent-ils de nombre? Existe-il moins de dévots fanatiques atteints de folie religieuse? Est-on libre de dire la vérité, toute la vérité? N'aime-t-on toujours la liberté que pour soi? En un mot, les hommes sont-ils meilleurs, la société bouleversée depuis quatre-vingts ans s'est-elle modifiée en s'améliorant, comme le prétendent les amis du progrès?

Je voudrais y croire; mais si je compare ce que nous sommes à ce que nous avons été, je suis forcé d'avouer que le progrès est bien lent; que la forme a plus changé que le fond, et que ce sont toujours les mêmes choses, si ce ne sont pas toujours les mêmes mots.

H. COCHERIS.





BIBLIOPHILES OU AMATEURS DIVERS

BAUME (Alphonse de la), conseiller au parlement de Grenoble, vers 1658.



D'or, à la bande vivrée d'azur, accompagnée de deux mouchetures d'hermine de sable, 1 en pointe, l'autre en chef.

BAUQUEMARE (Nicolas de), membre du Parlement de Paris, vers 1654.



D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois têtes de léopard de même.

Dans les *Portraits des membres du Parlement de Paris,* publiés par Duleau, on lit : « De Bauquemare : — « Homme sensé, de probité, aimé et « estimé des honnêtes gens du Palais; « assidu dans la Chambre et y est res« pecté... »

BAUYN D'ANGERVILLIERS et N. MATHEFELON, sa femme.



D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois mains dextres d'argent, 2 en chef, 1 en pointe; accolé de MATHEFELON, *qui est : de gueules, à six écussons de sinople, 3, 2 et 1.*

BAY DE CURIS, intendant et contrôleur général de l'argenterie, menus-plaisirs et affaires de la chambre de Louis XV.



D'argent, au cheval gai de gueules, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

BAYLE (Charles), échevin de la ville de Lyon. 1628.



D'or, au chevron de gueules, accompagné de trois trèfles de sinople; au chef d'azur, chargé d'un lion léopardé d'argent.

BAZIN DE BEZONS (Jacques), maréchal de France, mort le 22 mai 1733, âgé de 88 ans.



D'azur, à trois couronnes d'or, 2 et 1.

BEAUHARNOIS, 1644.



D'argent, à la fasce de sable, surmontée de trois merlettes de même.

MM. de Beauharnois, l'un lieutenant général de la ville d'Orléans, l'autre docteur de Sorbonne, selon le P. Jacob, avaient formé en commun une belle et bonne Bibliothèque, qu'ils entretenaient avec beaucoup de soins et de goût.

BEAUMANOIR



D'azur, à onze billettes d'argent, posées 4, 3 *et* 4.

BEAUMANOIR DE LAVARDIN (Philibert-Emmanuel), évêque du Mans. 1649.



Comme ci-dessus.

BEAUMONT (Christophe de), archevêque de Paris, né le 26 juillet 1703, au château de la Ruyne, en Périgord, où s'était transplantée depuis longtemps une branche de sa maison, originaire du Dauphiné. Il mourut le 12 décembre 1781.



De gueules, à la fasce d'argent chargée de trois fleurs de lys d'azur.

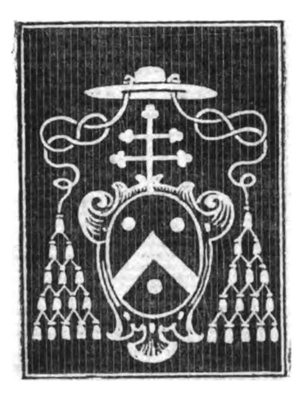
La collection de ce prélat, l'un des plus célèbres qui aient honoré l'épiscopat parisien, était considérable. La plupart des volumes frappés à ses armes sont aujourd'hui à la Bibliothèque Impériale.

BEAUMONT (Léon de), évêque de Saintes, 1716.



D'argent, au lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'or.

BEAUNE (Renaud de), archevêque de Bourges, mort en 1606.



De gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois besants d'or, 2 en chef, 1 en pointe.

La Bibliothèque de l'archevêque de Bourges renfermait en grande partie des ouvrages de théologie. On y remarquait aussi les meilleures éditions classiques grecques et latines. De plus, la reliure frappée à ses armes était en maroquin rouge doré sur tranche.

BEAUPOIL DE SAINT-AULAIRE (Martial-Louis de), évêque de Poitiers. 1765.



De gueules, à trois couples de chiens d'argent, mis en pal, et posés 2 et 1.

BEAUPOIL DE SAINT-AULAIRE (Marc-Antoine-François), échanson.



Comme ci-dessus.

BEAUREPAIRE, en Bourgogne.



D'argent, au chevron d'azur.

La collection de cet amateur peu connu renfermait spécialement des ouvrages sur la province de Bourgogne.

BEAUVEAU (Gabriel de), évêque de Nancy. 1636.



D'argent, à quatre lions cantonnés de gueules, armés, lampassés et couronnés d'or, au bâton d'azur péri en bande.

BEAUVEAU (Pierre-Magdeleine, comte de), lieutenant-général.



D'argent, à quatre lionceaux de gueules cantonnés, couronnés, armés et lampassés d'or.

BEAUVEAU-CRAON (Anne-Marguerite-Gabrielle de Beauveau-Craon), veuve de Pierre-Charles de Lévis, duc de Mirepoix, maréchal de France.

D'or, à trois chevrons de sable, qui est de LÉVIS, *accolé de* BEAUVEAU,



qui est d'argent, à quatre lionceaux de gueules cantonnés, couronnés, armés et lampassés d'or.

BEAUVEAU DE LA ROCHE-GUYON (Pierre), et JEANNE DE CRAON, sa femme.



D'argent, à quatre lionceaux de gueules, cantonnés, couronnés, armés et lampassés d'or, qui est de BEAUVEAU; *accolé de* CRAON, *qui est losangé d'or et de gueules.*

BEAUVILLE LA VERNY.



De gueules, chargé de deux étoiles d'or en chef et d'un croissaut montant du même en pointe.

BECEREL (Charles de), doyen et comte de Lyon. 1650.



D'argent, à la bande de gueules chargée de trois quinte-feuilles, alias *fleurs de néflier des champs.*

BECHAMEIL DE NOINTEL, conseiller d'État.

D'azur, au chevron d'or accompagné de trois palmes de même, 2 en



chef, 1 en pointe.

BEGAT (Esme), conseiller au parlement de Bourgogne.



De sable, à une croix engrêlée d'argent, cantonnée au 1er et 4e canton d'une étoile de même.

BELLANGER, trésorier général du sceau de France.

D'argent, à la bande d'azur.

Catalogue des livres de feu M. Bel-

langer, trésorier général de France, par G. Martin. — *Paris*, *G. Martin*, 1740, in-8.



La plupart des livres de cet amateur avaient été reliés en maroquin ou en veau, et dorés sur tranche par le célèbre Boyer, relieur du roi.

BELLAY (Cardinal du).



D'argent, à la bande fuselée de gueules, accompagnée de six fleurs de lys d'azur posées en orle.

BELLEGARDE (César-Auguste de), sieur de Termes, grand écuyer de France. 1633.

Ecartelé : au 1 d'azur, au lion couronné d'or, qui est de SAINT-LARY ; *au 2 d'or à 4 pals de gueules, qui est d'*ARAGON ; *au 3 de gueules, au vase*



*d'or, qui est d'*ORBESSAN ; *au 4 d'azur. à 4 demi-pals flamboyants d'argent partant du pied de l'écu, qui est de* TERMES ; *sur le tout d'azur à la cloche d'argent, qui est de* BELLEGARDE, *au lambel de gueules posé en chef sur le tout.*

BELZUNCE DE CASTELMORON (Henri-François-Xavier), évêque de Marseille, mort en 1755.



Écartelé : au 1 et 4, d'or, à deux vaches de gueules, accornées, accolées et clarinées d'azur, qui est de BÉARN ; *au 2 et 3, d'argent, à une hydre de sinople à sept têtes, dont*

l'une est coupée et tient encore un peu au col, avec quelques gouttes de sang qui coulent de la blessure.

BELZUNCE (Henri-François-Xavier, vicomte de), et LA LIVE D'ÉPINAY, sa femme.



BELZUNCE : *comme ci-dessus ; accolé de* LA LIVE D'ÉPINAY, *qui est d'argent, à l'arbre de sinople, le fût accosté de deux étoiles de gueules.*

BELZUNCE (Anne-Marie-Louise de), grande-prieure de l'abbaye de Saintes, puis abbesse de Roncerai, à Angers, vers 1709.



BELZUNCE : *comme ci-dessus.*

BENOISE, conseiller au Parlement de Paris.



D'argent, à la fasce d'azur, chargée d'une fleur de lys d'or, et accompagnée de trois roses épanouies de gueules.

BÉRAULT DE LA HAYE DE RIOU.



De gueules, au loup passant d'argent, la queue passant entre les jambes et remontant sur le dos, accompagné de 3 vannets de même, 2 en chef, 1 en pointe.

BERBIS, conseiller au Parlement de Bourgogne.



D'azur, à un chevron d'or, accompagné en pointe d'une brebis paissante d'argent.

BERBISEY (Jean de), chevalier, baron de Vantoux, président à mortier au Parlement de Bourgogne. 1704.



D'azur, à une brebis paissante d'argent.

La suite au prochain numéro.)

JOANNIS GUIGARD.



NOUVEAUTÉS ANECDOTIQUES





POUR le monde paisible des bibliophiles, le grand événement du jour est l'apparition du premier tome de la seconde édition des *Supercheries littéraires.* Le titre annonce que cette édition est *considérablement augmentée*, et, pour la première fois de ma vie, je trouve que *considérablement* n'en dit pas encore assez. A en juger par les pages que j'ai sous les yeux, les additions réunies des éditeurs, MM. Gustave Brunet et Pierre Jannet, *doubleront* au moins le texte primitif. Et il est d'autant plus à craindre que les exemplaires des éditions précédentes perdent toute valeur, que non seulement les matières sont doublées, mais que tout le texte de Quérard a été complétement reproduit, même dans ses erreurs les plus reconnues. On s'est contenté d'ajouter à celles-ci les rectifications nécessaires.

Très grand ami de l'unité dans toute publication de ce genre, je continue à regretter cette méthode; elle n'a pour moi qu'une utilité, celle d'épargner les recherches de variantes. Cela ne m'empêche point du reste de rendre hommage aux scrupules de MM. Brunet et Jannet, qui ont eu évidemment la pensée louable de prouver un respect absolu du modèle autour duquel ils ont groupé leurs travaux. Mais s'ils n'ont pas touché au sanctuaire, on peut dire qu'ils l'ont pour ainsi dire abrité sous un monument nouveau. Leur œuvre est colossale, on ne peut se refuser à le reconnaître, même en comptant les collaborateurs qu'ils ont eu le bon goût de nommer, et que je suis heureux de citer après eux : — MM. Canel, Poltoratzki, Barbier, Capitaine, de la Sicotière, Mouravit et Tourneux.

J'ai toujours fait grand cas de Quérard ; dans une pratique déjà longue de dix-sept années, je l'ai bien rarement consulté sans fruit ; mais si je suis prêt à proclamer qu'il tient dans la bibliographie française une place d'honneur, si je me plais à reconnaître que ses travaux m'ont épargné plus d'un embarras, je ne me dissimule pas non plus ses défauts, qui sont grands. Quérard a la patience, la ténacité, la clairvoyance, l'esprit d'ordre qui doivent distinguer le bon bibliographe ; mais il est totalement dépourvu de l'impassibilité qui doit aussi en être la première vertu. Quand on représente la vérité, quand on tient à parler en son nom, même au risque de déplaire, on n'a le droit d'être implacable qu'à une condition : — celle d'être impersonnel. Laissez à la ga-

lerie le soin de siffler ou d'applaudir, mais jamais, au grand jamais, ne faites chorus avec elle. Enregistrez ce qui est, et publiez-le, sans passion aucune. C'est votre devoir, c'est aussi votre meilleure politique. — Cette politique là n'a pas été celle de Quérard. Sa préface le montre assez. Il s'indigne à froid, il flétrit par de gros mots d'innocents délits, il aime à condamner en masse, et, une fois sur le terrain de la critique comme sur celui de la louange, il fait toujours faire à son lecteur beaucoup trop de chemin.

Les continuateurs de Quérard connaissent mieux notre monde littéraire. Cela se voit. Ils ont jugé tant de fracas inutile, et, quand une vérité désagréable doit être dite, ils la formulent tout simplement, sans la compliquer d'adjectifs désobligeants. Mais tout en me plaisant à reconnaître le calme de leur impartialité, j'ai peur encore qu'ils ne se laissent parfois gagner par une autre tendance plus difficile peut-être à éviter: — celle qui pousse tout chercheur à la superfétation. Ils savent beaucoup de bonnes choses, et ils ne savent pas toujours résister au plaisir de les donner. De là, des détails inutiles, à mon sens du moins, comme certains prix de vente, comme certaines citations élogieuses, comme certaines nomenclatures trop complètes d'œuvres qui n'ont aucun rapport avec les supercheries littéraires. Je ne me permets point ici une critique, j'adresse une simple observation que je n'aurai peut-être pas à faire dans les tomes suivants. Car il est bien difficile d'établir, dès le début, une harmonie, et une pondération parfaite dans un travail aussi grand, et il faut presque toujours avoir fait les premiers pas pour régulariser ensuite sa marche.

Je ne voudrais point non plus oublier de louer, comme elle le mérite, l'exécution matérielle du livre. Elle aussi avait ses difficultés, et je dois dire qu'elles ont été toutes vaincues par M. Bonaventure.



Il y aurait une bibliographie curieuse à faire ; ce serait celle des ouvrages qui ont trait à l'histoire de la Révolution française. J'ai souvent considéré comme excessifs les scrupules de certains auteurs et même des directeurs de certains recueils périodiques, comme le *Magasin pittoresque*, par exemple, qui n'osent dépasser le millésime 1789. Il est vrai que si tout le monde en parlait, il n'y aurait plus moyen de s'entendre ; car si les uns sont timides, beaucoup d'autres ne craignent point de sembler fougueux. On se contredit toujours avec passion, on se bat à coups de livres rouges, blancs, bleus, et le chiffre total des exemplaires de ces livres dépasse de beaucoup celui des coups de fusils qu'on a pu tirer pour le Roi ou pour la République.

Je dois cependant rendre justice à M. le comte de la Boutetière. Il vient de se jeter dans la mêlée avec trois cents exemplaires seulement de son livre sur le *Chevalier de Sapinaud et les chefs vendéens du centre.* C'est la Vendée poitevine. J'y remarque une chose curieuse, en ce qu'elle témoigne du reflet

puissant de certaines grandes choses sur ceux qu'elles irritent le plus. Les Vendéens du centre avaient voulu aussi avoir leur Marseillaise, et un bon vicaire, on le dit du moins, était entré pour eux dans la peau de Rouget de Lisle ; il leur avait donné cette parodie, dont le premier couplet se reconnaîtra aisément ici :

Allons, armées catholiques,
Le jour de gloire est arrivé.
Contre nous de la République
L'étendard sanglant est levé.
Entendez-vous dans ces campagnes
Les cris impurs des scélérats?
Ils viennent jusque dans vos bras
Prendre vos filles et vos femmes.
Aux armes, Poitevins! formez vos bataillons!
Marchez! marchez! le sang des bleus rougira vos sillons.

Singulière puissance, je le répète, que celle de ce chant célèbre. En Russie comme en Vendée, la vraie Marseillaise avait fait beaucoup d'impression. Toutes les musiques militaires russes la jouaient en 1814, pendant la campagne de France, et le grand duc Constantin lui-même sifflait toujours le *Chant du départ*, sans tenir rancune au vers que vous connaissez : *Tyrans, descendez au cercueil!*



Pour en revenir à la recrudescence que je signalais dans la publication des ouvrages relatifs à la Révolution, constatons qu'elle n'est pas près de sa fin. Les provinces de l'Ouest rivalisent avec Paris sous ce rapport, et on dit que M. Merson travaille à faire pour la Bretagne ce que M. Dauban fait surtout pour Paris, — un grand recueil de documents de tous genres, classés année par année. Si la chose est vraie, qu'il me permette de lui donner deux pièces réellement curieuses. La première est une lettre de Chénier, dernièrement acquise par M. Charles de Mandre; la seconde est une affiche rarissime, dont M. le capitaine d'artillerie Mowat a bien voulu prendre pour nous copie dans les archives communales de Fougères.

St-Malo, 24 août 1793, l'an II de la République française.

CARRIER, *représentant du peuple près les Côtes maritimes, au citoyen Ministre de la Guerre.*

CITOYEN MINISTRE,

Après avoir parcouru différentes parties des Côtes du Nord pour serrer de près les infames fugitifs bannis du sein de la Convention, je suis arrivé depuis quelques jours à Saint-Malo. J'y ai passé en revue le 7e bataillon de la Somme, et le second bataillon du 44e régiment. Le premier est un des plus beaux bataillons de la République, il est dans les meilleurs principes, le patriotisme le plus prononcé anime les officiers et les soldats, tous sont de vrais sans-culottes, des hommes qui manifestent le plus ferme courage; on a la douce satisfaction de voir régner parmi eux la discipline que commande le sentiment.

La masse du bataillon du 44e régiment est bonne, elle me paraît bien disposée à signaler son courage. Quelques soldats avaient hasardé des propos inciviques dans des moments d'ivresse : ils ont été suivis de la plus prompte punition. Tous les autres ont assisté, avec leurs officiers, à toutes les séances de la Société populaire de Saint-Malo ; j'y ai toujours parlé, j'y ai parfaitement électrisé les esprits. On n'y entend plus que les cris du plus brûlant patriotisme. *Vive la République! Vive la Montagne! Vivent les Sans-Culottes!* voilà les seules acclamations qui font retentir les murs de Saint-Malo. Tous les soirs, en sortant de la Société populaire, citoyens, citoyennes, officiers et soldats, presque tout le monde dans Saint-Malo chante avec moi, dans toutes les rûes, des hymnes patriotiques. Encore quelques moments, et je me flatte qu'après avoir fait arrêter ou fuir de ces contrées les conspirateurs échappés de la Convention qui s'y cachent, j'aurai sansculotisé et jacobinisé tous les citoyens que ces perfides, avec les journalistes soudoyés par l'aristocratie, ont égarés.

Les deux bataillons dont je viens de te parler ont le plus pressant besoin des objets dont je te fais passer les états ; donne, brave Ministre, les ordres les plus prompts pour les leur faire parvenir, je t'y invite avec instance.

Je te porte une réclamation non moins pressante : c'est d'inviter le Conseil exécutif à rappeler tous les commissaires disséminés dans les départements de la République ; ils y ont fait un mal incalculable, ils croisent nos opérations, ils professent des principes vraiment *anarchiques* (sic), s'érigent en petits despotes, commettent toute espèce d'inepties ; en un mot, ils ne sont bons que pour les opérations secrètes. Tous les bons citoyens, toutes les Sociétés populaires poussent contre eux les hauts cris. Communique tout de suite mes réflexions au Conseil exécutif, et engage-le à prononcer un prompt rappel contre ses commissaires. C'est une détermination qui devient de plus en plus urgente.

Salut et fraternité. CARRIER.

JUGEMENT

RENDU

PAR LA COMMISSION

MILITAIRE RÉVOLUTIONNAIRE

Etablie par arrêté des Représentants du Peuple près les armées réunies.

Séance publique tenue à Rennes au ci-devant présidial, le cinq floréal, l'an II de la République française une et indivisible.

Le tribunal pleinement convaincu tant par les dépositions de témoins que par les aveux, dénégations et débats des prévenus :

Que *Michel Cochon*, *Louis-François Jugan* père et *Jean Jugan* fils, tous trois charpentiers, demeurant au fauxbourg d'Iné, à Fougères, ont fait partie des rassemblements contrevolutionnaires qui alloient, les armes à la main, piller les propriétés des citoyens et arborer le drapeau blanc ;

Que *Joseph Thomas*, laboureur à Landéan, ci-devant maire de cette commune, est un outré fanatique, qui dit hautement qu'il veut un roi, des prêtres et l'ancien régime ;

Que *René Rousseau*, fondeur, *Joseph Battais*, entrepreneur, *Laurent Baudron* et *René Lambert*, tisserands, *Jean Malleteux*, charpentier, tous cinq demeurant à Fougères, ainsi que *Pierre Cantin*, tisserand, *Jean Sourdain*, tisserand, et *Jeanne Dinard*, sa femme, *Pierre Dupas*, tisserand,

Jacques Banel, couvreur, demeurant également à Fougères, ont fait partie de ces scélérats qui déshonorent leur patrie, favorisoient par tous les moyens possibles les projets de l'infâme armée catholique et des *chouans*, les uns en allant avec eux, les autres leur fournissant des vivres ou des armes;

Que *Joseph Tudiau*, laboureur à la Chapelle-Janson, a été vu en armes avec d'autres contrevolutionnaires que la hache de la loi a déjà punis;

Que *Jean Davi*, tailleur à Luitré, et *Françoise Halleux*, sa femme, ont pris part à la scélératesse des *chouans* et sont si aristocrates, qu'ils se vantent hautement de regretter leur bon roi, l'ancien régime et leurs braves prêtres;

Que *Mathurine Loiret*, domestique de ci-devant nobles à Cholet, a passé la Loire avec l'armée catholique, et fut trouvée nantie de leurs signes de ralliement;

Que *Pierre Dourdain*, tailleur d'habits à Dompierre-Duchemin, a favorisé les chouans; qu'à leur tête il a forcé un patriote, sous peine de mort, de crier *vive le roi!*

Enfin que *Pierre* et *François Beaulieu* père et fils, laboureurs à Saint-Jean-sur-Coïsnon, loin d'avoir favorisé les projets des ennemis de la patrie, sont au contraire reconnus pour vrais patriotes, tant par l'intention qu'ils avoient en arrêtant et brutalisant des gens qui n'avoient point de cocarde, que par les certificats honorables que la municipalité et la société populaire de leur commune leur ont envoyés.

Ouï *Brutus Magnier*, faisant fonctions d'accusateur militaire, en ses conclusions.

En exécution des lois des quatre et seize décembre 1792 (vieux style), et 19 mars 1793, contre les contrevolutionnaires de tous genres et des articles 4 de la première et seconde section du code pénal criminel du 21 septembre 1791, dont le premier porte : « Toute manœuvre, toute intelligence « avec les ennemis de la France tendant, soit à faciliter leur entrée dans les « dépendances de l'empire français, soit à leur livrer des villes, forteresses, « ports, vaisseaux, magasins ou arsenaux appartenant à la France, soit à leur « fournir des secours en soldats, argent, vivres ou munitions, soit à favoriser « d'une manière quelconque les progrès de leurs armes sur le territoire « français, ou contre nos forces de terre ou de mer, soit à ébranler la fidélité « des officiers, soldats et autres citoyens envers la nation française, seront « punis de mort. »

Condamne à la peine de mort lesdits *Cochon, Jugan* père et fils, *Thomas, Rousseau*, *Battais, Baudron*, *Lambert*, *Malleteux*, *Cantain*, *Sourdain* et la femme *Dupas, Panel, Tudiau*, *Davi* et sa femme, *Mathurine Loiret* et *Pierre Dourdain ;* ordonne qu'ils seront, dans les vingt-quatre heures, exécutés sur la place publique de la commune de Fougères; que les têtes des infâmes *Thomas* et *Dourdain* seront portées au bout de deux piques et pla-

cées, savoir : celle de *Thomas*, sur le clocher de Landéan, et celle de *Dourdain*, sur celui de Dompierre-Duchemin; ce, pour faire voir aux *chouans* le châtiment infâme qui les attend tous.

Enfin que les prétendues reliques et les chapelets trouvés sur *Mathurine Loiret* seront lacérés et brûlés publiquement sur la place de Fougères et au pied de l'échafaud.

A l'égard de *Beaulieu* père et fils, le tribunal, ayant égard à leur patriotisme et considérant qu'ils n'ont aucun reproche à essuyer, les acquitte et les remet tous deux en liberté, et pour leur procurer un dédommagement bien satisfaisant, ordonne que son président leur donnera publiquement l'accolade fraternelle.

Ainsi prononcé révolutionnairement par le tribunal.

Signé au registre : *Mutius Leféburè*, vice-président; *Brutus Magnier*, président, faisant fonctions d'accusateur; *Demoget*, *Cluny*, juges, et *Scevola-Biron*, secrétaire greffier.

Pour expédition conforme:

SCEVOLA-BIRON, secrétaire-greffier.

Imprimé jusqu'à quatre cents exemplaires le présent jugement, qui a été exécuté à l'instant, heure de midi. Fougères, ce 6 floréal, 2e année républicaine.

DEFIENNES, accusateur militaire.

Pour copie certifiée conforme:

En mairie, à Fougères, le 2 septembre 1868.

Pour le Maire,

L'Ajoint :

A.-F. LEMÉTAIS.



Je laisse à qui de droit le soin de prendre des conclusions après l'examen de ce dernier document, et j'avoue qu'il en est peu qui jettent un jour plus grand sur le triste côté de notre Révolution. Les termes de l'arrêt suffiraient pour condamner tous les Brutus qui l'ont rendu.

Terminons par une pièce d'autre nature. — Après de telles guillotinades, il est temps que le bonnet de la liberté nous fasse un peu sourire.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ OU LA MORT.

A Valenciennes, le 13 nivôse, l'an III de la République une et indivisible.

Les représentants du peuple près les armées du Nord, Sambre-et-Meuse et départements frontières : Vu la pétition de la citoyenne Madeleine Rou-

cher, épouse de J.-B. Mercier, volontaire au 1er bataillon du Nord, chargée de plusieurs enfants, qui n'échappa qu'avec beaucoup de peine à la férocité des Autrichiens lors du premier siége de Valenciennes, laquelle vient d'accoucher d'une fille portant sur le sein gauche le *bonnet de la liberté*, en couleur et en relief, dont la pétition nous a été renvoyée par le Comité de salut public;

« Vu le rapport du général divisionnaire Jacob, qui a été par nous chargé de vérifier ce dernier fait;

« Considérant qu'il résulte du rapport du général Jacob qu'il est constant que la fille dont vient d'accoucher la citoyenne Mercier porte sur le sein gauche le *bonnet de la liberté,* en couleur et en relief;

« Considérant que le peuple français n'a brisé ses idoles que pour mieux honorer ses vertus; que le jour de liberté, en dissipant les ténèbres mensongères du fanatisme, rend tout leur éclat aux œuvres de la nature, qui s'est plu, pendant le cours de notre Révolution, à nous prodiguer ses bienfaits; que si les miracles inventés par l'imposture sacerdotale étaient accueillis par l'ignorance et la sottise, il n'appartient qu'aux esprits éclairés et à la raison d'observer attentivement les prodiges variés du moteur secret de l'univers;

« Arrête que, sur le vu du présent arrêté, le receveur du district de Quesnoy payera à la citoyenne Mercier la somme de *quatre cents francs*, à titre de secours provisoire;

« Arrête, en outre, que le présent arrêté sera adressé au Comité de salut public et d'instruction publique de la Convention nationale.

« Le présent arrêté sera imprimé et affiché. »

Signé : Roger-Ducos et J.-B. Lacoste.



Les *Sonnets et eaux-fortes* me faisaient regretter naguère que l'harmonie parfaite de l'art et de la poésie fût si rarement bien entendue. Pour aujourd'hui, je fais trêve à mes critiques, car je suis sous le charme des *Charmeuses* de M. André Lemoyne, illustrées par MM. de Bellée, Feyen-Perrin et Leconte.

Les *Charmeuses !* un titre dangereux à porter; mais l'auteur ne redoute pas le danger. M. Lemoyne est un maître qui peut affronter ces périls-là. Il a pour lui la richesse des couleurs, la finesse de la touche et la correction du dessin.

J'ajouterai qu'il ne m'a point pour premier admirateur. Hier, devant moi, un académicien qui s'y connaît en était aux regrets de ne pouvoir faire couronner les *Charmeuses* par l'Académie.

— Il a déjà un prix! lui avait-on répondu.

Que M. André Lemoyne donne à ses *Charmeuses* autant de compagnes qu'il le pourra, je lui garantis que le public aura toujours des prix pour elles.

Reste à dire pourquoi je m'étends avec complaisance sur le remarquable talent de l'auteur. Son livre est fait pour vous, bibliophiles! ses marges sont grandes, son impression magistrale; ses eaux-fortes rivalisent d'élégance vraie avec les tableaux de cette nature que M. Lemoyne sait si bien rendre dans toute la ténuité de ses grâces : arbustes délicats, plantes aériennes, liserons grimpants, roseaux frémissants, brins d'herbes et petits oiselets...



Sortons de ce fouillis charmant pour signaler le chef-d'œuvre de la misanthropie mondaine, *le Premier texte de La Rochefoucauld*, que M. F. de Marescot nous rend dans toute son intégrité.

M. de Marescot est un éditeur puritain qui ne cherche pas un prétexte de publicité en accolant son nom au premier chef-d'œuvre venu.

On n'a jamais restauré un Rubens ou rentoilé un Raphaël avec des soins mieux entendus qu'il n'en met à restituer une œuvre classique. Les anciens du métier n'ont pas mis plus de scrupules à comparer un texte, à relever une variante, à scruter la valeur de ces différences imperceptibles qui ont leur importance en fait de bibliographie. On le voit à la logique avec laquelle sont déduites les raisons du choix qu'il a fait entre trois éditions des *Pensées*, parues en même temps (1665) et dans des conditions telles qu'on n'avait jamais discerné jusqu'ici la première.

Tout a été reproduit scrupuleusement dans ce *Premier texte de La Rochefoucauld*. On n'a pas même oublié le panier de fruits grossièrement gravé dans l'original au-dessus du nom de Claude Barbin. — C'est un enfantillage si l'on veut, mais dans ces raffinements de grossièreté, les vrais amis des lettres retrouvent avec délices toute la poésie du souvenir. On aime, on aimera toujours à remonter au premier jet du génie, on l'étudiera avec la curiosité respectueuse qui maintient le haut prix des croquis de maîtres.

Et c'est dans ce premier état que les imperfections même du modèle nous sont chères, non précisément parce que, comme le répètent niaisement de prétendus railleurs, « l'ancienne édition a une faute qui ne se trouve pas dans les autres, » mais parce que cette faute est contemporaine de l'écrivain qu'on admire. De même le meuble grossièrement sculpté par un artiste du quinzième siècle sera toujours plus recherché qu'une reproduction correcte de Riballier. Celle-ci sera plus finie, sans doute, mais ce ne sera plus la même chose. On aime de l'original jusqu'à ses défauts.

LORÉDAN LARCHEY.

CHRONIQUE.

La vente de la bibliothèque de M. le baron P.... aura lieu le 19 avril prochain. Déjà les amateurs de livres « rares et curieux » ont fait leur choix dans le catalogue qui vient de paraître, et ils se disposent à enchérir à qui mieux mieux. Quels livres que ceux de cette collection célèbre formée *con amore* depuis plus de trente années! Quelles reliures! Quelles provenances illustres! L'une des séries bibliographiques les plus belles du catalogue est celle de la chasse. Ouvrages imprimés et manuscrits, tout est précieux dans cette admirable série. Quels seront les plus hardis acquéreurs, des Anglais ou des Français, à cette vente mémorable? Nul ne peut le dire aujourd'hui, mais il est permis de prévoir que les amateurs français soutiendront vaillamment le drapeau de la bibliophilie, et que les trésors de M. le baron P... ne traverseront pas tous la Manche. — Ainsi soit-il.

Deux jours avant la vente de la bibliothèque de M. le baron P..., c'est-à-dire le 17 avril, aura lieu, à l'hôtel Drouot, la vente du manuscrit splendide des *Heures* du prieuré de Saint-Lô de Rouen, dont la description a paru dans le dernier numéro du *Bibliophile illustré*. Il ne sera pas donné, de longtemps, aux amateurs, de revoir un manuscrit d'un si haut intérêt artistique et historique. Le catalogue dans lequel est compris cet admirable volume contient d'autres trésors qu'il est bon de signaler ici. Sous le nº 2 de ce catalogue figure un célèbre livre d'heures enrichi de vingt miniatures dignes de rivaliser avec les miniatures du *Livre d'heures de la Dame de Saluces*; sous le nº 25, nous voyons un livre à la reliure « triste et sombre », de Henri III. Le nº 66, *Hypnerotomachia Poliphili, Alde*, 1499, est un des plus beaux exemplaires que l'on connaisse de ce livre merveilleux, dont Charles Nodier a dit :

« Ce livre profond et charmant, qui renferme, on peut le dire, la chevalerie des Beaux-Arts, fut, vers la fin du XVe siècle, le puissant hierophante de la seconde Renaissance. — Il rêva l'antique rajeuni, il en eut la vision avec un sentiment passionné du beau, dans cette contemplation éperdûment enivrée du génie attique; il possède surtout le charme, le philtre de la jeunesse et de l'amour.

« Tout, dans ce merveilleux chef-d'œuvre, explique l'infatigable création italienne par l'affinité des arts entre eux.— Enthousiasme et tendresse, voilà l'essence de ce livre unique; il contient le baume extractif le plus pur et le plus odorant de la pensée italienne. »

Il y aurait encore beaucoup de livres précieux à noter dans ce petit catalogue, mais cela nous entraînerait trop loin, et nous nous bornerons à appeler l'attention des curieux sur le nº 108, *Album de portraits, de costumes et de desssins divers du XVIe siècle*. Dans ce recueil on remarque plusieurs admirables portraits de personnages célèbres, entr'autres ceux de Henri III, de Ronsard et de Jean Goujon. De ce dernier, quels portraits connaît-on? Celui-ci est du temps même de l'illustre artiste. A-t-il été par lui-même dessiné? Est-il de la main d'un autre artiste distingué? Quoi qu'il en soit, ce portrait est accompagné d'un sixain de l'écriture « du temps » qui ne laisse aucun doute sur l'amitié qui liait Jean Goujon à Barnabas Pomer, par qui tout l'album a été formé, et pour qui il a été soigneusement enchâssé dans une belle reliure en vélin. Divers portraits sont de Janet-Clouet.



Pendant que nous sommes en train de signaler les ventes prochaines, dignes d'être carillonnées dans cette chronique, n'oublions pas la vente de la magnifique *Collection d'un amateur* (cet amateur est un anglais des plus riches et du goût bibliophilique le plus délicat). Cette collection est surtout riche en poètes des xve, xvie et xviie siècles. Nous ne dirons rien des reliures, qui sont tout simplement merveilleuses.

Mentionnons encore la vente de la *Collection de livres édités* (et la plupart reliés) *au XVIIIe siècle*, et qu'a formée avec soin M Hilaire Grésy. C'est, nous le croyons, l'une des plus importantes collections qui ait jamais été faite relativement au xviiie siècle. On trouvera dans cette suite, d'une beauté hors ligne, le *Rabelais* en grand papier, qui fut payé 3,700 fr. à la vente Brunet; le *Daphnis et Chloé*, provenant de la même vente; les *Fables de la Fontaine* avec figures d'Oudry, exemplaire en grand papier, etc. La perle de cette vente sera, sans contredit, la collection des *Dessins originaux* que composa *Cochin* pour la *Jérusalem délivrée.*



Nous venons de parler « *ventes prochaines* », que dirons-nous des « ventes dernières? » Peu de choses, sinon que de vente en vente le prix des livres augmente, que chaque jour le nombre des amateurs, — et surtout des amateurs riches, — augmente également.

La vente de la bibliothèque de M. Berryer a produit une trentaine de mille francs. Celle de la bibliothèque de M. Hochart, de Lille, a dépassé 60,000 francs. Celle de M. S. G..., a presque atteint 100,000 francs.

Cent mille francs pour 450 numéros! Un journal, le *Figaro*, croyons-nous, en rendant compte de cette vente, en attribuait la propriété à M. Gancia. C'est une erreur. Quoi qu'il en soit, voici le prix des ouvrages imprimés et manuscrits les plus remarquables:

No 4.	Psalterium, mss du xiie siècle.	1,000 fr.
5.	Trente Psaumes de David, traduits par C. Marot, mss du xvie siècle, avec 8 miniatures	1,500
9.	Evangelia, mss du xie siècle, enrichi de 4 miniatures, reliure avec plaque émaillée	2,600
30.	Heures de Geoffroy Tory (1527).	1,500
33.	Missale sec. usum Turonensem.	1,000
388.	Histoire des Variations, par Bossuet, exempl. de l'auteur.	5,000



Avec ce numéro du *Bibliophile illustré*, se termine la première année de notre jeune revue. Espérons que nous retrouverons les mêmes lecteurs au prochain numéro, et terminons cette Chronique par ce vœu exprimé simplement et de tout cœur.

Le Bibliophile JULIEN.

Propriétaire-Gérante : Mme Bachelin-Deflorenne.



TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE ANNÉE. — TOME SECOND.

NUMÉRO 1. — NOVEMBRE 1868.

TEXTE.

GRAVURES.

NUMÉRO 2. — DÉCEMBRE 1868.

TEXTE.

GRAVURES.

NUMÉRO 3. — JANVIER 1869.

TEXTE.

GRAVURES.

NUMÉRO 4. — FÉVRIER 1869.

TEXTE.

GRAVURES.

NUMÉRO 5. — MARS 1869.

TEXTE.

GRAVURES.

NUMÉRO 6. — AVRIL 1869.

TEXTE.

GRAVURES.



Paris. — Imprimé chez Jules Bonaventure, quai des Grands-Augustins, 55.

LE BIBLIOPHILE FRANÇAIS
ILLUSTRÉ
BULLETIN
(1er *Mars* 1869.)

LIBRAIRIE DE L. POTIER, QUAI MALAQUAIS, 9

En distribution :

CATALOGUE

DE

LIVRES RARES ET PRÉCIEUX

MANUSCRITS ET IMPRIMÉS

COMPOSANT LA BIBLIOTHÈQUE DE M. S. G***

Dont la vente aura lieu le lundi 22 *mars* 1869, *rue des Bons-Enfants*, 28, *maison Silvestre*.

Manuscrits sur vélin, avec Miniatures du XIe siècle au XVIe; Livres d'Heures gothiques; anciens Poètes français; éditions originales de Corneille, Molière, Racine, etc; Recueils de Chansons du XVIe et du XVIIe siècles; Romans de Chevalerie; vieilles Chroniques françaises.

Belles reliures anciennes et modernes; exemplaire de Groslier (*Juvénal* d'Alde); de Longepierre (*Tite-Live*, Elzévier; de Bossuet (*Histoire des Variations*), etc., etc.

SOUS PRESSE

Pour paraitre prochainement :

CATALOGUE

DE LA

RICHE BIBLIOTHÈQUE

DE M. LE BARON J. P...

Dont la vente aura lieu le 19 *avril et jours suivants*

ADOLPHE LABITTE, LIBRAIRE

PARIS, 5, QUAI MALAQUAIS, PRÈS L'INSTITUT.

CATALOGUE

DE

LIVRES DE BEAUX ARTS

dont la vente aura lieu du 12 *au* 20 *mars.*

CATALOGUE DES LIVRES

COMPOSANT LA BIBLIOTHÈQUE

DE FEU M. VAILLANT DE MEIXMORON

(DE DIJON)

Dont la vente aura lieu du 1er *au* 20 *avril* (3,254 *numéros*).

Paris.—Imprimé chez J. BONAVENTURE, quai des Grands-Augustins, 55.

Vient de paraître :

CATALOGUE

DE LA BELLE ET RICHE

BIBLIOTHÈQUE POÉTIQUE DE M***

Importante et nombreuse réunion de

POÈTES FRANÇAIS ET ITALIENS

des xvie, xviie et xviiie siècles,

Facéties, Conteurs et Chansonniers.

Environ

80 VOLUMES IMPRIMÉS SUR PEAU DE VÉLIN

40 volumes des

ŒUVRES DE SAVONAROLE

(Éditions originales.) Nombreuses réimpressions d'opuscules et ouvrages rares, tirés à petit nombre. Exemplaires sur papiers de choix, etc., etc.

Nota. — Tous les livres composant cette Bibliothèque qui ne sont pas en anciennes reliures sont signés : Bauzonnet, Duru, Capé, Hardy, Thompson, etc. Ils proviennent généralement des ventes célèbres faites depuis vingt ans.

La vente aura lieu à l'hôtel des Commissaires-Priseurs, rue Drouot, les 26, 27, 28, 29, 30 avril et 1er mai 1869, par le ministère de Me Delbergue-Cormont, commissaire-priseur, avec l'assistance de M. A. Aubry, libraire.

CATALOGUE de la nombreuse Bibliothèque de M. MONNY DE MORNAY, ancien directeur de l'Agriculture, Commandeur de la Légion d'honneur; dont la Vente aura lieu rue des Bons-Enfants, 28, du 5 au 13 avril. — Agriculture, Horticulture, Jardinage, Architecture, Formation des Parcs et Jardins, Histoire naturelle, nombreux ouvrages sur l'Histoire des Villes et Provinces de France, Littérature et Histoire, Jurisprudence, Cartes et Plans, etc., etc. (1,500 numéros).

Me Avril, *commissaire-priseur;* A. Aubry, *libraire.*

En préparation :

CATALOGUE de la Bibliothèque littéraire de feu M. BRENOT, ancien bibliothécaire du domaine privé du roi Louis-Philippe.

Me Baubigny, *commissaire-priseur;* A. Aubry, *libraire.*

CATALOGUE de Livres composant la *Bibliothèque théâtrale* de M. C..., homme de lettres.

Me Delahaye, *commissaire-priseur;* A. Aubry, *libraire.*



L'INTERMÉDIAIRE

DES CHERCHEURS ET CURIEUX

(CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE, NOTES AND QUERIES FRANÇAIS).

QUESTIONS ET RÉPONSES, COMMUNICATIONS DIVERSES

A l'usage de tous littérateurs et gens du monde, artistes, bibliophiles, archéologues, etc.

UN NUMÉRO TOUS LES QUINZE JOURS.

DIRECTION : M. CARLE DE RASH. — RÉDACTION : M. ALFRED FRANKLIN.

L'Intermédiaire est une conversation ouverte à tous sur les matières de BELLES-LETTRES, PHILOLOGIE, BEAUX-ARTS, HISTOIRE, ARCHÉOLOGIE, NUMISMATIQUE, ÉPIGRAPHIE, BIOGRAPHIE, BIBLIOGRAPHIE, etc. C'est vraiment là un *Journal pour tous*, et c'est aussi un journal fait par tous, car c'est le public qui le rédige; ce sont les chercheurs et les curieux qui le remplissent de leurs demandes, de leurs solutions, de leurs trouvailles.

L'Intermédiaire compte aujourd'hui parmi ses correspondants un grand nombre de savants et de littérateurs, membres de l'Institut, notabilités de France et de l'étranger, etc., etc., dont la correspondance active atteste la sympathie et l'intérêt.

Abonnements : France, 12 fr. — Etranger, 15 fr.
Les quatre premières années sont en vente aux prix suivants :
1re année, 15 fr. ; 2e année, 10 fr. ; 3e année, 12 fr. ; 4e année, 8 fr.

Les abonnements sont reçus à la Librairie BACHELIN-DEFLORENNE.

UN NUMÉRO EST ENVOYÉ GRATUITEMENT, COMME SPÉCIMEN, AUX PERSONNES QUI EN FONT LA DEMANDE.

Paris.—Imprimé chez J. BONAVENTURE, quai des Grands-Augustins, 55.

POUR PARAITRE DANS LES PROCHAINS NUMEROS

Études Biographiques avec Portraits

PIXÉRÉCOURT
MÉON — VIOLLET-LE-DUC — YEMENIZ — CIGONGNE
SOLEINNE — DUC DE LAVALLIÈRE
BARBIER — RENOUARD, ETC., ETC.

En vente à la Librairie Bachelin-Deflorenne

1° PORTRAIT DE J.-CH. BRUNET.
2° PORTRAIT DE J.-M. QUÉRARD.
3° PORTRAIT DE ARMAND BERTIN.
4° PORTRAIT DE T.-F. DIBDIN.
5° PORTRAIT DE A. DINAUX.
6° PORTRAIT DE PEIGNOT.
7° PORTRAIT DE CHARLES NODIER.

Epreuves en grand papier, sur Chine, destinées à illustrer les œuvres ou les catalogues de ces bibliophiles.

Prix pour chaque portrait : 2 fr.

EAUX-FORTES PAR G. STAAL

VUE DE LA NOUVELLE SALLE DE LECTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE. Photogravure d'un dessin inédit de Racinet. Planche grand in-4°, 2 fr.

SAINT-DUNSTAN, *Miniature du* XIe *siècle*, imprimée en couleurs. Planche grand in-8, 2 fr.

SPÉCIMENS DES RELIURES

1° De MAIOLI;
2° De GROLIER;
3° De FRANÇOIS Ier;
4° De CARNEVARI;
5° De GROLIER (sans le nom);
6° Du CARDINAL MAZARIN;
7° Par LE GASCON;
8° Du CBLE DE MONTMORENCY;
9° De LOUIS XII;
10° De HENRI II;
11° De LOUIS XIII;
12° De HENRI II;
13° De MAZARIN;
14° Par LE GASCON;
15° De HENRI II;
16° AUTRE *dito*;
17° AUTRE *dito*;
18° AUTRE *dito*;
19° Par CLOVIS ÈVE;
20° De HENRI II;
21° De MAZARIN.
22° De HENRI III;
23° Italienne du XVIIe siècle;
24° Italienne du XVIe siècle.
25° Par NICOLAS ÈVE;
26° Pour ANNE D'AUTRICHE;
27° Par LE GASCON;

Ces 27 planches, photogravées par MM. DUJARDIN (*Procédé Garnier*), peuvent illustrer le *Catalogue Brunet*, le *Manuel du Libraire*, ou former un Album de reliures artistiques. Prix de chaque planche séparément, en grand papier, sur Chine, 1 fr. — Les 24 ensemble : 20 fr.

MODE DE PUBLICATION

Le *Bibliophile Français* paraît deux fois par mois, en deux formats différents, et les abonnements datent du 1er mai et du 1er novembre de chaque année.

Le premier format, illustré, est publié (*du* 1er *au* 5), par livraisons de 64 pages in-8 jésus sur grand papier vergé des Vosges, fabriqué spécialement pour la Publication, avec illustrations dans le texte et hors texte, reproduisant des Portraits de Bibliophiles célèbres, des reliures artistiques ou historiques, des estampes curieuses, des autographes importants, des *ex-libris*, des blasons de bibliophiles, des marques typographiques, des objets de haute curiosité, etc.

Le texte est imprimé en caractères elzéviriens avec lettres ornées, têtes de pages, culs-de-lampe, etc.

Cette Édition, qui devra être reliée à part, formera par an deux beaux et forts volumes de 384 pages chacun.

Le deuxième format est publié (*du* 15 *au* 20), comme par le passé, in-8 carré, sur papier vergé, et contient des notices bibliographiques et des descriptions de livres rares, ainsi que des catalogues de livres en tous genres avec prix marqués.

Chaque numéro contient au moins 32 pages de texte, et représente les deux numéros qui paraissaient précédemment chaque mois.

Cette édition formera un volume par an, de 384 pages.

Le prix d'abonnement pour cette édition n'est pas changé et continue à être de 3 fr. par an.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Paris : Un an, 40 fr. — Six mois, 21 fr. — Trois mois, 12 fr.

Départements : Un an, 44 fr. — Six mois, 23 fr. — Trois mois, 14 fr.

Etranger

Angleterre	52 »	Espagne	52 »
Allemagne	52 »	Italie	50 »
Belgique	46 »	Etats-Unis	60 »
Hollande	52 »	Amérique	60 »

Les abonnements pour l'Étranger ne seront pas reçus à moins d'une année.

La Livraison. . . . . . . 5 francs.

Nota. — Les abonnés reçoivent franco tous les catalogues de ventes publiques ou à prix marqués publiés par la Maison.

ON S'ABONNE

A Paris, A la Librairie Bachelin-Deflorenne, 3, *quai Malaquais, près de l'Institut*, et chez les principaux libraires des Départements et de l'Étranger. Le montant de l'abonnement doit être envoyé d'avance en un mandat sur la poste ou sur une Maison de Banque de Paris.

A Londres, chez MM. Barthès et Lowell, 14, Great Malborough Street.

Paris. — Imprimerie Jules Bonaventure, 55, quai des Grands-Augustins


[redacted]
GEMAAKT

